

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTRE DU PLAN
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
(INS)



ENQUETE AVEC QUESTIONNAIRE UNIFIE
A INDICATEURS DE BASE DE BIEN ETRE
(E-QUIBB / RDC 1-2016)

RAPPORT DE L'ENQUETE



SEPTEMBRE 2018

TABLE DES MATIERES

PREFACE.....	XVII
AVANT-PROPOS.....	XXI
MOT DES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT	XXIII
INTERVENANTS.....	I
RESUME EXECUTIF	V
A) CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DES MENAGES ET DE LA POPULATION	V
B) CADRE DE VIE DES MENAGES.....	V
C) ACCESSIBILITE AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE	VI
D) SITUATION SANITAIRE	VI
E) FECONDITE ET SANTE DE LA REPRODUCTION.....	VII
F) EMPLOI	VII
G) AGRICULTURE ET SECURITE ALIMENTAIRE.....	IX
H) GOUVERNANCE	X
CHAPITRE I : CONTEXTE ET PRESENTATION DE L'ENQUETE.....	1
1.1 CONTEXTE.....	1
1.1.1 Situation géographique.....	Erreur ! Signet non défini.
1.1.2 Organisation administrative.....	1
1.1.3 Contexte politique.....	5
1.1.4. Contexte sociodémographique et culturel	6
1.1.5. Contexte économique.....	7
1.1.6. Contexte statistique	8
1.2 PRESENTATION DE L'ENQUETE	9
1.2.1 Cadre institutionnel.....	9
1.2.2 Objectifs.....	9
1.2.3 Méthodologie	9
1.2.4 Organisation de l'enquête.....	11
1.2.5 Couverture de l'échantillon et qualité des données	12
CHAPITRE II : CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DES MENAGES ET DE LA POPULATION	15
2.1. STRUCTURE DES MENAGES ET DE LA POPULATION	15
2.1.1. Population et densité par Province.....	15
2.1.2. Taille et typologie des ménages	16
2.1.2. Structure de la population.....	22
2.3 FREQUENTATION SCOLAIRE ET ALPHABETISATION	30
2.3.1. Niveau d'instruction et l'indice du développement humain IDH	30
2.3.2 Fréquentation scolaire	34
2.3.3 Déperdition scolaire.....	41
2.3.4 Alphabétisation des individus de 15 ans et plus	45
CHAPITRE III : CADRE DE VIE DES MENAGES ET BIENS POSSEDES	49
3.1 EAU DE BOISSON	49
3.2 HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT	53
3.2.1 Types de toilettes utilisées	53
3.2.2 Evacuation des eaux usées.....	57
3.2.3 Gestion des ordures ménagères	59
3.2.4 Lavage des mains	61
3.3 CARACTÉRISTIQUES DES LOGEMENTS.....	63

3.3.1 Matériaux de construction des logements	63
3.3.3 Statut d'occupation des logements.....	67
3.3.4 Promiscuité dans les ménages	69
3.4 SOURCES D'ÉNERGIE	73
3.4.1 Sources d'énergie pour l'éclairage	73
3.4.2 Sources d'énergie pour la cuisine	75
3.5 QUALITÉ DU CADRE DE VIE	78
3.6 BIENS POSSEDES PAR LES MENAGES.....	81
3.6.1 Possession des terres et du bétail, autres animaux de ferme/volaille	81
3.6.2 Possession d'autres biens durables	81
CHAPITRE IV : ACCESSIBILITE AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE.....	87
4.1 ACCESSIBILITE DES POPULATIONS AUX NTIC ET AUX INSTITUTIONS FINANCIERES	87
4.1.1 Accessibilité aux NTIC.....	87
4.2 ACCESSIBILITE DES MENAGES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE	106
4.2.1 Accessibilité aux réseaux publics de distribution d'eau et d'électricité	106
4.3 ACCES A D'AUTRES SERVICES SOCIAUX DE BASE.....	110
4.3.1. Distance par rapport à la principale source d'eau potable.	113
4.3.2. Distance par rapport au marché des produits alimentaires.....	113
4.3.3. Distance par rapport au transport en commun.....	114
4.3.4. Distance par rapport à l'école primaire.....	114
4.3.5. Distance par rapport à l'école secondaire.	115
4.3.6. Distance par rapport à la clinique ou l'hôpital public.	115
4.3.7. Distance par rapport à la voie d'accès la plus proche.....	116
CHAPITRE V : SITUATION SANITAIRE.....	118
5.1. MORBIDITE	118
5.1.1. INTRODUCTION.....	118
5.1.2 Morbidité et principales maladies	118
5.2 RECOURS AUX PRESTATAIRES DE SOINS.....	124
5.2.1 Principaux prestataires visités	126
5.2.2 Principaux motifs de non recours aux prestataires de soins	128
5.3 AUTRES PREOCCUPATIONS DE SANTE PUBLIQUE	130
5.3.1 Couverture sanitaire	130
5.3.2 Consommation du tabac et de l'alcool	132
5.4 VIH/SIDA.....	136
5.4.1 Connaissance du VIH/SIDA	136
5.4.2 Attitudes vis-à-vis des personnes vivant avec le VIH/SIDA	146
5.4.3 Connaissance du statut sérologique	148
5.5 FECONDITE ET SANTE DE LA REPRODUCTION	152
5.5.1 Fécondité	152
5.5.2 Santé de la reproduction	157
CHAPITRE VI : EMPLOI.....	171
6.1. SITUATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE	171
6.1.1. Structure de la population active par sexe et par milieu	172
6.1.2. Structure de la population active par Province	173
6.1.3. Structure de la population active par grand groupe d'âges selon milieu de résidence et le sexe.....	175
6.2. TAUX D'ACTIVITE	176
6.2.1. Taux d'activité par Province selon le milieu de résidence et le sexe	176
6.2.2. Taux d'activité par Province	177
6.2.3. Taux d'activité par grand groupe d'âges	178
6.2.4. Taux d'activité par grand groupe d'âge et par province	179

6.2.5. Taux d'activité par Province selon le niveau d'instruction et le sexe.....	180
6.3. POPULATION INACTIVE	182
6.3.1. Répartition des inactifs par sexe et milieu de résidence	182
6.3.2. Répartition des inactifs par tranches d'âge.....	182
6.3.3. Répartition des inactifs par province et par sexe	183
6.3.4. Répartition des inactifs par raisons d'inactivité	184
6.4. STRUCTURE DES EMPLOIS PAR BRANCHE ET SECTEUR INSTITUTIONNEL.....	184
6.4.1. Répartition des emplois par secteur institutionnel.....	185
6.4.2. Structure des emplois par branche d'activités économiques	194
6.5 CHOMAGE..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.	
6.5.1 Taux de chômage au sens du BIT.....	196
6.5.2 Taux de chômage au sens large	198
6.5.3 Caractéristiques des chômeurs et du chômage	199
6.6 LA MESURE DE SOUS-EMPLOI	203
6.6.1 Le sous-emploi lié à la durée du travail (sous-emploi visible)	203
6.6.2 Sous – emploi invisible	205
6.6.3 Sous – emploi global.....	206
6.7 INSERTION DES JEUNES DANS LE MARCHE DU TRAVAIL	207
6.7.1 Pourcentage des jeunes de 15-24 qui ne sont ni dans le système éducatif ni dans l'emploi par sexe et par Provinces	208
6.7.2 Pourcentage des jeunes de 15-24 qui ne sont ni dans le système éducatif ni dans l'emploi par milieu de résidence et par Provinces	210
6.7.3 Chômage (Au sens du BIT et élargi) et sous-utilisation des jeunes, 15-24 ans en milieu urbain	213
6.8 TAUX DE SALARISATION	215
6.8.1 Taux de Salarisation des actifs occupés selon le milieu de résidence	215
6.8.2 Taux de Salarisation des actifs occupés par Province et par sexe	216
6.8.3 Taux de Salarisation des actifs occupés selon le grand groupe d'âges	218
6.9 PLURIACTIVITE DU TRAVAIL	220
6.9.1 Taux de pluriactivité par en milieu de résidence	221
6.9.2 Taux de pluriactivité urbain par Province et groupe d'âges	222
6.9.3 Taux de pluriactivité par en milieu urbain par Province par niveau d'instruction	223
6.10 REVENUS DE L'EMPLOI.....	224
6.10.1 Revenus dans l'emploi principal en RDC	224
CHAPITRE VII : AGRICULTURE ET SECURITE ALIMENTAIRE.....	229
7.1. AGRICULTURE.....	229
7.1.1. Pratique de l'agriculture.....	229
7.1.2. Mode de faire-valoir des terres.....	231
7.1.3. Possession des titres d'exploitation	233
7.1.4. Accès au crédit ¹	236
7.1.5. Accès à la technologie.....	239
7.2. SECURITE ALIMENTAIRE.....	243
7.2.1. Nombre de repas consommé par le ménage	245
7.2.2. Existence d'un stock alimentaire	247
7.2.3. Vulnérabilité économique du ménage	250
7.2.4. Consommation alimentaire.....	252
7.2.5. Stratégie d'adaptation ou de survie	257
CHAPITRE VIII : GOUVERNANCE	261
8.1. PROFIL SOCIODEMOGRAPHIQUE ET ECONOMIQUE DES REpondants.....	261
8.1.1. Nationalité, niveau d'études et alphabétisation	263

8.1.2. Sex ratio de la population active	263
8.1.3 Proportion des actifs occupés au sein de la population potentiellement active	263
8.1.4. Situation salariale des actifs occupés	263
8.2. SATISFACTION DE LA POPULATION PAR RAPPORT AUX PRESTATIONS DES SERVICES D'INTERET PUBLIC	263
8.2.1 Satisfaction par rapport aux prestations des services de soins de santé	267
8.2.2. Satisfaction par rapport aux prestations des services de la scolarisation des enfants	267
8.2.3. Satisfaction par rapport aux prestations des services administratifs	267
8.2.4. Satisfaction par rapport aux prestations des services de police	267
8.2.5. Satisfaction par rapport aux prestations des services de l'armée.....	267
8.2.6. Satisfaction par rapport aux prestations des services de la justice.....	268
8.2.7. Satisfaction par rapport aux prestations des services de distribution d'eau	268
8.2.8. Satisfaction par rapport aux prestations des services de distribution d'électricité	268
8.2.9. Satisfaction par rapport aux prestations des services de salubrité publique	268
8.2.10. Satisfaction par rapport aux prestations des services de gestion des routes	268
8.2.11. Satisfaction par rapport aux prestations des services de gestion du transport.....	268
8.3. ENGAGEMENTS CITOYENS	269
8.3.1. Possession d'une pièce d'identité par les congolais	269
8.3.2. Enrôlement aux élections de 2011	270
8.4. RESPECT DES ENGAGEMENTS DE LA POPULATION ACTIVE ENVERS L'ÉTAT	271
8.4.1. Impôt sur le revenu.....	278
8.4.2. Impôt sur les avoirs(Patrimoine).....	278
8.4.3. Impôt sur les activités	278
8.4.4. Taxes douanières	278
8.4.5 Taxe administrative	279
8.4.6. Amendes associées (amende payée auprès d'un service spécialisé tel que la police routière, la police judiciaire, REGIDESO, SNEL),	279
8.5. SITUATION ET AMPLEUR DE LA CORRUPTION	279
ANNEXE I : LISTE DES SUPERVISEURS ET DES ENQUETEURS PAR POOL	284
ANNEXE II : QUESTIONNAIRES DE L'ENQUETE	300

LISTE DES ABREVIATIONS

ADF	: Allied Democratic Forces (Forces Démocratiques Alliée)
AFDL	: Alliance de Forces de Libération du Congo
AFRISTAT	: Observatoire Sud Saharienne de la Statistique
ARV	Antiretroviraux
BAD	: Banque Africaine de Développement
CAPI	: Computer Assisted Personal Interviewing
CARI	: Compte-rendu des indicateurs de la sécurité alimentaire
CDMT	: Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CDSMT	: Cadre de Dépenses Sectorielles des Dépenses à Moyen Terme
CENCO	: Conférence Episcopale Nationale du Congo
CENI	: Commission Electorale Nationale Indépendante
CSI	: Indice de stratégie de survie
CSP	: Classification Socio-Professionnelle
CSPro	: Census and Survey Processing
DSCR1	: Documents de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté de la première Génération
DSCR2	: Documents de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté de la deuxième Génération
DSRP	: Documents de Stratégies de Réduction de la Pauvreté
EDS	: Enquête Démographique et de Santé
Enquête 1-2-3	: Enquête sur l'Emploi, le Secteur informel et la Consommation des ménages
E-QUIBB	: Enquête avec Questionnaire Unifié à Indicateurs de Base du Bien-être
F	: Femme
FMI	: Fonds Monétaire International
GFU ou CUG	: Groupe Fermé d'Utilisateurs
GRD	: Gestion axée sur les Résultats de Développement
H	: Homme
IDH	: Indice de Développement Humain
IEC	: Information, Education et Communication
IMF	: Institution de micro finance
INS	: Institut National de la Statistique
ISF	: Indice Synthétique de Fécondité
Kms	: Kilomètres
LRA	: Lord's Resistance Army (Armée de Résistance du Seigneur)
M23	: Mouvement du 23 mai
MICS	: Enquête des Indicateurs Multiples
MLC	: Mouvement de Libération du Congo
MPR	: Mouvement Populaire de la Révolution
NTIC	: Nouvelles technologies de l'Information et de la Communication
ODD	: Objectifs du Développement Durable
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
PAM	: Programme Alimentaire Mondial

PAP	: Programme d'Actions Prioritaires
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNSD	: Plan National Stratégique de Développement
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PPA	: Parité de Pouvoir d'Achat
PPVIH	: Personne vivant avec le VIH
PTF	: Partenaires Techniques Financiers
PTTE	: Pays pauvres Très Endettés
RCD	: Rassemblement Congolais pour Démocrates
RDC	: République Démocratique du Congo
RDH	: Rapport de Développement Humain
RESEN	: Rapport d'Etat du Système Educatif National
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RNB	: Revenu National Brut
RNDH	: Rapport National de Développement Humain
SIDA	: Syndrome Immuno Déficience
SNDS	: Stratégie Nationale de Développement de la Statistique
TNS	: Taux Net de Scolarisation
UNFPA	: Fonds des Nations Unies pour la Population
UPS	: Unité Primaire de Sondage
USS	: Unité Secondaire de Sondage
VAM	: Vulnerability Analysis and Mapping
VIH	: Virus Immuno Déficience Humaine

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1. : Provinces de la RDC avec leurs chefs-lieux et limites	p.2
Tableau 1.2. : Nombre d'entités territoriales par ancienne et nouvelle province	p.4
Tableau 1.3. : Information sur la collecte des données à travers les provinces	p. 13
Tableau 2.1. : Proportions de la population et Superficie par Province en RDC	p.15
Tableau 2.2. : Tailles moyennes des ménages par Provinces, milieu de résidence selon le sexe du Chef de ménage	p.17
Tableau 2.3. : Répartition de ménages par type selon la province	p.18
Tableau 2.3b. : Proportion (%) des ménages dirigés par des femmes selon la province du milieu de résidence	p.19
Tableau 2.4. : Répartition des ménages selon la situation matrimoniale des chefs de ménages par provinces et par milieu de résidence	p.21
Tableau 2.5. : Répartition de la population (%) enquêtée par groupe d'âges et par sexe	p.22
Tableau 2.6. : Répartition (%) de la population par sexe et par âge selon le milieu de résidence	p.26
Tableau 2.7. : Répartition (%) de la population âgée d'au moins 15 ans selon l'état-matrimonial par Province.	p.27
Tableau 2.8. : Répartition (%) de la population selon le type de handicap par province et par milieu de résidence	p.29
Tableau 2.9. : Proportion de la population d'au moins 10 ans jamais scolarisée par milieu de résidence et selon le sexe	p.31
Tableau 2.10. : Composantes de l'IDH par ancienne et nouvelle province de la RDC	p.33
Tableau 2.11. : Evolution des composantes de l'IDH en RDC	p.34
Tableau 2.12. : Taux nets de scolarisation suivant le niveau d'étude des inscrits en 2016 par sexe et province	p.35
Tableau 2.13 : Taux Brut de Scolarisation (TBS) suivant le niveau des inscrits en 2016 par sexe et province	p.38
Tableau 2.14. : Rapport filles/garçons = TNS filles/TNS garçons par région et milieu suivant le niveau d'enseignement en 2016 primaire et secondaire	p.40
Tableau 2.15. : Taux de déperdition scolaire au primaire suivant la province et le sexe	p.41
Tableau 2.16 : Motifs de la déperdition scolaire au primaire suivant la province et sexe	p.43
Tableau 2.17. : Taux d'alphabétisation des individus de 15 ans et plus suivant la province, le milieu et sexe	p.47
Tableau 3.1. : Proportion des ménages et de la population utilisant des sources d'eau de boisson améliorées en 2016 selon la province et le milieu de résidence	p.50
Tableau 3.2. : Proportion des ménages selon la méthode de traitement de l'eau et de boisson utilisée dans le ménage en 2016 selon la province et le milieu de résidence	p.52

Tableau 3.3. : Proportion des ménages et de la population utilisant des toilettes améliorées en 2016 selon la province et le milieu de résidence	p.54
Tableau 3.4. : Proportion de la population des ménages selon l'utilisation partagée des toilettes en 2016 selon la province et le milieu de résidence	p.56
Tableau 3.5. Répartition en (%) des ménages évacuant les eaux usées par des moyens sanitaires, par milieu de résidence et province en 2016	p.58
Tableau 3.6. : Répartition e (%) des ménages évacuant les ordures ménagères par des moyens sanitaires, par milieu de résidence et province	p. 59
Tableau 3.7. : Proportion des ménages selon l'existence d'un endroit prévu pour le lavage de mains et selon la disponibilité de l'eau et du savon à l'endroit prévu pour le lavage des mains, par le milieu de résidence et province.	p.62
Tableau 3.8. : Répartition en (%) des ménages selon les principaux matériaux du sol, du toit et des murs extérieurs, par milieu de résidence et province, RDC 2016	p.63
Tableau 3.9. : Proportion des ménages selon la qualité des logements, par milieu de résidence et province	p.66
Tableau 3.10 : Répartition en (%) des ménages selon le statut d'occupation du logement actuel en 2016	p.68
Tableau 3.11. : Répartition en (%) des ménages selon le nombre de pièces utilisées pour dormir, par milieu de résidence et province	p.70
Tableau 3.12. : Répartition en (%) des ménages selon le nombre de personnes par pièce utilisée pour dormir, par milieu de résidence et province	p.71
Tableau 3.13. : Répartition en (%) de la population selon la source d'énergie utilisée pour l'éclairage, par milieu de résidence et province, en 2016	p.74
Tableau 3.14 : Répartition en (%) des ménages et de la population selon le type de combustibles utilisés pour la cuisine, par milieu de résidence et province, RDC, 2016	p.76
Tableau 3.15. : Proportion des ménages selon la qualité du cadre de vie, par milieu de résidence et province, RDC, 2016	p.80
Tableau 3.16. : Proportion des ménages possédant les terres cultivables et le bétail/troupeaux, d'autres animaux de ferme ou de la volaille selon le milieu de résidence	p.81
Tableau 3.17. : Nombre moyen de bétail/autres animaux de ferme ou volaille	p.81
Tableau 3.18. : Biens durables par les ménages selon le milieu de résidence et les provinces	p.83
Tableau 4.1. : Proportion de la population adulte qui possède et utilise le téléphone portable par province et milieu de résidence	p.87
Tableau 4.2. : Proportion de la population qui possède et utilise le téléphone selon certaines caractéristiques sociodémographiques	p.89
Tableau 4.3. : Proportion de la population qui utilise l'ordinateur et l'internet selon les provinces et le milieu de résidence.	p.91
Tableau 4.4. : Proportion de la population qui utilise l'ordinateur, l'internet	

et qui possède le compte e-mail selon les certaines caractéristiques sociodémographiques	p.93
Tableau 4.5 : Proportion de la population qui a accès aux institutions Financières (banques) par province et par milieu de résidence	p.96
Tableau 4.6 : Proportion de la population qui a accès aux institutions financières formelles (banques) selon certaines caractéristiques sociodémographiques	p.99
Tableau 4.7. : Proportion de la population qui a accès aux institutions de micro finance selon la province et le milieu de résidence	p.101
Tableau 4.8 : Proportion de la population qui a accès aux institutions de micro finance selon certaines caractéristiques sociodémographiques	p.103
Tableau 4.9 : Accès au réseau public de distribution d'eau par milieu de résidence et province	p.107
Tableau 4.10 : Proportion de la population ayant accès à l'électricité par province et par milieu de résidence	p.109
Tableau 4.11 : Accessibilité à moins de 1km aux principaux services sociaux de base par les ménages, par province, par sexe, par milieu de résidence 2016	p.112
Tableau 5.1.: Pourcentage des individus de 10 ans et plus ayant déclaré avoir été malades/blessés au cours des 4 dernières semaines précédant l'enquête selon les provinces, le milieu de résidence et le sexe, RDC, 2016	p.119
Tableau 5.2 : Prévalence des maladies endémiques au cours de 4 dernières semaines précédant l'enquête, parmi la population de 10 ans et plus selon les provinces, le milieu de résidence et sexe. RDC, 2016	p.121
Tableau 5.3 : Répartition en % des principales maladies endémiques dans la population morbide de 10 ans et plus selon la maladie déclarée être survenue par les individus malades/blessés au cours des quatre dernières semaines précédant l'enquête par province. République Démocratique du Congo, 2016	p.123
Tableau 5.4: Proportion en % de la population de 10 ans et plus malade/ blessée qui s'est rendue chez un prestataire de soins par province et selon le milieu de résidence et le sexe	p.125
Tableau 5.5 : Secteurs des principales structures fréquentées par la population de 10 ans et plus selon les provinces et le milieu de résidence	p.126
Tableau 5.6 : Proportion de malades n'ayant pas consulté un prestataire de soins et selon le motif par province, milieu de résidence et sexe	p.128
Tableau 5.7 : Proportion en % de la population de 10 ans et plus couverte par une assurance tout risque et/ou une assurance maladie par province	p.131
Tableau 5.8 : Pourcentage des consommateurs de tabac et/ou d'alcool parmi les personnes âgées de 15 et plus selon les provinces et le milieu de résidence	p.133
Tableau 5.9 : Pourcentage des consommateurs de tabac et d'alcool parmi	

les personnes âgées de 15 et plus par groupe d'âges	p.135
Tableau 5.10 : Pourcentage d'adultes connaissant les principaux moyens de prévenir la transmission du VIH, pourcentage de ceux sachant qu'une personne paraissant en bonne santé peut avoir le Virus du SIDA, pourcentage de ceux rejetant les fausses idées courantes et pourcentage de ceux ayant une connaissance approfondie de la transmission du SIDA	p.137
Tableau 5.11 : Pourcentage des adultes de 15 ans et plus qui identifient correctement les moyens de transmission du VIH de la mère à l'enfant	p.144
Tableau 5.12 : Attitudes des adultes vis-à-vis des personnes vivant avec le VIH/SIDA par Province	p.147
Tableau 5.13 : Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui connaissent leur statut sérologique selon le sexe et le milieu de résidence	p.149
Tableau 5.14 : Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui ont été testés au VIH et qui ont reçu les résultats du test	p.150
Tableau 5.15a : Age moyen à la maternité, ISF et Parité moyenne	p.152
Tableau 5.15b : Age moyen à la maternité, ISF et Parité moyenne	p.153
Tableau 5.16a : Fécondité précoce et fécondité tardive	p.155
Tableau 5.16b : Fécondité précoce et fécondité tardive	p.156
Tableau 5.17a : Accès aux soins de santé de la reproduction selon les caractéristiques sociodémographiques des femmes ayant eu une naissance vivante au cours des 24 derniers mois ayant précédé l'enquête	p.159
Tableau 5.17b: Accès aux soins de santé de la reproduction selon les Provinces, des femmes ayant eu une naissance vivante au cours des 24 derniers mois ayant précédé l'enquête	p.160
Tableau 5.18a : Soins Post-natals, femmes actuellement enceintes et utilisation de la	p.163
Tableau 5.18b : Soins Post-natals, femmes actuellement enceintes et utilisation de la Contraception	p.164
Tableau 5.19a: Prévalence contraceptive par milieu de résidence, niveau d'instruction et Age	p.165
Tableau 5.19b. : Prévalence contraceptive par province	p.169
Tableau 6.2. : Structure de la Population active par Province selon le milieu de résidence et le sexe	p. 173
Tableau 6.3. : Taux d'activité par Province selon le milieu de résidence	p.175
Tableau 6.4. : Taux d'activité par grand groupe d'âges et par Province	p.178
Tableau 6.5. : Taux d'activité par Province selon le niveau d'instruction et le sexe	p.180
Tableau 6.6. : Répartition de la population inactive par Province et par sexe	p.182
Tableau 6.7. : Raison d'inactivité de la population selon le milieu de résidence et le sexe	p.183
Tableau 6.8. : Répartition des emplois selon le secteur institutionnel par Province	p.186
Tableau 6.9. : Répartition de l'emploi principal par secteur institutionnel	

selon les groupes d'âges	p.188
Tableau 6.10. : Pourcentage des Emploi principal par secteur institutionnel selon le niveau d'instruction	p.189
Tableau 6.11 : Structure par CSP des personnes exerçant un emploi	p.189
Tableau 6.12 : Taux de chômage au sens du BIT par province selon le milieu	p.195
Tableau 6.13 : Taux de chômage au sens du BIT par province selon le sexe	p.196
Tableau 6.14 : Répartition des chômeurs par province selon le sexe	p.199
Tableau 6.15 : Sous-emploi visible principal par province et par sexe	p.203
Tableau 6.16 : Sous-emploi invisible sur l'emploi principal par province et par sexe	p.204
Tableau 6.17 : Sous-emploi visible global sur l'emploi principal par province et par sexe	p.205
Tableau 6.18 : Pourcentage des jeunes de 15-24 ans qui sont ni dans le système éducatif ni dans l'emploi par sexe	p.207
Tableau 6.19 : Pourcentage des jeunes de 15-24 ans qui sont ni dans le système éducatif ni dans l'emploi par milieu	p.210
Tableau 6.20 : Pourcentage des jeunes de 15-24 ans qui sont ni dans le système éducatif ni dans l'emploi selon le milieu par sexe	p.211
Tableau 6.21 : Répartition des chômeurs par tranche d'âge et par province	p.213
Tableau 6.22 : Taux de salarisation des actifs occupés selon le milieu de résidence	p.214
Tableau 6.23 : Taux de salarisation des actifs occupés par Province	p.216
Tableau 6.24 : Taux de salarisation des actifs occupés selon le groupe d'âges	p.218
Tableau 6.25 : Taux de pluriactivité par milieu de résidence et par Province	p.220
Tableau 6.26 : Taux de pluriactivité par sexe et par Province	p.221
Tableau 6.27 : Taux de pluriactivité par niveau d'instructions et par Province	p.222
Tableau 7.1 : Répartition (en %) de ménages pratiquant l'agriculture par Province	p.229
Tableau 7.2.a : Répartition (en %) de ménages selon le mode d'utilisation de terres	p.231
Tableau 7.2.b : Proportion des ménages ayant un titre de propriété des terres par Province	p.233
Tableau 7.3 : Répartition (en %) de ménages ayant sollicité un crédit, par Province	p.236
Tableau 7.4 : Répartition (en %) de ménages ayant obtenu le crédit sollicité par Province	p.237
Tableau 7.5 : Répartition (en %) de ménages utilisant les techniques agricoles modernes, par Province	p.239
Tableau 7.6 : Répartition (en %) de ménages ayant accès aux machines agricoles par province	p.241
Tableau 7.7 : Description de la classification générale de la sécurité alimentaire	p.243
Tableau 7.8 : Tableau de compte rendu CARI	p.243

Tableau 7.8.1 : Nombre de repas par le ménage par Province	p.244
Tableau 7.9 : Répartition (en %) de ménages consommant deux repas par jour par Province	p.245
Tableau 7.10 : Proportion (en %) de ménages disposant d'un stock de vivres, d'un champ de produits vivriers ou de l'argent disponibles pour se nourrir par Province	p.247
Tableau 7.11 : Proportion (en %) de ménages disposant d'un stock de vivres, d'un champ de produits agricoles ou de l'argent disponible pour se nourrir jusqu'au prochain mois par Province	p.248
Tableau 7.12 : Tableau des groupes alimentaires	p.251
Tableau 8.1 : Profil sociodémographique et économique de la population de 15 ans et plus (en %)	p.261
Tableau 8.2 : Satisfaction de la population par rapport à la qualité des prestations des principaux services d'intérêt public	p.263
Tableau 8.3 : Détention d'une pièce d'identité par les Congolais	p.267
Tableau 8.4 : Population enrôlée de 2011 par province et milieu de résidence	p.269
Tableau 8.5 : Paiement des redevances dues à l'Etat par province et par sexe	p.271
Tableau 8.6 : Situation de la corruption par sexe et province	p.278

LISTE DES FIGURES

Figure 1.1. : Carte administrative de la RDC avec ses 26 provinces actuelles p.3

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 2.1. : Pyramide des âges de la population	p.24
Graphique 3.2. : Tendence de la proportion de la population utilisant des sources d'eau de boisson améliorées	p.51
Graphique 3.1. : Proportion de la population selon la source d'eau de boisson	p.55
Graphique 3.3. : Evolution de la proportion de la population utilisant des toilettes hygiéniques non partagées	p.57
Graphique 3.5. : Répartition en (%) des ménages selon le moyen d'évacuation des ordures ménagères utilisé	p.60
Graphique 3.6. : Détermination du seuil de la qualité des logements	p.62
Graphique 3.6.b : Proportion des ménages selon le statut d'occupation du logement, par milieu de résidence	p.66
Graphique 3.7. : Proportion en (%) des ménages selon le nombre de personnes par pièce utilisée pour dormir (ensemble du pays)	p.72
Graphique 3.8. : Répartition en (%) de la population selon la source d'énergie utilisée pour l'éclairage	p.75
Graphique 3.9. : Répartition en (%) de la population selon la source d'énergie utilisée pour la cuisson des aliments	p.77
Graphique 3.10.: Evolution de la proportion de la population utilisant des combustibles solides pour la cuisine	p.78
Graphique 3.12. : Détermination du seuil de la qualité du cadre de vie	p.79
Graphique 4.1. : Proportion de la population qui possède et utilise le téléphone portable selon le niveau d'instruction en RDC	p.90
Graphique 4.2. : Tendence de l'utilisation de NTIC en RDC de 2012 à 2016	p.94
Graphique 4.3. : Proportion de la population qui a accès aux institutions financières organisées	p.106
Graphique 4.4. : Accessibilité à moins d'1Km aux principaux services sociaux de base par les ménagères en 2016	p.110
Graphique 5.1 : Pourcentage de la population âgée de 10 ans et plus ayant déclaré avoir été malade/blessée au cours des 4 dernières semaines selon le groupe d'âge	p.120
Graphique 5.2 : Répartition des personnes âgées de 10 ans et plus qui ont déclaré avoir été malades/blessées et qui n'ont pas recouru aux soins selon les raisons de recours et en fonction du niveau d'instruction	p.130
Graphique 5.3 : Proportion de la population de 15 ans et plus qui consomme du tabac et/ou qui consomme de l'alcool selon le sexe	p.135
Graphique 5.4 : Score de connaissance du VIH/SIDA	p.141
Graphique 6.1 : Pourcentage de la population active par sexe et par milieu de résidence	p.171
Graphique 6.2 : Répartition de la population active par Province	p.172
Graphique 6.3 : Répartition de la population active par groupe d'âges	p.174
Graphique 6.4 : Taux d'activité par Province	p.176
Graphique 6.5 : Taux d'activité par grands groupes d'âges	p.177

Graphique 6.6 : Répartition des actifs selon les tranches d'âges	p.181
Graphique 6.7 : Répartition de l'emploi par secteur institutionnel	p.184
Graphique 6.8 : Répartition de l'emploi principal par groupe d'âges	p.187
Graphique 6.9 : Moyenne d'âges des employés par sexe	p.190
Graphique 6.10 : Moyennes d'âges par secteur institutionnel	p.191
Graphique 6.11 : Moyenne d'âges des employés par Province	p.192
Graphique 6.12 : Taux de chômage en milieu urbain par ancienne Province	p.197
Graphique 6.13 : Répartition des chômeurs par Province	p.198
Graphique 6.14 : Répartition des chômeurs par grands groupes d'âges	p.200
Graphique 6.15 : Répartition des chômeurs selon le niveau d'instruction	p.201
Graphique 6.16 : Pourcentage des jeunes de 15 à 24 ans qui ne sont ni dans le secteur ni dans le système éducatif ni dans l'emploi	p.209
Graphique 6.17 : Taux de salarisation des actifs par sexe	p.215
Graphique 6.18 : Taux de salarisation par grands groupes d'âges	p.217
Graphique 6.19 : Revenus moyens en CDF dans l'emploi principal par sexe	p.223
Graphique 6.20 : Revenus moyens en dollars US dans l'emploi principal par sexe et milieu de résidence	p.224
Graphique 6.21 : Revenus moyens en USD dans l'emploi principal par milieu de résidence et par Province	p.225
Graphique 6.22 : Revenus moyens en CDF par secteur institutionnel	p.226
Graphique 6.23 : Revenus moyens en CDF par CSP	p.227
Graphique 7.1 : Proportions des ménages (en %) de la RDC selon le mode d'utilisation des sols	p.232
Graphique 7.2 : Proportions des ménages (en %) jouissant des terres exploitées avec un titre de propriété, par Province	p.233
Graphique 7.3 : Proportions des ménages (en %) du milieu urbain jouissant des terres exploitées avec un titre de propriété par Province	p.234
Graphique 7.4 : Proportions des ménages (en %) du milieu rural jouissant des terres exploitées avec un titre de propriété par Province	p.235
Graphique 7.5 : Proportions des ménages ayant un titre de propriété des terres utilisées dans l'agriculture par Province selon le titre de propriété	p.237
Graphique 7.6 : Proportions des ménages (%) ayant sollicités un crédit par Province selon le milieu de résidence.	p.240
Graphique 7.7. : Proportions (en %) des ménages ayant accès aux machines agricoles par Province selon le milieu de résidence	p.242
Graphique 7.7b : Proportions (en %) des ménages disposant d'un stock de vivres, d'un champ de produits agricoles ou de l'argent disponible pour se nourrir jusqu'au prochain mois par Province selon le milieu de résidence.	p.249
Graphique 7.8. : Répartition (en %) de la part des dépenses alimentaires et non-alimentaires par Province	p.250
Graphique 7.10. : Fréquences de consommation de groupes d'aliments par	

province au cours des 7 jours qui ont précédé l'enquête	p.253
Graphique 7.10b. : Fréquences de consommation de groupes d'aliments par province au cours des 7 jours qui ont précédé l'enquête	p.253
Graphique7.11. : Répartition (en %) des ménages du milieu rural par groupe de consommation alimentaire par Province	p.255
Graphique7. 12. : Répartition (en %) de ménages selon la source principale de provenance du maïs par Province	p.256
Graphique7. 13. : Indice de stratégie de survie (CSI) par Province	p.257
Graphique7. 14 : Proportions des ménages ayant utilisés les stratégies basées sur les moyens de subsistance dans les trente jours qui ont précédé l'enquête	p.258

PREFACE

Depuis 2011, « la Révolution de la Modernité » constitue le concept-clé de toute l'action publique du Gouvernement de la République qui fonde sa démarche politique sur une vision et sur des idées-forces résolument tournés vers des choix portant sur les pensées novatrices, efficaces et audacieuses.

En effet, **dans la perspective d'un Congo émergent à l'horizon 2030, pour un Congo puissance mondiale à l'horizon 2060**, sept engagements sont pris par le Gouvernement de la RDC issu des élections de 2011, consistant à faire du Congo : (i) un pool d'intelligence ; (ii) un vivier de la nouvelle citoyenneté et de la classe moyenne (iii) un grenier agricole (iv) un pool économique et industriel (v) une puissance énergétique et environnementale (vi) une terre de paix et de mieux-être et (vii) une puissance régionale au cœur de l'Afrique. La concrétisation de ces sept engagements se traduit à travers la définition d'objectifs stratégiques ou primordiaux.

Ainsi, pour **l'engagement 1** qui vise à renforcer le capital humain, il convient de noter que sur l'ensemble de la population 62,7% des personnes ont déjà fait des études. Cette proportion a atteint 80,2% chez les 6 ans et plus. Une des conséquences de cette forte proportion de ceux qui sont passés par l'école est un taux d'alphabétisation relativement élevé (73,1%) et un taux brut de scolarisation élevé en primaire (soit environ 97%). Par ailleurs, il sied de noter aussi que la mortalité infantile a enregistré une réduction sensible ces dernières années. Son taux s'est situé à 104‰ en 2013 contre 213‰ en 2001. La proportion d'enfants de 1 an vacciné contre la rougeole a enregistré une amélioration se situant à 72% en 2013 contre 47% en 2001. La consultation prénatale est passée de 68% à 84,4% sur la même période, alors que la proportion d'accouchement assisté par un personnel de santé qualifié a atteint 80,1%. La prévalence du VIH a fortement évolué passant de 4,1 à 1,2% entre 2005 et 2012, alors que la cible en 2015 était fixée à 3,1%.

Pour **l'engagement 2** qui vise le renforcement de la bonne gouvernance politique, administrative et économique, plusieurs progrès ont été accomplis. Sur le plan politique d'abord, les efforts pour instaurer un nouvel ordre politique ont abouti à l'organisation des élections législatives et présidentielles en 2011. Le processus électoral s'est vu renforcé par la promulgation et la mise en place de la loi sur la CENI. Un effort important a été consenti en vue de renforcer les capacités parlementaires. En ce qui concerne la Gouvernance administrative, le processus de restauration de l'administration publique dans sa fonction d'utilité sociale a connu quelques avancées, notamment le rajeunissement de l'administration publique, la mise à la retraite et l'opérationnalisation de la caisse nationale de sécurité sociale de l'administration publique. Le Gouvernement s'est également focalisé sur la réorganisation et la modernisation des services publics de l'Etat. Il y a lieu de noter toutefois que les progrès en faveur de la stabilisation institutionnelle et politique n'ont pas définitivement éloigné les défis qui continuent à se dresser sur la voie de la modernisation du pays. En rapport avec la Gouvernance économique, les progrès réalisés ont porté notamment sur : (i) l'opérationnalisation de cinq piliers du plan stratégique des réformes fiscales, (ii) la consolidation de la croissance autour de 6% et la stabilité macroéconomique avec notamment un taux d'inflation moyen maintenu en dessous de 10% entre 2012 et 2015, (iii) la RDC a été également citée parmi les tops 10 des pays les plus réformateurs dans le Doing Business 2015 et (iv) un flux important des IDE, représentant 62% des besoins du pays, a été enregistré. En dépit de toutes ces avancées,

il est observé que le niveau des performances économiques demeure encore faible par rapport au potentiel du pays.

L'engagement 3 vise le développement du secteur agricole. Pour ce faire, il y a lieu de souligner que le secteur a connu un relèvement de ses activités, attesté par sa contribution de 0,7 % (en 2013) à la croissance économique du Pays contre 0,6 % en 2012. Cette évolution provient essentiellement de la composante « production agricole vivrière » qui a contribué pour 96,3 % dans l'ensemble de la production agricole. Cet accroissement est dû aux efforts consentis par le Gouvernement pour la relance du secteur. **L'engagement 4** qui a pour sous-basement le développement industriel s'est matérialisé à travers la création des ZES, l'élaboration et la mise en œuvre du document des politiques et des stratégies industrielles ainsi que l'appui financier accordé au développement de nouvelles industries par le biais du FPI. Pour **l'engagement 5** relatif au développement durable et énergétique, selon les résultats de l'enquête 1-2-3 de 2012, il a été enregistré une amélioration du taux d'accès à l'électricité d'environ 9 points, de 15% en 2012 contre 6% en 2005 au niveau national. Quant à l'accès à l'eau, la même enquête montre également une amélioration du taux de desserte en eau potable qui se situe à 50,2% au niveau national contre 22% en 2005.

Quant à **l'engagement 6** relatif à la sécurité et la paix, quelques avancées ont été enregistrées pour restaurer l'autorité de l'Etat notamment dans les provinces qui ont continué à subir les assauts des groupes rebelles et celles qui sont victimes d'autres formes de conflits. Concernant la police, les réformes menées ont conduit à l'opérationnalisation du Commissariat Général de la Police à travers trois coordinations à savoir, Police Administrative, Police Judiciaire, Appui et Gestion ainsi que l'élévation de la formation en une direction générale. Enfin pour **l'engagement 7** relatif au renforcement de l'intégration régionale, la RDC a connu une participation active aux accords sous régionaux.

Pour mémoire, dans le souci d'améliorer les conditions de vie des populations congolaises, le Gouvernement a successivement élaboré depuis 2002 trois Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté. Ces documents intitulés respectivement DSRP - Intérimaire, Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de Pauvreté de première génération (2006-2010), le Document de Stratégie de Croissance et Réduction de la Pauvreté de 2^{ème} génération : DSCR 2 (2011-2015) constituent le seul cadre fédérateur de l'ensemble des politiques macroéconomiques et sectorielles du pays. Ces documents, qui sont en fait des cadres programmatiques du pays, ont permis à la RDC d'éviter de naviguer à vue, de relever les principaux défis en matière de lutte contre la pauvreté et de lui faciliter l'accès aux avantages de l'Initiative - PPTE avec comme conséquence l'annulation de plus de 90% du fardeau de la dette extérieure de la RDC évaluée à l'époque à 13 milliards de dollars américains en 2006.

En effet, au cours d'exécution de ces différents programmes découlant de ces stratégies, un nouveau système national de planification et de programmation reposant sur la Gestion axée sur les Résultats de Développement (GRD) a commencé à émerger avec la réforme des Finances Publiques et le développement de nouveaux outils de programmation au niveau national, sectoriel et provincial (Stratégies sectorielles, PAP national et provinciaux, CDMT et CDSMT). Plusieurs progrès ont été accomplis, à l'issue de la mise en œuvre de ces stratégies, notamment avec la consolidation de la croissance et de la stabilité macroéconomique. Il y a lieu de noter toutefois que

les défis restent encore énormes en matière de lutte contre la pauvreté. Dans ce contexte, ces stratégies ont prévu l'élaboration et la mise en œuvre d'une Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) dont l'objet général est la mise en place d'un cadre cohérent à même de mettre régulièrement et durablement à la disposition du développement, des statistiques fiables et pertinentes pour la formulation, le pilotage et le suivi-évaluation des politiques et programmes nationaux et provinciaux de développement. C'est dans ce cadre que plusieurs enquêtes d'envergure nationale ont été menées. Il s'agit principalement des enquêtes MICS (2001 et 2010), 1-2-3 (2005 et 2012) et EDS (2007 et 2013-14). Ces opérations ont aidé la RDC à évaluer les progrès qu'il a réalisés vers l'atteinte des OMD et à baliser les travaux d'élaboration des indicateurs ayant servi de référence à la projection des cibles ODD consignées dans le PNSD.

Le Gouvernement de la République du Congo, à travers le Ministère du Plan, se réjouit de mettre à la disposition des décideurs, des planificateurs, des chercheurs et autres utilisateurs tant du secteur public que privé, ce rapport qui présente les résultats de cette enquête.

Le Gouvernement de la République, qui a initié cette enquête pour répondre à ses besoins en indicateurs de développement, a reçu l'appui de ses Partenaires Techniques et Financiers qui le soutiennent habituellement dans le domaine de la production des statistiques. Le Gouvernement adresse ses remerciements à l'endroit de ceux qui ont répondu favorablement à cet appel en apportant leurs appuis technique, logistique et financier à la réalisation de cette enquête. Il s'agit de la BAD, du PNUD, de l'UNFPA, de la Banque Mondiale, du PAM et d'AFRISTAT.

Que tous ceux qui ont participé à la conception et à la mise en œuvre de cette enquête notamment l'Institut National de la Statistique, le Comité de Pilotage, le Comité Technique Permanent, le personnel de l'enquête, les autorités administratives et coutumières à tous les niveaux, les populations des entités administratives enquêtées, trouvent ici l'expression de la gratitude du Gouvernement de la République Démocratique du Congo à leur égard.

Le Ministre d'Etat, Ministre du Plan


Modeste BAHATI LUKWEBO

AVANT-PROPOS

En vue d'assurer le suivi évaluation des politiques, des stratégies, des programmes et des projets de développement qui contribueront à atteindre les Objectifs de Développement Durable d'ici 2030, le pays doit disposer régulièrement des statistiques pertinentes et fiables. C'est dans ce contexte que l'Institut National de la Statistique vient d'organiser la première enquête QUIBB du pays dans le cadre de la Stratégie de Développement de la Statistique (SNDS 2012 – 2017) dont s'est doté la RDC. Cette enquête, comme les autres opérations de collecte des données d'envergure nationale, organisées par la RDC spécialement les MICS, les EDS et les enquêtes 1-2-3 vise comme objectif général de produire rapidement des indicateurs socio-économiques de base sur les conditions de vie de la population, notamment dans les domaines de l'alphabétisation, de l'éducation, de la santé, de l'emploi, du logement, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, de la gouvernance et de la possession des biens durables.

A cet effet, la première Enquête avec Questionnaire Unifié à Indicateurs Base du Bien-être en RDC dont la collecte des données a eu lieu en 2016 (E-QUIBB/RDC 1 – 2016) est une enquête par sondage, réalisée dans tout le Territoire National auprès de 18 480 ménages ordinaires regroupés en 60 pools de collecte des données. L'échantillon de cette enquête a permis de calculer les indicateurs pour les 26 Provinces actuelles et même pour les 11 anciennes Provinces. Le personnel de terrain comprenait 367 enquêteurs encadrés par 60 superviseurs qui ont sillonné les villages et les quartiers sélectionnés pour collecter les données auprès des ménages et de leurs membres.

Il convient de signaler que cette enquête est la première opération statistique d'envergure nationale en RDC qui utilise les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) avec comme outils notamment les tablettes scientifiques et l'Internet, faisant entrer le pays dans l'ère de la révolution des données, à l'instar des nations développées. Cette enquête a permis à l'INS de renforcer ses capacités techniques et humaines dans la collecte des données avec ces nouveaux outils dont on ne saurait plus se passer désormais, améliorant ainsi la qualité et la quantité des statistiques à produire et en réduisant les délais d'obtention des résultats des opérations statistiques.

Les données recueillies au cours de cette enquête ont engendré ce rapport qui commence par un résumé exécutif et est subdivisé en 8 chapitres : contexte de l'étude et de la présentation de l'enquête (Chapitre I), les caractéristiques sociodémographiques des ménages et de la population (Chapitre II), le Cadre de vie des ménages et biens possédés (Chapitre III), l'accès aux services sociaux de base ainsi que la situation sanitaire (traités aux chapitres IV et V). Viennent ensuite l'Emploi, l'agriculture et la sécurité alimentaire qui sont analysés aux chapitres VI et VII. Enfin, le rapport de cette enquête se clôture avec la Gouvernance qui est analysée au chapitre VIII, suivie d'une conclusion générale qui tire les principaux enseignements et se termine par des recommandations.

Il convient de signaler qu'une première publication contenant les principaux indicateurs calculés à partir des données de cette enquête est disponible et mis en ligne sur le site de l'INS. Le présent rapport analyse tous ces indicateurs de façon spatiale avec une désagrégation au niveau des 26 Provinces actuelles mais aussi au niveau des 11 anciennes Provinces pour des raisons de comparabilité avec les données des enquêtes antérieures.

Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique


Roger SHULUNGU RUNIKA

MOT DES PARTENAIRES AU DEVELOPPEMENT

La République Démocratique du Congo est engagée depuis 2015 dans le processus d'élaboration de son Plan National Stratégique de Développement (PNSD) axé sur les Objectifs de Développement Durable, qui ambitionne de porter le pays au rang des pays à revenu intermédiaire en 2024, émergents en 2030 et développés en 2050. Ce Plan catalyse tous les espoirs et attentes de la population congolaise pour des vrais changements transformationnels du paysage national et des conditions sociales des populations.

De nombreux défis pourraient toutefois contrarier sa bonne mise en œuvre, dont principalement le déficit de financement et la faiblesse du mécanisme de suivi et évaluation, inhérente au manque des données statistiques fiables. La levée de ces deux contraintes va requérir d'une part, que la RDC développe des partenariats diversifiés et renforce ses capacités de mobilisation des ressources internes et, d'autre part qu'elle mette en place un système d'informations statistiques robuste, capable de fournir des données fiables, actualisées, accessibles, régulières et ventilées, pour mesurer les progrès atteints, et éclairer la prise de décision, d'autre part.

Depuis 2005, avec l'appui des partenaires au développement, des programmes et réformes de développement de la statistique ont été engagées, et des enquêtes de grande envergure conduites (MICS, EDS, QUIBB, Enquête1,2,3., etc.) qui, ont permis à la RDC de disposer de quelques données statistiques de qualité, pour la conception, le pilotage et le suivi-évaluation des différents cadres de planification de développement engagés par le Gouvernement. Le pays s'est aussi doté d'une Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) couvrant la période 2013-2017, dont l'objectif central était de rendre les données statistiques plus fiables et plus accessibles, tout en généralisant leur utilisation. Enfin, la production de l'annuaire statistique a été relancée, après près de 20 ans d'interruption, résolvant ainsi la question de la précarité et de l'extrême dispersion des données.

Malgré ces progrès enregistrés, des efforts importants doivent encore être faits. C'est pourquoi, la République Démocratique du Congo est appelée à investir de manière permanente sur le développement de son Système Statistique National, afin d'assurer, au moyen des programmes spécifiques et d'un financement garanti, la production régulière des statistiques nécessaires au suivi de la marche progressive du pays vers son objectif d'émergence à l'horizon 2030. La Stratégie Nationale de Développement de la Statistique de la RDC devrait, dans la même perspective, être reactualisée, financée et mise en route. La production de l'annuaire statistique devra aussi être systématisée et pérennisée ; et le Recensement Général de la Population et l'Habitat (RGPH2), commencée il y a plusieurs années, achevée. L'Etat congolais doit également consolider son système d'état civil en vue de mieux suivre la dynamique démographique.

Cette enquête avec Questionnaire Unifié avec Indicateurs de Base de Bien-être (E-QUIBB) s'inscrit justement dans cette perspective de consolidation des capacités statistiques nationales. Elle fournit plus de 220 indicateurs couvrants divers secteurs, dont l'agriculture et la sécurité alimentaire (36), les conditions de vies des ménages (40), les caractéristiques socio-démographiques de la population (18), l'éducation (28), l'emploi (48), la gouvernance (28), la santé maternelle (10), la santé (14), et le développement humain (1).

Les partenaires au développement se félicitent de la qualité des données fournies dans ce rapport qui vont servir non seulement au suivi du Plan National Stratégique de Développement (PNSD)

une fois finalisé, mais aussi au pilotage et au suivi des politiques sectorielles et macroéconomiques, ainsi que des Plans provinciaux de développement (PDP) en cours d'élaboration. Les partenaires remercient tous les experts, consultants et parties prenantes qui ont pris part à la rédaction de ce rapport.

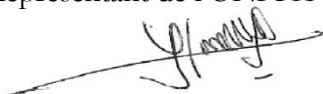
Dominic SAM

Directeur Pays/PNUD



Sennen HOUNTON

Représentant de l'UNFPA



Sylvain MALIKO

Représentant / BAD



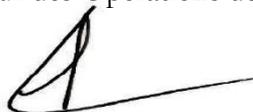
Claude JIBIDAR

Directeur Pays et Représentant du PAM



Jean-Christophe CARRET

Directeur des Opérations de la BM



Intervenants

Bailleurs

1. Gouvernement : 1 024 000 USD
2. BAD : 1 778 000 USD
3. UNFPA : 500 000 USD
4. PNUD : 268 000 USD
5. Banque Mondiale : 100 000 USD
6. PAM : 50 000 USD

Total financé: 3 720 000 USD

7. GAP : 960 000 USD

Total Général : 4 680 000 USD

Initiateurs et concepteurs de l'enquête

1. Alexis LUKAKU Nzinga, Consultant Statisticien Senior
2. Franck NGONGO Onowola, Consultant Statisticien Junior
3. Esnest BAMOU, Economiste Principal du PNUD
4. Jean Paul BOKETSHU, Economiste National du PNUD

Supervision

Superviseur politique : Ministre d'Etat, Ministre du Plan

Modeste BAHATI LUKWEBO

Superviseur Technique : Directeur Général de l'INS

Roger SHULUNGU RUNIKA

Facilitateur : Directeur de Cabinet du Ministre d'Etat, Ministre du Plan

Marcellin Didier MINAKU

Appuis des Partenaires Techniques et Financiers

A. PNUD :

1. Ernest BAMOU, Economiste Pays
2. Jean AMISI Kalongania, Economiste National

B. BAD

1. Jean Marie Vianney DABIRE, Economiste Pays
2. Stanny KOLOKOTA Ngai Moko, Chargé des Projets
3. YASSINE JMAL, Statisticien
4. Amadou Bassirou DIALLO, Economiste

C. UNFPA

Paulin TSHIMANGA

D. PAM

1. Ollo SIB
2. PEMBE Lero

E. Banque Mondiale

Franck ADOHO

Coordination

Coordonnateur Technique :

Alexis LUKAKU Nzinga

Coordonnateur Administratif :

Arsène WAWA Sakrini

Equipe Technique

1. Simon MAKAYA Mboko Mbenza, Expert Démographe senior
2. Simon MATUNDU, Expert Statisticien senior
3. Patrick MALENGA Mayunga, Expert Démographe Junior
4. Henri MAVUNZA Kalumbediko, Expert Statisticien Junior
5. Delphine KABEMBA Mbuyi, Expert Statisticien Junior
6. Vaikhem EPOYO Ntali : Expert Statisticien Junior
7. Jackie KABWE Kabeya, Secrétaire Technique
8. Elias SALEH Mukongo, Responsable de l'équipe Informatique
9. Marc MAYENGELE Mbulu, Informaticien
10. Freddy OMBA Omombo, Informaticien
11. BOSENGE Bakope, Informaticien
12. Raoul KUBINDIKILA, Informaticien
13. Guelord ILUNGA, Informaticien
14. Raymond MWINDA Mupwedi, Expert en gestion financière
15. Benjamin KAKANDA Selemani, Expert en gestion financière
16. Freddy KAU Lutumba, Assistant Administratif et Financier
17. Denis AWHE Akazaon , Comptable
18. SHABANI Dada, Chargé de Communication
19. Aimé KABEYA Mbuyi, Assistant logisticien
20. Aldo SADIBOKO Kuwenzi, Assistant logisticien
21. Norbert NGONGO Kabwiku, Chauffeur
22. Samuel NGOMA Kitetele, Chauffeur
23. Valentin TSHIMANGA Ndibaya, Chauffeur
24. André KINAVUIDI Kikanda, Huissier
25. Mamie KINIONGO Ngalamulume, receptionniste
26. Florentine MAKOLO Fayulu, receptionniste

Analystes

1. Marcel KANDA Mukanya
2. Francis LOKA Kongo
3. José MANGALU
4. Joël MUNKENI
5. Gomez NTOYA

6. Robert NGONDE Nsakala
7. Fidel BIKANGI
8. Faustin FWASA Tombisa

Lecteurs

1. Bernard LUTUTALA Mumpasi, Démographe
2. Justin KAKWENDA Mbaya, Economiste
3. Vincent NGONGA Nzinga, Economiste

Autres Experts Nationaux

1. Jean Paul BOKETSHU, Economiste
2. Jean Baptiste NTAGOMA, Economiste

Consultants internationaux

1. Steve MBOKO IBARA
2. Armand Dieudonné NDEKET'

Contrôle de qualité par AFRISTAT

1. Coulibaly SIRIKI
2. Freeman AMEGASHI

Résumé exécutif

a) Caractéristiques sociodémographiques des ménages et de la population

La population congolaise est inégalement répartie à travers le territoire national. La ville de Kinshasa concentre à elle seule près de 12 % de la population de l'ensemble du pays. Elle est suivie de loin par le Sud-Kivu (8,7 %) et le Nord-Kivu (7,6 %). A l'inverse, le Mai-Ndombe (1,8%), le Tanganyika (1,7%), la Mongala (1,4%), la Tshuapa (1,3 %) et le Bas-Uélé (0,9 %) présentent de très faibles proportions de la population.

La taille moyenne des ménages est de 5,2 personnes pour l'ensemble du pays. Elle n'a pratiquement pas changé depuis 2013 (5,1 personnes). Celle des ménages dirigés par des hommes est supérieure à celle des ménages dirigés par des femmes (5,4 contre 4,3). En RDC, on compte 42,1 % de ménages nucléaires avec enfants, 26,5% des ménages monoparentaux étendus; 11,6 % de ménages monoparentaux nucléaires, 7,8 % de ménages unipersonnels et de ménages monoparentaux élargis ex aequo et 4,2 % de ménages nucléaires sans enfants.

La population féminine est légèrement plus élevée que la population masculine (51 % contre 49 %) avec un rapport de masculinité de 97 hommes pour 100 femmes. La structure par âge de la population indique que la population de la RDC est jeune (48,6 % ont moins de 15 ans, 60 % ont moins de 18 ans et les personnes de 65 ans et plus ne représentent que 2,7 %). Dans l'ensemble du pays, près de 15% de la population âgée de 10 ans et plus n'a jamais été à l'école. Cette proportion est de 21 % chez les femmes et 8 % chez les hommes (8 %). Elle est de 8 % en milieu urbain et de 19,4 % en milieu rural.

Le Taux Net de Scolarisation au primaire pour l'ensemble du pays est estimé à 78,1% contre 68,6% en 2012. Les disparités entre les deux sexes sont plus frappantes, l'indice de parité en matière d'éducation étant de 1,005 et 0,862 respectivement au niveau primaire et au niveau secondaire. Au niveau national, le taux d'alphabétisation des adultes est de 64,7 %. Les femmes sont proportionnellement moins nombreuses à être alphabétisées (53,2 %) que les hommes (77,3%). Ceci correspond à un indice de parité des sexes F/H de 0,69. La population vivant en milieu urbain est de loin plus alphabétisée que celle vivant en milieu rural (84,9 % contre 49,8%).

b) Cadre de vie des ménages

Un peu plus de la moitié de la population (54 %) boit une eau provenant des sources améliorées (robinet, borne-fontaine, puits à pompe ou forage, puits protégé, source améliorée ou eau en bouteille). Cette population est près de trois fois plus nombreuse en milieu urbain qu'en milieu rural (90 % contre 31 %) et le recours aux sources améliorées d'eau de boisson n'a pas beaucoup évolué dans le temps (46,5 % en 2010, 50,4 % en 2013 et 53,8 % en 2016). Une personne sur trois en RDC (35 %) utilise des toilettes hygiéniques, mais seulement 17 % ne les partagent pas avec d'autres ménages. L'utilisation des toilettes hygiéniques non partagées a tendance à baisser dans le temps (20,5 % en 2013 contre 17,0 % en 2016) ;

Un peu plus de deux ménages sur dix (23 %) occupent des logements de bonne qualité, tandis qu'un peu plus de trois ménages sur cinq (65 %) vit dans des taudis ; ils représentent 22 % en milieu

urbain contre 90 % en milieu rural. Sept ménages sur dix (69,9 %) sont propriétaires de leur logement (quelle qu'en soit la qualité). Ils sont plus nombreux en milieu rural (85 %) qu'en milieu urbain (44 %). Un ménage sur dix (10,8 %) vit dans la grande promiscuité avec quatre personnes ou plus qui passent la nuit dans une pièce utilisée pour dormir ;

Deux ménages sur dix (19,4 %) recourent à une source d'énergie conventionnelle (électricité, groupe électrogène) pour leur éclairage ; tandis que la quasi-totalité de la population (97,5 %) recourt aux combustibles solides (essentiellement charbon de bois et bois de chauffe) pour la cuisine. L'utilisation des combustibles solides tend à augmenter en milieu urbain (90,9 en 2010, 92,1 en 2013 et 93,9 en 2016) et à stagner à des niveaux élevés en milieu rural (99,8 en 2010, 99,4 en 2013 et 99,8 en 2016). Seulement 10 % de ménages vivent dans un bon cadre de vie contre 26 % dans un très mauvais cadre de vie, privés de confort.

c) Accessibilité aux services sociaux de base

Moins de 4 personnes sur dix possèdent ou utilisent un téléphone portable mais seuls 9,2 %, 10,1 % et 8,4 % de la population utilisent respectivement l'ordinateur, l'internet et possèdent une adresse e-mail. Le taux de bancarisation de la RDC demeure très faible : seulement 4 % de la population adulte ont accès aux institutions financières formelles (banques) et 2,2 % de la population adulte possèdent un compte dans une institution de micro finance. De même, le recours au crédit auprès des institutions financières ne concerne que 21,9% des personnes de 18 ans ou plus.

Seuls 20,6 % des ménages sont connectés à un réseau public de distribution de courant électrique. Dans l'ensemble, 78,8 % des ménages ont accès à une source de boisson à moins d'un kilomètre, 42,6 % des ménages s'approvisionnent en produits alimentaires à moins d'1 km. Trois ménages sur quatre (74,6%) sont situés à moins d'1km d'une école primaire et trois ménages sur cinq (62,2 %) sont situés à moins d'1 km d'une école secondaire. Trois ménages sur dix (31,8 %) habitent à moins d'1 km d'une clinique ou d'un hôpital public. Un peu plus d'un ménage sur deux (55,9 %) habite à moins d'1 km d'une voie d'accès (route carrossable, voie navigable,...).

d) Situation sanitaire

Près d'un tiers de la population de 10 ans et plus (29,5 %) a été malade au cours des quatre semaines ayant précédé l'enquête, le milieu rural étant plus affecté que le milieu urbain (34 % contre 23 %) et les femmes plus que les hommes (33 % contre 26 %). Le paludisme demeure l'endémie majeure et la première cause de morbidité de la population congolaise (14 %). Seul un malade sur deux (49 %) recourt à un prestataire de soins. Les malades du milieu rural fréquentent plus les structures sanitaires publiques, tandis que ceux du milieu urbain utilisent plus les établissements sanitaires privés. Près de deux malades sur trois (56 %) ne recourent pas à un prestataire de soins par manque d'argent comme raison majeure. La couverture en assurance médicale est quasi-inexistante en RDC (3%).

Un individu de 15 ans et plus sur dix consomme le tabac et une personne sur cinq consomme l'alcool, les femmes moins que les hommes.

Un peu plus d'une personne sur dix (12 %) ignore encore l'existence de la maladie du VIH/SIDA, les populations rurales plus que les populations urbaines. Près de trois personnes sur cinq (58 %) connaissent les deux modes de prévention du VIH/SIDA, mais, seulement un peu plus d'une

personne de 15 ans et plus sur cinq (23 %) a une connaissance considérée comme « approfondie » du VIH/SIDA ; un peu plus de sept personnes de 15 ans et plus sur dix (73 %) savent que le VIH/sida peut se transmettre de la mère à son enfant. La population est encore peu tolérante envers les personnes vivant avec le VIH/sida (7 %) et dans l'ensemble, 22% de la population de 15 ans et plus ont effectué un test du VIH dans les 12 mois ayant précédé l'interview et parmi eux, seuls 21% ont reçu leur résultat et donc connaissent leur statut sérologique récent.

e) Fécondité et santé de la reproduction

Le niveau de fécondité est encore élevé en RDC puisqu'une femme a en moyenne, 6,7 enfants. La parité moyenne des femmes de 40-49 ans correspond à la valeur de l'ISF, ce qui traduit une constance de la fécondité au cours de ces dernières années. Les fécondités précoce et tardive demeurent relativement élevées : la proportion de naissances qui reviennent aux adolescentes représente 9% du total des naissances, alors que celle des naissances tardives c'est-à-dire celles issues des femmes de 40 ans et plus représente près de 8%. Par ailleurs, l'étude a révélé que 23% des adolescentes avaient déjà débuté leur vie féconde.

L'accès aux soins prénatals est relativement élevé en RDC : près de 87% de femmes ont reçu des soins prénatals au moins une fois par un personnel qualifié pendant leur dernière grossesse. Par ailleurs, 58,1% des femmes interrogées ont effectué au moins les quatre visites recommandées.

Les femmes âgées de 15 à 49 ans qui ont eu une naissance au cours de deux années précédant l'enquête et qui ont été prises en charge par un personnel de santé qualifié pendant l'accouchement représentent 83%. La prise en charge après accouchement est faible car, dans l'ensemble, seulement un peu plus du tiers des femmes et des enfants (36,4%) ont reçu des soins post-natals. Dans l'ensemble, seulement deux femmes sur dix recourent à une méthode quelconque de contraception. Cette proportion est de 10 % pour la contraception moderne et de 14 % pour la contraception traditionnelle.

f) Emploi

De manière globale, les indicateurs calculés ne s'écartent pas de ceux des précédentes enquêtes, notamment les enquêtes 1-2-3 de 2005 et 2012. La proportion de la population active de la RDC est estimée à 65% de l'ensemble de la population dont 52,3% des hommes contre 47,7% des femmes. La Province de Kinshasa a une population active de l'ordre de 14,21%. L'analyse par âge montre que c'est la tranche des 15 et 24 ans qui représentent la proportion la plus élevée des actifs, soit 32,6% du total.

S'agissant du taux d'activité, il se situe à 67% pour l'ensemble de la population active. Il est plus élevé chez les hommes (73,8%) que chez les femmes (60,9%). On note également qu'il y a une précocité de l'emploi en RDC, les jeunes rentrent très tôt en activité. Ce taux représente 39,5% chez les personnes âgées de 15 à 24 ans.

La structure de la population démontre que les inactifs sont plus nombreux que les actifs, soit 45,7%, encore plus chez les femmes (56,9%) que chez les hommes (43,1 %). La proportion d'inactifs diminue sensiblement avec l'âge. La Province de Kinshasa absorbe les plus d'actifs avec 15,7%. On note aussi que 65% de cette catégorie de la population ne travaille pas pour des raisons d'étude.

La répartition des emplois par secteur institutionnel a démontré que les entreprises privées occupent 64% de l'ensemble des emplois. Sur l'ensemble des emplois disponibles, 28,6% sont occupés par la population dont l'âge varie entre 25 et 34 ans. La population de 65 ans et plus n'occupe que 4%. Les tranches d'âge de la population active de 35 à 44 ans sont plus employées dans les entreprises associatives où ils occupent 30% des emplois disponibles. La tranche d'âge de 25 à 34 ans est la plus employée dans les organismes internationaux (34,2%).

Selon les catégories socio spécifiques, la plus grande proportion des cadres de direction (60,8%) se retrouvent dans l'Administration publique. Les emplois disponibles dans les entreprises privées sont plus occupés par les employés et ouvriers non qualifiés (48,3%). On note que sept actifs sur dix sont à la tête de leur propre unité de production (77,9%). Cet indicateur a évolué entre 2012 et 2016 car il était estimé à 62,7% à l'époque avec l'enquête 1-2-3. La structure d'âge moyen dans l'emploi montre que la moyenne d'âge des employés en RDC est de 37,6 ans.

Pour ce qui concerne le chômage au sens du BIT, son taux est estimé à 0,9% en milieu rural et à 8% en milieu urbain. Le chômage est plus prononcé dans la Province du Nord Kivu où il est estimé à 14,1%. Les femmes sont plus touchées par le chômage que les hommes avec 3,6% contre 3,8%. Cette situation est valable pour la quasi-totalité des provinces.

Au sens large, le taux de chômage se situe à 11,38% pour l'ensemble du milieu urbain. Le taux de chômage est plus élevé dans les Province de Kinshasa (15,91%). Dans l'ensemble du pays, 52% des chômeurs sont des hommes et 48% des femmes. La tranche d'âges de 25 à 34 ans est celle qui comporte le plus des chômeurs avec 41,7% de l'ensemble des chômeurs que regorge la RDC.

S'agissant de la mesure du sous-emploi le taux de sous-emploi visible lié à la durée de travail se situe à 76% dans l'ensemble de la population active occupée, avec 80,2% pour les femmes et 72,2% pour les hommes. Le taux de sous-emploi invisible est estimé ainsi à 53,3% de la main-d'œuvre pour l'ensemble de la RDC. En RDC le taux de sous-emploi global est de 85,7% avec 82% pour les hommes et 89,7% pour les femmes.

Pour ce qui concerne l'insertion des jeunes dans le marché du travail, la tranche d'âge de 15 à 24 ans qui ne sont ni dans le système éducatif et dans l'emploi est estimé à 2,5 millions de personnes. Les femmes sont plus représentatives avec 70,7% contre 29,3% pour les hommes.

Pour l'ensemble du pays, on note que 14,5% d'actifs occupés sont salariés. Le taux de salarisation est plus élevé chez les hommes 21,4% que chez les femmes 7,0%. La population active occupée de la tranche d'âge de 35 à 44 ans affiche un taux de salarisation plus élevé avec 17,7%.

Dans l'ensemble de la RDC, seuls 7,4% des actifs occupés ont au moins une ou deux activités en dehors de leurs activités principales. Le taux de pluriactivité est très faible dans la Ville Province de Kinshasa (2,2%). Le taux de pluriactivité est plus élevé chez les hommes 10,8% que chez les femmes 4,2%.

Le revenu moyen pour l'ensemble du pays se situe à 75'193,75 CDF, équivalent à 81 dollars américains². Les hommes gagnent plus que les femmes et se situent au dessus de la moyenne nationale, soit 95'610,22 CDF contre 49'567,44 CDF. Les employés des organismes

² Un Dollars équivaut à 930 francs congolais (2016)

internationaux ont un niveau de revenu deux fois supérieur à la moyenne nationale avec 211'705,51 CDF. Les apprentis (50'545,55 CDF) gagnent en deça de la moyenne nationale.

g) Agriculture et sécurité alimentaire

En République Démocratique du Congo, **l'agriculture** est pratiquée par 64% de ménages qui pour la plupart vivent en milieu rural (87,6%). Avec le temps, l'agriculture urbaine et périurbaine a progressivement pris de l'importance et la proportion de ménages pratiquant ce type d'agriculture est relativement importante (23,2%). Selon les villes, cette agriculture concerne l'horticulture et les cultures vivrières. Dans la jouissance des terres exploitées, la majorité de ménages pratiquant l'agriculture sont propriétaires (55,0%) ou usufruitiers (26,3%). Les ménages qui sont propriétaires sont supposés posséder de façon légale et officielle les terres qu'ils exploitent. Ceux qui sont usufruitiers sont titulaires d'un droit leur donnant la capacité de se servir et de tirer profit de la terre qui n'est pas leur propriété. La plupart de ménages propriétaires (94,6%) jouissent des terres exploitées sans aucun titre de propriété. Ceux disposant d'un certificat d'enregistrement sont marginaux (3,8%) et ceux disposant d'un contrat de location représentent 1,6%. L'accès au crédit par les ménages pratiquant l'agriculture est insignifiante. Au moment de l'enquête, très peu de ces ménages (1,6%) ont déclaré avoir sollicité le bénéfice d'un crédit. Plus de la moitié (55,0%) de ces derniers ont obtenu le crédit sollicité. Il est de notoriété que l'agriculture congolaise est essentiellement dominée par des exploitations de type familial et de petite taille produisant avec des techniques rudimentaires. Elles n'ont généralement pas accès à la technologie.

Des informations actualisées sur **la sécurité alimentaire** des ménages, il faut noter que près de la moitié (49,5%) de ménages est affectée par l'insécurité alimentaire dont 16,4% le sont de façon sévère. Il s'observe que près de 80% de ménages consomment deux repas par jour (67,3%) et trois repas et plus par jour (12,3%) et quatre ménages sur dix ont à leur disposition soit un stock de vivres, soit d'un champ de produits agricoles ou soit de l'argent disponible pour se nourrir. De ces ménages, 77,4% disposent par devers eux d'un stock de vivres, d'un champ de produits agricoles ou de l'argent pour se nourrir jusqu'au prochain mois (48,6%) et jusqu'à la semaine prochaine (28,8%). Ceci corrobore le fait que plus de la moitié de ménages (51,9%) est économiquement vulnérable. Ces ménages affectent plus de 65% de leurs dépenses mensuelles à l'achat de la nourriture. Concernant la consommation alimentaire des ménages, il y a lieu de noter qu'une frange importante de ménages (42,3%) a une consommation alimentaire pauvre (15,6%) et limite (26,7%). Plus de la moitié (57,7%) de ménages appartiennent au groupe de consommation alimentaire acceptable. L'accès et la diversité alimentaire sont inégalement distribués dans le pays. Néanmoins, la première source des aliments consommés par les ménages est le marché. La plupart (86,1%) de ménages achètent la nourriture sur les marchés du quartier et seulement 2% sont achetés dans les magasins. Seuls 1,7% de ménages déclarent consommer des aliments de leurs propres productions. Lorsqu'un ménage n'a pas assez de nourriture ou d'argent pour l'acheter, souvent consécutivement à un choc, il recourt à des mécanismes de survie afin de faire face, ne fut-ce qu'à court terme, à cette difficulté d'accès à la nourriture. Ces mécanismes de survie sont basés soit (1°) sur *les moyens de subsistance* (vente des biens accumulés, dépenser ses épargnes, s'adonner à des activités inhabituelles comme la mendicité, le vol, la prostitution, travail contre nourriture ou argent) ou soit (2°) sur *la consommation alimentaire* (réduire le nombre de repas ou la quantité de nourriture, s'appuyer

sur la nourriture moins chère même si elle est moins préférée, diminuer la consommation des adultes au profit des enfants, acheter la nourriture à crédit ou dépendre de l'aide des membres de famille et des amis).

h) Gouvernance

La population de 15 ans et +, résident en RDC est composée, dans sa majorité, de Congolais : soit 97% pour l'ensemble du pays dont 96,9 en milieu urbain et 97,1 en milieu rural. Plus de 75% des congolais de 15 ans et +, détiennent une pièce d'identité dont à peine 0,5% le passeport et 74,2% la carte d'électeur.

Seulement 61% des congolais ont pris part aux opérations d'enrôlement de 2011 dont 32% résident en milieu rural et 29% en milieu urbain. Les taux de participation les plus élevés étaient observés dans Kwilu (70%), dans la Mongala (70%), au Haut Uélé (71%), au Nord Kivu (74%), au Sud Kivu (74%)

Pour l'ensemble du pays, moins de 50% des habitants sont satisfaits des prestations des services de soins de santé, de la scolarisation des enfants en matière de transport, de routes, de salubrité publique, de l'administration publique, de la police de l'armée de la justice, d'eau et de l'électricité.

A part le cas des taxes douanières et associées pour lesquelles on enregistre des taux de paiement de plus de 60% pour l'ensemble du pays, le paiement des impôts et amendes spécialisées connaît des taux de recouvrement très faibles oscillant entre 17% et 40%.

Pour l'ensemble du pays, les personnes tombant sous le coup de la corruption représentent 38,3% de la population exposée à ce fléau. Ce score national est inférieur à celui élevé, observé dans certaines Provinces telles que le Kasai Oriental (76,3%) et le Maniema (60%). Le fléau sévit plus chez les hommes que chez les femmes.

CHAPITRE I : CONTEXTE ET PRESENTATION DE L'ENQUETE

1.1 Contexte

Cette section présente la situation géographique, l'organisation administrative, le contexte politique, le contexte sociodémographique et culturel, le contexte économique et contexte statistique du pays.

1.1.1 Situation géographique

Déployée sur une étendue de 2.345.409 km², la République Démocratique du Congo est classé parmi les plus vastes pays du monde. Sa taille presque continentale en fait le troisième pays le plus vaste d'Afrique. Neuf pays l'entourent : à l'Ouest, l'Enclave de Cabinda, province Angolaise et la République du Congo ; à l'Est, l'Ouganda, le Burundi, le Rwanda et la Tanzanie ; au Nord, la République Centrafricaine et le Sud Soudan et enfin au Sud, la Zambie et l'Angola.

Le relief de ce pays d'Afrique Centrale reste dominé par une plaine côtière à l'Ouest, et par des plateaux au Nord, au Nord-est et au Sud. Ces trois dernières régions jouissent d'une végétation constituée de savanes arborées et entrecoupées de galeries forestières. Le centre héberge une cuvette avec des plaines et plateaux étagés. Cette immense partie est couverte par la forêt équatoriale africaine, considérée comme l'un des poumons de l'humanité après l'Amazonie en Amérique Latine. Elle contient le bassin du fleuve éponyme Congo.

Cette riche végétation ne dissimule pas les massifs montagneux à l'Est où s'érige l'un des points culminants, le Ruwenzori, autrement appelé « les montagnes de la Lune ». Des monts de grande taille se dressent aussi au Sud-est et à l'Ouest. Le Mont Mayombe demeure le plus important d'entre eux. En effet, il surplombe les environs jusque vers l'océan Atlantique où le pays possède une étroite façade maritime de 40 kms.

Les atouts hydrographiques de la RDC influencent aussi la variété climatique du pays. En effet, outre le fleuve qui donne son nom au pays qu'il parcourt et draine presque en entier tout le territoire, du Sud-est au Nord, du centre à l'Ouest jusqu'au Sud-ouest. Il existe également une multitude des lacs et rivières favorisant la fertilité des sols et par le fait même, les cultures vivrières.

1.1.2 Organisation administrative.

Les besoins réels de développement et le souci d'une administration de proximité ont motivé les constituants en 2006 à opter pour un Etat unitaire fortement décentralisé et subdivisé en 26 Provinces. L'année 2016 a consacré ce découpage territorial. La ville de Kinshasa, capitale du pays, érigée en Province depuis quelques années, cohabite avec 25 autres Provinces dont certaines ont été démembrées. Il s'agit du Katanga, du Bandundu, de la Province Orientale, de l'Équateur et des deux Kasai éclatées respectivement en quatre, trois, quatre, cinq et cinq Provinces. Seules les Provinces du Maniema, du Sud et Nord Kivu issues de l'ancien Kivu, Kinshasa ainsi que le Kongo Central, anciennement Bas Congo, ont gardé leur ancienne configuration.

Le Tableau 1.1 ci-dessous donne la configuration des 26 Provinces actuelles du pays avec leurs chefs-lieux et leurs limites

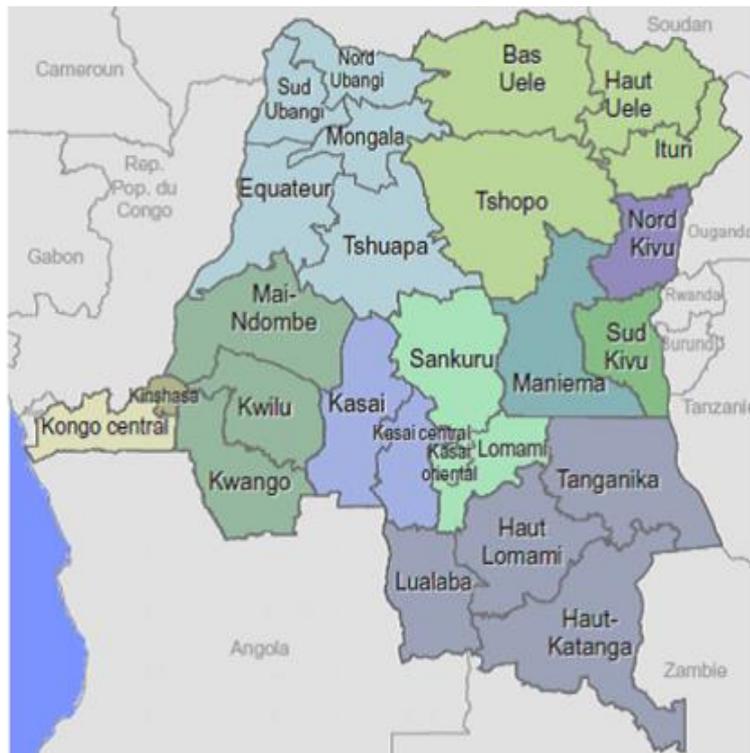
Tableau 1.1 : Provinces de la RDC avec leurs chefs-lieux et limites

Province	Chef-lieu	Ancienne Province
Bas-Uélé	Buta	Province Orientale
Equateur	Mbandaka	Equateur
Haut-Katanga	Lubumbashi	Katanga
Haut-Lomami	Kamina	Katanga
Haut-Uélé	Isiro	Province Orientale
Ituri	Bunia	Province Orientale
Kasaï	Luebo	Kasaï Occidental
Kasaï Central	Kananga	Kasaï Occidental
Kasaï Oriental	Mbuji-Mayi	Kasaï Oriental
Kongo Central	Matadi	Bas Congo
Kwango	Kenge	Sud du Kwilu
Kwilu	Bandundu	Bandundu
Lomami	Kabinda	Kasaï Oriental
Lualaba	Kolwezi	Katanga
Maï -Ndombe	Inongo	Bandundu
Maniema	Kindu	Maniema
Mongala	Lisala	Equateur
Nord-Kivu	Goma	Nord Kivu
Nord-Ubangi	Gbadolite	Equateur
Sankuru	Lusambo	Kasaï Oriental
Sud-Kivu	Bukavu	Sud-Kivu
Sud-Ubangi	Gemena	Equateur
Tanganyika	Kalemie	Katanga
Tshopo	Kisangani	Province Orientale
Tshuapa	Boende	Equateur
Kinshasa	Kinshasa	Kinshasa

Source : Ministère de l'Intérieur

Ces Provinces peuvent être visualisées sur la carte administrative qui suit

Figure 1.1 Carte administrative de la RDC avec ses 26 Provinces actuelles



La loi sur la décentralisation a supprimé les Districts, dont certains ont été convertis en Provinces comme jadis les Districts du Maniema, du Nord Kivu et du Sud Kivu. Ainsi, le pays est subdivisé aujourd'hui en Provinces, villes, Territoires, Secteurs, Chefferies, groupements et villages. Les différentes villes comme la capitale, sont subdivisées en communes urbaines. Les Provinces comptent aussi des communes urbano-rurales, jadis cités. Au total, le pays compte 33 villes, 145 Territoires, 471 secteurs, 264 chefferies et 5 929 groupements et plus de 80 000 villages repartis à travers les 26 Provinces tel que dans le tableau qui suit.

Tableau 1.2 : Nombre d'entités territoriales et administratives par ancienne et nouvelle Province

Ancienne Province	Nouvelle Province	Villes	Communes urbaines	Communes rurales	Territoires	Secteurs	Chefferies	Groupements	Villages
Kinshasa	Kinshasa	1	24					21	
Bas Congo	Kongo Central	2	6	17	10	55	0	376	7 858
	Kwango	1	5	7	5	20	6	242	6 607
	Kwilu	2	7	8	5	49	0	502	6 409
	Mai - Ndombe	1	3	12	8	15	4	54	1 684
Bandundu		4	15	27	18	84	10	798	14 700
	Equateur	1	2	7	7	21	1	131	1 431
	Nord-Ubangi	1	3	4	4	11	0	122	1 214
	Sud-Ubangi	2	6	3	4	17	0	192	1 867
	Mongala	1	2	3	3	13	0	174	1 396
	Tshuapa	1	2	5	6	23	1	182	2 018
Equateur		6	15	22	24	85	2	801	7 926
	Tshopo	1	6	8	7	39	19	269	2 438
	Bas-Uélé	1	4	7	6	7	43	331	1 025
	Haut-Uélé	1	3	7	6	4	41	391	2 329
	Ituri	1	3	6	5	6	40	289	4 226
Province Orientale		4	16	28	24	56	143	1280	10 018
Nord Kivu	Nord-Kivu	3	10	12	6	7	10	95	4 356
Sud Kivu	Sud-Kivu	1	3	7	8	5	18	185	2 818
Maniema	Maniema	1	3	8	7	21	13	319	2 726
	Haut-Katanga	2	11	8	6	13	7	82	1 825
	Lualaba	1	2	7	5	6	19	168	3 326
	Haut-Lomami	1	3	5	5	5	14	141	2 229
	Tanganyika	1	3	5	6	12	17	121	2 192
Katanga		5	19	25	22	36	57	512	9 572
	Lomami	2	7	4	5	16	5	252	2 391
	Sankuru	1	4	5	6	40	2	398	2 982
	Kasaï Oriental	1	5	6	5	16	1	149	1 680
Kasaï Oriental		4	16	15	16	72	8	799	7 053
	Kasaï	1	5	6	5	17	3	385	8 156
	Kasaï Central	1	5	7	5	33	0	358	5 076
Kasaï Occidental		2	10	13	10	50	3	743	13 232
RDC		33	137	174	145	471	264	5929	80 259

Source : Ministère de l'Intérieur

Les élections locales qui sont attendues devront permettre à ces entités administratives décentralisées de se doter des organes délibérants. Il sied de noter que Kinshasa, la Ville capitale, ne possède pas de milieu rural, donc Territoires ni de Secteurs; ces structures ont été balayées par l'urbanisation. On y trouve cependant quelques entités urbano-rurales, subdivisées en groupements et villages dans les périphéries des communes telles que Maluku, Ngaliema, Nsele et Mont Ngafula.

1.1.3 Contexte politique

Dès son accession à l'indépendance le 30 juin 1960, le pays, alors République du Congo, a connu une instabilité politique qui serait due à une préparation insuffisante de la plupart de ses dirigeants et à un environnement international peu favorable. En effet, on a noté une course effrénée pour le pouvoir et un apprentissage laborieux mais insuffisant de la pratique politique et multi partisane par les jeunes dirigeants congolais. La sécession du Katanga dès le lendemain de l'indépendance, et les rébellions persistantes, notamment dans les provinces de l'Est, vont justifier la prise de pouvoir par les militaires sous la férule direction de Joseph Mobutu le 24 novembre 1965. En 1971, celui-ci institua le parti unique, le Mouvement Populaire de la Révolution(MPR). La même année le pays a été débaptisé et est devenu République du Zaïre, en lieu et place de la République Démocratique du Congo consacrée en 1964 par la Constitution de Luluabourg, aujourd'hui Kananga.

Le 17 mai 1997, après ce qui a été considéré comme la guerre de libération, Laurent Désiré KABILA, alors à la tête de l'Alliance de Forces de Libération du Congo AFDL, est porté à la Présidence de la RDC et rétablit la République Démocratique du Congo. Cependant, le régime politique instauré par l'AFDL est vite assimilé à un parti unique. Certains de ses alliés, au sein du nouveau mouvement, appuyés par des États voisins de l'Est vont relancer les hostilités en 1998 à la suite de la décision de faire rentrer les militaires rwandais chez eux au Rwanda. Cette guerre d'agression a mis en mal l'unité du pays qui a éclaté en trois parties dirigées dont l'une était dirigée par le Gouvernement Central et les deux autres par les forces rebelles avec à leurs têtes le MLC, et le RCD. La venue des armées de l'Angola, de la Namibie et du Zimbabwe à la rescousse du régime du Président Laurent Désiré KABILA va conduire à la signature de l'Accord de Lusaka. En janvier 2001, Laurent Désiré KABILA fut assassiné et son fils Joseph KABILA Kabange lui succéda à la tête du pays et organisa à Sun City, en Afrique du Sud, le Dialogue Inter-Congolais qui décidera d'une Transition politique de 4 ans dirigée par les anciens belligérants sous une formule dite de 1+4 (Un Président de la République et 4 Vice-Présidents). Ce Gouvernement de transition organisera le referendum qui aboutira à l'adoption d'une nouvelle constitution et à l'organisation en 2006 des élections législatives, sénatoriales, provinciales et présidentielles avec Joseph KABILA élu comme Président de la République.

Néanmoins, les élections législatives et présidentielles de 2011 n'ont pas permis d'écarter définitivement les velléités des fauteurs des troubles politiques notamment dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu. Une succession des rébellions éclata au pays dont celle dénommée M23 en 2012 mais est défaite en 2013. Pour revenir à une paix plus durable, l'Union Africaine soutiendra la signature d'un Accord Cadre des pays de la Région des Grands Lacs, en invitant par le fait même le Gouvernement Congolais à entamer un dialogue avec les ex insurgés en vue de renforcer la cohésion nationale. Plusieurs concertations nationales vont ensuite être organisées pour baliser le chemin des élections. Plusieurs gouvernements vont être constitués dans lesquels quelques membres de l'opposition vont se retrouver. Ainsi des concertations facilitées par le Togolais Edem Kodjo avec le soutien de l'Union Africaine, ont réuni en octobre 2016 la Majorité Présidentielle acquise au Président Kabila, une partie de la Société Civile et quelques membres de l'opposition signataires tous d'un accord le 18 octobre 2016. Cet accord a confirmé le maintien en place du Président Kabila, arrivé fin mandat constitutionnel et ce, jusqu'à l'organisation des élections projetées en avril 2018 en contrepartie de la nomination d'un Gouvernement

dirigé par un Premier Ministre sortant de l'opposition. La recherche d'un consensus a conduit à l'organisation d'autres concertations par les Evêques Catholiques réunis au sein de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO). Elles ont abouti à la signature le 31 décembre 2016 d'un nouvel accord dit Accord de la Saint-Sylvestre, assorti des modalités de cogestion de la période d'après le 19 décembre 2016, date d'expiration du mandat de l'actuel Président.

1.1.4. Contexte sociodémographique et culturel

Faute d'un recensement scientifique récent de la population car le dernier remonte à 1984, il est hasardeux aujourd'hui de fournir des chiffres précis sur les effectifs de la population de la République Démocratique du Congo et de ses entités administratives et territoriales. Aussi se contente-t-on des estimations basées sur les projections découlant du dernier recensement scientifique de la population en les corrigeant et en faisant des hypothèses tenant compte des chiffres provenant du Ministère de l'Intérieur et de la Commission Electorale Nationale Indépendante.

La population congolaise est estimée en 2016 à plus ou moins 80 millions d'habitants. La densité moyenne est d'environ 36 habitants au kilomètre carré ce qui donne l'impression d'un pays sous peuplé. Les chiffres du recensement de la population de 1984 laissent entrevoir que plus ou moins 70% de la population vivent en milieu rural et essentiellement des activités agricoles tandis qu'environ 30% de ceux-ci vivent en milieu urbain. Les villes connaissent une très forte pression démographique à la suite de l'exode rural entre autres. En effet, la pauvreté grandissante en milieu rural, dépourvu d'infrastructures et des services de base avec des conditions de vie difficile, pousse des millions de ruraux à aller vivre en ville. De plus, l'attrait vers les villes est renforcé par un sentiment général de sécurité que n'offrent toujours pas de nombreuses contrées, notamment le centre Est de l'ex-Katanga, les deux Kivu, l'Ituri et le Bas et Haut Uélé. On y enregistre une activité permanente des milices locales et des incursions des organisations criminelles comme les ADF et la LRA issues des mouvements rebelles Ougandais. S'y ajoutent de temps en temps des violences inter communautaires dues à une gestion conflictuelle des espaces riches en produits vivriers ou encore en ressources halieutiques. Les milices opérant dans les zones aurifères de l'Ituri, par exemple, n'ont pas désarmé. Dans la Province de Tanganyika issu de l'ex Katanga, la coexistence entre pygmées et bantous s'est complexifiée tandis que dans les Kasai, la situation sécuritaire s'est fortement détériorée depuis les accrochages meurtriers entre les forces de l'ordre et les miliciens du chef Kamuena N'sapu tué lors de représailles.

La population congolaise compte un pourcentage très élevé des jeunes. Plus de 60% de la population ont moins de 20 ans et plus de 50% sont âgés de moins de 15 ans. La proportion de la population active économiquement est évaluée à plus ou moins de 37%. Cette forte population donne lieu à des défis : (i) lutter contre le chômage des jeunes principalement en milieux urbains, (ii) assurer l'éducation primaire pour tous, (iii) promouvoir l'égalité des sexes et appuyer l'autonomisation des femmes en les rendant de plus en plus aptes à exercer des mandats publics et éligibles aux crédits bancaires, (iv) améliorer la santé maternelle et de la réduction de la mortalité infantile, (v) combattre le VIH notamment en disponibilisant davantage des préservatifs pour la prévention et les antirétroviraux pour les personnes infectées. Le paludisme qui sévit de manière endémique n'a pas beaucoup reculé malgré la stratégie de distribution gratuite des moustiquaires imprégnées d'insecticides. D'autres maladies récurrentes comme la rage canine, le choléra qui sévissent dans plusieurs zones de santé, continuent de faire des ravages. La résurgence de la fièvre Ebola comme celle de la fièvre jaune réapparue dernièrement en Angola voisin, ont nécessité un déploiement des moyens financiers et des ressources humaines énormes.

S'agissant de l'environnement, la superficie des aires protégées dans plusieurs provinces est estimée à seulement 11% en 2013 ; elle mérite d'être élargie tout en assurant un environnement sain et durable aux populations.

Sur le plan culturel et linguistique, la RDC connaît une variété des cultures et des langues à cause de la dimension même du pays. On y dénombre une quarantaine de groupes ethniques, plus de 400 tribus parlant autant de langues provenant des locuteurs de souches Bantous, Nilotiques, Soudanaises et des peuples dits autochtones, notamment les pygmées. Outre le français retenu comme langue officielle, quatre autres langues ont le statut de langues nationales : le Kikongo parlé dans le Sud-Ouest, le Lingala à Kinshasa, la capitale et au Nord-Ouest, le Tshiluba au centre-Sud et le Swahili dans l'Est. Le Kikongo, le Lingala et le Swahili ont l'avantage d'être parlées par des peuples voisins compris en Angola, en République du Congo, en République Centrafricaine, en Zambie, en Tanzanie, au Rwanda, au Burundi, en Ouganda, au Kenya et au Sud Soudan.

Cette variété des cultures explique la riche gastronomie à cause des ressources tirées des forêts, savanes, plateaux et plaines ainsi que du fleuve Congo, des lacs, des rivières et des étangs domestiques.

1.1.5. Contexte économique

La République Démocratique du Congo, ce géant d'Afrique Centrale, a connu des périodes de prospérité depuis l'époque coloniale avec l'exploitation minière combinée à l'agriculture avec des cultures tournées vers l'exportation, l'a hissée au même rang que beaucoup de pays industrialisés en termes de PIB par tête d'habitant en 1960 lors de son indépendance. Mais après cette date, la non maîtrise du cadre macro-économique, la non diversification des secteurs porteurs de croissance, en dehors de celui des mines pourtant soutenu par des cours encourageants, particulièrement pour le cuivre et le cobalt, l'abandon de l'agriculture, l'obsolescence des infrastructures. Les mesures de Zaïrianisation en 1973, consistant à l'attribution aux nationaux des unités de production appartenant aux étrangers, ont fini par ruiner l'économie congolaise. De longues années d'appui du FMI, de la Banque Mondiale et des bailleurs bilatéraux et multilatéraux n'ont pas permis de redresser durablement la situation. En décembre 2005, la République Démocratique du Congo avait atteint un niveau d'endettement évalué à 13 milliards de dollars américains.

Cette situation a nécessité que le pays s'engage dans le processus de lutte contre la pauvreté, dont le niveau était de 71 % en 2005. Ce processus s'inscrivait dans la logique onusienne d'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Il a nécessité de doter le pays d'un Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté. En même temps, le pays est admis à l'Initiative des Pays Pauvres Très Endettés, dont le point d'achèvement a été finalement atteint avec la réduction de la dette extérieure de 90%. A la suite des efforts consentis, en 2010, le pays renoue avec la croissance annuelle du Produit Intérieur Brut dépassant régulièrement les 6% grâce surtout au relèvement du secteur minier, au dynamisme du secteur des services, des transports et communications, des télécommunications et le regain de vitalité du secteur des Bâtiments et Travaux Publics. Toutefois, le ralentissement de l'économie mondiale, vers l'année 2009, a vite affecté l'économie nationale qui repose essentiellement sur les exportations minières. La décote des prix des matières premières, notamment le cuivre et le cobalt, a nécessité des précautions budgétaires malgré la poursuite des réformes entreprises en vue d'améliorer le climat des affaires, de consolider le cadre macroéconomique, de poursuivre la construction et la modernisation des infrastructures de base, de créer des emplois tout en renforçant le développement institutionnel. Malgré ces hauts et ces bas, la RDC possède d'énormes potentialités à transformer en richesses effectives. Une plus grande mise en service des infrastructures hydroélectriques pour résorber le déficit criant en eau et en énergie électrique, est nécessaire, une meilleure gestion du secteur minier et surtout une diversification économique le sont aussi. Des minerais aussi recherchés que rares tels que le cobalt, le coltan, l'or, le niobium, l'uranium jonchent le sous-sol et attendent une plus grande valorisation. La mise en exploitation des gisements pétroliers et de la réserve du gaz méthane du lac Kivu constitue une bonne opportunité pour le pays. Il convient de signaler aussi les efforts consentis

pour mettre à contribution le secteur agricole qui emploie environ 70% de la population en milieu rural. Dans ce cadre, un programme d'érection des parcs agro-industriels a été lancé, en commençant par celui de Bukanga Lonzo qui occupe près de 80 000 hectares dans la nouvelle Province du Kwango, située à environ 250 km de Kinshasa

1.1.6. Contexte statistique

L'unique Recensement Général de la Population de la RDC a été réalisé en 1984 et le deuxième, en cours de préparation depuis plus de 10 ans. Deux autres recensements sont en préparation pour améliorer la production statistique du pays. Il s'agit des recensements agricoles et des entreprises. Ces trois recensements vont permettre de disposer des informations statistiques fiables, à jour et nécessaires à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de ses nombreux politiques, programmes et projets. Il est important de signaler que ces opérations permettront d'actualiser les bases de sondages des futures enquêtes rendant ainsi leurs résultats plus fiables.

Plusieurs opérations statistiques à couverture nationale ont été menées pour alimenter le Système Statistique Nationale en données. Il s'agit principalement des enquêtes auprès des ménages, réalisées en RDC entre 1995 et 2015, à savoir :

- i. les 3 MICS (1995, 2001 et 2010) ;
- ii. les 2 enquêtes 1-2-3 (2005 et 2012) et
- iii. les 2 EDS (2007 et 2013-14).

Ces enquêtes ont permis à la RDC de disposer des indicateurs comparables pour le suivi évaluation de ses plans, politiques, programmes et projets de développement, notamment les DSCR et les OMD. Ils ont conduit le Gouvernement Congolais, à organiser une première enquête de type Questionnaire Unifié à Indicateurs de Base de Bien-être (QUIBB) dont la collecte des données a eu lieu au premier trimestre 2016.

En vue de pallier à l'absence d'un cadre cohérent et durable de planification des opérations statistiques en RDC, qui a longtemps caractérisé le Système Statistique Congolais et qui ne permettait pas de disposer facilement des statistiques nécessaires au pilotage et au suivi-évaluation des programmes de développement du pays, le pays s'est dotée en 2012 de sa première « Stratégie Nationale de Développement de la Statistique 2013-2017 » (SNDS 2013-2017). L'objectif général de cette SNDS est de contribuer notamment à la mise en place d'un cadre cohérent, programmatique et budgétisé des recensements et des enquêtes statistiques à même de fournir régulièrement et durablement aux acteurs du développement des statistiques fiables et pertinentes pour la formulation, le pilotage et le suivi-évaluation des politiques, programmes et projets nationaux et provinciaux de développement. Cette SNDS va bientôt être actualisée pour tenir compte de nouveaux besoins en statistiques engendrés par notamment par le PNSD et les ODD.

Il est également essentiel de relever l'existence, au plan national, des textes législatifs et réglementaires favorables au développement du Système Statistique National. Il s'agit de :

- la constitution de 2006 de la RDC, en ses articles 2, 92,98 et 128, qui déterminent la répartition des compétences en matière statistique entre le pouvoir central et les pouvoirs provinciaux ;
- le Décret n° 10/05 du 11 février 2010 organisant le Système Statistique National.

1.2 Présentation de l'enquête

1.2.1 Cadre institutionnel

L'orientation et la supervision de l'enquête QUIBB ont été assurées par un Comité de Pilotage regroupant les principaux Ministères et Services producteurs et utilisateurs des indicateurs à produire, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) concernés par les OMD, les ODD, le DSRP, le PNSD et l'IDH qui ont financé l'enquête.

La mise en œuvre de l'enquête a été assurée par un Comité Technique dirigé par un Coordonnateur Technique et un Coordonnateur Administratif appuyés par des Consultants internationaux, des Experts nationaux et un personnel administratif.

1.2.2 Objectifs

L'objectif général de la première enquête avec Questionnaire Unifié à Indicateurs de Base du Bien-être en République Démocratique du Congo de 2016 (E-QUIBB/RDC1-2016) était de produire rapidement des indicateurs socio-économiques de base sur les conditions de vie de la population (alphabétisation, éducation, santé, emploi, logement, sécurité alimentaire, gouvernance, possession de biens durables, etc.).

L'enquête visait les objectifs spécifiques suivants :

- i. Permettre l'élaboration et le suivi-évaluation des politiques, des programmes et des projets de développement et en particulier l'élaboration du Plan National Stratégique de Développement (PNSD) 2017-2021;
- ii. Etudier les conditions de vie des populations dans le cadre de l'évaluation finale de la mise en œuvre du Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté de deuxième génération (DSCR2) ;
- iii. Calculer l'Indice de Développement Humain (IDH) pour 2016 ;
- iv. Obtenir une situation de référence pour certains indicateurs des Objectifs du Développement Durable (ODD) et ;
- v. Renforcer les capacités du Système Statistique National dans l'utilisation de Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication en matière de collecte et traitement des données.

1.2.3 Méthodologie

L'E-QUIBB/RDC 1- 2016 s'est réalisée par sondage dans tout le territoire national auprès de 18480 ménages ordinaires regroupés en 60 pools de collecte des données. L'échantillon tiré a permis de calculer les indicateurs pour les 26 Provinces actuelles et même pour les 11 anciennes Provinces. Le personnel de terrain est composé de 367 enquêteurs encadrés par 60 superviseurs qui ont sillonné les villages et les quartiers sélectionnés pour collecter les données auprès des ménages et leurs membres concernés par cette opération.

a) Caractéristiques de l'enquête

En 2016, l'E-QUIBB/RDC 1- 2016 a permis au Système Statistique National de la RDC d'entrer dans la Révolution des données où les producteurs des statistiques utilisent les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), avec comme caractéristiques :

- i. Une collecte et une saisie simultanées des données réalisées sur le terrain avec tablettes transférant les données via internet dans les serveurs ;
- ii. La formation des agents de terrain assurée avec des vidéoprojecteurs dans tous les pools d'enquête ;
- iii. Un contact permanent entre le personnel d'encadrement et de terrain grâce à l'utilisation d'un réseau téléphonique organisé en Groupe Fermé d'Utilisateurs (GFU) ;
- iv. Un questionnaire simple (nombre réduit de questionnaires totalement pré-codés et faciles à administrer) ;
- v. Un coût réduit par rapport à celui des autres enquêtes similaires ;
- vi. Des délais d'obtention des résultats très courts ;
- vii. La possibilité de répéter l'enquête périodiquement et d'ajouter de nouveaux modules.

b) Champ de l'enquête

L'E-QUIBB/RDC1-2016 est une enquête d'envergure nationale, destinée à collecter les informations permettant de calculer des indicateurs récents et fiables, au niveau national, de chaque milieu de résidence, des 11 anciennes Provinces et au niveau des 26 Provinces actuelles.

c) Base de sondage et échantillonnage

L'échantillon de l'E-QUIBB/RDC1 - 2016 est un échantillon stratifié, représentatif au niveau national et au niveau de chaque Province actuelle. Il a été tiré à deux degrés en milieu urbain, et à trois degrés dans le milieu rural. Chaque Province est subdivisée en trois strates : la strate des chefs-lieux des Provinces actuelles, la strate des autres villes statutaires et des cités, et la strate du milieu rural constituée des villages regroupés en secteurs et en chefferies de la Province. Au total, une strate pour Kinshasa et soit 75 strates (25 x 3) d'échantillonnage pour les autres Provinces ont été créées. Dans la première strate, Kinshasa et tous les chefs-lieux des Provinces ont été retenus dans l'échantillon tandis que pour la deuxième strate, une ou deux villes ou cités ont été tirées. Dans ces deux premières strates, on a tiré au premier degré des quartiers comme Unité Primaire de Sondage (UPS), avec un tirage à probabilité proportionnelle à leur taille, et au degré suivant, on a tiré 40 ménages dans les quartiers tirés après un dénombrement des ménages.

Pour le milieu rural, on a tiré au premier degré, dans la troisième strate, 5 secteurs ou chefferies comme Unités Primaires de Sondage (UPS) dans chacune des 25 Provinces actuelles, avec un tirage à probabilité proportionnelle à leur taille. Au second degré on a tiré trois villages comme Unité Secondaire de Sondage (USS) dans les secteurs/chefferies tirés au premier degré de manière aléatoire et ce dans trois groupements différents pour permettre une bonne dispersion. Au troisième degré, on a tiré 32 ménages dans les villages tirés à partir de la liste des ménages dénombrés dans le village. Tout bien considéré, un site de l'E-QUIBB / RDC 1 - 2016 correspond à un quartier dans le milieu urbain et à un village dans le milieu rural. L'échantillon a été tiré indépendamment dans chaque strate d'échantillonnage.

La base de sondage est issue du premier Recensement Général de la Population et de l'Habitat réalisé en RDC en 1984 (RGPH 1). Elle a été partiellement actualisée à plusieurs occasions par des recensements administratifs et électoraux. Il convient de signaler que cette base de sondage a également servi pour le tirage des échantillons des Enquêtes à Indicateurs Multiples (MICS) de 2001 et 2010, des Enquêtes 1-2-3 (Emploi, secteur informel et consommation des ménages) de 2005 et 2012 et pour les Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) de 2007 et 2013. Ainsi donc, les indicateurs obtenus avec

les données de ces différentes enquêtes sont comparables et permettent de suivre les évolutions des phénomènes étudiés dans le temps. La base de sondage a été actualisée en utilisant le décret de surséance n°15/013 du 22 juillet 2015 conférant le statut de ville et commune à certaines agglomérations des différentes Provinces. Elle comporte des informations sur la localisation et le type de résidence pour chaque UPS. Faute de Recensement Général de la Population en RDC après 1984, les populations de ces entités administratives ont été estimées à partir de la population de 2016 provenant du site de la Division Statistique des Nations Unies. Elle a été répartie en utilisant les proportions issues de la Base de sondage de l'EDS /RDC de 2013. Il convient de signaler que la base de sondage en milieu rural a été actualisée sur base des listes des entités administratives provenant du Ministère de l'intérieur et du site de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) qui ont fourni des informations jusqu'au niveau des villages.

Au total, 537 sites ont été sélectionnés, avec une population représentant 30% en milieu urbain et 70% en milieu rural.

- d) **Outils de collecte :** Tablettes scientifiques, manuel d'instructions CAPI³ (Interviews assistés par ordinateur) aux enquêteurs ; fiche de relevé parcellaire.

- e) **Nouveautés dans la collecte des données avec E-QUIBB 2016 :** C'est pour la première fois que la RDC a utilisé pour une enquête d'envergure nationale des tablettes, l'Internet, le Bluetooth, le Drop box, le GFU ou CUG, des panneaux solaires et des PowerBank faisant ainsi entrer le pays à l'époque de la révolution des données qui améliorera sensiblement la qualité et la quantité de la collecte des informations statistiques dans le monde.

1.2.4 Organisation de l'enquête

Chaque ancienne Province a été éclatée en deux, trois voire quatre pools, soit à cause de leurs superficies trop grandes, soit suite aux difficultés pour atteindre un groupe de quartiers ou de villages échantillonnés. Un groupe de 2 à 4 superviseurs devaient recruter et former les enquêteurs en utilisant un vidéoprojecteur dans 20 centres de formation disséminés dans les 26 nouvelles Provinces. Des équipes de 5 à 6 enquêteurs sous l'encadrement d'un superviseur ont été constituées et déployées sur le terrain pour la collecte des données dans les 60 pools constitués à cet effet. Les enquêteurs devaient travailler avec les superviseurs dans chaque site pour permettre un contrôle mutuel et un échange d'informations : un renforcement réciproque des capacités s'imposait lors de la collecte des données. Chaque superviseur devait réunir les membres de son équipe chaque matin pour donner les instructions spécifiques sur la collecte de données du jour. Il assignait aux enquêteurs, chaque matin les ménages à enquêter et récupérait les données collectées pendant la journée par Bluetooth pour les vérifier chaque soir et les réexpédiait pour correction aux enquêteurs lorsqu'il découvrait des erreurs. Il les expédiait par Internet à Kinshasa dès que la collecte des données était terminée dans un site.

a) Travaux de terrain

Les travaux de terrain ont commencé par une enquête pilote organisée à Kinshasa et à Kikwit, et ce, après la formation des superviseurs utilisés à cette occasion comme enquêteurs pour tester les outils de collecte, particulièrement le questionnaire, l'utilisation des tablettes, les instructions de remplissage, de contrôle et de supervision, l'organisation de la collecte et du traitement des données. Ces outils ont été

³ Computer Assisted Personal Interview

revus en tenant compte des résultats de deux enquêtes pilotes avant la collecte des données proprement dites sur le terrain.

Les travaux de terrain ont été réalisés en 3 mois : 15 jours de formation, 60 jours de collecte dans les ménages de mi-janvier à mi-mars 2016 et le contrôle sur terrain des données collectées pendant 15 jours.

b) Traitement des données

Des applications en CSPro version CAPI ont été écrites par l'équipe informatique de l'enquête, appuyée par 2 Consultants internationaux venus de la République du Congo. Une application pour le superviseur et une autre pour les enquêteurs ont été testées pendant l'enquête pilote. Des corrections nécessaires y ont été apportées avant la descente sur le terrain pour la collecte et la saisie simultanées de données.

Lors de la collecte de données, l'équipe d'informaticiens récupérait chaque jour les données par site par Internet sur un serveur installé à la Direction de l'Informatique de l'INS à Kinshasa / Limete, et opérait les premiers contrôles. Cette équipe, appuyée par 20 vérificateurs, contrôlait les données provenant du terrain et échangeait régulièrement avec les superviseurs sur le terrain pour les éventuelles corrections à porter sur les données, et les corrections nécessaires étaient faites directement sur le terrain. A la fin de la collecte, les données des sites ont été fusionnées dans un fichier national. Les superviseurs sont restés encore sur le terrain quelques jours après la collecte de données en vue de corriger sur place les erreurs constatées à Kinshasa par le comité technique lors du premier apurement des fichiers.

Pendant la collecte des données, les programmes informatiques de production des résultats étaient écrits et testés pour qu'aussitôt la fin de la collecte des données, ils soient utilisés pour produire les indicateurs attendus pour les OMD, l'IDH, le DSCR2 et les ODD.

Des consultants nationaux ont été recrutés pour produire les métadonnées des indicateurs et les tableaux des premiers résultats.

Une mission de quatre personnes, conduite par le Coordonnateur Technique de l'enquête, a été envoyée auprès d'AFRISAT à Bamako au Mali pour le contrôle de qualité des données, la poursuite de l'apurement et la finalisation du calcul des coefficients pour l'extrapolation des données et la production des premiers résultats. Ce travail a bénéficié d'une contribution très appréciable des experts d'AFRISTAT qui ont renforcé les capacités de l'équipe d'analyse aussi bien à Bamako qu'à Kinshasa.

c) Analyse des données et rédaction du rapport de l'enquête

Une équipe de consultants nationaux a été recrutée pour appuyer le Comité Technique de l'enquête dans la production et l'analyse des résultats de l'EQUIBB/RDC1-2016, ainsi que dans la rédaction des chapitres du rapport final. L'équipe a bénéficié de l'appui technique de deux experts de la BAD pour la finalisation du rapport de l'enquête.

1.2.5 Couverture de l'échantillon et qualité des données

Au cours de l'EQUIBB/RDC1, un échantillon de 537 sites a été tiré parmi lesquels 511 ont pu être enquêtés et 26 ont été remplacés pour certaines raisons notamment la présence d'un camp militaire, la désaffectation de certains villages détruits par la guerre, la présence de certains villages dans d'autres groupements et l'insuffisance des ménages. Au total 18.480 ménages ont été sélectionnés dont 18.422 ont pu être enquêtés, soit un taux de couverture de 99,7%. Les analyses n'ont été effectuées que pour

18.363 ménages complètement remplis soit 99,4% de l'échantillon, ce qui est un résultat très positif. L'enquête a collecté des informations sur 94 876 individus et le tableau suivant renseigne sur la collecte de données à travers les 26 Provinces de la RDC.

Tableau 1.3 Informations sur la collecte des données à travers les Provinces

Ancienne Province	Nouvelle Province	Nombre de sites	Nombre de ménages enquêtés		Population enquêtée	
			Nombre	%	Effectif	%
Kinshasa	Kinshasa	32	2 092	11,4%	11 190	11,8%
Bas Congo	Kongo central	20	1 302	7,1%	5 978	6,3%
	Kwango	20	504	2,7%	2 466	2,6%
	Kwilu	20	1 268	6,9%	6 262	6,6%
	Mai Ndombe	20	375	2,0%	1 708	1,8%
Bandundu		60	2 147	11,7%	10 436	11,0%
	Equateur	20	465	2,5%	2 467	2,6%
	Sud Ubangi	20	426	2,3%	2 657	2,8%
	Nord Ubangi	20	274	1,5%	1 614	1,7%
	Mongala	20	279	1,5%	1 329	1,4%
	Tshuapa	20	242	1,3%	1 233	1,3%
Equateur		100	1 686	9,2%	9 300	9,8%
	Tshopo	20	720	3,9%	3 795	4,0%
	Bas Uélé	20	170	0,9%	854	0,9%
	Haut Uélé	20	534	2,9%	2 182	2,3%
	Ituri	20	779	4,2%	3 321	3,5%
Province Orientale		80	2 203	12,0%	10 152	10,7%
Nord Kivu		20	1 212	6,6%	7 116	7,5%
Sud Kivu		20	1 625	8,8%	8 255	8,7%
Maniema		20	497	2,7%	2 562	2,7%
	Haut Katanga	25	1 066	5,8%	6 167	6,5%
	Lualaba	20	451	2,5%	2 562	2,7%
	Haut Lomami	20	665	3,6%	3 606	3,8%
	Tanganyika	20	346	1,9%	1 613	1,7%
Katanga		85	2 528	13,8%	13 948	14,7%
	Lomami	20	981	5,3%	5 029	5,3%
	Kasaï Oriental	20	662	3,6%	3 416	3,6%
	Sankuru	20	329	1,8%	1 803	1,9%
Kasaï Oriental		60	1 972	10,7%	10 247	10,8%
	Kasaï Central	20	645	3,5%	3 321	3,5%
	Kasaï	20	453	2,5%	2 372	2,5%
Kasaï Occidental		40	1 097	6,0%	5 693	6,0%
RDC		537	18 363	100,0%	94 876	100,0%

Chapitre II : CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DES MENAGES ET DE LA POPULATION

Introduction

Ce chapitre se propose de présenter les caractéristiques sociodémographiques des ménages et de la population enquêtés. Il fournit des informations sur la répartition de la population par Province et par milieu de résidence, la typologie des ménages, la répartition par sexe et par état-matrimonial des chefs de ménages, la structure par âge et par sexe et par état matrimonial de la population. Une section est consacrée à la mesure de la prévalence du handicap au sein de la population. Quelques indications sur l'espérance de vie à la naissance clôturent le chapitre.

2.1. Structure des ménages et de la population

Cette section présente les Provinces enquêtées selon l'effectif et la densité de leurs populations, la structure des ménages enquêtés selon certaines de leurs caractéristiques sociodémographiques, notamment la taille et la typologie, la répartition par sexe et par état-matrimonial des chefs de ménages. Les indicateurs précités seront désagrégés selon la Province et le milieu de résidence.

2.1.1. Population et densité par Province

La répartition de la population et de la superficie du pays par Province sont présentées dans le tableau 2.1 ci-dessous. Cette répartition a été réalisée selon l'ancienne et la nouvelle configuration provinciale du pays.

Tableau 2.1 : Proportions de la population et superficies par Province en RDC

Ancienne Province	Nouvelle Province	% de la pop.	Superficie en Km2
Kinshasa		11,8	99 652
Bas Congo	Kongo Central	6,3	53 920
	MaiNdombe	1,8	127 243
	Kwilu	6,5	78 441
	Kwango	2,6	89 974
Bandundu		10,9	295 658
	Equateur	2,6	103 902
	Sud Ubangi	2,8	51 648
	Nord Ubangi	1,8	56 644
	Mongala	1,4	58 141
	Tshuapa	1,3	132 957
Equateur		9,9	403 292
	Tshopo	4,0	199 567
	Bas Uélé	0,9	148 331
	Haut Uélé	2,3	89 683
	Ituri	3,5	65 658
Province Orientale		10,6	503 259
Nord Kivu		7,6	59 483
Sud Kivu		8,7	65 130
Maniema		2,7	132 250
	Lualaba	2,7	121 543
	Haut Lomami	3,8	108 204
	Tanganyika	1,7	134 940
	Haut Katanga	6,5	132 190

Ancienne Province	Nouvelle Province	% de la pop.	Superficie en Km2
Katanga		14,6	496 877
	Kasaï Oriental	3,6	9 525
	Sankuru	1,9	104 331
	Lomami	5,3	56 426
Kasaï Oriental		10,8	170 302
	Kasaï	2,5	95 631
	Kasaï Central	3,6	59 111
Kasaï Occidental		6,1	154 742
RDC		100,0	2 344 858

La population congolaise est inégalement répartie sur l'étendue du territoire national. La ville de Kinshasa concentre à elle seule près de 12 % de la population de l'ensemble du pays⁴. Elle est suivie de loin par les Provinces du Sud-Kivu (8,7 %) et du Nord-Kivu (7,6 %). A l'inverse, les Provinces de Mai-Ndombe (1,8%), Tanganyika (1,7%), Mongala (1,4%), Tshuapa (1,3 %) et Bas-Uélé (0,9 %) présentent de très faibles proportions de la population.

2.1.2. Taille et typologie des ménages

Nous présentons ici la répartition des ménages selon leur taille, et leurs typologies (ménages monoparentaux, avec ou sans enfants, ménages nucléaires, ménages élargis et les ménages étendus). Les ménages monoparentaux sont ceux dirigés par un seul parent tandis que les ménages nucléaires comprennent les parents, avec ou sans leurs enfants biologiques. Quant aux ménages élargis, ils sont constitués des ménages nucléaires élargis à d'autres membres de famille ayant un lien de consanguinité avec l'un ou l'autre de deux conjoints. Les ménages étendus sont des ménages nucléaires ou élargis étendus à d'autres membres n'ayant pas de lien de consanguinité avec l'un ou l'autre de deux conjoints.

a) Taille de ménages

Le Tableau 2.2 ci-après renseigne sur la taille moyenne des ménages par Province et milieu de résidence.

Tableau 2.2 : Tailles moyennes des ménages par Province, milieu de résidence selon le sexe du Chef de ménage

Ancienne Province	Nouvelle Province	Sexe du chef de ménage		
		Homme	Femme	Ensemble
Kinshasa		5,4	5,2	5,3
Bas Congo	Kongo Central	4,8	4	4,6
	Maï Ndombe	4,8	3,6	4,6
	Kwilu	5,3	3,9	4,9
	Kwango	5,3	3,9	4,9
Bandundu		5,2	3,9	4,9
	Equateur	5,5	4,8	5,3
	Sud Ubangi	6,4	5,4	6,2
	Nord Ubangi	6	5,2	5,9
	Mongala	4,9	3,4	4,8
	Tshuapa	5,4	4	5,1
Equateur		5,7	4,8	5,5
	Tshopo	5,4	4,6	5,3
	Bas Uélé	5	5,1	5,0
	Haut Uélé	4,4	3,4	4,1
	Ituri	4,4	4	4,3
Province Orientale		4,8	4	4,6
Nord Kivu		6,2	4,5	5,9
Sud Kivu		5,4	3,5	5,1
Maniema		5,6	4	5,2
	Lualaba	5,9	4,8	5,7
	Haut Lomami	5,8	4,3	5,4
	Tanganyika	4,9	3,8	4,7
	Haut Katanga	6	4	5,8
Katanga		5,8	4,6	5,5
	Kasaï Oriental	5,7	4	5,2
	Sankuru	5,7	4,4	5,5
	Lomami	5,5	4,4	5,1
Kasaï Oriental		5,6	4,2	5,2
	Kasaï	5,6	4	5,2
	Kasaï Central	5,5	4,2	5,2
Kasaï Occidental		5,6	4,1	5,2
RDC		5,4	4,3	5,2

Il ressort du Tableau 2.2 que dans l'ensemble du pays, la taille moyenne des ménages dirigés par des hommes (5,4) est supérieure à celle des ménages dirigés par des femmes (4,3). Les valeurs correspondantes pour le milieu urbain sont de 5,7 et de 5,9 respectivement, contre 5,3 et 3,9 pour le milieu rural. Ces chiffres sont quasi-identiques à ceux observés lors de l'EDS2013-2014 où la taille moyenne a été de 5,7 pour le milieu urbain, de 5,1 pour le milieu rural, et de 5,1 pour l'ensemble du pays. C'est au Sud-Ubangi que les ménages dirigés par les hommes sont les plus peuplés avec 6,4, tout comme les ménages dirigés par les femmes (5,4). Par contre, la taille la plus faible des ménages dirigés par les hommes a été observée en Ituri et dans le Haut Uélé (4,4). Et, la taille la plus faible des ménages dirigés par les femmes a été enregistrée à la Mongala et dans le Haut-Uélé avec 3,4. Par ailleurs, la taille élevée des ménages dirigés par les hommes s'expliquerait entre autre par le fait que les hommes auraient des revenus plus élevés que les femmes.

b) Typologie des ménages

Ici, il s'agit de catégoriser les ménages selon les différents liens qu'entretiennent ces différents membres. Les résultats y relatifs sont présentés dans le tableau n° 2.3 qui suit.

Tableau 2.3 : Répartition de ménages par type selon la Province

Ancienne Province	Nouvelles Province	ménage unipersonnel	Couples sans enfant	Couples avec enfants	Monoparental nucléaire	Monoparental élargi	Famille élargie
Kinshasa		6,2	4,1	30,7	10,5	14,2	34,3
Bas central	Kongo Central	14,1	2,5	36,1	8,3	9,9	29,0
	Kwango	7,0	3,7	43,4	19,2	8,6	18,0
	Kwilu	8,2	2,8	48,6	13,7	6,8	20,0
	Mai Ndombe	7,3	6,1	54,6	10,6	3,5	17,9
Bandundu		7,8	3,6	48,4	14,5	6,6	19,2
	Equateur	8,5	4,7	37,9	14,0	8,8	26,1
	Sud Ubangi	2,0	3,1	34,9	10,1	11,8	38,1
	Nord Ubangi	2,2	1,6	47,7	7,6	7,7	33,1
	Mongala	6,9	9,4	55,6	8,1	3,6	16,4
	Tshuapa	3,6	5,2	47,1	11,5	6,9	25,7
Equateur		4,9	4,6	43,0	10,7	8,2	28,6
	Tshopo	8,9	6,3	40,4	9,1	7,4	28,0
	Bas Uele	11,9	5,4	24,5	8,3	11,7	38,4
	Haut Uele	15,4	5,6	28,3	17,4	6,2	27,1
	Ituri	14,7	5,5	37,4	12,8	7,8	21,7
Province Orientale		12,8	5,8	35,2	12,4	7,6	26,3
Nord Kivu		5,5	2,2	30,4	7,3	8,5	46,0
Sud Kivu		10,7	3,9	51,4	10,4	3,3	20,4
Maniema		6,6	5,9	46,0	14,5	3,3	23,7
	Haut Katanga	3,1	4,0	42,5	11,4	7,8	31,1
	Lualaba	5,7	4,7	46,1	8,7	3,8	31,1
	Haut Lomami	7,5	1,5	54,0	15,6	5,1	16,3
	Tanganyika	6,1	6,1	52,6	13,1	5,1	17,0
Katanga		5,1	3,8	47,6	12,3	6,0	25,3
	Lomami	5,6	6,1	45,1	13,5	9,3	20,4
	Kasai Oriental	5,3	4,4	47,6	12,0	6,7	23,9
	Sankuru	5,2	1,9	52,4	12,6	4,4	23,4
Kasai-Oriental		5,5	4,8	47,2	12,9	7,6	22,1
	Kasai Central	6,7	4,4	45,2	15,5	8,7	19,4
	Kasai	8,4	6,4	50,6	11,9	4,3	18,4
Kasai-Occidental		7,4	5,2	47,5	14,0	6,9	19,0
RDC		7,8	4,2	42,1	11,6	7,8	26,5

En RDC, 7,8 % des ménages sont unipersonnels, 4,2 % sont des ménages nucléaires sans enfants, et 42,1 % sont des ménages nucléaires avec enfants. L'enquête a dénombré 11,6 % des ménages monoparentaux nucléaires, contre 7,8 % des ménages monoparentaux élargis et 26,5% des ménages monoparentaux étendus. Ces résultats restent très proches de ceux observés lors de l'enquête 1-2-3 en 2012, où 7,5 % des ménages étaient monoparentaux. Dans toutes les Provinces, la majorité des ménages sont constitués des couples vivant avec leurs enfants. Ces chiffres indiquent que vivre seul reste encore très marginal en RDC. Les Congolais vivent en famille et en communauté.

2.1.1.2. Répartition des ménages selon le sexe du chef de ménage

Le sexe du responsable du ménage, appelé communément chef de ménage, est un élément important à connaître, notamment dans la perspective de l'étude de la pauvreté et des conditions de vie des ménages. Ainsi, le Tableau 2.3 ci après donne la répartition des ménages dirigés par les femmes par Province et par milieu de résidence ; le complément à 100% étant la proportion des ménages dirigés par des hommes.

Tableau 2.3 : Proportions (%) des ménages dirigés par des femmes selon la Province et le milieu de résidence

Ancienne Province	Nouvelle Province	%
Kinshasa		29,3
Bas Congo	Kongo Central	25,0
	MaïNdombe	21,6
	Kwilu	28,6
	Kwango	32,8
Bandundu		27,7
	Equateur	23,7
	Sud Ubangi	19,6
	Nord Ubangi	14,7
	Mongala	14,2
	Tshuapa	21,0
Equateur		18,6
	Tshopo	14,5
	Bas Uélé	18,0
	Haut Uélé	29,0
	Ituri	32,4
Province Orientale		23,5
Nord Kivu		21,5
Sud Kivu		20,3
Maniema		23,9
	Lualaba	17,2
	Haut Lomami	22,0
	Tanganyika	21,4
	Haut Katanga	18,2
Katanga		19,6
	Kasaï Oriental	28,4
	Sankuru	22,7
	Lomami	30,1
Kasaï Oriental		27,0
	Kasaï	22,1
	Kasaï Central	28,8
Kasaï Occidental		25,4
Milieu de résidence	Urbain	25,8
	Rural	21,9
RDC		23,2

La lecture du Tableau 2.3 montre que dans l'ensemble du pays, un peu moins d'un ménage sur quatre (23,2 %) est dirigé par une femme. Cette proportion avoisine celle de l'EDS 2013-2014 qui la situait à 24,9 %. Si en milieu urbain près de 26 % des ménages sont dirigés par des femmes, la proportion tombe légèrement à près de 22 % en milieu rural. Les taux équivalents lors de l'EDS 2013-2014 étaient respectivement de 24,4 % et 25,2 %.

Au niveau des Provinces, c'est au Kwango que la proportion des ménages dirigés par les femmes est la plus élevée, bien au-delà de la moyenne nationale : 32,8 %. La Mongala a la proportion la moins élevée des ménages dirigés par des femmes (14,2%). Dix Provinces dépassent la moyenne nationale. C'est notamment le Kwango (32,8 %), l'Ituri (32,4 %), le Lomami (30,1 %), Kinshasa (29,3 %), le Haut-Uélé (29,0 %), le Kasai Central (28,8 %), le Kwilu (28,6 %), le Kasai-Oriental (28,4 %), le Kongo Central (25,0 %) et le Maniema (23,9 %). Les proportions les plus faibles ont été observées dans les Provinces de la Mongala (14,2 %), de la Tshopo (14,5 %), du Nord-Ubangi (14,7 %), du Lualaba (17,2 %) et du Haut-Katanga (18,2 %).

Ces chiffres laissent penser que plus ou moins un quart des ménages congolais sont vulnérables, car les ménages dirigés par des femmes vivent globalement dans des conditions un peu plus difficiles que ceux dirigés par les hommes. Les ménages dirigés par les femmes sont plus nombreux en milieu urbain qu'en milieu rural du fait qu'en milieu urbain les femmes seraient plus autonomes qu'en milieu rural.

2.1.1.3. Répartition des ménages selon l'état matrimonial du chef de ménage

Le tableau 2.4 présente la Répartition de ménages selon la situation matrimoniale des chefs de ménages par Province et par milieu de résidence

Tableau 2.4 : Répartition des ménages selon la situation matrimoniale des chefs de ménages par Province et par milieu de résidence

Ancienne Province	Nouvelle Province	Mariés/vivant ensemble	Divorcé/séparé	Veuf/veuve	Jamais mariés/véçu avec quelqu'un	Autres/Non défini
Kinshasa	Kinshasa	68,9	10,8	11,7	8,5	,0
Bas Congo	Kongo Central	67,3	12,9	13,4	6,4	0,0
	Kwango	76,8	8,0	13,6	1,7	0,0
	Kwilu	78,7	6,9	11,2	3,2	0,0
	Mai Ndombe	77,7	12,2	8,2	1,8	,1
Bandundu		78,1	8,1	11,2	2,6	,0
	Equateur	74,4	11,9	8,3	5,4	0,0
	Sud Ubangi	76,6	10,9	10,0	2,4	0,0
	Nord Ubangi	84,3	8,3	5,2	2,2	,0
	Mongala	84,9	9,9	3,5	1,6	,2
Equateur	Tshuapa	77,6	9,2	9,2	4,0	,0
		78,8	10,3	7,6	3,3	,0
	Tshopo	75,1	8,3	13,0	3,6	0,0
	Bas Uélé	70,6	17,1	9,5	2,8	0,0
	Haut Uélé	63,7	19,9	11,1	5,3	0,0
	Ituri	60,9	16,2	18,8	4,2	0,0
Province Orientale		67,0	14,6	14,3	4,2	0,0
Nord Kivu		74,4	6,9	9,3	9,4	0,0
Sud Kivu		74,6	7,2	15,5	2,8	0,0
Maniema		79,4	8,2	11,4	1,0	0,0
	Haut Katanga	79,5	5,8	10,0	4,7	0,0
	Lualaba	81,4	5,7	10,0	2,9	0,0
	Haut Lomami	77,6	9,8	10,4	2,2	0,0
	Tanganyika	75,3	9,6	12,5	2,6	0,0
Katanga		78,8	7,4	10,4	3,4	0,0
	Lomami	81,7	2,4	13,7	2,2	0,0
	Kasai Oriental	76,7	4,1	17,2	2,0	0,0
	Sankuru	81,8	6,2	10,3	1,7	0,0
		80,0	3,6	14,3	2,0	0,0
Kasai Oriental	Kasai Central	79,6	2,6	15,1	2,7	0,0
	Kasai	81,0	3,6	11,4	4,0	0,0
		80,2	3,0	13,5	3,2	0,0
Kasai Occidental	Kasai-Occidental	80,2	3,0	13,5	3,2	0,0
Urbain		72,0	8,9	11,6	7,5	,0
Rural		76,6	8,6	12,3	2,5	,0
RDC		74,9	8,7	12,1	4,3	,0

Le Tableau 2.4 montre que pour l'ensemble du pays, 3 chefs des ménages sur 4 (74,9 %) sont mariés ou vivent en union contre 1 chef de ménage sur 4 qui ne vit pas en union, soit comme divorcé(e)s (8,7 %), soit comme veuf(ve)s (12,1 %), soit encore comme n'ayant jamais contracté une union (4,3 %). Autrement dit, seuls un peu plus de 3 % des chefs de ménage n'ont jamais contracté un mariage contre près de 96 % qui vivent ou ont déjà vécu dans un mariage ou dans une union. La proportion la plus élevée de chefs de ménages mariés ou vivant en union a été observée dans les Provinces de la Mongala (84,9 %) et du Nord-Ubangi (84,3 %), et la proportion la plus faible est enregistrée dans la Province de l'Ituri (60,9 %). C'est en milieu rural que la proportion des chefs de ménages mariés ou vivant en union est la plus élevée, soit 76,6 %, contre 72,0 % en milieu urbain. Dans 7 Provinces sur 26, la proportion de chefs des ménages mariés ou vivant en union atteint au moins 80 %. Il s'agit des Provinces de la Mongala (84,9 %), du Nord-Ubangi (84,3 %), du Sankuru (81,8 %), de la Lomami (81,7 %), du Kasai (81,7 %), du Lualaba (81,4 %), du Kasai Occidental (80,2 %) et du Kasai (80,2 %). Huit Provinces sur 26 ont des proportions des chefs de ménages mariés ou vivant en union inférieures à la moyenne nationale. Il s'agit des Provinces de l'Ituri (60,9 %), du Haut-Uélé (63,7 %), du Kongo Central (67,3 %), de Kinshasa (68,9 %), du Bas-Uélé (70,6 %), de l'Equateur (74,4 %), du Nord-Kivu (74,4 %) et du Sud-Kivu (74,6 %).

2.1.2. Structure de la population

2.1.2.1. Age et sexe de la population

Le tableau ci-dessous reprend la répartition de la population enquêtée par âge et par sexe. Cette analyse est d'autant importante que la structure par âge et par sexe détermine très largement le comportement sociodémographique d'une population.

Tableau 2.5 : Répartition de la population (%) enquêtée par groupe d'âges et par sexe

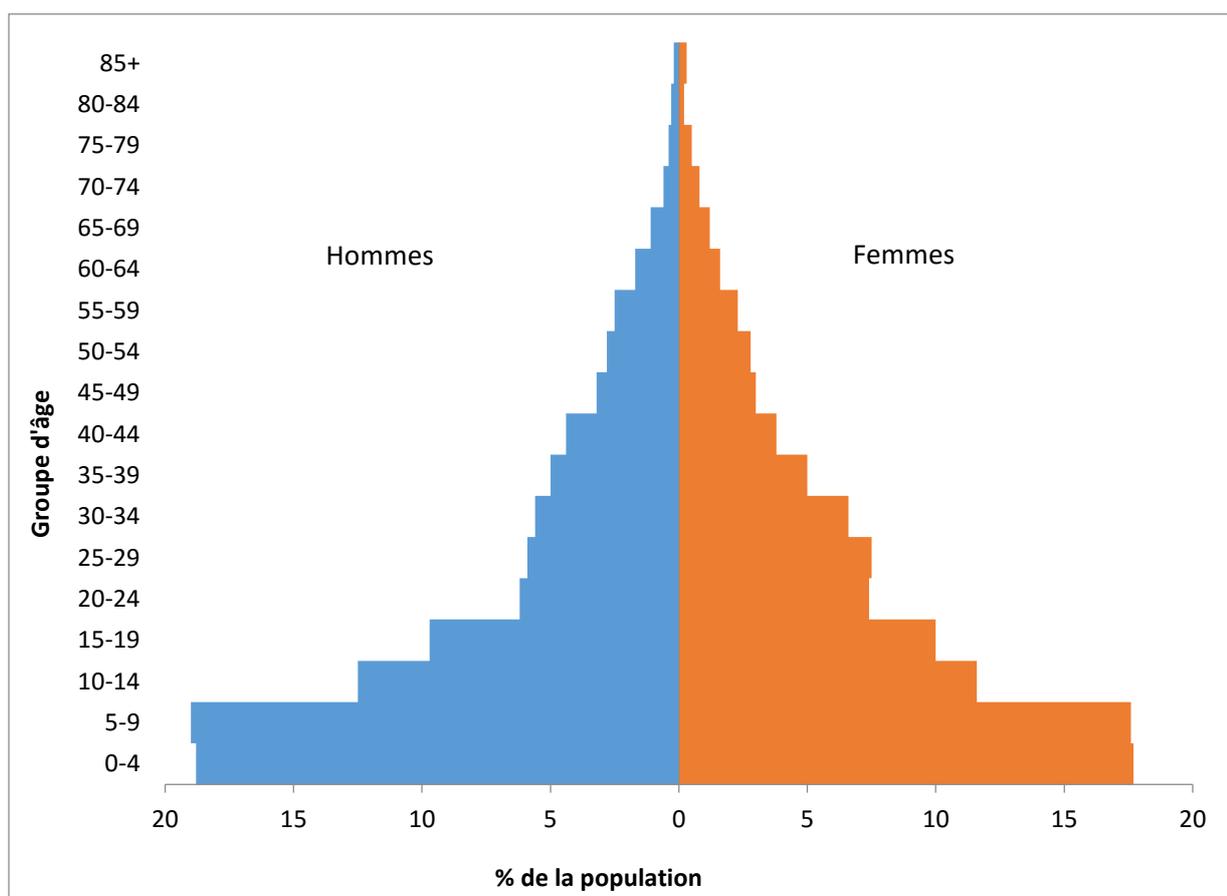
Groupe d'âges	Homme	Femme	Ensemble
0-4	18,8	17,7	18,2
5-9	19,0	17,6	18,3
10-14	12,5	11,6	12,0
15-19	9,7	10,0	9,8
20-24	6,2	7,4	6,8
25-29	5,9	7,5	6,7
30-34	5,6	6,6	6,1
35-39	5,0	5,0	5,0
40-44	4,4	3,8	4,1
45-49	3,2	3,0	3,1
50-54	2,8	2,8	2,8
55-59	2,5	2,3	2,4
60-64	1,7	1,6	1,6
65-69	1,1	1,2	1,2
70-74	0,6	0,8	0,7
75-79	0,4	0,5	0,5
80-84	0,3	0,2	0,3
85 et plus	0,2	0,3	0,2
Manquant/NSP	0,1	0,1	0,1
RDC	100,0	100,0	100,0
0-14	50,3	46,9	48,6
15-64	47,0	50,1	48,6

Groupe d'âges	Homme	Femme	Ensemble
65 et plus	2,6	2,9	2,7
Manquant/NSP	0,1	0,1	0,1
RDC	100,0	100,0	100,0
Enfants âgés de 0-17	56,8	53,2	55,0
Adultes 18 ans et plus	43,0	46,7	44,9
Manquant/NSP	0,1	0,1	0,1
RDC	100,0	100,0	100,0

Du Tableau 2.5, on note que la population féminine représente 51 %. Ceci correspond à un rapport de masculinité de 97 hommes pour 100 femmes. Les enquêtes antérieures confirment ces chiffres. C'est notamment le cas du recensement scientifique de la population de 1984 et de l'enquête 1-2-3 en 2012 où la proportion de la population féminine était de 50,8 %. La structure par âge de la population indique que près de la moitié (48,6 %) a moins de 15 ans tandis que l'autre moitié est constitué des adultes de 15-64 ans et les personnes âgées de 65 ans et plus ne représentent que 2,7 % de la population congolaise. Près de 6 Congolais sur 10 (60 %) ont moins de 18 ans et 40% de la population congolaise ont 18 ans et plus. La pyramide d'âge montre une diminution régulière des effectifs de la population au fur et à mesure que l'âge avance. Pour l'ensemble de la population, les proportions vont de 18,2 % entre 0-4 ans, à 0,1 % chez les 85 ans et plus, en passant par 2,8 % chez les 45-49 ans. Les valeurs correspondantes sont respectivement de 18,8 %, 0,1 % et 3,2 % chez les hommes, et de 17,7 %, 0,3 % et de 3,0 % chez les femmes.

Les jeunes hommes de moins de 15 ans représentent près de 50 % de la population masculine, et les adultes de 15 à 64 ans 47 %. Ces proportions s'inversent chez les femmes où les jeunes de moins de 15 ans représentent près de 47 %, contre un peu plus de 50 % pour les jeunes adultes de 15-64 ans. Les proportions des jeunes de moins de 18 ans se situent dans les mêmes ordres de grandeur tant chez les hommes que chez les femmes pour l'ensemble du pays. Le rapport de dépendance économique théorique est de 106 inactifs (jeunes de moins de 15 ans et vieux de 65 ans et plus) pour 100 actifs (adultes de 15-64 ans).

Figure 2.1. Pyramide des âges de la population



La pyramide des âges de la population congolaise présente le profil caractéristique des pays en développement, à savoir une base très large, signe d'une forte fécondité, et un sommet étriqué, signe d'une forte mortalité. Au fur et à mesure que l'on avance en âge, la base se rétrécit, particulièrement du côté des femmes. Du côté des hommes quelques irrégularités ont été observées. Il s'agit de la proportion de la population de 5-9 ans qui est légèrement supérieure à celle de 0-4 ans alors que l'on s'attendait à l'inverse. Cette anomalie peut s'expliquer par le transfert de certains enfants de 0-4 ans vers le groupe d'âge 5-9 ans. Une réduction brutale des effectifs, chez les hommes comme chez les femmes est observée entre 5-9 ans et 10-14. Le rétrécissement des effectifs aux âges adultes (au-delà de 15 ans) est plus prononcé chez les hommes que chez les femmes.

2.1.2.2. Structure de la population par âge et par sexe selon le milieu de résidence

Le tableau 2.6 présente la répartition en pourcentage de la population enquêtée par sexe et par âge selon le milieu de résidence

Tableau 2.6 : Répartition (%) de la population par sexe et par âge selon le milieu de résidence

	RDC		
	Homme	Femme	Total
0-4	18,8	17,7	18,2
5-9	19,0	17,6	18,3
10-14	12,5	11,6	12,0
15-19	9,7	10,0	9,8
20-24	6,2	7,4	6,8
25-29	5,9	7,5	6,7
30-34	5,6	6,6	6,1
35-39	5,0	5,0	5,0
40-44	4,4	3,8	4,1
45-49	3,2	3,0	3,1
50-54	2,8	2,8	2,8
55-59	2,5	2,3	2,4
60-64	1,7	1,6	1,6
65-69	1,1	1,2	1,2
70-74	0,6	0,8	0,7
75-79	0,4	0,5	0,5
80-84	0,3	0,2	0,3
85+	0,2	0,3	0,2
Manquant/NSP	0,1	0,1	0,1
RDC	100,0	100,0	100,0

La proportion de la population urbaine est de 38,8 %. Le rapport de masculinité est de 95 hommes pour 100 femmes en milieu urbain contre 100 hommes sur 100 femmes en milieu rural. Près de 5 personnes sur 10 (46,0 %) en milieu urbain ont moins de 15 ans, et un peu plus de 5 personnes sur 10 (51,5 %) sont âgées de 15-64 ans et enfin un peu plus de 2 personnes sur 10 sont âgées de 65 ans et plus. En milieu rural, les chiffres correspondants sont respectivement de 51,4 % ; 46,5 % et 1,9 %. Comparée à la population urbaine, la population rurale apparaît un peu plus jeune avec une prédominance du sexe féminin. Cela serait dû en partie à l'effet de la migration des hommes adultes vers les villes.

Les pyramides des âges des populations urbaines et rurales ne s'écartent pas beaucoup de l'allure générale observée dans l'ensemble de la République Démocratique du Congo, et à celle d'autres pays à fécondité et à mortalité élevées. Mais l'allure de la pyramide de la population rurale est un peu plus irrégulière que celle de la population urbaine, les effectifs se rétrécissent assez vite, notamment parmi les adultes à partir de 15 ans, tant pour les hommes que pour les femmes. L'effet de la migration scolaire peut en être la cause. En effet, les jeunes gens qui terminent l'école primaire sont généralement obligés de migrer vers les villes pour la poursuite de leur scolarité.

2.1.2.3. Etat matrimonial de la population

Les questions relatives à la situation matrimoniale n'ont été posées qu'aux personnes âgées d'au moins 15 ans. Les résultats y relatifs sont présentés dans le Tableau 2.8 qui suit.

Tableau 2.7 : Répartition (%) de la population âgée d'au moins 15 ans selon l'état-matrimonial par Province

Ancienne Province	Nouvelle Province	Milieu de résidence														
		Urbain					Rural					Ensemble				
		Mariés /vivant ensemble	Divorcé / séparé	Veuf /veuve	Jamais mariés /vécu avec qlg'1	Autres /Non défini	Mariés /vivant ensemble	Divorcé /séparé	Veuf /veuve	Jamais mariés /vécu avec qlg'1	Autres / Non défini	Mariés /vivant ensemble	Divorcé /séparé	Veuf/ veuve	Jamais mariés/vécu avec quelqu'un	Autres/ Non défini
Kinshasa	Kinshasa	68,9	10,8	11,7	8,5	0	0	0	0	0	0	68,9	10,8	11,7	8,5	0
Bas Congo	Kongo Central	63,6	11,3	15,1	10	0	70,1	14,1	12,1	3,8	0	67,3	12,9	13,4	6,4	0
	Kwango	77,3	10,7	10,4	1,7	0	76,7	7,8	13,9	1,7	0	76,8	8	13,6	1,7	0
	Kwilu	70,2	9,2	14,9	5,8	0	82,9	5,8	9,3	1,9	0	78,7	6,9	11,2	3,2	0
Bandundu	Mai Ndombe	73,3	15,7	7	3,1	0,9	78,2	11,9	8,3	1,7	0	77,7	12,2	8,2	1,8	0,1
	Equateur	70,9	9,7	14	5,3	0,1	80,2	7,6	10,4	1,8	0	78,1	8,1	11,2	2,6	0
	Sud Ubangi	65,3	15	11,9	7,7	0	78,4	10,5	6,8	4,3	0	74,4	11,9	8,3	5,4	0
Equateur	Nord Ubangi	73,9	15,5	6,7	3,9	0	77	10,3	10,5	2,2	0	76,6	10,9	10	2,4	0
	Mongala	79,1	10,3	6,3	4,3	0	87,3	7,1	4,5	1	0	84,3	8,3	5,2	2,2	0
	Tshuapa	74,4	15	6,3	4,4	0	85,5	9,6	3,3	1,4	0,2	84,9	9,9	3,5	1,6	0,2
Equateur	Ituri	69,3	9,3	9,5	11,8	0,1	78,9	9,2	9,1	2,7	0	77,6	9,2	9,2	4	0
	Tshopo	71,4	13,1	9	6,4	0	80,7	9,6	7,2	2,5	0	78,8	10,3	7,6	3,3	0
	Bas Uélé	70,1	8,2	15,5	6,2	0	77,4	8,3	11,8	2,4	0	75,1	8,3	13	3,6	0
Province Orientale	Haut Uélé	69,5	14,1	13,1	3,3	0	70,9	17,9	8,4	2,7	0	70,6	17,1	9,5	2,8	0
	Maniema	58,9	19,4	15,2	6,6	0	64,1	19,9	10,8	5,1	0	63,7	19,9	11,1	5,3	0
	Ituri	54,5	16,6	15,8	13,1	0	61,2	16,1	18,9	3,7	0	60,9	16,2	18,8	4,2	0
Nord Kivu		66,7	11,3	15,3	6,8	0	67	15,2	14,1	3,7	0	67	14,6	14,3	4,2	0
Sud Kivu		72,6	6,6	7,9	12,9	0	76,9	7,3	11,3	4,4	0	74,4	6,9	9,3	9,4	0
Maniema	Haut Katanga	80,9	9	7,9	2,3	0	73,2	6,8	17,1	2,9	0	74,6	7,2	15,5	2,8	0
	Lualaba	78,2	14,2	4	3,7	0	79,5	7,3	12,5	0,6	0	79,4	8,2	11,4	1	0
	Haut Lomami	79,2	5,7	10,1	5	0	82,7	7,4	8,3	1,7	0	79,5	5,8	10	4,7	0
Katanga	Tanganyika	83	4,4	8,3	4,2	0	81,1	6	10,3	2,6	0	81,4	5,7	10	2,9	0
	Lomami	70,4	9,8	9,8	9,9	0	78,1	9,8	10,5	1,6	0	77,6	9,8	10,4	2,2	0
	Kasai Oriental	80,7	6,8	10	2,5	0	74,5	10	12,9	2,6	0	75,3	9,6	12,5	2,6	0
Kasai Oriental	Kasai	79,1	5,8	10	5,1	0	78,5	8,6	10,8	2,1	0	78,8	7,4	10,4	3,4	0
	Sankuru	74,9	4,2	11,7	9,2	0	83	2,1	14,1	0,8	0	81,7	2,4	13,7	2,2	0
	Kasai Central	73,9	4,6	17,5	4	0	79	3,6	17,1	0,3	0	76,7	4,1	17,2	2	0
Kasai Occidental	Kasai	74,8	8,8	13,9	2,5	0	82,2	6	10,1	1,7	0	81,8	6,2	10,3	1,7	0
	Kasai Oriental	74,3	4,6	15,4	5,7	0	81,8	3,3	14	0,9	0	80	3,6	14,3	2	0
	Kasai Central	75,5	2,6	16	6	0	81,5	2,7	14,7	1,2	0	79,6	2,6	15,1	2,7	0
RDC	Kasai Occidental	79,7	7,4	7,5	5,4	0	81,1	3,3	11,6	3,9	0	81	3,6	11,4	4	0
		76	3,2	14,9	5,9	0	81,3	3	13,2	2,5	0	80,2	3	13,5	3,2	0
		72	8,9	11,6	7,5	0	76,6	8,6	12,3	2,5	0	74,9	8,7	12,1	4,3	0

En référence au Tableau 2.8, on note que l'ampleur du mariage et des unions est plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, les personnes de 15 ans ou plus qui sont mariées ou vivent en union représentent 64 % en milieu rural contre 48 % en milieu urbain. Par ailleurs, la proportion de la population qui ne s'est jamais marié ou n'a jamais vécu en union est de près de 41 % en milieu urbain, elle se situe à près de 24 % en milieu rural. Selon les Provinces, on constate que c'est la Province du Tanganyika qui a la proportion des personnes mariées ou vivant en union la plus élevée (66,6 %). La proportion la moins élevée a été observée dans la ville de Kinshasa (42,7 %), suivie de la Province du Nord-Kivu (44,2 %) et celle de l'Ituri (44,7 %). Les proportions les plus élevées des personnes jamais mariées ou n'ayant jamais vécu en union en milieu urbain ont été enregistrées au Nord-Kivu (47,1 %) puis dans la ville de Kinshasa (46,1 %). La proportion la moins élevée en milieu urbain est observée dans la Province du Tanganyika (22,8 %). En milieu rural, la Mongala a la proportion la plus élevée des personnes mariées ou vivant en union (75,5 %), alors que la proportion la moins élevée est enregistrée en Province du Nord-Kivu (57,3 %). Concernant les « jamais mariées » ou n'ayant jamais vécu en union dans le milieu rural, la Province du Nord-Kivu a la proportion la plus élevée (32,7 %) et les proportions les moins élevées sont observées dans les Provinces du Tanganyika (15,2 %) et de la Mongala (15,8 %).

2.1.2.4. Handicap au sein de la population

Dans le cadre de cette enquête, les handicaps suivants ont été relevés : handicap moteur, handicap mental, surdi-mutité, handicap visuel et albinisme. Les données relatives à la situation de handicap sont présentées dans le Tableau 2.8.

Tableau 2.8 : Répartition (%) de la population selon le type de handicap par Province et par milieu de résidence

Ancienne Province	Nouvelle Province	Handicap					
		Pas de handicap	Handic. moteur	Handic. mental	Sourd-muet	Aveugle	Albinos
Kinshasa		98,6	0,8	0,3	0,1	0,1	0,1
Bas Congo	Kongo Central	98,3	0,7	0,6	0,2	0,1	0,0
	MaiNdombe	98,4	0,8	0,2	0,5	0,2	0,0
	Kwilu	99,1	0,5	0,2	0,1	0,1	0,0
	Kwango	98,3	1,1	0,3	0,2	0,1	V
Bandundu		98,6	0,8	0,2	0,2	0,1	0,0
	Equateur	99,0	0,6	0,1	0,1	0,1	0,0
	Sud Ubangi	97,8	1,3	0,4	0,3	0,1	0,0
	Nord Ubangi	97,9	1,0	0,5	0,3	0,2	0,0
	Mongala	98,3	0,8	0,3	0,4	0,1	0,1
	Tshuapa	96,4	2,3	0,7	0,2	0,3	0,1
Equateur		97,9	1,2	0,4	0,3	0,2	0,0
	Tshopo	98,9	0,5	À ?2	0,1	0,2	0,1
	Bas Uélé	98,3	0,7	0,5	0,3	0,2	0,1
	Haut Uélé	97,7	1,5	0,3	0,3	0,1	0,1
	Ituri	98,6	0,9	0,1	0,1	0,1	0,1
Province Orientale		98,4	0,9	0,3	0,2	0,2	0,1
Nord Kivu		98,4	1,0	0,3	0,3	0,0	0,0
Sud Kivu		98,5	1,0	0,2	0,1	0,1	0,1
Maniema		98,7	0,9	0,3	0,0	0,1	0,0
	Lualaba	98,3	0,7	0,3	0,5	0,2	0,0
	Haut Lomami	99,1	0,5	0,2	0,1	0,1	0,0
	Tanganyika	98,5	1,1	0,2	0,1	0,2	0,0
	Haut Katanga	99,0	0,6	0,2	0,1	0,1	0,0
Katanga		98,7	0,7	0,2	0,2	0,1	0,0
	Kasaï Oriental	98,2	1,2	0,2	0,2	0,1	0,1
	Sankuru	98,7	0,8	0,2	0,1	0,1	0,0
	Lomami	99,1	0,5	0,2	0,1	0,1	0,0
Kasaï Oriental		98,7	0,8	0,2	0,1	0,1	0,0
	Kasaï	99,0	0,6	0,1	0,1	0,1	0,1
	Kasaï Central	98,6	0,7	0,2	0,2	0,1	0,1
Kasaï Occidental		98,8	0,7	0,2	0,1	0,1	0,1
Urbain		98,3	0,9	0,3	0,2	0,1	0,1
Rural		98,5	0,9	0,3	0,2	0,1	0,0
RDC		98,5	0,9	0,3	0,2	0,1	0,0

Le Tableau 2.8 indique que 0,9 % de la population congolaise est frappée par un handicap moteur ; 0,3 % par un handicap mental ; 0,2 % par la surdi-mutité et 0,1% par un handicap visuel. 1,5 % de la population souffre d'un handicap quelconque. En somme, parmi la population congolaise souffrant d'un handicap quelconque, 60 % sont frappées d'un handicap moteur, contre 20 % qui souffrent d'un handicap mental, 13 % sont des sourds-muets et 7 % des aveugles. En rapport avec le milieu de résidence, la proportion des personnes souffrant du handicap quelconque est légèrement plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural et ce quelque soit le type d'handicap. Par ailleurs, aucune différence importante n'a été observée entre les Provinces.

2.3 Fréquentation scolaire et alphabétisation

2.3.1. Niveau d'instruction et l'indice du développement humain IDH

Par définition, le niveau d'instruction est le niveau d'enseignement atteint par une personne dans le système éducatif de son pays de résidence. Dans cette analyse, trois grands niveaux d'instruction ont été retenus : le niveau primaire, niveau secondaire et le niveau supérieur. On sait par ailleurs que le niveau d'instruction d'une population témoigne des progrès accomplis par celle-ci en matière de scolarisation et même de développement. Il contribue à l'amélioration des conditions de vie des membres des ménages et de la société en général. Le niveau d'instruction influence aussi le comportement procréateur, l'utilisation de la contraception moderne, le comportement en matière de santé ainsi que les habitudes d'hygiène et de nutrition. Le Tableau 2.9 donne la proportion de la population qui n'a jamais été scolarisée selon le milieu de résidence et par sexe.

Tableau n° 2.9 : Proportion de la population d'au moins 10 ans jamais-scolarisée par milieu de résidence et selon le sexe

		Sexe		
Ancienne Province	Nouvelle Province	Hommes	Femmes	Ensemble
Kinshasa		3,2	5,2	4,2
Bas Congo	Kongo Central	5,1	14,5	10,0
	MaiNdombe	7,7	26,1	17,7
	Kwilu	4,9	16,0	10,8
	Kwango	7,3	16,4	11,9
Bandundu		6,6	19,5	13,4
	Equateur	5,9	14,8	10,5
	Sud Ubangi	6,8	29,6	18,6
	Nord Ubangi	9,9	37,5	24,0
	Mongala	6,1	15,0	10,5
	Tshuapa	11,0	27,0	18,9
Equateur		8,0	25,3	16,8
	Tshopo	5,9	18,7	12,1
	Bas Uélé	6,9	16,3	11,8
	Haut Uélé	4,3	14,2	9,4
	Ituri	21,2	40,3	31,6
Province Orientale		8,9	22,0	15,6
Nord Kivu		18,7	31,7	25,4
Sud Kivu		21,9	35,6	28,8
Maniema		5,8	18,5	12,2
	Lualaba	8,3	16,7	12,6
	Haut Lomami	6,8	21,5	14,0
	Tanganyika	9,1	29,6	19,6
	Haut Katanga	12,4	33,2	23,2
Katanga		8,9	24,5	16,8
	Kasaï Oriental	2,9	13,1	8,1
	Sankuru	6,1	18,4	12,5
	Lomami	5,6	17,3	11,5
Kasaï Oriental		4,8	16,2	10,6
	Kasaï	5,1	20,8	13,4
	Kasaï Central	8,7	23,0	15,9
Kasaï Occidental		7,0	21,9	14,7
Urbain		4,7	11,0	8,0
Rural		10,3	28,1	19,4
RDC		8,1	21,2	14,9

Dans l'ensemble du pays, près de 15 % de la population âgée d'au moins 10 ans n'a jamais été à l'école. Cette proportion est plus de deux fois plus élevée chez les femmes (21 %) que chez les hommes (8 %). De même, si cette proportion est 8 % en milieu urbain, elle monte à 19,4 % en milieu rural. Comme pour l'ensemble du pays, quel que soit le milieu de résidence considéré, la proportion de non-scolarisées est toujours plus élevée chez les femmes. C'est la ville de Kinshasa qui a la proportion de non-scolarisées la plus faible (4,2 %), suivie de la Province du Bas-Uelé (9,2 %). Les proportions les plus élevées sont observées dans les Provinces de l'Ituri (31,6 %) et du Sud-Kivu (28,8 %).

Le Rapport National sur le Développement Humain de 2016 (RNDH), élaboré sous le pilotage du Ministère du Plan avec l'appui du PNUD RDC, présente un indice de développement humain nettement amélioré, se situant à 0,464 contre 0,433 en 2015 et 0,414 en 2012. Sur cette base, la RDC aurait gagné 3 places, se classant à la 173^{ème} position sur 188 pays. Cette évolution est certes tributaire de l'évolution des composantes de l'IDH en RDC (1980-2015). Les éléments constitutifs de l'IDH (indice composite) sont l'espérance de vie à la naissance, l'éducation, et le revenu par habitant. La situation de ces indices se résume dans les tableaux ci-dessous :

Tableau 2.10 : Composantes de l'IDH par ancienne et nouvelle Province de la RDC

Ancienne Province	Nouvelle Province	Espérance de vie à la naissance	Nombre d'années de scolarisation attendue	Nombre moyen d'années de scolarisation des adultes
Kinshasa		64,6	13,69	11,17
Bas Congo	Kongo Central	67,700	11,25	7,46
	Mai Ndombe	56,581	11,80	6,79
	Kwilu	63,430	13,27	8,42
	Kwango	51,471	10,71	5,16
Bandundu		61,5	12,38	7,42
	Equateur	61,222	10,82	7,61
	Sud-Ubangi	51,552	10,50	5,15
	Nord-Ubangi	57,745	12,47	5,81
	Mongala	55,959	8,39	5,39
	Tshuapa	48,641	10,59	5,58
Equateur		53,8	10,44	6,01
	Tshopo	60,303	11,25	7,17
	Bas-Uélé	56,1	9,87	5,21
	Haut-Uélé	50,5	8,45	5,82
	Ituri	58,7	6,80	3,54
Province Oriental		53,4	9,07	5,52
Nord Kivu		59,5	11,21	8,35
Sud Kivu		62,5	9,21	7,56
Maniema		52,0	11,77	6,43
	Lualaba	58,2	8,44	5,81
	Haut-Lomami	53,9	8,46	5,80
	Tanganyika	53,4	8,46	5,27
	Haut Katanga	56,7	12,40	10,01
Katanga		56,4	10,35	7,70
	Kasaï-Oriental	50,6	9,54	6,88
	Sankuru	51,0	11,94	6,81
	Lomami	61,8	11,25	6,32
Kasaï Oriental		50,9	10,69	6,60
	Kasaï	56,78	9,39	6,14
	Kasaï-Central	53,3	11,72	6,79
Kasaï Occidental		55,28	10,64	6,52
RDC		58,9	10,91	7,32

Selon le RNDH 2016, le paramètre de l'espérance de vie à la naissance a évolué positivement, passant de 46,5 ans en 1980 à 50,0 ans en 2013 puis à 58,9 en 2015. Toutefois, ce progrès réalisé en 12,4 ans relativement significatif est légèrement supérieur à la moyenne en Afrique subsaharienne. Celle-ci se situe actuellement presque autour de 57 ans. Cet indicateur a connu des progrès très lents. Il sied donc de s'interroger sur l'effectivité et surtout l'efficacité des stratégies et politiques en la matière aussi vrai que les résultats escomptés se font encore attendre.

Les calculs effectués sur la base des résultats de la dernière enquête QUIBB de l'INS (2015) conduisent à une espérance de vie à la naissance de 58,9 ans. Elle est supérieure à l'indicateur calculé selon les données des projections des organisations internationales.

Le paramètre de scolarisation est appréhendé avec deux variables : la durée moyenne de scolarisation et la durée attendue de scolarisation. La première variable est généralement inférieure à la seconde, le nombre de scolarisables attendus n'atteignant pas souvent celui effectivement enrôlé. De ce point de vue aussi, les progrès accomplis sont faibles, car le nombre moyen d'années de scolarisation est passé de 3,2 en 2000 à 3,1 en 2013 après avoir atteint le pic de 3,8 en 2010, alors que le nombre attendu d'années de scolarisation a sensiblement augmenté, montant de 6,7 en 2010 à 9,7 en 2013 puis à 10,91 en 2016. Cette déconnexion du nombre attendu par rapport au nombre moyen réel de scolarisation dénote entre autres des déficits dans la productivité et l'efficacité du système éducatif Congolais.

Il est important de noter ici que, selon l'Enquête QUIBB de l'INS (2015), le nombre d'années de scolarisation attendu est de 10,91 tandis que le nombre moyen d'années de scolarisation passe à 7,32 en 2016 contre 3,1 en 2013. Ceci rapproche l'état des lieux des deux variables de l'éducation. En même temps, ces calculs indiquent que les estimations du nombre d'années attendues situent ce dernier à un niveau inférieur à celui du RDH, mais à un niveau supérieur pour le nombre moyen d'années de scolarisation en RDC.

Le troisième paramètre de l'indice composite est celui du RNB par habitant en PPA. Son évolution en RDC indique qu'il est passé de 250 en 2000 à 291 en 2010 et 444 en 2013. Ce dernier a été calculé sur la base de 2011 et peut paraître comme un grand progrès sur treize ans. Pour en prendre la mesure correcte, il convient de comparer ces progrès avec ceux des pays de la catégorie à laquelle appartient la RDC. En effet, alors que le RNB par habitant en PPA (exprimé en \$É.-U.) affichait 291 en 2010, il se chiffrait à 2050 cette année-là pour l'Afrique subsaharienne.

Quand le RNB/habitant de la RDC est monté à 444 en 2013, celui de l'Afrique subsaharienne a grimpé à 3152. La tendance dans l'évolution de ce paramètre souligne ainsi une distance qui se maintient quand elle ne s'aggrave pas avec l'évolution des progrès économiques et sociaux dans d'autres pays de l'Afrique subsaharienne. Il y a donc lieu de s'interroger sur l'effectivité et l'efficacité des politiques de développement à cet égard. Les calculs du RNB par habitant en PPA sur la base des résultats de l'Enquête QUIBB de l'INS (2016) donnent 913 (PPA \$É.-U.).

Tableau 2.11: Evolution des composantes de l'IDH en RDC

Indicateur	1980	1990	2000	2005	2010	2012	2013	2016
Espérance de vie à la Naissance	46,5	47,8	46,3	47,6	48,0	48,7	50,0	58,9
Nombre attendu d'années de Scolarisation	7,1	4,9	6,7	7,3	7,8	8,5	9,7	10,9
Nombre moyen d'années de Scolarisation	1,2	2,0	3,2	3,4	3,8	3,5	3,1	7,3
RNB par habitant (PPA \$É.-U.)	821	617	250	274	291	319	444	913
IDH	0,267	0,261	0,201	0,223	0,239	0,304	0,338	

Source : RNDH 2014 et 2016

2.3.2 Fréquentation scolaire

Pour des raisons de comparaisons internationales, l'utilisation des services d'éducation est mesurée à travers le Taux Net de Scolarisation (TNS). Cet indicateur présente l'avantage d'éliminer l'effet de l'âge. L'analyse se limite au niveau de l'éducation de base (primaire et secondaire). Le TNS traduit la fréquentation scolaire de la population scolarisable. Au niveau primaire, il rapporte l'effectif de la population effectivement

scolarisée âgée de 6 à 11 ans à l'effectif de la population scolarisable âgée de 6 à 11 ans. Celui du secondaire se calcule de la même façon et se rapporte à la population de 12-17 ans. Les résultats en rapport avec les taux de fréquentation au primaire et au secondaire sont présentés dans le Tableau 2.12

Tableau n° 2.12 : Taux nets de scolarisation suivant le niveau d'étude des inscrits en 2016 par sexe et Province

		Primaire	Secondaire	Supérieur	Tous niveaux confondus
Kinshasa	Homme	84.0	72.2	29.0	77.2
	Femme	85.1	75.0	21.0	75.1
	Ensemble	84.5	73.6	24.3	76.1
KongoCentral	Homme	83.7	43.9	3.4	82.1
	Femme	84.7	37.5	7.0	71.2
	Ensemble	84.2	41.0	5.5	76.6
Kwango	Homme	74.9	36.5	0.7	78.0
	Femme	76.1	36.8	0.7	68.8
	Ensemble	75.5	36.6	0.7	73.6
Kwilu	Homme	87.4	69.9	10.5	86.3
	Femme	90.7	64.6	3.5	79.5
	Ensemble	89.1	67.2	6.9	82.8
Mayi Ndombe	Homme	83.7	61.5	0.7	84.0
	Femme	81.5	43.8	.	69.1
	Ensemble	82.6	53.3	0.3	76.6
Equateur	Homme	77.4	41.7	4.9	79.2
	Femme	78.3	39.9	3.2	70.7
	Ensemble	77.8	40.8	4.0	75.1
Nord Ubangi	Homme	84.2	50.8	3.5	84.1
	Femme	82.6	30.6	.	69.3
	Ensemble	83.4	41.2	1.7	76.8
SudUbangi	Homme	82.7	30.8	.	77.7
	Femme	74.3	29.9	0.7	65.5
	Ensemble	78.8	30.3	0.4	71.6
Mongala	Homme	65.4	29.1	0.8	63.7
	Femme	63.7	16.4	0.1	49.3
	Ensemble	64.6	22.6	0.4	56.3
Tshuapa	Homme	69.7	35.0	0.5	74.3
	Femme	63.4	29.9	.	60.3
	Ensemble	66.9	32.8	0.2	67.8
Bas Uele	Homme	87.4	21.7	.	78.1
	Femme	87.0	18.2	.	67.3
	Ensemble	87.2	20.0	.	72.6
Tshopo	Homme	84.6	33.0	3.0	75.8
	Femme	78.7	33.7	1.0	66.7
	Ensemble	81.6	33.3	2.2	71.4
Haut Uele	Homme	72.5	30.6	.	66.8
	Femme	70.7	17.9	.	53.5
	Ensemble	71.7	25.1	.	60.1
Ituri	Homme	58.3	31.9	1.0	57.5
	Femme	57.4	22.4	0.6	47.5
	Ensemble	57.9	26.3	0.8	52.1
Nord Kivu	Homme	83.8	62.8	22.2	77.5

		Primaire	Secondaire	Supérieur	Tous niveaux confondus
	Femme	82.2	49.9	14.1	70.1
	Ensemble	83.0	55.2	17.7	73.6
Maniema	Homme	84.9	59.9	3.3	84.3
	Femme	85.8	45.6	0.2	70.5
	Ensemble	85.4	54.1	1.6	77.6
Sud-Kivu	Homme	75.0	43.4	5.4	69.2
	Femme	69.2	44.6	.	60.0
	Ensemble	72.2	44.0	2.5	64.6
Haut Katanga	Homme	81.8	58.7	14.6	81.1
	Femme	82.4	54.0	6.2	68.6
	Ensemble	82.1	56.3	9.9	74.5
Lualaba	Homme	65.8	35.2	4.9	66.3
	Femme	65.7	34.7	5.7	57.8
	Ensemble	65.7	35.0	5.3	62.4
Haut Lomami	Homme	68.0	43.8	3.1	71.9
	Femme	63.4	33.2	2.1	58.4
	Ensemble	65.7	38.7	2.5	65.1
Tanganyika	Homme	58.7	47.1	0.5	63.3
	Ensemble	61.2	40.5	0.2	58.0
Kasai oriental	Homme	73.1	44.4	17.8	73.9
	Femme	63.7	36.5	1.7	53.2
	Ensemble	68.9	40.5	8.7	63.8
Lomami	Homme	87.3	53.9	10.0	86.7
	Femme	90.5	41.2	1.3	75.8
	Ensemble	88.9	47.4	5.6	81.2
Sankuru	Homme	78.4	60.6	0.4	80.7
	Femme	78.3	40.9	0.2	70.1
	Ensemble	78.3	51.1	0.3	75.5
Kasai	Homme	73.5	40.0	1.8	74.6
	Femme	76.9	23.7	3.2	60.5
	Ensemble	75.1	32.1	2.6	67.7
Kasai Central	Homme	86.5	42.8	11.3	82.5
	Femme	76.6	47.9	8.8	69.6
	Ensemble	81.1	45.4	10.1	75.7
RDC	Homme	77.9	51.6	9.4	77.0
	Femme	78.3	44.5	6.0	66.8
	Ensemble	78.1	48.1	7.5	71.9

En 2015, le taux net de scolarisation au primaire pour l'ensemble du pays en 2015 est appréciable et s'est chiffré à près de 78,1%, il était de 84,5%, de 88,3% dans les autres chefs-lieux, de 89,1% dans les autres villes et 73,0% en milieu rural. En 2012, le taux net de scolarisation au primaire s'élevait pour l'ensemble du pays à 68,6%. Il convient de souligner qu'une augmentation d'environ 10 points de pourcentage a été observée. Dans l'ensemble, le Taux Net de Scolarisation au primaire de garçon (77,9 %) n'était si différent de celui de fille (78,3 %).

Les Provinces du Kwango (75,5%), de l'Equateur (77,8%), de la Mongala (64,6%), de la Tshuapa (66,9%), du Haut-Uélé (71,7%), de l'Ituri (57,9%), du Sud -Kivu (72,2%), du Lualaba (65,7%), du Haut-Lomami (65,7%), du Tanganyika (61,2%), du Kasai Oriental (68,9%) et du Kasai (75,1%) ont enregistré des Taux

Nets de Scolarisation en-dessous de la moyenne nationale. La Province du Kwilu s'est placée en tête avec le TNS au primaire le plus élevé (89,1%), suivie du Lomami (près de 88,9 %).

Le taux net de scolarisation dans le primaire est passé de 51,7 % en 2001 et à 80,4 % en 2013 marquant une réduction significative de la déperdition scolaire et la présence accrue à l'école de presque tous les groupes d'enfants ayant l'âge officiel de fréquenter le niveau d'éducation primaire. Cependant, on a observé la persistance des disparités au niveau des Provinces et entre les sexes. Au niveau des Provinces, un écart important du taux net de scolarisation a été observé dans la Province du Nord-Kivu qui a affiché le taux le plus élevé de 84,7 % et la Province du Katanga le taux le plus bas de 72,8 %. Il sied également de relever que six Provinces sur les 11 anciennes que comptaient le pays, à savoir le Katanga, les deux Kasai, la Province Orientale, l'Equateur et le Sud-Kivu, ont présenté des taux nets de scolarisation au primaire en dessous de la moyenne nationale. La déperdition scolaire est restée très élevée avec seulement 7 élèves sur 10 entrants au cycle primaire qui termineront le cycle (RESEN, 2014).

En dehors de aux Net de Scolarisation, il a également été procédé au calcul des Taux Brut de Scolarisation (TBS). Les résultats y relatifs sont présentés dans le Tableau 2.13 qui suit.

Tableau 2.13 : Taux Brut de Scolarisation (TBS) suivant le niveau d'études des inscrits en 2016 par sexe et Province

Provinces		Primaire	Secondaire	Supérieur	Tous niveaux confondus
Kinshasa		100.0	96.2	27.7	78.6
Kongo central		121.1	64.3	5.5	78.0
Kwango		114.3	66.0	0.7	76.9
Kwilu		111.1	99.6	7.1	84.5
Mai Ndombe		115.1	77.9	0.4	79.1
Equateur		108.5	72.8	4.4	76.4
Nord Ubangi		115.8	89.7	2.3	78.8
Sud Ubangi		120.1	50.6	0.4	73.5
Mongala		96.6	41.8	0.5	56.9
Tshuapa		109.5	62.8	0.6	70.3
Bas Uele		124.5	36.3	.	74.0
Tshopo		120.0	59.0	3.0	73.6
Haut Uele		106.5	41.3	0.1	61.3
Ituri		78.6	38.0	1.1	53.2
Nord Kivu		102.3	77.4	17.8	75.7
Maniema		113.3	80.3	1.6	80.1
Sud-Kivu		96.3	59.0	2.6	66.8
Haut Katanga		107.4	81.7	11.7	78.0
Lualaba		92.9	55.1	6.0	63.2
Haut Lomami		93.2	65.4	2.8	66.6
Tanganyika		79.0	55.4	0.2	58.5
Kasai Oriental		99.2	55.0	8.7	65.6
Lomami		124.6	72.7	6.9	83.1
Sankuru		105.6	87.9	0.3	78.3
Kasai		109.2	49.3	2.6	68.9
Kasai Central		120.5	72.1	11.3	78.4
RDC	Homme	105.5	80.6	10.6	79.0
	Femme	105.4	63.1	6.3	68.7
	Ensemble	105.5	72.0	8.2	73.8

Pour l'ensemble du pays, le taux brut de scolarisation au primaire est de 105,5% contre 100,0% à Kinshasa. La Mongala (96,6%), l'Ituri (78,6%), le Sud-Kivu (96,3%), le Lualaba (92,9%), le Haut-Lomami (93,2%), le Tanganyika (79,0%), et le Kasai Oriental (99,2%) ont tous des taux qui ne dépassent pas 100%. En d'autres termes, dans ces sept Provinces, les écoles primaires n'arrivent pas à résorber toute la demande en scolarisation des élèves ayant dépassé l'âge requis. Ce taux brut de scolarisation au primaire est passé de 64 % en 2001 à 118,3 % en 2013, témoignant de l'effort du Gouvernement, avec l'appui de ses partenaires, en vue d'assurer l'éducation à tous les enfants y compris ceux ayant dépassé l'âge officiel.

Pour l'enseignement secondaire, la population de référence est celle dont l'âge est compris entre 12 et 17 ans. Contrairement à l'enseignement primaire, le taux net de fréquentation au secondaire est nettement faible. Dans l'ensemble du pays, ce taux est de 48,1% en 2015 alors qu'il se chiffrait à 36,7% auparavant d'où une augmentation de près de 12 points de pourcentage. Au niveau supérieur dans ensemble, il est de 7,5%.

La Province de Bas-Uélé a enregistré le taux net de scolarisation au secondaire le plus faible (20,0%), alors que le taux le plus élevé a été observé à Kinshasa et au Kwilu, soit respectivement (73,6%) et (67,2%). Selon le sexe, le taux net de fréquentation au secondaire est plus élevé chez les garçons (51,6%) que chez les filles (44,5%).

Les données de l'enquête révèlent que, malgré d'énormes progrès enregistrés en matière de scolarisation, la RDC reste encore loin de l'objectif de l'universalisation de l'enseignement primaire. En effet, les taux d'achèvement estimés à 15,2% au primaire et 7,8% au secondaire et laissent entrevoir que beaucoup d'enfants en âge scolaire n'étaient pas encore scolarisés. Le taux de transition du primaire au secondaire est de 86,1% (86,9% pour les hommes contre 85,2% pour les femmes).

En outre, les résultats de l'EDS-RDC II 2013-2014 ont montré que le TNS au niveau secondaire était beaucoup plus faible puisque 43 % seulement de jeunes de 12-18 ans l'atteignaient. Ce taux net était beaucoup plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural (59 % contre 34 %). Dans les Provinces, il oscille entre un minimum de 30 % dans la Province du Kasai Oriental et un maximum de 66 % à Kinshasa. En outre, on a observé que ce taux net est plus élevé chez les garçons que chez les filles (49 % contre 37 %). En ce qui concerne le taux brut, dans l'ensemble, celui-ci atteint 58 %. L'écart entre les milieux de résidence était aussi important (76 % en milieu urbain contre 47 % en milieu rural). Le taux brut reste également plus élevé chez les garçons (69 %) que chez les filles (47 %).

Il était également question, dans le cadre de cette enquête, de calculer la parité entre filles et garçons en termes d'accès et de la fréquentation scolaires. Les résultats sont présentés dans le Tableau 14 qui suit.

Tableau 2.14 : Rapport filles/garçons =TNS filles/TNS garçons par région et milieu suivant le niveau d'enseignement en 2016 Primaire et Secondaire

Provinces	Homme		Femme		Ensemble		Indice de parité F/G	
	TNS Primaire	TNS Secondaire	TNS Primaire	TNS Secondaire	TNS Primaire	TNS Secondaire	Primaire	Secondaire
Kinshasa	84	72,2	85,1	75	84,5	73,6	1,013	1,039
Kongo Central	83,7	43,9	84,7	37,5	84,2	41	1,012	0,854
Kwango	74,9	36,5	76,1	36,8	75,5	36,6	1,016	1,008
Kwilu	87,4	69,9	90,7	64,6	89,1	67,2	1,038	0,924
Mai-Ndombe	83,7	61,5	81,5	43,8	82,6	53,3	0,974	0,712
Equateur	77,4	41,7	78,3	39,9	77,8	40,8	1,012	0,957
Nord Ubangi	84,2	50,8	82,6	30,6	83,4	41,2	0,981	0,602
Sud Ubangi	82,7	30,8	74,3	29,9	78,8	30,3	0,898	0,971
Mongala	65,4	29,1	63,7	16,4	64,6	22,6	0,974	0,564
Tshuapa	69,7	35	63,4	29,9	66,9	32,8	0,91	0,854
Bas Uele	87,4	21,7	87	18,2	87,2	20	0,995	0,839
Tshopo	84,6	33	78,7	33,7	81,6	33,3	0,93	1,021
Haut Uele	72,5	30,6	70,7	17,9	71,7	25,1	0,975	0,585
Ituri	58,3	31,9	57,4	22,4	57,9	26,3	0,985	0,702
Nord Kivu	83,8	62,8	82,2	49,9	83	55,2	0,981	0,795
Maniema	84,9	59,9	85,8	45,6	85,4	54,1	1,011	0,761
Sud-Kivu	75	43,4	69,2	44,6	72,2	44	0,923	1,028
Haut Katanga	81,8	58,7	82,4	54	82,1	56,3	1,007	0,92
Lualaba	65,8	35,2	65,7	34,7	65,7	35	0,998	0,986
Haut Lomami	68	43,8	63,4	33,2	65,7	38,7	0,932	0,758
Tanganyika	58,7	47,1	65,3	34,2	61,2	40,5	1,112	0,726
Kasai Oriental	73,1	44,4	63,7	36,5	68,9	40,5	0,871	0,822
Lomami	87,3	53,9	90,5	41,2	88,9	47,4	1,037	0,764
Sankuru	78,4	60,6	78,3	40,9	78,3	51,1	0,999	0,675
Kasai	73,5	40	76,9	23,7	75,1	32,1	1,046	0,593
Kasai Central	86,5	42,8	76,6	47,9	81,1	45,4	0,886	1,119
Urbain	87,3	66,5	87,7	62,4	87,5	64,3	1,005	0,938
Rural	72,9	42,1	73	30,1	73	36,4	1,001	0,715
RDC	77,9	51,6	78,3	44,5	78,1	48,1	1,005	0,862

Les disparités entre les deux sexes sont frappantes. Pour l'ensemble du pays, l'indice de parité en matière d'éducation se situe respectivement à 1,005 et à 0,862 au niveau primaire et au niveau secondaire. Comme on peut s'en rendre compte, alors qu'au niveau primaire, il n'y a quasiment pas de différence entre filles et garçons (les filles dépassant même les garçons), au niveau secondaire l'écart se creuse davantage en défaveur des filles. Par rapport aux Provinces, l'indice de parité le plus élevé au niveau primaire a été observé au Tanganyika (1,12) et le plus faible au Kasai Oriental (0,87). Au niveau du secondaire, l'indice le plus important (1,039) a été enregistré à Kinshasa. Le Kasai s'est démarqué par des disparités plus accrues (0,593). Cette disparité au profit des hommes s'explique, en grande partie, par le poids de la tradition qui, jadis, favorisait la scolarisation des garçons au détriment des filles qu'on croyait particulièrement dédiées à la procréation et aux tâches ménagères.

Une amélioration relative de l'indice de parité femme/homme est observée depuis 1990 dans l'enseignement. L'indice de parité était en 2013 de 0,9 dans le primaire, à 0,62 au secondaire et à 0,48 au niveau supérieur en 2012. Il en est de même dans l'alphabétisation des 15-24 ans, où cet indice se situait à 0,9 en 2013.

L'analyse du rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire et secondaire a révélé une amélioration de la situation de 1990 à 2005, une diminution de 2005 à 2008 et une légère reprise de 2009 à 2013. De bonnes performances ont été observées en termes de réduction des inégalités entre sexes au niveau de l'alphabétisation des personnes âgées de 15 à 24 ans alors que les progrès ont été faibles dans le domaine de l'éducation et de la participation des femmes aux activités économiques et politiques. Le nombre de femmes alphabètes pour 100 hommes est passé de 77 en 2007 à 83 en 2012.

2.3.3 Déperdition scolaire

Les efforts consentis pour accroître le niveau de scolarisation et même d'alphabétisation peuvent s'avérer vains si les personnes scolarisées quittent trop tôt le système scolaire (déperdition scolaire). Dès lors il paraît tout indiqué de s'appesantir sur la question des abandons et des motivations de ces abandons prématurés. Le Tableau n° 15 présente la proportion d'abandons scolaires selon les Provinces et les milieux de résidence.

Tableau n° 15 : Taux de déperdition scolaire au primaire suivant la Province et le sexe

	Sexe		Ensemble
	Homme	Femme	
Kinshasa	5.1	3.0	4.0
KongoCentral	1.3	3.1	2.1
Kwango	3.7	2.4	3.1
Kwilu	0.8	1.4	1.1
MaiNdombe	0.7	1.3	1.0
Equateur	3.3	4.1	3.7
Nord Ubangi	1.8	1.5	1.7
SudUbangi	3.7	4.1	3.9
Mongala	11.2	11.2	11.2
Tshuapa	2.3	5.5	3.7
Bas Uele	3.8	5.0	4.4
Tshopo	3.2	2.1	2.6
Haut Uele	3.0	6.5	4.5
Ituri	2.7	6.9	4.9
Nord-Kivu	3.2	2.3	2.8
Maniema	3.0	0.9	1.9
Sud-Kivu	3.3	4.6	3.9
Haut Katanga	4.1	6.7	5.5
Lualaba	7.9	6.2	7.1
Haut-Lomami	2.6	5.4	4.0
Tanganyika	0.8	1.3	1.0
Kasai Oriental	2.7	8.4	5.0
Lomami	1.4	2.8	2.1
Sankuru	0.2	1.2	0.7
Kasai	0.4	1.1	0.7
Kasai Central	1.6	4.8	3.2
Urbain	3.0	3.2	3.1
Rural	2.7	3.3	3.0
RDC	2.8	3.3	3.0

En 2015, 3,0% d'enfants de 6 à 11ans inscrits à l'école primaire n'y étaient plus à la fin de l'année scolaire. Le taux d'abandon le plus important a été observé à la Mongala (11,2%) et le plus faible au Kasai et au Sankuru (0,7%). Le taux d'abandon scolaire est plus élevé au niveau secondaire (10,2 %) qu'au niveau primaire. Il est à 9,7% en milieu urbain contre 10,9% en milieu rural. La Province de Bas-Uelé vient en tête avec un taux de déperdition scolaire de 21,3% au niveau secondaire tandis que le taux le plus bas a été observé au Sankuru avec 3,8%. Les motifs de déperdition scolaire sont présentés dans le Tableau n° 16 qui suit.

Tableau 2. 16 : Motifs de la déperdition scolaire au primaire suivant la Province et le sexe

		Principaux motifs de la déperdition scolaire								
		Ecole trop éloignée	Frais de scolarité trop élevés	Travail à la maison	Travailleur	Echec, abandon	Enceinte s'est marié	Maladie, handicap	Insécurité	Autre
Kinshasa	H	24.5	63.9	11.6	.	.
	F	19.8	51.3	14.5	.	14.4
	E	22.7	59.1	12.7	.	5.5
Kongo Central	H	.	87.0	.	.	13.0
	F	.	56.0	.	.	.	23.2	.	.	20.9
	E	.	66.0	.	.	4.2	15.7	.	.	14.1
Kwango	H	9.5	22.4	11.7	.	21.7	.	34.7	.	.
	F	.	11.6	.	.	41.2	16.1	7.5	.	23.5
	E	6.0	18.5	7.5	.	28.8	5.9	24.8	.	8.6
Kwilu	H	.	34.0	40.8	.	25.2
	F	.	55.8	8.7	.	.	35.5	.	.	.
	E	.	48.7	5.9	.	.	23.9	13.3	.	8.2
Mai Ndombe	H	18.7	33.8	27.9	.	.	.	5.6	.	13.9
	F	.	.	.	22.1	43.6	34.3	.	.	.
	E	6.5	11.8	9.7	14.4	28.4	22.3	2.0	.	4.9
Equateur	H	6.0	54.1	39.9
	F	.	52.0	.	.	28.2	19.7	.	.	.
	E	2.9	53.0	.	.	14.4	10.0	.	.	19.6
Nord Ubangi	H	.	62.9	37.1
	F	.	41.7	10.2	.	20.8	27.4	.	.	.
	E	.	53.9	4.3	.	8.8	11.6	.	.	21.4
Sud Ubangi	H	.	26.0	6.7	.	29.9	27.3	1.1	.	9.1
	F	.	23.3	8.7	2.7	13.7	13.8	10.6	.	27.3
	E	.	24.5	7.8	1.5	20.9	19.8	6.4	.	19.2
Mongala	H	0.8	80.7	0.3	.	14.4	.	3.9	.	.
	F	3.6	75.5	4.0	.	2.1	5.5	7.2	.	2.1
	E	2.1	78.3	2.1	.	8.6	2.6	5.4	.	1.0
Tshuapa	H	9.9	33.7	.	.	23.1	12.1	21.2	.	.
	F	3.1	60.4	2.3	.	0.9	30.1	3.1	.	.
	E	5.5	51.3	1.5	.	8.4	24.0	9.3	.	.
Bas Uele	H	2.1	26.7	.	.	49.9	.	8.8	.	12.4
	F	.	27.9	.	.	20.7	31.3	3.5	.	16.6
	E	0.9	27.4	.	.	33.1	18.0	5.8	.	14.8
Tshopo	H	.	89.1	10.9
	F	7.4	80.9	.	.	.	11.7	.	.	.
	E	2.7	86.0	.	.	.	4.4	.	.	6.9

	Principaux motifs de la déperdition scolaire									
		Ecole trop éloignée	Frais de scolarité trop élevés	Travail à la maison	Travailleur	Echec, abandon	Enceinte s'est marié	Maladie, handicap	Insécurité	Autre
Haut Uele	H	7.1	85.5	.	.	7.4
	F	41.1	45.0	.	.	.	13.8	.	.	.
	E	28.3	60.3	.	.	2.8	8.6	.	.	.
Ituri	H	.	100.0
	F	.	54.8	16.3	.	20.0	.	5.5	.	3.4
	E	.	66.9	11.9	.	14.6	.	4.0	.	2.5
Nord Kivu	H	.	70.5	.	.	28.0	.	.	1.5	.
	F	1.7	66.7	.	.	11.6	2.1	.	1.5	16.3
	E	0.7	69.0	.	.	21.4	0.8	.	1.5	6.6
Maniema	H	4.8	90.8	.	.	4.3
	F	.	22.9	77.1
	E	3.6	73.7	.	.	3.2	.	.	.	19.5
SudKivu	H	.	80.7	.	.	17.1	.	.	2.2	.
	F	.	84.6	.	.	1.8	.	11.6	1.9	.
	E	.	82.8	.	.	9.0	.	6.2	2.1	.
Haut Katanga	H	.	70.4	0.2	1.4	28.0
	F	0.2	68.3	.	.	8.3	.	.	.	23.2
	E	0.1	69.1	.	.	5.2	.	0.1	0.5	24.9
Lualaba	H	6.1	79.0	.	.	2.6	.	9.1	.	3.2
	F	.	85.7	0.4	.	0.7	9.6	1.9	.	1.6
	E	3.6	81.7	0.1	.	1.8	3.9	6.2	.	2.6
Haut Lomami	H	.	76.5	.	.	3.5	9.8	5.6	.	4.7
	F	.	26.8	.	.	27.5	14.0	15.1	.	16.7
	E	.	44.1	.	.	19.1	12.5	11.8	.	12.5
Tanganyika	H	.	85.4	.	.	14.6
	F	.	36.3	.	.	.	63.7	.	.	.
	E	.	59.5	.	.	6.9	33.6	.	.	.
Kasai Oriental	H	2.2	97.8
	F	4.3	71.0	14.3	2.9	1.2	6.3	.	.	.
	E	3.7	79.3	9.9	2.0	0.9	4.3	.	.	.
Lomami	H	.	54.7	.	.	18.5	.	2.7	.	24.1
	F	1.1	61.2	.	.	.	8.0	5.0	.	24.7
	E	0.7	58.9	.	.	6.6	5.2	4.2	.	24.5
Sankuru	H	.	79.8	20.2
	F	.	88.1	11.9
	E	.	86.9	13.1
Kasai	H	.	94.9	.	.	3.8	.	1.3	.	.
	F	.	89.1	.	.	10.9
	E	.	91.0	.	.	8.6	.	0.4	.	.
Kasai Central	H	20.8	47.2	.	.	30.2	.	1.8	.	.
	F	.	46.6	9.0	.	30.5	6.1	.	.	7.8
	E	5.5	46.7	6.6	.	30.4	4.5	0.5	.	5.7
RDC	H	6.8	69.0	0.7	.	11.0	0.9	5.8	0.3	5.6
	F	4.1	55.4	3.5	0.5	9.5	11.4	3.7	0.2	11.6
	E	5.4	61.9	2.2	0.3	10.2	6.4	4.7	0.2	8.7

Les principales raisons de la déperdition des enfants du système éducatif varient selon le niveau scolaire. Au niveau primaire, ce sont les frais de scolarité trop élevés (61,9%), la grossesse (10,4%), l'échec ou l'abandon (10,2%), la distance (5,4 %), la maladie ou le handicap (4,7 %), le travail (2,5 %), l'insécurité (0,2%) et d'autres raisons (8,7%).

Au niveau secondaire, ce sont en particulier les frais de scolarité trop élevés (48,5%), la grossesse (24,2%), l'échec ou l'abandon (6,4%), le travail (6,1%), la maladie ou le handicap (1,9%), la distance (1,6%), l'insécurité (0,0%) et d'autres raisons (11,3%). Au niveau primaire comme au niveau secondaire, la raison principale de la déperdition scolaire demeure *les frais de scolarité trop élevés, puis suivent d'autres causes telles que la grossesse, l'échec ou abandon et d'autres raisons* selon le cas. Il appartient l'Etat d'amplifier les mesures tendant à assurer la gratuité de l'enseignement de base.

Comme on le voit à travers les résultats qui précèdent, la déperdition scolaire n'est pas l'apanage d'un sexe ou d'un milieu de résidence particuliers. En effet, elle touche 10,8% des garçons et 11,8% des filles au niveau secondaire, et 2,8% des garçons contre 3,3% des filles au niveau primaire. Quant au milieu de résidence, au niveau primaire, la différence n'est pas significative (3,1% en milieu urbain contre 3,0% en milieu rural). Au niveau secondaire, ce taux s'élève à 9,7% en milieu urbain et 10,9% en milieu rural.

Au primaire, tout comme au secondaire, le motif économique est le plus évoqué des motifs de déperdition. Il représente près de trois cinquièmes et un demi. Il est suivi des cas de grossesse et d'abandons. Ces trois motifs représentent plus de 80 % de raisons à la base de la déperdition des enfants. Les principales raisons qui renvoient les enfants en dehors de l'école sont : les difficultés d'ordre socioculturel et économique, la politique de financement de l'éducation, et la gestion des ressources humaines et institutionnelles.

Au regard des résultats contenus dans ce rapport, nous recommandons les actions suivantes pour contribuer à améliorer l'efficacité interne du système, y compris la réduction du taux de déperdition : l'application progressive de la « gratuité » de l'enseignement primaire, l'amélioration de la situation salariale des enseignants (mécanisation, uniformisation des barèmes salariaux) et l'octroi de frais de fonctionnement aux écoles ; la sensibilisation des enseignants aux effets négatifs de la déperdition ; la promulgation des textes de loi et conventions relatifs à la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle et économique et contre le travail, etc.

2.3.4 Alphabétisation des individus de 15 ans et plus

La lutte contre l'analphabétisme demeure pour la RDC un axe prioritaire, et son éradication, un défi majeur à relever. Pour renforcer les différentes politiques mises en œuvre en vue d'accroître la scolarisation, différentes méthodes d'alphabétisation et d'éducation non formelles sont développées. Ces politiques concernent les jeunes et les adultes qui n'ont pas eu la chance d'aller à l'école ou qui ont été prématurément déscolarisés.

L'importance de la place de l'alphabétisation dans les préoccupations nationales s'illustre à plusieurs niveaux. On peut citer l'existence d'un département ministériel chargé de la mise en œuvre des Orientations politiques, la création d'un fonds destiné à soutenir les initiatives pour la promotion de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle, le développement de nombreuses initiatives et formules pour soutenir sa promotion et son succès, et enfin l'action de nombreux mouvements associatifs travaillant dans ce secteur (ONG, fédérations, associations diverses, etc.).

Mais au regard des taux d'alphabétisation rapportés par les différentes enquêtes, force est de constater que toutes ces actions, bien qu'ayant permis d'accélérer la progression du taux d'alphabétisation, ne garantissent

pas l'atteinte de cet objectif à l'horizon fixé. L'alphabétisation est une caractéristique socioculturelle très importante, elle permet de segmenter la population en deux groupes : celui constitué de personnes sachant lire et écrire dans une langue quelconque et l'autre groupe de personnes ne sachant ni lire ni écrire.

Une personne est dite alphabétisée lorsqu'elle sait lire et écrire dans une langue quelconque. L'indicateur calculé (le taux d'alphabétisation) se rapporte à la population âgée de 15 ans et plus.

Tableau N°17: Taux d'alphabétisation des individus de 15 ans et + suivant la Province, le milieu et le sexe

Ancienne Province	Nouvelle Province	Sexe		
		Hommes	Femmes	Ensemble
Kinshasa		94,3	87,4	90,6
Bas Congo	Kongo Central	77,7	58,5	67,6
	MaiNdombe	70,4	33,0	49,7
	Kwilu	89,9	63,8	76,0
	Kwango	83,3	52,9	68,3
Bandundu		84,6	55,0	69,0
	Equateur	81,0	57,2	68,4
	Sud Ubangi	67,2	31,1	48,4
	Nord Ubangi	69,9	39,1	54,4
	Mongala	68,4	38,5	53,6
	Tshuapa	71,6	43,9	57,4
Equateur		72,0	42,3	56,7
	Tshopo	78,9	48,7	64,1
	Bas Uélé	62,7	32,3	46,9
	Haut Uélé	65,1	38,6	51,5
	Ituri	52,0	24,0	36,1
Province Orientale		66,9	36,7	51,1
Nord Kivu		78,5	63,5	70,6
Sud Kivu		54,7	37,7	46,2
Maniema		86,4	46,9	66,0
	Lualaba	91,8	78,0	84,6
	Haut Lomami	69,2	34,8	51,8
	Tanganyika	73,5	32,6	52,2
	Haut Katanga	64,7	32,3	47,4
Katanga		80,2	54,2	66,6
	Kasai Oriental	73,3	36,9	53,6
	Sankuru	76,1	44,7	59,4
	Lomami	83,7	40,6	62,0
Kasai Oriental		76,2	40,2	57,0
	Kasai	81,9	38,0	58,4
	Kasai Central	65,5	29,3	47,3
Kasai Occidental		74,8	34,5	53,8
Urbain		91,3	79,3	84,9
Rural		67,4	33,5	49,8
RDC		77,3	53,2	64,7

L'inégalité entre les deux sexes face à l'alphabétisation demeure l'une des caractéristiques de la population congolaise. Dans l'ensemble, les femmes sont proportionnellement moins nombreuses à être alphabétisées (53,2 %) que les hommes (77,3%). Ceci correspond à un indice de parité des sexes F/H de 0,69 ; en d'autres termes, pour 10 hommes alphabétisés, on dénombre seulement près de 7 femmes.

Au niveau national, le taux d'alphabétisation des adultes est de 64,7 %. La population vivant en milieu urbain est de loin plus alphabétisée que celle vivant en milieu rural (84,9 % contre 49,8%). On dénombre en effet près de 9 habitants alphabétisés sur 10 en milieu urbain contre à peine 5 habitants sur dix en milieu rural.

Au niveau provincial, le taux d'alphabétisation se caractérise par des différences considérables et fait ressortir des disparités entre les Provinces. Ce taux est très élevé à Kinshasa (90,6 %) par exemple, alors qu'il n'est que de 36,1 % en Ituri. Seules 8 Provinces sur 26 dépassent la moyenne nationale, il s'agit de Kinshasa (90,6 %), du Lualaba (84,6 %), du Kwilu (76,0 %), du Nord-Kivu (70,6 %), de l'Equateur (68,4 %), du Kwango (68,3 %), du Kongo Central (67,6 %) et du Maniema (66,0 %),

CHAPITRE III : CADRE DE VIE DES MENAGES ET BIENS POSSEDES

La première Enquête avec Questionnaire Unifié à Indicateurs de Base du Bien-être en République Démocratique du Congo (E-QUIBB/RDC1-2016) a collecté des informations qui permettent de décrire le cadre de vie des ménages et les biens qu'ils possèdent. Le cadre de vie des ménages a un impact certain sur les activités de ces derniers, et notamment sur la santé de la population. Un cadre de vie de mauvaise qualité constitue un foyer favorable à l'éclosion et à la propagation des microbes qui peuvent avoir des effets néfastes sur la santé humaine. Dans cette enquête, le cadre de vie des ménages est décrit à travers les sources et le traitement de l'eau de boisson, l'hygiène et l'assainissement de l'environnement immédiat dans lequel vivent les ménages, les caractéristiques des logements (matériaux de construction, qualité des logements, statut d'occupation des logements et promiscuité dans les logements), les sources d'énergie (pour l'éclairage et pour la cuisson des aliments). Un indice de qualité du cadre de vie est calculé à partir des informations collectées sur les caractéristiques précitées.

3.1 Eau de boisson

La présente section examine à la fois la provenance de l'eau que boit la population de la RDC et les différentes méthodes utilisées pour traiter l'eau à domicile. Selon leurs caractéristiques, les sources d'eau de boisson sont classées en deux catégories : les sources améliorées et les sources non améliorées. Les sources améliorées comprennent le robinet dans le logement, dans la cour ou la parcelle, chez le voisin ; le robinet public ou la borne-fontaine ; le puits à pompe ou forage ; le puits protégé ; la source protégée ou aménagée et l'eau en bouteille.

Le tableau 3.1 fournit, pour l'ensemble du pays, par milieu de résidence et par province, les proportions des ménages et de la population qui consomment l'eau provenant des sources améliorées.

Tableau 3.1 : Proportion des ménages et de la population utilisant des sources d'eau de boisson améliorées en 2016 selon la Province et le milieu de résidence

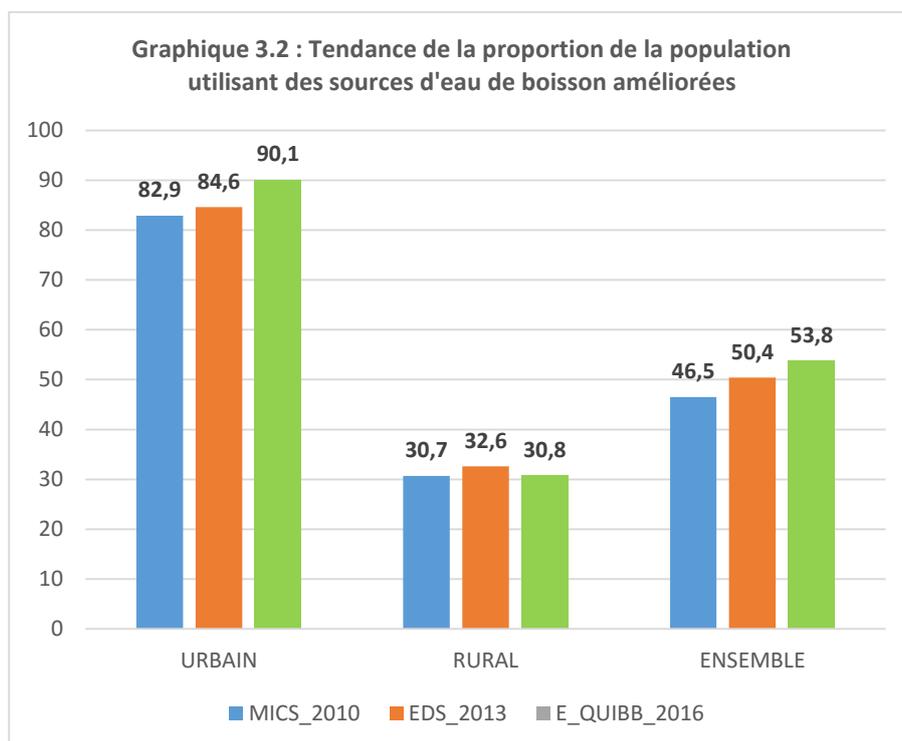
Ancienne Province	Milieu de résidence et Nouvelle Province	Ménages	Population
	Milieu de résidence		
	Urbain	90,3	90,1
	Rural	30,9	30,8
Kinshasa	Province Kinshasa	96,1	95,7
Bas-Congo	Kongo central	60,8	60,8
	Kwango	11,1	11,1
	Kwilu	31,2	32,3
	Mai Ndombe	14,8	13,4
Bandundu		23,6	24,2
	Equateur	26,8	28,4
	Sud Ubangi	27,1	27,5
	Nord Ubangi	35,9	38,8
	Mongala	4,8	4,7
	Tshuapa	6,8	6,5
Equateur		21,8	23,7
	Tshopo	36,7	42,0
	Bas Uélé	12,8	15,0
	Haut Uélé	34,6	37,0
	Ituri	55,2	53,8
Province Orientale		40,9	42,5
Nord Kivu	Nord Kivu	77,1	77,4
Sud Kivu	Sud Kivu	82,5	83,6
Maniema	Maniema	49,5	51,0
	Haut Katanga	93,0	93,9
	Lualaba	33,0	33,9
	Haut Lomami	40,7	38,1
	Tanganyika	26,0	27,0
Katanga		59,4	60,7
	Lomami	40,5	40,5
	Kasaï Oriental	53,9	54,9
	Sankuru	3,7	3,6
Kasaï Oriental		38,9	38,8
	Kasaï Central	38,6	37,2
	Kasaï	12,0	9,9
Kasaï Occidental		27,6	25,8
RDC		52,7	53,8

Il ressort du tableau 3.1 que 54% de la population boivent l'eau provenant des sources améliorées. Cette population est près de 3 fois plus nombreuse en milieu urbain qu'en milieu rural (90% contre 31%). On note d'importantes disparités entre les provinces. En effet, les proportions les plus élevées des populations

qui recourent aux sources d'eau de boisson améliorées sont observées dans les provinces de Kinshasa (96%), du Haut Katanga (94%), du Sud Kivu (84%) et du Nord Kivu (77%). En fait, ce sont les provinces accusant des taux d'urbanisation élevés. A l'opposé, les proportions les plus faibles sont observées dans les provinces du Sankuru (4%), de la Mongala (5%) et de la Tshuapa (7%). Le tableau 3.1 révèle aussi des proportions élevées des populations rurales qui boivent l'eau issue des sources améliorées, notamment dans les provinces du Sud Kivu (82%), du Nord Kivu (65%), de l'Ituri (51%) et du Maniema (48%).

Tendance de l'utilisation des sources d'eau améliorées

Le graphique 3.1 montre l'évolution de l'utilisation des sources d'eau améliorées à partir des données des enquêtes MICS2010 et EDS2013.



Il ressort de ces données que le recours aux sources améliorées d'eau de boisson n'a pas beaucoup évolué au sein de la population congolaise, même si une légère augmentation a été constatée. La proportion de la population utilisant des sources améliorées d'eau de boisson est passée de 47% en 2010 à 50% en 2013 et à 54% en 2016. En milieu urbain, cette proportion est passée de 83% à 85% puis à 90% pour la même période ; mais en milieu rural, après une légère hausse de 31 à 33%, il y'a eu une baisse de cette proportion qui est descendue à 31% entre 2013 et 2016.

L'enquête QUIBB s'est aussi intéressée au traitement de l'eau à domicile. Les résultats indiquent que seulement 5% des ménages traitent l'eau avant de la boire (calcul à partir du tableau 3.2). Ils la font bouillir (1,8% des ménages) ou y ajoutent de l'eau de javel ou du chlore (1,8% des ménages).

Tableau 3.2 : Proportion des ménages selon la méthode de traitement de l'eau de boisson utilisée dans le ménage en 2016 selon la province et le milieu de résidence.

Ancienne Province	Milieu de résidence et Nouvelle Province	Méthode de traitement de l'eau dans le ménage				
		Aucune	La faire bouillir	Y ajouter de l'eau de javel / chlore	Utiliser un filtre	Autre
	Milieu de résidence					
	Urbain	87,6	4,2	4,3	0,6	3,4
	Rural	98,7	0,5	0,4	0,0	0,4
	Province					
Kinshasa	Kinshasa	83,2	8,3	4,0	0,6	3,9
Bas-Congo	Kongo Central	95,0	2,6	1,0	0,2	1,2
	Kwango	98,4	1,0	0,1	0,2	0,4
	Kwilu	99,1	0,6	0,0	0,0	0,3
	Mai Ndombe	99,1	0,1	0,4	0,0	0,4
Bandundu		98,9	0,6	0,1	0,0	0,3
	Equateur	95,7	0,1	2,4	0,0	1,7
	Sud Ubangi	99,0	0,2	0,2	0,1	0,5
	Nord Ubangi	94,2	0,1	2,4	0,1	3,0
	Mongala	98,9	0,1	0,0	1,0	0,2
	Tshuapa	99,4	0,1	0,2	0,0	0,3
	Equateur	97,4	0,1	1,1	0,2	1,1
	Tshopo	97,4	1,2	1,4	0,0	0,1
	Bas Uélé	97,6	0,2	1,3	0,0	0,7
	Haut Uélé	97,0	1,0	1,8	0,0	0,1
	Ituri	97,9	0,6	1,2	0,2	0,3
	Province Orientale	97,5	,9	1,4	0,1	0,2
Nord Kivu	Nord Kivu	92,9	2,0	2,1	1,8	1,3
Sud Kivu	Sud Kivu	98,6	1,3	0,0	0,0	0,1
Maniema	Maniema	99,1	0,0	0,6	0,0	0,4
	Haut Katanga	81,9	2,8	8,3	0,2	6,8
	Lualaba	98,1	0,4	1,3	0,0	0,2
	Haut Lomami	98,0	0,2	1,6	0,0	0,2
Katanga	Tanganyika	96,2	0,5	2,0	0,0	1,4
		91,0	1,4	4,4	0,1	3,2
	Lomami	98,1	0,2	0,1	0,0	1,6
	Kasaï Oriental	96,7	1,1	0,8	0,0	1,3
Kasaï Oriental	Sankuru	99,4	0,5	0,0	0,0	0,0
		97,8	0,6	0,4	0,0	1,2
	Kasaï Central	91,1	1,4	5,1	0,0	2,8
	Kasaï	99,2	0,2	0,1	0,0	0,6
Kasaï Occidental		94,4	0,9	3,0	0,0	1,9
RDC		94,6	1,9	1,8	0,2	1,5

Il faut noter que le traitement de l'eau à domicile est une pratique plutôt urbaine. En effet, 12% des ménages urbains contre seulement 1% des ménages ruraux traitent l'eau avant de la boire. Les ménages qui traitent l'eau avant de la boire sont proportionnellement plus nombreux dans le Haut Katanga (18%), à Kinshasa (17%), au Kasai Central (9%), au Nord Kivu (7%), dans le Kasai Occidental (6%) et au Kongo Central (5%). Dans les autres provinces, cette proportion est en deçà de 5%.

3.2 Hygiène et Assainissement

L'environnement immédiat a un impact certain sur la situation sanitaire des personnes qui y vivent. La présente section examine les types de toilettes utilisées, le partage des toilettes, la gestion des eaux usées et des ordures ménagères ainsi que la pratique du lavage des mains.

3.2.1 Types de toilettes utilisées

Le tableau 3.3 présente la proportion des ménages et de la population des ménages qui utilisent les toilettes hygiéniques par milieu de résidence et province. Sont considérées comme toilettes hygiéniques dans cette enquête : les toilettes avec chasse d'eau connectées à un système d'égouts, à une fosse septique, à une fosse d'aisance ; les fosses d'aisances améliorées auto-aérées ; les fosses d'aisances avec dalle ainsi que les toilettes à compostage.

Pour l'ensemble du pays, 35% de la population (34% des ménages) utilisent des toilettes hygiéniques. Près de trois personnes sur cinq (55%) utilisent des latrines hygiéniques en milieu urbain contre seulement une personne sur quatre (23%) en milieu rural. L'utilisation des toilettes hygiéniques présente des disparités entre provinces. Elle est très élevée dans certaines provinces comme Kinshasa (80% de la population), l'Ituri (84%), le Haut Katanga (78%) et le Sankuru (61%). Par contre elle est très faible dans d'autres. C'est le cas des provinces du Kwilu, du Maï Ndombe, du BasUélé, du Maniema, du Haut-Lomami, du Lomami et du Kasai où l'on observe des proportions de population utilisant des toilettes hygiéniques inférieures à 5%.

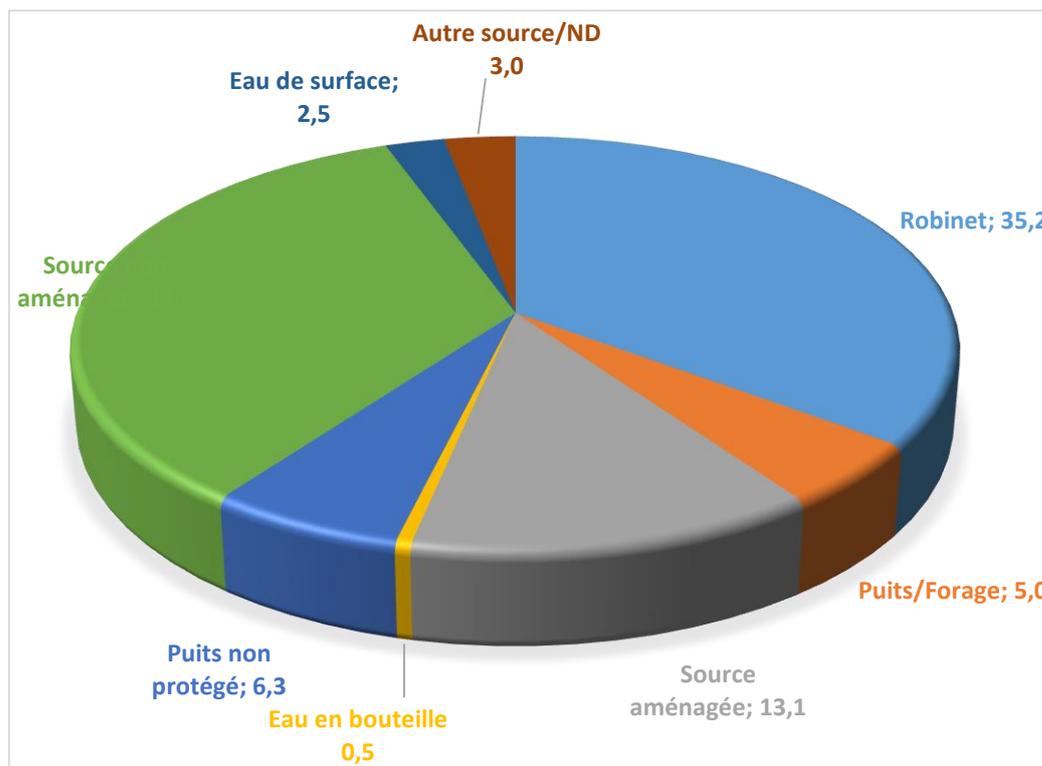
Tableau 3.3 : Proportion des ménages et de la population utilisant des toilettes améliorées en 2016 selon la province et le milieu de résidence

Ancienne province	Milieu de Résidence et Nouvelle Province	Ménages			Population		
		Toilettes améliorées	Toilettes non améliorées	Défécation ouverte (pas de toilette, brousse, champ)	Toilettes améliorées	Toilettes non améliorées	Défécation ouverte (pas de toilette, brousse, champ)
	Milieu de résidence						
	Urbain	54,6	42,6	2,8	54,9	42,4	2,7
	Rural	22,1	59,8	18,1	22,5	61,0	16,5
	Province						
Kinshasa	Kinshasa	80,1	18,9	1,0	80,0	19,2	0,8
Kongo central	Kongo central	18,9	54,4	26,7	18,7	54,4	26,9
	Kwango	37,1	44,9	17,9	42,3	42,8	14,9
	Kwilu	1,8	87,6	10,6	1,9	88,4	9,7
	Mai Ndombe	0,5	62,2	37,3	0,4	61,4	38,2
Bandundu		9,9	73,2	17,0	11,2	73,2	15,6
	Equateur	39,7	21,6	38,7	40,6	22,3	37,0
	Sud Ubangi	51,1	41,7	7,2	52,0	42,1	5,9
	Nord Ubangi	33,2	61,0	5,8	34,8	60,7	4,5
	Mongala	65,0	30,5	4,5	66,7	30,0	3,3
	Tshuapa	57,8	39,5	2,7	59,5	38,4	2,1
Equateur		48,3	37,1	14,6	49,1	37,9	13,1
	Tshopo	10,4	85,0	4,7	10,6	85,2	4,1
	Bas Uélé	2,3	94,8	2,8	2,2	95,4	2,4
	Haut Uélé	50,1	40,5	9,4	51,8	40,3	7,9
	Ituri	81,1	6,0	12,9	83,6	5,8	10,6
Province Orientale		44,4	47,0	8,6	42,6	50,4	6,9
Nord Kivu	Nord Kivu	23,4	76,6	0,0	24,8	75,2	0,0
Sud Kivu	Sud Kivu	23,3	72,3	4,4	26,0	70,8	3,2
Maniema	Maniema	3,0	88,4	8,7	3,2	89,4	7,3
	Haut Katanga	76,0	22,3	1,8	78,1	20,1	1,9
	Lualaba	5,5	63,0	31,5	6,5	67,9	25,6
	Haut Lomami	3,1	68,1	28,8	3,3	70,2	26,5
	Tanganyika	44,6	54,7	0,7	46,3	53,4	0,3
Katanga		39,9	46,1	14,0	41,9	45,7	12,4
	Lomami	2,7	78,6	18,7	2,6	79,9	17,5
	Kasaï Oriental	21,5	60,2	18,3	21,6	62,6	15,9
	Sankuru	57,5	29,9	12,7	61,4	27,8	10,8
Kasaï Oriental		18,2	64,3	17,5	19,3	65,0	15,8
	Kasaï Central	41,1	32,5	26,4	39,3	36,4	24,3
Kasaï Occidental	Kasaï	0,4	68,6	31,0	0,5	69,4	30,2
		24,3	47,4	28,3	23,1	50,1	26,8
RDC		34,0	53,5	12,5	35,1	53,8	11,1

Le tableau 3.3 montre également que des proportions élevées des populations n'utilisent pas de toilettes. Au total, 11% de la population (13% des ménages) ne font pas usage de toilettes et donc pratiquent la défécation ouverte. La proportion de la population qui n'utilise pas de toilettes est six fois plus importante en milieu rural (16,5%) qu'en milieu urbain (2,7%). Elle est égale ou supérieure à 25% dans les provinces du Lualaba (26%), du Haut Lomami (27%), du Kongo Central (27%), du Kasai Occidental (27%), du Kasai (30%), de l'Equateur (37%) et de Mai Ndombe (38%).

Le graphique 3.2 montre la répartition de la population selon le type de toilettes utilisées. On y observe qu'un peu plus de la moitié de la population congolaise (53%) utilise des toilettes avec fosse septique sans dalle ou trou ouvert, tandis qu'une personne sur cinq (21%) utilise une fosse d'aisances avec dalle et 12% des toilettes connectées à une fosse septique ou d'aisances. Il convient de signaler que 11% de la population n'ont pas de toilettes.

Graphique 3.1 : Proportion de la population selon la source d'eau de boisson



L'enquête s'est intéressée également au partage des toilettes (tableau 3.4). Il ressort de l'examen de ce tableau que près de 50% de la population ne partagent pas les toilettes (17% de toilettes hygiéniques et 31% de toilettes non hygiéniques). Par contre, 36% sont partagés par les membres de 5 ménages ou moins et 5% sont partagés par les membres de plus de 5 ménages.

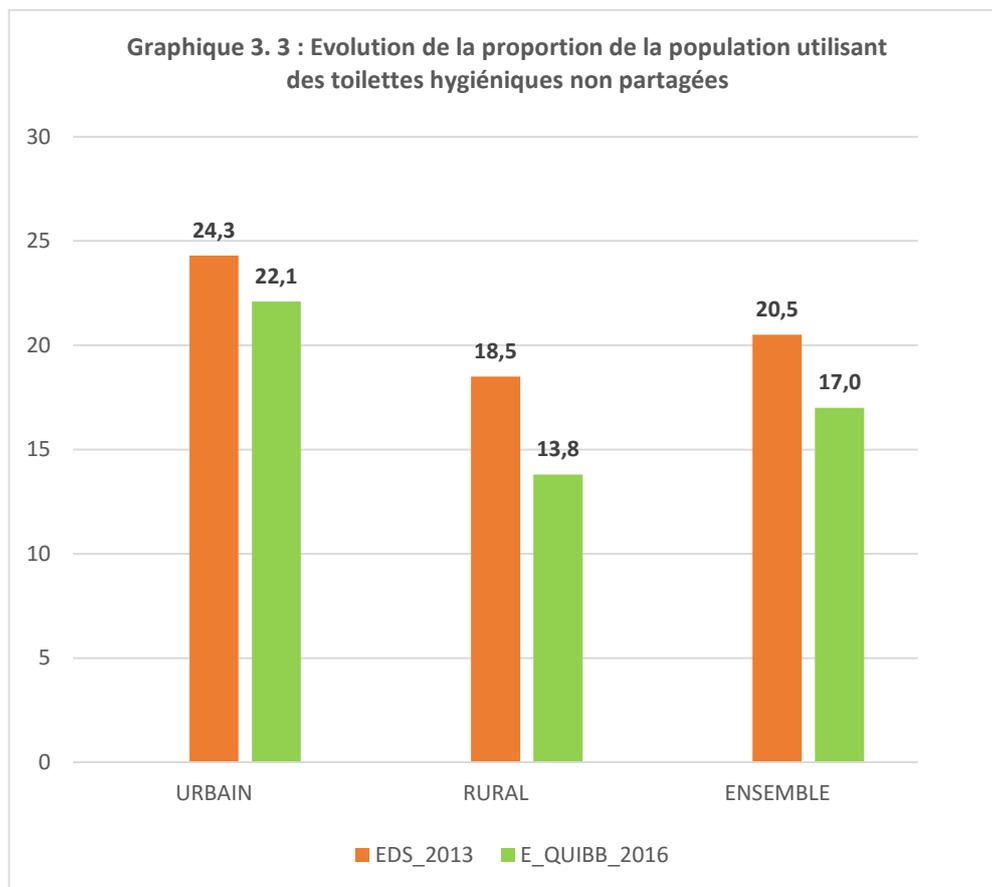
Tableau 3.4 : Proportion de la population des ménages selon l'utilisation partagée des toilettes en 2016 selon la province et le milieu de résidence

Ancienne province	Milieu de résidence et Nouvelle Province	Toilettes améliorées			Toilettes non améliorées			Défécation ouverte (pas de toilette, brousse, champ)
		Pas partagé es	5 ménages ou moins	+de 5 ménag es	Pas partagée s	5 ménages ou moins	+de5 ménag es	
Milieu de Résidence								
Urbain		22,1	26,5	6,2	20,9	18,7	2,6	2,7
Rural		13,8	8,2	0,5	37,0	21,3	2,5	16,5
Province	Province							
Kinshasa	Kinshasa	27,6	40,8	11,6	8,0	9,9	1,3	0,8
Bas-Congo	Kongo central	10,4	8,2	0,1	30,9	19,4	3,7	26,9
	Kwango	24,3	17,9	0,1	29,6	13,2	0,1	14,9
	Kwilu	1,4	0,5	0,0	63,3	24,8	0,3	9,7
	Mai Ndombe	0,2	0,0	0,2	39,0	20,9	1,5	38,2
Bandundu		6,6	4,6	0,0	51,3	21,4	0,4	15,6
	Equateur	22,0	17,8	0,9	11,2	10,7	0,3	37,0
	Sud Ubangi	26,2	23,5	1,9	19,9	21,7	0,5	5,9
	Nord Ubangi	16,2	16,1	2,3	26,8	32,8	0,7	4,5
	Mongala	35,3	28,1	3,2	12,6	16,4	1,0	3,3
	Tshuapa	29,3	27,8	2,4	14,5	19,4	4,3	2,1
Equateur		25,0	21,9	2,0	17,0	19,7	1,1	13,1
	Tshopo	7,6	3,1	0,0	45,4	36,3	2,0	4,1
	Bas Uélé	1,4	0,8	0,0	63,5	30,2	1,6	2,4
	Haut Uélé	29,9	20,3	1,6	31,5	8,5	0,2	7,9
	Ituri	51,2	29,1	3,3	3,3	2,3	0,2	10,6
Prov. Orientale		26,1	15,1	1,4	30,2	18,7	1,0	6,9
Nord Kivu	Nord Kivu	17,4	7,4	0,0	54,8	18,7	1,6	0,0
Sud Kivu	Sud Kivu	16,5	9,3	0,2	52,5	18,1	0,2	3,2
Maniema	Maniema	2,4	0,8	0,1	42,4	45,6	1,4	7,3
	Haut Katanga	22,7	43,0	12,4	7,3	10,0	2,8	1,9
	Lualaba	3,7	2,7	0,0	29,5	31,0	7,0	25,6
	Haut Lomami	2,2	1,0	0,1	32,9	31,2	5,5	26,5
	Tanganyika	34,1	12,0	0,1	44,7	8,0	0,7	0,3
Katanga		15,2	21,1	5,5	22,3	19,1	4,0	12,4
	Lomami	1,8	0,7	0,0	35,9	41,3	2,7	17,5
	Kasaï Oriental	10,0	8,0	3,6	28,7	20,5	12,5	15,9
	Sankuru	51,6	9,5	0,0	17,8	10,0	0,0	10,8
Kasaï Oriental		13,3	4,7	1,2	30,3	28,9	5,5	15,8
	Kasaï Central	18,0	20,1	1,2	14,5	18,2	3,5	24,3
	Kasaï	0,1	0,3	0,0	18,2	33,6	17,4	30,2
Kasaï Occidental		10,6	11,9	0,7	16,0	24,6	9,3	26,8
RDC		17,0	15,3	2,7	30,8	20,3	2,6	11,1

La pratique des toilettes hygiéniques non partagées a été plus fréquente en milieu urbain (22%) qu'en milieu rural (14%). Elle représente les provinces du Sankuru (52%), de l'Ituri (51%) et dans une moindre mesure les provinces de la Mongala (35%), du Tanganyika (34%) et du Haut-Uélé (30%). A l'opposé, c'est dans les provinces du Kwilu, du Mai Ndombe, du Bas-Uélé, du Maniema, du Lualaba, du Haut Lomami, du Lomami et du Kasai (moins de 5% de la population) que les proportions des ménages utilisant des toilettes hygiéniques non partagées sont les plus faibles.

Evolution de l'utilisation des toilettes hygiéniques non partagées

La tendance de l'utilisation des toilettes améliorées non partagées est à la baisse. Elle est passée de 21 % en 2013 à 17% en 2016. Cette baisse est plus accentuée en milieu rural (19% en 2013 contre 14% en 2016) qu'en milieu urbain (respectivement 24% et 22%).



3.2.2 Evacuation des eaux usées

Le tableau 3.5 présente les différents modes d'évacuation des eaux usées : égouts, caniveaux d'eaux pluviales, puits perdus, trou dans les parcelles ou la rue, jet à la volée dans la parcelle ou la rue. Les trois premiers modes sont considérés ici comme des moyens sanitaires d'évacuation des eaux usées. Ils sont très peu utilisés. En effet, pour l'ensemble du pays 10% seulement des ménages, soit 26% en milieu urbain et 1% en milieu rural, évacuent leurs eaux usées à travers les égouts, les caniveaux d'eaux pluviales ou les puits perdus.

Tableau 3.5 : Répartition (en %) des ménages évacuant les eaux usées par des moyens sanitaires, par milieu de résidence et Province en 2016

Ancienne Province	Milieu de résidence et Province	% des ménages
Kinshasa	Milieu de résidence	
	Urbain	25,9
	Rural	1,4
	Province	
	Kinshasa	29,7
Bas-Congo	Kongo central	16,6
	Kwango	0,3
	Kwilu	3,0
	Mai Ndombe	1,0
Bandundu		2,0
	Equateur	1,4
	Sud Ubangi	0,8
	Nord Ubangi	2,8
	Mongala	0,5
	Tshuapa	4,4
Equateur		1,8
	Tshopo	11,3
	Bas Uélé	2,3
	Haut Uélé	1,3
	Ituri	2,3
Province Orientale		5,0
Nord Kivu	Nord Kivu	10,9
Sud Kivu	Sud Kivu	7,5
Maniema	Maniema	2,9
	Haut Katanga	45,4
	Lualaba	8,1
	Haut Lomami	0,4
	Tanganyika	5,0
Katanga		21,4
	Lomami	0,5
	Kasaï Oriental	3,8
	Sankuru	0,0
Kasaï Oriental		1,5
	Kasaï Central	6,1
	Kasaï	2,1
Kasaï Occidental		4,4
RDC		10,4

C'est essentiellement dans le Haut-Katanga (45% des ménages), à Kinshasa (30% des ménages) et dans une moindre mesure au Kongo Central (17%) et au Nord-Kivu (11%) que les moyens sanitaires d'évacuation des eaux usées sont les plus utilisés. L'usage de ces moyens est quasi inexistant au Kwango, à la Mongala, dans le Haut Lomami, le Lomami et le Sankuru (moins de 1% des ménages).

3.2.3 Gestion des ordures ménagères

Les ménages Congolais évacuent leurs ordures ménagères à travers un service organisé public ou privé, par incinération, par enfouissement, par jet sur la voie publique, dans un cours d'eau, dans un dépotoir sauvage ou en les transformant en compost ou fumier. Comme le montrent le tableau 3.6 et le graphique 3.5 ci-après, les ménages Congolais se débarrassent de leurs ordures ménagères essentiellement par jet dans des dépotoirs sauvages (36%), par enfouissement (24%) ou par incinération (12%). Le recours à un service organisé public ou privé ne représente que 8% des ménages.

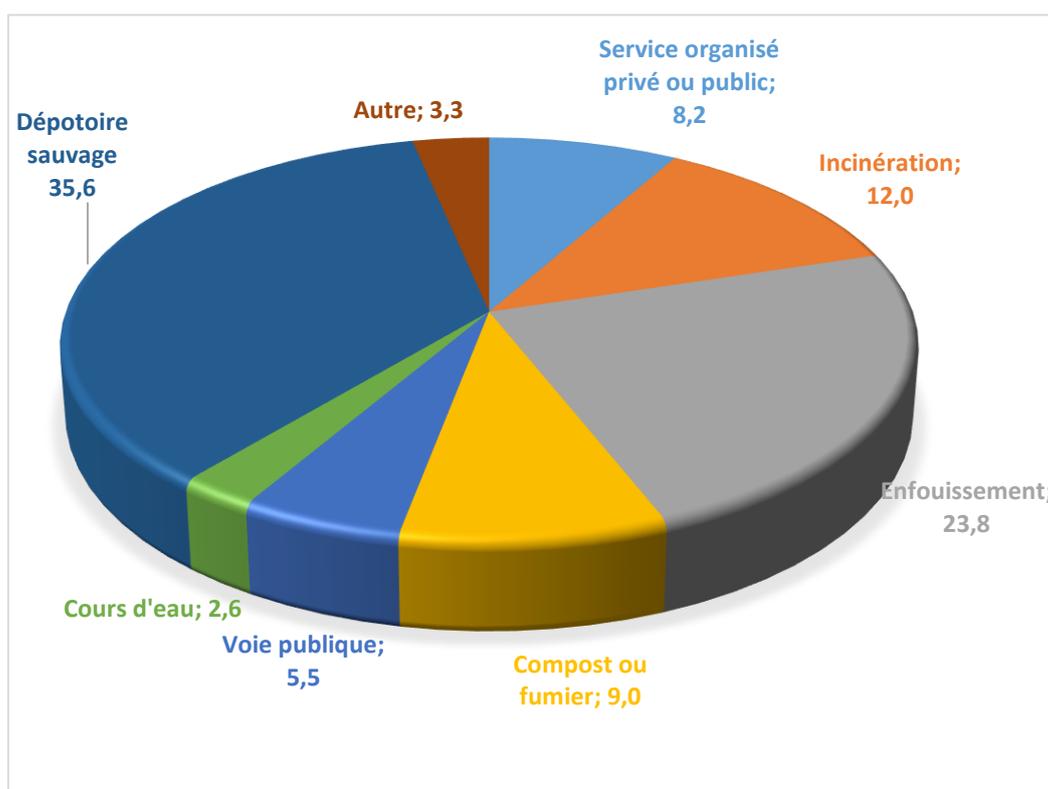
Tableau 3.6 : Répartition (en %) des ménages évacuant les ordures ménagères par des moyens sanitaires, par milieu de résidence et province

Ancienne Province	Milieu de résidence et Province	% des ménages
	Milieu de résidence	
	Urbain	64,0
	Rural	46,6
Kinshasa		
	Nouvelle Province	
	Kinshasa	74,1
Bas-Congo	Kongo central	18,3
	Kwango	70,4
	Kwilu	53,0
	Mai Ndombe	68,7
Bandundu		59,8
	Equateur	67,0
	Sud Ubangi	70,2
	Nord Ubangi	63,6
	Mongala	55,7
	Tshuapa	49,0
Equateur		62,8
	Tshopo	40,7
	Bas Uélé	21,2
	Haut Uélé	27,9
	Ituri	25,1
Prov. Orientale		30,6
Nord Kivu	Nord Kivu	67,5
Sud Kivu	Sud Kivu	58,2
Maniema	Maniema	15,0

	Haut Katanga	68,3
	Lualaba	20,6
	Haut Lomami	32,1
	Tanganyika	56,9
Katanga		48,7
	Lomami	72,9
	Kasaï Oriental	41,9
	Sankuru	59,4
Kasaï Oriental		60,2
	Kasaï Central	57,5
	Kasaï	64,9
Kasaï Occidental		60,6
RDC		53,0

Il ressort des données de ce tableau qu'un peu plus d'un ménage sur deux (53%) fait usage de moyens sanitaires (service organisé, incinération, enfouissement ou compost) pour se débarrasser des ordures ménagères. Les autres ménages les jettent simplement dans des dépotoirs sauvages, sur la voie publique, dans des cours d'eau ou ailleurs. Ces pratiques contribuent à la pollution du cadre de vie des ménages.

Graphique 3.5 : Répartition (en %) des ménages selon le moyen d'évacuation des ordures ménagères utilisé



La proportion des ménages utilisant des moyens sanitaires d'évacuation des ordures est de 64% en milieu urbain contre 47% en milieu rural. Les ménages qui recourent aux moyens sanitaires d'évacuation des ordures ménagères sont proportionnellement plus nombreux dans les provinces de Kinshasa (74% des ménages), du Lomami (73%), du Kwango (70%), du Nord-Kivu (68%) et du Haut Katanga (68%). A l'opposé, ces ménages sont les moins nombreux dans les provinces du Maniema (15 %), du Kongo Central (18%), du Bas Uélé (21%) et du Lualaba (21%).

3.2.4 Lavage des mains

Le lavage des mains constitue une des caractéristiques relatives à l'hygiène au sein des ménages, et peut influencer sur l'occurrence des maladies hydriques dans les ménages. L'enquête QUIBB/RDC 1 a également cherché à savoir s'il existe un dispositif permanent de lave-mains. Dans l'affirmative, préciser s'il y a de l'eau et des produits nettoyants à l'endroit spécifique de lavage des mains. Le tableau 3.7 présente les résultats par milieu de résidence et Province.

Table 3.7 : Proportion des ménages selon l'existence d'un endroit prévu pour le lavage de mains et selon la disponibilité de l'eau et du savon à l'endroit prévu pour le lavage des mains, par milieu de résidence et province

Ancienne Province	Milieu de résidence et Province	Pourcentage des ménages chez qui on a observé un endroit prévu pour le lavage de mains	Effectif de ménages	Répartition en pourcentage des ménages ayant un dispositif de lavage des mains avec savon et eau dans le logement	Effectif des ménages chez qui on a observé un endroit prévu pour le lavage de mains
	Milieu de résidence				
	Urbain	20,5	6720	15,0	1375
	Rural	2,1	11643	0,7	248
	Province				
Kinshasa	Kinshasa	34,1	2092	26,2	713
Bas-Congo	Kongo Central	8,3	1302	3,5	107
	Kwango	14,0	504	2,3	70
	Kwilu	13,3	1268	9,5	169
	Mai Ndombe	3,1	375	2,5	12
Bandundu		11,7	2147	6,6	251
	Equateur	2,5	465	1,1	12
	Sud Ubangi	10,2	426	3,6	43
	Nord Ubangi	3,3	274	1,9	9
	Mongala	0,8	279	0,6	2
	Tshuapa	1,4	242	0,3	3
Equateur		4,1	1686	1,7	69
	Tshopo	0,4	720	0,4	3
	Bas Uélé	0,8	170	0,0	1
	Haut Uélé	0,9	534	0,6	5
	Ituri	0,6	779	0,3	5
Prov. Orientale		0,6	2203	0,4	14
Nord Kivu	Nord Kivu	11,5	1212	9,0	139
Sud Kivu	Sud Kivu	0,9	1625	0,6	14
Maniema	Maniema	3,1	497	1,0	15
	Haut Katanga	12,7	1066	9,5	135
	Lualaba	3,6	451	2,8	16
	Haut Lomami	1,9	665	1,1	13
	Tanganyika	6,4	346	5,1	22
Katanga		7,4	2528	5,5	186
	Lomami	0,4	981	0,3	4
	Kasaï Oriental	9,6	662	3,8	64
	Sankuru	1,7	329	0,6	6
Kasaï Oriental		3,7	1972	1,5	73
	Kasaï Central	5,1	645	4,2	33
	Kasaï	1,5	453	0,2	7
Kasaï Occidental		3,6	1097	2,6	39
RDC		8,8	18363	5,9	1623

Pour l'ensemble du pays, on a pu observer un endroit permanent où les membres du ménage se lavent les mains dans près d'un ménage sur dix (9% des ménages). La présence d'un dispositif permanent de lave-mains est un phénomène plutôt urbain. En effet, on a observé un tel dispositif dans 21% des ménages urbains, contre seulement 2% des ménages ruraux. Le dispositif permanent de lave-mains est plus fréquemment observé à Kinshasa (34% des ménages) et dans une moindre mesure dans les provinces du Kwango, du Kwilu, du Sud Ubangi, du Nord-Kivu et du Haut-Katanga (entre 10 et 15% des ménages). La situation est très préoccupante dans les provinces de la Mongala, de la Tshopo, du Bas-Uélé, de l'Ituri et du Lomami où l'on a observé un endroit permanent de lavage des mains dans moins de 1% des ménages.

Dans les ménages où il y avait un dispositif permanent de lave-mains (1623 ménages), on a observé la présence de l'eau et du savon ou de tout autre produit nettoyant dans 6 % seulement des cas. Cette disponibilité du savon et de l'eau à l'endroit de lavage des mains est faible même en milieu urbain : 15% pour l'ensemble du pays et 26% à Kinshasa.

3.3 Caractéristiques des logements

3.3.1 Matériaux de construction des logements

La qualité d'un logement a un impact positif ou négatif sur la santé de ses occupants. Elle est appréhendée par un indicateur composite calculé à partir des données collectées sur le type de matériaux du pavement (sol), de la toiture et des murs extérieurs des logements. Le tableau 3.8 présente les différents types de matériaux utilisés pour la construction des logements par milieu de résidence et par province.

Tableau 3.8 : Répartition (en %) des ménages selon les principaux matériaux du sol, du toit et des murs extérieurs, par milieu de résidence et province, RDC 2016

Ancienne Province	Milieu de résidence et Province	Matériaux du sol			Matériaux du toit			Matériaux des murs extérieurs		
		Matériaux naturels	Matériaux rudimentaires	Matériaux élaborés	Matériaux naturels	Matériaux rudimentaires	Matériaux élaborés	Matériaux naturels	Matériaux rudimentaires	Matériaux élaborés
	Milieu de résidence									
	Urbain	35,4	0,1	64,2	11,2	0,5	88,2	7,6	15,6	75,9
	Rural	96,1	0,2	3,6	78,3	0,9	20,7	15,5	67,7	16,1
	Province									
Kinshasa		11,1	0,0	88,9	0,3	0,5	98,9	6,7	0,6	90,5
Bas-Congo	Kongo central	59,4	0,1	40,6	32,9	3,5	63,6	1,1	39,9	57,9
	Kwango	99,2	0,0	0,7	95,4	0,2	4,4	31,2	57,8	0,7
	Kwilu	89,6	0,0	10,4	66,9	0,6	32,5	15,4	63,8	20,8
	Mai Ndombe	95,0	0,0	5,0	85,9	0,1	14,0	4,3	76,1	19,6
Bandundu		92,8	0,0	7,2	76,9	0,4	22,7	17,1	64,6	15,9
	Equateur	92,1	0,7	7,2	85,8	0,2	14,1	14,0	55,2	29,7
	Sud Ubangi	96,4	0,3	3,4	93,5	0,0	6,5	14,7	75,2	10,0
	Nord Ubangi	92,5	0,0	7,5	91,5	0,0	8,5	49,4	31,6	17,3
	Mongala	98,6	0,3	1,2	96,7	0,1	3,2	13,4	85,1	1,4
	Tshuapa	97,9	0,4	1,7	92,9	3,6	3,4	18,2	70,2	11,1

Equateur		95,1	0,4	4,5	91,5	0,6	7,9	20,4	63,5	15,3
	Tshopo	90,3	0,0	9,7	69,0	0,5	30,5	34,9	51,9	13,2
	Bas Uele	99,0	0,2	0,8	96,6	0,7	2,8	24,1	74,9	1,0
	Haut Uele	89,6	2,9	7,5	86,8	0,8	12,4	10,2	80,8	9,0
	Ituri	97,4	0,0	2,6	78,0	0,4	20,9	25,6	70,7	3,7
Prov. Orientale		93,3	0,7	5,9	78,6	0,5	20,6	24,8	67,3	7,9
Nord Kivu	Nord Kivu	49,0	0,0	50,8	8,8	1,3	89,7	2,4	27,4	69,9
Sud Kivu	Sud Kivu	86,0	0,1	12,3	31,7	0,3	68,0	19,8	43,7	36,3
Maniema	Maniema	97,2	0,0	2,8	86,2	0,1	13,8	3,8	69,4	26,9
	Haut Katanga	26,1	0,0	73,3	8,6	0,2	91,2	1,2	10,1	88,7
	Lualaba	83,8	0,0	16,2	49,7	0,0	50,3	0,4	60,5	39,1
	Haut Lomami	97,5	0,2	2,4	91,2	0,0	8,8	4,6	71,8	23,5
	Tanganyika	93,7	0,0	6,2	87,6	0,1	12,0	8,2	77,8	13,8
Katanga		64,4	0,0	35,3	48,5	0,1	51,4	2,9	44,6	52,5
	Lomami	95,4	0,1	4,5	85,1	0,0	14,8	1,0	75,8	23,2
	Kasaï Oriental	82,1	0,0	17,1	50,4	0,1	49,5	11,3	60,3	28,4
	Sankuru	97,5	0,0	2,5	93,3	0,2	6,6	40,0	51,3	8,7
Kasaï Oriental		91,3	0,0	8,4	74,8	0,1	25,1	10,9	66,5	22,5
	Kasaï Central	87,5	0,0	12,5	58,9	1,3	39,8	31,2	41,2	27,6
	Kasaï	97,0	0,2	2,8	83,5	4,2	12,3	10,4	81,6	7,9
Kasaï Occidental		91,4	0,1	8,5	69,1	2,5	28,5	22,6	57,9	19,5
RDC		73,9	0,2	25,7	53,8	0,7	45,4	12,6	48,7	38,0

Concernant les matériaux du sol, près de trois ménages sur quatre (74%) vivent dans des logements où le pavement (sol) est en matériaux naturels (terre/sable ou bouse). En milieu rural, la quasi-totalité des ménages (96%) vivent dans l'environnement précité. Cette proportion est près de trois fois plus élevée qu'en milieu urbain (35%). Le matériau naturel a été observé dans la quasi-totalité des logements des ménages du Kwango, de la Mongala, de la Tshuapa, du Bas-Uélé et du Sankuru (plus de 97%). Par contre, les logements avec un pavement en matériaux élaborés (parquet/bois ciré, ciment, carrelage ou moquette) ont proportionnellement été plus nombreux à Kinshasa (89%), dans les provinces du Haut Katanga (73%), du Nord Kivu (51%) et dans une moindre mesure au Kongo Central (41%). La moyenne nationale est à 26% des ménages.

En rapport avec les matériaux utilisés pour les toitures des habitations, les données du tableau 3.8 indiquent que dans l'ensemble, un peu moins d'un ménage sur deux (45%) vivent dans des logements à toitures en matériaux élaborés (essentiellement des tôles). Ces ménages représentent 88% des ménages urbains contre 21% des ménages ruraux. L'utilisation des matériaux de toit élaborés a été particulièrement faible dans les provinces du Kwango, de la Mongala, de la Tshuapa et du Bas-Uélé (moins de 5% des ménages). A l'opposé, dans les provinces de Kinshasa, du Kongo Central, du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et du Haut Katanga, ces ménages ont été proportionnellement plus nombreux (plus de 60%).

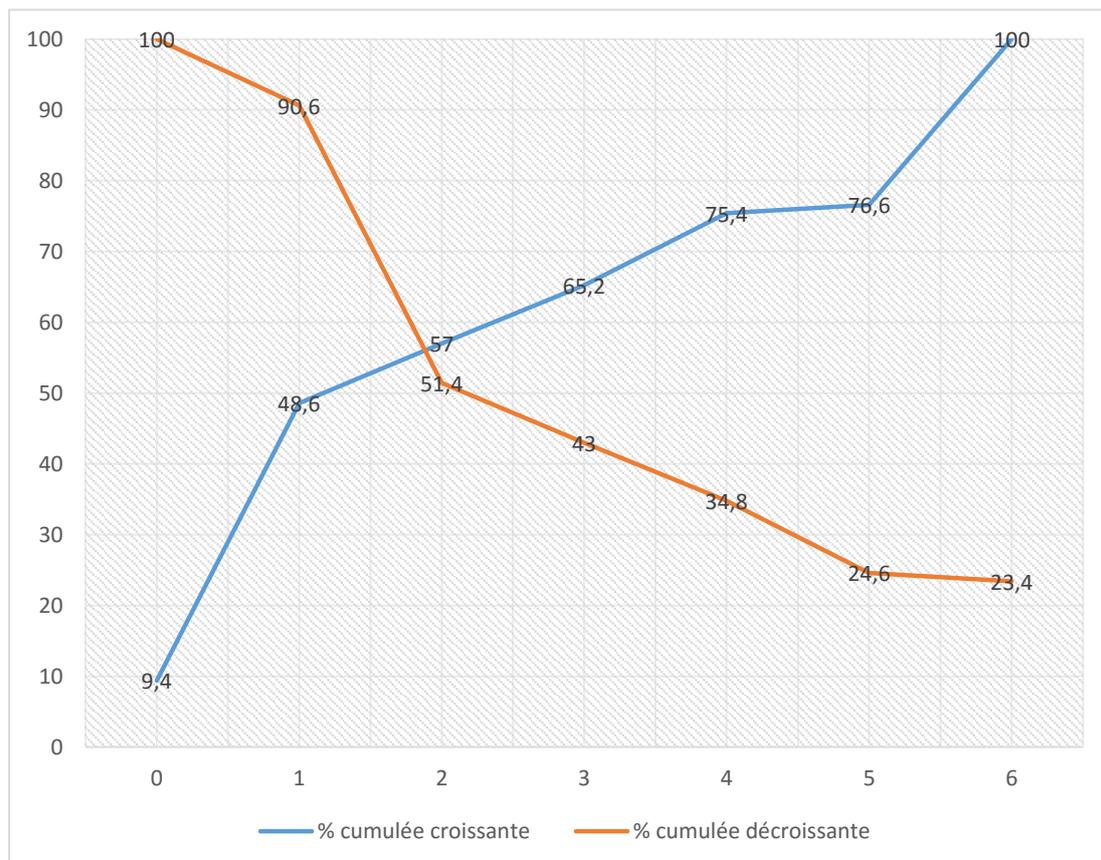
Quant aux matériaux des murs extérieurs (tableau 3.8), les plus utilisés sont les matériaux rudimentaires (49%), essentiellement du bambou avec terre et des briques adobes non couvertes. Les ménages avec un

logement fait de matériaux des murs extérieurs élaborés représentent 38%. Ils sont plus nombreux à Kinshasa (91%), dans le Haut Katanga (89%), au Nord-Kivu (70%) et au Kongo Central (58%). Les ménages aux murs des logements en matériaux élaborés représentent 76% en milieu urbain et seulement 16% en milieu rural.

.3.2 Qualité des logements

La combinaison des matériaux du sol, de la toiture et des murs extérieurs permet de classer les logements selon leur qualité. Pour ce faire, une estimation d'un score de la qualité du logement a été élaborée sur base de la qualité des matériaux du logement, (sol, toit, murs extérieurs) de la manière suivante : si le matériau est naturel, le score 0 est affecté au ménage ; si le matériau est rudimentaire, le score 1 est affecté et si le matériau est élaboré, le score 2 est affecté. Ainsi, une échelle allant de 0 à 6 a été établie. Le ménage a le score 0 si les matériaux du sol, du toit et des murs extérieurs sont tous naturels ; le ménage a le score 6 avec les matériaux du sol, du toit et des murs extérieurs sont tous élaborés. Les scores des autres ménages se trouvent entre les deux extrêmes. Plus le score est élevé, plus le logement est de bonne qualité et inversement. Ensuite, une représentation graphique des fréquences cumulées croissantes et décroissantes a permis de fixer le seuil de démarcation entre les mauvais et les bons logements. Ce seuil est de 2.

Graphique 3.6 : Détermination du seuil de la qualité des logements



Sur la base de cette information, la typologie suivante de la qualité du logement a été établie :

Qualité du logement	Plage du score
Mauvaise qualité (logements précaires ou taudis)	$0 \leq S_{ql} \leq 2$
Assez bonne qualité	$2 < S_{ql} < 4$
Bonne qualité	$4 \leq S_{ql} \leq 6$

Les logements de bonne qualité sont ceux dont le sol, le toit et les murs extérieurs sont faits de matériaux élaborés. Par contre, les taudis correspondent aux logements dont le sol, les toits et les murs extérieurs sont tous construits avec de matériaux naturels ou rudimentaires ou encore des logements avec un des matériaux (celui du sol, du toit ou des murs) est élaboré, un autre est rudimentaire, tandis que le troisième est naturel. Les taudis sont donc les logements faits de matériaux non résilients. Les logements d'assez bonne qualité sont ceux dont seulement un ou deux matériaux sont élaborés. Le Tableau 3.9 indique, par milieu de résidence et province, la proportion des ménages selon la qualité des logements dans lesquels ils vivent.

Tableau 3.9 : Proportion des ménages selon la qualité des logements, par milieu de résidence et province

Ancienne Province	Province	Urbain			Rural			Ensemble		
		Mauvaise qualité	Assez bonne qualité	Bonne qualité	Mauvaise qualité	Assez bonne qualité	Bonne qualité	Mauvaise qualité	Assez bonne qualité	Bonne qualité
Kinshasa	Kinshasa	2,7	16,1	81,2	-	-	-	2,7	16,1	81,2
Bas-Congo	Kongo Central	11,5	16,8	71,8	76,1	18,4	5,5	49,0	17,7	33,2
	Kwango	94,7	2,9	2,4	99,6	0,0	0,4	99,2	0,2	0,6
	Kwilu	50,4	24,7	24,9	96,7	2,7	0,6	81,3	10,0	8,6
	Mai Ndombe	60,4	16,8	22,8	92,7	4,4	3,0	89,7	5,5	4,8
Bandundu		54,5	22,5	23,1	96,7	2,3	1,0	87,0	6,9	6,1
	Equateur	68,4	13,3	18,3	95,5	3,7	0,8	87,2	6,7	6,2
	Sud Ubangi	67,9	11,4	20,7	98,6	1,3	0,1	94,8	2,5	2,6
	Nord Ubangi	82,1	4,0	13,9	98,5	0,0	1,5	92,5	1,5	6,0
	Mongala	82,6	11,2	6,2	99,4	0,6	0,0	98,5	1,2	0,3
	Tshuapa	89,6	6,6	3,9	98,9	0,5	0,6	97,6	1,3	1,1
Equateur		75,0	9,5	15,4	98,0	1,5	0,5	93,4	3,1	3,5
	Tshopo	53,2	25,4	21,4	98,4	1,5	0,1	84,3	9,0	6,7
	Bas Uélé	96,7	1,1	2,1	99,4	0,2	0,4	98,8	0,4	0,8
	Haut Uélé	80,8	13,5	5,7	92,5	1,4	6,2	91,5	2,4	6,1
	Ituri	57,5	13,6	28,9	98,2	1,3	0,4	95,9	2,0	2,0
Prov. Orientale		61,9	19,8	18,3	96,8	1,3	1,9	91,3	4,3	4,5
Nord Kivu	Nord Kivu	1,9	19,3	78,9	69,7	22,1	8,1	30,1	20,5	49,5
Sud Kivu	Sud Kivu	41,9	34,8	23,3	69,9	22,9	7,2	64,8	25,0	10,1
Maniema	Maniema	67,5	23,4	9,2	92,7	6,2	1,1	89,5	8,3	2,2
	Haut Katanga	2,9	17,8	79,3	90,0	7,2	2,8	11,9	16,7	71,4

	Lualaba	10,7	17,6	71,7	82,6	13,7	3,7	70,8	14,3	14,9
	Haut Lomami	54,4	16,8	28,8	97,5	2,5	0,0	94,3	3,5	2,2
	Tanganyika	45,4	10,7	43,9	98,5	1,5	0,0	91,1	2,8	6,1
Katanga		7,5	17,4	75,0	93,1	5,7	1,2	54,9	10,9	34,2
	Lomami	81,8	13,2	5,0	90,1	5,7	4,2	88,8	6,9	4,3
	Kasaï Oriental	46,5	18,2	35,3	94,3	5,0	0,6	72,6	11,0	16,4
	Sankuru	81,5	8,3	10,3	96,6	1,3	2,1	95,9	1,6	2,4
Kasaï Oriental		59,5	16,2	24,3	92,5	4,6	2,9	84,5	7,4	8,0
	Kasaï Central	33,3	30,7	36,0	92,7	6,7	0,6	74,6	14,0	11,4
	Kasaï	32,6	35,0	32,5	97,3	2,6	0,1	92,9	4,8	2,3
Kasaï Occidental		33,2	31,3	35,5	94,9	4,7	0,4	82,2	10,2	7,6
RDC		22,1	18,4	59,5	90,1	7,3	2,6	65,2	11,4	23,4

L'examen des données de ce tableau renseigne que pour l'ensemble du pays, 23% des ménages, soit un peu plus d'un ménage sur cinq, occupent des logements de bonne qualité, 11 % occupent des logements d'assez bonne qualité, tandis 65% des ménages vivent dans des baraquements précaires outaudis.

De grandes disparités s'observent entre milieux de résidence et provinces. Par rapport au milieu de résidence, on note que 60 % des ménages urbains contre seulement 3 % des ménages ruraux vivent dans des logements de bonne qualité. Les ménages qui vivent dans des logements de bonne qualité sont proportionnellement plus nombreux à Kinshasa (81 %), au Haut Katanga (71 %), au Nord-Kivu (49 % et au Kongo Central (33 %). Ils sont les moins nombreux à la Mongala (0,3 %), au Kwango (0,6 %), au Bas Uélé (0,8 %), à la Tshuapa (1,1 %), à l'Ituri (2,0 %), au Haut Lomami et au Maniema (2,2 % ex aequo), au Kasaï (2,3 %), au Sankuru (2,4 %), au Sud Ubangi (2,6 %) et au Mai Ndombe (4,8 %).

En milieu rural, la quasi-totalité des ménages (90%) résident dans des logements précaires. En milieu urbain, 60% des ménages occupent des logements de qualité, tandis que 22% vivent dans des taudis. Les ménages urbains vivant dans des taudis sont proportionnellement plus nombreux dans les provinces du Bas Uélé (97%), du Kwango (95%), de la Tshuapa (90%), de la Mongala (83%), du Lomami, du Sankuru et du Nord Ubangi (82% ex aequo) et du Haut Uélé 81%). Ils sont les moins nombreux dans les provinces du Nord-Kivu (1,9%), de Kinshasa (2,7%), du Haut Katanga (2,9%), du Lualaba (10,7%) et du Kongo Central (11,5%).

3.3.3 Statut d'occupation des logements

L'enquête a distingué quatre catégories de ménages par rapport au statut d'occupation du logement : les ménages propriétaires, les ménages logés par une tierce personne (un parent, un ami ou l'employeur), les ménages locataires, les ménages sous-logés⁵ et les autres (dont les ménages 'garde-chantier'). Les résultats sont présentés dans le tableau 3.10 et visualisés dans le graphique 3.5 ci-dessous.

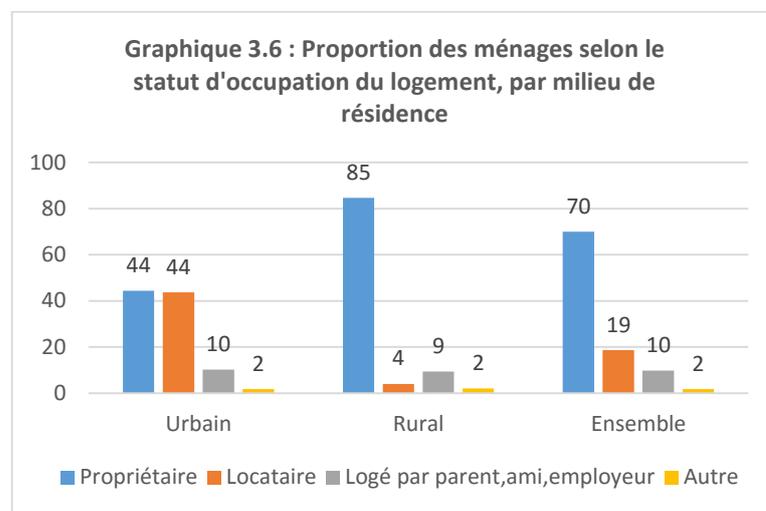
⁵Ménages qui, en attendant de trouver un logement propre, occupent gratuitement une partie d'un logement d'un ami ou d'un membre de famille.

**Tableau 3.10 : Répartition (en %) des ménages
selon le statut d'occupation du logement actuel en 2016**

Ancienne Province	Milieu de résidence et Province	Propriétaire	Logé par Une Tierce Personne (Parent, Ami, Employeur)	Locataire	Garde-Chantier	Sous-Logé	Autre	Total
	Milieu de résidence							
	Urbain	44,4	10,2	43,7	0,5	0,9	0,8	100,0
	Rural	84,6	9,4	4,0	0,1	1,8	0,2	100,0
	Province							
Kinshasa	Kinshasa	35,4	9,7	53,7	0,3	0,3	0,8	100,0
Bas-Congo	Kongo central	64,6	10,1	23,8	0,2	1,1	0,4	100,0
	Kwango	91,6	6,2	1,3	0,1	0,8	0,1	100,0
	Kwilu	81,8	5,5	10,2	0,0	2,5	0,0	100,0
	Mai Ndombe	76,9	15,7	4,8	0,0	1,5	1,2	100,0
Bandundu		83,3	7,4	7,2	0,0	1,9	0,2	100,0
	Equateur	67,3	20,8	8,1	0,0	3,4	0,3	100,0
	Sud Ubangi	78,2	11,7	5,2	0,2	4,7	0,2	100,0
	Nord Ubangi	79,5	8,3	9,6	0,6	1,9	0,7	100,0
	Mongala	78,0	12,5	1,6	0,0	8,0	0,0	100,0
	Tshuapa	75,8	19,7	0,9	0,0	3,3	0,3	100,0
Equateur		75,0	14,9	5,5	0,1	4,2	0,3	100,0
	Tshopo	77,7	13,7	6,6	0,0	2,0	0,0	100,0
	Bas Uélé	80,2	16,9	0,4	0,2	1,5	1,0	100,0
	Haut Uélé	74,1	21,3	2,9	0,1	1,3	0,5	100,0
	Ituri	76,8	13,9	8,1	0,0	0,9	0,3	100,0
Prov. Orientale		76,7	15,9	5,7	0,0	1,4	0,3	100,0
Nord Kivu	Nord Kivu	59,3	7,7	30,4	2,0	0,3	2,2	100,0
Sud Kivu	Sud Kivu	83,6	7,7	7,4	0,0	1,2	0,0	100,0
Maniema	Maniema	75,2	9,1	4,1	0,0	11,6	0,0	100,0
	Haut Katanga	31,0	11,2	56,6	0,2	1,0	0,2	100,0
	Lualaba	80,7	5,3	13,3	0,2	0,3	0,3	100,0
	Haut Lomami	84,1	9,4	5,6	0,0	0,5	0,4	100,0
	Tanganyika	90,6	3,2	5,2	0,0	1,0	0,0	100,0
Katanga		62,0	8,5	28,4	0,1	0,7	0,2	100,0
	Lomami	82,4	6,8	10,8	0,0	0,0	0,0	100,0
	Kasaï Oriental	68,1	7,1	24,6	0,0	0,2	0,0	100,0
	Sankuru	90,5	6,4	3,0	0,0	0,0	0,1	100,0
Kasaï Oriental		79,0	6,8	14,1	0,0	0,1	0,0	100,0
	Kasaï Central	81,3	7,8	10,3	0,0	0,6	0,0	100,0
	Kasaï	89,9	3,1	6,9	0,0	0,0	0,0	100,0
Kasaï Occidental		84,9	5,9	8,9	0,0	0,3	0,0	100,0
	RDC	69,9	9,7	18,6	0,2	1,5	0,4	100,0

Il se dégage du tableau 3.10 que pour l'ensemble du pays, sept ménages sur dix (70%) sont propriétaires de leur logement, 19% sont des locataires tandis que 10% sont logés par une tierce personne (parent, ami ou employeur). Les ménages sous-logés ne représentent que 2%.

L'état d'occupation du logement présente des disparités selon le milieu de résidence et la province. En effet, l'enquête a dénombré moins de propriétaires en milieu urbain par rapport au milieu rural (44% contre 85%). Par contre, il a été enregistré plus de locataires dans les centres urbains que dans les zones rurales (44% contre 4%). Par rapport aux provinces, on note que la ville de Kinshasa et la province du Haut Katanga présentent les proportions des ménages propriétaires les plus faibles, respectivement 35% et 31%. Dans ces deux provinces, les ménages locataires ont été proportionnellement plus nombreux (54 et 57% des ménages). Par ailleurs, on a observé une proportion importante de ménages sous-logés au Maniema (12%). Enfin, dans les provinces de l'Équateur, de la Tshuapa et du Haut Uélé, un ménage sur cinq (20 ou 21%) est logé par un parent, un ami ou par l'employeur. Le graphique 3.6 ci-dessous illustre les différentes proportions des ménages.



Il se dégage du Graphique 3.6 que pour l'ensemble du pays, les propriétaires de leur logement sont proportionnellement les plus nombreux. Ceci est dû au fait du poids de la population rurale dans laquelle la grande majorité des habitants sont propriétaires de leur logement. L'écart entre propriétaires et locataires est particulièrement criant en milieu rural (85% contre 4%). En milieu urbain par contre, il y a autant de propriétaires que de locataires (44% exæquo). La proportion des ménages logés par des tierces personnes est sensiblement la même tant en milieu urbain qu'en milieu rural (respectivement 10 et 9 %).

3.3.4 Promiscuité dans les ménages

La promiscuité dans les ménages est évaluée par le nombre de pièces utilisées pour dormir au regard du nombre de personnes qui composent le ménage ou la taille du ménage. Par pièce utilisée pour dormir, il faut entendre toute chambre à coucher voire une autre pièce dans le logement où un ou plusieurs membres du ménage dorment régulièrement. Le Tableau 3.11 présente la proportion des ménages selon le nombre de pièces utilisées pour dormir, et le nombre moyen de pièces utilisées pour dormir, par milieu de résidence et province.

Tableau 3.11 : Répartition (en %) des ménages selon le nombre de pièces utilisées pour dormir, par milieu de résidence et province

Ancienne Province	Milieu de résidence et Province	1 Pièce	2 Pièces	3 Pièces	4 Pièces ou+	Nombre moyen de pièces utilisées pour dormir
	Milieu de résidence					
	Urbain	24,5	40,4	23,4	11,7	2,3
	Rural	29,9	37,4	22,4	10,2	2,2
	Province					
Kinshasa	Kinshasa	27,8	43,2	20,4	8,6	2,1
Bas-Congo	Kongo Central	34,0	38,9	19,5	7,6	2,0
	Kwango	32,4	44,7	19,1	3,8	1,9
	Kwilu	20,0	38,3	30,5	11,2	2,4
	Mai Ndombe	37,1	25,8	20,7	16,4	2,2
Bandundu		25,9	37,6	26,1	10,4	2,2
	Equateur	29,0	35,2	20,0	15,7	2,3
	Sud Ubangi	27,2	28,6	21,6	22,6	2,6
	Nord Ubangi	20,7	26,8	36,1	16,5	2,7
	Mongala	23,4	31,4	22,4	22,8	2,7
	Tshuapa	18,5	20,7	27,9	32,9	3,0
Equateur		24,7	29,5	24,6	21,2	2,6
	Tshopo	18,3	23,2	29,2	29,3	2,9
	Bas Uélé	33,9	36,4	19,5	10,3	2,1
	Haut Uélé	47,5	33,9	13,8	4,7	1,8
	Ituri	46,1	32,3	16,4	5,2	1,8
Prov. Orientale		36,4	30,0	20,2	13,4	2,2
Nord Kivu	Nord Kivu	16,9	30,8	30,6	21,7	2,7
Sud Kivu	Sud Kivu	24,1	33,1	30,1	12,8	2,3
Maniema	Maniema	23,6	35,5	24,6	16,3	2,4
	Haut Katanga	33,2	45,3	17,1	4,4	1,9
	Lualaba	30,3	44,2	19,9	5,6	2,0
	Haut Lomami	32,3	43,8	18,8	5,1	2,0
	Tanganyika	29,5	49,5	16,9	4,1	2,0
Katanga		32,0	45,3	18,0	4,7	2,0
	Lomami	25,9	45,7	25,7	2,7	2,1
	Kasaï Oriental	24,1	56,2	15,9	3,8	2,0
	Sankuru	21,9	33,3	30,3	14,6	2,5
Kasaï Oriental		24,6	47,1	23,2	5,1	2,1
	Kasaï Central	29,4	48,1	17,1	5,4	2,0
	Kasaï	29,4	49,6	17,6	3,4	2,0
Kasaï Occidental		29,4	48,7	17,3	4,6	2,0
RDC		27,9	38,5	22,8	10,8	2,2

Les deux tiers des ménages, soit 67%, utilisent 1 pièce (28%) ou 2 pièces (39%) pour dormir. Les ménages utilisant 1 pièce pour dormir sont un peu plus nombreux en milieu rural qu'en milieu urbain (respectivement

30% et 25%). Par contre, les proportions de ménages utilisant 2, 3 ou 4 pièces ou plus sont les mêmes aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

Dans l'ensemble, 11% seulement des ménages disposent de 4 pièces ou plus pour dormir. Cependant, on a inventorié plus de 20% de ménages disposant de 4 pièces ou plus pour dormir dans les provinces du Sud-Ubangi, de la Mongala, de la Tshuapa, de la Tshopo et du Nord-Kivu.

L'enquête a relevé qu'en RDC, les ménages utilisent en moyenne 2,2 pièces pour dormir. Le nombre moyen de pièces utilisées pour dormir varie d'un minimum de 1,8 dans le Haut-Uele et en Ituri, à un maximum de 3,0 à la Tshuapa. Le nombre moyen de pièces utilisées pour dormir ne varie pas beaucoup selon le milieu de résidence (2,3 en milieu urbain contre 2,2 en milieu rural).

Le degré de promiscuité dans un ménage est défini par le ratio "nombre de personnes par pièces utilisées pour dormir". Plus ce nombre est élevé, plus la promiscuité est grande. Dans ce rapport, on considère qu'il y a promiscuité dans un ménage lorsque celui-ci loge 3 personnes ou plus par pièce pour dormir. La promiscuité est considérée comme grande si 4 personnes ou plus utilisent une seule pièce pour dormir.

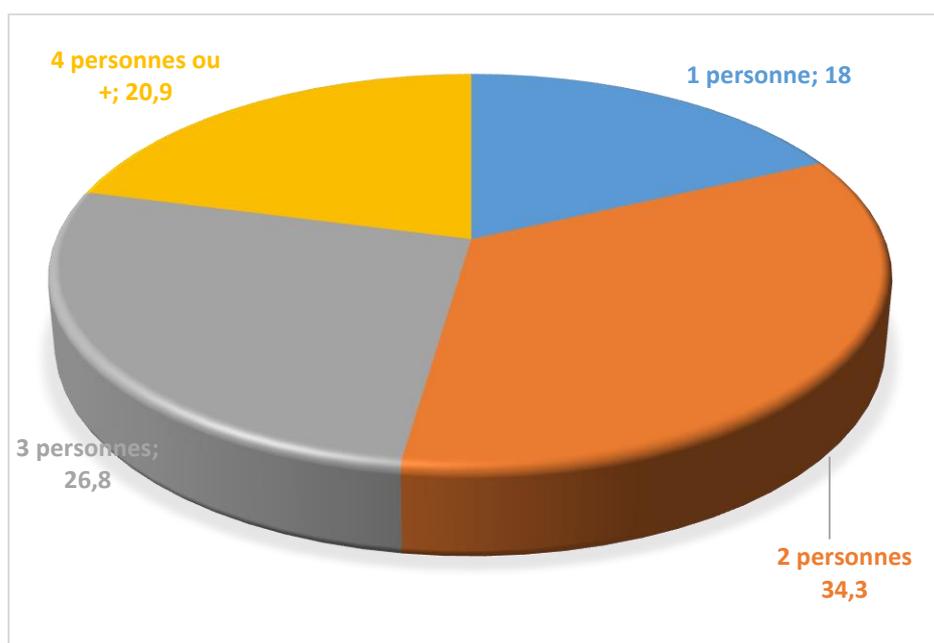
Le tableau 3.12 et le graphique 3.8 renseignent sur les ménages selon le nombre de personnes par pièce utilisée pour dormir.

Tableau 3.12 : Répartition (en %) des ménages selon le nombre de personnes par pièce utilisée pour dormir, par milieu de résidence et province

Ancienne Province	Milieu de résidence et Province	Nombre de pièces utilisées pour dormir			
		1	2	3	4
	Milieu de résidence				
	Urbain	15,5	34,7	28,4	21,4
	Rural	19,4	34,1	25,9	20,6
	Province				
Kinshasa	Kinshasa	13,1	35,9	28,4	22,6
Bas-Congo	Kongo Central	22,4	33,5	25,2	19,0
	Kwango	14,7	28,9	29,5	26,9
	Kwilu	23,4	37,6	25,7	13,3
	Mai Ndombe	22,8	37,9	22,8	16,5
Bandundu		21,2	35,6	26,1	17,1
	Equateur	18,7	35,0	25,4	20,9
	Sud Ubangi	16,6	32,9	23,9	26,6
	Nord Ubangi	17,0	38,8	24,6	19,6
	Mongala	27,7	39,5	23,0	9,9
	Tshuapa	32,3	40,7	12,1	14,9
Equateur		21,3	36,6	22,6	19,4
	Tshopo	35,3	34,2	16,9	13,6
	Bas Uélé	20,4	34,2	24,8	20,6
	Haut Uélé	25,8	33,1	19,5	21,6
	Ituri	22,7	34,1	20,8	22,3
Province Orientale		27,4	33,9	19,5	19,1
Nord Kivu	Nord Kivu	16,0	40,3	31,2	12,5

Ancienne Province	Milieu de résidence et Province	Nombre de pièces utilisées pour dormir			
		1	2	3	4
Sud Kivu	Sud Kivu	20,1	41,9	26,9	11,2
Maniema	Maniema	19,4	38,4	27,3	15,0
	Haut Katanga	9,0	21,3	30,1	39,6
	Lualaba	9,8	23,3	35,8	31,1
	Haut Lomami	13,8	23,0	29,4	33,8
	Tanganyika	13,5	38,2	29,6	18,8
Katanga		11,0	24,4	30,9	33,7
	Lomami	12,3	34,0	32,4	21,3
	Kasaï Oriental	13,9	30,8	28,8	26,5
	Sankuru	16,2	41,4	22,9	19,4
Kasaï Oriental		13,5	34,2	29,6	22,7
	Kasaï Central	14,4	30,7	27,7	27,2
	Kasaï	13,7	29,6	30,1	26,5
Kasaï Occidental		14,1	30,3	28,7	26,9
RDC		18,0	34,3	26,8	20,9

Graphique 3.7 : Proportion (en %) des ménages selon le nombre de personnes par pièce utilisée pour dormir (ensemble du pays)



Globalement, près de la moitié des ménages Congolais (48%) vivent dans la promiscuité, avec 3 personnes ou plus dans une pièce utilisée pour dormir. Celle-ci ne diffère pas beaucoup selon le milieu de résidence. Cette promiscuité frappe 50% des ménages en milieu urbain contre 47% en milieu rural.

Tout bien considéré, 21% des ménages, soit un ménage sur cinq, vivent dans la grande promiscuité, avec 4 personnes ou plus par pièce utilisée pour dormir. La grande promiscuité ne diffère pas selon le milieu de résidence. Toutefois, des disparités ont été observées parmi les provinces. La proportion des ménages avec grande promiscuité est plus élevée dans le Haut-Katanga (40% des ménages), dans le Haut Lomami (34%

des ménages) et le Lualaba (31% des ménages). Par contre, cette proportion est relativement faible dans les provinces de la Mongala (10%), du Sud-Kivu (11%), du Kwilu et du Nord Kivu (13% exæquo).

3.4 Sources d'énergie

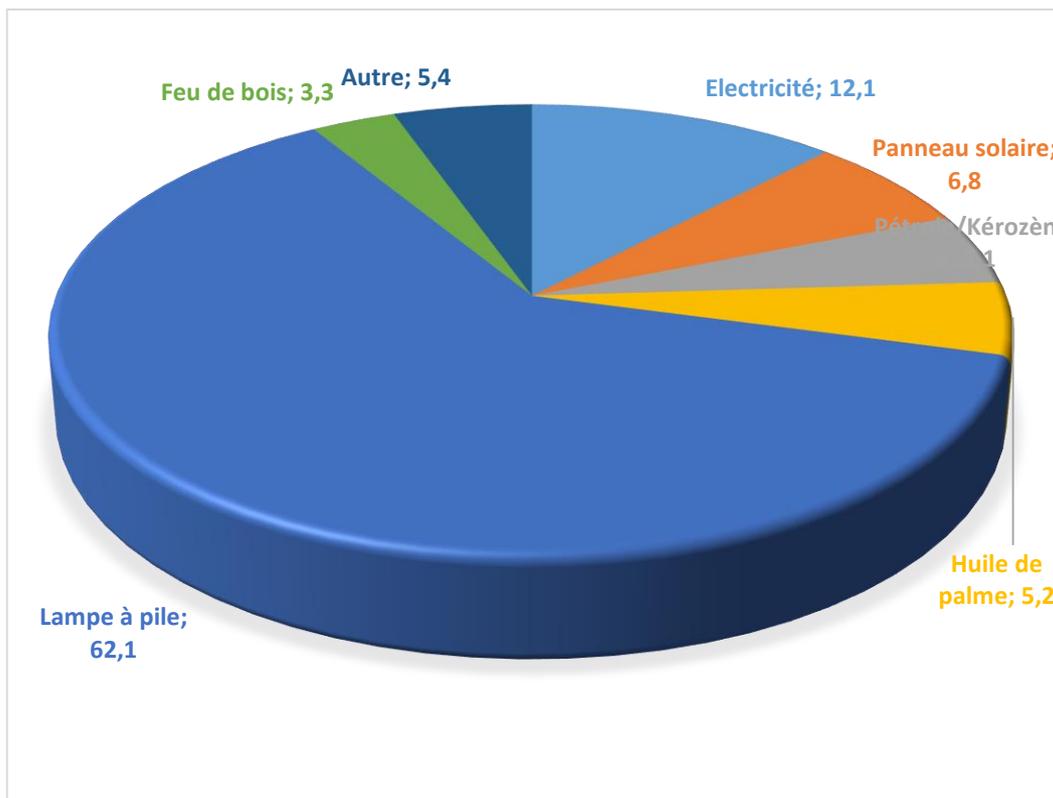
3.4.1 Sources d'énergie pour l'éclairage

Plusieurs sources d'énergie peuvent être utilisées par les ménages pour l'éclairage : l'électricité, le groupe électrogène, le panneau solaire, le gaz, le pétrole/kérosène, l'huile de palme, la lampe à pile, le feu de bois, etc. Les résultats de l'enquête sont consignés dans le tableau 3.13. et le graphique 3.8.

Tableau 3.13 : Répartition (en %) de la population selon la source d'énergie utilisée pour l'éclairage, par milieu de résidence et province, en 2016

Ancienne Province	Milieu de résidence et Province	Electricité	Panneau solaire	Kérosène/ pétrole	Huile de Palme	Lampe à pile	Feu de bois	Autres sources	Total	Sources conventionnelles
	Milieu de résidence									
	Urbain	29,6	8,7	6,4	1,2	48,7	0,2	5,3	100,0	39,5
	Rural	1,0	5,6	4,2	7,7	70,6	5,3	5,6	100,0	6,6
	Province									
Kinshasa	Kinshasa	35,9	0,5	5,6	0,0	54,1	0,1	3,9	100,0	36,9
Bas-Congo	Kongo Central	17,2	3,4	22,4	0,2	54,8	0,1	1,8	100,0	21,6
	Kwango	0,0	1,5	0,0	0,5	90,4	5,0	2,6	100,0	1,5
	Kwilu	3,2	4,4	1,2	0,4	81,9	1,9	6,9	100,0	9,4
	Mai Ndombe	0,0	3,7	0,8	0,6	88,9	3,5	2,5	100,0	3,8
Bandundu		1,9	3,6	0,9	0,5	85,0	2,9	5,2	100,0	6,6
	Equateur	0,0	3,4	5,7	1,9	78,2	5,3	5,5	100,0	4,1
	Sud Ubangi	0,0	1,8	0,3	12,2	74,7	5,4	5,5	100,0	2,8
	Nord Ubangi	31,5	1,0	0,3	16,3	40,0	7,6	3,3	100,0	32,6
	Mongala	0,0	3,7	0,7	21,6	67,7	2,3	4,0	100,0	3,9
	Tshuapa	0,0	1,8	0,5	6,4	44,1	20,6	26,6	100,0	2,4
Equateur		5,5	2,4	1,8	10,7	64,6	7,3	7,7	100,0	8,4
	Tshopo	7,1	3,2	2,3	16,3	67,3	0,9	3,0	100,0	10,3
	Bas Uélé	0,0	3,1	0,0	4,1	90,1	1,8	0,8	100,0	3,1
	Haut Uélé	7,1	11,5	0,0	4,5	72,1	4,1	0,7	100,0	19,0
	Ituri	0,3	8,5	22,1	2,0	49,8	12,9	4,4	100,0	9,1
Prov. Orientale		4,3	6,7	8,1	8,1	64,5	5,6	2,8	100,0	11,2
Nord Kivu	Nord Kivu	4,6	33,7	17,0	0,0	35,6	2,1	6,9	100,0	40,3
Sud Kivu	Sud Kivu	4,4	14,6	6,4	0,2	61,9	4,6	7,9	100,0	18,9
Maniema	Maniema	3,2	20,8	0,1	36,2	34,1	0,2	5,5	100,0	24,0
	Haut Katanga	63,1	0,3	0,0	0,0	26,6	0,9	9,0	100,0	64,1
	Lualaba	12,0	0,7	0,0	0,1	81,3	1,8	4,1	100,0	12,7
	Haut Lomami	1,4	3,0	0,0	14,7	60,8	5,1	14,9	100,0	4,5
	Tanganyika	7,6	3,0	0,0	3,9	74,8	5,0	5,6	100,0	10,7
Katanga		31,4	1,4	0,0	4,3	51,1	2,6	9,3	100,0	33,1
	Lomami	0,0	5,6	0,0	8,7	81,9	2,1	1,7	100,0	5,8
	Kasaï Oriental	1,1	1,8	0,0	2,2	90,2	1,3	3,4	100,0	2,9
	Sankuru	0,0	1,4	0,0	45,2	45,4	2,0	6,0	100,0	1,4
Kasaï Oriental		0,4	3,6	0,0	12,9	78,3	1,8	3,0	100,0	4,1
	Kasaï Central	2,2	5,0	0,3	1,7	78,5	8,0	4,2	100,0	7,7
	Kasaï	0,7	0,6	0,0	5,1	80,1	10,2	3,3	100,0	1,3
Kasaï Occidental		1,6	3,2	0,2	3,1	79,2	8,9	3,8	100,0	5,1
RDC		12,1	6,8	5,1	5,2	62,1	3,3	5,5	100,0	19,4

Graphique 3.8 : Répartition (en %) de la population selon la source d'énergie utilisée pour l'éclairage



En matière d'éclairage, l'enquête montre que la population Congolaise recourt essentiellement à la lampe à pile (62%), à l'électricité (12%), au panneau solaire (7%), à l'huile de palme et au pétrole (5% exæquo). Aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, la lampe à pile demeure la première source d'énergie pour l'éclairage : 49% de la population en milieu urbain et 71% en milieu rural. La seconde source est l'électricité en milieu urbain (30%) et l'huile de palme en milieu rural (8%).

Dans l'ensemble, près d'une personne sur cinq (19%) recourt à une source conventionnelle (électricité, groupe électrogène, panneau solaire ou gaz) pour son éclairage. La population qui recourt aux sources conventionnelles est proportionnellement plus nombreuse en milieu urbain qu'en milieu rural (40% contre 7%) et dans les provinces ci-après : Haut Katanga (64%), Nord Kivu (40%), Kinshasa (37%) et Nord Ubangi (33%). Par contre, la population qui fait usage des sources conventionnelles pour l'éclairage est faible (moins de 5%) dans les provinces du Kwango, du Mai Ndombe, de l'Equateur, du Sud Ubangi, de la Mongala, de la Tshuapa, du Bas Uélé, du Haut Lomami, du Kasai Oriental, du Sankuru et du Kasai.

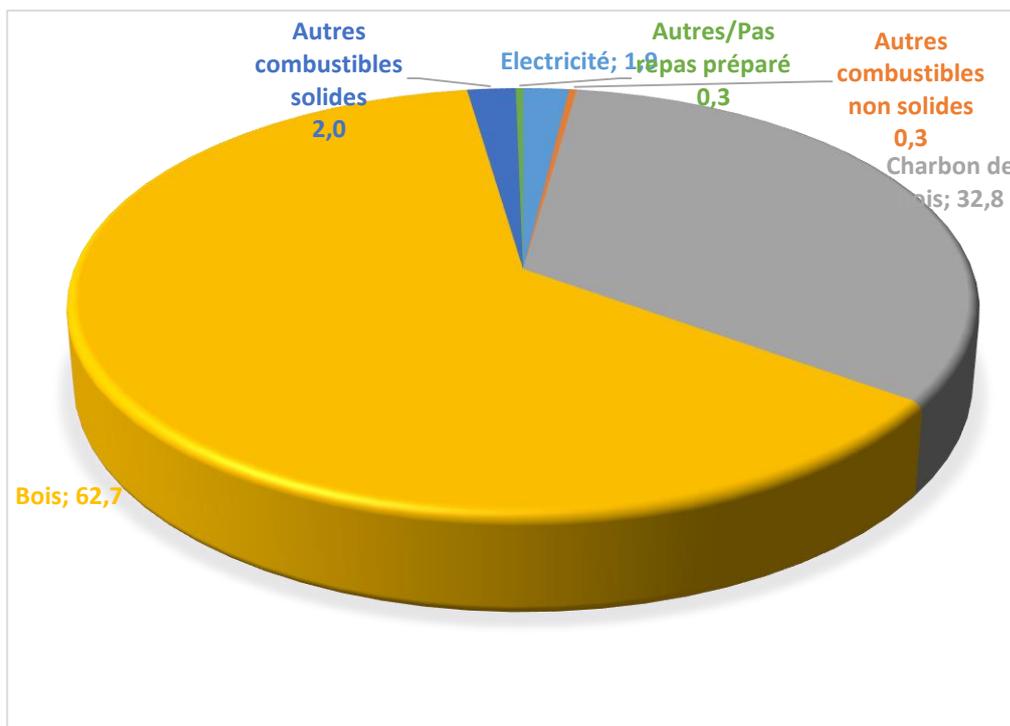
3.4.2 Sources d'énergie pour la cuisine

Le tableau 3.14 et le Graphique 3.9 présentent les différentes sources d'énergie utilisées pour la cuisine. Il s'y dégage que la quasi-totalité de la population congolaise utilise le bois (63%) ou le charbon de bois (33%) pour la cuisine et accède très peu à l'électricité (2%).

Tableau 3.14 : Répartition (en %)des ménages et de la population selon le type de combustibles utilisés pour la cuisine, par milieu de résidence et province, RDC, 2016

Ancienne Province	Milieu de résidence et Province	Ménages				Population			
		Combustibles non solides pour la cuisson	Combustibles solides pour la cuisson	Autre	Total	Combustibles non solides pour la cuisson	Combustibles solides pour la cuisson	Autre	Total
	Milieu de résidence								
	Urbain	6,9	92,4	,7	100,0	5,8	93,9	0,3	100,0
	Rural	,1	99,4	,5	100,0	0,1	99,8	0,2	100,0
	Province								
Kinshasa	Kinshasa	14,2	84,7	1,1	100,0	11,4	88,0	0,6	100,0
Congo Central	Kongo Central	5,5	92,6	1,9	100,0	5,4	94,1	0,5	100,0
	Kwango	,0	99,6	,4	100,0	0,0	99,9	0,1	100,0
	Kwilu	1,7	97,9	,4	100,0	1,9	98,0	0,1	100,0
	Mai Ndombe	,0	100,0	,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0
Bandundu		1,0	98,7	,3	100,0	1,1	98,8	0,1	100,0
	Equateur	,2	99,4	,4	100,0	0,1	99,8	0,1	100,0
	Sud Ubangi	,0	100,0	,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0
	Nord Ubangi	1,0	97,2	1,8	100,0	0,9	97,9	1,2	100,0
	Mongala	,0	100,0	,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0
	Tshuapa	,0	98,5	1,4	100,0	0,0	98,4	1,5	100,0
Equateur		,2	99,2	,6	100,0	0,2	99,4	0,4	100,0
	Tshopo	,2	99,8	,0	100,0	0,3	99,7	0,0	100,0
	Bas Uélé	,0	100,0	,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0
	Haut Uélé	,2	99,8	,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0
	Ituri	,4	99,1	,5	100,0	0,1	99,8	0,1	100,0
Prov. Orientale		,3	99,6	,2	100,0	0,2	99,8	0,0	100,0
Nord Kivu	Nord Kivu	,0	99,0	1,0	100,0	0,1	99,8	0,2	100,0
Sud Kivu	Sud Kivu	,3	98,9	,7	100,0	0,4	99,1	0,4	100,0
Maniema	Maniema	,0	99,5	,5	100,0	0,0	99,9	0,1	100,0
	Haut Katanga	4,4	95,6	,0	100,0	4,4	95,6	0,0	100,0
	Lualaba	2,8	97,2	,0	100,0	2,7	97,3	0,0	100,0
	Haut Lomami	,3	99,3	,4	100,0	0,2	99,7	0,1	100,0
	Tanganyika	,5	99,5	,0	100,0	0,6	99,4	0,0	100,0
Katanga		2,5	97,4	,1	100,0	2,5	97,4	0,0	100,0
	Lomami	,0	99,6	,3	100,0	0,1	99,9	0,1	100,0
	Kasaï Oriental	,0	100,0	,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0
	Sankuru	,0	100,0	,0	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0
Kasaï Oriental		,0	99,8	,2	100,0	0,0	99,9	0,0	100,0
	Kasaï Central	,8	98,9	,3	100,0	0,2	99,6	0,2	100,0
	Kasaï	,0	99,9	,1	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0
Kasaï Occidental		,5	99,3	,2	100,0	0,1	99,8	0,1	100,0
RDC		2,6	96,9	,6	100,0	2,3	97,5	0,2	100,0

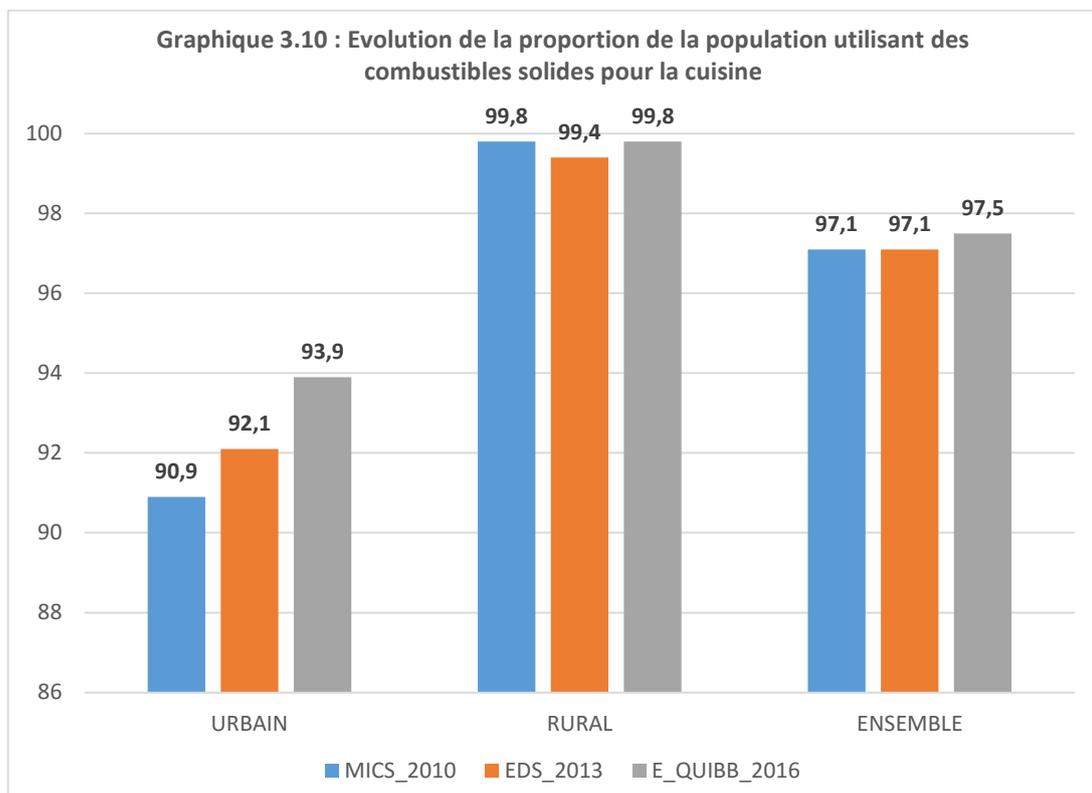
Graphique 3.9 : Répartition (en %) de la population selon la source d'énergie utilisée pour la cuisson des aliments



Les différentes sources d'énergie ou types de combustible pour la cuisine peuvent être regroupées en deux catégories : les combustibles non solides et les combustibles solides. La première comprend l'électricité, le gaz de pétrole liquéfié (GPL), le gaz naturel, le biogaz et le kérosène/pétrole. Dans la seconde on distingue le charbon lignite, le charbon de bois, le bois, la paille/branchage/herbe, les résidus agricoles et la bouse. Les résultats de l'enquête indiquent que 98% de la population utilisent des combustibles solides pour faire la cuisine. Cette proportion est sensiblement la même dans toutes les provinces. Même à Kinshasa, la proportion de la population utilisant des combustibles non solides n'est que de 11%.

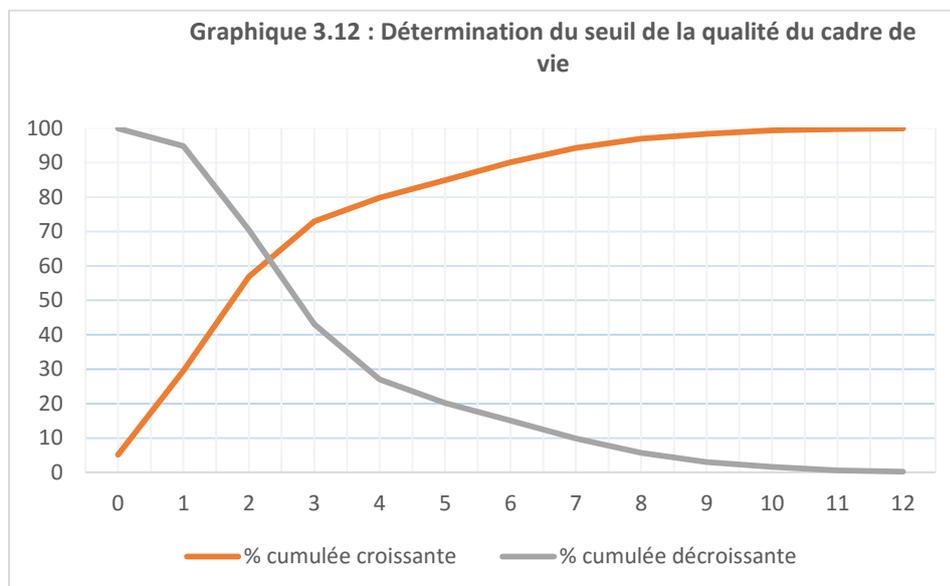
Evolution de l'utilisation des combustibles solides

L'allure du Graphique 3.10 révèle que la tendance de l'utilisation des combustibles solides pour la cuisine est légèrement à la hausse en milieu urbain et à la stagnation en milieu rural où les proportions des populations utilisant les combustibles solides frôlent les 100 %.



3.5 Qualité du cadre de vie

A partir des informations sur l'eau de boisson, l'hygiène et l'assainissement, la gestion des eaux usées et des ordures ménagères, les caractéristiques des logements et les sources d'énergie utilisées pour l'éclairage et la cuisson des aliments, il a été possible de calculer un indice de cadre de vie des ménages. Douze variables dichotomisées ont permis de calculer un score global de qualité de vie (Sqv) pour chaque ménage. Ainsi, le ménage reçoit le score 1 si la réponse est positive au regard de l'assertion et 0 si non. Les différentes assertions sont les suivantes : boit l'eau provenant des sources améliorées ; traite l'eau à domicile ; est connecté à un réseau public de distribution d'eau ; utilise des toilettes hygiéniques non partagées ; évacue des eaux usées par des moyens sanitaires ; se débarrasse des ordures ménagères par des moyens sanitaires ; possède un dispositif de lave-mains avec eau et savon dans le logement ; réside dans un logement en matériaux durables (logement de bonne qualité) ; ne connaît pas de grande promiscuité dans le ménage (4 personnes ou plus dans une pièce habituellement utilisée pour dormir) ; est connecté à un réseau public de distribution d'électricité ; utilise une source d'énergie conventionnelle pour l'éclairage ; utilise un combustible non solide pour la cuisine. Une représentation graphique des fréquences cumulées croissantes et décroissantes des scores globaux des ménages a permis de fixer le seuil de démarcation entre les mauvais et les bons cadres de vie. Ce seuil est de 2.



Sur la base de cette information la typologie suivante de la qualité du cadre de vie a été établie :

Qualité du cadre de vie	Plage des scores
Très Mauvais	$0 \leq Sqv < 2$
Assez-bon	$2 \leq Sqv < 7$
Bon	$7 \leq Sqv \leq 12$

Le tableau 3.15 indique, par milieu de résidence et province, la proportion des ménages selon la qualité du cadre de vie dans lequel ils vivent.

**Tableau 3.15: Proportion des ménages selon la qualité du cadre de vie,
par milieu de résidence et province, République Démocratique du Congo, 2016**

Ancienne province	Province	Urbain			Rural			Ensemble		
		Très Mauvais cadre de vie	Assez bon cadre de vie	Bon cadre de vie	Très Mauvais cadre de vie	Assez bon cadre de vie	Bon cadre de vie	Très Mauvais cadre de vie	Assez bon cadre de vie	Bon cadre de vie
Kinshasa	Kinshasa	0,9	53,1	46,0	-	-	-	,9	53,1	46,0
Bas Congo	Kongo central	0,9	72,6	26,6	56,9	42,8	0,3	33,4	55,3	11,3
	Kwango	34,3	65,7	0,0	34,0	66,0	0,0	34,0	66,0	0,0
	Kwilu	6,8	86,7	6,5	54,2	45,8	0,0	38,5	59,3	2,2
	Mai Ndombe	29,1	70,0	0,9	32,1	67,9	0,0	31,8	68,1	0,1
Bandundu		10,5	83,9	5,6	44,0	56,0	0,0	36,3	62,4	1,3
	Equateur	5,3	92,3	2,4	46,1	53,9	0,0	33,5	65,7	0,7
	Sud Ubangi	5,5	88,5	6,0	31,3	68,7	0,0	28,1	71,1	0,7
	Nord Ubangi	4,9	80,1	15,0	45,5	54,5	0,0	30,7	63,8	5,5
	Mongala	13,8	84,7	1,6	35,4	64,6	0,0	34,3	65,7	0,1
	Tshuapa	38,8	60,3	0,9	42,8	57,2	0,0	42,2	57,7	0,1
Equateur		8,9	84,7	6,4	39,3	60,7	0,0	33,1	65,6	1,3
	Tshopo	3,8	88,3	8,0	50,9	49,1	0,0	36,2	61,3	2,5
	Bas uele	28,3	70,9	0,8	83,3	16,7	0,0	70,9	28,9	0,2
	Haut Uele	7,6	90,9	1,5	50,0	47,8	2,2	46,5	51,3	2,1
	Ituri	4,8	84,9	10,3	29,5	70,5	0,0	28,1	71,3	0,6
Province Orientale		7,0	86,3	6,7	44,5	54,9	0,6	38,5	59,9	1,6
Nord Kivu	Nord Kivu	2,3	70,2	27,5	18,8	81,0	0,2	9,2	74,7	16,2
Sud Kivu	Sud Kivu	7,4	87,3	5,2	8,0	91,7	0,2	7,9	90,9	1,1
Maniema	Maniema	18,6	80,7	0,7	45,9	54,1	0,0	42,4	57,5	0,1
	Haut Katanga	0,6	59,1	40,2	41,1	58,9	0,0	4,8	59,1	36,1
	Lualaba	5,8	58,4	35,8	70,4	29,6	0,0	59,8	34,3	5,9
	Haut Lomami	12,6	72,6	14,9	52,9	47,1	0,0	49,8	49,0	1,1
	Tanganyika	0,8	72,9	26,3	30,6	69,4	0,0	26,4	69,9	3,7
Katanga		1,5	60,3	38,2	51,9	48,1	0,0	29,4	53,5	17,1
	Lomami	9,7	90,3	0,0	29,0	71,0	0,0	25,8	74,2	0,0
	Kasai Oriental	12,9	83,8	3,3	49,6	50,4	0,0	33,0	65,5	1,5
	Sankuru	8,5	90,4	1,0	34,0	66,0	0,0	32,8	67,1	0,0
Kasai-Oriental		11,7	86,2	2,1	35,0	65,0	0,0	29,4	70,1	0,5
	Kasai Central	17,0	63,5	19,4	40,7	59,3	0,0	33,4	60,6	5,9
	Kasai	23,3	75,2	1,6	46,2	53,8	0,0	44,7	55,2	0,1
Kasai-Occidental		17,8	65,1	17,0	43,4	56,6	0,0	38,1	58,4	3,5
RDC		4,4	67,8	27,8	39,0	60,9	0,1	26,3	63,4	10,3

Il ressort de ce tableau que seulement 10 % de ménages congolais vivent dans un bon cadre de vie, 63 % dans un assez bon cadre, tandis que 26 % vivent dans un très mauvais cadre de vie. De grandes disparités s'observent entre milieux de résidence et provinces. Selon le milieu de résidence, on note que 28 % des ménages urbains contre seulement 0,1 % des ménages ruraux vivent dans un bon cadre. Les ménages qui

vivent dans un bon cadre de vie sont proportionnellement plus nombreux à Kinshasa (46 %), au Haut Katanga (36 %), au Nord Kivu (16 %) et au Kongo Central (11 %). La situation est préoccupante pour les provinces du Kwango, Mai-Ndombe, Equateur, Sud Ubangi, Mongala, Tshuapa, Bas Uélé, Ituri, Maniema, Sankuru et Kasai où cette proportion n'atteint pas 1 %.

3.6 Biens possédés par les ménages

L'évaluation des conditions socio-économiques des ménages suit la même méthodologie que celle utilisée par les EDS. Les questions ont porté sur la possession des terres et du bétail, autres animaux de ferme/volaille ainsi que celle des biens durables.

3.6.1 Possession des terres et du bétail, autres animaux de ferme/volaille

Les résultats de l'étude (tableau 3.16) indiquent que 56,9% et 36,7% des ménages possèdent respectivement des terres cultivables et du bétail, autres animaux de ferme ou de la volaille.

Tableau 3.16 : Proportion des ménages possédant les terres cultivables et le bétail/troupeaux, d'autres animaux de ferme ou de la volaille selon le milieu de résidence

Terres et bétail possédés	Urbain	Rural	Ensemble
Terres cultivables	21,9	77,2	56,9
Bétail, autres animaux de ferme ou a volaille	16,7	48,3	36,7

Cependant en considérant le milieu de résidence, il ressort que la plupart de ces ménages sont localisés en milieu rural où 7 ménages sur 10 disposent des terres cultivables et 1 ménage sur 2 possède le bétail. Pour le bétail/les autres animaux de ferme ou la volaille, le tableau 3.17 montre que les poules/coqs et les chèvres sont les plus possédés par les ménages parce qu'en moyenne, un ménage dispose de 5,92 têtes de volaille (poulets, coqs et autres) et 1,36 têtes de chèvres.

Tableau 3.17 : Nombre moyen de bétail/autres animaux de ferme ou volaille

Bétail, autres animaux de ferme ou volaille	Nombre moyen par ménage
Vaches/Taureaux	0,20
Chevaux/ânes/mulets/mules	0,04
Chèvres	1,36
Moutons	0,28
Porcs/Cochons	0,61
Canards/Canes	0,77
Poulets/Coqs/Autres volailles	5,92

3.6.2 Possession d'autres biens durables

Les biens durables possédés par les ménages sont des indicateurs de bien-être socioéconomique et dans le cas de cette étude, ils ont été regroupés en six catégories : les équipements électroménagers ; les équipements d'information, de communication et multimédia ; les moyens de transport ; les équipements pour le confort

général du ménage ; les actifs immobiliers et les autres équipements du ménage. Le tableau 3.18 ci-dessous fournit la répartition des biens durables possédés par les ménages, selon le milieu de résidence et la province.

Les Equipements électroménagers

Les ménages congolais sont faiblement équipés en appareils électroménagers puisque dans l'ensemble, seulement un ménage sur 10 possède un réchaud/cuisinière. Moins d'un ménage sur 10 possède un congélateur/réfrigérateur (8,3%), un four (2,8%) ou une machine à coudre (5,8%). En considérant les ménages urbains, on se rend compte qu'ils sont plus équipés que ceux du milieu rural.

Il ressort du tableau 3.18 que les ménages de Kinshasa, du Haut-Katanga, du Nord-Kivu et du Kongo Central sont ceux qui sont mieux équipés en appareils électroménagers contrairement aux ménages des provinces suivantes : Kwango, Mai Ndombe, Tshopo, Bas-Uélé, Ituri, Tshuapa, Kasai-Oriental et Sankuru

Par rapport aux résultats de l'EDS-RDC 2013-2014, les proportions des ménages possédant les biens électroménagers ont augmenté de 3,8 points pour le congélateur/frigidaire, de 3,5 points pour le réchaud/cuisinière, de 0,6 et de 0,5 point respectivement pour le four et la machine à coudre.

Tableau 3.18 : Biens durables possédés par les ménages selon le milieu de résidence et les provinces

	Provinces	Equipements électroménagers				Equipements d'information, communication et multimédia					Moyens de transport à roue			Equipements de confort général					Actifs immobiliers		Autres équipements				
		Réfrigérateur / Congélateur	Réchaud	Four	Machine à coudre	Poste Radio	Télévision	Décodeur / Antenne	Téléphone fixe	Ordinateur	Vélo	Motocyclette	Voiture	Chaises	Lits	Lampes	Groupe électrogène	Panneau solaire	Maison en location	Montre	Houe	Pirogue à pagaie	Pirogue motorisée	Balainière	
	Milieu de résidence																								
	Urbain	22,2	27,4	5,3	10,8	62,4	55,9	16,3	1,8	14,0	12,7	8,1	6,7	93,9	91,3	84,4	7,1	11,1	15,9	60,4	40,8	1,4	0,8	0,5	
	Rural	0,3	0,6	1,3	2,9	34,0	2,6	0,8	0,3	0,4	23,3	5,2	0,3	76,9	76,6	69,1	1,3	9,4	2,7	18,2	81,9	3,8	0,3	0,3	
	Province																								
	Kinshasa	39,1	59,2	11,1	13,9	62,7	80,9	24,1	2,9	20,3	3,8	4,6	8,9	96,8	92,4	90,6	8,5	4,3	19,8	74,9	24,6	1,0	,5	1,0	
	Bas-Congo I																								
	Kongo Central	12,5	14,8	2,6	5,8	53,7	31,6	7,9	0,5	5,2	8,8	6,7	1,5	89,4	66,8	67,6	6,9	5,8	6,0	52,3	77,4	1,1	1,0	0,5	
	Kwango	0,0	0,4	1,2	2,3	28,6	1,0	0,7	0,4	0,2	8,6	1,4	0,2	78,0	96,8	90,2	0,7	9,1	1,8	17,3	93,6	3,5	,3	0,0	
	Kwilu	1,3	2,9	0,6	5,8	38,3	8,9	2,1	0,2	2,7	21,7	4,6	0,9	88,3	86,8	82,1	3,3	9,9	5,6	24,9	86,1	,5	,5	0,0	
	Bandundu																								
	Mai Ndombe	0,2	0,0	0,3	3,2	27,0	5,9	0,7	0,2	0,7	32,5	3,1	0,3	71,9	50,0	84,0	1,1	9,3	3,5	22,3	76,4	30,4	1,5	0,3	
	Equateur	0,8	1,8	0,7	4,5	34,0	6,5	1,5	0,2	1,8	20,6	3,6	0,6	83,0	82,7	84,4	2,3	9,6	4,3	22,6	86,2	8,6	,7	0,1	
	Sud Ubangi	1,0	0,0	3,0	2,9	32,7	6,1	2,0	0,5	2,1	9,4	4,4	0,2	76,3	79,5	81,2	3,8	13,9	4,5	39,6	54,5	44,2	,7	0,3	
	Nord Ubangi	0,6	0,6	0,6	4,8	30,9	2,3	1,6	0,3	1,3	31,0	7,6	0,2	94,8	94,2	70,6	1,3	7,2	1,3	29,0	37,4	6,2	,0	0,0	
	Mongala	4,7	3,2	0,6	4,3	38,7	17,3	7,5	1,0	2,5	46,7	10,	0,3	86,6	79,9	48,4	0,5	7,2	4,1	29,2	62,2	1,1	,1	0,0	
	Tshuapa	0,3	1,1	1,1	2,8	38,4	2,8	1,7	0,0	0,6	35,7	8,8	0,4	92,2	91,5	62,9	1,0	12,0	1,9	22,8	35,8	11,8	,5	0,0	
	Equateur	0,1	0,6	1,3	4,1	16,9	1,0	0,6	1,4	0,6	23,6	2,3	0,9	62,2	65,5	45,6	1,5	9,2	1,5	19,1	56,1	13,9	1,2	0,6	
	Tshopo	1,3	0,9	1,4	3,7	31,9	5,7	2,5	0,6	1,5	27,3	6,5	0,4	83,3	83,3	65,1	1,9	10,1	2,8	29,5	48,6	17,2	,4	0,2	
	Bas-Uélé	1,2	0,2	0,4	4,9	35,8	13,6	1,5	0,2	2,4	31,6	11,	1,2	73,4	82,4	77,0	1,9	6,0	3,8	23,4	40,0	,3	,6	0,9	
	Haut-Uélé	0,1	0,2	0,6	3,4	38,7	0,4	0,1	0,7	1,6	45,9	6,0	0,4	84,8	92,0	55,1	0,1	8,3	1,8	21,1	77,4	1,3	,3	0,2	
	Ituri	2,0	1,7	23,1	6,4	56,2	5,9	1,8	0,2	1,3	41,5	16,	0,2	85,4	94,0	84,2	5,3	15,0	2,9	26,3	90,6	1,6	,2	0,1	
	Prov. Orientale	0,4	0,4	0,1	2,1	37,1	2,9	0,8	0,7	0,4	6,9	10,	0,3	69,4	75,8	71,9	0,5	10,5	2,5	13,3	74,4	,1	,1	0,1	
	Nord Kivu	1,1	0,6	5,8	4,1	41,4	6,9	1,2	0,4	1,4	26,4	12	0,6	75,8	83,6	75,2	2,1	9,9	3,0	20,3	67,3	,9	,2	0,4	
	Sud Kivu	8,4	11,2	1,4	7,5	69,6	36,2	13,2	0,7	16,2	8,9	6,9	11,0	88,7	96,7	81,4	6,2	29,7	11,7	46,1	47,0	0,0	1,6	0,0	
	Maniema																								
	Sud Kivu	0,3	2,0	0,2	6,0	50,1	5,6	2,1	0,1	1,3	4,9	1,6	1,1	74,1	91,6	65,3	0,5	14,7	4,3	20,7	80,2	,7	,1	0,7	
	Maniema	1,2	1,5	0,1	3,8	41,9	7,0	1,8	1,0	1,7	32,1	7,9	0,2	77,1	87,4	53,3	1,5	19,8	4,0	24,4	82,5	1,7	,8	0,9	
	Haut Katanga	27,8	16,4	3,3	9,0	55,8	67,9	14,7	1,6	9,6	15,4	7,0	7,0	88,4	87,2	71,1	3,8	2,2	16,7	59,8	38,8	1,2	,3	0,2	
	Lualaba	8,1	5,7	1,6	2,8	44,9	17,8	8,3	0,1	3,6	48,3	15,	2,1	56,6	46,9	91,3	3,8	6,0	7,0	28,5	88,7	0,0	0,0	0,0	
	Haut Lomami	0,8	1,0	0,9	3,4	29,8	4,2	1,9	0,7	0,7	47,8	7,8	0,4	55,5	51,4	48,5	1,5	8,0	4,9	14,6	93,7	1,1	,4	0,3	
	Tanganyika	3,3	2,2	0,2	1,6	39,0	6,4	2,5	0,1	1,2	48,9	2,9	1,2	80,9	64,5	69,6	1,2	15,4	3,4	22,1	92,5	1,3	,6	0,7	
	Katanga	13,8	8,5	1,9	5,4	44,7	33,8	8,5	0,9	5,0	34,4	8,1	3,6	73,0	67,5	68,6	2,8	6,2	10,1	37,2	69,5	1,0	,4	0,3	
	Lomami	0,0	1,4	0,4	1,8	34,3	2,9	0,5	0,0	0,1	30,4	4,4	0,0	89,0	85,1	83,7	1,5	8,3	8,1	15,0	92,5	,4	,0	0,0	
	Kasaï Oriental	0,4	0,0	0,5	4,3	33,8	6,2	1,2	0,4	2,0	10,7	5,5	0,4	81,4	69,0	88,3	1,9	4,8	8,3	23,3	77,8	0,0	,1	0,2	
	Sankuru	0,2	0,7	0,5	2,9	33,5	3,8	0,7	0,4	0,7	25,3	4,8	0,1	86,4	79,2	78,9	1,4	7,5	7,0	19,3	83,9	1,0	,0	0,3	
	Kasaï Oriental	0,7	0,2	0,9	3,1	30,5	1,5	0,5	1,2	0,1	39,6	4,3	0,0	88,2	82,2	45,4	0,3	10,7	0,9	24,1	70,6	,6	,0	1,1	
	Kasaï Central	2,8	0,6	0,4	3,8	32,3	8,9	5,3	3,1	4,4	23,9	7,9	0,6	90,2	71,7	66,3	5,2	9,9	7,6	17,2	84,7	,6	,1	0,5	
	Kasaï	0,7	0,6	0,0	3,1	21,7	2,7	1,1	0,4	0,7	13,2	3,9	0,1	94,2	87,9	77,6	1,6	2,8	3,0	11,0	80,2	,4	,1	0,3	
	Kasaï Occidental	1,9	0,6	0,3	3,5	27,9	6,3	3,5	2,0	2,9	19,5	6,2	0,4	91,8	78,4	71,0	3,7	7,0	5,7	14,7	82,9	,5	,1	0,4	
	RDC	8,3	10,4	2,8	5,7	44,4	22,1	6,4	0,9	5,4	19,6	6,2	2,7	83,1	82,0	74,7	3,4	10,0	7,5	33,6	66,9	2,9	0,4	0,4	

Les équipements d'information, communication et multimédia

Il s'agit de la radio, de la télévision, de l'antenne parabolique, de l'ordinateur, du téléphone portable et du téléphone fixe. Dans l'ensemble, les équipements qui sont les plus possédés (au moins 10% des ménages) sont la radio (44 %), la télévision (22%) et le téléphone portable (31%). Il se dégage clairement que les ménages urbains sont les mieux équipés. En effet, 62 % des ménages urbains disposent d'une radio contre 34 % des ménages ruraux. En ce qui concerne la possession de la télévision, elle est de 56 % en milieu urbain et de 3 % en milieu rural. Il sied de constater que moins d'un pour cent des ménages disposent d'un téléphone fixe et cette situation s'explique par les difficultés de l'opérateur public à investir dans ce secteur pour reconquérir le marché conquis par le téléphone portable.

Par rapport aux résultats de l'EDS-RDC2013-2014, il y a une augmentation des proportions des ménages possédant la radio (+1,8 points), la télévision (+7,1 points), l'ordinateur (+2,8 points).

La répartition des équipements d'information et communication selon les provinces montre que presque dans toutes les provinces les ménages possèdent la radio. Quant à la télévision, Kinshasa, le Kongo Central, le Nord-Kivu, le Haut-Katanga et le Lualaba sont les provinces où les proportions des ménages dépassent la moyenne nationale. Les provinces telles que le Kwango, la Tshuapa, le Tanganyika, le Sankuru et le Bas-Uélé sont des provinces où les proportions de ménages équipés d'une télévision ne dépassent pas 2 %. Ce sont pour la plupart des provinces où se pose avec acuité le problème d'approvisionnement en énergie électrique.

L'antenne parabolique est possédée essentiellement par les ménages des provinces de Kinshasa, du Kongo Central, du Sud Ubangi, du Nord-Kivu, du Haut-Katanga et du Lualaba. Les proportions des ménages qui en possèdent dépassent la moyenne nationale. Il s'agit en grande partie des antennes paraboliques dépendant de la télédistribution privée. Les ménages équipés en ordinateurs sont plus localisés à Kinshasa et au Nord-Kivu.

Les moyens de transport

Le vélo est le moyen de déplacement le plus possédé par les ménages (20 %) avec une proportion dépassant la moyenne nationale au niveau rural (24 %). La motocyclette et la voiture sont possédées respectivement à hauteur de 6,2% et 2,7% par des ménages au niveau national avec une prédominance en milieu urbain.

Les données des provinces montrent qu'au moins 40 % des ménages de Tanganyika, Haut-Lomami, Lualaba et Nord-Ubangi possèdent le vélo contrairement aux ménages de Kinshasa (8,6%), Haut-Katanga (7%) et Nord-Kivu (11%) qui disposent plus de véhicules. En ce qui concerne la possession de la motocyclette, le Haut-Uélé (16,0%) et le Lualaba (15,1%) se placent en tête alors que le Kwango se place à la traîne avec 1,4 %.

Entre 2014 et 2016, au regard des résultats de l'EDS-RDC II, les proportions de ménages ayant les moyens de transport à roue ont accru de 1,1 point pour la motocyclette et de 1,3 point pour la voiture ou camionnette. Par contre, la tendance est à la baisse pour le vélo (-4,5 points). Ce qui témoigne des tendances de la pauvreté en milieu rural.

Les équipements pour le confort général

Les lampes, les lits et les chaises constituent les équipements les plus possédés par les ménages (au moins 8 ménages sur 10) de la RDC tant en milieu urbain qu'en milieu rural, contrairement au groupe électrogène et au panneau solaire. En effet, le panneau solaire est détenu par 10,0% des ménages dans

l'ensemble dont 11,1% en milieu urbain et 9,4% en milieu rural. C'est dans la province du Nord-Kivu qu'il y a plus de ménages avec des panneaux solaires (29,7%) contre 2,2% dans le Haut-Katanga.

Par rapport à la situation de 2014 (EDS RDC II), il est constaté une amélioration dans les équipements pour le confort général du ménage et cela est illustré entre autres par les proportions de ménages possédant les chaises et les lits qui sont passées de 75 % à 83 % pour les chaises et de 78 % à 82 % pour les lits.

Les actifs immobiliers

Près de 10 ménages sur 100 (7,5 %) ont au moins une maison en location avec une prédominance en milieu urbain (15,9 % contre 2,7 % en milieu rural). Les ménages qui possèdent une maison en location sont proportionnellement plus nombreux à Kinshasa (19,8%), au Haut-Katanga (16,7%) et au Nord-Kivu (11,7%). Par contre, le Sud-Ubangi est la province qui compte moins de ménages ayant une maison en location (1,3%). Concernant les ménages propriétaires des logements qu'ils occupent, les provinces du Tanganyika, Kwango et Sankuru enregistrent les proportions les plus élevées (plus de 90%) tandis que le Haut-Katanga (28,8%) et Kinshasa (30,1%) comptent moins de ménages propriétaires.

Les autres équipements des ménages

Près de 34% des ménages congolais ont au moins un membre qui possède une montre ; ils sont 60,4% en milieu urbain et 18,2% en milieu rural. La houe est possédée par 66,9% des ménages avec une forte proportion en milieu rural (81,9%). La possession des baleinières, des pirogues à pagaie ou des pirogues motorisées est très faible.

Conclusion

L'analyse des données collectées par E-QUIBB/RDC 1 2016 sur le cadre de vie des ménages permet de faire le constat suivant :

- Un peu plus de la moitié de la population (54 %) boit une eau provenant des sources améliorées (robinet, borne-fontaine, puits à pompe ou forage, puits protégé, source améliorée ou eau en bouteille) ; cette population est près de trois fois plus nombreuse en milieu urbain qu'en milieu rural (90 % contre 31 %) et le recours aux sources améliorées d'eau de boisson n'a pas beaucoup évolué dans le temps (46,5 % en 2010, 50,4 % en 2013 et 53,8 % en 2016) ;
- Une personne sur trois en RDC (35 %) utilise des toilettes hygiéniques, mais seulement 17 % ne les partagent pas avec d'autres ménages. L'utilisation des toilettes hygiéniques non partagées a tendance à baisser dans le temps (20,5 % en 2013 contre 17,0 % en 2016) ;
- La gestion, par des moyens sanitaires, des eaux usées et des ordures ménagères concernent respectivement un ménage sur dix (10,4 %) et un peu plus d'un ménage sur deux (53 %) ;
- Un peu plus de deux ménages sur dix (23 %) occupent des logements de bonne qualité, tandis qu'un peu plus de trois ménages sur cinq (65 %) vit dans des taudis ; ils représentent 22 % en milieu urbain contre 90 % en milieu rural.
- Sept ménages sur dix (69,9 %) sont propriétaires de leur logement (quelle qu'en soit la qualité). Ils sont plus nombreux en milieu rural (85 %) qu'en milieu urbain (44 %) ;
- Deux ménages sur dix (10,8 %) vivent dans la grande promiscuité avec quatre personnes ou plus qui passent la nuit dans une pièce utilisée pour dormir ;
- Deux ménages sur dix (19,4 %) recourent à une source d'énergie conventionnelle (électricité, groupe électrogène) pour leur éclairage ; tandis que la quasi-totalité de la population (97,5 %) recourt aux combustibles solides (essentiellement charbon de bois et bois de chauffe) pour la cuisine. L'utilisation des combustibles solides tend à augmenter en milieu urbain (90,9 en 2010,

- 92,1 en 2013 et 93,9 en 2016) et à stagner à des niveaux élevés en milieu rural (99,8 en 2010, 99,4 en 2013 et 99,8 en 2016) ;
- Seulement 10 % de ménages vivent dans un bon cadre de vie contre 26 % dans un très mauvais cadre de vie, privés de confort.

Chapitre IV : ACCESSIBILITE AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE

4.1 Accessibilité des populations aux NTIC et aux institutions financières

4.1.1 Accessibilité aux NTIC

➤ Possession et utilisation du téléphone portable

La possession et/ou l'utilisation du téléphone portable, l'utilisation de l'ordinateur et de l'internet ainsi que la possession d'un compte e-mail ont été mises à contribution pour mesurer le niveau d'accès aux NTICs en RDC dans le cadre de l'enquête QUIBB. La possession et l'utilisation du téléphone portable sont présentées au tableau 4.1 suivant.

Tableau 4.1 : Proportion de la population adulte qui possède et utilise le téléphone portable par province et milieu de résidence

Provinces		proportion de la population adulte qui possède le téléphone portable	proportion de la population adulte ayant utilisé le téléphone la semaine précédant l'enquête
Milieu de résidence			
Urbain		68,1%	65,8%
Rural		16,7%	16,1%
Province			
Kinshasa		76,8	76,2
Bas-Congo		39,3	43,5
	Kwango	9,1	8,2
	Kwilu	28,7	27,8
	Mai ndombe	15,3	17,8
Bandundu		22,1	21,8
	Equateur	20,0	23,2
	Sud Ubangi	8,7	7,9
	Nord Ubangi	26,1	25,5
	Mongala	7,3	6,5
	Tshuapa	4,0	3,6

Provinces		proportion de la population adulte qui possède le téléphone portable	proportion de la population adulte ayant utilisé le téléphone la semaine précédente l'enquête
Equateur		13,9	14,2
	Tshopo	22,1	23,7
	Bas Uélé	11,3	8,5
	Haut Uélé	29,3	30,8
	Ituri	27,3	26,3
Province Orientale		24,4	24,8
Nord-Kivu		62,6	67,5
Sud-Kivu		30,9	29,2
Maniema		25,9	29,2
	Haut Katanga	65,4	66,1
	Lualaba	30,7	33,9
	Haut Lomami	13,2	13,1
	Tanganyika	13,7	13,5
Katanga		40,5	41,4
	Kasaï Oriental	34,2	45,4
	Lomami	20,3	22,4
	Sankuru	11,4	9,8
Kasaï-Oriental		23,5	28,1
	Kasaï Central	28,4	30,1
	Kasaï	17,3	20,1
Kasaï-Occidental		23,8	26,0
RDC		37,2	38,5

Le tableau indique qu'en RDC, *l'utilisation du portable reste faible avec un niveau de moins de 4 personnes sur dix*. De plus, il n'y a pas une grande différence entre la proportion des possesseurs (soit 37,2 %) et celle des utilisateurs qui est de 38,5% pour l'ensemble du pays

Ces résultats élucident cependant des différences très significatives parmi les sous-groupes de la population. En ce sens que, sont plus nombreux à posséder et ou à utiliser le téléphone portable :

- Les populations urbaines (68,1% et 65,8% respectivement) par rapport aux populations rurales (16,7% et 16,1% respectivement).
- Les populations qui vivent dans les provinces de Kinshasa (76,8% et 76,2% respectivement), suivies de celles du Nord- Kivu (62,6 % et 67,5% respectivement) et du Haut Katanga (65,4% et 66,1% respectivement) avec des proportions qui sont bien au-delà de la moyenne nationale, tandis que les provinces du Sud-Ubangi avec 8,7% et 7,9 %; de la Mongala avec 7,3% et 6,5% et de la Tshuapa avec 4,0% et 3,6% présentent des faibles taux en ce qui concerne la possession et l'utilisation des téléphones portables enRDC. Cette situation est sans doute liée à la faible connexion au réseau électrique dans toutes ces provinces issues de l'ex Equateur à l'exception du Nord Ubangi.

Le tableau 4.2 qui suit donne la proportion de la population qui possède et utilise le téléphone selon certaines caractéristiques sociodémographiques.

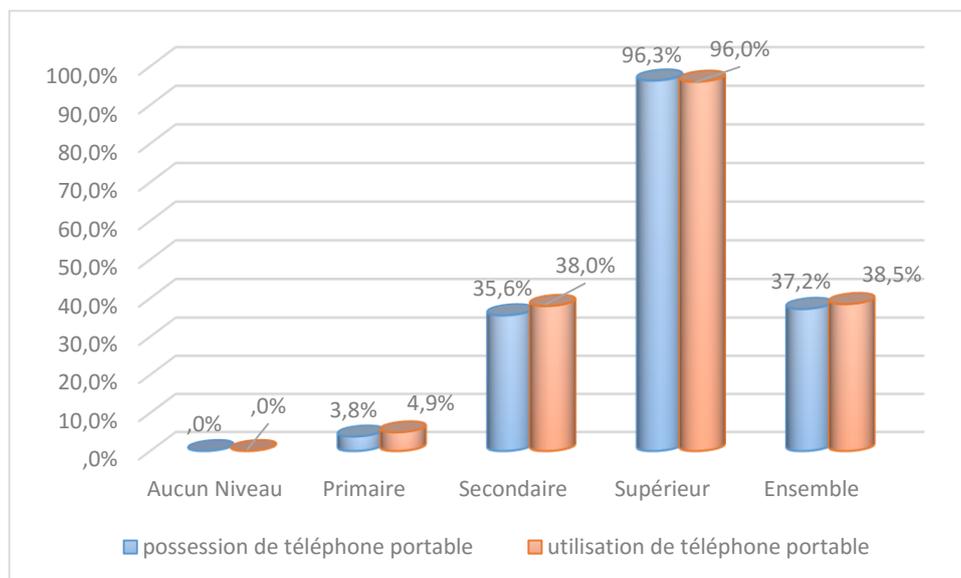
Tableau4.2 : Proportion de la population qui possède et utilise le téléphone selon certaines caractéristiques sociodémographiques

	Proportion de la population adulte qui possède le téléphone portable			Proportion de la population adulte ayant utilisé le téléphone la semaine précédant l'enquête		
	Urbain	Rural	RDC	Urbain	Rural	RDC
Homme	75,8	25,1	46,3	76,4	24,3	46,0
Femme	57,1	7,8	29,0	60,7	9,7	31,6
Aucun Niveau	,0	,0	,0	,0	,0	,0
Primaire	9,2	2,3	3,8	13,8	2,4	4,9
Secondaire	50,2	17,2	35,6	55,4	16,1	38,0
Supérieur	96,8	63,2	96,3	97,1	25,4	96,0
Moins de 15 ans	40,4	,0	11,6	43,3	,0	12,4
15-19 ans	40,7	9,1	22,8	46,0	9,6	25,4
20-24 ans	68,2	17,2	39,6	71,2	16,9	40,7
25-34 ans	76,7	19,4	44,7	78,4	20,3	46,0
35-64 ans	74,3	18,3	40,9	75,1	18,9	41,6
65 ans et plus	40,2	7,9	21,2	40,6	8,7	21,9
RDC	65,8	16,1	37,2	68,1	16,7	38,5

De l'interprétation de ces résultats, il revient que :

- La possession (65,8%) et l'utilisation (68,1%) du téléphone en milieu urbain en RDC est largement supérieur à la moyenne nationale située respectivement à 16,1% et 16,7%,.
- 46 % des jeunes, âgés de 25-34 ans utilisent le téléphone. Ils dépassent de loin les populations d'autres tranches d'âges.
- les personnes de sexe masculin possèdent et utilisent davantage le téléphones que les femmes,soit 46,3 % des hommes contre 29,0% des femmes pour la possession et 46,0% des hommes contre 31,6% des femmes pour l'utilisationdes téléphones portables.
- Par ailleurs, on observe aussi un accès inégal au téléphone selon que l'on atteint un niveau d'instruction élevécomme l'illustre le graphique 1 ci-dessous.

Graphique 4.1 : Proportion de la population qui possède et utilise le téléphone portable selon le niveau d'instruction en RDC



➤ **Utilisation de l'ordinateur, de l'internet et possession d'un compte e-mail**

La proportion de la population qui recourt à l'utilisation de l'ordinateur et de l'internet et qui possède un compte mail est présentée au tableau 4.3 ci-après. Cette présentation tient compte des provinces et des milieux de résidence.

Tableau 4.3 : Proportion de la population qui utilise l'ordinateur et l'internet selon les provinces et le milieu de résidence

Ancienne province	Nouvelle province	Proportion de la population adulte qui utilise l'ordinateur	Proportion de la population adulte qui utilise l'internet	Proportion de la Population adulte qui possède une adresse mail
milieu de résidence				
urbain		18,7	20,8	19,2
rural		2,2	2,1	,5
Kinshasa		21,2	27,4	26,5
Bas-Congo		5,9	6,8	6,7
	Kwango	1,6	1,3	,2
	Kwilu	4,2	2,6	1,7
	Mai - ndombe	5,5	3,9	,1
Bandundu		3,8	2,5	1,1
	Equateur	3,6	5,0	3,2
	Sud Ubangi	2,8	3,0	1,1
	Nord Ubangi	7,5	3,9	3,9
	Mongala	2,0	1,7	,7
	Tshuapa	1,7	1,4	,2
Equateur		3,6	3,3	2,0
	Tshopo	3,3	4,3	2,1
	Bas Uélé	1,1	1,1	,1
	Haut Uélé	2,3	2,0	1,6
	Ituri	8,8	8,5	1,2
Province Orientale		4,6	4,8	1,5
Nord-Kivu		28,6	25,8	25,4
Sud-Kivu		3,4	5,3	4,0
Maniema		3,8	1,8	,9
	Haut Katanga	13,3	16,8	14,1
	Lualaba	6,2	5,5	2,9
	Haut Lomami	2,9	2,8	,7
	Tanganyika	12,7	11,6	1,3
Katanga		9,4	10,7	7,3
	Kasai Oriental	6,5	8,3	5,4
	Lomami	,8	1,1	,6
	Sankuru	1,2	,9	,1
Kasai-Oriental		2,8	3,5	2,2
	Kasai Central	10,5	8,7	6,9
	Kasai	2,0	1,1	,5
Kasai-Occidental		7,0	5,5	4,2
RDC		9,2	10,1	8,4

Ce tableau 4.3 renseigne que seuls 9,2%, 10,1% et 8,4% de la population dans son ensemble utilisent respectivement l'ordinateur, l'internet et possèdent une adresse email. Le tableau susmentionné révèle également que :

- Les populations urbaines (18,7%) utilisent plus l'ordinateur que celles vivant en milieu rural (2,2%). Il en est de même de l'utilisation de l'internet (soit 20,8% contre 2,2%) et de la possession d'une adresse mail (soit 19,2% contre 0,5%).
- C'est dans les provinces du Nord Kivu (avec 28,6 %), de Kinshasa (avec 21,2% et du Haut - Katanga (avec 13,3%) qu'on retrouve un nombre important des utilisateurs de l'ordinateur. Cette concentration des utilisateurs autour de ces provinces peut se justifier par l'existence d'une diversité d'activités économiques qui nécessitent l'utilisation de l'ordinateur dans les provinces concernées. Par contre les provinces du Bas-Uélé (avec 1,1 %), Sankuru (avec 1,2%), Kwango (avec 1,6%) et de la Tshuapa (avec 1,7%) connaissent les taux les plus bas des utilisateurs des ordinateurs en RDC. Ceci est sans doute dû à la concentration de l'essentiel de leurs activités économiques sur l'agriculture traditionnelle et non mécanisée qui ne nécessitent pas forcément le recours à une technologie informatisée.
- Cette tendance se confirme également quant à l'utilisation de l'internet et la possession d'un compte email. Les proportions sont respectivement 27,4% et 26,5% pour Kinshasa ; 25,8% et 25,4 % pour le Nord Kivu et 16,6% et 14,1 pour le haut Katanga. Ainsi, il se dégage un lien direct entre l'utilisation de l'ordinateur, de l'internet et la possession d'une adresse email.

Le tableau 4.4 qui suit donne une synthèse de la proportion des individus qui utilisent l'ordinateur et l'internet et qui possèdent un compte e-mail. La répartition qui y est faite distingue les individus selon certaines caractéristiques sociodémographiques.

Tableau 4.4 : Proportion de la population qui utilise l'ordinateur, l'internet et qui possède le compte e-mail selon certaines caractéristiques socio – démographiques

Caractéristique		Proportion de la population adulte qui utilise l'ordinateur			Proportion de la population adulte qui utilise l'internet			Proportion de la population adulte qui possède une adresse mail		
		Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Sexe	Homme	26,1	2,4	12,3	29,3	2,4	13,6	26,9	0,8	11,6
	Femme	12,3	1,9	6,4	13,3	1,9	6,8	12,4	,4	5,5
Niveau d'instruction atteint	Aucun Niveau	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Primaire	5,1	,3	1,4	3,0	0,6	1,1	3,6	,0	,8
	Secondaire	20,7	3,1	12,9	24,4	3,2	15,0	21,1	2,0	12,6
	Supérieur	74,8	11,4	73,8	85,9	11,4	84,8	76,5	21,1	75,7
Classe d'âges	-de 15 ans	21,7	0,0	6,2	20,3	0,0	5,8	2,1	0,0	0,6
	15-19 ans	16,8	1,7	8,2	18,3	1,7	8,9	15,7	,8	7,3
	20-24 ans	24,3	2,2	11,9	31,7	2,8	15,5	28,0	1,0	12,9
	25-34 ans	21,7	2,3	10,9	25,0	2,3	12,4	24,1	0,5	10,9
	35-64 ans	17,4	2,3	8,4	17,1	2,0	8,1	16,3	0,3	6,8
	65 ans et +	5,2	2,6	3,6	4,2	2,1	3,0	2,6	0,1	1,1
	RDC	18,7	2,2	9,2	20,8	2,1	10,1	19,2	0,5	8,4

Il ressort de ce tableau que 12,3% de la population masculine contre 6,4% de la population féminine utilisent l'ordinateur. Lorsqu'on considère le niveau d'instruction, 73,8% de la population utilisant l'ordinateur ont un niveau supérieur d'éducation alors que ceux qui n'ont aucun niveau d'éducation représentent 0,0%

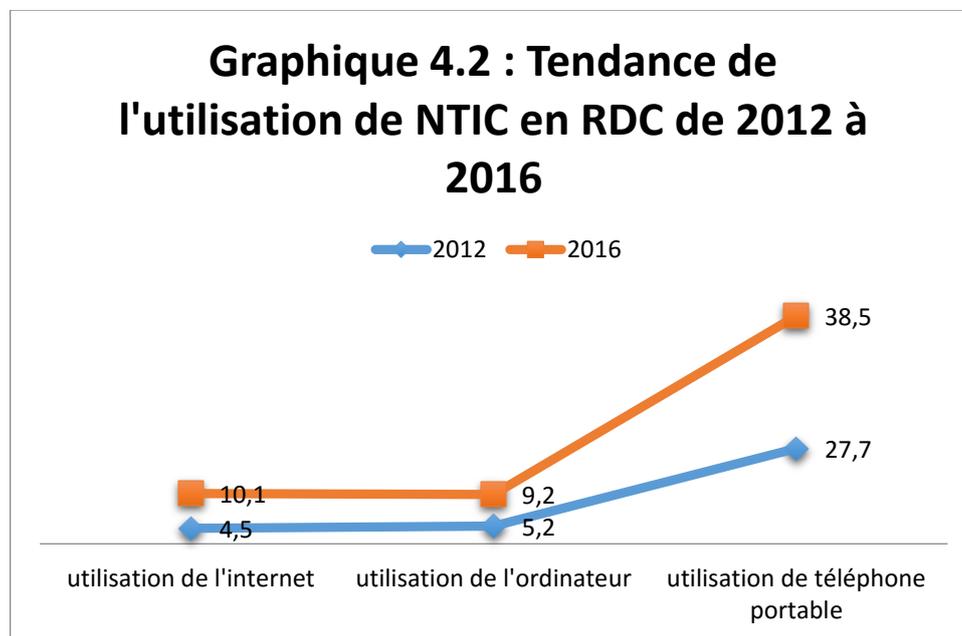
En ce qui concerne l'internet, la même observation que celle de l'utilisation de l'ordinateur se réitère avec en moyenne près de 10,1% des utilisateurs en RDC. Cette distribution accuse aussi des disparités très importantes en ce sens que :

C'est dans les provinces du Nord Kivu avec 28,6%, de Kinshasa avec 21,2% et du Haut-Katanga avec 13,3% qu'on retrouve un nombre important des utilisateurs de l'internet. Cette forte concentration des utilisateurs de l'internet dans ces provinces est justifiée par l'intensité et la modernisation progressive des activités économiques dans ces provinces réputées riches et performantes. Par ailleurs, les provinces du Lomami avec 1,1%, Bas-Uélé avec 1,1% et Kwango 1,3% connaissent les taux les plus bas des utilisateurs des ordinateurs en RDC. Ces provinces sont parmi les plus pauvres et les moins performantes sur le plan économique.

- Les personnes de sexe masculin (13,6%) et celles qui habitent les milieux urbains (20,8%) sont plus nombreuses à utiliser l'ordinateur que les femmes (6,8%), et les habitants des milieux ruraux (2,1%).

Quant à la possession d'une adresse e-mail, la grande observation se confirme : seuls 5,2% de la population en moyenne en ont avec une prépondérance des habitants de Kinshasa (dont le taux enregistré se situe autour de 30,5%) et de la population urbaine (avec 6,8%). A l'opposé, on trouve par toutes les autres provinces et de toute la population vivant en milieu rural. Celle-ci n'a enregistré que 1,9% des individus détenteurs d'un compte mail. La faible possession d'un compte mail est justifiée par le niveau d'instruction et l'absence des conditions techniques nécessaires (courant électrique, connexion à un réseau, entretien mécanique des appareils, pièces de rechange...) dans certaines provinces en général et dans les différents milieux ruraux en particulier.

Entre 2012 et 2016, pour l'ensemble de la population, la tendance de l'accès aux NTICs s'est nettement améliorée, passant de 17,8% à 29,8% pour l'utilisation du téléphone portable, du simple au double pour l'utilisation de l'ordinateur (3,5% contre 7,6%), et du simple au presque triple pour celle de l'internet (2,9% contre 7,1%). Cette amélioration de l'utilisation des NTICS est due) à l'évolution de la société et aux changements d'ordre divers intervenus avec la modernisation progressive des instruments de travail dans certains milieux professionnels et d'affaires.



➤ **Accès aux institutions financières organisées (système bancaire et IMF)**

A. **Les banques** : Elles jouent entre autres un rôle d'intermédiaire financier entre les agents économiques en besoins de financement et les agents économiques à capacité de financement.

Elles remplissent ainsi une fonction active par les opérations de collecte de l'épargne et l'octroi de crédits aux clients.

Pendant la décennie 1990 les banques commerciales sous contrôle étatiques en RDC avaient fait faillite et celles à capitaux privés s'étaient pour la plupart, essouffées, et rarement leurs clients avaient vu leurs épargnes restituées (PNUD : 2014).

Cependant, en dépit de ce contentieux, depuis le début des années 2000, il y a eu un fort vent d'implantation des banques au point qu'en 2013, on comptait déjà 18 banques commerciales à capitaux privés (RDC: 2014). Et depuis, l'ouverture d'un compte n'est plus soumise aux conditions de parrainage ou encore de demande de caution préalable. Et dans la plupart du temps, ces banques offrent plusieurs produits comme le dépôt, l'épargne, les prêts, le crédit...

- ***Malgré ces efforts, le taux de bancarisation de la RDC demeure jusque-là le plus faible de l'Afrique subsaharienne.*** La politique de la bancarisation de la paie des fonctionnaires de l'Etat a largement contribué au relèvement de ce taux, car il est parti de moins de 2% de la population en 2014 (PNUD : 2014) pour atteindre 4,0 % de la population adulte selon les résultats de l'enquête QUIBB en 2016.

Les informations, en rapport avec la proportion ayant accès aux institutions financières organisées, sont données au tableau 4.5.

**Tableau 4.5 : Proportion de la population qui a accès aux institutions financières formelles (banques)
par Province et par milieu de résidence**

Ancienne Province	Nouvelle province	Proportion de la population adulte titulaire d'un compte auprès d'une Institution financière formelle (banque)	Proportion de la population adulte titulaire d'un compte auprès d'une Institution financière formelle (banque) et qui y a déjà sollicité un crédit	Proportion de la population adulte titulaire d'un compte auprès d'une Institution financière formelle (banque) et qui ya déjà obtenu le crédit sollicité
	Urbain	8,6	22,9	64,4
	Rural	,6	11,0	42,3
	Kinshasa	12,7	23,7	68,3
	Bas-Congo	4,3	5,5	100,0
	Kwango	,7	0,0	0,0
	Kwilu	2,2	11,4	72,3
	Mai Ndombe	,2	26,3	21,5
	Bandundu	1,5	10,6	69,9
	Equateur	4,6	31,5	33,4
	Sud Ubangi	,6	0,0	0,0
	Nord Ubangi	,3	0,0	0,0
	Mongala	,1	28,3	100,0
	Tshuapa	,1	0,0	0,0
	Equateur	1,5	26,4	34,1
	Tshopo	,3	59,6	100,0
	Bas Uélé	,3	2,1	100,0
	Haut Uélé	,6	62,0	100,0
	Ituri	,4	29,2	59,1
	Province Orientale	,4	46,7	92,3
	Nord-Kivu	9,0	29,7	57,9
	Sud-Kivu	1,5	11,7	31,4

Ancienne Province	Nouvelle province	Proportion de la population adulte titulaire d'un compte auprès d'une Institution financière formelle (banque)	Proportion de la population adulte titulaire d'un compte auprès d'une Institution financière formelle (banque) et qui y a déjà sollicité un crédit	Proportion de la population adulte titulaire d'un compte auprès d'une Institution financière formelle (banque) et qui ya déjà obtenu le crédit sollicité
Maniema		1,0	35,3	55,5
	Haut Katanga	6,6	12,9	81,4
	Lualaba	2,8	28,9	75,0
	Haut Lomami	,9	18,7	100,0
	Tanganyika	,6	10,7	100,0
Katanga		3,9	15,3	81,5
	Lomami	,1	0,0	0,0
	Kasaï Oriental	,4	39,0	0,0
	Sankuru	,1	32,6	100,0
Kasaï-Oriental		,2	27,0	9,6
	Kasaï Central	4,8	27,8	25,0
	Kasaï	,5	2,2	18,9
Kasaï-Occidental		3,0	26,2	25,0
RDC		4,0	21,9	63,4

Il ressort de ce tableau les informations ci-après :

- Les titulaires des comptes sont plus nombreux en milieu urbain (8,6%) et à Kinshasa (12,7%) que partout ailleurs en RDC, par contre ceux qui habitent les autres milieux urbains (3,6%) et la population rurale (0,6%). Ont les taux de bancarisation les plus faibles. Cette situation est en partie justifiée par l'existence de plusieurs modalités informelles d'entraide ou d'octroi des crédits (MOZIKI, LIKELEMBA...) en milieu rural et dans les autres milieux urbains plus qu'à Kinshasa. Ce qui réduit quelque peu l'ampleur ou l'importance des crédits bancaires dans ces différents milieux.
- Le taux de crédit sollicité est plus élevé en milieu urbain (22,0%) qu'en milieu rural (11%). De même, la province du Haut Uélé (62,0%) a enregistré le taux le plus élevé de toute la RDC.
- La proportion des individus qui ont sollicité et obtenu du crédit est plus grande en milieu urbain (64%) qu'en milieu rural (42%). Il y a lieu de souligner également le cas de quelques provinces qui ont enregistré 100% des crédits sollicités et octroyés comme la Mongala, la Tshuapa, le Bas Uélé, le Haut Uélé ainsi que le Tanganyika.

B. Les Institutions de micro finance (IMF) : Ce sont des institutions financières à tendances sociales. Elles offrent des services spécialisés de micro finance dans le financement des plus démunis en vue d'éradiquer la pauvreté. Car elles permettent de promouvoir les micros et petites entreprises de type familial, et de créer ainsi une pépinière appelée à devenir le terrain de germination des futures PME et PMI (PNUD : 2014).

Le tableau 4.6 ci-dessous présente les données en rapport avec la proportion de la population qui a accès aux institutions financières formelles (banques) selon les caractéristiques socio démographiques ci-après : le sexe, le niveau d'instruction, la classe d'âge et la strate.

Tableau 4.6 : Proportion de la population qui a accès aux institutions financières formelles (banques) selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Ancienne province	Nouvelle province	Proportion de la population adulte titulaire d'un compte auprès d'une Institution financière formelle (banque)				Proportion de la population adulte titulaire d'un compte auprès d'une Institution financière formelle (banque) et qui y a déjà sollicité un crédit				Proportion de la population adulte titulaire d'un compte auprès d'une Institution financière formelle (banque) et qui ya déjà obtenu le crédit sollicité			
		Urbain	Rural	Ensemble	Population adulte	Urbain	Rural	Ensemble	Population adulte	Urbain	Rural	Ensemble	Population adulte
Sexe	Masculin	12,6	,9	5,8	22344	24,7	13,6	23,7	1285	66,5	41,1	65,2	304
	Féminin	5,1	,4	2,4	24709	19,1	4,9	17,9	595	58,3	50,3	58,1	107
Niveau d'instruction atteint	Aucun	0,0	0,0	0,0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
	Primaire	0,0	,1	,1	1835	0,0	39,2	39,2	1	0,0	0,0	0,0	
	Secondaire	,9	,3	,6	6322	16,3	0,0	13,2	38	1,6	0,0	1,6	5
	Supérieur	8,1	0,0	8,0	500	5,7	0,0	5,7	40	67,8	0,0	67,8	2
Classe d'âge pour l'analyse de l'emploi	- de 15 ans	0,0	0,0	0,0	48	0,0	0,0	0,0	0	0,0	0,0	0,0	0
	15-19 ans	,9	,1	,5	9005	2,5	0,0	2,1	43	9,0	0,0	9,0	1
	20-24 ans	2,7	,6	1,6	6290	13,9	5,8	12,0	98	18,4	71,2	24,4	12
	25-34 ans	8,7	,7	4,2	11778	16,6	4,7	15,5	498	58,7	100,0	59,9	77
	35-64 ans	14,9	,8	6,5	17575	26,7	17,1	26,0	1143	67,7	31,2	65,8	297
	65 ans et plus	9,8	,2	4,2	2357	25,7	0,0	24,9	99	65,3	0,0	65,3	25
Strate	Kinshasa;	12,7	0,0	12,7	6685	23,7	0,0	23,7	849	68,3	0,0	68,3	201
	Autres chefs lieu	7,6	0,0	7,6	9615	23,1	0,0	23,1	735	61,9	0,0	61,9	169
	Autres villes	3,6	0,0	3,6	3649	17,1	0,0	17,1	132	47,7	0,0	47,7	23
	Rural	0,0	,6	,6	27104	0,0	11,0	11,0	165	0,0	42,3	42,3	18
	RDC	8,6	,6	4,0	47053	22,9	11,0	21,9	1881	64,4	42,3	63,4	411

- En rapport avec le sexe, les hommes (12,6%) détiennent plus de comptes auprès des institutions bancaires que les femmes (5,1%) en milieu urbain. Les femmes (0,4%) ont par contre enregistré des taux plus élevés en milieu rural par rapport aux hommes. De même, le taux des crédits sollicités par les titulaires des comptes sont plus élevés chez les hommes en milieu urbain (24,7%) tout comme en milieu rural (13,4%). Il en est de même des crédits octroyés aux hommes dont le taux (65,2%) s'élève au-dessus de la moyenne nationale (58,1%).
- En ce qui concerne le niveau d'instruction, le taux le plus élevé (8,1%) des titulaires d'un compte bancaire a été enregistré au supérieur en milieu urbain tandis que celui des crédits sollicités l'a été au secondaire (16,3%) en milieu urbain et au primaire (30,2%) en milieu rural ; Le niveau supérieur a également enregistré le taux le plus élevé (67,8%) des crédits octroyés en milieux urbains et au niveau national.
- En rapport avec la classe d'âge, c'est la tranche d'âge des 35-64 ans qui a enregistré le taux le plus élevé (14,0%) des titulaires des comptes et des crédits sollicités (26,7%) et obtenus (67,7%) en milieu urbain. La population âgée de 23 à 34 ans a enregistré le taux le plus élevé des crédits sollicités en milieu rural (100%).
- Par rapport à la strate, la ville de Kinshasa compte le nombre le plus élevé des titulaires des comptes (12,7%) et des individus ayant sollicité (23,7%) et obtenu du crédit (68,3%) contrairement aux autres chefs-lieux des provinces. La même raison que celle évoquée précédemment, à savoir l'expansion de la solidarité financière un peu plus dans les milieux autres que Kinshasa, pourrait justifier cette situation en partie.

La proportion de la population qui a accès aux IMF selon la province et le milieu de résidence se trouve présentée dans le tableau 4.7 suivant

Tableau 4.7 : Proportion de la population qui a accès aux institutions de micro finance selon la province et le milieu de résidence

Province		Proportion de la population adulte titulaire d'un compte auprès d'une Institution de Microfinance	Proportion de la population adulte titulaire d'un compte auprès d'une Institution de Microfinance et qui y a déjà sollicité un crédit	Proportion de la population adulte titulaire d'un compte auprès d'une Institution de Microfinance, et qui ya déjà obtenu le crédit sollicité
Urbain		4,4	33,1	82,5
Rural		,5	11,5	38,7
Kinshasa		2,6	28,2	86,7
Bas-Congo		1,1	20,9	52,7
	Kwango	,2	,0	11,3
	Kwilu	,2	73,1	67,7
	Mai Ndombe	,1	62,3	100,0
Bandundu		,2	54,0	63,0
	Equateur	,4	,0	21,0
	Sud Ubangi	,0	,0	,0
	Nord Ubangi	,3	58,9	77,3
	Mongala	,1	,0	50,2
	Tshuapa	,0	,0	,0
Equateur		,2	16,6	51,1
	Tshopo	1,5	35,4	59,7
	Bas Uélé	,1	,0	100,0
	Haut Uélé	,1	,0	55,5
	Ituri	,1	10,9	7,7
Province Orientale		,6	32,1	50,4
	Nord-Kivu	15,0	32,3	81,3
	Sud-Kivu	3,5	19,6	73,3
	Maniema	1,1	65,7	56,8
	Haut Katanga	1,5	27,9	88,2
	Lualaba	,4	79,6	86,6
	Haut Lomami	,3	29,8	82,4
	Tanganyika	,3	12,1	20,8
Katanga		,9	32,0	83,3
	Lomami	,1	100,0	100,0
	Kasaï Oriental	,1	100,0	75,4
	Sankuru	,1	44,6	100,0
Kasaï-Oriental		,1	93,5	75,4
	Kasaï Central	1,2	8,8	6,8
	Kasaï	,6	45,8	6,9
Kasaï-Occidental		,9	18,4	6,8
RDC		2,2	30,0	76,0

Il ressort de ce tableau que pour l'ensemble du pays, seuls 2,2 % de la population adulte possèdent un compte dans une IMF.

Par rapport aux provinces, les résultats révèlent que ce sont les populations vivant dans les provinces du Nord-Kivu avec 15,0%, du Sud Kivu avec 3,5% et de Kinshasa avec 2,6% qui possèdent le plus des comptes dans les IMF que celles vivant dans les autres provinces. Cette situation se justifie, une fois de plus, par l'ampleur des activités économiques qui prévalent dans ces différentes provinces. Le recours à la demande du crédit auprès des institutions financières dans l'ensemble demeure largement faible en RDC. En effet, seulement 21,9% des titulaires de compte en banques ont eu recours à cette pratique. Par province, les taux des crédits sollicités les plus élevés (100%) ont été enregistrés dans les provinces de la Lomami et du Kasai Oriental. En rapport avec les crédits octroyés, les données du tableau renseignent que. Trois provinces ont enregistré 100%. Il s'agit du Mai Ndombe, du Bas Uélé et du Sankuru.

La proportion de la population qui a accès aux institutions de micro finance selon les caractéristiques sociodémographiques est présentée au tableau 4.8 ci-dessous.

Tableau 4.8 : Proportion de la population qui a accès aux institutions de microfinance selon certaines caractéristiques sociodémographiques

		Proportion de la population adulte titulaire d'un compte auprès d'une Institution de Microfinance				Proportion de la population adulte titulaire d'un compte auprès d'une Institution de Microfinance et qui y a déjà sollicité un crédit				Proportion de la population adulte titulaire d'un compte auprès d'une Institution de Microfinance, et qui ya déjà obtenu le crédit sollicité			
		Urbain	Rural	Ensemble	Effectif	Urbain	Rural	Ensemble	Effectif	Urbain	Rural	Ensemble	Effectif
Sexe	Homme	5,8	0,7	2,8	22344	33,6	14,8	30,9	635	80,3	42,7	75,4	286
	Femme	3,2	0,4	1,6	24709	32,4	6,2	28,6	393	85,1	35,2	76,7	246
Niveau d'instruction atteint	Aucun Niveau	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
	Primaire	0	0,4	0,3	1835	0	0	0	6	0	0	0	4
	Secondaire	0,4	0,1	0,3	6322	6,6	47,3	15,4	16	73,6	64,1	72,1	17
	Supérieur	9,5	9,7	9,5	500	0,5	0	0,5	47	100	0	100	0
Classe d'âge	Moins de 15 ans	0	0	0	48	0	0	0	0	0	0	0	0
	15-19 ans	0,2	0,2	0,2	9005	11,3	0	4,4	21	23,5	7	18,1	15
	20-24 ans	3	0,1	1,4	6290	2,2	33,1	3,9	88	90,5	37,2	77	18
	25-34 ans	6,1	0,9	3,2	11778	22,1	2,2	19,1	375	76,5	42,8	69	153
	35-64 ans	6,4	0,5	2,9	17575	46,1	29,4	44,5	504	86,6	40,9	82	332
	65 ans et plus	1,6	1,9	1,8	2357	55,5	0	20,6	41	80,6	0	74,4	15
RDC		4,4	0,5	2,2	47053	33,1	11,5	30	1028	82,5	38,7	76	532

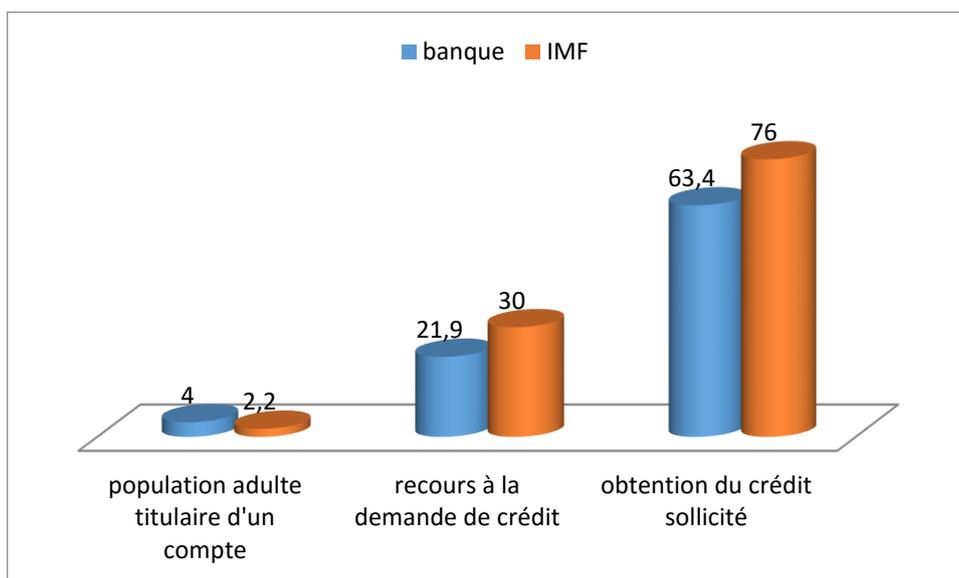
Il ressort de ces tableaux les commentaires ci-après ;

- Ce sont les hommes qui possèdent plus des comptes dans les IMF avec 5,8% contre 2,8% au niveau national. La prédominance des hommes sur les femmes est aussi perceptible en milieu tant urbain (33,6%) que rural (14,8%) en ce qui concerne le crédit sollicité. Cependant, les femmes ont enregistré le taux le plus élevé (76,7%) de crédits obtenus par rapport aux hommes (75,4%).
- Les résultats de l'enquête QUIBB 1 RDC élucident également le fait que les banques comme les IMF accordent beaucoup de crédits aux titulaires de compte qui les leurs demandent. Car, malgré le faible taux observé auprès de demandeurs de crédits de chacune de ces institutions, plus de la moitié de demandeurs de crédits l'a déjà obtenu, que ce soit auprès des banques en raison de 63,4%, ou auprès des IMF en raison de 76,1%. Il y a lieu de noter toutefois que seulement 30,0% de titulaires des comptes dans les IMF recourent à la demande de crédit auprès de ces institutions.
- En rapport avec le niveau d'instruction, il y a lieu de noter que les titulaires des comptes sont plus constitués des universitaires en milieu tant urbain (9,5%) que rural (9,7%). Le niveau secondaire a, quant à lui, enregistré le taux élevé de crédits sollicités (47,3%) en milieu rural. Par rapport au crédit obtenu, c'est le niveau supérieur qui a enregistré une fois de plus le taux le plus élevé au niveau tant urbain que national (100%).
- Par rapport à l'âge, on trouve plus de titulaires des comptes (6,4%) ayant sollicité du crédit (46,1%) dans la tranche des 35-64 ans en milieu urbain. Par contre, c'est dans la tranche des 20 à 24 ans qu'on a enregistré le taux le plus élevé des crédits obtenus tout milieu confondu.

De manière générale, on peut tirer les conclusions suivantes ;

- Le recours à la demande du crédit auprès des institutions financières dans l'ensemble demeure largement faible en RDC. En effet, seulement 21,9% des titulaires de compte en banques et 30,0% de ceux présents dans les IMF recourent à la demande de crédit auprès de ces institutions.
- Les résultats de l'enquête QUIBB 1 RDC élucident également le fait que les banques comme les IMF accordent beaucoup de crédits aux titulaires de compte qui les leurs demandent. Car en effet, malgré le faible taux observé auprès de demandeurs de crédits auprès de chacune de ces institutions, plus de la moitié de demandeurs de crédits l'a déjà obtenu, que ce soit auprès des banques en raison de 63,4%, ou auprès des IMF en raison de 76,1%.

Graphique 4.3 : Proportion de la population qui a accès aux Institutions Financières organisées



4.2 Accessibilité des ménages aux services sociaux de base

4.2.1 Accessibilité aux réseaux publics de distribution d'eau et d'électricité

4.2.1.1 Accès au réseau public de distribution d'eau

L'accès au réseau public de distribution d'eau signifie que la population a accès à une eau de qualité bien protégée et bien distribuée avec un risque moins élevé de contamination. A cet effet, pour mieux différencier le contexte particulier de chaque milieu l'enquête a prévu de faire une démarcation entre les provinces d'une part et les milieux de résidence d'autre part. Le tableau 4.9 résume les données relatives à la distribution d'eau dans le cadre de l'enquête QUIBB de 2016.

Tableau 4.9 : Accès au réseau public de distribution d'eau par milieu de résidence et Province

Provinces		RDC
		Connectés
Anciennes	Nouvelles	
Urbain		38,4
Rural		5,4
Kinshasa		62,2
Bas Congo	Kongo Central	15,7
	Kwango	1,5
	Kwilu	4,5
	Mai Ndombe	2,7
Bandundu		3,5
	Equateur	1,3
	Sud Ubangi	,4
	Nord Ubangi	17,5
	Mongala	,7
	Tshuapa	9,8
Equateur		4,8
	Tshopo	17,1
	Bas Uélé	2,7
	Haut Uélé	1,2
	Ituri	3,7
Province Orientale		7,4
	Nord Kivu	24,8
	Sud Kivu	24,3
	Maniema	1,4
	Haut Katanga	35,0
	Lualaba	4,9
	Haut Lomami	14,6
	Tanganyika	10,5
Katanga		20,9
	Lomami	2,3
	Kasaï Oriental	9,8
	Sankuru	2,0
Kasaï Oriental		4,8
	Kasaï Central	7,1
	Kasaï	2,2
Kasaï Occidental		5,1
RDC		17,5

Il en ressort que seuls 17,5% des ménages sont connectés à un réseau public de distribution d'eau. Les urbains sont plus connectés (38,4%) que les ruraux (5,4%). Concernant les provinces, la ville de Kinshasa a 62,2% de la population raccordée et se situe largement au-dessus de la moyenne nationale. Elle est suivie du Haut Katanga avec 35%, à l'opposé on trouve la province du Sud Ubangi dont le taux de raccordement se situe qu'à 0,4%.

L'EDS de 2007 a évalué le taux de raccordement des ménages aux robinets publics et bornes fontaines à 16,3%, avec également moins d'abonnés en milieu rural qu'en milieu urbain (36,9%). Le raccordement des ménages aux robinets et bornes fontaines s'est détérioré depuis 2013 avec 10,3% de cas enregistrés dont 16,1% seulement en milieu urbain. Cependant et d'une manière générale, les résultats de l'enquête 1 2 3 indiquent une nette amélioration du taux d'accès à l'eau potable, qui est passé de 22 à 50,2% entre 2005 et 2012.

4.2.1.2 Accès au réseau public de distribution de l'électricité

Un niveau élevé d'accès à un réseau public de distribution de l'électricité signifie que la capacité de transport et de distribution du courant électrique est suffisante, la demande nationale est en grande partie satisfaite et la coupure d'électricité ne porte plus entrave au processus de croissance économique. A cet effet, l'enquête a prévu deux modalités, telles que indiquées dans le tableau 4.10, à savoir ;(i) distribution de l'électricité urbain et (ii) distribution de l'électricité en milieu rural.

Tableau 4.10 proportion de la population ayant accès à l'électricité par provinces et par milieu de résidence

Anciennes Provinces	Nouvelles Provinces	Urbain	Rural
		Connectés	Connectés
Kinshasa		83,4	,0
Bas Congo	Kongo Central	67,2	,7
	Kwango	,4	,2
	Kwilu	9,0	,3
	Maï Ndombe	1,2	1,0
Bandundu		7,8	,4
	Equateur	1,2	,5
	Sud Ubangi	,2	,0
	Nord Ubangi	85,4	,4
	Mongala	,0	,4
	Tshuapa	,0	,6
Equateur		25,4	,3
	Tshopo	31,6	,0
	Bas Uélé	,0	,1
	Haut Uélé	1,6	7,1
	Ituri	6,4	,4
Province Orientale		21,2	2,0
	Nord Kivu	50,7	7,7
	Sud Kivu	20,5	2,4
	Maniema	24,2	,0
	Haut Katanga	79,6	,1
	Lualaba	73,3	3,1
	Haut Lomami	24,4	,2
	Tanganyika	55,1	,3
Katanga		75,7	1,0
	Lomami	,2	,2
	Kasaï Oriental	2,5	,0
	Sankuru	,0	,2
Kasaï Oriental		1,7	,2
	Kasaï Central	15,3	,1
	Kasaï	12,6	,1
Kasaï Occidental		14,9	,1
RDC		54,2	1,2

Au niveau national, les données du tableau susmentionné montrent que sur une population de 18 363 personnes, seuls 20,6% sont connectés à un réseau de distribution de courant électrique. En d'autres termes, 8 Congolais sur 10 ne sont pas raccordés à un réseau de distribution de courant électrique.

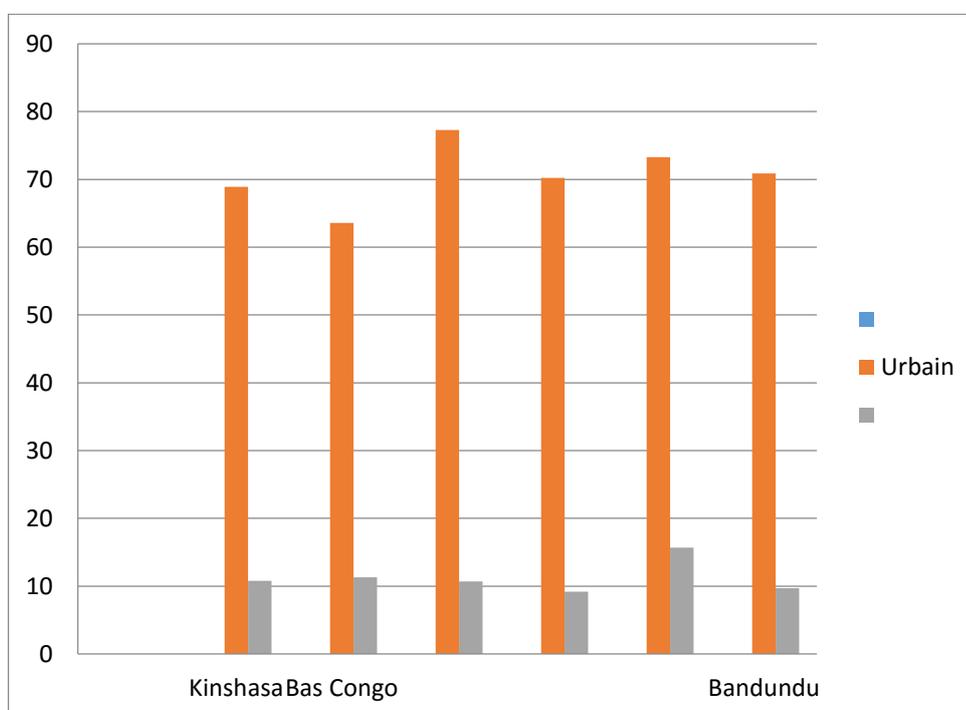
Par rapport au milieu de résidence, les données de l'enquête indiquent une proportion élevée des ménages urbains connectés à un réseau électrique, soit 54,2% (contre seulement 1,2% des ménages ruraux). Le Nord Ubangia enregistré le taux de raccordement le plus élevé du pays (soit 85,4%) en milieu urbain sans doute à cause du barrage de Mobayi Mbongo construit sous le règne du Maréchal Mobutu. Les autres provinces issues de l'ex Equateur se retrouvent au bas du classement. En milieu rural, le Nord Kivu (7,7%) et le Haut Uélé (7,1%) ont connu des taux supérieurs à la moyenne nationale.

L'enquête 1 2 3 signale un taux d'accès à l'électricité qui serait en augmentation, il est passé de 6% à 15% entre 2005 et 2012. Pour l'EDS, l'accès à l'électricité serait légèrement en baisse entre 2007 et 2013, son taux est passé de 15 à 14%. Ces contradictions sont sans doute liées à la différence des périodes, de l'échantillon et de la méthodologie d'analyse et de traitement des données.

4.3 Accès à d'autres services sociaux de base

Outre l'accessibilité à l'eau potable et à l'électricité, l'enquête a aussi examiné les problèmes liés à l'accès à d'autres services sociaux de base. Il s'agit plus précisément de la source d'eau de boisson, des marchés des produits alimentaires, du transport en commun, de l'école primaire et de l'école secondaire, de la clinique ou de l'hôpital public ainsi que de la voie d'accès la plus proche. Les résultats obtenus pour l'ensemble du pays sont présentés dans le tableau 4.11 ci-dessous, le graphique qui suit en fait une synthèse.

Graphique 4.4: Accessibilité à moins d'1 km aux principaux services sociaux de base par les ménages en 2016



Il ressort de la lecture de ce graphique qu'une source d'eau de boisson située à moins d'1 km est le service le plus accessible soit 78,8% de la population, alors que une clinique ou un hôpital est peu accessible par la population à

moins d'1 km soit 31,8%. On retient également de ce tableau qu'il n'y a pas une forte différence significative pour la population à moins d'1 km d'accéder à la voie d'accès la plus proche.

Les détails en ce qui concerne l'accès aux autres services de base susmentionnés seront donnés dans le tableau ci-dessus comme annoncé. Ces détails seront suivis de quelques commentaires qui vont tenter de mettre en exergue les cas les plus saillants, notamment les provinces à forte proportion d'accès de la population aux besoins sociaux de base tout comme celles dont les proportions pourront s'avérer comme étant les plus faibles.

Tableau 4.11 Accessibilité à moins de 1 km aux principaux services sociaux de base par les ménages, par province, par sexe, par milieu de résidence 2015

ANCIENNES PROVINCES	NOUVELLES PROVINCES	Total							A quelle distance se trouve la voie d'accès la plus proche ?
		PRINCIPALE SOURCE D'EAU DE BOISSON	MARCHE DE PRODUITS ALIMENTAIRES	TRANSPORT PUBLIC	ECOLE PRIMAIRE	ECOLE SECONDAIRE	CLINIQUE OU HOPITAL PUBLIC		
<i>Kinshasa</i>		94,0	72,7	76,4	84,7	82,9	42,2	69,7	
<i>Bas Congo</i>	Kongo Central	87,2	31,3	71,3	56,3	45,8	36,9	73,6	
	Kwango	50,4	2,1	26,3	76,2	72,9	6,1	37,8	
	Kwilu	66,7	39,5	23,1	92,2	86,2	34,4	20,5	
	Mai Ndombe	81,5	79,9	74,6	94,7	79,0	31,5	71,8	
<i>Bandundu</i>		65,4	37,8	32,8	88,8	81,8	27,2	33,5	
	Equateur	84,7	41,2	53,9	80,8	61,4	37,7	59,8	
	Sud Ubangi	66,0	22,2	59,0	64,6	50,0	10,4	58,1	
	Nord Ubangi	83,1	35,2	59,3	79,7	59,6	32,7	34,0	
	Mongala	72,5	35,0	41,3	84,3	63,3	50,1	40,1	
	Tshuapa	65,9	13,8	18,0	58,9	32,4	18,5	7,5	
<i>Equateur</i>		75,0	30,5	48,8	74,0	54,4	29,3	44,4	
	Tshopo	75,4	33,8	42,5	72,0	62,5	31,0	27,6	
	Bas uele	75,5	15,8	52,6	51,8	31,7	21,6	60,2	
	Haut Uele	79,8	55,5	51,7	39,2	24,0	36,4	56,1	
	Ituri	74,4	52,4	54,2	55,8	41,2	37,0	49,1	
<i>Province Orientale</i>		76,2	44,2	49,7	56,7	43,3	33,7	44,6	
<i>Nord Kivu</i>		92,8	75,2	78,4	81,3	74,8	59,5	74,3	
<i>Sud Kivu</i>		86,6	22,3	61,9	76,1	66,9	25,5	56,2	
<i>Maniema</i>		67,1	17,4	41,4	78,8	55,4	14,5	60,8	
	Maniema	67,1	17,4	41,4	78,8	55,4	14,5	60,8	
	Haut Katanga	95,5	77,3	73,7	81,7	76,9	48,2	73,3	
	Lualaba	73,7	23,0	62,1	80,7	62,3	41,6	91,7	
	Haut Lomami	77,3	30,1	24,9	82,4	71,2	13,5	34,2	
	Tanganyika	77,3	28,9	38,8	62,1	27,2	16,1	51,8	
<i>Katanga</i>		84,3	48,6	54,0	79,0	66,0	33,5	63,4	
	Lomami	75,4	22,4	68,7	72,6	55,0	16,8	73,7	
	Kasai Oriental	61,4	43,5	56,7	61,9	49,6	23,1	53,1	
	Sankuru	37,9	6,0	23,3	77,1	60,3	37,5	44,8	
<i>Kasaï Oriental</i>		64,4	26,8	57,1	69,7	54,1	22,4	62,0	
	Kasai Central	62,9	44,0	23,5	66,8	40,7	13,8	50,5	
	Kasai	75,2	40,9	42,0	83,7	44,3	14,6	28,6	
<i>Kasaï Occidental</i>		68,0	42,7	31,2	73,8	42,2	14,1	41,4	
<i>Milieu urbain</i>		90,5	69,1	77,2	81,5	76,9	45,9	70,0	
<i>Milieu rural</i>		72,0	27,2	42,6	70,7	53,8	24,2	47,8	
<i>RDC</i>		78,8	42,6	55,2	74,6	62,2	31,8	55,9	

4.3.1. Distance par rapport à la principale source d'eau potable.

Cet accès constitue l'un des déterminants des bonnes conditions de vie d'une population. En effet, plus la population a accès à une source d'eau potable plus elle peut être en mesure de contourner les maladies d'origine hydrique pour demeurer en bonne santé et contribuer, en tant que facteur de production, à la création des richesses et à la constitution de l'épargne nécessaire pour lutter contre la pauvreté.

A ce propos, le tableau 4.11 a révélé que dans toute la République Démocratique du Congo, 78,8% des ménages ont accès à une source de boisson à moins d'un kilomètre.

Par rapport au milieu de résidence, 90,5% des ménages en milieu urbain ont accès à une source de boisson située à moins d'un kilomètre contre 72% en milieu rural. Ceci expliquerait l'intervention dans ce secteur des organismes non gouvernementaux internationaux et des pouvoirs publics congolais. L'enquête Quibb permet aussi de constater que les ménages des provinces du Haut-Katanga (95,5 %), de Kinshasa (94%) et du Nord Kivu (92,8%) sont très proches d'une source d'eau potable. Par contre dans la nouvelle province du Sankuru, l'accès à l'eau à moins d'un kilomètre est la plus faible du pays (37,9). L'enclavement du Sankuru, contrairement aux deux autres provinces qui sont des centres d'affaires situées l'une comme l'autre aux frontières de la RDC avec deux pays voisins, pourrait justifier le faible intérêt des pouvoirs publics à doter cette province des infrastructures de base en matière d'approvisionnement en boisson à moins d'1 kilomètre.

On peut considérer qu'il y a eu progression dans ce domaine par rapport à 2012 dont l'enquête 1-2-3 avait signalé 9,5% de la population ayant accès à une borne fontaine d'approvisionnement en eau de boisson située à moins de 15 minutes comme une borne fontaine accessible pour 9,5% de la population respectivement à moins de 15 minutes et entre 15 et 30 minutes., tandis que 81% mettaient plus d'une heure pour arriver au lieu où elles pouvaient s'approvisionner en eau salubre.

4.3.2. Distance par rapport au marché des produits alimentaires.

Les données relatives à la distance par rapport au marché des produits de base aussi bien au niveau national, en milieu de résidence qu'en provinces sont présentées également dans le tableau 4.11. La lecture de ce tableau indique que dans l'ensemble, 42,6% des ménages en RDC s'approvisionnent en produits alimentaires en peu de temps, c'est-à-dire qu'ils vivent à moins d'1 km du marché. Selon le milieu de résidence et dans le milieu urbain on note qu'il y a relativement plus de ménages (69,1%) qui accèdent au marché à moins d'un kilomètre. Le milieu rural en revanche, compte un nombre réduit des ménages (27,2%) qui résident non loin d'un marché des produits alimentaires.

C'est dans la province du Mai Ndombe (79,9%) suivie du Haut Katanga (77,3%) que l'on trouve la proportion la plus élevée des ménages situés à moins d'un kilomètre du marché des produits alimentaires. A l'opposé, on note que les provinces du Sankuru (6,0%) et celles du Kwango (2,1%), réputées moins attrayantes dans le monde des affaires et auto

consommatrices, ont enregistré les taux les plus faibles d'accès à un marché des produits alimentaires.

L'enquête 1-2-3 de 2012 indiquait que le marché permanent, principal lieu d'approvisionnement alimentaire quotidien était accessible à moins de 15 minutes par 36,4% seulement de la population. .

4.3.3. Distance par rapport au transport en commun.

Le tableau 4.11 présente également les données recueillies en rapport avec la distance qui sépare la population du transport en commun au niveau national, en milieu de résidence et dans les provinces. Le transport en commun est le moyen de déplacement le plus utilisé par la majorité de la population à travers le monde. C'est pour cette raison que l'enquête QUIBB l'a choisi comme variable devant mesurer l'amélioration des conditions de vie des populations à la base. Il revient de la lecture de ce tableau qu'en RDC, 56,2% des ménages résident à moins d'1 km d'un arrêt de bus.

Comme pour l'accès au marché des produits alimentaires, le milieu urbain offre plus d'avantages par rapport au milieu rural (77,2% contre 42,6%) concernant l'accès au transport en commun. Le Nord Kivu (78,4%), Kinshasa (76,4%) et Mai Ndombe (74,6%) sont les provinces à fortes proportions des ménages situés à moins d'1 km d'un arrêt de bus. Par contre, les nouvelles provinces du Sankuru (23,3%), du Kwilu (23,1%) et celle de la Tshuapa (18,0%) compte parmi les provinces à faible proportion des ménages situés non loin d'un arrêt de bus. Parmi les raisons qui peuvent justifier cette situation, il y a lieu de citer la mauvaise dotation en infrastructures des transports dont ces provinces ont été victimes au profit de leurs anciens chefs-lieux avant le démembrement ainsi que la faible motivation des autochtones à investir dans leurs milieux d'origines comme dans les provinces de l'Est.

4.3.4. Distance par rapport à l'école primaire.

La distance par rapport à l'école primaire est un facteur important de la facilité d'accès à l'école pour les enfants. Il est, en effet, connu que plus les enfants ont un accès facile à l'école moins ils courent le risque d'abandon avant l'âge et peuvent de ce fait terminer leurs études dans les bonnes conditions. Ce qui leur permettra d'occuper un emploi décent dans l'avenir et de sortir de la pauvreté. L'enquête a choisi de décrypter ce facteur en faisant une démarcation nette entre le niveau national, les milieux de résidence et la province. La synthèse des données recueillies à cet effet se trouve aussi présentée au tableau 4.11. Ce tableau révèle que la plupart des ménages Congolais soit 74,6%, sont situés à moins d'1km d'une école primaire. La situation dans les deux milieux de résidence présente un écart de 10,8 points de pourcentage du taux qui sont respectivement, de 81,5% en milieu urbain et 70,7% en milieu rural. En provinces, les taux les plus élevés des ménages situés à moins d'1km d'une école secondaire sont enregistrés dans le Mai Ndombe (94,7%) et dans le Kwango (92,2%). A l'opposé on trouve le Haut Uélé (39,2%) dont la faiblesse du taux serait sans doute dû à la faible densité de la population, à sa position géographique et sa faible attraction comme centre d'intérêt économique avant le démembrement de l'ex province orientale.

Selon l'enquête 1-2-3 de 2012, en milieu rural, les infrastructures d'enseignement primaire les plus accessibles situées à moins d'1 km des lieux de résidence des populations étaient les suivantes : Ecole primaire conventionnée (60,2%), Ecole primaire publique (39,3%) et Ecole primaire privée (28,2%). Ces proportions indiquent une augmentation du nombre de ménages proches des écoles primaires entre les deux enquêtes. Cette observation est identique en milieu urbain. En effet la même enquête (1-2-3) a enregistré des écoles proches des habitations à moins de 2 km de l'ordre de 83%.

4.3.5. Distance par rapport à l'école secondaire.

Pour bénéficier d'une éducation de qualité au niveau secondaire, les enfants sont censés habiter non loin de l'école. L'éducation au niveau secondaire est l'une de plus importantes qui soient, parce qu'elle peut directement ouvrir la voie à un métier pour les individus qui n'ont pas la facilité d'accéder aux études supérieures. Ce qui constitue un facteur non négligeable de réduction de la pauvreté. C'est la raison pour laquelle la distance par rapport à l'école secondaire a été retenue comme facteur d'une bonne scolarisation au niveau secondaire. Les données y relatives sont reprises au tableau 4.11. Elles sont différenciées par niveau national, résidentiel et provincial. D'après ces données, plus de deux ménages sur trois, soit 62,2%, sont situés à moins d'1 km d'une école secondaire en RDC. Comme pour l'école primaire, les ménages situés à moins d'1 km d'une école secondaire sont relativement plus nombreux en milieu urbain (76,9%). En milieu rural la situation est très différente. Il y a été observé que 53,8% des ménages habitent à moins d'un kilomètre d'une école secondaire.

Les provinces du Kwilu (86,2%) et celle de Kinshasa (82,9%) ont enregistré les taux les plus élevés des ménages situés à moins d'1 km d'une école primaire. C'est dans les nouvelles provinces du Tanganyika (27,2%) et du Haut Uélé (24,0%) qu'on a enregistré les taux les plus bas. Ces deux provinces sont réputées plus pauvres, avec une concentration déséquilibrée de la population dans l'espace, que les autres provinces démembrées de leurs anciennes provinces respectives. Ce qui explique en partie cette faible dotation en infrastructures scolaires

La situation semble se dégrader par rapport en 2012, où d'après l'enquête 1-2-3, 83,3% des ménages résidaient en des endroits proches d'une école conventionnée en milieu urbain, contre 36% des ménages proches d'une école secondaire conventionnée et seulement 31,2% proche d'une école secondaire publique, en milieu rural. Plusieurs facteurs dont les mouvements des populations dus aux divers conflits ethniques, fonciers et armés auxquels le pays se trouve exposé peuvent être à la base de cette situation.

4.3.6. Distance par rapport à la clinique ou l'hôpital public.

En règle générale, il est connu que la proximité de la population par rapport à la clinique ou à l'hôpital est l'un des facteurs qui permettent de faciliter l'accès aux soins et le maintien des individus en bonne santé afin de leur permettre de produire les richesses sur le plan national. Cette variable constitue de ce fait un puissant facteur de croissance et de lutte contre la pauvreté. C'est ainsi qu'on l'a placée en bonne position, dans le cadre de l'enquête QUIBB, pour rendre compte de l'évolution des conditions de vie de la population en 2016. Les données recueillies à cet effet sont présentées au tableau 4.11. Elles font une démarcation nette entre les différents milieux (national, résidentiel et provincial).

La lecture du tableau indique que peu des ménages Congolais (soit 31,8%) habitent à moins d'1 km d'une clinique ou d'un hôpital public. En milieu urbain, les résultats révèlent que 45,9% des ménages habitent à moins d'1 km d'un hôpital public. Par contre en milieu rural, moins de deux ménages sur quatre, soit (24,2%) réside à moins d'1 km d'un hôpital

Les taux les plus élevés sont observés dans le Nord Kivu (59,5%) et dans la Mongala (50,1%). L'enquête a fait ressortir beaucoup de cas extrêmes où très peu de ménages résident à moins d'1 km d'une clinique ou d'un hôpital public. C'est le cas de la nouvelle province du Kwango (6,1%). Cette nouvelle province continue à subir les méfaits du manque d'intérêt dont elle a fait l'objet avant le démembrement, compte tenu de sa position économique (moins riche) et géographique (semi enclavée).

Le contexte n'a pas évolué depuis 2012, car l'enquête 1-2-3 a révélé que l'hôpital public et l'hôpital privé sont les moins accessibles respectivement pour 91% et 50% des villages. Il résulte de ces faibles proportions que la majorité des ménages résident à plus d'1 km des établissements de santé. Comme conséquence, on peut citer le cas de maladies mal soignées, le non-respect des prises de vaccins du Programme National Elargi de Vaccinations pour les enfants de moins d'une année ainsi que la non prise en charge des soins maternels.

4.3.7. Distance par rapport à la voie d'accès la plus proche.

La voie d'accès est l'un des facteurs qui favorisent le transport des personnes et des biens ainsi que la fluidité du commerce. Compte tenu des variations qui peuvent apparaître au niveau tant national, résidentiel que provincial, le tableau 4.11 présente les données relatives à la voie d'accès selon ces trois aspects. Il en ressort que la proportion des ménages Congolais habitant à moins d'1 km d'une voie d'accès (route carrossable, voie navigable,...) est de 55,9% (un peu plus d'un ménage sur deux) ; 70% des ménages le sont en milieu urbain contre 47,8% en milieu rural. Ainsi, en RDC plus de la moitié de la population vit à proximité d'une voie d'accès. Quelques cas extrêmes ont été observés au niveau national notamment dans la nouvelle province du Lualaba où presque toute la population réside non loin d'une voie d'accès (91,7%) et dans la province de la Tshuapa où la proportion de la population située à moins d'1 km d'une voie d'accès (7,5%) est la plus faible du pays.

L'enquête 1-2-3 (2012) avait observé cependant que, dans l'ensemble, 95,2% des ménages mettent plus d'une heure pour atteindre une route latéritique, 86,4% pour la route carrossable et plus d'un Congolais sur deux (54,5%) consacre plus d'une heure de temps pour faire jonction avec une route asphaltée.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

De manière globale les résultats repris dans le tableau montrent que le faible accès de la population aux services sociaux de base est le phénomène majeur de la dégradation des conditions de vie et l'une des causes principales de la pauvreté en RDC. Des disparités apparaissent entre les milieux de résidence et les provinces. Ces variations révèlent l'existence de plusieurs inégalités avec d'une part des provinces bien cotées (les provinces riches en ressources ou en infrastructures en particulier) et les provinces mal positionnées (parmi lesquelles plusieurs nouvelles provinces issues du démembrement de 2015 dont la plupart sont mal équipées). L'accès aux services sociaux de base met également en évidence les conditions difficiles dans lesquelles vivent les populations en milieu rural comparativement au milieu urbain.

De ce qui précède, il s'avère nécessaire pour le Gouvernement de prendre les mesures suivantes : (i) améliorer la desserte en eau, (ii) définir le profil de la pauvreté hydrique et électrique en RDC et d'accroître le taux de raccordement au réseau public de distribution d'eau et d'électricité, (iii) encourager la production d'énergies renouvelables (éolienne, photovoltaïque, etc.) pour atténuer et s'adapter au changement climatique dans différents milieux et renforcer l'offre du courant électrique et diversifier les sources d'énergie, (iv) extraire le gaz méthane du lac Kivu utilisable dans les applications industrielles plus structurantes, en plus de la production électrique à usage domestique, (v) faciliter l'implantation des institutions financières, (vi) poursuivre la libéralisation du secteur des télécommunications pour réduire les coûts et favoriser l'accès facile de la population aux NTIC.

CHAPITRE V : SITUATION SANITAIRE

Dans ce chapitre, il est question d'examiner globalement la situation sanitaire du pays à travers les informations collectées sur la morbidité et le recours aux soins, sur d'autres préoccupations de santé publique, notamment la consommation de l'alcool et celle du tabac, ainsi que la couverture sanitaire à travers l'assurance tous risques ou l'assurance-maladie. Par ailleurs, la connaissance du VIH/SIDA et celle du statut sérologique par les enquêtés, les attitudes vis-à-vis du VIH, ainsi que la santé de la reproduction et la santé maternelle des femmes de 15-49 ans sont également des points qui sont analysés dans ce chapitre en vue de constituer déjà quelques indicateurs évalués au niveau zéro, pour l'atteinte des cibles de l'ODD3 à l'horizon 2030.

5.1. Morbidité

5.1.1. Introduction

La morbidité se définit comme la fréquence de survenue des maladies au sein d'une population donnée.

En RDC, le paludisme, la tuberculose, le VIH/SIDA et les infections respiratoires sont des maladies transmissibles qui constituent un problème majeur de santé publique. Par ailleurs, d'autres maladies non transmissibles telles que l'hypertension artérielle et le diabète refont surface et les proportions de la population touchée deviennent de plus en plus préoccupantes. Cependant, seule une faible frange de la population morbide peut recourir aux soins et c'est le secteur public qui reste le plus sollicité quant à la recherche des soins. Dans cette section, des questions ont été posées à la population à ce sujet et les informations recueillies ont permis d'avoir une vue d'ensemble sur la morbidité en RDC.

5.1.2 Morbidité et principales maladies

Des questions relatives à l'état de santé de chaque individu de 10 ans et plus, ainsi qu'aux maladies dont ils ont souffert au cours des 4 dernières semaines ayant précédé l'interview ont été posées au cours de cette enquête. Bien que la liste des maladies ne soit pas exhaustive, celles qui ont semblé les plus pertinentes (notamment le paludisme qui reste encore la cause majeure de morbidité et de mortalité en RDC) ont été retenues pour cette enquête.

Tableau 5.1 : Pourcentage des individus de 10 ans et plus ayant déclaré avoir été malades/blessés au cours des 4 dernières semaines précédant l'enquête selon les provinces, le milieu de résidence et le sexe, République Démocratique du Congo, 2016

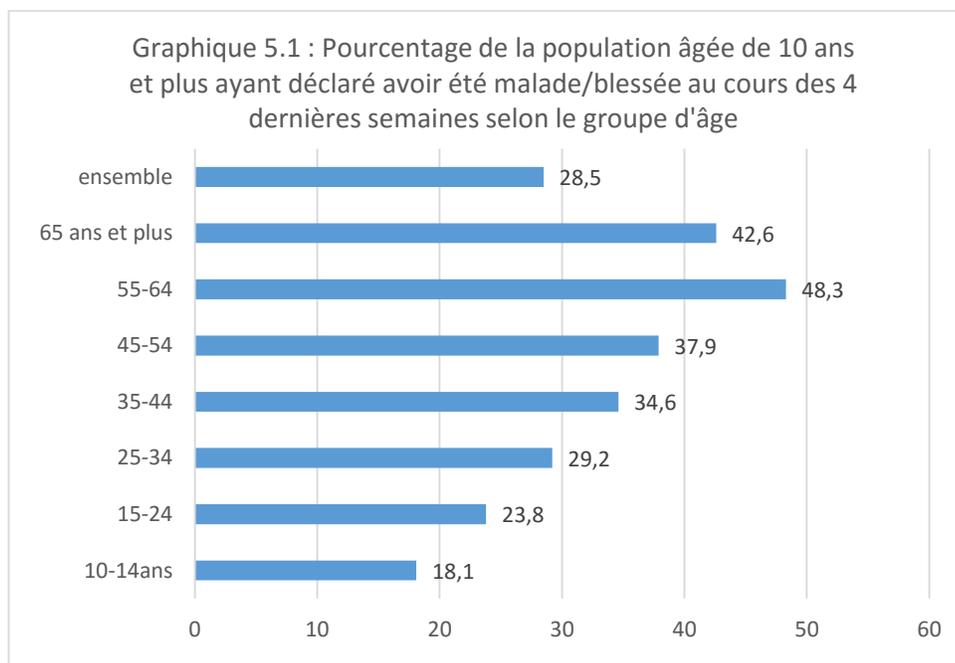
		Sexe		Total
		Homme	Femme	
		Maladie ou blessure	Maladie ou blessure	Maladie ou blessure
<i>Milieu de résidence</i>				
Urbain		19,3	26,3	23,0
Rural		31,1	37,0	34,2
<i>Ancienne Province</i>	<i>Nouvelle Province</i>			
kinshasa	kinshasa	13,4	19,8	16,9
Bas Congo	Kongo central	24,5	33,6	29,2
	Kwango	41,6	55,8	49,2
	Kwilu	20,9	23,3	22,2
	Mai Ndombe	25,5	33,6	29,5
Bandundu		26,3	32,2	29,4
	Equateur	39,7	45,9	42,9
	Sud Ubangi	32,2	39,0	35,7
	Nord Ubangi	26,4	27,3	26,9
	Mongala	35,1	40,6	37,8
	Tshuapa	38,2	43,1	40,7
Equateur		34,4	39,6	37,0
	Tshopo	24,0	33,5	28,6
	Bas uele	39,5	41,9	40,8
	Haut Uele	37,9	41,5	39,7
	Ituri	27,4	35,5	32,0
Province Orientale		29,4	36,5	33,1
	Nord Kivu	18,4	21,2	19,9
	Sud Kivu	26,3	34,1	30,2
	Maniema	32,6	47,0	39,9
	Haut Katanga	32,6	47,0	39,9
	Lualaba	19,2	26,5	23,0
	Haut Lomami	22,1	29,0	25,5
	Tanganyika	39,4	43,5	41,6
Katanga		17,6	30,3	24,1
	Lomami	24,7	31,7	28,3
	Kasai Oriental	37,8	41,2	39,6
	Sankuru	34,0	40,9	37,6
Kasai-Oriental		33,4	39,6	36,5
	Kasai Central	35,7	40,8	38,4
	Kasai	37,5	44,2	41,1
Kasai-Occidental		27,3	28,6	28,0
RDC		26,3	32,5	29,5

Près d'un tiers de la population de 10 ans et plus est malade en RDC, le milieu rural plus affecté que le milieu urbain et les femmes sont plus affectées que les hommes.

Le tableau 5.1 présente les résultats suivants :

- Près de 30% de la population âgée de 10 ans et plus, a déclaré avoir été malade/blessée au cours des 4 dernières semaines précédant l'interview. Les femmes semblent plus morbides que les hommes (33% contre 26%) quel que soit le milieu de résidence mais somme toute, le milieu rural (34%) reste beaucoup plus affecté que le milieu urbain (23%).
- Selon les provinces, des variations indiquent que certaines d'entre elles semblent beaucoup plus affectées que d'autres et les différences suivantes se dégagent : près de sept provinces se rapprochent de la moyenne nationale (variant entre 27% et 32% de taux de morbidité) ; un deuxième groupe de six provinces présente une plus faible morbidité que la moyenne (17 % à 25 %), avec un minimum de 17 % à Kinshasa et 20% au Nord Kivu ; et enfin un troisième groupe de 13 provinces s'écarte fortement de la moyenne et présente des taux élevés de morbidité allant de 35% à 49%, maximum atteint dans la province du Kwango.

Une analyse selon l'âge (*graphique 5.1*) montre que la morbidité augmente avec l'âge, atteignant un maximum dans le groupe des 55 à 64 ans.



Les plus jeunes de 10-14 ans seraient moins morbides que les générations plus vieilles. En effet, ce groupe d'âges serait près de trois fois moins morbide que celui de 55-64 ans (18% contre 48%).

➤ Prévalence des principales maladies endémiques en RDC

Cette section sera analysée par rapport à deux indicateurs : d'une part, la répartition de chacune des principales maladies dans la **population morbide de 10 ans et plus** et d'autre part, la prévalence de ces maladies dans la **population totale de 10 ans et plus**. On notera que pour

cette section, le mot **prévalence** est utilisé non pas au sens médical du terme, mais plutôt comme un proxy de la prévalence ou une prévalence déclarée. Il ne s'agit donc pas des cas diagnostiqués ou testés, mais plutôt du rapport entre le nombre des personnes âgées de 10 ans et plus qui ont déclaré avoir souffert de l'une ou l'autre de ces principales maladies et la population totale (malade et en bonne santé). Ce deuxième indicateur renseigne sur le niveau de la maladie dans toute la population et non pas uniquement sur la population morbide.

Tableau 5.2 Prévalence des maladies endémiques au cours des 4 dernières semaines précédant l'enquête, parmi la population de 10 ans et plus selon les provinces, le milieu de résidence et le sexe. République Démocratique du Congo, 2016

		Paludisme	Infection respiratoire	Tuberculose	Tension artérielle	Diabète	Diarrhée	Accident/Blessure	IST	Autre
Milieu de résidence										
Urbain		11,6	2,7	,2	1,5	,6	,6	1,2	,2	5,1
Rural		16,1	4,9	,4	1,7	,3	1,1	2,0	,3	7,5
Sexe										
Homme		12,3	3,7	,3	1,1	,4	,8	1,9	,1	5,7
Femme		16,1	4,2	,4	2,0	,4	,9	1,4	,3	7,2
Ancienne Province	Nouvelle Province									
Kinshasa	Kinshasa	8,8	1,3	,1	1,2	,5	,4	,7	,2	3,6
Bas Congo	Kongo Central	15,5	2,5	0,0	2,1	,2	,6	1,1	,2	6,9
	Kwango	27,5	4,2	,5	1,4	,2	1,2	2,1	,4	11,4
	Kwilu	12,5	3,3	,2	,5	,4	,4	,8	,0	3,7
	Mai Ndombe	15,9	3,0	,4	1,5	,3	,3	1,1	,3	6,6
Bandundu		15,7	3,4	,3	,9	,4	,5	1,1	,2	5,6
	Equateur	23,7	5,6	,2	2,3	,2	,9	4,1	,2	5,1
	Sud Ubangi	12,1	3,4	,4	1,4	,2	,6	2,6	,1	14,3
	Nord Ubangi	14,1	2,1	,3	1,5	,7	,4	2,0	,1	5,8
	Mongala	18,1	3,6	,3	1,3	,7	,7	2,4	,9	9,6
	Tshuapa	18,2	10,2	,4	1,9	,9	3,0	1,5	,4	3,9
Equateur		17,4	4,5	,3	1,7	,5	1,0	2,6	,3	7,3
	Tshopo	15,3	3,8	,2	,7	,1	1,1	1,3	,5	6,7
	Bas uele	18,4	4,9	,0	1,6	,1	2,2	2,9	,2	12,6
	Haut Uele	15,8	8,9	,2	1,5	,3	2,9	3,2	1,4	5,6
	Ituri	18,0	3,9	2,1	2,3	,4	,4	1,7	,1	2,9
Province Orientale		17,4	5,4	,7	1,7	,2	1,7	2,4	,4	7,5
	Nord Kivu	6,2	3,9	,0	1,1	,6	,1	1,2	,0	7,0
	Sud Kivu	12,5	3,4	,4	1,8	,6	,5	1,2	,5	8,2
	Maniema	17,4	3,5	,9	3,0	,3	,3	1,9	,2	12,6
	Haut Katanga	11,2	2,2	,2	1,7	,1	,8	1,7	,1	5,4

		Paludisme	Infection respiratoire	Tuberculose	Tension artérielle	Diabète	Diarrhée	Accidents/Blessure	IST	Autre
	Lualaba	12,4	5,4	,0	1,6	,1	,6	,8	,2	3,8
	Haut Lomami	20,4	9,8	,9	1,8	,2	,8	1,4	,3	5,5
	Tanganyika	10,1	4,6	,3	2,2	,4	1,9	2,7	,4	1,7
Katanga		12,2	4,9	,3	1,9	,2	1,2	1,9	,3	3,4
	Lomami	15,5	9,5	,5	1,9	,2	,8	1,5	,1	8,0
	Kasai Oriental	19,5	5,6	,5	2,3	,3	1,4	1,3	,5	5,8
	Sankuru	18,5	5,0	,1	,8	,4	1,5	1,8	,2	8,2
Kasai-Oriental		18,3	6,0	,3	1,5	,3	1,4	1,6	,3	7,3
	Kasai Central	18,9	5,5	,1	1,2	,7	2,2	2,4	,4	8,4
	Kasai	14,5	3,1	,3	,8	,2	1,3	2,9	,1	4,5
Kasai-Occidental		17,1	4,5	,2	1,0	,4	1,9	2,6	,2	6,8
RDC		14,2	4,0	,3	1,6	,4	,9	1,6	,2	6,5

Le paludisme demeure l'endémie majeure et la première cause de morbidité de la population congolaise.

De manière globale, les résultats repris au **tableau 5.2** montrent que le paludisme/ fièvre demeure l'endémie majeure et la première cause de morbidité de la population Congolaise. En effet au niveau du pays, une prévalence du paludisme de 14 % s'observe dans la population de 10 ans et plus au cours des 4 dernières semaines qui ont précédé l'enquête ; suivie d'une moindre mesure des infections respiratoires, affectant 4 % de la population, mais également les maladies non transmissibles comme l'hypertension artérielle qui touche 1.5 % de la population, ainsi que les blessures (1.5%). La diarrhée (0.8%) vient loin derrière le paludisme/la fièvre.

La province du Nord Kivu se démarque avec un taux relativement faible de paludisme (6.2%), suivie de Kinshasa (8.8%) et de la province du Tanganyika (10.1%) par rapport aux autres provinces où ces taux sont très élevés comme au Kwango (27.5%), à l'Equateur (23.7%) et au Haut Lomami (20.4%). Les faibles taux de paludisme dans le Nord Kivu seraient liés au faciès épidémiologique montagnard de la RDC, localisé essentiellement au Nord Kivu et au Sud Kivu et qui sont des formes graves du paludisme, mais apparaissant sous forme épidémiques. La période de l'enquête devrait correspondre à une période non épidémique du paludisme dans la région.

*

➤ Répartition des principales maladies endémiques au sein de la population morbide.

Tableau 5.3 : Répartition en % des principales maladies endémiques dans la population morbide de 10 ans et plus selon la maladie déclarée être survenue par les individus malades/blessés au cours des quatre dernières semaines précédant l'enquête par province. République Démocratique du Congo, 2016

Ancienne Province	Nouvelle Province	Paludisme	Infection respiratoire	Tuberculose	Tension artérielle	Diabète	Diarrhée	Accident/Blasure	IST	Autre
Kinshasa	Kinshasa	52,2	7,7	,4	6,9	3,2	2,3	4,3	1,4	21,6
Bas Congo	Kongo Central	52,9	8,6	0,0	7,1	,8	2,1	3,7	,7	24,1
	Kwango	56,2	8,6	1,0	2,9	,4	2,3	4,2	,9	23,4
	Kwilu	57,1	15,3	1,0	2,2	1,9	1,9	3,6	,2	16,8
	Mai Ndombe	54,1	10,2	1,3	5,3	,9	1,1	3,7	1,0	22,4
Bandundu		56,3	11,9	1,1	3,0	1,1	1,9	3,8	,6	20,2
	Equateur	56,0	13,5	,3	5,4	,5	2,0	9,5	,6	12,1
	Sud Ubangi	33,0	9,7	1,3	4,0	,4	1,7	7,5	,2	42,2
	Nord Ubangi	51,6	7,7	1,1	5,6	2,6	1,8	7,9	,3	21,3
	Mongala	48,3	9,6	,7	3,3	1,8	1,7	6,3	2,3	25,9
	Tshuapa	45,0	25,7	1,0	4,7	2,2	7,5	3,7	,9	9,3
Equateur		46,5	13,0	,9	4,6	1,2	2,7	7,4	,7	22,9
	Tshopo	52,0	12,0	,7	2,5	,3	4,3	4,0	2,0	22,1
	Bas uele	42,0	11,2	,2	4,0	,1	5,0	6,8	,6	30,1
	Haut Uele	39,7	22,8	,4	3,8	,8	7,4	8,1	3,6	13,6
	Ituri	56,5	12,3	6,6	7,3	1,2	1,3	5,4	,3	9,2
Province Orientale		49,1	14,8	2,4	4,4	,7	4,3	5,8	1,7	16,9
	Nord Kivu	29,9	20,5	,2	5,4	2,6	,7	5,9	,2	34,4
	Sud Kivu	43,4	11,1	1,2	6,5	2,2	1,7	4,1	1,3	28,6
	Maniema	43,8	8,7	2,2	7,3	1,0	,8	4,7	,4	31,1
	Haut Katanga	48,2	8,7	,8	7,6	,6	3,5	7,3	,3	23,0
	Lualaba	49,2	22,8	,0	6,0	,4	2,4	3,1	,7	15,3
	Haut Lomami	49,7	24,4	2,3	3,9	,6	1,8	3,3	,7	13,3
	Tanganyika	41,7	19,2	1,5	9,0	1,4	7,7	11,0	1,6	6,8
Katanga		48,3	17,8	1,3	6,1	,6	3,1	5,5	,6	16,6
	Lomami	41,3	25,2	1,3	4,5	,5	2,0	3,3	,2	21,7
	Kasai Oriental	51,6	16,4	1,5	6,0	,7	3,8	3,6	1,2	15,2
	Sankuru	50,6	13,8	,3	2,1	1,1	4,1	5,0	,4	22,6
Kasai-Oriental		46,2	20,4	1,2	4,6	,7	2,9	3,7	,6	19,7
	Kasai Central	47,6	13,9	,4	2,7	1,3	5,2	6,1	,7	21,9
	Kasai	52,9	11,3	1,2	2,6	,5	5,1	10,6	,2	15,6
Kasai-Occidental		49,3	13,1	,7	2,7	1,1	5,2	7,6	,6	19,9
RDC		47,9	14,1	1,1	5,1	1,2	2,7	5,1	,9	21,8

De même que pour la prévalence, la répartition des principales maladies dans la population morbide selon les résultats repris au **Tableau5.3** ci-dessus, conforte la thèse selon laquelle le paludisme/fièvre demeure l'endémie majeure et la première cause de morbidité de la population congolaise. En effet parmi les individus qui ont déclaré avoir été malades au cours des 4 dernières semaines avant l'interview, près d'une personne sur deux (48%) a déclaré avoir souffert du paludisme/ fièvre ; les infections respiratoires comptent pour 14% de la morbidité et dans une moindre mesure, les maladies non transmissibles comme l'hypertension artérielle (5%), ainsi que les blessures (5%). La diarrhée avec un pourcentage de 3% vient loin derrière le paludisme. Quant aux infections sexuellement transmissibles (IST), le pourcentage au sein de la population morbide est faible (0.9%) en terme de pourcentage, mais représenterait une population importante en terme de nombre (cas).

La province du Nord Kivu se distingue avec un taux relativement faible de paludisme/ fièvre (30%) parmi les personnes de 10 ans et plus qui ont déclaré avoir été malades/blessés, par rapport aux autres provinces où des disparités importantes apparaissent d'une province à l'autre, atteignant des niveaux très élevés de plus de 50% dans une province sur deux et un maximum au Kwilu (57%).

5.2 Recours aux prestataires de soins

On a demandé à chaque membre du ménage de 10 ans et plus qui a déclaré avoir été malade/blessé au cours des quatre semaines ayant précédé l'interview, s'il avait reçu des soins d'un prestataire de santé, d'un pharmacien ou d'un guérisseur traditionnel et si les soins reçus étaient dispensés dans un établissement public, privé, ou non médical, y compris les pharmacies et les tradipraticiens ou même les guérisseurs.

Tableau 5.4 Proportion en % de la population de 10 ans et plus malade/blessée qui s'est rendue chez un prestataire de soins par province et selon le milieu de résidence et le sexe, République Démocratique du Congo, 2016

		s'est rendu chez un prestataire de soins
Milieu de résidence		
Urbain		57,3
Rural		45,2
Sexe		
Homme		50,5
Femme		48,2
Nouvelle Province	Nouvelle Province	
Kinshasa	Kinshasa	58,2
Bas Congo	Kongo central	53,4
	Kwango	49,6
	Kwilu	54,0
	Mai Ndombe	68,6
Bandundu		56,7
	Equateur	54,7
	Sud Ubangi	41,3
	Nord Ubangi	49,6
	Mongala	40,1
	Tshuapa	41,1
Equateur		47,1
	Tshopo	50,7
	Bas uele	38,1
	Haut Uele	51,1
	Ituri	68,0
Province Orientale		50,0
	Nord Kivu	64,3
	Sud Kivu	55,4
	Maniema	45,4
	Haut Katanga	52,3
	Lualaba	51,9
	Haut Lomami	35,8
	Tanganyika	27,1
Katanga		39,4
	Lomami	43,5
	Kasai Oriental	47,6
	Sankuru	38,8
Kasai-Oriental		42,7
	Kasai Central	44,9
	Kasai	49,2
Kasai-Occidental		46,3
RDC		49,2

Seul un malade sur deux recourt à un prestataire de soins.

Les résultats du **Tableau 5.4** indiquent que parmi les 30 % de la population de 10 ans et plus qui ont déclaré avoir été malades ou blessés, dans l'ensemble une personne sur deux (49%) a cherché un recours auprès d'un prestataire de soins. On note peu de variation entre les femmes et les hommes (51 % contre 48 %). Par contre, l'écart est important selon le milieu de résidence, 57% de malades/blessés ont recouru aux soins en milieu urbain contre 45% en milieu rural. Par ailleurs, on note des variations assez importantes d'une province à l'autre : c'est au Mai Ndombe, en Ituri et au Nord Kivu avec respectivement (69%, 68% et 64%) que la population semble le plus recourir aux soins, contrairement aux provinces du Tanganyika, Haut Lomami et Bas Uélé où le pourcentage descend respectivement à 27%, 36% et 38%.

5.2.1 Principaux prestataires visités

Tableau 5,5 Secteurs des principales structures fréquentées par la population de 10 ans et plus, selon les provinces et le milieu de résidence, République Démocratique du Congo, 2016

		Secteur publique	Secteur privé	Secteur non médical
<i>Milieu de résidence</i>				
Urbain				
Rural				
total		58,0	35,5	6,3
<i>Sexe</i>				
Homme		56,3	35,6	7,9
Femme		59,3	35,5	5,1
<i>Ancienne Province</i>	<i>Nouvelle Province</i>			
Kinshasa	kinshasa	42,0	57,2	,8
Congo Central	Kongo Central	50,0	43,1	6,8
	Kwango	68,2	24,8	6,8
	Kwilu	60,2	35,1	3,8
	Mai Ndombe	49,9	41,6	8,1
Bandundu		58,8	34,8	5,9
	Equateur	64,7	30,1	5,2
	Sud Ubangi	67,4	20,3	12,3
	Nord Ubangi	70,2	23,4	6,5
	Mongala	61,2	30,4	8,1
	Tshuapa	85,1	9,7	5,2
Equateur		68,7	24,4	6,9
	Tshopo	45,5	49,6	4,7
	Bas uele	75,0	17,2	7,8

		Secteur publique	Secteur privé	Secteur non médical
	Haut Uele	61,9	30,0	8,1
	Ituri	58,8	34,8	6,4
Province Orientale		63,9	28,9	7,2
	Nord Kivu	39,7	56,6	3,7
	Sud Kivu	74,6	22,5	2,9
	Maniema	70,2	20,9	8,8
	Haut Katanga	48,4	48,5	3,0
	Lualaba	44,1	52,7	3,2
	Haut Lomami	86,3	11,8	1,9
	Tanganyika	67,5	21,9	10,7
Katanga		58,4	36,7	4,9
	Lomami	54,1	37,8	8,1
	Kasai Oriental	29,7	62,6	7,6
	Sankuru	84,5	5,8	9,7
Kasai-Oriental		57,3	34,1	8,6
	Kasai Central	55,5	31,6	12,8
	Kasai	46,8	46,8	6,4
Kasai-Occidental		52,6	36,8	10,6
RDC		58,0	35,5	6,3

Les malades du milieu rural fréquentent plus les structures sanitaires publiques, tandis que ceux du milieu urbain utilisent plus les établissements sanitaires privés.

Pour ce qui est des types d'établissements auxquels les malades ont recouru, les résultats au **Tableau 5.5** montrent que dans l'ensemble un peu plus d'une personne sur deux (58%) se rend dans un établissement du secteur public contre 35% qui vont dans les structures privées et seulement 6% recourent au secteur non médical.

En outre, de fortes disparités se dégagent selon le milieu de résidence et selon les provinces : dans le milieu rural, le secteur public (70%) et le secteur non médical (78%) sont plus fréquentés qu'en urbain (respectivement 30% et 22%), tandis que le secteur privé est plus sollicité en milieu urbain (56%) qu'en milieu rural (44%). En outre, concernant les types de structures visitées, il s'avère que les hôpitaux privés, les cabinets médicaux privés, les cliniques privées, ainsi que les cliniques publiques sont fréquentés principalement par les citadins (respectivement 81%, 79%, 70%, et 65%) tandis que les visites des ruraux se concentrent essentiellement dans les postes de santé publics (86%), les centres de santé publiques (77,5) les hôpitaux publics (58%) ainsi que les pharmacies du secteur privé (55%).

Dans certaines provinces cependant, c'est le secteur médical public qui est presque exclusivement sollicité. C'est le cas de Tshuapa (86%), du Haut Lomami (86%), Sankuru (85%), à l'opposé d'autres provinces où les populations se rendent plus dans les établissements privés, cas du Kasai oriental (63%) et de Kinshasa (57%).

5.2.2 Principaux motifs de non recours aux prestataires de soins

Il a été demandé aux personnes qui ont déclaré avoir été malades au cours des 4 dernières semaines s'ils avaient cherché ou non un recours auprès d'un prestataire de soins. A ceux qui ont déclaré n'avoir pas cherché un recours auprès d'un prestataire, l'enquête a posé une question pour savoir quelles étaient les raisons du non recours auprès des prestataires de soins.

Tableau 5,6 Proportion de malades n'ayant pas consulté un prestataire de soins et selon le motif par province, milieu de résidence et sexe République Démocratique du Congo, 2016

		Proportion (%) de malades n'ayant pas consulté un prestataire	Manque d'argent	Coût trop élevé	Auto médication	Longue distance à parcourir	Raison culturelle/religieuse	Maladie pas grave	Peur de découvrir une maladie plus sérieuse	Autre
<i>Milieu de résidence</i>										
Urbain		42,7	50,5	3,6	32,4	,1	,1	10,4	,1	2,5
Rural		54,8	57,6	3,7	26,2	3,6	,5	6,5	,1	1,2
<i>Sexe</i>										
Homme		49,5	52,8	4,1	28,6	2,6	,4	9,0	,1	1,6
Femme		51,8	57,6	3,4	27,4	2,6	,4	6,6	,1	1,5
<i>Ancienne Province</i>	<i>Nouvelle Province</i>									
Kinshasa	Kinshasa	41,8	42,0	4,0	34,9	0,0	,4	12,2	0,0	6,0
Bas Congo	Kongo Central	46,6	60,4	4,0	27,0	,1	0,0	6,9	0,0	,8
	Kwango	50,4	64,3	,7	24,5	1,2	1,1	6,7	0,0	1,3
	Kwilu	46	55,9	3,5	31,3	,9	0,0	6,7	0,0	1,3
	Mai Ndombe	31,4	81,3	1,7	1,2	0,0	0,0	12,6	0,0	,7
Bandundu		43,3	63,4	2,3	23,4	,8	,3	7,8	0,0	1,2
	Equateur	45,3	53,8	2,9	33,6	0,0	,7	6,7	,2	,1
	Sud Ubangi	58,7	66,1	1,7	24,1	1,6	0,0	4,6	0,0	,8
	Nord Ubangi	50,4	63,3	2,9	30,5	,7	,4	1,3	0,0	,8
	Mongala	59,9	59,1	2,1	29,6	,5	,2	6,9	0,0	,7
	Tshuapa	58,9	67,2	5,0	19,0	,1	,7	6,0	,5	,7
Equateur		52,9	61,3	2,9	28,0	,5	,4	5,1	,1	,6
	Tshopo	49,3	70,9	9,6	17,2	,1	0,0	1,4	0,0	,4
	Bas uele	62,9	52,7	4,3	30,7	1,0	,8	8,3	,1	1,3

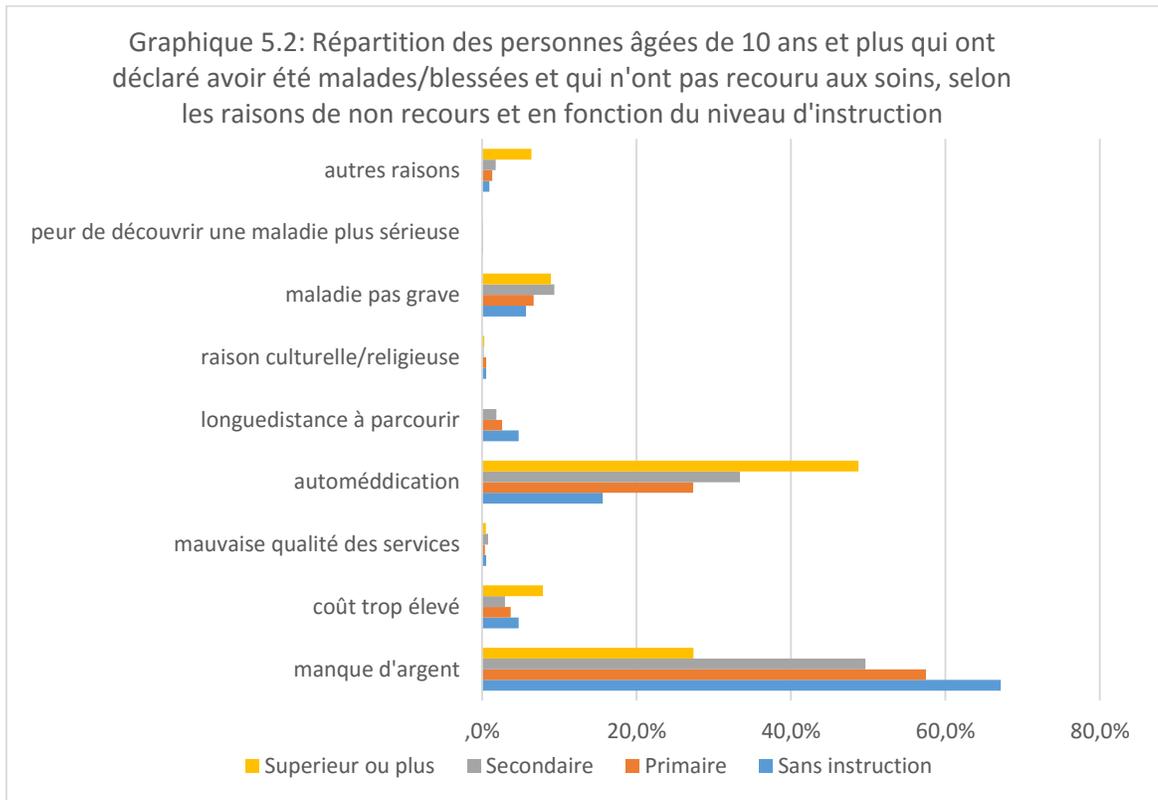
		Proportion (%) de malades n'ayant pas consulté un prestataire	Manque d'argent	Coût trop élevé	Auto médication	Longue distance à parcourir	Raison culturelle/religieuse	Maladie pas grave	Peur de découvrir une maladie plus sérieuse	Autre
	Haut Uele	48,9	70,1	2,0	19,9	,4	0,0	5,9	,6	,8
	Ituri	32,0	67,0	10,5	17,0	,4	1,5	3,6	0,0	0,0
Province Orientale		50,0	60,3	5,2	25,0	,7	,7	6,5	,2	,9
	Nord Kivu	35,7	37,8	7,5	36,5	,2	,5	17,3	0,0	,1
	Sud Kivu	44,6	65,7	1,9	18,5	,2	0,0	12,3	,2	1,2
	Maniema	54,6	43,2	3,2	44,8	1,9	,0	3,8	0,0	2,1
	Haut Katanga	47,7	50,6	1,1	30,6	,4	,5	15,5	0,0	1,2
	Lualaba	48,1	63,5	,2	23,8	,2	,1	10,4	0,0	1,5
	Haut Lomami	64,2	73,1	3,7	18,3	2,1	,1	1,3	0,0	,9
	Tanganyika	72,9	31,2	5,1	22,7	23,0	1,0	15,3	,1	1,5
Katanga		60,6	48,6	3,3	23,2	11,2	,6	11,6	,0	1,3
	Lomami	56,5	65,5	1,5	25,9	1,2	0,0	4,2	,4	,9
	Kasai Oriental	52,4	60,7	3,5	25,4	1,9	,8	4,9	,3	1,8
	Sankuru	61,2	59,7	5,7	25,8	4,3	,5	2,5	0,0	1,5
Kasai-Oriental		57,3	61,1	4,2	25,7	3,0	,5	3,6	,2	1,5
	Kasai Central	55,1	64,8	2,1	20,8	1,0	,2	8,1	,1	2,4
	Kasai	50,8	68,0	4,3	11,7	2,5	,0	11,6	,7	1,0
Kasai-Occidental		53,7	65,8	2,8	18,1	1,4	,2	9,2	,3	2,0
RDC		50,8	55,6	3,7	27,9	2,6	,4	7,6	,1	1,6

Une personne malade sur deux ne recourt pas à un prestataire de soins par manque d'argent comme raison majeure

Les résultats sont repris au **tableau 5.6** et il se dégage dans l'ensemble qu'un individu malade de 10 ans et plus sur deux n'a pas recouru aux soins. De faibles variations sont notées selon le sexe (homme 50% contre 52% pour les femmes). Par contre, un écart important s'observe selon le milieu de résidence, les populations rurales étant peu enclines à recourir aux soins que les citadins (55% contre 43%).

Par ailleurs on note de fortes disparités selon les provinces, allant d'un minimum de 31% au Mai Ndombe et en Ituri (32%) à près de 2,5 fois plus au Tanganyika (73%).

Comme l'indique le **Graphique 5.2**, la principale raison de non recours aux soins est le manque d'argent (56%), suivi de l'automédication (28%).



A tout considérer, l'instruction semble influencer l'automédication dans le sens de la hausse (49% pour les plus instruits contre 16% pour les moins instruits), tandis que chez les moins instruits le manque d'argent est évoqué deux fois plus que chez les plus instruits (67% contre 27%). Par contre, la qualité des services, ainsi que les raisons culturelles et religieuses ne constituent que très peu de freins pour l'accès aux soins.

5.3 Autres préoccupations de santé publique

Aujourd'hui les maladies non transmissibles qui sont essentiellement les maladies cardiovasculaires, les cancers, les maladies respiratoires chroniques et le diabète sont les premières causes de mortalité dans le monde. On estime qu'elles provoquent chaque année 36 millions de décès, soit 63% de l'ensemble des décès à l'échelle mondiale. Or ces maladies peuvent être évitées par l'élimination des facteurs de risque que ces pathologies ont en commun, à savoir essentiellement le tabagisme, une mauvaise alimentation, la sédentarité et l'usage nocif de l'alcool.

Suite à ces diverses préoccupations de santé publique, il est question d'examiner dans cette section la consommation de l'alcool, la consommation du tabac, ainsi que l'un des aspects du système de financement des soins à savoir l'assurance médicale en République Démocratique du Congo.

5.3.1 Couverture sanitaire

La couverture sanitaire universelle vise à faire en sorte que tous les individus aient accès aux soins de santé dont ils ont besoin sans que cela n'entraîne pour eux des difficultés financières.

Des questions ont été posées au cours de l'enquête à la population de 10 ans et plus pour savoir si ces personnes étaient couvertes par une assurance tous risques et/ou une assurance maladie. Les résultats sont présentés au *Tableau .5.6*

Tableau 5.7 Proportion (%) de la population de 10 ans et plus couverte par une assurance tout risque et/ou une assurance maladie par province, République Démocratique du Congo, 2016

Ancienne Province	Nouvelle Province	Assurance tous risques	Assurance maladie
Kinshasa	Kinshasa	1,9	7,6
Bas-Congo	Kongo Central	,4	1,1
	Kwango	,2	,7
	Kwilu	,5	1,8
	Mai Ndombe	,4	1,9
Bandundu		,4	1,7
	Equateur	,4	,5
	Sud Ubangi	,6	1,0
	Nord Ubangi	2,7	11,0
	Mongala	,8	1,9
	Tshuapa	,1	,5
Equateur		1,1	3,8
	Tshopo	,5	1,9
	Bas uele	,1	,9
	Haut Uele	1,1	,8
	Ituri	,3	1,2
Province Orientale		,4	1,1
	Nord Kivu	,1	5,2
	Sud Kivu	,0	3,0
	Maniema	,1	,7
	Haut Katanga	,4	12,6
	Lualaba	,3	7,7
	Haut Lomami	,6	2,5
	Tanganyika	,3	,4
Katanga		,4	5,0
	Lomami	,1	,7
	Kasai Oriental	,1	,4
	Sankuru	,1	,4
Kasai-Oriental		,1	,4
	Kasai Central	1,9	6,7
	Kasai	,2	,9
Kasai-Occidental		1,2	4,4
RDC		,6	3,3

La couverture en assurance médicale est quasi-inexistante en RDC, prétendre à une couverture universelle en santé demeure un défi majeur à relever

Il ressort des résultats du **tableau 5.6** que la quasi-totalité (97 %) de la population Congolaise de 10 ans et plus n'est pas couverte par une assurance maladie, et encore moins par une assurance tout risque (99%).

Bien que très faibles, quelques disparités sont observées dans la couverture en assurance médicale à travers les nouvelles provinces : quasi- inexistante (moins de 1%) dans près d'une province sur deux, les proportions atteignent respectivement 13 % dans le Haut Katanga, 11% au Nord Ubangi, et 8% à Kinshasa et dans la province du Lualaba. Dans le Haut Katanga et le Lualaba, ces proportions s'expliqueraient par la présence de plusieurs entreprises minières qui prennent en charge les soins de santé de leurs employés (il s'agirait donc du cas fréquent d'un type d'assurance fournie par l'employeur). A Kinshasa, en plus de quelques entreprises qui prennent en charge les soins des employés, des mutuelles de santé/assurance communautaire naissent et plusieurs individus s'y affilient. Le nombre de ceux qui souscrivent auprès des sociétés d'assurance reste encore très faible aussi bien à Kinshasa qu'en provinces. Au Nord Ubangi, le taux de 10% s'expliquerait par un apport de l'ONG « VISION MONDIALE (World Vision) » qui prend en charge les soins des populations résidentes en leur assurant un traitement gratuit pour les maladies endémiques les plus courantes à travers les structures sanitaires de la province.

Tendances

Bien que la couverture médicale reste encore faible, les résultats estimés par EDS 2014 et QUIBB RDC1 corroborent et indiquent une légère détérioration de la situation. En effet 95% de femmes et d'hommes n'étaient pas couverts par une assurance médicale en 2014 selon l'EDS, contre 97% qui ne le sont pas à l'issue de QUIBB.RDC1. Toutefois, ces proportions sont importantes dans quelques nouvelles provinces : cas du Haut Katanga (13%) et du Nord Ubangi (10%) qui devançant la province de Kinshasa (8%), alors qu'en 2014, Kinshasa venait en tête avec 16% pour les femmes et 13% pour les hommes.

5.3.2 Consommation du tabac et de l'alcool

Les produits du tabac sont fabriqués entièrement ou partiellement à partir de feuilles de tabac et destinés à être fumés, sucés, chiqués ou prisés. Ils contiennent tous de la nicotine, un agent psychotrope qui entraîne une forte dépendance. Bien que le tabagisme soit l'un des principaux facteurs de risque de plusieurs maladies chroniques, comme le cancer, les affections pulmonaires et les maladies cardiovasculaires, il est très répandu partout dans le monde. Plusieurs pays disposent d'une législation qui limite la publicité en faveur du tabac, fixe un âge légal pour acheter du tabac et réglemente les endroits où il est autorisé de fumer.

Par ailleurs, la consommation de boissons alcoolisées est un phénomène courant lors de rencontres amicales ou festives. Elle peut entraîner des conséquences sanitaires et sociales néfastes car elle engendre ivresse, intoxication et accoutumance. L'usage nocif de l'alcool a des répercussions majeures sur la santé publique. C'est le troisième facteur de risque de décès prématuré et d'incapacité dans le monde. En 2004, on a estimé qu'il était à l'origine d'environ 2,25 millions de décès prématurés et de 4,5% de la charge de morbidité au niveau mondial,

même en tenant compte des effets protecteurs d'une consommation d'alcool faible ou modérée.

Au cours de l'enquête QUIBB RDC1, on a collecté des informations pour savoir si les personnes de 15 ans et plus consommaient le tabac sous toutes ses formes, et si elles consommaient l'alcool et à quelle fréquence. Les résultats sont présentés au **Tableau 5.7**. Ci-après

Tableau 5.8 Pourcentage des consommateurs de tabac et/ou d'alcool parmi les personnes âgées de 15 ans et plus, selon les provinces et le milieu de résidence, République Démocratique du Congo, 2016

		Tabac	Alcool	Au moins un produit	Les deux: tabac et alcool [1]
Milieu de résidence					
Urbain		6,9	23,1	24,9	5,0
Rural		12,8	22,7	26,0	9,5
Sexe					
Homme		18,1	32,7	36,8	14,0
Femme		3,4	11,7	13,3	1,8
Ancienne Province	Nouvelle Province				
kinshasa	Kinshasa	5,8	23,9	25,3	4,4
Bas Congo	Kongo Central	14,0	24,8	30,5	8,3
	Kwango	25,6	38,5	46,2	17,9
	Kwilu	6,3	17,3	20,0	3,5
	Mai Ndombe	17,5	15,0	24,5	8,1
Bandundu		12,4	21,5	26,5	7,5
	Equateur	15,2	17,8	23,7	9,3
	Sud Ubangi	9,0	38,9	40,2	7,8
	Nord Ubangi	9,5	26,1	27,6	8,0
	Mongala	15,1	23,5	27,2	11,4
	Tshuapa	20,1	25,0	30,6	14,6
Equateur		13,1	27,0	30,4	9,7
	Tshopo	10,9	25,2	28,2	7,9
	Bas uele	17,0	25,6	30,5	12,1
	Haut Uele	20,5	33,7	38,1	16,2
	Ituri	20,4	26,6	29,3	17,8
Province Orientale		16,5	27,5	30,9	13,2
	Nord Kivu	6,4	28,0	29,7	4,6
	Sud Kivu	8,0	22,9	23,4	7,4
	Maniema	5,3	9,2	10,9	3,6
	Haut Katanga	6,9	21,6	23,6	4,9
	Lualaba	10,3	20,7	22,0	9,0

		Tabac	Alcool	Au moins un produit	Les deux: tabac et alcool [1]
	Haut Lomami	6,8	12,3	14,6	4,5
	Tanganyika	11,0	16,9	18,2	9,7
Katanga		7,9	18,6	20,5	6,0
	Lomami	9,7	16,8	18,6	7,9
	Kasai Oriental	13,1	16,1	18,6	10,6
	Sankuru	9,5	12,4	14,9	7,0
Kasai-Oriental		10,9	15,8	18,0	8,7
	Kasai Central	9,5	28,8	30,7	7,7
	Kasai	14,9	23,3	27,0	11,2
Kasai-Occidental		11,7	26,6	29,2	9,1
RDC		10,3	22,8	25,5	7,6

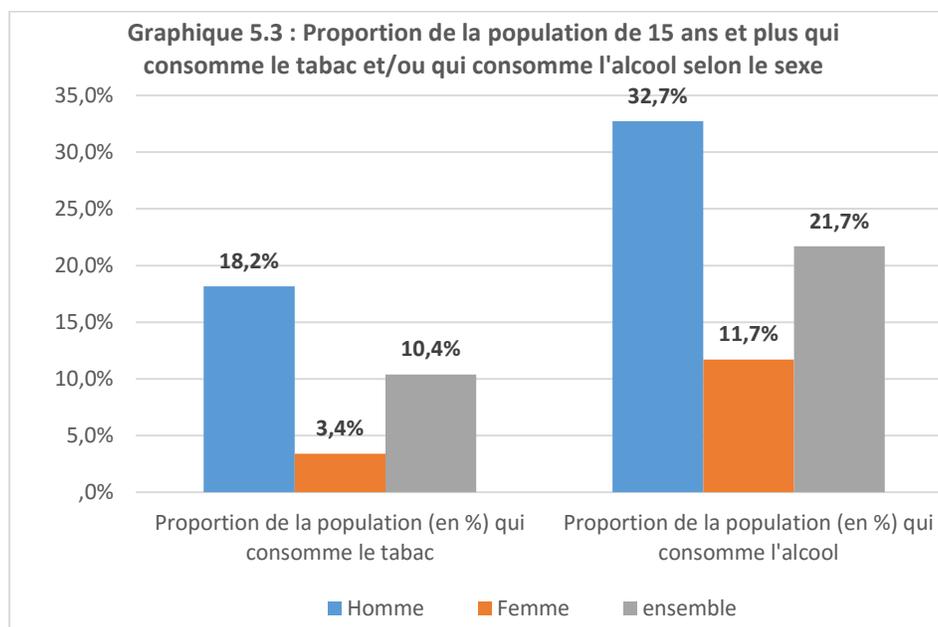
Il ressort des résultats du *Tableau 5.7* que dans l'ensemble, une personne sur dix (10%) de la population de 15 ans et plus, consomme le tabac. Par ailleurs, c'est en milieu rural que le tabac semble être plus consommé qu'en milieu urbain (13% contre 7%). On ne note pas de variation importante à travers les provinces, bien que celles du Kwango (26%), du Haut Uélé (21%), de l'Ituri (20%) et de Tshuapa (20%) semblent consommer plus qu'ailleurs le tabac. Cependant, les provinces du Maniema (5%), de Kinshasa (6%), du Kwilu et du Nord Kivu (6%) seraient les moins consommatrices de tabac.

C'est parmi les personnes les plus âgées (40 ans et plus) que la consommation dépasse la barre des 15%. On notera que la consommation des 15-19 ans croît rapidement et passe de 2% à 6% chez les 20-24 ans.

Tableau 5.9 Pourcentage des consommateurs de tabac et d'alcool parmi les personnes âgées de 15 ans et plus, par groupe d'âge. République Démocratique du Congo, 2016

Groupes d'âge quinquennaux	consomme le tabac	consomme l'alcool	consomme au moins un produit	consomme les deux produits
15-19 ans	2,4	7,2	8,0	1,6
20-24 ans	6,1	16,6	18,0	4,7
25-29 ans	10,1	23,4	25,9	7,6
30-34 ans	12,0	25,8	28,3	9,4
35-39 ans	13,4	29,0	32,1	10,4
40-44 ans	15,4	30,2	34,2	11,4
45-49 ans	15,4	30,8	34,5	11,7
50-54 ans	15,3	29,1	32,6	11,8
55-59 ans	15,7	26,5	31,9	10,3
60-64 ans	15,8	27,3	32,4	10,7
65 ans et plus	15,3	20,8	27,8	8,4
RDC	10,4	21,7	24,5	7,6

Le tableau 5.8 ci-dessus indique que les risques d'accoutumance et de dépendance pouvant s'installer rapidement, la fréquence et partant, les proportions des fumeurs devraient s'accroître rapidement si l'on n'y prend garde. Des mesures de prévention devraient être prises par le gouvernement qui devrait en assurer le suivi dans l'application.



Une personne sur cinq consomme l'alcool, les femmes moins que les hommes et les provinces du Kwango et du Sud Ubangi bien plus que d'autres.

Quant à l'alcool, le graphique 5.3 et le tableau 5.8' ci-dessus illustrent ce qui suit : dans l'ensemble près de 23% de la population Congolaise de 15 ans et plus consomme l'alcool. Il s'avère également que les femmes consomment près de trois fois moins que les hommes (12% contre 33%), pas de différence notable entre milieu urbain et milieu rural (23%), les personnes de 35 à 54 ans plus que les autres. On note également quelques provinces tels que le Kwango (38%), le Sud Ubangi (37%) et le Haut Uélé (34%) dont la consommation s'écarte assez loin de la moyenne nationale de 23%, contrairement à la province du Maniema (9%) où la consommation apparait la plus faible par rapport à toutes les autres provinces et à la moyenne nationale.

Tendance

Les proportions de la population qui consomme le tabac estimées par QUIBB RDC1 confortent celles trouvées par l'EDS 2014, n'indiquant aucune évolution de la consommation du tabac.

5.4 VIH/SIDA

Le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) est un rétrovirus qui s'attaque aux cellules du système immunitaire et les détruit ou les rend inefficaces. Aux premiers stades de l'infection, le sujet ne présente pas de symptômes. Cependant, l'évolution de l'infection entraîne un affaiblissement du système immunitaire et une vulnérabilité accrue aux infections opportunistes. Le syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA) est le dernier stade de l'infection à VIH. Il peut se déclarer au bout de 10 à 15 ans.

Le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) guide et mobilise la communauté internationale en vue de concrétiser sa vision commune : « Zéro nouvelle infection à VIH. Zéro discrimination. Zéro décès lié au sida. ». L'ONUSIDA conjugue les efforts et collabore étroitement avec des partenaires mondiaux et nationaux pour mettre un terme à l'épidémie de sida à l'horizon 2030 dans le cadre des **Objectifs de Développement Durable**.

À l'instar des autres pays de la sous-région, la République Démocratique du Congo fait face à la pandémie du VIH, le principal mode de contamination restant la voie sexuelle. Le ralentissement et partant, un frein à la propagation du virus reste encore tributaire d'une bonne connaissance des moyens de prévention ainsi qu'une adoption des comportements sexuels responsables au sein de la population. Le *Gap report [rapport sur les écarts]* de l'ONUSIDA montre que lorsque les gens découvrent leur séropositivité au VIH, ils cherchent à obtenir un traitement salvateur. En Afrique subsaharienne, près de 90% des personnes dont le test VIH s'est révélé positif ont ensuite accédé à la thérapie antirétrovirale (TAR).

Dans ce chapitre, il est question d'analyser les résultats concernant le niveau de connaissance du VIH/SIDA par la population adulte de 15 ans et plus. Ainsi, il a été demandé à chaque individu âgé d'au moins 15 ans s'il avait déjà entendu parler du SIDA, s'il en connaissait les moyens de prévention et de transmission, et s'il avait déjà effectué un test du VIH et en avoir reçu les résultats.

5.4.1 Connaissance du VIH/SIDA

Avoir entendu parler de la maladie du Sida est un préalable pour pouvoir poser les questions subsidiaires de cette section. L'ignorance de l'existence même de cette maladie est un véritable

obstacle à la connaissance des moyens de prévention et à l'adoption de bons comportements pour éviter de contracter le Sida. Ainsi, il a été demandé aux individus de 15 ans et plus, s'ils avaient déjà entendu parler du sida et pour ceux qui ont dit oui, on a voulu savoir s'ils connaissaient les moyens de prévention, et plus encore, s'ils avaient une connaissance approfondie de cette maladie.

Tableau 5.9 Pourcentage d'adultes connaissant les principaux moyens de prévenir la transmission du VIH, pourcentage de ceux sachant qu'une personne paraissant en bonne santé peut avoir le virus du SIDA, pourcentage de ceux rejetant les fausses idées courantes, et pourcentage de ceux ayant une connaissance approfondie de la transmission du SIDA, République Démocratique du Congo, 2016

	Pourcentage de ceux qui ont entendu parler du SIDA	Pourcentage de ceux qui savent qu'on peut prévenir la transmission en:			Pourcentage de ceux qui savent qu'une personne paraissant en bonne santé peut avoir le virus du SIDA	Pourcentage de ceux qui savent que le VIH ne peut être transmis par:			Pourcentage de ceux qui rejettent les deux fausses idées les plus courantes et savent qu'une personne paraissant en bonne santé peut avoir le virus de SIDA	Pourcentage de ceux ayant une connaissance approfondie du VIH	
		Ayant un seul partenaire sexuel fidèle non infecté	Utilisant un préservatif à chaque fois	Pourcentage d'adultes connaissant les deux moyens		Des piqûres de moustiques	Des moyens surnaturels	Le partage des repas avec quelqu'un ayant le SIDA			
Milieu de résidence											
Urbain	93,5	81,5	70,5	65,9	81,6	67,9	53,1	72,6	40,7	32,3	
Rural	83,2	68,2	54,7	50,4	57,7	40,5	43,9	52,5	21,1	16,4	
Sexe											
Homme	89,9	77,5	67,2	62,6	72,0	55,7	53,7	64,2	34,3	27,8	
Femme	85,5	70,6	56,3	51,8	64,0	48,9	42,5	58,1	24,9	18,8	
Ancienne Province	Nouvelle Province										
Kinshasa	Kinshasa	93,8	81,8	70,7	65,8	84,3	71,1	44,7	67,7	35,1	27,3
Bas Congo	Kongo central	90,7	81,0	74,0	69,9	70,1	48,2	34,7	66,1	19,6	17,3
	Kwango	89,0	71,4	51,4	44,3	69,3	38,7	44,2	56,5	16,8	10,4
	Kwilu	74,9	61,9	54,0	49,3	65,2	40,5	34,7	49,3	23,2	18,4
	Mai Ndombe	90,9	74,3	69,7	61,6	63,1	38,1	41,5	51,0	17,3	14,4
Bandundu		80,8	66,1	56,2	50,4	65,7	39,7	37,9	51,2	20,8	16,0
	Equateur	86,7	67,9	52,5	48,3	72,6	42,6	38,5	54,4	22,7	13,4
	Sud Ubangi	86,5	67,1	50,5	44,4	58,7	39,2	45,1	60,8	18,5	10,9

		Pourcentage de ceux qui ont entendu parler du SIDA	Pourcentage de ceux qui savent qu'on peut prévenir la transmission en:			Pourcentage de ceux qui savent qu'une personne paraissant en bonne santé peut avoir le virus du SIDA	Pourcentage de ceux qui savent que le VIH ne peut être transmis par:			Pourcentage de ceux qui rejettent les deux fausses idées les plus courantes et savent qu'une personne paraissant en bonne santé peut avoir le virus de SIDA	Pourcentage de ceux ayant une connaissance approfondie du VIH
			Ayant un seul partenaire sexuel fidèle non infecté	Utilisant un préservatif à chaque fois	Pourcentage d'adultes connaissant les deux moyens		Des piqûres de moustiques	Des moyens surnaturels	Le partage des repas avec quelqu'un ayant le SIDA		
	Nord Ubangi	83,2	71,7	58,1	54,7	63,7	44,9	45,9	54,9	27,4	22,4
	Mongala	96,4	89,9	69,6	68,1	80,5	47,7	49,5	53,1	28,8	24,1
	Tshuapa	68,8	50,8	47,8	40,4	47,0	32,5	34,9	39,0	12,4	9,6
Equateur		84,9	69,1	54,7	50,1	64,7	41,4	42,7	53,9	21,8	15,3
	Tshopo	77,1	57,4	46,1	40,5	54,8	39,9	39,1	49,7	22,3	16,4
	Bas uele	89,2	71,7	54,5	48,7	58,9	36,4	53,4	59,7	18,8	11,5
	Haut Uele	92,3	79,2	62,6	57,7	70,3	46,2	66,8	68,4	31,8	23,7
	Ituri	80,5	60,4	44,2	40,4	47,1	37,5	46,6	51,7	22,1	15,6
Province Orientale		82,5	64,4	49,9	44,9	56,2	40,2	48,8	55,3	24,0	17,3
	Nord Kivu	94,5	84,2	73,8	69,6	85,3	73,2	82,3	82,5	65,4	52,7
	Sud Kivu	88,6	74,8	62,1	57,8	66,8	53,7	61,1	60,4	37,5	30,8
	Maniema	84,4	74,6	63,0	60,1	48,9	48,1	55,4	56,1	26,8	23,0
	Haut Katanga	97,1	84,7	67,8	63,6	81,9	66,8	47,1	77,5	33,7	25,7
	Lualaba	88,7	75,8	64,3	60,9	66,9	41,4	44,6	52,8	22,4	18,9
	Haut Lomami	73,0	55,0	48,4	43,1	52,3	23,2	39,8	35,7	11,1	6,8
	Tanganyika	65,4	59,5	54,9	52,7	44,7	44,8	45,0	47,8	28,8	26,4
Katanga		86,1	73,0	60,9	56,8	67,7	49,1	44,6	59,5	25,5	19,9
	Lomami	93,4	70,2	57,4	53,2	57,6	66,2	62,3	69,6	32,0	27,1
	Kasai Oriental	92,2	76,8	58,5	53,5	62,0	56,3	44,4	66,9	28,8	22,2
	Sankuru	69,5	61,5	51,2	48,2	41,6	29,1	31,6	38,6	16,4	14,5
Kasai-Oriental		88,8	70,9	56,7	52,4	56,3	56,4	50,8	63,3	28,2	23,2
	Kasai Central	89,4	84,6	65,0	63,2	63,3	46,1	34,3	57,7	21,3	17,0

		Pourcentage de ceux qui savent qu'on peut prévenir la transmission en:			Pourcentage de ceux qui savent qu'une personne paraissant en bonne santé peut avoir le virus du SIDA	Pourcentage de ceux qui savent que le VIH ne peut être transmis par:			Pourcentage de ceux qui rejettent les deux fausses idées les plus courantes et savent qu'une personne paraissant en bonne santé peut avoir le virus de SIDA	Pourcentage de ceux ayant une connaissance approfondie du VIH	
		Ayant un seul partenaire sexuel fidèle non infecté	Utilisant un préservatif à chaque fois	Pourcentage d'adultes connaissant les deux moyens		Des piqûres de moustiques	Des moyens surnaturels	Le partage des repas avec quelqu'un ayant le SIDA			
	Kasai	84,7	68,3	47,1	43,4	59,4	41,1	26,2	48,5	14,1	10,2
	Kasai-Occidental	87,4	77,9	57,6	55,0	61,7	44,1	31,0	53,9	18,3	14,2
	RDC	87,6	73,9	61,4	57,0	67,8	52,1	47,8	61,0	29,4	23,1

Un peu plus d'une personne sur dix ignore encore l'existence de la maladie du VIH/sida, les populations rurales plus que les populations urbaines et les provinces du Tanganyika et du Sankuru plus que les autres.

Les résultats présentés au **Tableau 5.9** ci-haut révèlent qu'ensemble, 88% de la population de 15 ans et plus ont entendu parler du Sida, les hommes étant un peu plus informés (90%) que les femmes (86%).

Le milieu urbain a une meilleure connaissance du sida que le milieu rural (94% contre 83%) et quelques variations sont observées selon les provinces où une province sur deux atteint la barre de 90% : quasi-totalité dans la Mongala (97%) et dans le Haut Katanga (96%), suivi du Nord Kivu (95%) et de Kinshasa et Lomami (94%), tandis que cette connaissance demeure encore très faible au Tanganyika (64%), dans la Tshuapa (69%), au Sankuru (69%), ainsi que dans les provinces du Haut Lomami (74%), de la Tshopo (75%) et du Kwilu (76%).

Tendance

Comparativement aux résultats de l'EDS 2014, bien que les femmes semblent moins bien informées que les hommes, l'EDS a estimé à 94% des femmes et 97% des hommes ayant entendu parler du VIH/Sida contre 86% des femmes et 90% des hommes estimés à la présente enquête. Une évolution négative semble se dégager. Elle pourrait être liée notamment aux déficits des campagnes d'information et de sensibilisation et à l'insuffisance du financement accordé dans le contexte international actuel où les ressources pour la lutte contre le VIH/sida ont tendance à s'amenuiser.

5.4.1.1 Connaissance des modes de prévention du VIH/SIDA

Parmi les individus de 15 ans et plus qui ont déclaré avoir entendu parler du Sida, on a demandé s'ils savaient qu'on peut réduire le risque de contracter le virus du sida en limitant les rapports sexuels à un seul partenaire qui n'est pas infecté et qui est fidèle, mais aussi en utilisant un condom au cours de chaque rapport sexuel. Pour mener une lutte efficace contre la propagation du Sida, une bonne connaissance de ces deux moyens de prévention par la population est indispensable.

Un peu plus d'une personne sur deux connaît les deux modes de prévention du VIH ; le Nord Kivu ainsi que le Kongo Central sont mieux informés que les autres provinces.

Les résultats du **tableau 5.9** montrent que globalement, un peu plus de six personnes sur dix (62 %) de 15 ans et plus ont déclaré qu'on pouvait limiter les risques de contracter le VIH/sida en utilisant le condom à chaque rapport sexuel, un peu plus de 7 personnes sur dix (74%) ont déclaré savoir que les rapports sexuels limités à un seul partenaire sexuel non infecté et fidèle réduit le risque de contracter le VIH et 58 % de la population connaissent les deux moyens de prévention.

Par ailleurs, de faibles variations sur la connaissance des deux moyens de prévention s'observent, distinguant les provinces ayant un taux proche de la moyenne au niveau national, de celles qui sont d'une part les mieux informées, et d'autre part de celles qui sont les moins bien informées. En effet quatre des 26 provinces présentent un pourcentage sur la connaissance des deux modes de prévention contre le VIH qui varie entre 56% et 60%, avoisinant ainsi la moyenne nationale de 58 %. Sept provinces se distinguent au-dessus de cette moyenne nationale avec une valeur maximale de : 71% au Kongo Central et au Nord Kivu, suivis de la Mongala (68%), ainsi que de Kinshasa (66%) et du Kasai Central (66%) de personnes de 15 ans et plus qui connaissent les deux modes de prévention contre le VIH. Par contre un peu plus de la moitié des provinces (16) sont encore les moins bien informées sur les deux modes de prévention et se démarquent avec de très faibles niveaux de cette connaissance : (38 %) dans la Tshopo, 41 % dans la Tshuapa et l'Ituri, et 44 % dans le Haut Lomami, dans le Kwango (45%) et enfin le Kasai (46%).

1.4.1.2 Connaissance approfondie du VIH/SIDA

Le VIH se transmet à l'occasion des rapports sexuels (anaux ou vaginaux) non protégés, d'une transfusion de sang contaminé ou de l'échange de seringues contaminées. Il se transmet aussi de la mère à l'enfant pendant la grossesse, l'accouchement ou l'allaitement au sein.

Sont considérées comme ayant une connaissance « approfondie », les personnes qui savent que :

- l'utilisation régulière du condom au cours des rapports sexuels et la limitation des rapports sexuels à un seul partenaire fidèle et non infecté permettent de réduire les risques de contracter le virus du sida,
- une personne en bonne santé peut néanmoins avoir contracté le virus du sida et
- ceux qui rejettent les deux idées locales erronées les plus courantes concernant la transmission ou la prévention du virus du sida.

Les deux idées erronées les plus fréquemment citées sont : le virus du sida peut être transmis par des piqûres de moustiques et le virus du sida peut être transmis par des moyens surnaturels.

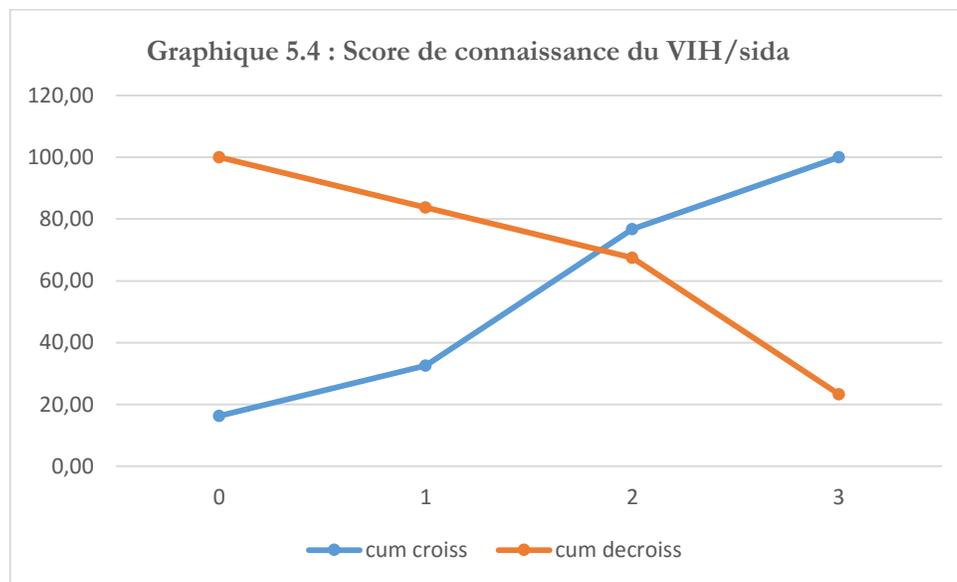
Un indicateur composite a été calculé et un score a été attribué à la connaissance du VIH selon qu'on ignore tous les modes de transmission et de prévention ou qu'on a su reconnaître un ou deux (faible connaissance), trois ou quatre (connaissance acceptable) ou ceux qui ont atteint le score maximum de cinq, pour une connaissance approfondie ou complète.

La province du Nord Kivu se démarque positivement dans la connaissance approfondie du VIH/SIDA.

Les résultats présentés au **Tableau 5.9** indiquent globalement qu'un peu plus d'une personne de 15 ans et plus sur cinq (23 %) a une connaissance considérée comme « approfondie » du sida, les femmes accusant un grand retard sur les hommes (19% contre 28 %) et quelle que soit la province, le milieu rural reste près de deux fois bien moins informé que le milieu urbain (16% contre 32%).

➤ Score de connaissance de la transmission du VIH/SIDA

Les résultats sur le score de connaissance du VIH/SIDA sont présentés sur le graphique 5.4 ci-dessous. Ils indiquent que parmi toutes les personnes de 15 ans et plus qui ont déclaré avoir déjà entendu parler du VIH/sida, 16 % restent encore totalement ignorantes de tout mode de prévention et de transmission de cette maladie, près de 16 % ont une connaissance encore faible, 44 % ont une connaissance acceptable et 23 % ont une connaissance approfondie du VIH.



Ce graphique révèle un seuil entre les personnes qui ont une bonne connaissance des **moyens de transmission du VIH/SIDA** et celles qui n'ont pas une bonne connaissance. En effet, le point d'intersection entre les deux courbes croissante et décroissante des fréquences cumulées des pourcentages constitue le seuil de la connaissance sur la transmission du VIH. Les scores 0 à 1,7 regroupent les individus qui sont ignorants ou qui ne connaissent qu'un à deux des cinq moyens de transmission. Par contre, ceux qui ont le score 2 et 3 constituent le deuxième

groupe d'individus qui peuvent prétendre avoir une bonne connaissance des moyens de transmission du VIH.

Par ailleurs, les résultats du **Tableau 5.9** sur la connaissance approfondie du VIH montrent que la province du Nord Kivu se démarque positivement avec le niveau le plus élevé en connaissance approfondie (53%) et creuse un écart important de 22% avec la province du Sud Kivu (31%) qui vient en deuxième position, ainsi que quatre autres provinces notamment Kinshasa et Lomami (27%), Tanganyika et Haut Katanga, toutes deux avec un peu plus d'une personne sur quatre (26%) qui aurait une connaissance approfondie du VIH.

A l'opposé, il s'avère qu'un peu plus de la moitié des provinces (14) est loin d'atteindre un niveau acceptable et encore moins approfondi de cette connaissance, car elles se situent en deçà de la moyenne nationale, enregistrant des valeurs minimales de 7% dans le Haut Lomami, 10% au Kasai, au Kwango et dans la Tshuapa. Cependant, un dernier groupe de 4 provinces présente des pourcentages qui avoisinent la moyenne nationale de 23%.

Bien que la connaissance complète au niveau des provinces semble encore faible, il sied de relever également le fait que tous les indicateurs sont au rouge dans quelques provinces, ce qui traduit une ignorance élevée des modes de transmission et prévention, ainsi que les pourcentages les plus faibles en ce qui concerne la connaissance approfondie de ces modes de transmission. C'est le cas du Sankuru, de l'Ituri, de la Tshopo et de la Tshuapa. Par contre, une deuxième catégorie de provinces présente des pourcentages faibles d'ignorants et des niveaux élevés de connaissance, cas du Nord Kivu, Sud Kivu, de Kinshasa, du Haut Katanga et du Lualaba. Ce qui dénote d'un niveau positif au-dessus de la moyenne. Enfin, un dernier groupe de provinces présente des situations mitigées, cas des provinces du Bas Uélé, du Haut Uélé, du Kongo Central, de l'Equateur et de la Mongala où le pourcentage des ignorants est faible (variant entre un minimum de 5% et un maximum de 14%) et le pourcentage de ceux qui ont une connaissance acceptable est élevé, dépassant la barre de 50%, ceci même si le pourcentage en connaissance approfondie n'atteint pas la moyenne.

Tendance

En comparant la connaissance approfondie à celle estimée par EDS2014, les chiffres corroborent, indiquant presque les mêmes proportions pour les femmes (28% à QUIBB contre 29% à EDS2014).

5.4.1.3 Connaissance de la transmission mère-enfant

De nombreux pays d'Afrique ont fait des progrès remarquables dans le domaine de la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant en améliorant l'accès et l'intégration des services de prévention, de traitement et d'appui en matière de VIH pour les mères et leurs nouveau-nés.

Une bonne connaissance de la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant signifie que la personne sait que le virus qui cause le sida peut être transmis de la mère à son enfant pendant la grossesse, au cours de l'accouchement et pendant l'allaitement et que le risque de transmission peut être réduit par la prise de médicaments spéciaux par la mère durant la grossesse.

Au cours de l'enquête, on a demandé à tous les individus de 15 ans et plus, s'ils savaient que le virus qui cause le sida peut être transmis de la mère à son enfant pendant la grossesse, au cours de l'accouchement et pendant l'allaitement. Les résultats sont présentés au **Tableau 5.10**.

Un indicateur composite a été calculé sur la connaissance des trois modes de transmission dans la transmission mère enfant et un score a été affecté sur une échelle de 0 à 3, où 0 correspond à ceux qui ne connaissent aucun mode, 1 correspond à ceux qui connaissent au moins un des trois modes (faible connaissance), 2 correspond à ceux qui connaissent deux des trois modes (connaissance acceptable) et 3 correspond à ceux qui connaissent les trois modes et qui auraient la meilleure connaissance.

Tableau 5.11 Pourcentage des adultes de 15 ans et plus qui identifient correctement les moyens de transmission du VIH de la mère à l'enfant, République Démocratique du Congo, 2016

		Pourcentage de ceux qui savent que le VIH peut être transmis de la mère à l'enfant					Ne connaît pas les trois moyens spécifiques
			durant la grossesse	durant l'accouchement	par l'allaitement	tous les trois moyens	
<i>Milieu de résidence</i>							
Urbain			50,2	68,9	64,1	37,2	
Rural			52,8	59	57,6	42,8	
Total		73	51,7	63,2	60,4	40,4	14,6
<i>Ancienne Province</i>	<i>Nouvelle Province</i>						
kinshasa	kinshasa	79,0	52,8	65,9	61,9	37,1	14,8
Bas Congo	Kongo central	75,3	62,2	63,8	55,9	44,2	15,4
	Kwango	76,4	67,3	68,8	63,5	53,7	12,6
	Kwilu	64,7	57,9	60,4	57,4	50,8	10,2
	Mai Ndombe	77,3	62,7	63,8	65,5	45,8	13,6
Bandundu		69,5	60,8	62,8	60,1	50,6	11,3
	Equateur	68,4	58,6	63,7	57,6	49,4	18,3
	Sud Ubangi	74,7	57,2	64,5	62,2	44,6	11,8
	Nord Ubangi	57,5	26,0	49,7	32,8	15,2	25,7
	Mongala	77,2	55,7	63,7	64,4	41,2	19,2
	Tshuapa	52,9	38,1	35,9	36,8	24,1	15,9
Equateur		67,3	49,2	57,6	52,6	37,3	17,6
	Tshopo	60,7	44,8	52,4	51,8	36,6	16,4
	Bas uele	67,6	48,8	56,1	52,8	34,3	21,6
	Haut Uele	77,9	58,2	64,0	62,3	40,9	14,4
	Ituri	58,5	42,1	53,3	51,6	37,3	22,0
Province Orientale		64,4	47,2	55,6	54,1	37,6	18,1
	Nord Kivu	86,7	37,1	77,3	76,9	30,6	7,8
	Sud Kivu	76,0	47,7	68,9	66,5	41,9	12,6
	Maniema	69,8	53,1	54,6	57,1	38,1	14,6
	Haut Katanga	82,6	55,7	71,8	66,3	41,5	14,5
	Lualaba	78,4	54,2	69,1	68,7	46,9	10,3
	Haut Lomami	63,8	52,4	56,3	57,1	44,3	9,2

	Tanganyika	54,6	38,9	49,8	48,6	33,9	10,7
Katanga		74,1	52,7	65,0	62,5	42,3	12,0
	Lomami	72,3	61,6	61,7	58,8	48,7	21,0
	Kasai Oriental	72,1	47,9	63,1	49,8	30,5	20,1
	Sankuru	51,7	41,2	44,8	48,2	36,6	17,7
Kasai-Oriental		68,7	53,4	59,2	53,9	40,4	20,1
	Kasai Central	71,7	46,6	59,4	66,3	40,1	17,7
	Kasai	70,0	56,4	58,4	59,8	46,5	14,6
Kasai-Occidental		71,0	50,6	59,0	63,6	42,7	16,4
RDC		73,0	51,7	63,2	60,4	40,4	14,6

La connaissance de la transmission mère-enfant est encore ignorée par près de trois personnes sur dix.

Les résultats du **Tableau 5.10** indiquent dans l'ensemble, qu'un peu plus de sept personnes de 15 ans et plus sur dix (73%) savent que le VIH/sida se transmet de la mère à son enfant ; qu'une personne sur deux (52%) de la population de 15 ans et plus sait que le sida peut se transmettre de la mère à son enfant pendant la grossesse, un peu plus de trois personnes sur cinq (63%) savent que cette transmission peut se faire au cours de l'accouchement et près de trois personnes sur cinq (60%) savent que la transmission peut se faire pendant l'allaitement. Seuls 4 personnes sur dix (40%) savent identifier tous les trois modes et un peu moins de deux personnes sur dix (15%) ignorent totalement ces trois modes de transmission mère-enfant.

Des écarts surviennent selon le milieu de résidence montrant une avance du milieu urbain sur le milieu rural quant à la transmission pendant l'accouchement (69% contre 59%) et 64% contre 58% en allaitant. Par contre, on note une légère avance du milieu rural s'agissant de la transmission pendant la grossesse (53% contre 50%), ainsi que de la connaissance complète des trois modes de transmission de la mère à l'enfant (43% contre 37%). L'explication pourrait provenir du fait qu'en milieu rural, les campagnes de sensibilisation et de mobilisation se font régulièrement et quasi toutes les femmes des villages y sont présentes. Le message y est mieux véhiculé.

Par ailleurs quelles que soient les voies du mode de transmission mère-enfant, des variations s'observent dans les provinces : près d'un tiers de provinces présente de très faibles niveaux de connaissance de la transmission mère-enfant par rapport à la moyenne nationale de 73% ; un deuxième groupe de 7 provinces présente des niveaux proches de la moyenne et un troisième groupe de 11 est un peu mieux informé que la moyenne. On notera une faible connaissance sur le mode de transmission mère-enfant dans 8 provinces, dont le Sankuru (52%) et la Tshuapa (53%); les provinces du Nord Kivu (87%), du Haut Katanga (83%), ainsi que 9 autres semblent les mieux informées, tandis que sept autres restent semblent avoir une connaissance proche de la moyenne nationale sur ce sujet.

Il ressort globalement des tableaux des scores sur la connaissance de la transmission mère-enfant que 30 % de la population de 15 ans et plus sont totalement ignorants des modes de transmission mère- enfant, 11% ont une faible connaissance, 22 % ont une connaissance acceptable et près de 39 % ont la meilleure connaissance sur la transmission mère-enfant.

Quelle que soit la province, les scores révèlent plus d'ignorants en milieu rural (35%) qu'en urbain (20%).

Tendance

Comparativement aux enquêtes précédentes, il ne semble pas y avoir de différence significative carces proportions étaient estimées selon EDS 2014 à 59% pour les femmes de 15-49 ans et 58% pour les hommes de 15-59 ans pour la transmission par l'allaitement, tandis que la présente enquête estime la connaissance du mode de transmission mère-enfant à 59% pour l'ensemble.

5.4.2 Attitudes vis-à-vis des personnes vivant avec le VIH/SIDA

Le comportement que les gens adopteraient dans différentes situations face à des personnes vivant avec le VIH/sida peut être révélateur du niveau de perception du risque de transmission qui pourrait se traduire dans la vie courante, par une stigmatisation à l'égard des personnes malades. Parmi toutes les personnes de 15 ans et plus qui avaient entendu parler du Sida, on a voulu savoir quelle attitude elles adopteraient si elles se trouvaient confrontées à certaines situations impliquant des personnes vivant avec le VIH/sida, notamment si elles seraient prêtes à s'occuper dans leur ménage d'un parent malade du sida, si elles achèteraient des légumes frais chez un commerçant vivant avec le VIH, si elles pensaient qu'une enseignante vivant avec le VIH mais qui n'est pas malade devrait être autorisée à continuer à enseigner et enfin si elles souhaiteraient qu'il faille garder secret l'état d'un membre de la famille ayant contracté le VIH. Un indicateur composite qui évalue le niveau global de tolérance envers les personnes vivant avec le VIH a été calculé. Les résultats sont présentés au **tableau 5.10**

Tableau 5.12 Attitude des adultes vis-à-vis des personnes vivant avec le VIH/SIDA par Province

		Pourcentage des adultes qui:					
		Sont disposées à prendre soin d'un membre de famille porteur du virus du SIDA dans leurs propres ménages	ne souhaiterait pas que l'on garde secret l'état d'un membre de la famille infecté par le virus du SIDA	pensent qu'une enseignante qui a le SIDA mais n'est pas malade devrait être autorisée à continuer d'enseigner	achèteraient des légumes frais à un marchand ou à un vendeur qui a le virus du SIDA	sont d'accord avec au moins une attitude bienveillante	expriment des attitudes bienveillantes sur tous les quatre indicateurs
Ancienne Province	Nouvelle Province						
Kinshasa		71,3	16,5	52,1	56,3	86,8	4,6
Bas Congo	Kongo Central	62,1	34,0	43,9	41,8	83,9	7,2
	Kwango	52,8	48,4	31,7	27,3	78,9	4,8
	Kwilu	52,5	25,3	32,5	32,7	68,6	3,7
	Mai Ndombe	61,9	24,3	45,7	37,9	81,9	2,6
Bandundu		54,2	30,1	34,7	32,4	73,1	3,7
	Equateur	62,9	26,8	52,7	46,4	83,1	3,9
	Sud Ubangi	72,2	48,4	46,7	47,4	84,1	16,3
	Nord Ubangi	71,7	19,4	54,7	51,5	80,8	7,4
	Mongala	79,6	35,9	45,7	40,0	91,6	4,5
	Tshuapa	45,8	33,0	29,3	24,7	64,7	1,9
Equateur		67,1	33,7	47,1	43,6	81,6	7,8
	Tshopo	61,6	17,5	42,3	38,0	69,7	4,7
	Bas uele	68,8	41,3	57,7	53,6	85,5	14,2
	Haut Uele	81,2	30,0	66,3	55,7	91,3	9,1
	Ituri	66,0	20,7	49,6	44,6	76,3	7,4
Province Orientale	Province Orientale	67,9	23,3	51,2	45,3	77,9	7,3
	Nord Kivu	73,5	24,4	57,6	64,1	87,6	9,1
	Sud Kivu	61,8	32,8	56,5	59,8	82,3	14,4
	Maniema	60,1	45,9	39,2	38,5	80,0	11,2
	Haut Katanga	78,1	19,8	63,3	64,5	92,1	7,1
	Lualaba	68,6	33,7	42,8	42,1	83,7	5,7
	Haut Lomami	38,6	36,0	17,5	13,2	64,0	2,1
	Tanganyika	41,3	27,3	28,4	30,0	59,3	6,6
Katanga		62,5	27,1	44,4	44,0	80,0	5,6
	Lomami	58,5	36,3	32,5	27,5	86,5	3,0
	Kasai Oriental	70,5	40,6	32,7	31,6	86,4	5,1
	Sankuru	49,1	25,5	27,2	22,7	64,1	2,1
Kasai-oriental		61,0	35,9	31,6	28,1	82,6	3,6
	Kasai Central	69,6	39,4	40,6	39,3	83,7	7,1
	Kasai	62,8	49,5	37,9	37,2	80,6	11,4
Kasai-occidental		66,8	43,5	39,5	38,4	82,4	8,9
RDC		64,6	29,2	45,7	45,2	81,6	6,9

Une population encore peu tolérante envers les personnes vivant avec le VIH/sida, les femmes bien plus que les hommes.

Les résultats du **Tableau 5.10** montrent globalement qu'un peu plus de trois personnes de 15 ans et plus sur cinq (65 %) ont déclaré qu'elles seraient prêtes à prendre soin dans leur ménage, d'un membre de famille ayant contracté le VIH, 45 % achèteraient des légumes frais à un vendeur vivant avec le VIH, 46 % d'entre elles estiment qu'une enseignante vivant avec le VIH et qui n'est pas malade devrait être autorisée à continuer d'enseigner et enfin, 29 % parmi elles pensent qu'il n'est pas nécessaire de garder secret l'état sérologique d'un membre de la famille vivant avec le VIH. L'indicateur de tolérance envers les personnes vivant avec le VIH est évalué à 7 % de manière globale pour la population de 15 ans et plus.

Néanmoins, de fortes disparités s'observent au niveau des provinces : celles du Sud Ubangi (16%), du Bas Uélé (14%) et du Sud Kivu (14%) seraient les plus tolérantes en matière de stigmatisation des PVVIH. Par contre, au Sankuru (2%), au Haut Lomami (2%) et à la Tshuapa (2%) les populations adopteraient le plus des attitudes de stigmatisation envers les PVVIH.

On notera également que parmi les personnes qui ont déclaré avoir déjà entendu parler du VIH, huit personnes sur dix seraient d'accord pour une seule attitude bienveillante envers les personnes vivant avec le VIH et seulement moins d'une personne sur dix (7%) adopterait une attitude totalement bienveillante (d'accord avec les 4 attitudes positives) envers les personnes vivant avec le VIH.

Un grand travail impliquant l'approche d'Information, d'Education et de Communication reste encore à faire en vue d'une meilleure acceptation des personnes vivant avec le VIH à travers tout le pays. Une sensibilisation sur l'information portant sur les modes de transmission et de prévention à travers les provinces les moins informées et les couches de population les moins instruites aiderait les populations à améliorer leurs attitudes envers les PVVIH.

Tendance

Comparativement à l'EDS 2014, 4,2% de femmes contre 12% d'hommes sont estimés avoir exprimé les quatre attitudes bienveillantes envers les PVVIH, tandis que QUIBB estime ces proportions à 7%.

5.4.3 Connaissance du statut sérologique

Un rapport de l'ONUSIDA, **GENÈVE, 16 juillet 2014** montre que 19 millions de personnes sur les 35 millions qui vivent avec le VIH dans le monde ne connaissent pas leur séropositivité. Et parmi celles qui connaissent leur état en Afrique subsaharienne, 90% ont cherché à suivre le traitement aux ARV. Connaître son état sérologique est déterminant dans l'attitude à adopter notamment au sujet pour recourir aux soins appropriés.

Au cours de cette enquête, une question a été posée pour savoir si la personne avait déjà entendu parler du VIH et parmi celles qui ont dit oui, on a voulu savoir si elles s'étaient déjà fait dépister au VIH et si elles avaient déjà reçu les résultats du test sérologique. Parmi celles qui ont déclaré avoir déjà fait un test du sida, une question sous-jacente a été posée pour connaître la période au cours de laquelle elles ont effectué ce test. Le statut sérologique récent se définit par rapport à une période de 12 mois ayant précédé l'interview.

➤ *Le statut sérologique récent encore ignoré par 80% de la population de 15 ans et plus.*

Tableau 5,13 Pourcentage de la population de 15 ans et plus qui connaissent leur statut sérologique, selon le sexe et le milieu de résidence, République Démocratique du Congo, 2016

		Pourcentage des adultes ayant une connaissance du statut sérologique	
Milieu de résidence			
Urbain		26,9	
Rural		8,6	
Sexe			
Homme		14,2	
Femme		17,5	
<i>Ancienne Province</i>	<i>Nouvelle Province</i>		
Kinshasa	Kinshasa	42,3	
Bas Congo	Kongo central	21,9	
	Kwango	12,1	
	Kwilu	10,2	
	Mai Ndombe	7,7	
Bandundu		9,9	
	Equateur	10,0	
	Sud Ubangi	12,8	
	Nord Ubangi	5,1	
	Mongala	5,9	
	Tshuapa	4,2	
Equateur		7,6	
	Tshopo	8,1	
	Bas uele	11,7	
	Haut Uele	19,6	
	Ituri	21,3	
Province Orientale		14,7	
	Nord Kivu	30,9	
	Sud Kivu	22,7	
	Maniema	9,6	
	Haut Katanga	34,0	
	Lualaba	20,8	
	Haut Lomami	7,9	
	Tanganyika	6,1	
	Katanga		18,7
		Lomami	10,7
Kasai Oriental		12,0	
Sankuru		9,6	
		10,7	
Kasai-Oriental	Kasai Central	11,0	
	Kasai	6,3	
		8,6	
Kasai-Occidental		8,6	
RDC		15,9	

Les résultats sur la connaissance du statut sérologique récent présentés *au tableau 5.11* ci-dessus révèlent que globalement, 20% de la population de 15 ans et plus connaissent leur statut sérologique. Les femmes sont plus informées (39%) que les hommes (31%) en milieu urbain, tandis qu'en milieu rural il n'y a pas de différence entre les deux sexes, cependant l'écart est fortement perceptible entre milieu rural et milieu urbain. Les provinces de Kinshasa (41%) et du Nord Kivu (39%) sont celles qui présentent les taux les plus élevés dans la connaissance de leur état sérologique récent, tandis que les provinces de Tshuapa, Mongala, Tanganyika présentent de très faibles taux de connaissance de leur statut sérologique.

Test de dépistage du VIH/SIDA

Tableau 5,14 Pourcentage de la population de 15 ans et qui ont été testés au VIH et qui ont reçu les résultats du test, République Démocratique du Congo, 2016

		Pourcentage d'adultes qui:	
		ont été testés	ont été testés et ont reçu le résultat [2]
Milieu de résidence			
Urbain		37,7	36,1
Rural		11,1	9,8
Sexe			
Homme		18,7	17,8
Femme		23,1	21,6
Ancienne Province	Nouvelle Province		
Kinshasa	Kinshasa	43,4	41,4
Bas Congo	Kongo central	25,9	24,8
	Kwango	11,8	10,5
	Kwilu	12,4	11,6
	Mai Ndombe	8,0	7,7
Bandundu		11,5	10,7
	Equateur	12,7	10,1
	Sud Ubangi	10,9	10,0
	Nord Ubangi	9,6	9,2
	Mongala	3,4	2,9
	Tshuapa	3,6	2,7
Equateur		9,0	7,9
	Tshopo	11,9	11,0
	Bas uele	19,6	17,5
	Haut Uele	20,3	18,9
	Ituri	15,4	14,3
Province Orientale		15,5	14,3
	Nord Kivu	37,6	36,5

		Pourcentage d'adultes qui:	
		ont été testés	ont été testés et ont reçu le résultat [2]
Milieu de résidence			
	Sud Kivu	23,9	21,5
	Maniema	7,5	7,3
	Haut Katanga	44,3	43,0
	Lualaba	21,1	19,8
	Haut Lomami	5,0	4,0
	Tanganyika	4,3	3,8
Katanga		26,0	24,8
	Lomami	14,1	11,0
	Kasai Oriental	17,9	15,9
	Sankuru	5,4	4,6
Kasai-Oriental		13,9	11,6
	Kasai Central	15,1	14,5
	Kasai	5,5	4,3
Kasai-Occidental		11,1	10,3
RDC		22,4	21,0

Le **tableau 5.12** montre que dans l'ensemble, 22% de la population de 15 ans et plus ont effectué un test sérologique dans les 12 mois ayant précédé l'interview et 21% ont reçu leur résultat.

Les proportions des populations testées au VIH restent encore faibles et près de 94 % parmi elles ont reçu leur résultat.

Un écart de près de quatre fois plus important se dégage entre les citadins (38%) et les populations rurales (11%). Quant au résultat sérologique dans les provinces, les variations sont importantes et de grands écarts sont observés. Quelques provinces sont de loin en avance sur les autres : le Haut Katanga (41%), Kinshasa (41%) et le Nord Kivu (37%), tandis que de très faibles proportions de population connaissent leur état sérologique dans d'autres provinces telles que le Tanganyika et le Haut Lomami (4%), le Sankuru (5%) et le Maniema (7%).

Tendance

Les populations de 15 ans et plus en 2016 (Enquête QUIBB : 21%) semblent plus informées de leur résultat sérologique que celles de 2014 (EDS 2014 : femmes 19.5% et hommes 14.9%) La comparaison indique une amélioration de cet indicateur de 2014 à 2016.

5.5 Fécondité et Santé de la Reproduction

5.5.1 Fécondité

Cette section traite du niveau de fécondité générale, de la fécondité tardive ainsi que celle des adolescentes. Trois indicateurs sont analysés pour déterminer le niveau de fécondité générale. Il s'agit de (1) l'indice synthétique de fécondité (ISF), de la parité moyenne et de l'âge moyen à la maternité. Pour ce qui est de la fécondité des adolescentes, les indicateurs retenus sont le pourcentage de adolescentes ayant déjà débuté leur vie féconde, la proportion de naissances des adolescentes et le taux de fécondité des adolescentes. Enfin, la fécondité tardive est saisie à travers deux indicateurs à savoir : la proportion de naissances issues des femmes de 40 ans et plus ainsi que leur taux de fécondité.

Lors de la collecte des données, la fécondité a été saisie à travers les naissances survenues au cours des 24 derniers mois et les naissances vivantes issues des femmes de 15 à 49 ans enquêtées.

Niveaux de fécondité

La RDC est un des pays qui a un niveau de fécondité élevé et la persistance de cette situation risque de compromettre tous les efforts consentis afin de bénéficier des avantages procurés par les dividendes démographiques. Le niveau élevé de fécondité en RDC s'explique par une faible prévalence de la contraception et une proportion élevée de personnes mariées aux âges de procréation. Toutefois, depuis les années 2000, on observe une baisse légère de la fécondité puisque l'ISF est passé de 7,1 enfants par femme en 2001 à 6,3 en 2010. L'analyse des données QUIBB a permis d'estimer l'ISF à 6,7 enfants par femme en 2015.

Les Tableaux 5.13a et 5.13b montrent que l'ISF présente des disparités aussi bien selon le milieu de résidence, le niveau d'instruction de la femme que selon la province.

Tableau 5.15a : Age moyen à la maternité, ISF et Parité moyenne

	Parité moyenne	ISF	Age moyen à la maternité
Milieu de résidence			
Urbain	5,8	5,34	28,32
Rural	7,3	7,52	27,42
Niveau d'instruction			
Sans Niveau	7,0	7,02	26,29
Primaire	7,5	7,36	26,75
Secondaire	6,0	6,41	28,8
Supérieur et Universitaire	4,1	4,58	32,24
RDC	6,7	6,7	28,8

En effet, la fécondité est relativement plus élevée en milieu rural (7,5 enfants) qu'en milieu urbain (5,3 enfants). En considérant le niveau d'instruction, il ressort que l'ISF diminue avec l'augmentation du niveau d'instruction, passant de 7,0 enfants chez les femmes sans niveau à 4,6 enfants chez celles de niveau supérieur et universitaire.

Tableau 5.13b : Age moyen à la maternité, ISF et Parité moyenne

Province		Parité moyenne	ISF	Age moyen à la maternité
Ancienne Province	Nouvelle Province			
Kinshasa	Kinshasa	4,4	4,76	30,0
Bas-Congo	Kongo Central	6,3	6,60	29,5
	Kwango	7,1	7,83	27,6
	Kwilu	5,6	4,96	26,8
	Mai Ndombe	6,1	6,62	27,8
Bandundu		6,0	5,85	27,52
	Equateur	7,9	7,70	28,5
	Sud Ubangi	6,3	7,58	27,2
	Nord Ubangi	6,8	6,87	28,1
	Mongala	7,4	7,79	27,5
	Tshuapa	7,5	6,94	27,1
Equateur		7,2	7,44	27,9
	Tshopo	6,1	7,10	26,58
	Bas Uélé	5,6	6,01	25,2
	Haut Uélé	5,9	5,89	26,22
	Ituri	5,5	6,96	27,42
Province Orientale		5,8	6,19	26,00
Nord Kivu	Nord Kivu	7,3	6,09	28,66
Sud Kivu	Sud Kivu	7,1	7,23	27,57
Maniema	Maniema	8,5	8,01	27,13
	Haut Katanga	7,3	7,24	28,35
	Lualaba	7,3	8,25	28,17
	Haut Lomami	8,9	8,92	28,58
	Tanganyika	7,0	7,23	26,83
Katanga		7,8	7,85	27,95
	Lomami	9,1	8,63	28,90
	Kasaï Oriental	7,4	7,57	27,99
	Sankuru	8,2	7,51	26,84
Kasaï Oriental		8,4	7,70	27,59
	Kasaï Central	7,4	7,36	27,85
	Kasaï	7,6	7,83	27,56
Kasaï Occidental		7,5	7,67	27,85
RDC		6,7	6,70	27,88

En outre, les variations de l'ISF selon les provinces sont également importantes puisqu'il se dégage du tableau 5.13b trois groupes de provinces : les provinces à fécondité faible, moyenne et élevée. Kinshasa et Kwilu constituent des provinces à faible fécondité avec un nombre moyen d'enfants par femme inférieur à 5 alors que les provinces suivantes : Kongo Central, Mai Ndombe, Bas Uélé, Haut Uélé et Nord Kivu constituent un groupe de provinces à fécondité moyenne avec un ISF compris entre 5 et la moyenne nationale (6,7). Dans le reste des provinces, l'ISF est supérieur à la moyenne nationale avec plus de 7 enfants par femme.

Concernant l'âge moyen à la maternité, il est pour l'ensemble du pays de 28,8 ans et cet indicateur a connu une légère baisse puisqu'il se situait à 30,1 ans en 2001. Toutefois, cette moyenne cache des disparités selon le milieu de résidence et la province considérée. En effet, l'âge moyen à la maternité des femmes en milieu rural (27,42) est inférieur à celui des femmes en milieu urbain (28,32 ans). Par ailleurs, comparées à celles qui n'ont aucun niveau d'instruction (26,2 ans), les femmes de niveau d'instruction supérieur connaissent une maternité tardive (32,2 ans). Il en est de même des femmes des provinces de Kinshasa et du Kongo Central (près de 30 ans) comparées à celles d'autres provinces (moins de 30 ans).

Parité moyenne des femmes

À l'inverse de l'ISF qui mesure la fécondité actuelle ou récente des femmes, le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'une femme a eus au cours de sa vie reproductive (parité moyenne) est le résultat de la fécondité passée des femmes qui atteignent la fin de leur vie féconde au moment de l'enquête. Dans une population où la fécondité reste constante, cette descendance finale tend à se rapprocher de l'ISF. Dans le cas contraire, si l'ISF est inférieur au nombre moyen d'enfants par femme de 40-49 ans, cela indique une tendance à la baisse de la fécondité.

Il ressort du Tableau 5.13a que la descendance finale des femmes de 45-49 ans est de 6,7 enfants par femme. Ce résultat est égal à l'ISF, ce qui suggère que la fécondité est restée constante au cours des dernières années. Par ailleurs, on note certaines disparités selon les caractéristiques sociodémographiques des enquêtées.

En effet, on constate que la parité moyenne en milieu urbain (5,8) est inférieure à celle enregistrée en milieu rural d'une part et d'autre part, elle diminue avec l'élévation du niveau d'instruction des femmes puisqu'elle est faible parmi les femmes de niveau supérieur et universitaire (4,1) et élevée pour leurs consœurs du primaire (7,0). La situation au niveau des provinces (Tableau 5.13b) met en évidence Kinshasa avec la plus faible parité (4,4). Le Kwilu, le Mai Ndombe, le Sud Ubangi et toutes les provinces issues de l'ancienne Province Orientale affichent une parité légèrement inférieure à la moyenne nationale. Les autres provinces, c'est-à-dire les deux Kivu, le Maniema et celles issues de deux Kasai et du Katanga présentent des parités moyennes supérieures à la moyenne nationale.

Fécondité des adolescentes

L'étude de la fécondité des adolescentes se réfère à la fécondité des femmes de moins de 20 ans⁶. L'analyse des résultats du tableau 5.2 révèle que près d'une adolescente sur quatre (23%) a déjà débuté sa vie féconde, c'est-à-dire qu'elle a déjà eu une naissance vivante ou qu'elle était enceinte au moment de l'enquête.

⁶Lors de la collecte des données, même les femmes de 10-14 ans ont été interviewées mais compte tenu de la qualité des données les concernant, elles n'ont pas été prises en compte.

Tableau 5.16a : Fécondité précoce et fécondité tardive

	Pourcentage d'adolescentes ayant déjà débuté leur vie féconde	Proportion de naissances issues d'adolescentes	Taux de fécondité des adolescentes	Effectif d'adolescentes	Proportion de naissances tardives (40-49 ans)	Taux de fécondité de 40 ans et plus
Milieu de résidence						
Urbain	13,2	7,7	43,9	1703129	6,8	67,7
Rural	30,9	9,9	98,1	1984854	8,2	110,1
Niveau d'instruction						
Sans Niveau	38,8	7,1	131,9	313805	10,7	110,0
Primaire	33,6	9,2	98,5	973325	9,0	114,5
Secondaire	16,5	10,8	56,2	2352040	5,2	67,3
Supérieur et Universitaire	--	--	--	--	7,8	66,3
RDC	22,7	9,2	73,1	3687983	7,7	93

Cette proportion est plus importante en milieu rural (près de 31%) à cause entre autres de la précocité des unions et elle croit sensiblement avec la diminution du niveau d'instruction passant ainsi de 16,5% chez les adolescentes de niveau secondaire à 38,8% chez celles n'ayant aucun niveau d'instruction. Quatre provinces se distinguent par des faibles pourcentages d'adolescentes ayant débuté leur vie féconde (moins de 18%). Il s'agit de Kinshasa, du Kwango, du Nord Kivu et du Kasai Central. A l'opposé, les provinces de la Mongala, de la Tshuapa, du Haut Uélé, de l'Ituri, du Maniema et du Tanganyika se distinguent par l'importance de ce phénomène avec des pourcentages au moins égaux à 40.

Tableau 5.16b : Fécondité précoce et fécondité tardive

Province		Pourcentage d'adolescentes ayant déjà débuté leur vie féconde	Proportion de naissances issues d'adolescentes	Taux de fécondité des adolescentes	Effectif d'adolescentes	Proportion de naissances tardives (40-49 ans)	Taux de fécondité de 40 ans et plus
Ancienne Province	Nouvelle Province						
Kinshasa	Kinshasa	10,1	6,5	32,2	513215	6,0	42,8
Bas-Congo	Kongo Central	29,5	12,9	100,8	240531	11,0	97,1
	Kwango	17,0	5,7	65,3	81457	11,7	128,6
	Kwilu	19,5	7,0	59,9	233966	3,4	38,2
	Mai Ndombe	27,2	12,0	97,1	60370	11,5	102,6
Bandundu		20,2	7,4	67,0	375792	6,8	73,5
	Equateur	31,3	10,4	98,4	88116	9,4	118,2
	Sud Ubangi	29,3	9,6	93,3	99267	6,6	90,4
	Nord Ubangi	23,5	7,0	75,5	48105	4,1	68,9
	Mongala	45,8	15,1	127,6	52954	7,1	127,3
	Tshuapa	41,1	18,2	132,6	52683	10,4	123,1
Equateur		33,4	11,2	103,5	341124	7,5	104,5
	Tshopo	31,6	11,9	105,3	129925	6,1	77,6
	Bas Uélé	36,7	10,8	121,4	26972	7,7	91,0
	Haut Uélé	41,9	12,9	166,6	58264	6,9	105,3
	Ituri	45,3	14,0	140,9	98559	3,6	49,7
Province Orientale		38,3	12,7	129,2	313720	5,6	76,4
Nord Kivu	Nord Kivu	10,0	5,8	27,6	405542	9,2	129,9
Sud Kivu	Sud Kivu	18,4	8,8	65,5	307684	9,6	150,9
Maniema	Maniema	44,7	13,5	131,6	87475	4,5	74,0
	Haut Katanga	19,6	8,3	68,6	233650	5,0	64,1
	Lualaba	36,1	10,4	130,2	86199	12,7	247,4
	Haut Lomami	25,8	8,6	84,6	125163	9,7	111,2
	Tanganyika	43,5	14,0	141,9	53842	6,4	108,8
Katanga		26,6	9,5	91,2	498853	8,1	112,3
	Lomami	20,9	7,6	68,2	203724	7,7	101,9
	Kasaï Oriental	20,0	8,4	60,3	140266	9,8	104,9
	Sankuru	24,3	5,3	62,4	49649	4,3	55,4
Kasaï Oriental		21,0	7,5	64,7	393640	7,7	95,3
	Kasaï Central	17,3	5,6	57,6	121632	8,4	133,6
	Kasaï	36,1	9,8	78,4	88775	10,5	117,9
Kasaï Occidental		25,2	7,1	66,4	210407	9,2	126,6
RDC		22,7	9,2	73,1	36.87.983	7,7	93,0

L'analyse de la proportion de naissances des adolescentes révèle un lien entre cet indicateur avec le pourcentage d'adolescentes ayant débuté leur vie féconde. En effet, les six provinces ci-haut citées qui comptent le plus de jeunes ayant débuté leur vie féconde sont également celles dont les proportions de naissances d'adolescentes sont les plus importantes. Ces proportions se situent entre 13 et 18%. Si dans l'ensemble les naissances issues d'adolescentes représentent un peu plus de 9% des naissances totales, cette proportion est faible en milieu urbain (7,7%), chez les adolescentes sans aucun niveau d'instruction et plus faible encore au Sankuru (5,3%). Quant à la mesure de l'intensité de la fécondité de jeunes de moins de 20 ans, pour l'ensemble du pays, elle est de 73,1% et de près de 44% pour le milieu urbain. Concernant la situation au niveau des provinces, le Haut Uélé, l'Ituri, le Maniema, le Lualaba et le Tanganyika se distinguent par des taux de fécondité les plus élevés.

Fécondité tardive

La fécondité tardive concerne la fécondité des femmes ayant atteint au moins 40 ans. Leur situation est intéressante dans la mesure où ces femmes constituent un groupe à risque qui nécessite un suivi particulier. Le tableau 5.14a ci-dessus révèle que la part des naissances issues des femmes de 40 ans et plus pour l'ensemble du pays représente seulement 7,7% des naissances totales et que la différence entre le milieu rural et urbain est de 1,4 point de pourcentage en faveur du milieu rural. L'analyse de la situation en province (Tableau 5.2b) met en évidence deux groupes de provinces dont le premier regroupe les provinces avec des faibles proportions (moins de 5%) de naissances tardives (Kwilu, Nord Ubangi, Ituri, Maniema, Sankuru) alors que le second groupe quant à lui comprend les provinces dont les proportions de naissances tardives sont supérieures à 10% (Kongo Central, Kwango, Mai Ndombe, Tshuapa, Lualaba et Kasai). Les proportions d'autres provinces sont comprises entre ces valeurs extrêmes. Enfin, la mesure de la fécondité tardive renseigne que la moyenne de la RDC est de 93 naissances vivantes pour 1000 femmes de 40-49 ans en âge de procréer. De plus, la différence de fécondité est importante pour ces femmes selon le milieu de résidence puisque la fécondité tardive en milieu rural est de loin plus importante qu'en ville (110,1%). Cette proportion décroît avec l'élévation du niveau d'instruction. Au niveau des provinces, il se dégage comme pour les adolescentes deux groupes de provinces qui se répartissent selon que leur niveau de fécondité est inférieur ou supérieur à la moyenne nationale. Le Kwilu est la province qui affiche le plus faible taux (38,2%) alors qu'à l'autre extrême, le Lualaba se met en relief par un taux plus qu'élevé (247,4%).

5.5.2 Santé de la reproduction

Cette section traite de l'accès aux soins prénatals, l'assistance à l'accouchement, l'accès aux soins post-natals de la mère et de l'enfant ainsi que de l'utilisation actuelle de la contraception. Il est bon de rappeler que la République Démocratique du Congo (RDC) est l'un des pays où le niveau de mortalité maternelle et néonatale est élevé et la lutte contre ce fléau constitue entre autres, l'objet des préoccupations du Ministère de la Santé Publique. Toutefois, les moyens d'intervention demeurent très limités dans les structures de soins surtout en milieu rural, où il y a carence de ressources humaines qualifiées. C'est ainsi que l'accès aux soins obstétricaux et néonataux d'urgence de qualité demeure encore faible.

Accès aux soins prénatals

Pour prévenir tout risque de décès lors de la grossesse et à l'accouchement, il est recommandé aux femmes enceintes d'effectuer au minimum quatre consultations prénatales. Lors de l'enquête, il a été demandé aux femmes le nombre de visites effectuées lors de leur dernière grossesse. Dans l'ensemble, 58,1% des femmes interrogées ont effectué au moins les quatre visites recommandées (Tableau 5.3a). Par rapport aux enquêtes antérieures, il y a une nette progression avec une augmentation d'un peu plus de 10 points de pourcentage puisque le niveau de cet indicateur était inférieur à 50% en 2007 (47%) et (48%) en 2013/14.

Tableau 5.17a : Accès aux soins de santé de la reproduction selon les caractéristiques sociodémographiques des femmes ayant eu une naissance vivante au cours des 24 derniers mois ayant précédé l'enquête.

Caractéristiques Sociodémographiques	Femmes ayant effectué au moins les 4 visites recommandées (%)	Accès aux soins prénatals	Soins prénatals administrés par un personnel qualifié	Taux d'accouchement assisté par un personnel qualifié
Milieu de résidence				
Urbain	66,4 ^o %	93,4 ^o %	90,2 ^o %	90,8 ^o %
Rural	53,5 ^o %	83,6 ^o %	80,7 ^o %	78,4 ^o %
Niveau d'instruction				
Sans Niveau	54,2 ^o %	76,6 ^o %	73,7 ^o %	76,7 ^o %
Primaire	54,2 ^o %	83,9 ^o %	81,6 ^o %	78,9 ^o %
Secondaire	60,5 ^o %	93,2 ^o %	89,6 ^o %	87,7 ^o %
Supérieur et Universitaire	85,9 ^o %	99,8 ^o %	97,7 ^o %	91,6 ^o %
Groupes d'âges				
15-19 ans	63,9 ^o %	84,2 ^o %	80,9 ^o %	84,5 ^o %
20-24 ans	57,2 ^o %	89,0 ^o %	85,6 ^o %	82,8 ^o %
25-29 ans	56,4 ^o %	87,7 ^o %	84,7 ^o %	82,7 ^o %
30-34 ans	58,1 ^o %	85,2 ^o %	82,2 ^o %	79,9 ^o %
35-39 ans	61,1 ^o %	85,6 ^o %	83,1 ^o %	84,7 ^o %
40-44 ans	54,8 ^o %	87,6 ^o %	85,1 ^o %	80,3 ^o %
45-49 ans	53,7 ^o %	89,8 ^o %	88,9 ^o %	89,3 ^o %
RDC	58,1^o%	86,8^o%	83,8^o%	82,5^o%

La prise en compte du niveau d'instruction des femmes indique une relation positive entre l'instruction des femmes et le fait d'effectuer les visites recommandées puisque 54,2% des femmes sans niveau d'instruction et de niveau primaire effectuent ces visites contre près de 86% des femmes de niveau supérieur et universitaire. Les adolescentes (15 à 19 ans) et les femmes âgées de 35 à 39 ans sont celles qui effectuent le plus les visites recommandées avec un taux nettement plus élevé que la moyenne nationale (respectivement 63,9% et 61,1%). Ce taux est plus faible chez les femmes plus âgées, avec près de 54% seulement de femmes âgées de 45 à 49 ans ayant effectué les visites recommandées, mais reste très proche de la moyenne nationale chez les femmes âgées de 20 à 34 ans. Quant à la relation avec le milieu de résidence, il ressort que les femmes du milieu urbain effectuent plus de visites (66,4%) que celles du milieu rural (53,5%).

Tableau 5.17b : Accès aux soins de santé de la reproduction selon les Provinces des femmes ayant eu une naissance vivante au cours des 24 derniers mois ayant précédé l'enquête

Province		Femmes ayant effectué au moins les 4 visites recommandées (%)	Accès aux soins prénatals	Soins prénatals administrés par un personnel qualifié	Taux d'accouchement assisté par un personnel qualifié
Ancienne Province	Nouvelle Province				
Kinshasa	Kinshasa	72,1%	96,6%	91,0%	86,7%
Bas-Congo	Kongo Central	58,8%	94,2%	93,4%	95,9%
	Kwango	47,4%	88,0%	87,8%	77,1%
	Kwilu	55,2%	86,8%	85,6%	87,6%
	Mai Ndombe	71,1%	96,1%	95,3%	92,6%
Bandundu		55,5%	88,5%	87,6%	85,5%
	Equateur	54,5%	87,0%	87,0%	83,8%
	Sud Ubangi	64,9%	94,2%	93,5%	78,8%
	Nord Ubangi	72,1%	93,0%	89,1%	86,6%
	Mongala	63,3%	86,4%	84,7%	68,2%
	Tshuapa	55,4%	79,8%	76,6%	71,2%
Equateur		62,2%	89,2%	87,7%	78,9%
	Tshopo	57,4%	81,9%	78,1%	81,3%
	Bas Uélé	57,7%	85,4%	84,0%	81,4%
	Haut Uélé	57,3%	94,6%	91,5%	87,7%
	Ituri	68,9%	89,4%	86,5%	89,4%
Province Orientale		61,1%	87,5%	84,4%	85,3%
Nord Kivu	Nord Kivu	56,2%	97,7%	96,6%	93,8%
Sud Kivu	Sud Kivu	49,4%	81,1%	78,1%	88,0%
Maniema	Maniema	54,8%	87,1%	86,8%	82,9%
	Haut Katanga	62,3%	87,6%	82,0%	89,1%
	Lualaba	44,9%	94,0%	87,4%	84,1%
	Haut Lomami	62,4%	79,3%	76,5%	65,7%
	Tanganyika	21,5%	54,0%	50,0%	49,1%
Katanga		54,9%	83,1%	78,1%	77,4%
	Lomami	57,6%	76,8%	72,7%	68,7%
	Kasaï Oriental	53,8%	70,3%	66,6%	71,7%
	Sankuru	70,7%	75,9%	72,7%	69,3%
Kasaï Oriental		58,9%	74,7%	70,9%	69,7%
	Kasaï Central	51,1%	87,1%	83,7%	75,4%
	Kasaï	46,3%	81,9%	76,1%	81,4%
Kasaï Occidental		49,4%	85,2%	81,0%	77,6%
RDC		58,1%	86,8%	83,8%	82,5%

En considérant les provinces, le tableau 5.16b montre que parmi les femmes ayant eu une naissance vivante au cours des 24 derniers mois ayant précédé l'enquête, en moyenne 7 femmes sur 10 ont effectué, au moins, les quatre visites recommandées à Kinshasa (72,1%), au Mai Ndombe (71,1%), au Nord Ubangi (72,1%) et au Sankuru (70,7%). Ce qui est largement au-dessus de la moyenne nationale (58,1%). Par ailleurs, moins de 5 femmes sur 10 ont effectué au moins les quatre visites recommandées dans les provinces du Kwango, du Sud Kivu, du Lualaba, du Tanganyika et du Kasai, avec la proportion la plus faible et bien en deçà de la moyenne nationale dans la province du Tanganyika (21,5%). Les autres provinces présentent des proportions assez proches de la moyenne nationale (Tableau 5.3b).

L'accès aux soins prénatals est relativement élevé en RDC : Près de 87% des femmes ont reçu des soins prénatals au moins une fois pendant leur grossesse et quel que soit le milieu de résidence considéré, au moins 8 femmes sur 10 ont accès aux soins prénatals. Le tableau 5.3a montre que, bien qu'élevée dans tous les sous-groupes de femmes, la couverture en soins prénatals croît avec l'élévation du niveau d'instruction puisqu'elle se situe à près de 77% parmi les femmes sans niveau d'instruction contre près de 100% parmi celles ayant le niveau supérieur et universitaire. En considérant les provinces, il se dégage que le taux le plus élevé de soins prénatals est enregistré dans la province du Nord Kivu (97,7%) suivie par la ville-province de Kinshasa (96,6%) et la province du Mai Ndombe (96,1%) à contrario de la province du Tanganyika affichant le taux le plus faible (54%). Les variations selon les autres caractéristiques notamment l'âge des femmes sont un peu moins importantes (Tableau 5.3a). En effet, l'accès aux soins prénatals reste élevé dans tous les sous-groupes avec un taux dépassant celui de la moyenne nationale parmi les jeunes femmes (20 à 29 ans) et les femmes plus âgées (40 à 49 ans) et un taux légèrement plus faible que la moyenne nationale parmi les adolescentes (84,2%).

Il ne suffit pas d'avoir seulement accès aux soins mais aussi que ces soins soient administrés par un personnel qualifié. Il a été donc demandé à ces femmes si ces soins avaient été administrés par un personnel qualifié. Le tableau 5.3a montre que, dans l'ensemble, au moins 8 femmes sur 10 ayant eu une naissance vivante au cours des 24 derniers mois ont été examinées par un personnel qualifié lors de leur grossesse et ce, quel que soit le milieu de résidence considéré. En considérant le niveau d'instruction, bien qu'élevée dans tous les sous-groupes de femmes, la couverture en soins prénatals par un personnel qualifié croît avec l'élévation du niveau d'instruction puisqu'elle se situe à près de 74% parmi les femmes sans niveau d'instruction contre près de 98% parmi celles ayant le niveau supérieur et universitaire. Il n'y a pas de grande variation selon les âges bien que les adolescentes restent celles qui reçoivent le moins de soins administrés par un personnel qualifié (80,9). Par contre, il apparaît des disparités selon les provinces (Tableau 5.3b) avec des taux plus élevés de prise en charge par un personnel qualifié enregistrés dans la province du Nord Kivu (96,6%), suivie par la province du Mai Ndombe (95,3%), du Sud Ubangi (93,5%) et du Kongo Central (93,4%). La province du Tanganyika affiche le taux le plus faible (50%).

Ces résultats élevés confirment les progrès en matière de couverture en soins prénatals enregistrés ces dernières décennies en RDC puisqu'elle est passée de 68% en 2001 à 80% en 2007 et à 87% en 2015. Toutefois, il se pose le problème de la qualité de ces soins étant donné le niveau de mortalité maternelle en RDC qui est de 846 décès pour 100 000 naissances vivantes (EDS-RDC, 2013-2014)

Assistance à l'accouchement

L'assistance d'un personnel qualifié au cours de l'accouchement est un indicateur qui rend compte de l'offre en matière de soins lors de l'accouchement dans la mesure où elle permet de prévenir les complications qui peuvent survenir. Toutefois, cet indicateur n'est pas en mesure de rendre compte de la qualité de la prise en charge d'autant plus qu'en RDC, les taux d'accouchements assistés par un personnel qualifié s'améliorent d'années en années mais le niveau de mortalité maternelle reste préoccupant.

Comparativement aux données des enquêtes des dernières décennies, on constate une amélioration d'environ 20% points de pourcentage en termes d'assistance à l'accouchement par un personnel qualifié. En effet, ce taux est passé de 64% en 2007 à 82,5% en 2015.

Le tableau 5.16a présente les femmes âgées de 15 à 49 ans qui ont eu une naissance au cours de deux années précédant l'enquête et qui ont été prises en charge par un personnel de santé qualifié pendant l'accouchement. Environ 83% des accouchements enregistrés au cours de l'enquête l'ont été par un personnel qualifié. Cet indicateur présente des variations entre les provinces et selon le milieu de résidence. En effet, la proportion de femmes assistées est de loin supérieure en milieu urbain (90,8%) qu'en milieu rural (78,4%).

En ce qui concerne l'âge des femmes, il se dégage des faibles variations puisque l'indicateur se situe autour de 80% sauf pour la dernière classe (45-49 ans) qui affiche 89%. Ce niveau peut s'expliquer par le fait que les grossesses des femmes de cet âge sont à très hauts risques et le recours au personnel qualifié, pour parer à toute éventualité, s'impose.

L'analyse de l'assistance d'un personnel qualifié au cours de l'accouchement en province révèle que dans les provinces du Kongo Central, du Mai Ndombe et du Nord Kivu, la quasi-totalité des accouchements (plus de 90%) sont assistés par un personnel qualifié, moins de trois quarts le sont dans les provinces de la Mongala (68,2%), de la Tshuapa (71,2%), du Haut Lomami (65,7%), du Sankuru (69,3%), du Kasai Oriental (71,7%) et du Lomami (68,7%). Il sied de souligner que c'est encore la province du Tanganyika, qui présente le taux le plus faible.

Soins Post-natals administrés à la mère et à l'enfant

Les trois-quarts de l'ensemble des cas de mortalité maternelle surviennent non seulement pendant l'accouchement mais aussi pendant la période post-partum. De plus, une proportion importante de décès néonataux survient dans les 48 heures qui suivent l'accouchement. Pour cette raison, il est recommandé que les nouveau-nés aussi bénéficient de soins postnatals dans les deux jours qui suivent la naissance parce que c'est une période à risque pour le couple mère-enfant.

Les résultats de l'étude aux tableaux 5.4 renseignent que dans l'ensemble, un peu plus du tiers des femmes et enfants (36,4%) ont reçu des soins post-natals.

Tableau 5.18a : Soins Post-natals, femmes actuellement enceintes et utilisation de la contraception.

	Soins Post-natals administrés à la mère et à l'enfant	Proportion de femmes actuellement enceintes	Utilisation d'un procédé pour éviter de tomber enceinte
Milieu de résidence			
Urbain	49,2%	8,7%	33,0%
Rural	30,0%	14,0%	19,0%
Niveau d'instruction			
Sans Niveau	26,4%	14,2%	17,2%
Primaire	32,2%	14,2%	20,9%
Secondaire	43,1%	9,9%	28,1%
Supérieur et Universitaire	57,9%	7,3%	45,1%
Groupes d'âges			
15-19 ans	39,0%	6,5%	13,8%
20-24 ans	34,4%	14,6%	31,3%
25-29 ans	37,4%	16,8%	31,9%
30-34 ans	32,7%	16,7%	32,1%
35-39 ans	42,6%	12,5%	31,3%
40-44 ans	34,1%	6,8%	24,1%
45-49 ans	34,6%	2,5%	15,2%
RDC	36,4%	11,7%	25,4%

Cette proportion est nettement plus faible en milieu rural (30% contre 49,2% en milieu urbain) et dans certaines catégories sociodémographiques de femmes. En effet, cette prise en charge croît avec le niveau d'instruction puisqu'un peu plus de 26 % des femmes sans aucun niveau d'instruction ont reçu des soins après l'accouchement, alors que les femmes de niveau supérieur et universitaire affichent plus que le double de ce taux (57,9%). En considérant l'âge, les femmes de 35-39 ans affichent un taux relativement supérieur (42,6%) alors que pour les autres, leurs taux ne s'écartent pas trop de la moyenne nationale.

Pour ce qui est de la situation en provinces (Tableau 5.16b), il sied de constater que les femmes des provinces suivantes : Bas Uélé (12%), Tanganyika (12,6%), Ituri (11,6%), Sud Kivu (19%) et Haut Lomami (16,2%) sont les plus défavorisées en matière des soins post-natals contrairement à leurs consœurs de la ville-province de Kinshasa (50,3%), du Kongo Central (61,8%) et du Haut Katanga (58,7%).

Tableau 5.18b : Soins Post-natals, femmes actuellement enceintes et utilisation de la contraception.

Province		Soins Post-natals administrés à la mère et à l'enfant	Proportion de femmes actuellement enceintes	Utilisation d'un procédé pour éviter de tomber enceinte
Ancienne Province	Nouvelle Province			
Kinshasa	Kinshasa	50,3%	5,5%	37,7%
Bas-Congo	Kongo Central	61,8%	7,5%	45,8%
	Kwango	38,1%	11,7%	23,8%
	Kwilu	38,3%	7,9%	9,5%
	Mai Ndombe	33,9%	10,7%	35,2%
Bandundu		37,6%	9,2%	16,6%
	Equateur	25,9%	14,3%	37,1%
	Sud Ubangi	29,6%	15,0%	41,4%
	Nord Ubangi	46,8%	10,4%	27,1%
	Mongala	30,4%	16,7%	33,0%
	Tshuapa	23,4%	15,9%	9,9%
Equateur		30,8%	14,4%	32,3%
	Tshopo	33,3%	13,5%	24,4%
	Bas Uélé	12,0%	14,4%	18,1%
	Haut Uélé	48,8%	13,8%	10,8%
	Ituri	11,6%	14,6%	18,8%
Province Orientale		28,2%	14,0%	18,9%
Nord Kivu	Nord Kivu	36,3%	10,7%	27,6%
Sud Kivu	Sud Kivu	19,0%	18,2%	25,6%
Maniema	Maniema	37,1%	13,4%	22,6%
	Haut Katanga	58,7%	10,7%	24,2%
	Lualaba	43,8%	12,4%	15,1%
	Haut Lomami	16,2%	14,5%	14,2%
	Tanganyika	12,6%	20,0%	5,6%
Katanga		39,1%	13,0%	18,3%
	Lomami	39,9%	13,3%	20,3%
	Kasaï Oriental	31,3%	15,0%	10,3%
	Sankuru	31,7%	14,5%	8,0%
Kasaï Oriental		35,9%	14,1%	14,8%
	Kasaï Central	27,4%	11,5%	21,2%
	Kasaï	28,8%	14,9%	13,5%
Kasaï Occidental		27,9%	12,9%	18,1%
RDC		36,4%	11,7%	25,4%

Utilisation actuelle de la contraception

Une planification familiale appropriée est importante pour la santé des femmes et des enfants dans la mesure où elle permet de prévenir des grossesses trop précoces, trop rapprochées, trop tardives ou trop nombreuses qui ont des conséquences négatives sur la santé de la mère et de l'enfant.

Concernant l'usage des méthodes contraceptives, il sied de retenir que dans l'ensemble, 25,4% des femmes recourent à une méthode quelconque pour éviter des grossesses inopportunes (voir Tableaux 5.5a et 5.5b). Malheureusement, en considérant les différentes méthodes, les effectifs sont tellement faibles qu'il n'est pas possible d'analyser l'usage de ces méthodes selon certaines caractéristiques. C'est ainsi qu'il a été construit trois indicateurs pouvant rendre compte du niveau de la prévalence contraceptive auprès des femmes en RDC. Il s'agit des taux de prévalence contraceptive moderne, traditionnelle et totale (moderne et traditionnelle). Dans les tableaux ci-dessous, il est visible que dans l'ensemble, deux femmes sur dix recourent à une méthode quelconque de contraception. Cette proportion est de 10% pour la contraception moderne et de 14% pour la contraception traditionnelle⁷. L'analyse renseigne que la continence périodique, classée parmi les méthodes contraceptives traditionnelles est la plus utilisée avec une prévalence proche de 10%. Quant à l'usage des méthodes modernes, il se limite principalement au condom masculin (6,4%).

Tableau 5.19a Prévalence contraceptive par milieu de résidence, niveau d'instruction et âge

	Prévalence contraceptive totale	Prévalence contraceptive moderne	Prévalence contraceptive traditionnelle
Milieu de résidence			
Urbain	28,3%	16,4%	17,7%
Rural	15,1%	5,7%	11,3%
Niveau d'instruction			
Sans Niveau	13,4%	5,4%	9,5%
Primaire	16,5%	6,2%	12,4%
Secondaire	23,8%	12,5%	15,6%
Supérieur	39,5%	26,6%	23,0%
Groupes d'âges			
15-19 ans	11,8%	5,5%	8,6%
20-24 ans	24,8%	13,7%	16,0%
25-29 ans	25,0%	14,1%	15,8%
30-34 ans	24,7%	11,3%	17,6%
35-39 ans	25,8%	12,8%	17,2%
40-44 ans	20,9%	8,2%	14,8%
45-49 ans	14,1%	5,7%	9,6%
RDC	20,9	10,4	14,0

⁷La somme de la prévalence contraceptive moderne et traditionnelle (24%) est supérieure à la contraception totale (21%) puisque certaines femmes recourent à la fois à ces deux méthodes contraceptives.

En prenant en compte les caractéristiques des enquêtées, il se dégage qu'en milieu urbain la prévalence contraceptive tant moderne que traditionnelle est supérieure à celle observée en milieu rural. Toutefois, si en milieu rural il y a en proportion plus d'utilisatrices de la contraception traditionnelle (11% contre près de 6% pour la contraception moderne), en milieu urbain par contre, on constate une faible différence en termes de proportion d'utilisatrices de chaque type de contraception. Concernant le niveau d'instruction, il se dégage, et cela quel que soit le type de contraception pris en compte, que son usage augmente avec l'élévation du niveau d'instruction. Pour la contraception moderne par exemple, elle est de 5 et 27% respectivement pour les femmes sans niveau d'instruction et leurs consœurs du niveau supérieur.

Quant à la prise en compte de l'âge des utilisatrices de la contraception, il ressort des résultats (Tableau 5.5a) que dans un premier temps le recours à la contraception croît avec l'âge atteint, le maximum avant d'amorcer une baisse. Ainsi pour les femmes qui recourent à la contraception moderne, la prévalence pour celles âgées de moins de 20 ans est de 5,7%, elle atteint 14% entre 25 et 29 ans avant d'amorcer une chute entre 45 et 49 ans (5,9%). Cette tendance est aussi observée pour la contraception traditionnelle.

La situation au niveau des provinces met en évidence 3 cas en rapport avec la contraception moderne (Tableau 5.5b). En effet, la prévalence contraceptive est très élevée à Kinshasa (21%) et dans le Kongo Central (22,5%), moyenne dans le Mai Ndombe (13%), le Nord Ubangi (15%), la Tshopo (11%), le Nord et le Sud Kivu (14 et 13%). Elle est par contre faible dans les autres provinces et particulièrement dans le Haut Lomami (1,4%) et le Sankuru (2,1%). Quant à la prévalence de la contraception traditionnelle, elle est plus élevée à l'Équateur (28%) et au Sud Ubangi (29%), et très faible dans le Kasai Oriental (3,1%).

Tableau 5.19b : Prévalence contraceptive par province

Anciennes Provinces	Nouvelles Provinces	Prévalence contraceptive totale	Prévalence contraceptive moderne	Prévalence contraceptive traditionnelle
Kinshasa	Kinshasa	32,5%	21,3%	18,9%
Kongo Central	Kongo Central	40,5%	22,5%	25,3%
	Kwango	18,8%	8,3%	12,7%
	Kwilu	7,9%	3,5%	5,5%
	Mai Ndombe	30,8%	13,3%	25,5%
Bandundu		14,0%	6,1%	10,3%
	Equateur	31,6%	7,7%	28,0%
	Sud Ubangi	32,6%	6,1%	29,2%
	Nord Ubangi	24,0%	15,3%	10,9%
	Mongala	26,9%	4,3%	26,3%
	Tshuapa	7,2%	3,6%	5,4%
Equateur		26,6%	7,5%	22,1%
	Tshopo	21,0%	11,1%	16,4%
	Bas Uélé	14,7%	4,1%	12,7%
	Haut Uélé	8,9%	6,2%	4,7%
	Ituri	15,2%	9,9%	7,9%
Province Orientale		15,8%	9,0%	10,6%
	Nord Kivu	23,7%	14,1%	12,7%
	Sud Kivu	20,5%	13,4%	10,7%
	Maniema	16,0%	4,9%	13,4%
	Haut Katanga	20,0%	5,1%	16,3%
	Lualaba	12,8%	5,1%	10,1%
	Haut Lomami	8,0%	1,4%	7,2%
	Tanganyika	4,4%	2,5%	1,9%
Katanga		14,0%	3,9%	11,4%
	Lomami	16,4%	4,0%	15,3%
	Kasaï Oriental	6,8%	4,9%	3,1%
	Sankuru	6,3%	2,1%	5,5%
Kasaï-Oriental		11,3%	4,0%	9,4%
	Kasaï Central	17,2%	4,4%	14,3%
	Kasaï	10,9%	3,9%	7,5%
Kasaï-Occidental		14,6%	4,2%	11,5%
RDC		20,9	10,4	14

Conclusion

Ce chapitre s'est appesanti sur l'état de santé de la population ainsi que de la santé de la reproduction. De manière globale, les indicateurs de santé qui ont été calculés corroborent ceux produits dans les enquêtes antérieures, notamment EDS2014 et MICS 2010, indiquant parfois de faibles améliorations. Ces résultats indiquent des écarts parfois importants entre le milieu rural et le milieu urbain, les populations rurales présentant souvent un retard sur les citadins. De grandes variations sont visibles également entre les provinces, celles qui abritent les anciens chefs-lieux de province semblant en avance sur les autres ; et enfin, des disparités s'observent également selon le sexe, les femmes venant souvent à la traîne de leurs congénères hommes.

Il faut retenir que la couverture en assurance médicale est quasi-inexistante en RDC, et prétendre à une couverture universelle en santé demeure un défi majeur à relever dans un pays où près d'un tiers de la population de 10 ans et plus était malade au moment de l'enquête. Le milieu rural plus affecté que le milieu urbain et les femmes plus affectées que les hommes. La RDC étant située dans une zone endémique, le paludisme demeure l'endémie majeure et la première cause de morbidité de la population. Quelle que soit la maladie, les jeunes sont moins affectés que les vieux et les hommes, moins que les femmes.

En cas de maladie, seul un malade sur deux recourt à un prestataire de soins et il ressort de l'étude que les malades du milieu rural fréquentent plus les structures sanitaires publiques, tandis que ceux du milieu urbain utilisent plus les établissements sanitaires privés. Les principales entraves de recours aux soins de santé sont le manque d'argent et l'automédication. Cette dernière concerne principalement chez les personnes à niveau d'instruction élevé.

Concernant la consommation du tabac et de l'alcool qui peuvent avoir des conséquences néfastes pour la santé, l'étude a révélé qu'un individu de 15 ans et plus sur dix consomme le tabac et les jeunes sont plus concernés. De plus, une personne sur cinq consomme l'alcool et les provinces du Kwango et du Sud Ubangi bien plus que d'autres.

Quant à la connaissance du VIH/Sida et les moyens de transmission, malgré les multiples campagnes d'information, on constate qu'un peu plus d'une personne sur dix ignore encore l'existence de la maladie du VIH/sida, les populations rurales plus que les populations urbaines et les provinces du Tanganyika et du Sankuru plus que les autres. Un peu plus d'une personne sur deux connaît les deux modes de prévention du VIH, le Nord Kivu ainsi que le Kongo Central mieux informés que les autres provinces et que la province du Nord Kivu se démarque positivement dans la connaissance approfondie du VIH/sida. La transmission mère-enfant est encore ignorée par près de trois personnes sur dix et 80% de la population de 15 ans et plus ignore leur statut sérologique récent. Enfin, il se dégage de cette étude que la population est encore peu tolérante envers les personnes vivant avec le VIH/sida.

L'analyse de la situation de la santé de la reproduction a révélé que le niveau de fécondité est encore élevé en RDC puisque d'après les résultats de l'étude, en moyenne une femme a 6,7 enfants. Toutefois, ce nombre diminue avec l'augmentation du niveau d'instruction des femmes. Cette fécondité est particulièrement élevée en milieu rural et dans les provinces de Maniema, Haut Lomami et Lomami où l'ISF est supérieur à 8. Concernant la parité moyenne des femmes de 40-49 ans, sa valeur correspond à celle de l'ISF ce qui traduit une constance de la fécondité ces dernières années.

Le niveau de fécondité est alimenté par la fécondité des adolescentes dont la proportion de naissances qui leur reviennent représente 9% du total des naissances, alors que la proportion des naissances tardives c'est-à-dire celles issues des femmes de 40 ans et plus représente près de 8%. Par ailleurs, l'étude a révélé que 23% des adolescentes avaient déjà débuté leur vie féconde et que la province de Mongala (45,6%) compterait une grande proportion de naissances issues des adolescentes.

Les indicateurs d'accès aux soins prénatals, d'administration de soins par un personnel qualifié et le taux d'accouchement assisté par un personnel qualifié sont relativement élevés car en moyenne huit femmes sur dix sont concernées. Le niveau de ces indicateurs croît avec l'élévation du niveau d'instruction de la femme. Aussi la province de Tanganyika affiche les taux les plus faibles pour ces trois indicateurs. Pour ce qui est de la prise en charge après accouchement, elle est faible dans l'ensemble, un peu plus du tiers des femmes et enfants (36,4%) ont reçu des soins post-natals et que les provinces les plus défavorisées en la matière sont : le Bas Uélé, le Tanganyika, l'Ituri.

Le niveau de la fécondité en RDC étant élevé, un des défis majeurs est sa maîtrise pour que le pays atteigne le dividende démographique. Cependant, la prévalence contraceptive moderne est très faible, 10% contre 14% pour la contraception traditionnelle. Le condom masculin et la continence périodique sont les méthodes les plus utilisées. De plus, le recours à la contraception augmente avec l'élévation du niveau d'instruction.

A la lumière des résultats de cette étude, les recommandations suivantes s'imposent :

Par rapport à l'état de santé de la population :

- Le gouvernement doit s'atteler à réduire les contraintes d'accès aux soins de santé à moyen terme, en vue d'éliminer à l'horizon 2030 les écarts entre milieu rural et urbain, entre femmes et hommes, ainsi qu'entre les provinces nouvellement créées et celles qui abriteraient les anciennes métropoles. Des mesures d'urgence devant s'appliquer dans les populations les plus affectées.
- Les initiatives des mutuelles de santé communautaires devraient être encouragées et s'étendre à travers le pays, à l'instar de la Province de Kinshasa, capitale de la RDC où cette initiative a décollé un tant soit peu. Au cas contraire, prétendre à la couverture universelle resterait encore un défi au-delà de l'horizon 2030.
- Intensifier les campagnes de l'IEC pour provoquer chez les individus ciblés des changements de comportement ou d'attitudes ou à les consolider, pour leur bien-être en ce qui concerne la consommation du tabac et de l'alcool, ainsi que dans l'amélioration des indicateurs sur la connaissance du VIH/Sida,

Par rapport à la santé de la reproduction :

- Améliorer la qualité de l'offre des services de santé de la reproduction car malgré l'amélioration des indicateurs d'accès aux soins prénatals, d'administration de soins par un personnel qualifié et le taux d'accouchement assisté par un personnel qualifié, le niveau de mortalité maternelle et infantile reste élevé ;

- Faire la promotion d'une maternité responsable et accroître l'offre de la contraception moderne pour maîtriser le niveau de fécondité des femmes en RDC. Une attention particulière est à accorder aux adolescentes car leur contribution à la fécondité générale est non négligeable.

CHAPITRE VI : EMPLOI

6.1. Situation de la main-d'œuvre

Cette section donne les caractéristiques sociodémographiques de la population en âge de travailler car les données recueillies par la présente enquête (QUIBB-2016) permettent de dégager la structure de la population active et d'en évaluer ainsi son niveau de participation à l'activité économique.

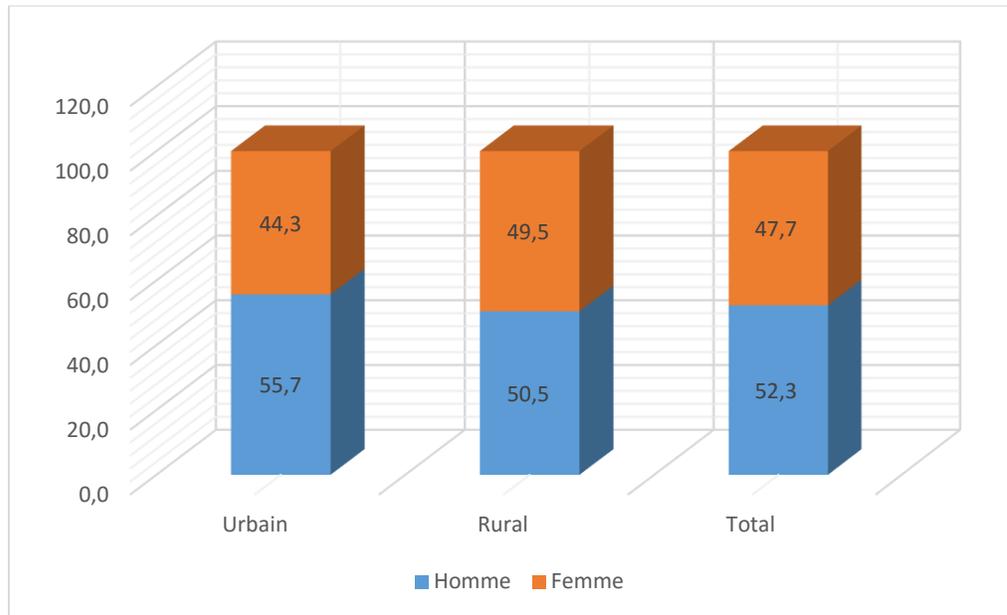
L'enquête fournit également des informations sur les principales caractéristiques de la population active.

La population active se définit comme l'ensemble des personnes en âge de travailler qui sont disponibles sur le marché du travail, qu'elles aient un emploi (population active occupée) ou qu'elles soient au chômage, à la différence de la population inactive, composée des personnes ne cherchant pas d'emploi, comme les personnes au foyer, les étudiants, les personnes en incapacité de travailler et les rentiers.

Pour des besoins de comparaisons internationales, la population active comprend l'ensemble des personnes âgées de 15 ans et plus susceptibles d'offrir leurs services sur le marché du travail.

6.1.1. Structure de la population active par sexe et par milieu

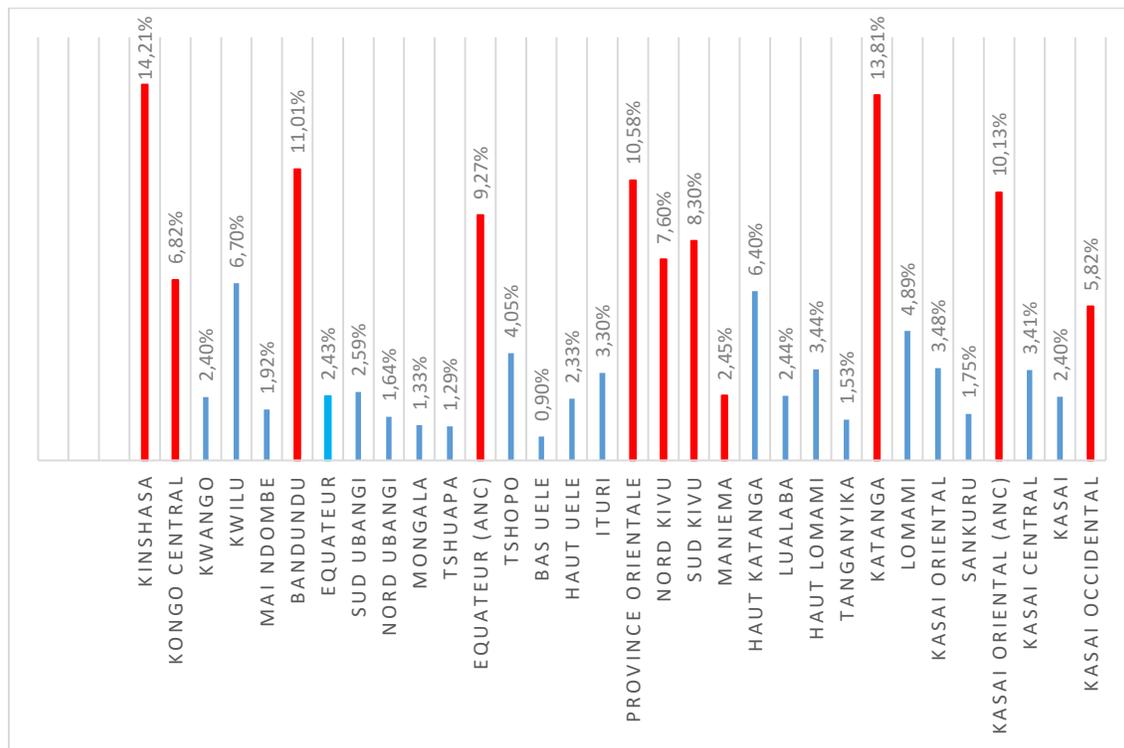
Graphique 6.1. Pourcentage de la population active par sexe et milieu de résidence



Selon les résultats de l'enquête, la proportion de la population active de la RDC est estimée à 65% par rapport à l'ensemble de la population. Les hommes représentent 52,3% contre 47,7% des femmes. La tendance reste la même quel que soit le milieu de résidence. En milieu rural, les hommes représentent 50,5% d'actifs contre 49,5% d'active tandis qu'en milieu urbain les hommes représentent 55,7% contre 44,3 d'actives.

6.1.2. Structure de la population active par Province

Graphique 6.2. Répartition de la population active par provinces



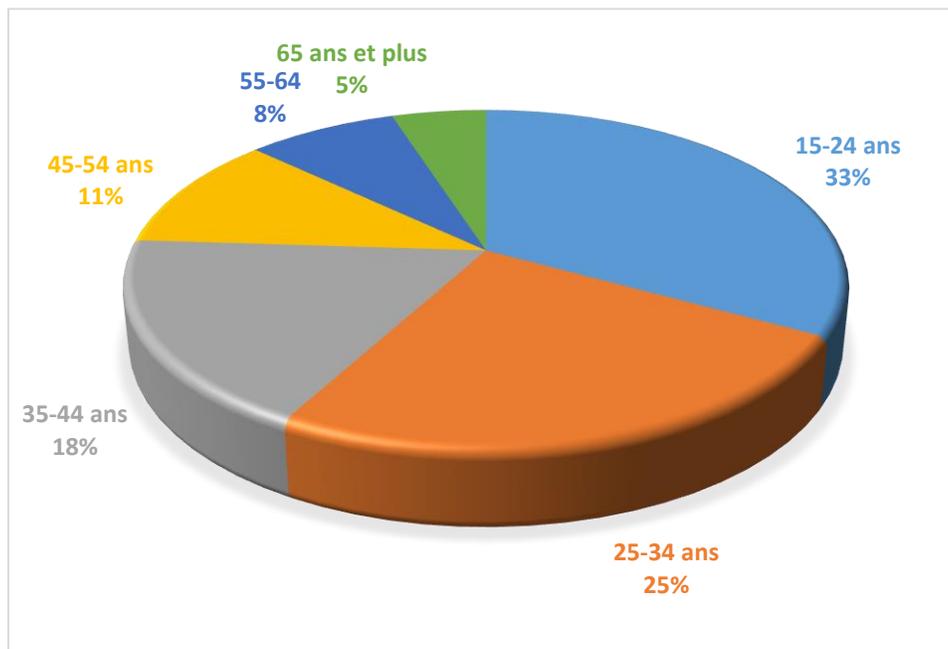
La répartition par Province de la population active montre que 80% des Provinces ont un effectif de moins de 5% de l'ensemble de cette sous population, hormis les provinces de Kinshasa, (14,21%), du Sud-Kivu (8,3%), du Nord-Kivu (7,6%), du Congo Central (6,8%) et du Haut Katanga (6,4%). Les Provinces ayant un faible effectif d'actif sont notamment, les provinces du Bas-Uélé (0,9%), de la Tshuapa (1,9%) et de la Mongala (1,3%).

Tableau 6.2. Structure de la Population active par province selon le milieu de résidence et le sexe

Anciennes Provinces	Nouvelles Provinces	Milieu de résidence								
		Urbain			Rural			Total		
		Sexe			Sexe			Sexe		
		Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Kinshasa	Kinshasa	32,7	34,2	33,50%				13,6	14,7	14,20%
Bas Congo	Kongo Central	7,4	7,4	7,40%	6,4	6,5	6,40%	6,8	6,9	6,80%
	Kwango	0,5	0,5	0,50%	3,5	4	3,80%	2,3	2,5	2,40%
	Kwilu	5,9	5,9	5,90%	7,2	7,4	7,30%	6,6	6,8	6,70%
	Mai Ndombe	0,5	0,4	0,50%	3,2	2,8	3,00%	2,1	1,8	1,90%
Bandundu	Bandundu	6,9	6,9	6,90%	13,8	14,3	14,10%	10,9	11,1	11,00%
	Equateur	1,9	1,9	1,90%	2,7	2,8	2,80%	2,4	2,4	2,40%
	Sud Ubangi	0,7	0,7	0,70%	4	4	4,00%	2,6	2,6	2,60%
	Nord Ubangi	1,7	1,5	1,60%	1,8	1,6	1,70%	1,7	1,6	1,60%
	Mongala	0,2	0,2	0,20%	2,3	2,1	2,20%	1,4	1,3	1,30%
	Tshuapa	0,4	0,4	0,40%	2	1,9	1,90%	1,3	1,3	1,30%
Equateur	Equateur	4,9	4,8	4,80%	12,7	12,4	12,50%	9,5	9,1	9,30%
	Tshopo	4,1	3,4	3,70%	4,6	4	4,30%	4,4	3,8	4,10%
	Bas uele	0,6	0,6	0,60%	1,2	1,1	1,20%	0,9	0,9	0,90%
	Haut Uele	0,7	0,7	0,70%	3,6	3,5	3,50%	2,4	2,3	2,30%
	Ituri	0,5	0,5	0,50%	4,8	5,9	5,40%	3	3,6	3,30%
Province Orientale	Province Orientale	5,8	5,2	5,50%	14,1	14,5	14,30%	10,7	10,5	10,60%
Nord Kivu	Nord Kivu	11,1	11,3	11,20%	5,1	4,8	5,00%	7,6	7,6	7,60%
Sud Kivu	Sud Kivu	3,9	3,8	3,80%	12,1	11,1	11,60%	8,7	7,9	8,30%
Maniema	Maniema	0,9	0,8	0,90%	3,6	3,6	3,60%	2,5	2,4	2,40%
	Haut Katanga	14	13,7	13,90%	0,9	0,9	0,90%	6,4	6,4	6,40%
	Lualaba	1,3	1,1	1,20%	3,4	3,3	3,40%	2,5	2,4	2,40%
	Haut Lomami	0,7	0,6	0,60%	5,5	5,5	5,50%	3,5	3,4	3,40%
	Tanganyika	0,6	0,5	0,60%	2,1	2,3	2,20%	1,5	1,6	1,50%
Katanga	Katanga	16,7	16	16,30%	12	12	12,00%	13,9	13,7	13,80%
	Lomami	2,6	2,4	2,50%	6,3	7,1	6,70%	4,7	5	4,90%
	Kasai Oriental	3,8	4	3,90%	3,2	3,2	3,20%	3,4	3,5	3,50%
	Sankuru	0,2	0,2	0,20%	3	2,8	2,90%	1,8	1,7	1,80%
Kasai Oriental	Kasai Oriental	6,6	6,5	6,50%	12,4	13,1	12,80%	10	10,3	10,10%
	Kasai Central	2,9	2,7	2,80%	3,7	4	3,80%	3,4	3,5	3,40%
	Kasai	0,4	0,4	0,40%	4	3,7	3,90%	2,5	2,3	2,40%
Kasai Occidental	Kasai Occidental	3,3	3,1	3,20%	7,7	7,7	7,70%	5,9	5,8	5,80%
RDC		100	100	100,00%	100	100	100,00%	100	100	100,00%

6.1.3. Structure de la population active par grand groupe d'âges selon milieu de résidence et le sexe

Graphique 6.3. : Répartition de la population active



L'analyse par âge et par sexe de la population active montre que la population de compris entre 15 et 24 ans représente 32,6% de l'effectif total des actifs, suivi de la population de 25 à 34 ans avec 25,7%. Ces deux sous-groupes d'âges pris ensemble, c'est-à-dire la population de 14 à 34 ans, représentent 58,3% de la population en âge de travailler. Les personnes âgées de 65 ans et plus ne représentent que 5% de la population active.

Le graphique ci-dessus montre que la courbe de la population active de la RDC est décroissante car le pic se trouve dans la tranche d'âge de 15 à 24 ans. Ce qui signifie que la main d'œuvre congolaise est potentiellement jeune. Il est tout à fait normal que la population de 65 ans et plus soit de loin inférieure à d'autre tranche d'âge. Cela est reflète la pyramide d'âge de la population congolaise.

6.2. Taux d'activité

Le terme activité économique désigne des activités « de production, de distribution et de services » impliquant des échanges marchands et parfois non-marchand. Le niveau de participation de la population à l'activité économique sera examiné à travers le taux d'activité. Le taux d'activité correspond ainsi au nombre d'actifs rapporté à l'ensemble de la population en âge de travailler. On considère comme étant en âge de travailler les personnes âgées de 15 ans et plus. Il est exprimé en pourcentage de chaque catégorie. Un taux d'activité élevé signifie qu'une proportion importante de la population en âge de travailler est en emploi ou au chômage.

En République Démocratique du Congo le taux d'activité se situe à 67% pour l'ensemble de la population active. Il est plus élevé chez les hommes (73,8%) que chez les femmes (60,9%).

6.2.1. Taux d'activité par Province selon le milieu de résidence et le sexe

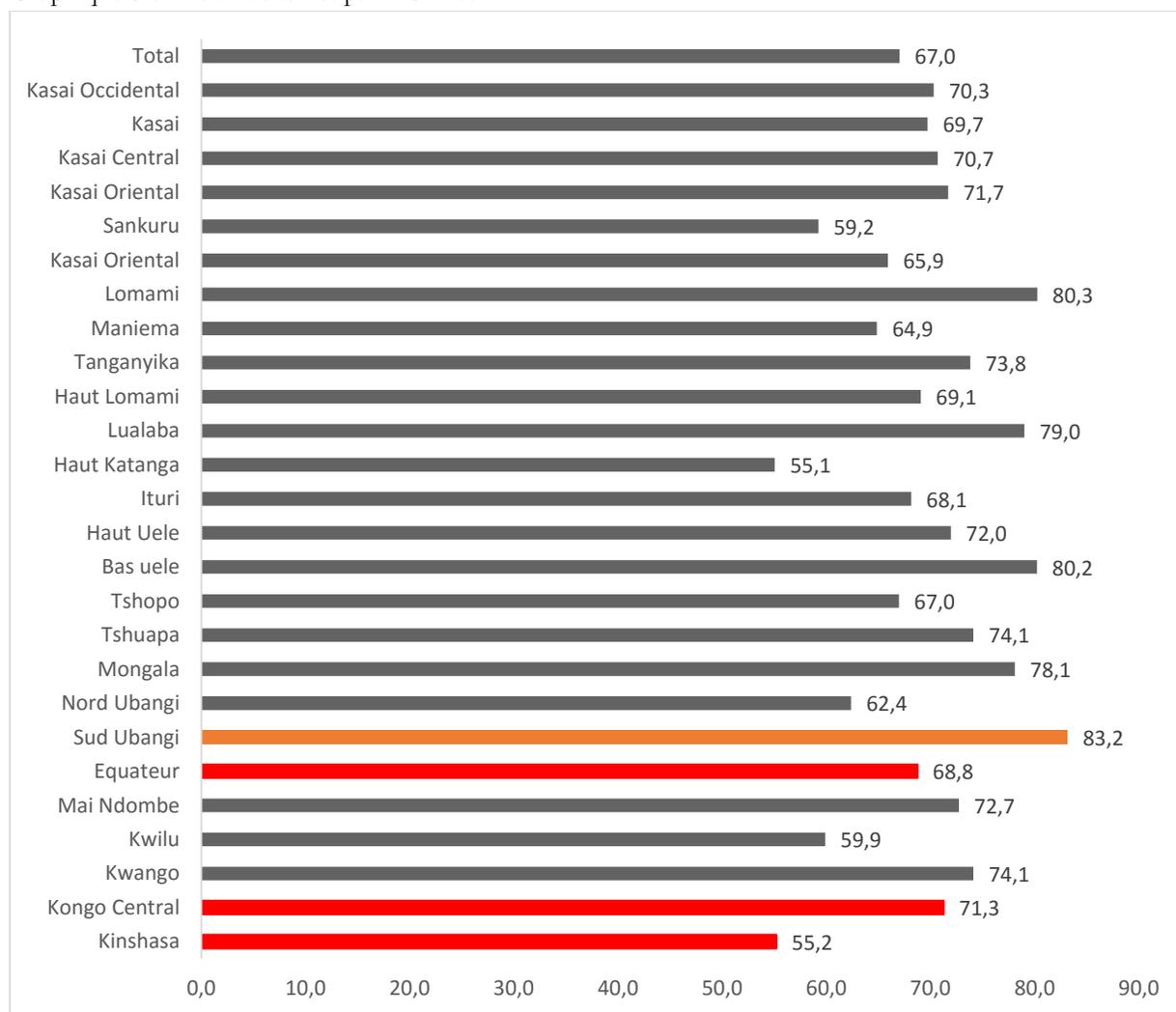
Tableau 6.3. : Taux d'activité par province selon le milieu de résidence

Anciennes Provinces	Nouvelles Provinces	Milieu de résidence								
		Urbain			Rural			Ensemble		
		Sexe			Sexe			Sexe		
		Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Kinshasa	Kinshasa	66,8	45,6	55,2				66,8	45,6	55,2
Bas Congo	Kongo Central	64,7	51,4	57,6	81,3	84,4	82,9	73,8	69,0	71,3
	Kwango	68,7	64,8	66,5	71,8	77,3	74,9	71,5	76,2	74,1
	Kwilu	55,8	37,3	45,9	70,4	66,2	68,2	65,0	55,4	59,9
	Mai Ndombe	63,3	57,5	60,4	74,6	73,8	74,2	73,4	72,0	72,7
Bandundu		57,3	40,7	48,5	71,7	70,8	71,3	67,9	62,8	65,2
	Equateur	69,5	54,5	61,5	77,7	67,9	72,5	74,9	63,3	68,8
	Sud Ubangi	74,6	63,4	68,4	87,1	83,3	85,1	85,7	80,8	83,2
	Nord Ubangi	54,9	40,3	47,4	75,1	70,2	72,7	67,0	57,8	62,4
	Mongala	65,1	46,5	55,4	85,7	73,3	79,5	84,5	71,6	78,1
	Tshuapa	77,6	66,5	71,4	75,1	74,0	74,5	75,4	72,9	74,1
Equateur		65,7	52,1	58,5	81,3	74,9	78,0	78,0	69,8	73,7
	Tshopo	67,3	41,8	54,8	80,5	68,7	74,7	75,4	58,2	67,0
	Bas uele	71,1	58,3	64,2	90,1	81,9	85,9	85,3	75,6	80,2
	Haut Uele	68,1	48,4	57,2	87,2	61,4	74,1	85,0	59,7	72,0
	Ituri	65,3	42,2	53,0	78,3	62,4	69,2	77,4	61,1	68,1
Province Orientale		67,6	44,5	55,9	82,3	65,5	73,4	78,9	61,0	69,6
Nord Kivu		75,9	47,1	60,4	86,3	78,0	82,1	80,0	58,2	68,6
Sud Kivu		70,6	51,2	60,4	80,0	60,4	70,2	78,2	58,5	68,3
Maniema		63,5	54,6	58,9	71,6	76,0	73,9	70,4	72,9	71,7
	Haut Katanga	68,4	41,3	54,1	74,1	58,2	66,2	68,9	42,6	55,1
	Lualaba	72,2	41,0	57,1	88,4	81,3	84,8	84,9	73,3	79,0
	Haut Lomami	63,1	49,6	56,2	74,4	66,2	70,2	73,5	64,9	69,1
	Tanganyika	68,0	32,8	50,7	84,0	73,3	78,2	81,2	67,4	73,8
Katanga	Katanga	68,5	41,3	54,3	80,1	71,2	75,5	74,3	56,2	64,9
	Lomami	59,1	63,5	61,3	83,0	87,3	85,4	77,6	82,5	80,3
	Kasai Oriental	59,2	49,5	53,9	80,5	73,4	76,8	70,7	61,8	65,9
	Sankuru	62,0	47,5	54,8	66,6	52,4	59,5	66,4	52,1	59,2
Kasai Oriental	Kasai Oriental	59,3	54,5	56,7	78,4	76,4	77,3	73,2	70,4	71,7
	Kasai Central	53,4	47,6	50,4	81,4	82,0	81,7	71,2	70,3	70,7
	Kasai	64,7	37,1	50,4	75,3	67,2	71,2	74,5	65,0	69,7
Kasai Occidental		54,8	46,2	50,4	78,2	74,9	76,5	72,6	68,2	70,3
RDC		66,5	46,3	55,7	79,1	71,9	75,4	73,8	60,9	67,0

L'analyse du tableau ci-dessus révèle que le taux d'activité est plus élevé en milieu rural (75,4%) qu'en milieu urbain (55,7%). Quel que soit le milieu de résidence, ce taux est plus élevé chez les hommes que chez les femmes. En milieu urbain il est de 66,5% chez les hommes contre 46,3% pour les femmes. En milieu rural ce taux représente 79,1% chez les hommes et 71,9% chez les femmes.

6.2.2. Taux d'activité par Province

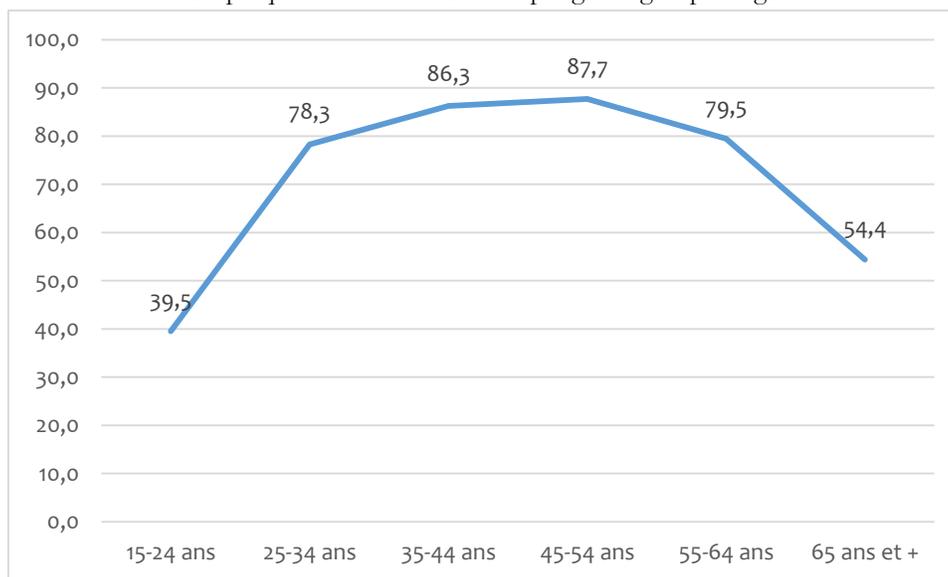
Graphique 6.4. : Taux d'activité par Province



Le graphique ci-dessus décrit le taux d'activités par province. De la lecture de ce graphique, on note que 18 provinces sur 26 ont un taux d'activité supérieur à la moyenne nationale. Les trois premières sont les Provinces du Sud-Ubangi (83,2%), de la Lomami (80,3%) et du Bas-Uélé (80,2%). Les Provinces du Haut-Katanga et de Kinshasa, deux premières villes de la RDC, ont des taux d'activité largement inférieur à la moyenne nation. Il se situe à 55,2% pour Kinshasa et 55,1 pour le Haut-Katanga. Cela démontre la rareté d'opportunité d'emploi et le découragement de certains demandeurs d'emploi dans les grands centres urbains.

6.2.3. Taux d'activité par grand groupe d'âges

Graphique 6.5. : Taux d'activité par grand groupe d'âges



L'évolution du taux d'activité par groupes d'âge révèle une précocité de l'emploi (le taux d'activité chez les personnes âgées de 15 à 24 ans étant de 39,5%, bien que le point culminant du taux d'activité se situe dans la tranche d'âge de 45 à 54 ans avec 87,7% d'actifs. On note également que la population de la RDC sort tardivement du marché du travail, car le taux d'activité est de 54,4% pour les personnes âgées de 65 ans et plus.

6.2.4. Taux d'activité par grand groupe d'âge et par province

Tableau 6.4. : Taux d'activité par grand groupe d'âges et par province

Nouvelles Provinces	Grand groupe d'âge de la population en âge de travailler						Ensemble
	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et +	
<i>Kinshasa</i>	22,0	66,8	77,0	80,2	72,2	36,0	55,2
Kongo Central	37,6	79,6	90,2	94,4	89,1	68,3	71,3
Kwango	42,7	90,1	92,3	97,5	82,3	48,1	74,1
Kwilu	27,9	67,4	84,4	83,1	76,8	52,9	59,9
Mai Ndombe	42,1	82,7	92,0	88,1	91,3	65,8	72,7
Equateur	38,7	81,7	90,9	90,1	82,3	55,5	68,8
Sud Ubangi	66,3	92,2	97,7	93,6	89,5	58,4	83,2
Nord Ubangi	35,1	72,7	82,5	85,6	80,2	41,8	62,4
Mongala	56,5	88,5	93,5	89,5	93,3	81,2	78,1
Tshuapa	48,6	84,7	95,6	94,8	91,3	55,7	74,1
Tshopo	42,5	79,5	80,2	89,6	75,7	51,5	67,0
Bas uele	60,2	87,9	93,6	92,8	88,2	59,9	80,2
Haut Uele	51,8	79,1	82,0	90,8	75,4	57,2	72,0
Ituri	51,0	74,5	83,0	78,3	73,9	39,8	68,1
<i>Nord Kivu</i>	44,9	81,2	88,3	90,5	78,1	54,9	68,6
<i>Sud Kivu</i>	46,0	76,9	90,0	84,0	74,2	61,9	68,3
<i>Maniema</i>	47,6	88,1	91,0	93,5	85,5	42,6	71,7
Haut Katanga	18,9	72,5	79,3	84,6	60,0	34,7	55,1
Lualaba	59,3	87,0	92,5	94,0	91,1	74,9	79,0
Haut Lomami	40,3	81,1	88,7	89,6	84,8	63,5	69,1
Tanganyika	48,1	85,7	91,5	88,1	76,4	48,9	73,8
Lomami	56,0	92,7	93,8	96,4	95,3	75,2	80,3
Kasai Oriental	34,5	84,3	88,2	85,2	78,5	49,8	65,9
Sankuru	37,9	71,0	73,0	72,8	63,0	49,9	59,2
Kasai Central	43,7	85,5	86,9	89,9	86,7	65,1	70,7
Kasai	36,1	82,1	89,8	95,6	81,5	67,5	69,7
RDC	39,5	78,3	86,3	87,7	79,5	54,4	67,0

Le tableau ci-dessous révèle que la population de la Province du Sud-Ubangi entre précocement sur le marché de l'emploi. Le taux d'activité pour la tranche d'âge de 15 à 24 ans est de 66,3%. Le taux d'activité reste plus élevé dans la tranche d'âge de 45 à 54 ans où il reste au-dessus de 80% dans toutes les Provinces. Les Provinces de la Lomami et du Kasai enregistrent pour ces mêmes tranches d'âge le taux d'activité respectif de 96,4% et 95,6%. Dans l'ensemble des Provinces, la population quitte tardivement le marché du travail, hormis les Provinces de Kinshasa (36%) et du Haut-Katanga (34,7%). Ce retrait tardif est plus constaté dans la Province du Lualaba qui enregistre un taux d'activité de 74,9% pour la tranche d'âge de 65 ans et plus.

6.2.5. Taux d'activité par Province selon le niveau d'instruction et le sexe

Les résultats de l'enquête démontrent que 52,4% de l'ensemble de la population active ont atteint un niveau d'étude, allant de la maternelle à l'université. La répartition par sexe montre que 57,9% des hommes et 46,6% des femmes de cette catégorie de la population ont également atteint un certain niveau d'étude.

Tableau 6.5. Taux d'activité par province selon le niveau d'instruction et par sexe

Anciennes Provinces	Nouvelles Provinces	Quel est le plus haut niveau d'études que vous avez atteint: primaire, secondaire ou supérieur?														
		Maternelle			Primaire			Secondaire			Supérieur			Total		
		Sexe			Sexe			Sexe			Sexe			Sexe		
		Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Kinshasa					20,0	23,3	21,9	56,8	39,1	46,7	72,6	55,7	66,0	56,1	39,1	47,0
Bas Congo	Kongo central		0,0	0,0	47,8	50,4	49,2	64,4	56,3	60,6	86,6	28,0	71,0	59,7	52,7	56,2
	Kwango	19,2	46,7	32,8	40,7	59,1	50,9	65,9	59,8	63,6	94,6	58,9	92,4	54,1	59,2	56,5
	Kwilu				23,3	34,3	30,2	60,7	43,6	52,8	71,2	58,3	66,6	54,0	41,0	47,5
	Mai Ndombe	0,0	0,0	0,0	37,6	51,0	45,3	66,7	60,5	64,3	93,2	91,4	93,0	57,9	55,9	57,0
Bandundu		18,2	46,1	31,6	32,6	45,2	40,1	62,7	48,3	56,4	73,8	58,9	68,8	54,8	47,2	51,1
	Equateur				31,8	47,7	41,1	69,3	52,0	61,6	84,0	53,9	75,1	57,4	50,0	53,7
	Sud Ubangi	100,0	77,2	81,5	49,0	54,7	52,0	82,8	65,5	76,9	100,0	82,4	95,3	67,3	58,5	63,4
	Nord Ubangi				48,0	39,6	43,5	55,1	38,4	48,9	81,4	52,1	73,0	53,8	39,5	47,4
	Mongala	100,0	0,0	50,3	60,0	51,1	55,1	78,3	65,7	74,1	94,1	38,0	88,4	69,7	55,4	63,2
	Tshuapa	0,0	36,9	31,2	36,7	47,8	42,5	70,6	65,9	68,7	86,4	59,8	84,1	57,4	56,3	56,9
Equateur		89,9	40,8	56,7	45,3	49,0	47,3	71,6	56,1	65,6	86,4	57,6	78,6	61,2	52,0	57,0
	Tshopo	0,0		0,0	47,2	43,7	45,2	66,5	44,2	58,1	85,6	76,2	83,1	60,6	45,0	53,4
	Bas uele				56,0	58,3	57,3	85,1	66,1	78,7	100,0	24,8	91,8	69,3	60,0	64,8
	Haut Uele				58,7	48,4	53,2	79,9	59,3	72,1	100,0	49,5	91,4	68,8	51,6	60,7
	Ituri				49,1	37,3	42,9	72,7	48,6	62,9	78,0	38,7	69,4	60,4	41,1	51,3
Province Orientale		0,0		0,0	51,8	45,0	48,1	72,3	49,9	63,7	86,7	69,0	82,3	63,3	47,1	55,7
Nord Kivu		0,0		0,0	43,0	36,5	39,7	53,5	39,8	46,3	91,6	67,5	83,9	59,3	42,0	51,0
Sud Kivu					41,1	41,8	41,5	62,4	40,4	52,9	75,7	58,5	74,0	53,3	41,3	47,9
Maniema					30,3	51,4	43,3	61,1	60,6	60,9	80,5	40,2	74,2	52,5	55,4	53,8
	Haut Katanga				23,2	25,8	24,7	60,2	36,2	47,9	77,7	49,9	68,5	55,4	34,2	44,6
	Lualaba		100,0	100,0	54,0	56,3	55,2	75,4	47,0	65,5	86,5	33,3	72,9	65,7	52,9	60,0
	Haut Lomami				35,8	45,8	41,7	67,7	46,3	60,7	82,6	45,2	76,9	56,8	46,0	51,9
	Tanganyika	0,0	100,0	9,2	47,6	47,2	47,4	71,1	52,9	64,7	89,6	52,5	81,9	61,0	49,3	55,7
Katanga		0,0	100,0	37,9	38,6	41,5	40,3	65,5	40,1	54,3	79,0	48,8	69,5	58,2	41,2	50,0
	Lomami				38,8	62,2	53,3	74,0	66,5	71,0	70,5	80,8	71,2	59,1	63,7	61,5
	Kasai Oriental				39,6	48,7	45,1	68,2	48,8	60,0	43,5	100,0	49,6	55,8	49,1	52,5
	Sankuru	0,0		0,0	15,6	35,0	27,5	67,4	52,1	62,2	82,2	58,3	80,3	54,8	43,3	49,8
Kasai Oriental		0,0		0,0	36,4	54,7	47,6	70,7	57,5	65,5	59,6	89,2	62,3	57,3	56,0	56,6
	Kasai Central				35,3	55,9	48,0	68,2	49,9	61,4	73,6	72,0	73,1	57,2	54,4	55,8
	Kasai				35,7	52,0	45,4	71,1	52,0	65,0	93,4	32,0	87,1	57,8	51,9	55,1
Kasai Occidental					35,5	54,3	46,9	69,4	50,6	62,8	77,9	69,1	75,6	57,5	53,4	55,5
RDC		13,6	30,8	22,1	40,3	45,7	43,4	64,7	46,3	56,4	78,5	57,3	71,7	57,9	46,6	52,4

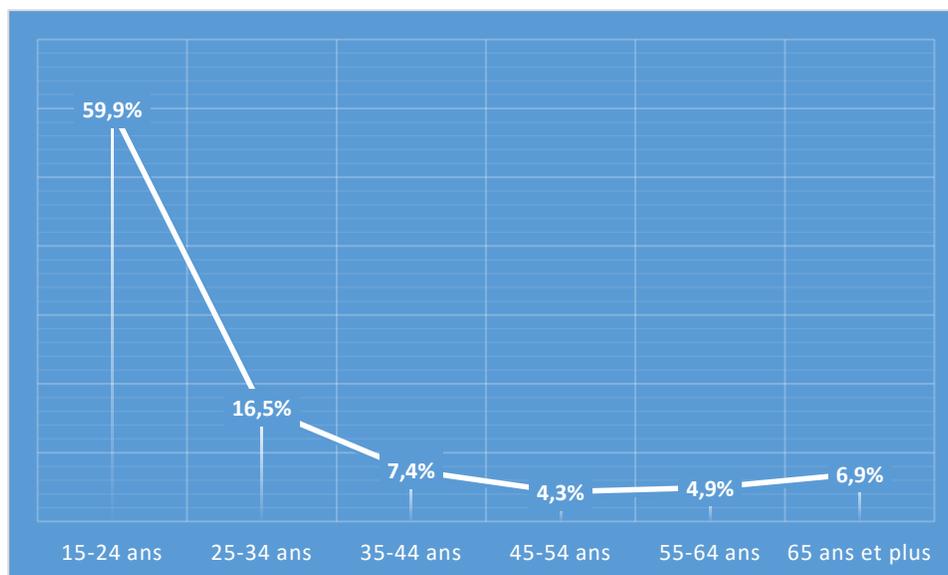
6.3. Population inactive

6.3.1. Répartition des inactifs par sexe et milieu de résidence

La population inactive est constituée des personnes qui ne sont pas disponibles pour travailler suite aux conditions suivantes : invalidité ou maladie de longue durée, être en cours de scolarité, retraité, femme au foyer, rentier et autres. La structure de la population congolaise démontre que les inactifs sont plus nombreux que les actifs, soit 45,7%. Cette proportion est relativement plus importante chez les femmes (56,9%) que chez les hommes (43,1 %).

6.3.2. Répartition des inactifs par tranches d'âge

Graphique 6.6. : Répartition des actifs selon les tranches d'âge



En outre, on note que, quel que soit le sexe, la proportion d'inactifs diminue sensiblement avec l'âge. La courbe est décroissante de la tranche d'âge de 15 à 24 ans (59,9%) à 4,9% pour la tranche de 45 à 54 ans. Elle remonte à partir de 55 ans.

6.3.3. Répartition des inactifs par province et par sexe

Tableau 6.6. Répartition de la population inactive par province et sexe

Anciennes Provinces	Nouvelles Provinces	Sexe		
		Homme	Femme	Ensemble
Kinshasa		14,0%	17,1%	15,7%
Bas Congo	Kongo Central	6,6%	5,9%	6,2%
	Kwango	2,6%	1,8%	2,2%
	Kwilu	7,2%	7,4%	7,3%
	Mai Ndombe	2,0%	1,5%	1,7%
Bandundu		11,8%	10,8%	11,2%
	Equateur	2,5%	2,3%	2,4%
	Sud Ubangi	2,0%	1,8%	1,9%
	Nord Ubangi	1,9%	1,7%	1,8%
	Mongala	1,0%	1,0%	1,0%
	Tshuapa	1,4%	1,0%	1,1%
Equateur		8,7%	7,8%	8,2%
	Tshopo	4,1%	4,1%	4,1%
	Bas uele	,6%	,7%	,7%
	Haut Uele	1,8%	2,1%	2,0%
	Ituri	2,6%	3,5%	3,1%
Province Orientale		9,1%	10,4%	9,8%
Nord Kivu		7,3%	8,2%	7,8%
Sud Kivu		8,5%	8,7%	8,6%
Maniema		3,0%	2,1%	2,5%
	Haut Katanga	7,0%	8,4%	7,8%
	Lualaba	2,2%	2,0%	2,1%
	Haut Lomami	3,7%	3,4%	3,6%
	Tanganyika	1,4%	1,3%	1,3%
Katanga		14,3%	15,1%	14,7%
	Lomami	4,9%	3,5%	4,1%
	Kasai Oriental	3,8%	3,5%	3,6%
	Sankuru	2,0%	1,8%	1,9%
Kasai Oriental		10,6%	8,8%	9,6%
	Kasai Central	3,5%	3,0%	3,2%
	Kasai	2,5%	2,2%	2,3%
Kasai Occidental		6,0%	5,1%	5,5%
RDC		100,0%	100,0%	100,0%

Quel que soit le milieu de résidence, ce taux reste plus élevé chez les femmes que chez les hommes. En milieu urbain 59,7% des femmes sont inactives contre 40,3% d'hommes et en milieu rural, il est de 54,1% pour les femmes et 45,9% chez les hommes. Les Provinces qui regorgent les plus d'actifs sont notamment celles de Kinshasa (15,7%), du Sud-Kivu (8,7%) ainsi que la celle du Haut Katanga (7,8%). La Province du Kongo Central dispose de plus

d'inactifs (6,6%) que d'inactives (5,9%). Cette situation est également remarquée dans le Haut Lomami, le Kwango, l'Equateur, le Nord et Sud-Ubangi ainsi que la Tshuapa.

6.3.4. Répartition des inactifs par raisons d'inactivité

Tableau 6.7. Raison d'inactivité de la population selon le milieu de résidence et le sexe

Raisons d'inactivité	Milieu de résidence								
	Urbain			Rural			Ensemble		
	Sexe			Sexe			Sexe		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Invalide ou en maladie de longue durée	4,6%	5,2%	5,0%	8,2%	12,3%	10,4%	6,5%	8,6%	7,7%
En cours de scolarité	79,6%	51,1%	62,6%	82,0%	55,1%	67,5%	80,8%	53,0%	65,0%
Retraite	3,5%	1,5%	2,3%	8%	,6%	7%	2,1%	1,1%	1,5%
Femme au foyer	4%	28,1%	16,9%	2%	22,0%	12,0%	3%	25,2%	14,5%
Rentier	6%	1,4%	1,1%	5%	7%	6%	5%	1,0%	8%
Autre	11,4%	12,6%	12,1%	8,4%	9,3%	8,9%	9,8%	11,1%	10,5%
RDC	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

En RDC, 65% de la population économiquement inactive ne travaille pas pour des raisons d'étude, 14,5% sont des femmes au foyer, 7,7% pour l'Invalide ou en maladie de longue durée et 1,5% sont des retraités. 80,5% d'hommes sont inactifs pour de raison de scolarité, tandis que les femmes les sont pour des raisons des obligations familiale 25,2%. L'inactivité pour des raisons d'invalide ou de maladie de longue durée est plus prononcée chez les femmes 6,8% que les hommes 6,5%. Les disparités ressorties ci-dessus restent valable quel que soit le milieu de résidence.

6.4. Structure des emplois par branche et secteur institutionnel

Ce paragraphe fournit des informations essentielles sur la tendance des hommes et des femmes en emploi à travailler dans les différentes professions, révélant à quel point les personnes en emploi bénéficient de différentes opportunités et traitements dans leur vie professionnelle.

Le fait d'avoir des statistiques sur l'emploi par profession ventilées aussi par sexe permet de calculer la proportion de femmes dans des fonctions d'encadrement ou de direction, qui est un des indicateurs proposés pour mesurer le progrès vers la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD), sous l'Objectif 5 (Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles).

L'emploi comprend toutes les personnes en âge de travailler qui, durant une brève période de référence spécifiée telle qu'une semaine ou un jour, se trouvaient dans les catégories suivantes

: a) "emploi salarié" (au travail ou ayant un emploi mais pas au travail), b) "emploi non salarié" (au travail ou ayant une entreprise mais n'étant pas au travail).

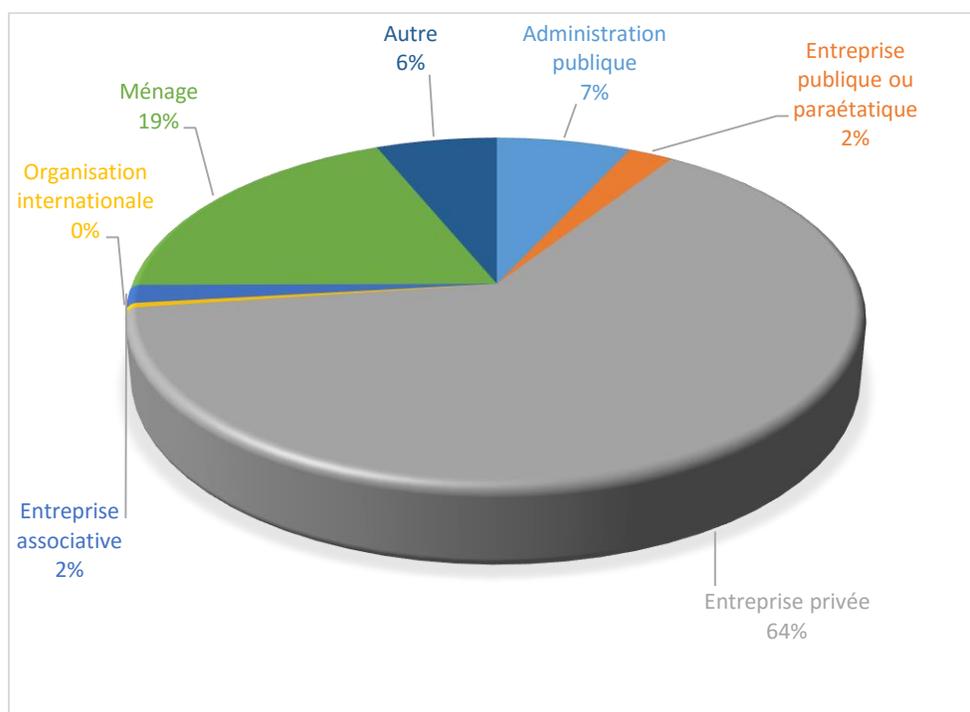
La population active occupée comprend toutes les personnes participant à la production de biens et de services, ne serait-ce que pour une heure, pendant une brève période de référence (la semaine qui précède le jour de l'interview), et toutes les personnes pourvues normalement d'un emploi, mais absentes de leur travail. Il s'agit d'un concept large qui englobe tous les types d'emplois, y compris le travail occasionnel, le travail à temps partiel et toutes les formes d'emplois irréguliers.

L'information sur la profession fait référence à l'ensemble des tâches et obligations qui sont effectuées par une personne ou pouvant lui être affectées. Les personnes pourvues d'un emploi sont classées par profession selon leur rapport à un métier actuel.

6.4.1. Répartition des emplois par secteur institutionnel

Les données de l'enquête QUIBB ont permis d'analyser la répartition des emplois par secteur institutionnel. Le but de cette analyse est de celui de savoir la répartition des emplois par secteur et par Province.

Graphique 6.7. Répartition de l'emploi par secteur Institutionnel



Les résultats de l'enquête démontrent les entreprises privées occupent 64% de l'ensemble des emplois, suivi des ménages avec 19%. Les emplois dans l'administration publique représentent

7% ainsi que les autres secteurs avec 6%. Les emplois dans les entreprises publiques ou paraétatiques ainsi que les entreprises associatives représentent chacun 2%. Les emplois dans les organisations internationales ne représentent que 0,4% de l'ensemble.

a. Répartition de l'emploi par province selon le secteur Institutionnel

Tableau 6.8. Répartition des emplois par secteur institutionnel par province

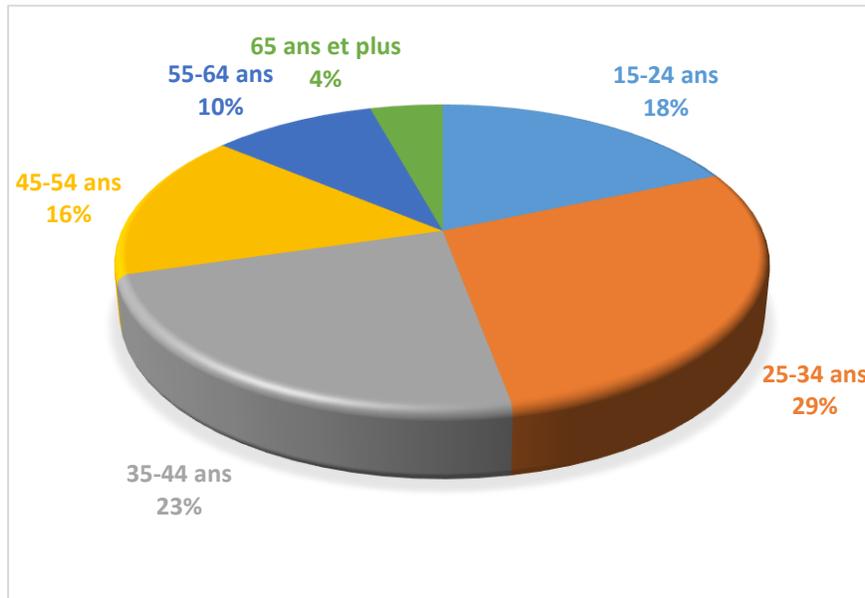
Anciennes provinces	Nouvelles provinces	Administration publique	Entreprise publique ou paraétatique	Entreprise privée	Organisation internationale	Entreprise associative	Ménage	Autre	Ensemble
Kinshasa		12,10	5,40	51,90	0,60	2,80	15,10	12,10	100
Bas Kongo	Kongo central	3,40	3,70	81,40	0,10	0,70	9,40	1,30	100
	Kwango	6,80	0,90	81,90	0,00	2,20	1,10	7,00	100
	Kwilu	17,50	1,50	68,60	0,10	0,40	4,70	7,30	100
	Mai Ndombe	5,80	0,90	69,30	0,00	2,60	20,40	1,00	100
Bandundu		12,50	1,30	72,10	0,00	1,30	6,90	6,00	100
	Equateur	9,70	1,50	82,30	0,20	1,30	4,30	0,70	100
	Sud Ubangi	4,80	0,50	91,70	0,20	2,00	0,70	0,20	100
	Nord Ubangi	7,80	3,00	68,50	0,50	0,40	13,60	6,20	100
	Mongala	2,10	0,50	92,50	0,40	2,50	1,70	0,40	100
Equateur	Tshuapa	6,50	0,60	84,30	0,00	1,60	6,20	0,80	100
		6,30	1,10	85,00	0,20	1,60	4,40	1,30	100
	Tshopo	6,10	1,30	42,30	0,00	1,20	47,00	2,10	100
	Bas uele	3,50	1,60	72,40	0,10	2,50	19,20	0,80	100
	Haut Uele	6,00	0,90	20,20	1,00	2,10	56,70	13,00	100
	Ituri	3,70	4,80	17,70	0,30	3,30	69,70	0,50	100
Province Orientale		5,10	2,30	32,80	0,30	2,20	53,40	3,90	100
Nord Kivu		9,90	1,80	64,90	1,90	4,20	12,80	4,40	100
Sud Kivu		4,00	2,90	55,10	0,40	0,70	25,10	11,80	100
Maniema		9,10	0,50	18,80	0,10	0,70	16,60	54,20	100
	Haut Katanga	4,50	4,50	61,50	0,80	1,80	22,60	4,20	100
	Lualaba	2,50	2,10	88,90	0,10	1,90	4,30	0,30	100
	Haut Lomami	4,30	2,30	28,70	0,40	1,60	60,30	2,40	100
Katanga	Tanganyika	3,20	1,30	36,60	0,90	0,70	48,30	9,00	100
		3,80	2,90	55,20	0,60	1,60	32,40	3,50	100
	Lomami	2,70	0,50	94,00	0,10	1,20	1,30	0,30	100
	Kasai Oriental	4,00	1,60	81,60	0,20	2,50	6,90	3,30	100
	Sankuru	17,50	1,30	54,30	0,40	0,30	20,80	5,40	100
Kasai Oriental		5,20	0,90	84,40	0,20	1,40	5,80	2,00	100
	Kasai Central	5,80	1,30	68,70	0,70	1,20	20,10	2,20	100
	Kasai	5,70	0,10	84,70	0,40	1,20	7,50	0,30	100
Kasai Occidental		5,70	0,80	75,30	0,60	1,20	14,90	1,40	100
RDC		6,90	2,30	63,60	0,40	1,70	18,90	6,20	100

La répartition des emplois par secteur institutionnel démontre également que les entreprises privées occupent la majeure partie des emplois dans les Provinces, soit 22 provinces sur 26. Dans la Province de Lomami, 94% des emplois sont offertes par le secteur privé. Les ménages disposent de plus d'emploi dans les Provinces du Haut-Uélé (55,7%), de l'Ituri (69,7%), du Haut Lomami (60,3%) et du Tanganyika (48,3%). Dans la Province du Maniema, 54,2 des emplois sont détenus par les autres secteurs non définis.

b. Répartition de l'emploi principal par secteur institutionnel selon les groupes d'âges

Cet indicateur montre le pourcentage des emplois occupés selon les tranches d'âges. Le graphique ci-dessous montre le volume qu'occupe chaque tranche d'âge dans l'ensemble des emplois disponibles.

Graphique 6.8. Répartition de l'emploi principal par secteur institutionnel selon les groupes d'âges



Le graphique ci-dessus montre que sur le 100% d'emplois disponibles, 28,6% sont occupés par la population dont l'âge varie entre 25 et 34 ans, suivi de la tranche d'âge 35 à 44 ans qui occupe 23% des emplois disponibles. Les jeunes de 15 à 24 ans occupent 18% du volume des emplois disponibles. La population de 45 à 54 ans occupe 16% des emplois suivi de celle dont l'âge varie entre 55 et 64 ans avec 10%. La population de 65 ans et plus n'occupe que 4%.

c. Répartition de l'emploi principal par secteur institutionnel selon les groupes d'âges

Tableau 6.9. Répartition de l'emploi principal par secteur institutionnel selon les groupes d'âges

Secteur Institutionnel	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus	Ensemble
Administration publique	4,30%	24,50%	31,10%	19,80%	14,40%	5,90%	100,00%
Entreprise publique ou paraétatique	7,40%	21,20%	29,80%	21,00%	16,90%	3,70%	100,00%
Entreprise privée	19,70%	29,10%	22,60%	15,40%	9,10%	4,10%	100,00%
Organisme international	12,30%	34,20%	28,10%	14,20%	8,10%	3,00%	100,00%
entreprise associative	10,20%	24,30%	30,00%	17,70%	12,70%	5,10%	100,00%
Ménage	21,40%	29,10%	22,10%	15,10%	8,80%	3,60%	100,00%
Autre	20,00%	30,00%	21,60%	13,90%	8,90%	5,70%	100,00%
RDC	18,50%	28,60%	23,30%	15,70%	9,60%	4,30%	100,00%

De l'analyse du tableau ci-dessus, on note que la tranche d'âge de 25 à 34 ans occupe la majorité des emplois disponibles et dans presque tous les secteurs. 24,5% sont dans l'Administration publique ; 29,1% dans les entreprises privées ; 34,2% dans les Organismes internationaux ; 29,1% dans les Ménages et 30% des emplois disponibles dans d'autres secteurs non élucidés. La tranche d'âge de 35 à 44 ans quant à elle renfle la majeure partie des emplois dans les entreprises publiques ou paraétatiques et dans les entreprises associatives avec respectivement 29,8% et 30% des emplois disponibles dans ces secteurs.

En outre, les tranches d'âge de la population active de 35 à 44 et celle de 35 à 44 ans sont plus employées dans les entreprises associatives où ils occupent respectivement 30% et 14,7% des emplois disponibles dans ce secteur. Les jeunes de 15 à 24 ans sont plus employés dans d'autres secteurs non élucidés, soit 20%. La tranche d'âge de 25 à 34 ans est plus employée dans les organismes internationaux où ils occupent 34,2%

La population âgée de 65 ans et plus est plus employée dans l'administration publique 5,9% des emplois disponibles dans ce secteur.

d. Pourcentage de l'emploi principal par secteur institutionnel selon le niveau d'instruction

Tableau 6.10. Pourcentage des Emploi principal par secteur institutionnel selon le niveau d'instruction

Secteur Institutionnel	Maternelle	Primaire	Secondaire	Supérieur	Ensemble
Administration publique	1,10%	1,30%	8,60%	29,60%	7,90%
Entreprise publique ou paraétatique	0,00%	6%	2,50%	10,00%	2,60%
entreprise privée	28,70%	70,10%	65,30%	43,00%	64,90%
Organisme international	7,80%	1%	3%	2,20%	4%
entreprise associative	0,00%	1,10%	2,10%	4,30%	2,00%
Ménage	2,70%	21,80%	14,90%	6,30%	16,60%
autre	59,60%	4,90%	6,20%	4,50%	5,60%
Ensemble	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

L'analyse du tableau ci-dessus montre que les entreprises privées emploie la majeure partie de la population active quel que soit son niveau d'études. On note selon les estimations faites, que sur le 100% des actifs ayant atteint le niveau primaire, 70,1% d'entre eux sont employés dans ce secteur. De même avec ceux du secondaire (65,3%) et du primaire (70,1%). La situation est contraire pour les actifs occupés ayant atteint le niveau maternel (59,6%), qui sont employés dans les autres secteurs non élucidés.

e. Structure par CSP des personnes exerçant un emploi

Tableau 6.11. Structure par CSP des personnes exerçant un emploi

Catégorie socioprofessionnelle (CSP)	Secteur Institutionnel							
	Administration publique	Entreprise publique ou paraétatique	entreprise privée	Organisme international	Entreprise associative	Ménage	Autre	Ensemble
Cadre de direction	60,80%	11,60%	18,10%	1,50%	7,30%	0,30%	0,50%	100,00%
Cadre de collaboration	59,60%	10,10%	19,10%	2,10%	7,30%	1,00%	1,00%	100,00%
Agent de maîtrise	47,30%	13,20%	29,40%	3,60%	2,50%	2,50%	1,40%	100,00%
Employé, Ouvrier qualifié	40,20%	13,20%	36,60%	8%	5,10%	2,00%	2,10%	100,00%
Employé, Ouvrier non qualifié	17,30%	6,90%	48,30%	6%	4,30%	17,50%	5,20%	100,00%
Manœuvre	3,40%	2,80%	52,20%	9%	3,00%	30,80%	6,90%	100,00%
Patron	0%	0,30%	77,90%	0,30%	1,00%	12,40%	8,20%	100,00%
Travailleur à son propre compte	1%	2%	72,40%	3%	1,10%	18,40%	7,50%	100,00%
Apprenti	3,90%	9,40%	43,50%	2%	4,30%	26,80%	11,80%	100,00%
Aide familial	0%	3%	64,00%	1%	4%	31,20%	4,00%	100,00%
Ensemble	6,70%	2,20%	63,90%	0,40%	1,70%	18,90%	6,10%	100,00%

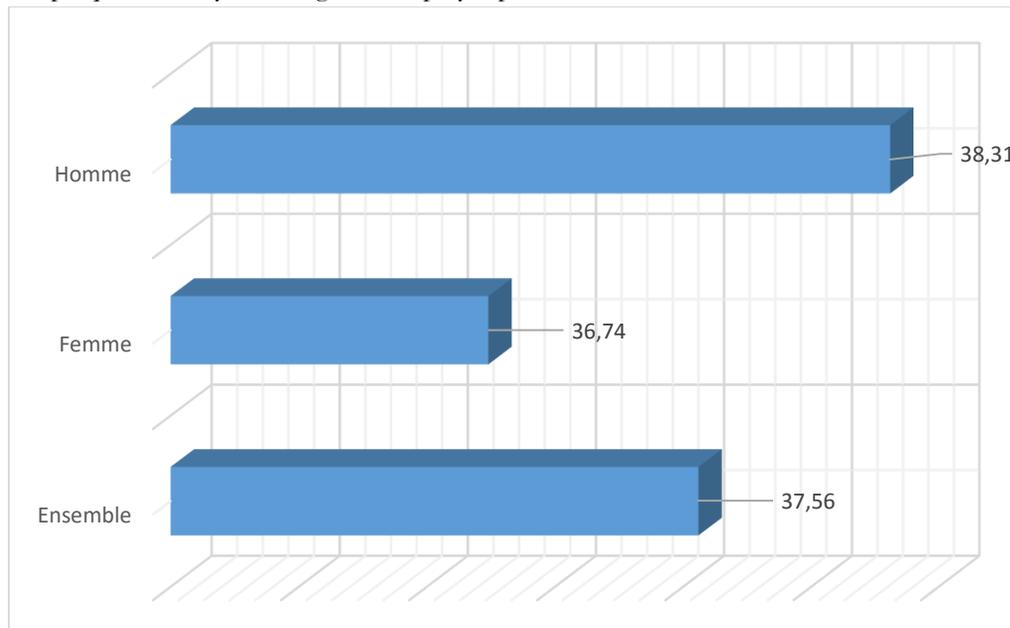
En RDC, la plus grande proportion des cadres de direction (60,8%) ainsi que les cadres de collaboration (59,6%) se retrouvent dans l'Administration publique. La catégorie des agents de maîtrise ainsi que les employés et ouvriers qualifiés sont plus représentatives 13,2% chacun des emplois pourvus dans les entreprises publiques ou paraétatiques. Les emplois disponibles dans les entreprises privées sont plus occupés par les employés et ouvriers non qualifiés

(48,3%), les manœuvres (52,2%), les Apprentis (43,5%) ainsi que ceux qui fournissent des aides familiales (64,0%). C'est dans ce même secteur que l'on retrouve le plus grand nombre de la population active occupée qui travaillent pour leurs propres comptes (72,4%).

On note également, à la lecture du tableau ci-dessous, qu'en RDC, sept actifs sur dix sont à la tête de leur propre unité de production (77,9%), comme patron employant des salariés, ou à son propre compte. Cet indicateur a évolué entre 2012 et 2016 car il était estimé à 62,7% lors de la réalisation de l'enquête 1-2-3.

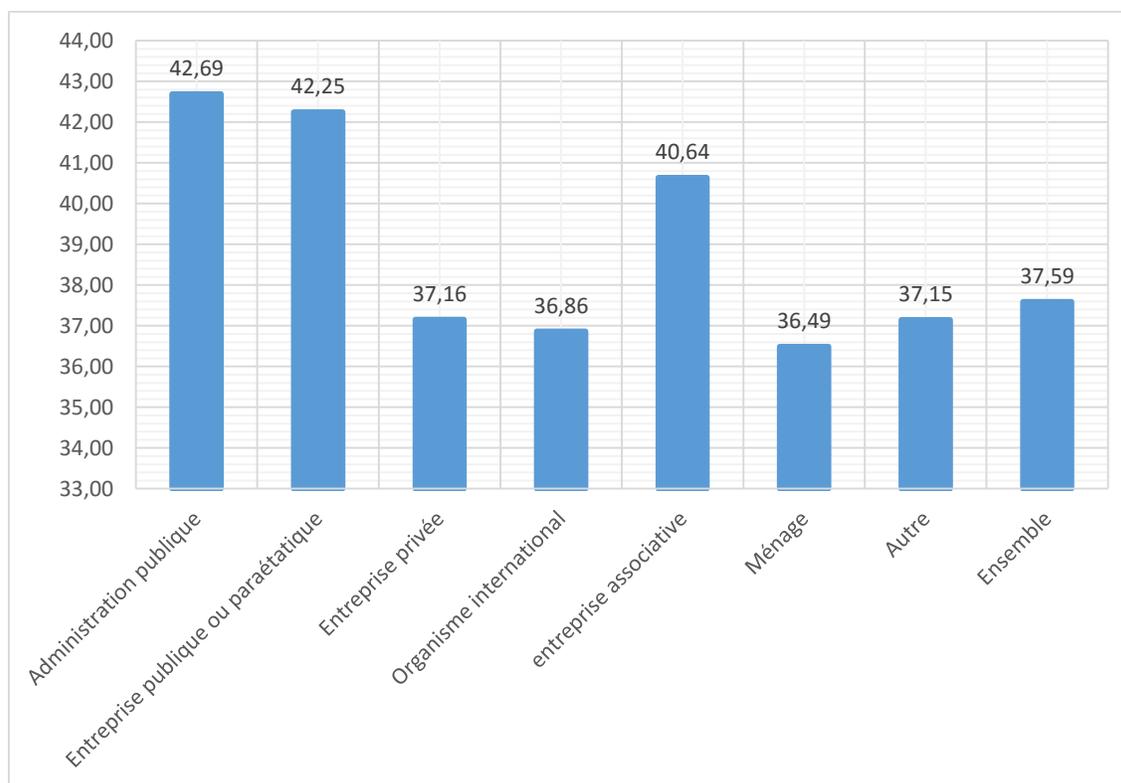
f. Moyenne d'âge de la personne dans l'emploi

Graphique 6.9. Moyenne d'âge des employés par sexe



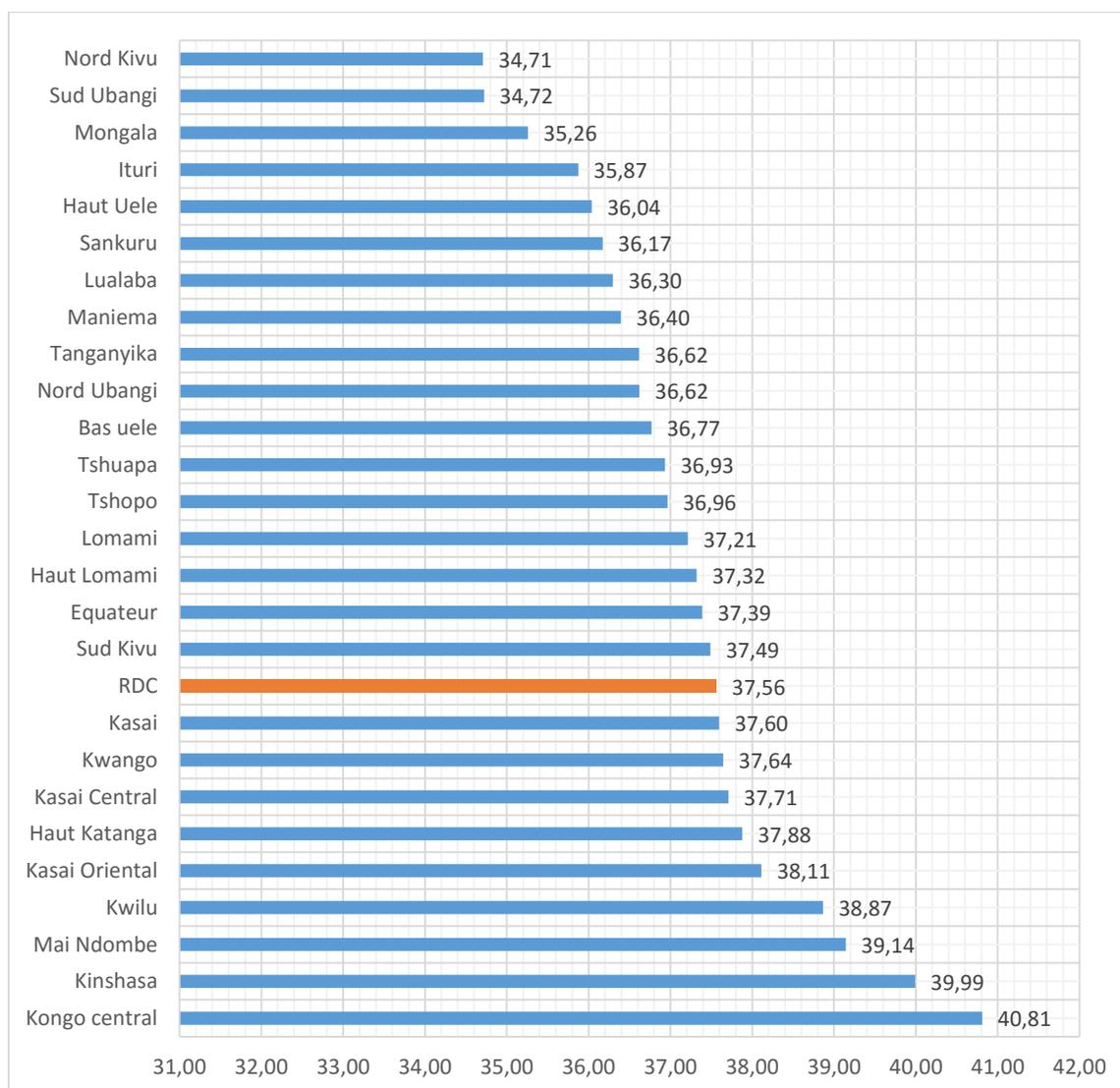
La structure d'âge dans l'emploi montre, à la lecture du graphique ci-dessous que la moyenne d'âge des employés en RDC est de 37,56 ans. Cette moyenne est de 38,31ans pour les hommes et 36,74 ans pour les femmes. Cette situation démontre que le problème d'accès à l'emploi se pose avec acuité dans la tranche d'âge de 15 à 35 ans. Les femmes sont celles qui en souffrent beaucoup plus.

Graphique 6.10. Moyenne d'âge des employés par secteur institutionnel



L'analyse par secteur institutionnel démontre que la moyenne d'âge est de tourne autour de 37 ans dans les organismes internationaux (36,86 ans), les entreprises privées (37,16 ans), les ménages. Cette moyenne est plus élevée dans l'Administration publique (42,69 ans), dans les entreprises publiques ou paraétatiques (42,25 ans) ainsi que dans les entreprises associatives (40,64 ans). Cette situation démontre que les jeunes sont plus employés par les organismes internationaux et les entreprises privées.

Graphique 6.11. Moyenne d'âges employés par Province



Le graphique ci-dessus décrit la moyenne d'âge des employés par Province. Ainsi les Provinces qui emploient plus des jeunes sont notamment celles du Nord Kivu (34,21 ans), du Sud Ubangi (34,72 ans), de la Mongala (35,26 ans) et celle de l'Ituri (35,84 ans). Tandis que les Provinces du Kongo central (40,81 ans), de Kinshasa (39,99 ans) et celle du Kwilu (39,14 ans) connaissent des moyennes plus élevées.

La situation évoquée ci-dessous concernant l'âge moyen des employés par sexe et par secteur institutionnel reste valable également pour l'ensemble des provinces de la RDC, comme le démontre les tableaux en annexes.

6.4.2. Structure des emplois par branche d'activités économiques

L'emploi comprend toutes les personnes en âge de travailler qui, durant une brève période de référence spécifiée telle qu'une semaine ou un jour, se trouvaient dans les catégories suivantes: a) "emploi salarié" (au travail ou ayant un emploi mais pas au travail), b) "emploi non salarié" (au travail ou ayant une entreprise mais n'étant pas au travail).

L'analyse de la structure des emplois par branche d'activités économique fournit des informations essentielles sur l'importance relative des différentes activités économiques dans l'emploi. Les présentes statistiques par secteur d'activité économique sont particulièrement utiles pour l'identification de tendances dans la structure de l'emploi et le niveau de développement des pays.⁸

La classification par activité économique se réfère à l'activité principale de l'établissement dans lequel une personne a travaillé pendant la période de référence. La branche d'activité économique d'une personne ne dépend pas des tâches ou des fonctions spécifiques du travail de la personne, mais des caractéristiques de l'entité économique dans laquelle cette personne travaille.

6.5 Chômage

Le taux de chômage est probablement la plus connue des mesures du marché du travail, et certainement le plus fréquemment citée par les médias. Le taux de chômage représente une mesure très utile de la sous-utilisation de l'offre de main-d'œuvre. Il reflète l'incapacité d'une économie à créer suffisamment d'emplois pour tous ceux qui veulent travailler mais n'ont pas d'emploi, bien qu'ils soient disponibles pour travailler et à la recherche d'un emploi. Ainsi, le taux de chômage apparaît comme un indicateur de l'efficacité et de l'efficacité d'une économie en termes de l'inclusion de sa main-d'œuvre, et de la performance du marché du travail.

Encadré 6.1

Etant donné que le chômage dans son ensemble est un phénomène beaucoup plus urbain que rural, l'analyse de cet indicateur sera plus focalisée sur le milieu urbain, notamment la Ville Province de Kinshasa.

Pour des raisons de comparabilité au niveau internationale, le taux de chômage au sens du BIT sera également analysé sous toutes ses facettes.

⁸ Le fait d'avoir des statistiques sur l'emploi par activité économique permet de calculer la proportion qu'occupent les activités de fabrication dans l'emploi total, qui est un des indicateurs proposés pour mesurer le progrès vers la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD), sous l'Objectif 9 (Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation).

Le taux de chômage correspond à la proportion des chômeurs, exprimé en pourcentage, dans l'ensemble de personnes constituant la main-d'œuvre. La main-d'œuvre équivaut à la somme de toutes les personnes dans l'emploi et de toutes les personnes au chômage. Ainsi, la mesure du taux de chômage nécessite de mesurer tant l'emploi comme le chômage. Au sens du BIT, les chômeurs comprennent toutes les personnes en âge de travailler qui au cours de la période de référence (dans notre cas les 7 jours qui précèdent le jour de l'interview) étaient: a) "sans travail (n'étaient pourvues ni d'un emploi salarié ni d'un emploi non salarié); b) "disponibles pour travailler" dans un emploi salarié ou non salarié durant la période de référence; c) "à la recherche d'un travail", c'est-à-dire qui avaient pris des dispositions spécifiques au cours d'une période récente spécifiée pour chercher un emploi salarié ou un emploi non salarié.

Même si l'on considère le taux de chômage comme l'indicateur du marché du travail le plus révélateur des performances générales du marché du travail et de l'économie dans son ensemble, il ne faudrait pas l'interpréter comme une mesure des difficultés ou du bien-être économiques. Lorsqu'il se fonde sur les recommandations internationales, le taux de chômage reflète simplement le pourcentage de la main-d'œuvre qui n'a pas d'emploi, tout en étant disponible pour travailler et à la recherche active d'un emploi.

Paradoxalement, un taux de chômage bas peut fort bien cacher une pauvreté importante, car les taux de chômage élevés peuvent se produire dans les pays dont le développement économique est important et l'incidence de la pauvreté faible. Dans les pays qui ne disposent pas d'un filet de sécurité lié à l'assurance chômage et à la protection sociale, beaucoup de personnes ne peuvent tout simplement pas se permettre d'être au chômage, même si la solidarité familiale est forte. Elles doivent donc survivre comme elles peuvent, en travaillant souvent dans l'économie informelle, ou dans des emplois informels. Dans les pays où les systèmes de protection sociale sont bien développés ou qu'il existe des plans d'épargne ou d'autres moyens de subsister, il est plus facile pour les travailleurs de prendre leur temps pour trouver des emplois plus intéressants. Dans de nombreux pays en développement, le problème n'est donc pas tant le chômage que l'absence d'emplois décents et productifs, ce qui se traduit par diverses formes de sous-utilisation de la main-d'œuvre (le sous-emploi, les faibles revenus, et la faible productivité).

Cette enquête a également mesuré le chômage au sens large. Ce dernier prend en compte les chômeurs dits découragés et qui se définit comme le rapport entre le nombre de chômeurs (personnes qui n'exercent pas d'emploi rémunéré ou ne sont pas travailleurs indépendants, qui sont disponibles pour travailler, et s'efforcent de trouver un emploi) et la population active.

6.5.1 Taux de chômage au sens du BIT

Tableau 6.12. Taux de Chômage au sens du BIT par province selon le milieu

Anciennes Provinces	Nouvelles Provinces	Milieu de résidence		
		Urbain	Rural	Ensemble
Kinshasa		11,4		11,4
Bas Congo	Kongo Central	5,1	0,2	2,0
	Kwango	1,6	0,3	0,4
	Kwilu	4,7	1,1	2,1
	Mai Ndombe	0,6	0,8	0,7
Bandundu		4,0	0,8	1,4
	Equateur	3,8	0,2	1,3
	Sud Ubangi	1,7	0,1	0,3
	Nord Ubangi	1,7	0,1	0,6
	Mongala	3,4	0,0	0,1
	Tshuapa	0,3	0,7	0,6
Equateur		2,5	0,2	0,6
	Tshopo	1,4	0,6	0,9
	Bas uele	0,9	0,1	0,3
	Haut Uele	3,3	3,2	3,2
	Ituri	3,5	0,6	0,7
Province Orientale		1,8	1,2	1,3
Nord Kivu		14,1	1,1	8,2
Sud Kivu		5,1	2,2	2,7
Maniema		5,6	1,3	1,8
	Haut Katanga	12,1	1,9	11,1
	Lualaba	7,1	0,3	1,3
	Haut Lomami	7,5	1,9	2,3
	Tanganyika	4,2	0,5	0,9
Katanga		11,3	1,1	5,4
	Lomami	2,3	0,1	0,5
	Kasai Oriental	4,9	0,1	2,0
	Sankuru	1,0	2,2	2,1
Kasai Oriental		3,7	0,5	1,2
	Kasai Central	8,0	0,0	2,0
	Kasai	1,2	0,1	0,1
Kasai Occidental		7,1	0,0	1,2
RDC		8,9	0,9	3,7

Le taux de chômage au sens du BIT est estimé pour l'ensemble de la RDC à 3,7%. Il est de 0,9% en milieu rural et à 8% en milieu urbain. Le chômage se vit plus en milieu urbain que rural. Il est plus prononcé dans la Province du Nord Kivu où il est estimé à 14,1%, suivi du Haut Katanga avec 12,1% et dans la Ville Province de Kinshasa où il est estimé à 11,4%. Le taux de pauvreté est nul dans les provinces du Kasai Central et du Kwango.

a. *Taux de chômage au sens du BIT Province selon le milieu de résidence et le sexe*

Tableau 6.13. Taux de Chômage au sens du BIT par province selon le sexe

Anciennes Provinces	Nouvelles Provinces	Sexe		
		Homme	Femme	Ensemble
Kinshasa		10,1	13,0	11,4
Bas Congo	Kongo Central	1,9	2,1	2,0
	Kwango	0,3	0,4	0,4
	Kwilu	2,9	1,3	2,1
	Mai Ndombe	1,3	0,2	0,7
Bandundu		2,0	0,8	1,4
	Equateur	1,6	1,0	1,3
	Sud Ubangi	0,4	0,2	0,3
	Nord Ubangi	1,1	0,0	0,6
	Mongala	0,2	0,0	0,1
	Tshuapa	1,3	0,0	0,6
Equateur		0,9	0,3	0,6
	Tshopo	1,2	0,4	0,9
	Bas uele	0,4	0,2	0,3
	Haut Uele	3,5	2,9	3,2
	Ituri	0,5	0,9	0,7
Province Orientale		1,5	1,1	1,3
Nord Kivu		6,9	9,9	8,2
Sud Kivu		2,9	2,4	2,7
Maniema		2,3	1,4	1,8
	Haut Katanga	10,4	12,2	11,1
	Lualaba	1,9	0,7	1,3
	Haut Lomami	4,1	0,4	2,3
	Tanganyika	1,7	0,2	0,9
Katanga		6,0	4,6	5,4
	Lomami	0,5	0,5	0,5
	Kasai Oriental	1,9	2,0	2,0
	Sankuru	3,1	0,9	2,1
Kasai Oriental		1,4	1,0	1,2
	Kasai Central	2,2	1,8	2,0
	Kasai	0,2	0,1	0,1
Kasai Occidental		1,3	1,1	1,2
	RDC	3,8	3,6	3,7

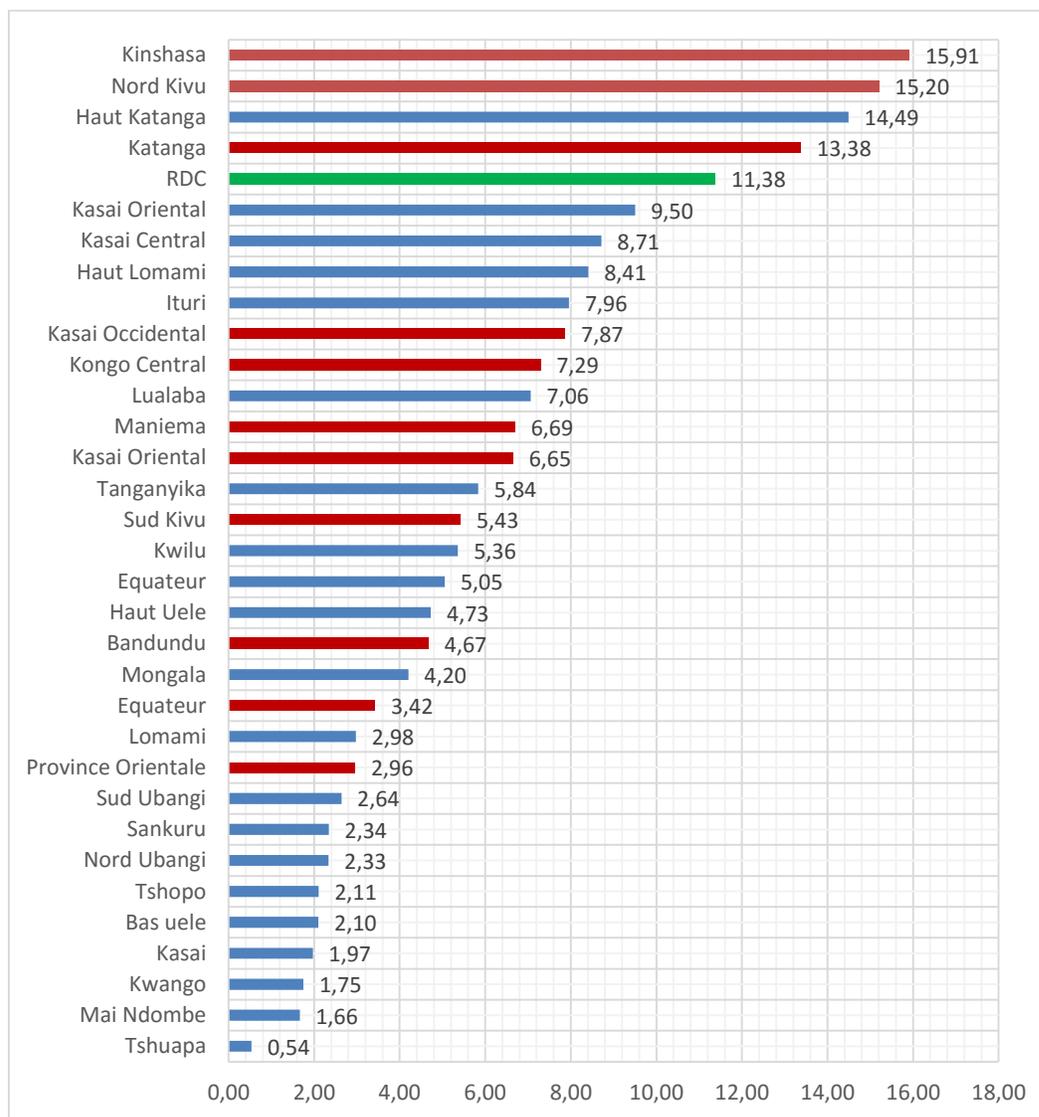
L'analyse par province et par sexe montre que dans l'ensemble du pays, les femmes sont plus touchées par le chômage que les hommes avec 3,6% contre 3,8%. Cette situation est valable pour la quasi-totalité des provinces. A Kinshasa, les femmes sont les plus touché avec 13% contre 10,1% pour les hommes, dans la Province du Haut Katanga, les hommes sont plus touchés que les femmes avec respectivement 31,5% contre 21%. La situation est tout autre pour d'autres Province comme le Mai Ndombe, l'Equateur, le Nord et Sud Ubangi, la Mongala et la Tshuapa où les femmes ne sont pas en chômage.

6.5.2 Taux de chômage au sens large

Le chômage au sens large implique outre les chômeurs fait référence aux chômeurs découragés, c'est-à-dire des personnes qui n'ont pas d'emploi, ont cherché, et n'ont pas trouvé et n'en cherchent plus d'avantage. L'analyse du chômage au sens large sera beaucoup plus focalisée sur le chômage en milieu urbain.

a. Taux de chômage au sens large, en milieu urbain par Province

Graphique 6.12. Taux de chômage en milieu urbain par provinces (anciennes et nouvelles)



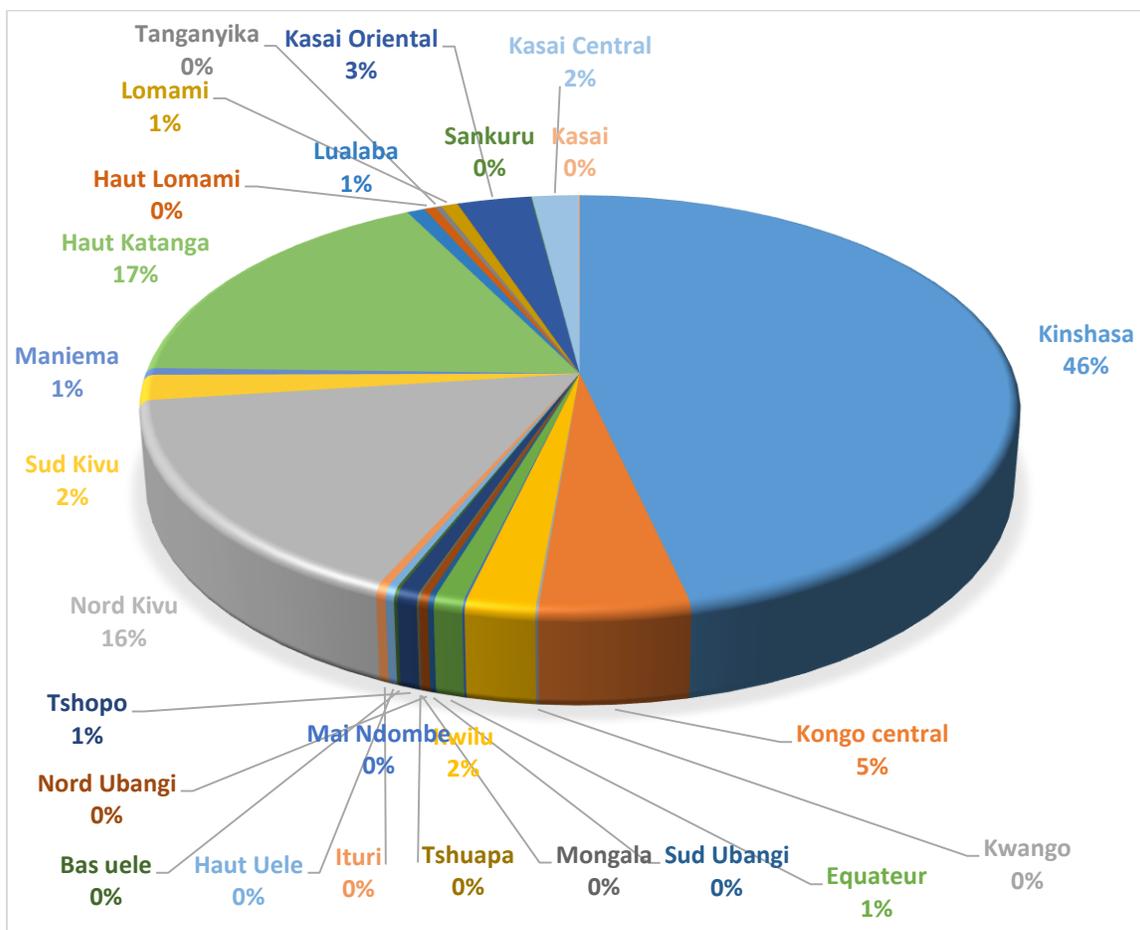
Le taux de chômage au sens large se situe à 11,38% pour l'ensemble du milieu urbain. Le chômage se situe à 11,4% en milieu urbain et 1,12% en milieu rural. Ceci montre qu'en milieu rural le chômage n'est quasiment pas existant et démontre à suffisance que ce phénomène est plus urbain que rural. Le taux de chômage est plus élevé dans les Province de Kinshasa

(15,91%), du Nord Kivu (15,20%) et du Haut Katanga (14,49%). Tandis que la Province de la Tshuapa ne connaît le taux de chômage le plus bas de la RDC avec 0,54%.

- b. Chômage au sens large en milieu urbain par sexe
- c. Chômage au sens large en milieu urbain par tranche d'âge

6.5.3 Caractéristiques des chômeurs et du chômage

Graphique 6.13. Répartition des chômeurs selon les provinces



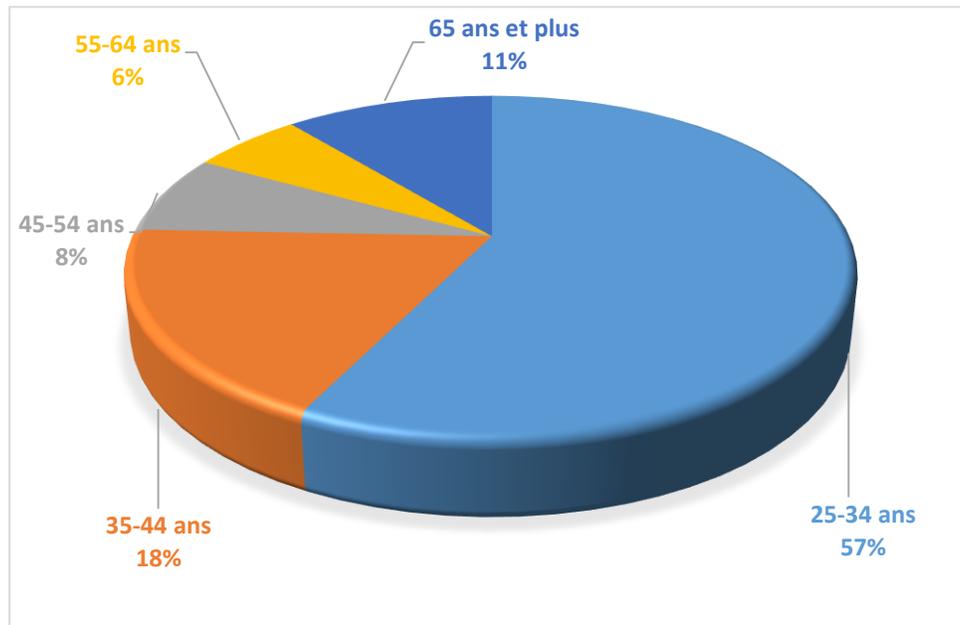
Les chômeurs sont inégalement répartis dans les Provinces de la RDC. Kinshasa avec 46% des chômeurs, héberge le quart des chômeurs de l'ensemble des chômeurs du pays, suivi de la Province du Haut Katanga avec 17% et Nord Kivu avec 16%. Les provinces qui hébergent moins des chômeurs sont notamment celles de Bas Uélé (0,12%), du Kwango (0,22%), du Kasai (0,23) ainsi que du Bas et haut Ubangi avec 0,25% respectivement.

Tableau 6.14. Répartition des Chômeurs par Province selon le sexe

Anciennes Provinces	Nouvelles Provinces	Sexe		
		Homme	Femme	Ensemble
Kinshasa		48,8	51,2	100,0
Bas Congo	Kongo Central	33,2	66,8	100,0
	Kwango	41,7	58,3	100,0
	Kwilu	68,6	31,4	100,0
	Mai Ndombe	86,3	13,7	100,0
Bandundu		69,1	30,9	100,0
	Equateur	49,3	50,7	100,0
	Sud Ubangi	52,7	47,3	100,0
	Nord Ubangi	77,1	22,9	100,0
	Mongala	80,0	20,0	100,0
	Tshuapa	92,9	7,1	100,0
Equateur		60,6	39,4	100,0
	Tshopo	85,8	14,2	100,0
	Bas uele	67,0	33,0	100,0
	Haut Uele	49,7	50,3	100,0
	Ituri	42,9	57,1	100,0
Province Orientale		57,6	42,4	100,0
Nord Kivu		47,4	52,6	100,0
Sud Kivu		54,0	46,0	100,0
Maniema		59,2	40,8	100,0
	Haut Katanga	54,9	45,1	100,0
	Lualaba	63,8	36,2	100,0
	Haut Lomami	92,2	7,8	100,0
	Tanganyika	64,7	35,3	100,0
Katanga		60,0	40,0	100,0
	Lomami	56,9	43,1	100,0
	Kasai Oriental	42,9	57,1	100,0
	Sankuru	83,7	16,3	100,0
Kasai Oriental		53,2	46,8	100,0
	Kasai Central	48,4	51,6	100,0
	Kasai	82,1	17,9	100,0
Kasai Occidental		52,5	47,5	100,0
RDC		52,0	48,0	100,0

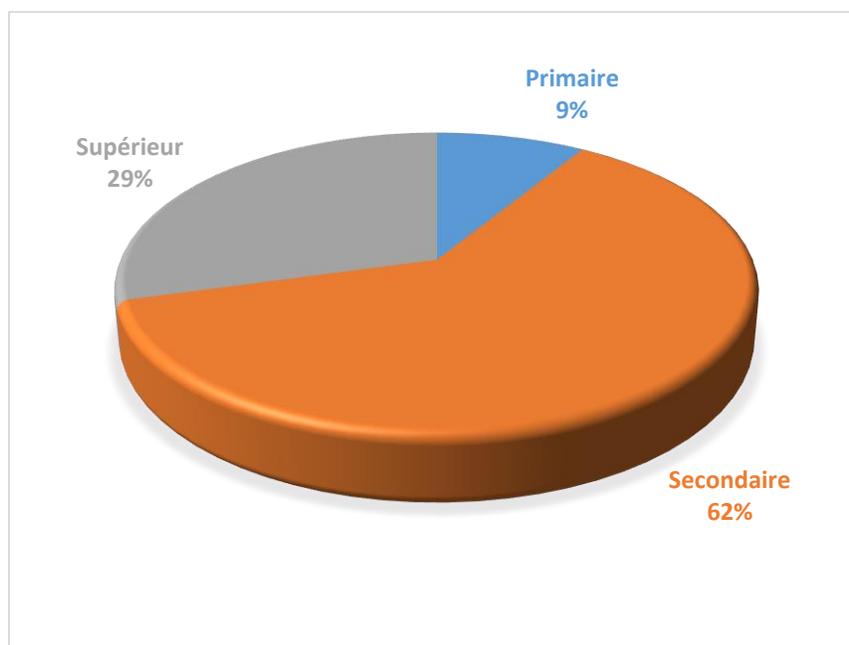
Dans l'ensemble de la RDC, 52% des hommes sont au chômage contre 48% des femmes. Bien que la moyenne nationale indique que les hommes sont plus au chômage que les femmes, le tableau ci-dessous indique également que la situation est contraire dans certaines provinces où les femmes sont plus au chômage que les hommes. C'est le cas notamment pour les Provinces de Kinshasa (48,8% d'hommes contre 51,2% des femmes), du Kongo Central (33,2% contre 66,8%), du Kwango (41,7% contre 58,3%), de l'Ituni (42,9% contre 57,1%) ainsi que du Kasai Oriental (42,9% contre 57,1%).

Graphique 6.14. Répartition des Chômeurs par grand groupes d'âges



Le graphique ci-dessus montre que la tranche d'âge de 25 à 34 ans est plus dans le chômage avec 41,7% de l'ensemble des chômeurs que regorge la RDC, suivi de celle de 15 à 24 ans avec 34,5%. La situation est décroissante à partir de 35 ans jusqu'à 64 ans où ces tranches d'âge ont respectivement 1,3% (35-44 ans), 5,4% (45-54 ans) et 4,3% (55-64 ans). La population âgée de 65 ans et plus représente 8% de cette catégorie de la population. Cette courbe démontre à suffisance que le chômage des jeunes est plus prononcé en République Démocratique du Congo.

Graphique 6.15. Répartition des Chômeurs selon le niveau d'instruction



L'analyse du niveau d'instruction des chômeurs démontre que les chômeurs ayant atteint le niveau primaire se retrouvent plus dans les Provinces du Sud Kivu (26,7% et de Kinshasa (25,5%). Ceux ayant atteint le niveau secondaire vivent également dans la Province de Kinshasa où ils sont à 39,6%, dans la Province du Nord Kivu 30,2% et du Maniema 14,6%. La masse des chômeurs qui ont un diplôme universitaire se retrouve dans les Province de Kinshasa 40,1% et du Haut Katanga 15,4%.

On note également que la population ayant atteint le niveau primaire n'est pas vraiment en chômage. C'est le cas notamment dans les Provinces du Kwilu, du Nord et Sud Ubangi, du Nord Kivu, du Kasai Oriental et du Sankuru. Tandis que les Provinces du Kwango, Mai Ndombe, Tshuapa, Bas Uélé, Tshopo, Tanganyika et Sankuru quant à elles ne contiennent aucun chômeur diplômé du supérieur.

6.6 La mesure de sous-emploi

Le sous-emploi est le reflet de la sous-utilisation des capacités productives de la main d'œuvre. Le concept de « sous-utilisation » est complexe et comporte de multiples facettes. Afin d'obtenir une image plus complète de la sous-utilisation en lien avec le déficit de travail décent, il faut examiner une série d'indicateurs qui incluent la main-d'œuvre, les ratios emploi-population en âge de travailler ; les taux d'inactivité ; la situation dans la profession ; les travailleurs pauvres et la productivité du travail, entre autres. L'utilisation d'un seul indicateur pour dépeindre la sous-utilisation de la main-d'œuvre en donnera le plus souvent une image incomplète.

Le sous-emploi a généralement été interprété et est souvent utilisé pour décrire toute sorte d'emploi « insatisfaisant » (d'après la perception du travailleur) en raison du temps de travail insuffisant, de la rémunération insuffisante ou de l'utilisation insuffisante des compétences de la personne.

6.6.1 Le sous-emploi lié à la durée du travail (sous-emploi visible)

Le taux de sous-emploi lié au temps de travail est une mesure de la sous-utilisation de la main-d'œuvre qui fournit des informations sur la proportion de personnes en emploi qui sont prêtes et disponibles pour augmenter leur temps de travail et qui ont travaillé moins d'un seuil d'heures déterminé, pendant la période de référence. Cet indicateur reflète l'emploi inadéquat et complète d'autres mesures de la sous-utilisation de la main-d'œuvre telles que le taux de chômage et la main-d'œuvre potentielle.

Les personnes en sous-emploi lié à la durée du travail comprennent toutes les personnes pourvues d'un emploi qui répondent aux trois critères suivants pendant la période de référence: a) «disposées à prêter davantage d'heures», b) «disponibles pour travailler davantage d'heures» c'est-à-dire prêtes, pendant une période ultérieure spécifiée, à effectuer davantage d'heures, si la possibilité leur en était offerte, c) «ayant travaillé moins qu'un seuil relatif à la durée du travail» c'est-à-dire les personnes dont «les heures de travail réellement effectuées» dans tous les emplois confondus pendant la période de référence, telles que définies dans les directives internationales en vigueur concernant les statistiques du temps de travail, étaient inférieures à un seuil à choisir selon les circonstances nationales.

Le volume horaire de travail permet de quantifier l'importance du sous-emploi lié à la durée du travail. Cet indicateur était auparavant appelé « le sous-emploi visible ». Les heures légales de travail sont de 48 heures par semaines. Ainsi, le taux de sous-emploi liés à la durée de travail se situe à 76% dans l'ensemble de la population active occupée dont 80,2% pour les femmes et 72,2% pour les hommes. Cet indicateur est estimé à 83,3% en milieu rural et 61,8 en milieu urbain.

Tableau 6.15. Sous-emploi visible sur l'emploi principal par province et par sexe

Anciennes provinces	Nouvelles provinces	Sexe		
		Homme	Femme	Ensemble
Kinshasa	Kinshasa	56,3	58,5	57,3
Bas Congo	Kongo Central	71,0	85,7	78,4
	Kwango	82,4	82,6	82,5
	Kwilu	85,1	83,5	84,3
	Mai Ndombe	85,9	86,7	86,3
	Bandundu		84,7	83,8
Equateur	Equateur	76,5	84,5	80,4
	Sud Ubangi	91,3	93,9	92,6
	Nord Ubangi	71,3	79,7	75,3
	Mongala	80,5	81,1	80,8
	Tshuapa	80,6	83,3	82,0
	Tshopo	64,9	73,9	68,8
	Bas uele	80,0	84,7	82,3
	Haut Uele	75,2	87,4	80,3
	Ituri	74,5	90,5	82,7
Province Orientale		71,4	83,5	77,0
Nord Kivu		60,5	79,2	68,7
Sud Kivu		80,9	78,8	80,0
Maniema		80,2	83,2	81,8
	Haut Katanga	47,9	63,6	54,2
	Lualaba	76,3	89,2	82,4
	Haut Lomami	83,2	89,2	86,2
	Tanganyika	72,8	79,8	76,2
Katanga		66,2	79,7	72,3
	Lomami	85,5	89,0	87,5
	Kasai Oriental	56,1	67,5	61,8
	Sankuru	76,0	75,0	75,5
Kasai Oriental		74,3	81,0	77,8
	Kasai Central	72,8	80,8	77,0
	Kasai	81,2	88,6	84,7
Kasai Occidental		76,5	83,8	80,2
RDC		72,2	80,2	76,0

6.6.2 Sous – emploi invisible

L'indicateur du sous-emploi invisible est défini comme le pourcentage de la population active occupée qui gagne par heure, et dans l'ensemble de leurs emplois, moins que le Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG). En République Démocratique du Congo, le SMIG est fixé à 1680 Francs congolais par jour.

Le taux de sous-emploi invisible est estimé ainsi à 53,3% de la main-d'œuvre pour l'ensemble de la RDC dont 64,1% en milieu urbain et 31,1 en milieu rural. Il touche dans l'ensemble 59,7% des femmes et 47,4% d'hommes. Ce phénomène n'est pas vraiment prononcé dans la Ville Province de Kinshasa où cet indicateur se situe 22,6% et est plus élevé dans la province du Tanganyika avec 88,5%.

Tableau 6.16. Sous-emploi invisible sur l'emploi principal par province et par sexe

Anciennes Provinces	Nouvelles Provinces	Sexe		
		Homme	Femme	Ensemble
Kinshasa		17,3	29,5	22,6
Bas Congo	Kongo Central	42,6	69,0	56,0
	Kwango	70,3	83,7	77,9
	Kwilu	49,8	53,6	51,7
	Mai Ndombe	56,6	54,5	55,6
Bandundu		55,7	62,2	59,0
	Equateur	44,7	69,1	56,6
	Sud Ubangi	57,7	56,2	56,9
	Nord Ubangi	55,0	63,4	58,9
	Mongala	52,7	75,2	62,9
	Tshuapa	63,5	70,9	67,3
Equateur		54,1	65,2	59,5
	Tshopo	56,6	56,7	56,6
	Bas uele	68,4	79,7	74,0
	Haut Uele	59,0	77,5	66,8
	Ituri	65,8	83,5	74,8
Province Orientale		60,8	72,6	66,2
Nord Kivu		39,0	49,0	43,4
Sud Kivu		64,1	67,0	65,4
Maniema		64,6	88,5	77,2
	Haut Katanga	20,8	42,6	29,5
	Lualaba	42,8	55,3	48,7
	Haut Lomami	40,7	49,0	44,8
	Tanganyika	74,9	82,5	78,7
Katanga		37,4	53,2	44,6
	Lomami	49,7	54,3	52,3
	Kasai Oriental	43,7	48,1	45,9
	Sankuru	53,7	71,6	61,7
Kasai Oriental		48,4	54,6	51,6
	Kasai Central	50,5	61,9	56,5
	Kasai	61,7	79,5	70,1
Kasai Occidental		55,5	68,7	62,1
RDC		47,4	59,7	53,3

6.6.3 Sous – emploi global

En agrégeant les différentes composantes du sous-emploi (chômage, sous-emploi visible, sous-emploi invisible) et en évitant les doubles comptes, on obtient un indicateur synthétique de sous-emploi : le sous-emploi global.⁹

En République Démocratique du Congo 85,7% des actifs (82% pour les hommes et 89,7% pour les femmes) sont en sous emploi. La Province du Kwilu a un sous – emploi global plus élevé que le reste des provinces. 93,3% des actifs en milieu rural apparaissent alors en sous-emploi.

Tableau 6.17. Sous-emploi visible global sur l'emploi principal par province et par sexe

Anciennes provinces	Nouvelles provinces	Sexe		
		Homme	Femme	Ensemble
Kinshasa	Kinshasa	60,0	67,1	63,1
Bas Congo	Kongo Central	84,0	94,8	89,5
	Kwango	92,3	96,9	94,9
	Kwilu	91,9	92,9	92,4
	Mai Ndombe	93,4	94,2	93,8
Bandundu		92,3	94,2	93,3
	Equateur	85,5	94,0	89,7
	Sud Ubangi	94,7	97,0	95,9
	Nord Ubangi	82,9	91,2	86,8
	Mongala	88,6	93,2	90,7
	Tshuapa	90,0	96,4	93,2
Equateur		89,0	94,8	91,8
	Tshopo	81,9	85,3	83,3
	Bas uele	92,9	94,3	93,6
	Haut Uele	86,9	93,5	89,7
	Ituri	85,6	95,9	90,9
Province Orientale		85,1	91,6	88,1
Nord Kivu		74,2	90,0	81,1
Sud Kivu		91,8	90,8	91,4
Maniema		90,0	97,4	93,9
	Haut Katanga	53,8	74,2	61,9
	Lualaba	81,6	92,6	86,8
	Haut Lomami	90,8	95,4	93,1
	Tanganyika	93,4	98,2	95,7
Katanga		74,2	88,4	80,7
	Lomami	92,5	94,1	93,4
	Kasai Oriental	74,1	83,2	78,7
	Sankuru	87,4	90,3	88,7
Kasai Oriental		85,7	90,4	88,2
	Kasai Central	86,1	91,4	88,9
	Kasai	90,5	95,3	92,8
Kasai Occidental		88,0	92,9	90,5
RDC		82,0	89,7	85,7

⁹ Enquête 1-2-3, 2012

6.7 Insertion des jeunes dans le marché du travail

La proportion des jeunes qui ne sont ni en emploi, ni étudiants ni en formation (aussi connu sous le nom de correspond au nombre de personnes jeunes qui ne sont ni en emploi, ni étudiants ni en formation exprimé en pourcentage de l'ensemble des jeunes. En fournissant une mesure des jeunes qui sont en dehors du système éducatif, de la formation et de l'emploi, cet indicateur sert comme une mesure des potentiels jeunes entrants dans le marché du travail plus large que le chômage des jeunes, vu qu'elle inclut aussi les jeunes hors main-d'œuvre qui ne sont ni étudiants ni en formation. Cet indicateur est aussi une meilleure mesure de l'univers des potentiels jeunes entrants dans le marché du travail que le taux d'inactivité des jeunes, vu que ce dernier inclut aussi les jeunes qui sont hors main-d'œuvre mais sont dans le système éducatif, et donc ne sont pas disponibles pour travailler.

Étant donné que cet indicateur transmet des informations essentielles sur la situation des jeunes par rapport au marché du travail, il fait partie de la liste d'indicateurs des Objectifs de Développement Durable (ODD), sous l'Objectif 8 (Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous).

6.7.1 Pourcentage des jeunes de 15-24 qui ne sont ni dans le système éducatif ni dans l'emploi par sexe et par Provinces

Tableau 6.18. Pourcentage des jeunes de 15-24 ans qui sont ni dans le système éducatif ni dans l'emploi par sexe

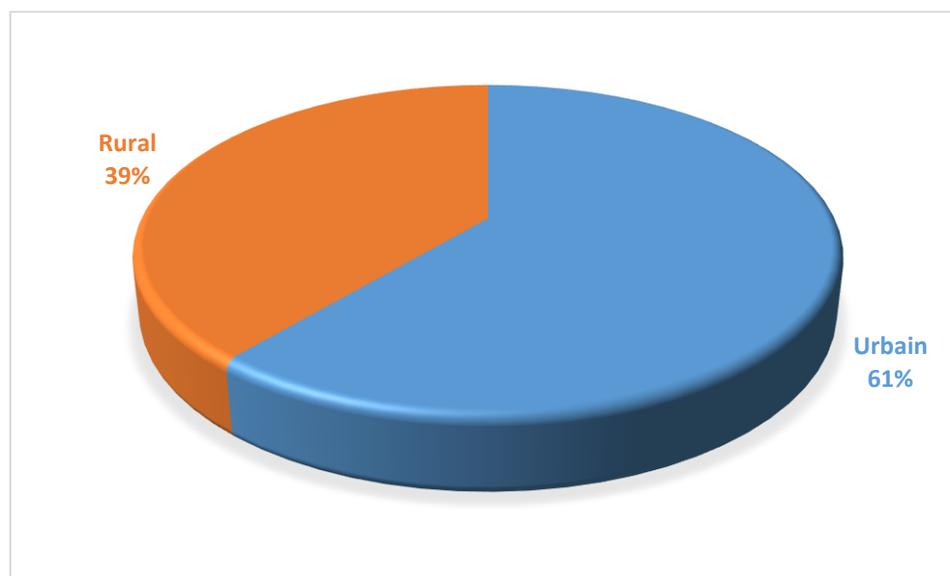
Anciennes Provinces	Nouvelles Provinces	Sexe		
		Homme	Femme	Ensemble
Kinshasa		25,0	21,8	22,7
Bas Congo	Kongo Central	8,2	6,6	7,1
	Kwango	2,2	,6	1,1
	Kwilu	7,2	5,6	6,1
	Mai Ndombe	1,0	1,0	1,0
Bandundu		10,5	7,3	8,2
	Equateur	2,0	2,1	2,0
	Sud Ubangi	,4	,8	,7
	Nord Ubangi	1,2	1,2	1,2
	Mongala	,7	1,3	1,1
	Tshuapa	,7	,8	,8
Equateur		5,0	6,2	5,8
	Tshopo	4,3	4,1	4,1
	Bas uele	,3	,7	,6
	Haut Uele	2,3	3,6	3,2
	Ituri	1,4	2,8	2,4
Province Orientale		8,3	11,1	10,3
Nord Kivu		6,2	6,1	6,1
Sud Kivu		8,7	7,7	8,0
Maniema		2,0	1,6	1,7
	Haut Katanga	8,4	12,7	11,5
	Lualaba	,9	1,6	1,4
	Haut Lomami	4,6	2,2	2,9
	Tanganyika	,5	1,1	,9
Katanga		14,4	17,6	16,7
	Lomami	3,2	1,9	2,3
	Kasai Oriental	4,0	5,3	5,0
	Sankuru	1,0	1,4	1,3
Kasai Oriental		8,3	8,7	8,6
	Kasai Central	2,9	2,6	2,7
	Kasai	,7	2,8	2,2
Kasai Occidental		3,5	5,4	4,8
RDC		100,0	100,0	100,0

La tranche d'âges de la population des jeunes compris entre 15 et 24 ans qui ne sont ni dans le système éducatif et dans l'emploi est estimé pour l'ensemble de la RDC à 2,5 millions de personnes. Les femmes sont plus représentatives que les hommes avec 70,7% contre 29,3% pour les hommes. Ce qui veut simplement dire que les femmes de cette tranches d'âges sont beaucoup plus au chômage et que les hommes.

Cette disparité est également visible dans la quasi-ensembleité des provinces. L'on note surtout que dans la province du Kasai, qu'il n'existe que 9% d'hommes de cette tranche, sur l'ensemble de la population de cette province qui se retrouvent dans cette situation et les femmes occupent 91,1%. Cette situation est inverse dans la seule province du Kwango où les hommes de cette catégorie représentent 60,7% contre 39,3% pour les femmes.

6.7.2 Pourcentage des jeunes de 15-24 qui ne sont ni dans le système éducatif ni dans l'emploi par milieu de résidence et par Provinces

Graphique 6.16. Pourcentage des jeunes de 15-24 ans qui sont ni dans le système éducatif ni dans l'emploi par milieu



L'analyse faite par milieu de résidence, montre que 61,1% de cette catégorie de la population vit en milieu urbain contre 38,9% en milieu rural. Cette répartition montre que les jeunes des milieux urbains sont beaucoup plus frappés par le chômage que ceux du milieu rural. Ce qui démontre que le chômage est un phénomène plus urbain que rural. Sur la Ville Province de Kinshasa et le Haut Katanga disposent d'un grand nombre de cette catégorie de cette population, estimée en milieu urbain, soit respectivement 37,2% et 17,8%. En milieu rural c'est plutôt les Provinces du Sud-Kivu (16,1%) et du Maniema (11,5%) qui regorgent le plus des jeunes qui ne sont ni dans l'emploi, ni dans un système éducatif, comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 6.19. Pourcentage des jeunes de 15-24 ans qui sont ni dans le système éducatif ni dans l'emploi par milieu

Anciennes Provinces	Nouvelles Provinces	Milieu de résidence		
		Urbain	Rural	Ensemble
Kinshasa	Kinshasa	37,2	0,0	22,7
Bas Congo	Kongo Central	7,9	5,8	7,1
	Kwango	,3	2,3	1,1
	Kwilu	5,5	6,9	6,1
	Mai Ndombe	3	2,2	1,0
Bandundu		6,1	11,5	8,2
	Equateur	1,5	2,9	2,0
	Sud Ubangi	4	1,1	,7
	Nord Ubangi	1,1	1,3	1,2
	Mongala	1	2,7	1,1
	Tshuapa	,3	1,4	,8
Equateur		3,5	9,4	5,8
	Tshopo	4,0	4,4	4,1
	Bas uele	4	,8	,6
	Haut Uele	9	6,8	3,2
	Ituri	,5	5,3	2,4
Province Orientale		5,8	17,3	10,3
Nord Kivu		7,5	3,9	6,1
Sud Kivu		2,8	16,1	8,0
Maniema		7	3,3	1,7
	Haut Katanga	17,8	1,5	11,5
	Lualaba	9	2,1	1,4
	Haut Lomami	6	6,5	2,9
	Tanganyika	5	1,6	,9
Katanga		19,8	11,7	16,7
	Lomami	1,0	4,4	2,3
	Kasai Oriental	4,5	5,7	5,0
	Sankuru	,1	3,2	1,3
Kasai Oriental		5,5	13,4	8,6
	Kasai Central	2,5	2,9	2,7
	Kasai	,5	4,8	2,2
Kasai Occidental		3,0	7,7	4,8
RDC		100,0	100,0	100,0

Tableau 6.20. Pourcentage des jeunes de 15-24 ans qui sont ni dans le système éducatif ni dans l'emploi selon le milieu par sexe

Anciennes Provinces	Nouvelles Provinces	Milieu de résidence								
		Urbain			Rural			Ensemble		
		Sexe			Sexe			Sexe		
Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble		
Kinshasa		32,2%	67,8%	100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	32,2%	67,8%	100,0%
Bas Congo	Kongo Central	33,9%	66,1%	100,0%	33,7%	66,3%	100,0%	33,8%	66,2%	100,0%
	Kwango	25,3%	74,7%	100,0%	68,1%	31,9%	100,0%	60,7%	39,3%	100,0%
	Kwilu	40,0%	60,0%	100,0%	28,3%	71,7%	100,0%	34,8%	65,2%	100,0%
	Mai Ndombe	31,2%	68,8%	100,0%	28,7%	71,3%	100,0%	29,1%	70,9%	100,0%
Bandundu		38,8%	61,2%	100,0%	36,3%	63,7%	100,0%	37,5%	62,5%	100,0%
	Equateur	29,9%	70,1%	100,0%	27,9%	72,1%	100,0%	28,8%	71,2%	100,0%
	Sud Ubangi	18,5%	81,5%	100,0%	17,0%	83,0%	100,0%	17,6%	82,4%	100,0%
	Nord Ubangi	28,0%	72,0%	100,0%	28,7%	71,3%	100,0%	28,3%	71,7%	100,0%
	Mongala	18,6%	81,4%	100,0%	18,3%	81,7%	100,0%	18,3%	81,7%	100,0%
	Tshuapa	8,7%	91,3%	100,0%	33,8%	66,2%	100,0%	26,7%	73,3%	100,0%
Equateur		25,3%	74,7%	100,0%	24,9%	75,1%	100,0%	25,1%	74,9%	100,0%
	Tshopo	40,6%	59,4%	100,0%	15,6%	84,4%	100,0%	30,3%	69,7%	100,0%
	Bas uele	20,7%	79,3%	100,0%	11,0%	89,0%	100,0%	15,3%	84,7%	100,0%
	Haut Uele	33,1%	66,9%	100,0%	18,9%	81,1%	100,0%	21,3%	78,7%	100,0%
	Ituri	20,5%	79,5%	100,0%	17,0%	83,0%	100,0%	17,5%	82,5%	100,0%
Province Orientale		36,1%	63,9%	100,0%	17,1%	82,9%	100,0%	23,7%	76,3%	100,0%
Nord Kivu		27,4%	72,6%	100,0%	36,2%	63,8%	100,0%	29,6%	70,4%	100,0%
Sud Kivu		18,0%	82,0%	100,0%	36,0%	64,0%	100,0%	32,1%	67,9%	100,0%
Maniema		24,1%	75,9%	100,0%	37,0%	63,0%	100,0%	33,8%	66,2%	100,0%
	Haut Katanga	21,1%	78,9%	100,0%	28,5%	71,5%	100,0%	21,5%	78,5%	100,0%
	Lualaba	21,3%	78,7%	100,0%	17,9%	82,1%	100,0%	19,2%	80,8%	100,0%
	Haut Lomami	27,4%	72,6%	100,0%	49,7%	50,3%	100,0%	46,7%	53,3%	100,0%
	Tanganyika	26,5%	73,5%	100,0%	9,8%	90,2%	100,0%	15,5%	84,5%	100,0%
Katanga		21,4%	78,6%	100,0%	35,7%	64,3%	100,0%	25,3%	74,7%	100,0%
	Lomami	27,0%	73,0%	100,0%	46,1%	53,9%	100,0%	41,2%	58,8%	100,0%
	Kasai Oriental	29,2%	70,8%	100,0%	17,1%	82,9%	100,0%	23,8%	76,2%	100,0%
	Sankuru	10,9%	89,1%	100,0%	23,3%	76,7%	100,0%	22,7%	77,3%	100,0%
Kasai Oriental		28,5%	71,5%	100,0%	28,2%	71,8%	100,0%	28,3%	71,7%	100,0%
	Kasai Central	27,9%	72,1%	100,0%	35,8%	64,2%	100,0%	31,3%	68,7%	100,0%
	Kasai	7,1%	92,9%	100,0%	9,2%	90,8%	100,0%	8,9%	91,1%	100,0%
Kasai Occidental		24,7%	75,3%	100,0%	19,2%	80,8%	100,0%	21,3%	78,7%	100,0%
RDC		29,3%	70,7%	100,0%	29,3%	70,7%	100,0%	29,3%	70,7%	100,0%

6.7.3 Chômage (Au sens du BIT et élargi) et sous-utilisation des jeunes, 15-24 ans en milieu urbain

L'absence de travail crée un sentiment d'exclusion et d'inutilité qui entraîne violence, toxicomanie et extrémismes. Las des années d'enseignement perdues, ces jeunes font de leurs gouvernements la cible de leur frustration. Cherchant leur propre voie, ils manifestent dans les rues, s'affrontent sur les campus et constituent le gros des troupes en cas d'émeute.

Le chômage et le sous-emploi contraignent souvent les jeunes à attendre pendant plusieurs années avant d'obtenir un logement décent, de pouvoir se marier et avoir des enfants. Enfin, en période de redressement économique, ils sont les derniers à être embauchés et, en période de ralentissement, ils sont les premiers à être licenciés.

En ville, la majorité des jeunes qui ont un emploi n'ont que des emplois précaires, à faible productivité, le plus souvent dans le secteur informel. Ils gagnent moins que le salaire minimum et ne sont pas en mesure d'assurer à leur famille des conditions de vie décentes. Ils souffrent donc d'une bien plus grande pauvreté et sont fortement exposés au risque, compte tenu des conditions dans lesquelles ils vivent et travaillent.

En zones rurales, le secteur agricole, qui regroupe la majeure partie des travailleurs, souffre d'un sous-emploi saisonnier. Un grand nombre travaillent moins d'heures qu'ils ne le souhaiteraient, gagnent moins que leurs homologues des villes, utilisent moins leurs qualifications et sont généralement moins productifs. Ces affirmations émanent de l'analyse des indicateurs ci-dessous.

Dans cette section, l'analyse est plus focalisée vers le milieu urbain car le chômage est presque nul en milieu rural. Les tranches d'âge prise en compte dans cette section sont les jeunes de 15 à 35 ans, d'autant plus qu'en RDC, les jeunes sortent tardivement de l'université.

a. Répartition des chômeurs par Province et par tranches d'âge

Tableau 6.21. Répartition des chômeurs par tranches d'âge et par province

Anciennes provinces	Nouvelles provinces	Groupe d'âges des jeunes		
		15-24 ans	25-34 ans	Ensemble
Kinshasa		36,15%	40,06%	38,29%
Bas Congo	Kongo central	5,90%	3,90%	4,81%
	Kwango	0,16%	0,35%	0,26%
	Kwilu	3,85%	1,94%	2,81%
	Mai Ndombe	0,25%	0,28%	0,27%
Bandundu		4,26%	2,58%	3,34%
	Equateur	1,16%	1,16%	1,16%
	Sud Ubangi	0,48%	0,12%	0,28%
	Nord Ubangi	0,48%	0,21%	0,33%
	Mongala	0,08%	0,01%	0,05%
	Tshuapa	0,15%	0,18%	0,17%
Equateur		2,34%	1,69%	1,98%
	Tshopo	1,90%	0,41%	1,08%
	Bas uele	0,24%	0,05%	0,13%
	Haut Uele	3,72%	1,33%	2,41%
	Ituri	1,34%	0,36%	0,80%
Province Orientale		7,19%	2,15%	4,43%
Nord Kivu		11,48%	17,32%	14,67%
Sud Kivu		10,08%	2,52%	5,95%
Maniema		2,15%	0,41%	1,20%
	Haut Katanga	9,95%	20,61%	15,78%
	Lualaba	0,90%	1,18%	1,05%
	Haut Lomami	3,85%	1,29%	2,45%
	Tanganyika	0,32%	0,24%	0,27%
Katanga		15,01%	23,32%	19,56%
	Lomami	1,63%	0,31%	0,90%
	Kasai Oriental	2,35%	2,68%	2,53%
	Sankuru	0,00%	1,68%	0,92%
Kasai Oriental		3,98%	4,67%	4,36%
	Kasai Central	0,94%	1,31%	1,14%
	Kasai	0,52%	0,08%	0,28%
Kasai Occidental		1,46%	1,39%	1,42%
RDC		100,00%	100,00%	100,00%

Comme indiqué ci-dessus, le chômage est un phénomène plus urbain que rural. Ainsi le taux de chômage des jeunes de 15 à 34 ans en milieu urbain. La ville Province de Kinshasa regorge le 4/10^{ème} des chômeurs de cette tranche d'âge avec 38,29% de l'ensemble de cette tranche d'âge. Kinshasa occupe la majeure partie des chômeurs de la tranche d'âge de 15-24, soit 36,15% et 40,06% pour ceux de la tranche d'âge de 15-24 ans.

Pour l'ensemble de cette tranche d'âge (15-35 ans), les Provinces ayant également un grand nombre des chômeurs sont notamment le Haut Katanga (15,18%), le Nord Kivu (14,67%) et le Sud Kivu (5,95%).

Les Province de la Mongala (0,05%), du Bas Uélé (0,13%), de la Tshuapa (0,17%), du Kwango (0,26%), du Mai Ndombe (0,27%) du Tanganyika (0,27%), du Kasai (0,28%), du Sud Ubangi (0,28%) sont parmi celles qui regroupent qui ne connaissent vraiment pas le chômage des jeunes.

6.8 Taux de salarisation

6.8.1 Taux de Salarisation des actifs occupés selon le milieu de résidence

Le taux de salarisation est un indicateur de formalisation des relations de travail.

Tableau 6.22. Taux de Salarisation des actifs occupés selon le milieu de résidence

Anciennes Provinces	Nouvelles Provinces	Milieu de résidence		
		Urbain	Rural	Ensemble
Kinshasa		35,7		35,7
Bas Congo	Kongo Central	24,4	4	11,2
	Kwango	14	5,9	6,5
	Kwilu	35,8	15,4	21,1
	Mai Ndombe	13,7	6,8	7,4
Bandundu		31,6	10,8	14,8
	Equateur	22,9	7,2	11,9
	Sud Ubangi	21	4,1	5,7
	Nord Ubangi	20,9	5,8	10,4
	Mongala	22,6	1,8	2,6
	Tshuapa	12,1	6,2	6,9
Equateur		20,9	4,9	7,6
	Tshopo	22,4	5	10,5
	Bas uele	9,6	3,4	4,7
	Haut Uele	24,4	7,9	9,5
	Ituri	27,5	9,6	10,5
Province Orientale		21,6	7,2	9,7
Nord Kivu		42,6	6,6	25
Sud Kivu		15,6	8,1	9,4
Maniema		25,8	8,5	10,5
	Haut Katanga	37,4	5,8	33,9
	Lualaba	38	4,1	8,9
	Haut Lomami	22,7	5,4	6,5
	Tanganyika	29,9	3,4	6,2
Katanga		36,5	4,7	17
	Lomami	11,7	2,1	3,6
	Kasai Oriental	22,1	2,2	9,5
	Sankuru	23,5	16	16,3

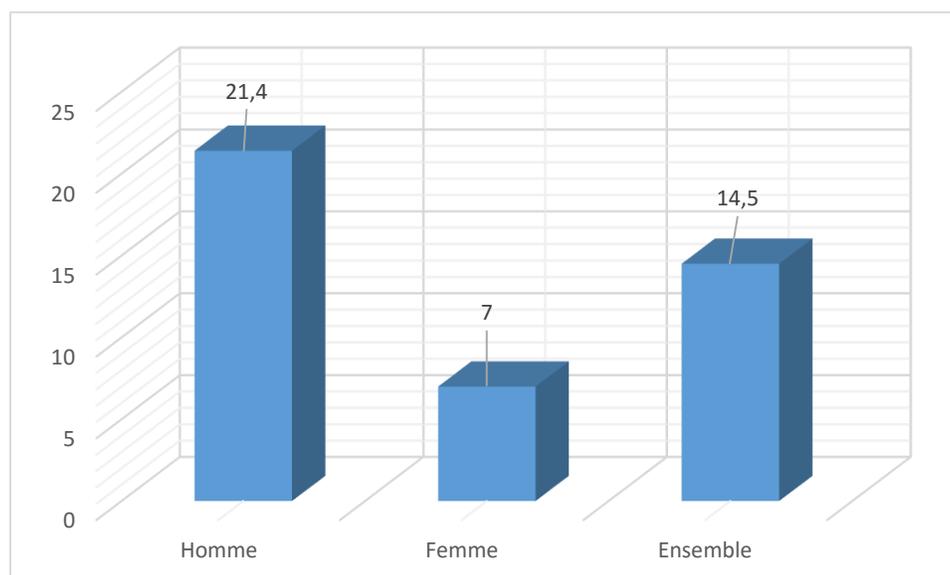
Anciennes Provinces	Nouvelles Provinces	Milieu de résidence		
		Urbain	Rural	Ensemble
Kasai Oriental		17,8	4,5	7,2
	Kasai Central	22,9	5,1	9,3
	Kasai	25,3	4,8	5,8
Kasai Occidental		23,3	5	7,8
RDC		31,2	6,4	14,5

Pour l'ensemble du pays, on note que 14,5% d'actifs occupés sont salariés. Ce taux est estimé 31,2% en milieu urbain contre 6,4% en milieu rural. Ce qui dénote que les emplois en milieu rural sont plus précaires en milieu urbain.

C'est en milieu urbain que le taux de salarisation est plus élevé quel que soit la province analysée. Il est très faible dans la province de la Mongala avec 1,8% ainsi que les provinces de la Lomami (2,1%) et du Kasai Oriental (2,2%). Il est cependant plus élevé dans les Provinces du Nord Kivu (42,6%), du Lualaba (38,0%) et de la Lomami (37,4%).

6.8.2 Taux de Salarisation des actifs occupés par Province et par sexe

Graphique 6.17. Taux de salarisation des actifs par sexe



Le taux de salarisation est de 14,5% pour l'ensemble de la République Démocratique du Congo. Il est plus élevé chez les hommes 21,4% que chez les femmes 7,0%.

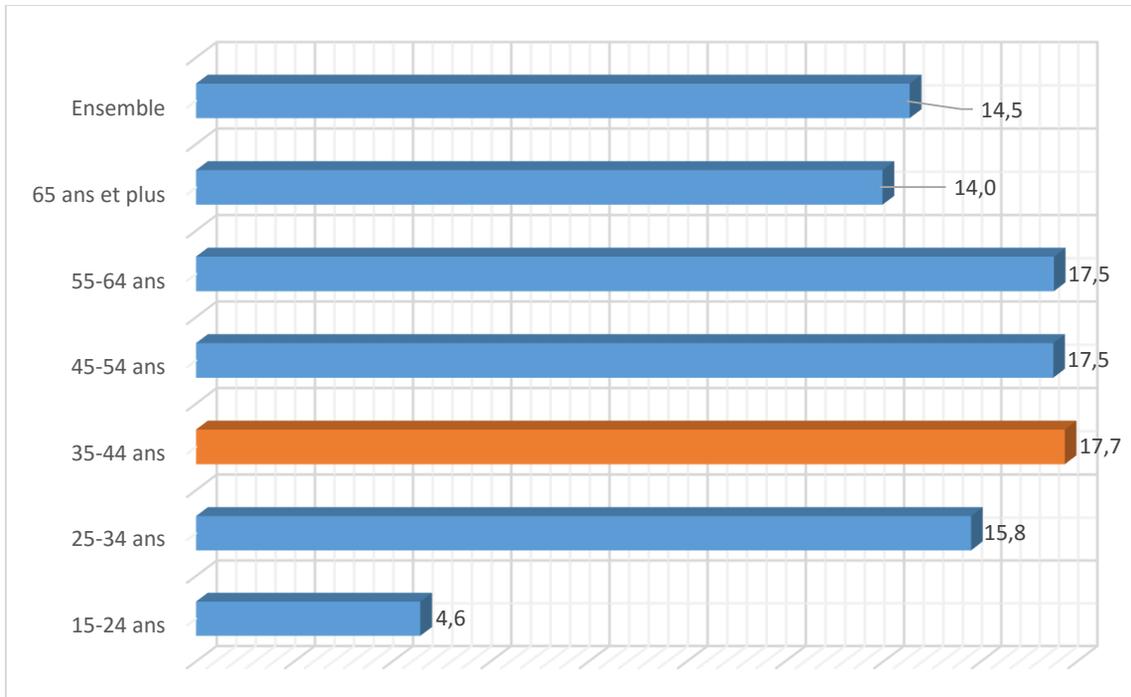
Tableau 6.23. Taux de Salarisation des actifs occupés par Provinces

Anciennes Provinces	Nouvelles Provinces	Sexe		
		Homme	Femme	Ensemble
Kinshasa		46,1	22,2	35,7
Bas Congo	Kongo Central	16,7	5,9	11,2
	Kwango	12,6	1,9	6,5
	Kwilu	30,6	11,3	21,1
	Mai Ndombe	12,1	2,6	7,4
Bandundu		22,8	7,1	14,8
	Equateur	19,3	4,1	11,9
	Sud Ubangi	10,2	1,3	5,7
	Nord Ubangi	14,5	5,8	10,4
	Mongala	4,1	0,9	2,6
	Tshuapa	13,3	0,8	6,9
Equateur		12,5	2,5	7,6
	Tshopo	15,6	3,7	10,5
	Bas uele	7,7	1,5	4,7
	Haut Uele	14,5	2,9	9,5
	Ituri	13,5	7,5	10,5
Province Orientale		14	4,6	9,7
Nord Kivu		33	14,9	25
Sud Kivu		13,8	3,6	9,4
Maniema		19,4	2,6	10,5
	Haut Katanga	43,9	18,9	33,9
	Lualaba	15,3	1,8	8,9
	Haut Lomami	10,6	2,4	6,5
	Tanganyika	10,6	1,6	6,2
Katanga		25	7,4	17
	Lomami	7	0,9	3,6
	Kasai Oriental	15,7	3,2	9,5
	Sankuru	23,7	7,2	16,3
Kasai Oriental		12,6	2,4	7,2
	Kasai Central	14,1	4,9	9,3
	Kasai	10	1,1	5,8
Kasai Occidental		12,3	3,4	7,8
RDC		21,4	7	14,5

Dans l'ensemble des provinces, le taux de salarisation reste prédominant chez les hommes que chez les femmes. Ce taux est 2 fois plus chez les hommes de la Ville Province de Kinshasa (46,1%) que chez les femmes (22,2%) de même que dans les Province du Nord Kivu 33,0% contre 14,9% ainsi que celle du Kwilu 30,6% contre 11,3%.

6.8.3 Taux de Salarisation des actifs occupés selon le grand groupe d'âges

Graphique 6.18. Taux de salarisation par grand groupe d'âges



L'analyse faite selon les grands groupes d'âges indique que la population active occupée de la tranche d'âge de 35 à 44 ans affiche un taux de salarisation plus élevé avec 17,7%. L'écart n'est pas vraiment significatif entre les tranches d'âges de 25 ans et plus. Cependant la situation est préoccupante pour les jeunes car ils affichent un taux de salarisation de 4,6%. Cet indicateur révèle qu'une grande partie des jeunes exercent des emplois précaires de fois non-salariés.

Tableau 6.24. Taux de Salarisation des actifs occupés selon le groupe d'âge

Anciennes Provinces	Nouvelles Provinces	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et plus	Ensemble
Kinshasa		6,9	36,9	33,7	40,9	45,6	52,1	35,7
Bas Congo	Kongo Central	5,2	14,7	9,3	13,7	15,2	5,7	11,2
	Kwango	2,8	7,1	8,2	6,6	6,6	8,7	6,5
	Kwilu	2,7	15,9	31,7	25,6	19,5	25,1	21,1
	Mai Ndombe	2,9	11	5,6	8,9	10,2	3,2	7,4
Bandundu		2,8	12,7	21,7	17,4	14,3	17,8	14,8
	Equateur	2,4	8,5	15,5	21,1	15,6	10,2	11,9
	Sud Ubangi	0,5	6	10	5,7	5,6	16,8	5,7
	Nord Ubangi	2,5	8,3	19,2	13,3	11	4,3	10,4
	Mongala	1,7	2,3	3,7	4,3	2	2	2,6
	Tshuapa	1,2	5,7	7	9,3	17,8	14,6	6,9
Equateur		1,4	6,4	11,3	11,7	10,3	10,4	7,6
	Tshopo	1,7	11,2	13,6	12,3	16,6	15,1	10,5
	Bas uele	1,4	4,4	5,1	5,6	7,3	12,5	4,7
	Haut Uele	3,5	9	12,8	12,2	13,2	4,7	9,6
	Ituri	4,6	11,7	11,7	11,4	10,8	24,8	10,5
Province Orientale		3	10,2	12	11,4	13,1	15,3	9,7
Nord Kivu		13,4	32,2	30,5	28,2	18,5	6,5	25,1
Sud Kivu		6,5	10,3	14,2	7,3	8,7	5,6	9,4
Maniema		4,5	10,8	15,6	11,9	11,2	8,8	10,5
	Haut Katanga	13,6	38,1	30,4	29,4	54,6	49,4	33,9
	Lualaba	1,9	9,3	14,2	15,9	7,9	4,8	8,9
	Haut Lomami	2,2	10,3	7,1	6,6	4	1,7	6,5
	Tanganyika	0,7	6,8	7,3	6,7	9,4	10,4	6,2
Katanga		4,2	21,3	17,8	17,6	22,4	19	17
	Lomami	0,9	3,4	4,1	6,1	6,1	1,2	3,6
	Kasai Oriental	4,2	8	14,5	10,2	9,9	10	9,5
	Sankuru	7,3	13	22,4	18,2	29,7	32,1	16,3
Kasai Oriental		2,7	6,5	10,4	8,9	9,8	7,3	7,2
	Kasai Central	3,9	6,5	13,4	14,9	15	1	9,3
	Kasai	1,4	3,6	5,1	16,3	2,2	11,4	5,8
Kasai Occidental		3,1	5,2	9,7	15,5	10,4	4,5	7,8
	RDC	4,6	15,8	17,7	17,5	17,5	14	14,5

6.9 Pluriactivité du travail

La pluriactivité est construite en opposition à la monoactivité comme situation d'emploi unique. Elle regroupe diverses situations de cumul d'emplois. Sa définition fait référence à plusieurs dimensions caractérisant l'activité professionnelle d'une personne : la profession, le statut d'emploi, salarié ou non, le secteur et le lieu d'activité, le nombre et le statut des employeurs, ainsi que la temporalité (saisonnalité, simultanéité...) des différentes activités.

La pluriactivité est donc désignée comme la combinaison, par une même personne, de plusieurs activités professionnelles sur l'année. Cette définition est très large puisqu'elle couvre en fait toutes les situations dans lesquelles une personne sort du schéma classique d'un emploi ou d'un statut professionnel unique, sur la durée. Les activités cumulées peuvent être exercées de manière alternativement ou simultanément, par exemple lorsqu'une personne cumule plusieurs emplois à temps partiel.

La pluriactivité couvre donc un grand nombre de situations, comme : le multisalariat ou le travail en temps partagé, c'est-à-dire le cumul de plusieurs emplois salariés ;

Dans un contexte de crise économique et sociale, les situations de pluriactivité constituent une option de plus en plus souvent envisagée par des actifs pour travailler. Les politiques de soutien à la création d'activités sont hésitantes vis-à-vis de ces formes de travail qualifiées d'atypiques, au regard de l'emploi salarié à temps plein et à durée déterminée, et parfois jugées de précaires. La pluriactivité est une réalité qui apparaît aujourd'hui comme un filet de sécurité sociale en ce sens qu'elle permet d'atténuer la pauvreté à travers une diversification des sources de revenu.

La définition retenue pour la pluriactivité, dans cette enquête, s'appuie sur les caractéristiques de l'activité exercée à titre principal, qui est l'activité déclarée par l'enquêté au cours de la semaine de référence, et sur laquelle portent les questions de l'enquête. Si l'enquêté ne sait pas désigner laquelle de ses activités est la principale, est considérée celle qui prend le plus de temps ou, en cas d'égalité, la plus rémunératrice.

Dans cette étude, la pluriactivité désigne les personnes qui déclarent avoir plusieurs professions et/ou plusieurs employeurs (tableau A).

6.9.1 Taux de pluriactivité par en milieu de résidence

Tableau 6.25. Taux de pluriactivité par milieu et province

Anciennes Provinces	Nouvelles Provinces	Milieu de résidence		
		Urbain	Rural	Ensemble
<i>Kinshasa</i>		2,2		2,2
<i>Bas Congo</i>	Kongo Central	4,6	10,2	7,7
	Kwango	9,7	11,7	11,5
	Kwilu	4,1	5,7	5,1
	Mai Ndombe	10,5	12,8	12,6
<i>Bandundu</i>		5	8,8	7,8
	Equateur	4,4	11,8	9,3
	Sud Ubangi	5,5	26,6	24,2
	Nord Ubangi	4,4	8,2	6,7
	Mongala	3,6	13,1	12,5
	Tshuapa	6,7	9,2	8,8
<i>Equateur</i>		4,7	15,8	13,4
	Tshopo	1,9	8,4	5,9
	Bas uele	6,6	20,6	16,8
	Haut Uele	5,3	11	10,2
	Ituri	3,9	9,7	9,4
<i>Province Orientale</i>		3	10,5	8,8
<i>Nord Kivu</i>		2,9	11,2	6,2
<i>Sud Kivu</i>		2,5	5,3	4,7
<i>Maniema</i>		3,8	9,2	8,4
	Haut Katanga	4,4	8,1	4,7
	Lualaba	6,4	14,9	13,2
	Haut Lomami	5,8	7	6,9
	Tanganyika	2,5	2,5	2,5
<i>Katanga</i>		4,5	8,5	6,6
	Lomami	10,5	11,4	11,2
	Kasai Oriental	1,9	13	7,7
	Sankuru	5,4	7,3	7,2
<i>Kasai Oriental</i>		5,3	10,9	9,4
	Kasai Central	4,3	13,5	10,3
	Kasai	3,9	8,7	8,4
<i>Kasai Occidental</i>		4,2	11,1	9,5
RDC		3,5	10,1	7,4

Dans l'ensemble de la RDC, 7,4% des actifs occupés ont au moins une ou deux activités en dehors de leurs activités principales. Ce phénomène se vit beaucoup plus en milieu rural qu'en milieu urbain, car la population rurale est plus entreprenante que celle du milieu urbain et elle exerce plusieurs activités au-delà de celle déclarée principale. Au moins 10,1% de la population active occupée exerce un emploi secondaire en milieu rural contre 3,5% en milieu urbain. Le taux de pluriactivité est très faible dans la Ville Province de Kinshasa (2,2%) et dans la Province du Tanganyika (2,5%). Il est par contre plus élevé dans le Sud Ubangi (24,2%) et dans le Lualaba (13,2%).

6.9.2 Taux de pluriactivité urbain par Province et groupe d'âges

Tableau 6.26. Taux de pluriactivité par sexe et province

Anciennes Provinces	Nouvelles Provinces	Sexe		
		Masculin	Féminin	Ensemble
Kinshasa	Kinshasa	3,5	1,1	2,2
Bas Congo	Kongo Central	10,3	5,3	7,7
	Kwango	20,6	3,4	11,5
	Kwilu	7,9	2,7	5,1
	Mai Ndombe	18,9	6	12,6
Bandundu		12,8	3,4	7,8
	Equateur	15	4	9,3
	Sud Ubangi	30,5	18,3	24,2
	Nord Ubangi	10,8	2,7	6,7
	Mongala	19,7	5,3	12,5
	Tshuapa	12,7	4,9	8,8
Equateur		18,9	8,1	13,4
	Tshopo	8,9	2,8	5,9
	Bas uele	22,7	11,4	16,8
	Haut Uele	16	4,5	10,2
	Ituri	11,7	7,6	9,4
Province Orientale		12,5	5,5	8,8
Nord Kivu		7,8	4,7	6,2
Sud Kivu		6,6	2,8	4,7
Maniema		11,9	4,9	8,4
	Haut Katanga	6,6	2,9	4,7
	Lualaba	19,2	7,2	13,2
	Haut Lomami	10,7	3,3	6,9
	Tanganyika	4,2	1	2,5
Katanga		9,7	3,6	6,6
	Lomami	15,9	7,1	11,2
	Kasai Oriental	12,3	3,6	7,7
	Sankuru	10,6	3,7	7,2
Kasai Oriental		13,7	5,4	9,4
	Kasai Central	15,5	5,6	10,3
	Kasai	13,8	2,8	8,4
Kasai Occidental		14,8	4,5	9,5
RDC		10,8	4,2	7,4

De l'analyse faite par sexe, on note que le taux de pluriactivité est plus élevé chez les hommes 10,8% que chez les femmes 4,2%. La situation observée au niveau nationale reste valable lorsque l'on analyse à l'intérieur de chaque province. Aucune province ne dispose d'un taux de pluriactivité des femmes supérieurs à celui des hommes. Ceci qui indique les hommes sont plus entreprenants que les femmes.

6.9.3 Taux de pluriactivité par en milieu urbain par Province par niveau d'instruction

Tableau 6.27. Taux de pluriactivité par niveaux d'instruction et province

Anciennes Provinces	Nouvelles Provinces	Primaire	Secondaire	Supérieur	Ensemble
Kinshasa	Kinshasa	1,1	1,8	4,5	2,2
Bas Congo	Kongo Central	7,6	7,7	9,1	7,7
	Kwango	7,2	18,1	71,4	12,4
	Kwilu	1,5	7,2	6,3	5,7
	Mai Ndombe	8,6	15,3	33,2	12,8
Bandundu		4,8	10,3	10,3	8,3
	Equateur	5,0	12,8	14,3	9,6
	Sud Ubangi	18,3	27,8	37,5	22,7
	Nord Ubangi	5,5	8,6	11,0	7,2
	Mongala	10,9	16,1	40,1	13,3
	Tshuapa	3,6	13,6	26,7	9,2
Equateur		9,9	16,1	18,7	13,1
	Tshopo	4,5	8,7	1,7	6,2
	Bas uele	10,7	29,0	56,1	17,2
	Haut Uele	8,5	13,5	30,6	10,7
	Ituri	6,3	11,7	19,4	8,7
Province Orientale		6,7	11,9	8,6	8,9
Nord Kivu		8,9	5,2	5,2	6,5
Sud Kivu		3,8	6,7	7,9	5,3
Maniema		4,8	11,4	22,6	8,9
	Haut Katanga	3,4	4,3	10,3	4,8
	Lualaba	11,3	17,6	19,1	14,1
	Haut Lomami	3,8	12,0	17,7	8,2
	Tanganyika	0,8	5,3	12,7	3,0
Katanga		5,2	7,8	11,4	7,1
	Lomami	6,9	15,1	39,4	11,2
	Kasai Oriental	6,0	9,5	3,8	7,6
	Sankuru	2,7	11,1	30,3	8,4
Kasai Oriental		6,1	12,4	22,3	9,6
	Kasai Central	7,9	13,6	16,0	11,1
	Kasai	5,4	13,5	13,0	9,2
Kasai Occidental		6,8	13,6	15,5	10,3
RDC		6,2	8,6	8,0	7,6

Les résultats de cette enquête indiquent également que ce sont les actifs occupés ayant atteint le niveau secondaire qui exercèrent plus des activités secondaires, car le taux de pluriactivité est estimé à 8,6% pour cette catégorie de la population active. Ceux qui ont atteint le niveau supérieur ont un taux de pluriactivité estimé à 8% suivi de ceux qui n'ont atteint que le niveau primaire avec 6,2%.

Cette analyse n'est valable que pour l'ensemble du pays tandis qu'elle change d'une province à une autre. Bien que l'on observe une prédominance des actifs occupés qui ont atteint le niveau supérieur. A Kinshasa par exemple, ce taux est plus élevé dans la catégorie de ceux qui ont atteint le niveau supérieur avec 4,5%, suivi du secondaire avec 1,8% et du primaire (1,1%).

6.10 Revenus de l'emploi

La mesure statistique du revenu de l'emploi est inextricablement liée aux autres éléments du travail et de la vie, tels que les salaires, les niveaux de vie et la répartition des revenus, et elle relève donc du domaine des statistiques du travail.

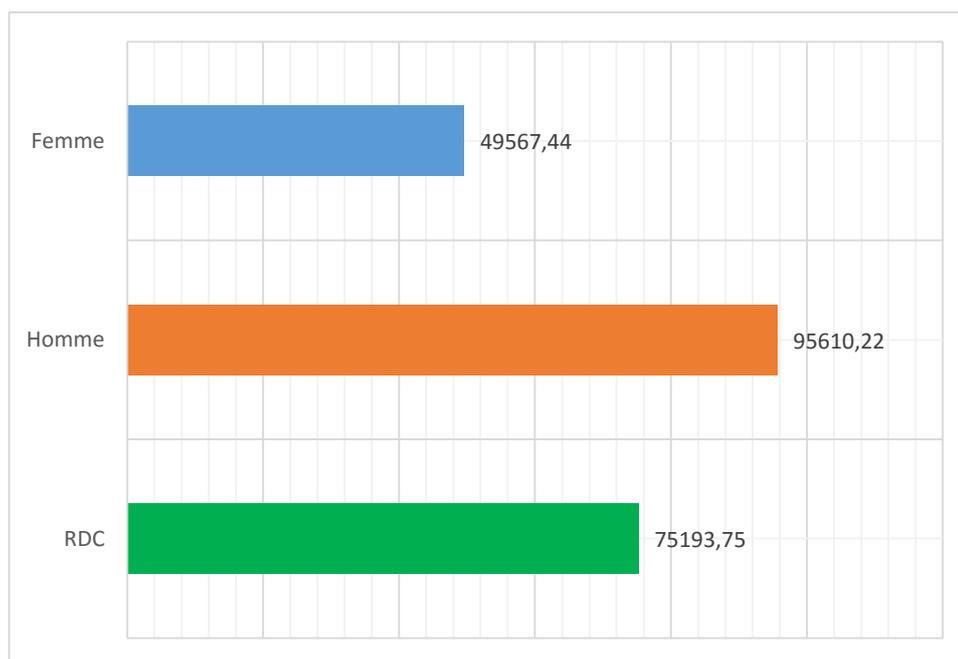
Le revenu de l'emploi est défini comme étant le revenu obtenu par la population pourvue d'un emploi, y compris les personnes sous-employées. Sa mesure porte sur toutes les catégories de personnes pourvues d'un emploi et permet d'identifier les divers types de revenus de toutes les formes d'emploi, y compris l'emploi salarié ou l'emploi indépendant occasionnel, à temps réduit, intermittent ou atypique, dans le secteur structuré et dans le secteur informel.

Cet indicateur permet d'apprécier non seulement le niveau de vie de la population, mais aussi la qualité des emplois générés par les différents secteurs institutionnels.

6.10.1 Revenus dans l'emploi principal en RDC

a. Revenues dans l'emploi principal par milieu de résidence et par sexe

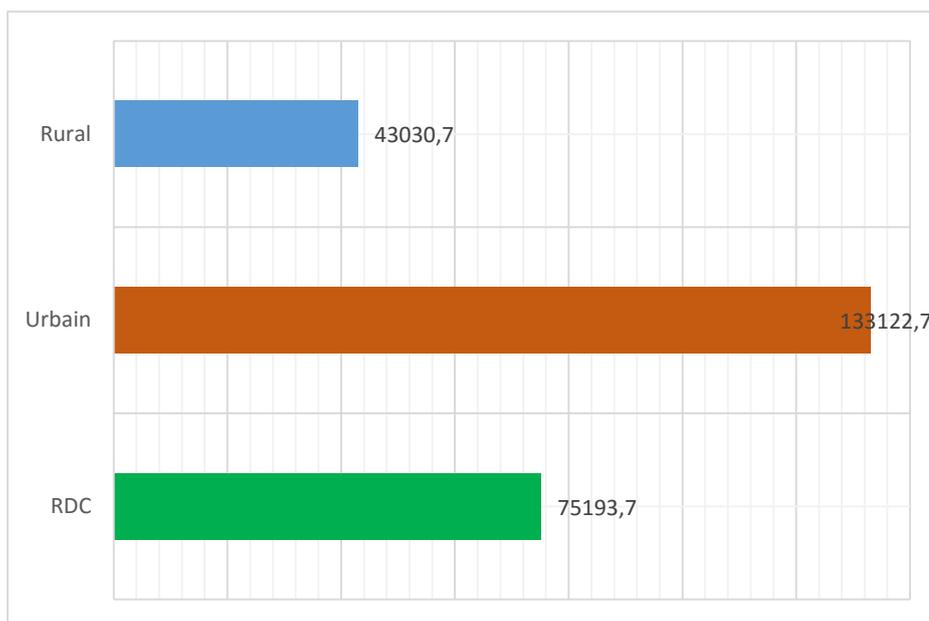
Graphique 6.19. Revenu moyen en CDF dans l'emploi principal par sexe



Le revenu moyen pour l'ensemble de la République Démocratique du Congo se situe à 75'193,75 CDF, équivalent à 81 dollars américains¹⁰. Les résultats de l'enquête démontrent que les hommes gagnent plus que les femmes et se situent au-dessus de la moyenne nationale, soit 95'610,22 CDF contre 49'567,44 CDF.

¹⁰ Un Dollars équivaut à 930 francs congolais (2016)

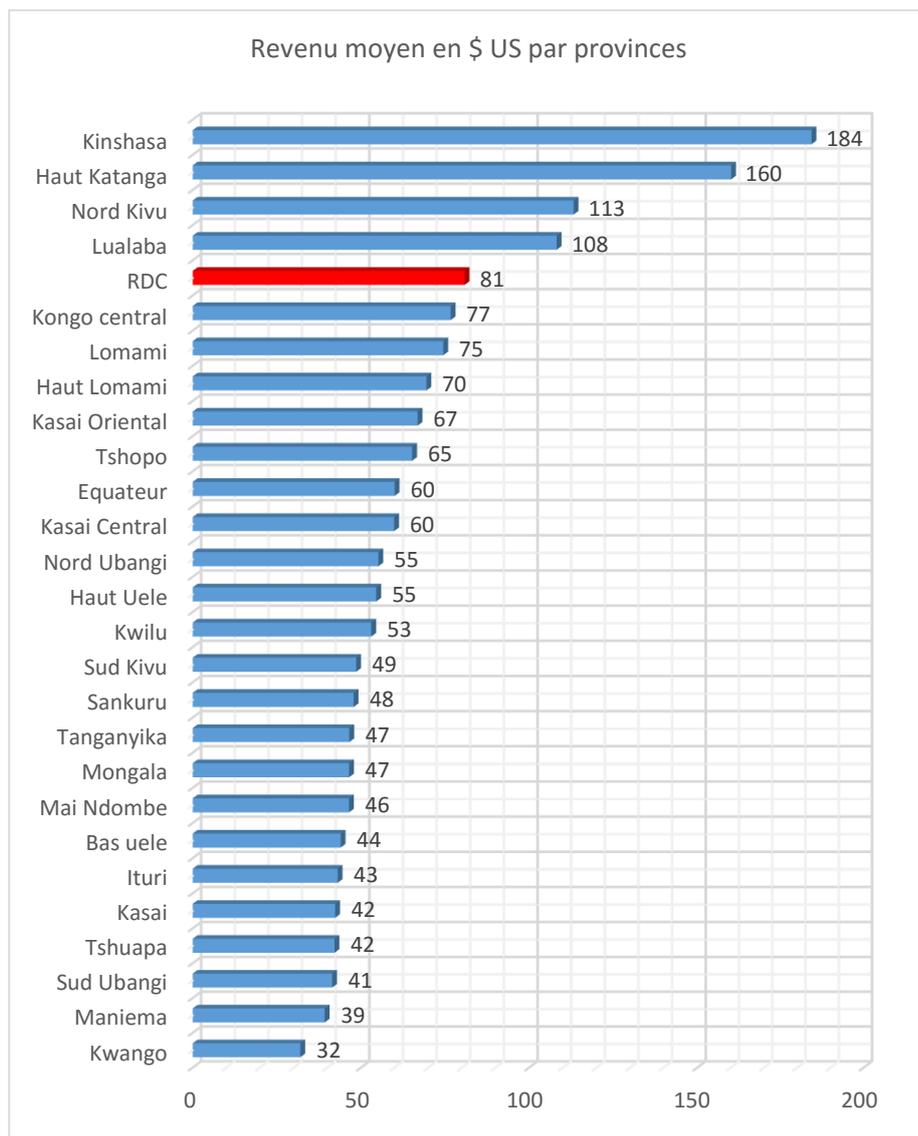
Graphique 6.20. Revenu moyen en CDF dans l'emploi principal par sexe milieu de résidence



De l'analyse faite selon le milieu de résidence, l'on constate que les travailleurs en milieu urbain gagnent trois fois plus que ceux des milieux ruraux. Le revenu moyen en milieu urbain se situant à 133'122,71 CDF équivalent à 143 \$US contre 43'030,71 CDF, équivalent à 46 \$ US, en milieu rural.

b. Revenues dans l'emploi principal par Province

Graphique 6.21. Revenu moyen en dollars US dans l'emploi principal par milieu par Province

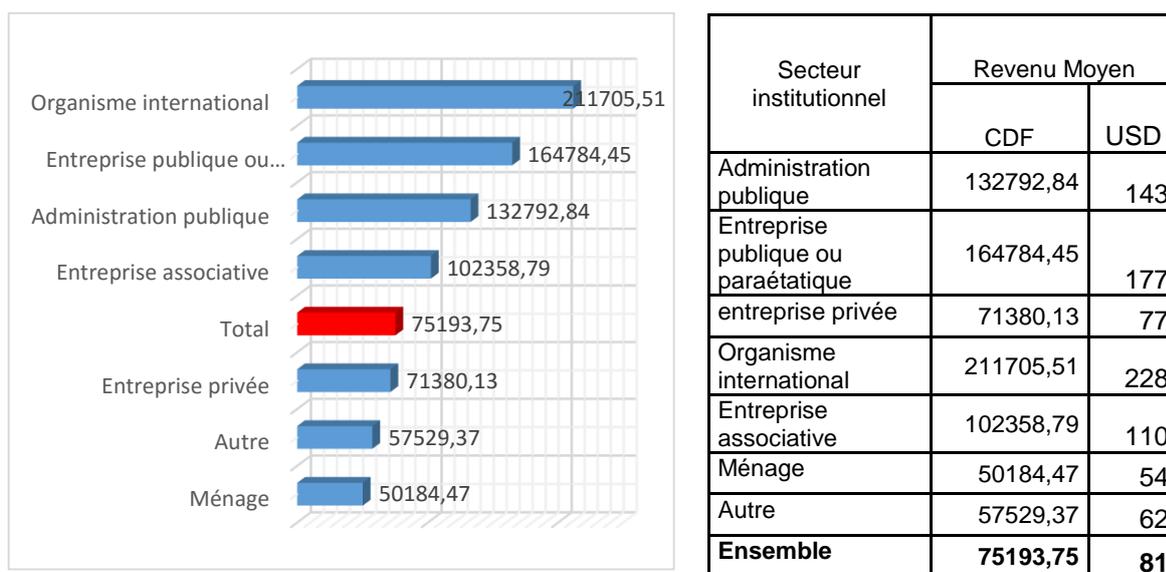


Nouvelle Province	Revenu moyen en CDF
Kwango	29770,14
Maniema	36504,75
Sud Ubangi	38565,92
Tshuapa	39211,17
Kasai	39384,74
Ituri	40093,34
Bas uele	40935,44
Mai Ndombe	43224,07
Mongala	43251,89
Tanganyika	43314,62
Sankuru	44506,01
Sud Kivu	45216,14
Kwilu	49392,28
Haut Uele	50766,23
Nord Ubangi	51341,33
Kasai Central	55700,59
Equateur	55847,73
Tshopo	60677,91
Kasai Oriental	62198,43
Haut Lomami	64644,83
Lomami	69297,25
Kongo central	71342,72
RDC	75193,75
Lualaba	100638,31
Nord Kivu	105339,61
Haut Katanga	148932,12
Kinshasa	171434,08

Les Provinces où les travailleurs sont les mieux rémunérés sont celles de Kinshasa (171'434,08 CDF), du Haut Katanga (148'932,12 CDF) du Nord Kivu (105'339,61 CDF) et du Lualaba (100'638,31 CDF). Les revenus moyennes de ces quatre provinces sont supérieures à la moyenne nationale. Tandis que les Provinces du Kwango (29'770,14 CDF), du Maniema (36504,75 CDF), du Sud Ubangi (38565,92) de la Tshuapa (39211,17 CDF) ainsi que celle du Kasai (39384,74 CDF) présentent les revenus moyens les plus bas .

c. Revenues dans l'emploi principal par secteur institutionnel

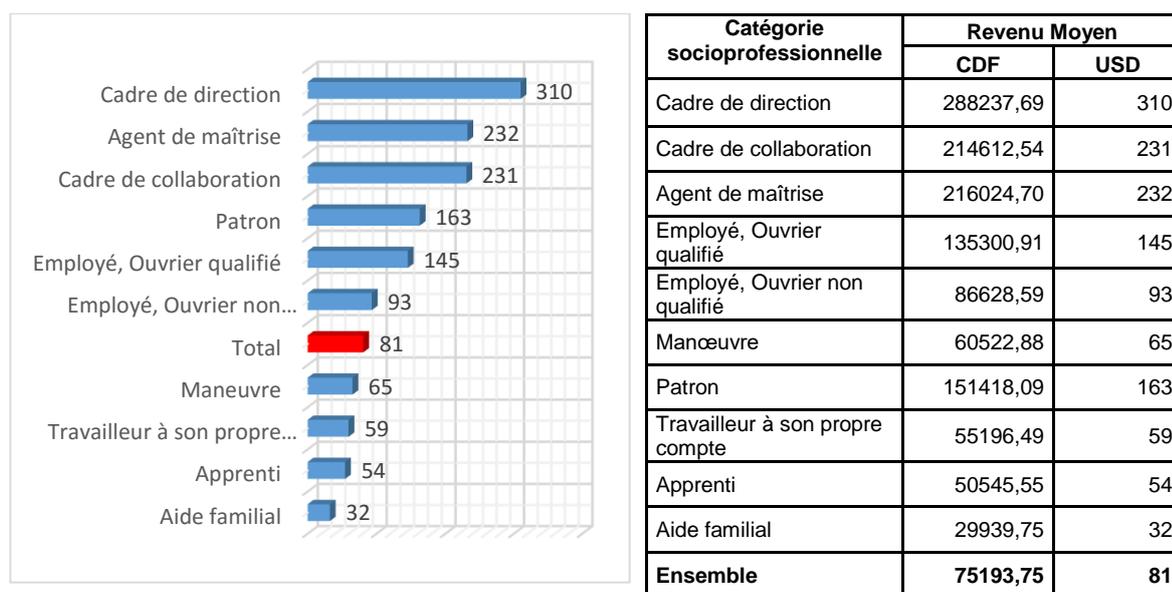
Graphique 6.22. Revenu moyen en CDF par secteur institutionnel



Selon que l'on soit dans un secteur ou un autre, le niveau de revenu diffère. Le graphique ci-dessous montre que les employés des organismes internationaux ont un niveau de revenu deux fois supérieur à la moyenne nationale avec 211'705,51 CDF, suivi de ceux des entreprises publiques ou paraétatiques (164'784,45 CDF). La moyenne du revenu dans l'Administration publique est de 132'792,84 CDF). La moyenne du revenu dans les entreprises associative est aussi au-dessus de la moyenne nationale avec 102'358,79 CDF.

d. Revenues dans l'emploi principal par catégorie socioprofessionnelle

Graphique 6.23. Revenu moyen en CDF par CSP



La moyenne de revenu diffère selon les catégories socioprofessionnelles des travailleurs. L'écart est dix fois plus important entre les cadres de direction (288'237,69 CDF) et les aide familiaux (29'939,75 CDF). Les agents de maîtrise (216'024,70 CDF), les cadres de collaboration (214'612,69 CDF), les patrons (151'418,91 CDF) ainsi que les employés et ouvriers non qualifiés (86'628,59 CDF) ont un revenu au-dessus de la moyenne nationale. Tandis que les manœuvres (60'522,88 CDF) ceux qui travaillent pour leur propre compte (55'196,49 CDF), ainsi que les apprentis (50'545,55 CDF) gagnent en deçà de la moyenne nationale.

CHAPITRE VII : AGRICULTURE ET SECURITE ALIMENTAIRE

Introduction

Ce chapitre présente les résultats de l'enquête en deux sections : la première porte sur l'agriculture et décrit les conditions dans lesquelles les ménages pratiquent l'agriculture ; notamment le mode de faire-valoir, la possession des titres d'exploitation, l'accès au crédit et l'accès à la technologie. La deuxième section traite des questions de sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers les informations sur le nombre de repas consommé par le ménage, l'existence d'un stock alimentaire, la vulnérabilité économique du ménage, la consommation alimentaire et la stratégie d'adaptation ou de survie.

7.1. Agriculture

L'agriculture joue un rôle central et stratégique dans le développement de l'Afrique en général et à celle de la République Démocratique du Congo en particulier. Elle est, en effet, la clé de la croissance économique, de la hausse des revenus, de la progression des niveaux de vie, de l'éradication de la pauvreté et de l'amélioration de la sécurité alimentaire.

En RDC, l'agriculture occupe plus de 70% de la population active, mais elle ne contribue que pour environ 30% au PIB. Ce qui dénote une productivité nettement inférieure à celle des autres secteurs de l'économie. Pour combler ce retard, d'importants efforts doivent être consentis en vue d'accroître les performances du secteur. Ceci témoigne de l'importance de ce chapitre du moment que l'enquête QUIBB concerne les indicateurs de base du bien-être en RDC.

7.1.1. Pratique de l'agriculture

Les résultats consolidés dans le Tableau 7,1 ci-dessous montrent que 64% de ménages de la RDC pratiquent l'agriculture. Cette proportion varie d'une province à une autre. Elle varie entre 6.6% (Kinshasa) et 93.8% (Bas-Uélé).

Tableau 7.1. : Répartition (en %) de ménages pratiquant l'agriculture, par province

Ancienne Province	Nouvelle Province	Proportion (%)
Kinshasa	Kinshasa	6.6
Bas-Congo	Kongo Central	66.0
	Kwango	91.0
	Kwilu	69.6
	Mai Ndombe	85.0
Bandundu		77.0
	Equateur	47.5
	Sud-Ubangui	78.8
	Nord-Ubangui	76.9
	Mongala	85.9
	Tshuapa	88.5
Equateur		72.3
	Tshopo	83.0
	Bas-Uélé	93.8
	Haut-Uélé	77.8
	Ituri	46.1
Province Orientale		72.9
Nord-Kivu	Nord-Kivu	34.5
Sud-Kivu	Sud-Kivu	61.8
Maniema	Maniema	85.1
	Haut-Katanga	25.0
	Lualaba	77.1
	Haut-Lomami	90.1
	Tanganyika	89.3
Katanga		76.0
	Lomami	83.0
	Kasaï-Oriental	49.8
	Sankuru	91.8
Kasaï-Oriental		75.8
	Kasaï-Central	66.6
	Kasaï	70.4
Kasaï-Occidental		68.2
RDC		64.0

Il faut noter que la répartition de ménages pratiquant l'agriculture en RDC peut être subdivisée en trois groupes de provinces ; à savoir :

- i. **Celles à proportion de ménages inférieure à la moyenne nationale:** Kinshasa (6,6%), Haut-Katanga (24,4%), Nord- Kivu (34,2%), Ituri (46,4%), Equateur (46,8%) et Kasai- Oriental (49,9%) ;
- ii. **Celles à proportions de ménages situées autour de la moyenne nationale :** Sud-Kivu (62,2%), Kongo -Central (65,4%), Kasai -Central (67,3%) et Kasai (69,6%) et
- iii. **Celles à proportion de ménages nettement supérieure à la moyenne nationale:** Bas-Uélé (93,8%), Kwango (91,2%), Sankuru (91,8%), Haut-Lomami (90,1%), Tanganyika (89,3%), Tshuapa (88,5%), Mongala (85,7%), Maniema (85,4%), Mai Ndombe (84,9%), Lomami (83,1%), Tshopo (82,7%), Sud-Ubangi (78,8%), Haut-Uélé (77,6%), Nord-Ubangi (77,3%), Lualaba (77,2%) et Kwilu (70,3%).

7.1.2. Mode de faire-valoir des terres

Il s'agit du mode de jouissance des terres par les ménages pratiquant l'agriculture. En effet, le régime foncier en RDC est régi par la loi n°73-021 du 20 juillet 1973, modifiée et complétée par la loi n°80-008 du 18 juillet 1980, faisant de l'Etat le seul propriétaire du sol et du sous-sol. Cette loi tire sa source du système coutumier qui prévoit l'accord préalable du chef de clan, possesseur avant l'entérinement par l'Autorité administrative de l'attribution des terres. Autrement dit, l'accès à la terre passe d'abord par les chefs coutumiers qui affectent les parcelles en usufruit ou en « propriété » aux demandeurs¹¹.

Ceci étant, par rapport au mode de jouissance des terres agricoles, le questionnaire de l'enquête a prévu les modalités suivantes : propriétaire, usufruitier, locataire et squatter.

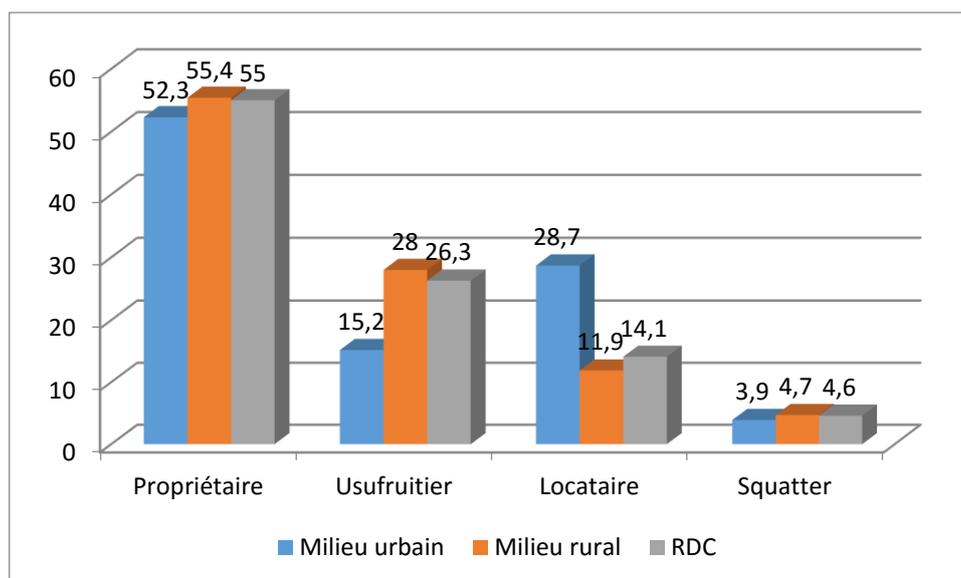
Les résultats présentés dans le Tableau 7,2 ci-dessous montrent que, de manière générale, la majorité de ménages (81,3%) pratiquant l'agriculture sont propriétaires (55,0%) et usufruitiers (26,3%). Il y a lieu de comprendre que les ménages qui sont propriétaires sont supposés posséder de façon légale et officielle les terres qu'ils exploitent. Ceux qui sont usufruitiers sont titulaires d'un droit leur donnant la capacité de se servir et de tirer profit de la terre qui n'est pas leur propriété. Cette catégorie d'exploitants se trouve beaucoup plus dans les provinces de la Mongala (68.0%), du Kongo Central (58.2%), du Maniema (56.5%), du Kasai-Central (50.8%), de l'Ituri (46.2%), du Haut-Uélé (42.3%) et du Mai Ndombe (24.3%). La frange de ménages utilisant les terres exploitées par location est faible (14.1%). Celle de ménages qui squattent est marginale (4.6%).

¹¹ RDC-Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage : « **Questions foncières et production agricole** » in *Etude du Secteur Agricole-Rapport bilan diagnostique et Note d'orientation*, TECSULT/AECOM en collaboration avec GECT sprl, Juin 2009, p58.

Tableau 7.2 : Répartition (en %) de ménages selon le mode d'utilisation des terres

Anciennes Provinces	Nouvelles Provinces	Mode de faire-valoir			
		Propriétaire	Usufruitier	Locataire	Squatter
Kinshasa	Kinshasa	63.7	7.2	27.7	1.4
Bas-Congo	Kongo Central	20.5	58.2	21.1	0.2
	Kwango	35.6	7.2	3.2	54.0
	Kwilu	63.2	6.7	30.0	0.1
	Mai Ndombe	17.9	24.3	56.8	1.0
Bandundu		45.2	11.7	32.3	10.7
	Equateur	74.3	11.3	13.0	1.4
	Sud-Ubangui	50.4	39.9	6.3	3.4
	Nord-Ubangui	70.4	21.4	4.6	3.5
	Mongala	25.8	68.0	3.4	2.8
	Tshuapa	76.4	16.2	4.7	2.8
Equateur		60.0	31.0	6.2	2.8
	Tshopo	65.6	31.7	2.7	0.0
	Bas-Uélé	42.7	28.1	2.6	26.6
	Haut-Uélé	38.9	42.3	15.8	3.0
	Ituri	42.4	46.2	9.0	2.4
Province Orientale		43.6	35.9	7.3	13.1
Nord-Kivu	Nord-Kivu	66.8	7.8	23.9	1.5
Sud-Kivu	Sud-Kivu	85.9	2.5	11.5	0.0
Maniema	Maniema	23.6	56.5	19.7	0.3
	Haut-Katanga	65.4	10.5	11.7	12.3
	Lualaba	84.8	8.4	4.2	2.6
	Haut-Lomami	45.5	32.9	16.4	5.3
	Tanganyika	97.3	0.5	2.1	0.1
Katanga		85.8	7.1	5.0	2.1
	Lomami	70.2	19.9	3.3	6.6
	Kasaï-Oriental	94.2	2.7	2.0	1.1
	Sankuru	61.5	17.9	17.3	3.3
Kasaï-Oriental		70.6	14.9	11.1	3.4
	Kasaï-Central	38.9	50.8	8.1	2.2
	Kasaï	76.0	17.0	6.4	0.6
Kasaï-Occidental		54.6	36.5	7.4	1.5
RDC		55.0	26.3	14.1	4.6

Graphique 7.1 : Proportions des ménages de la RDC selon le mode d'utilisation des sols



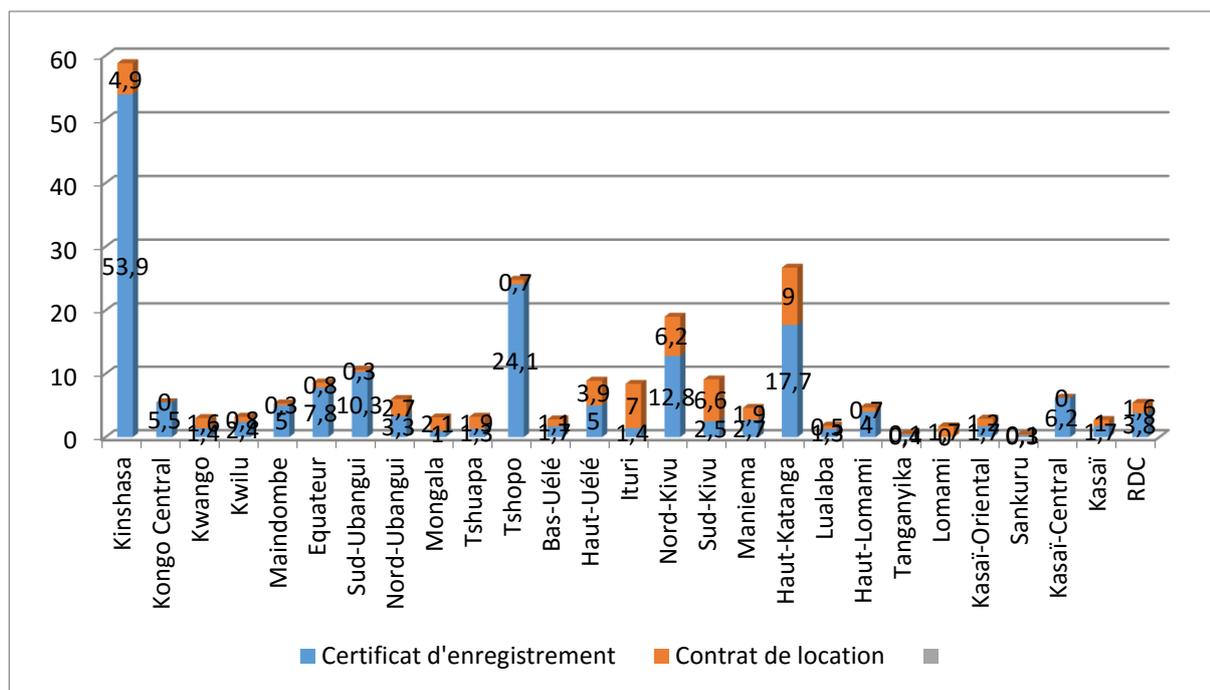
7.1.3. Possession des titres d'exploitation

Cette question concerne les ménages pratiquant l'agriculture qui ont déclaré être propriétaires des terres exploitées. Le questionnaire de l'enquête a prévu la jouissance du titre de propriété à travers les trois modalités suivantes : certificat d'enregistrement, contrat de location, aucun titre de propriété.

Les résultats de l'enquête montrent que la quasi-totalité de ménages pratiquant l'agriculture (94,6%) jouissent des terres exploitées sans aucun titre de propriété. La proportion de ménages disposant d'un certificat d'enregistrement est marginale (3,8%). Il en est de même de ceux qui disposent d'un contrat de location (1,6%).

Le graphique 7.5 ci-dessous présente la situation des ménages jouissant des terres agricoles exploitées avec un titre de propriété (certificat d'enregistrement, contrat de location). Il faut noter que de la frange de ménages ayant déclaré disposer d'un certificat d'enregistrement, la Ville-Province de Kinshasa a enregistré la proportion la plus élevée (53,9%). Ils s'ensuivent les ménages des provinces de la Tshopo (24,1%), du Haut-Katanga (17,7%), du Nord-Kivu (12,8%) et du Sud-Ubangui (10,3%).

Graphique 7. 2. : Proportions des ménages (en %) jouissant des terres exploitées avec un titre de propriété, par Province



La forte proportion de ménages, tant du milieu urbain que du milieu rural, ayant déclaré être propriétaires des terres agricoles exploitées sans en détenir réellement un titre de propriété pourrait provenir du fait de l'accès à la terre qui passe d'abord par les chefs coutumiers qui affectent des terres en usufruit ou en « propriété » aux demandeurs.

Par milieu de résidence, les ménages jouissant des terres exploitées sans aucun titre de propriété sont aussi majoritaires. La proportion de ces ménages est importante et répartie de la manière suivante : milieu rural (97.1%) ; milieu urbain (76.8%).

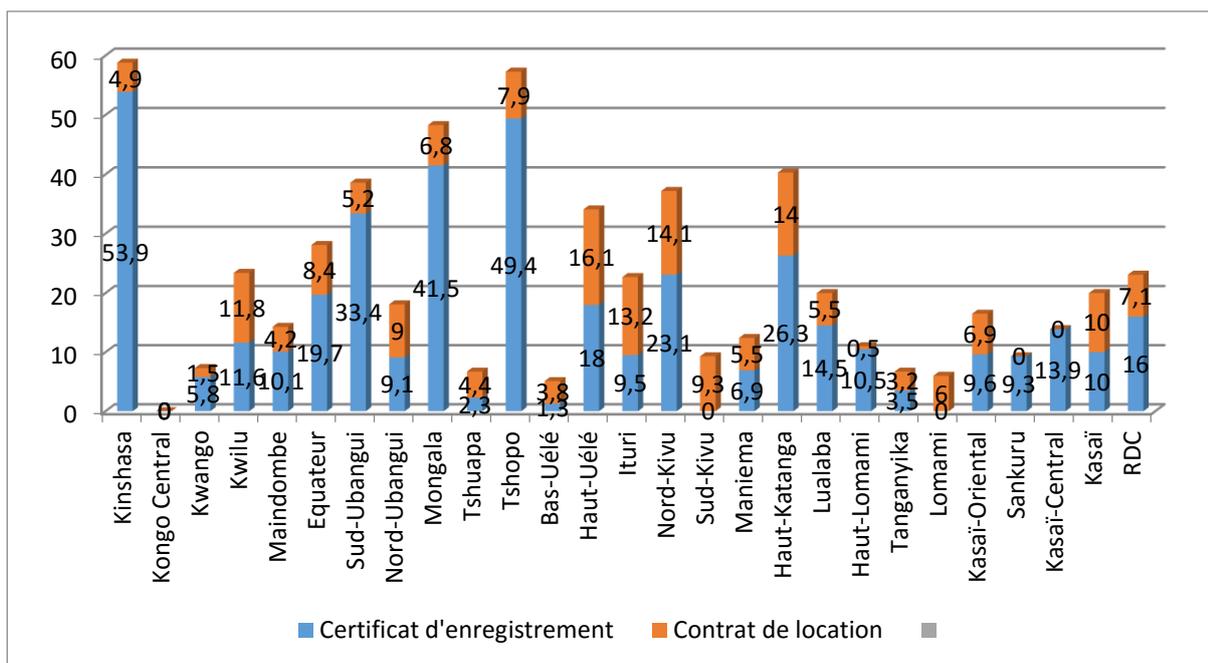
Par rapport au milieu de résidence, les résultats de l'enquête renseignent que les ménages ayant déclaré jouir des terres exploitées avec un titre de propriété peuvent être répartis de la manière suivante :

Tableau 7.3 : Proportions des ménages ayant un titre de propriété des terres utilisées pour l'agriculture par milieu de résidence

Milieu de résidence	Certificat d'enregistrement	Contrat de location
Milieu urbain	16,0%	7,1%
Milieu rural	2,0%	0,8%

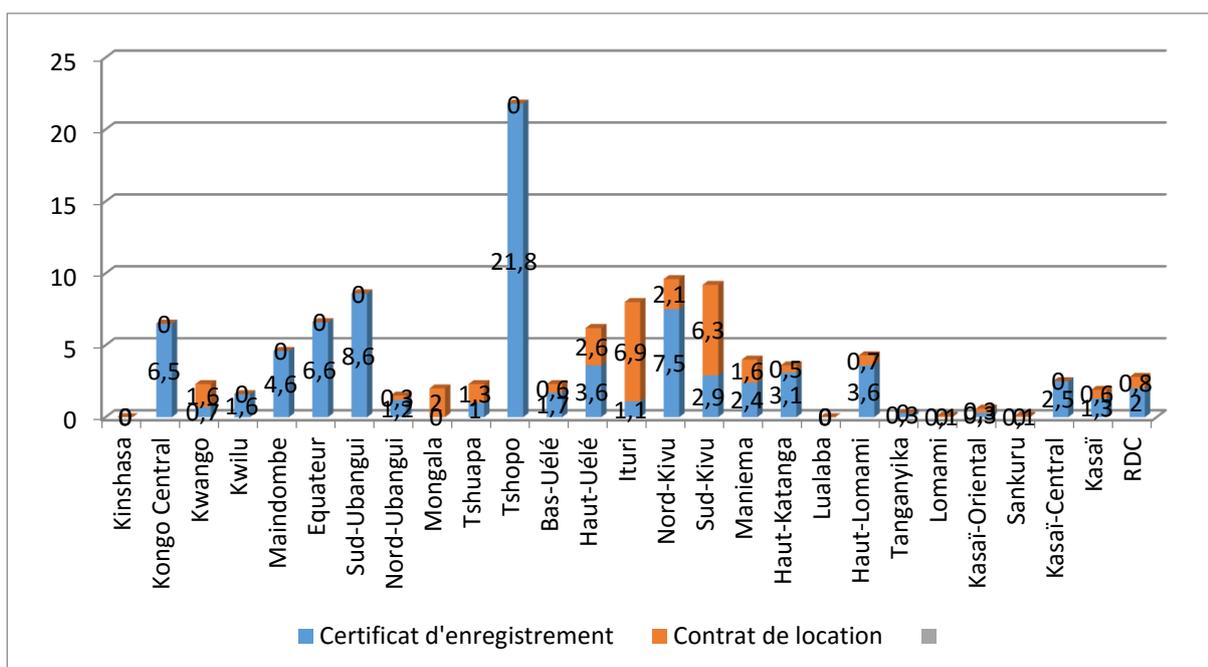
En milieu urbain, les ménages ayant déclaré jouir des terres exploitées avec un **certificat d'enregistrement** sont plus nombreux dans les provinces suivantes : Kinshasa (53,9%), Tshopo (49,4%), Mongala (41,5%), Sud-Ubangui (33,4%), Haut-Katanga (26,3%), Nord-Kivu (23,1%) et Haut-Uélé (18,0%). La frange de ménages ayant déclaré disposer plutôt d'un **contrat de location** est plus importante dans les provinces ci-après : Haut-Uélé (16,1%), Nord-Kivu (14,1%), Haut-Katanga (14,0%), Ituri (13,2%), Kwilu (11,8%), Kasai (10,0%), Sud-Kivu (9,3%), Equateur (8,4%) et Tshopo (7,9%).

Graphique 7.3 : Proportions des ménages (en %) du milieu urbain jouissant des terres exploitées avec un titre de propriété, par province



En milieu rural, la proportion de ménages jouissant des terres exploitées avec **un certificat d'enregistrement** est plus importante dans les provinces ci-après : Tshopo (21,8%), Sud-Ubangui (8,6%), Nord-Kivu (7,5%), Equateur (6,6%), Kongo Central (6,5%), Mai Ndombe (4,6%), Haut-Uélé (3,6%), Haut-Lomami (3,6%), Haut-Katanga (3,1%), Sud-Kivu (2,9%), Kasai Central (2,5%) et Maniema (2,4%). La proportion disposant plutôt d'**un contrat de location** est plus importante dans l'Ituri (6,9%), le Sud-Kivu (6,3%), le Haut-Uélé (2,6%), le Nord-Kivu (2,1%), la Mongala (2,0%), le Maniema (1,6%), le Kwango (1,6%) et la Tshuapa (1,3%).

Graphique 7.4 : Proportions des ménages (en %) du milieu rural jouissant des terres exploitées avec un titre de propriété, par province



7.1.4. Accès au crédit

L'accès au crédit¹² est très limité dans l'ensemble de l'économie congolaise. Le système bancaire comprend plus d'une vingtaine de banques commerciales dont les agences sont situées principalement à Kinshasa et dans les chefs-lieux des provinces. Il existe par ailleurs un nombre grandissant de coopératives d'épargne et de crédit (COOPEC) essentiellement à Kinshasa, au Katanga, au Kongo Central et dans les Kivu mais des nombreuses COOPEC ont des graves problèmes de gestion et une situation financière très fragile. Enfin, il existe de nombreuses initiatives de microcrédit émanant des ONG et/ou dans le cadre de projets de développement, de couverture en général très limitée et dont la viabilité est douteuse.

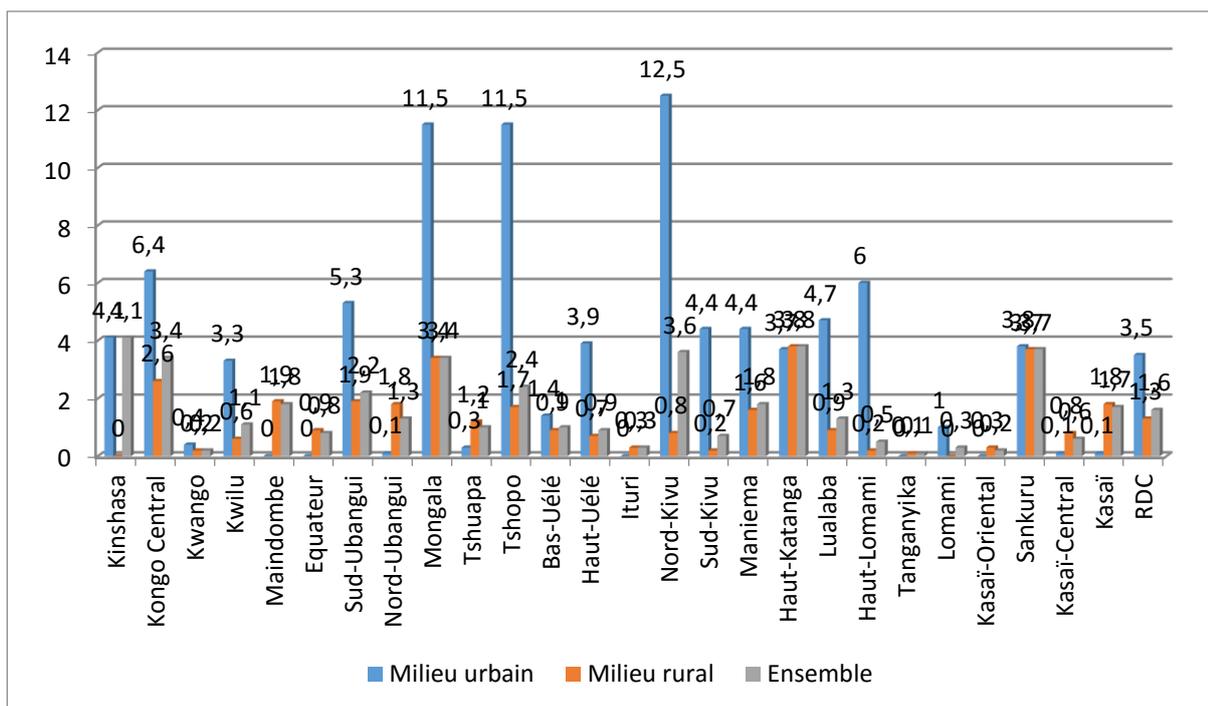
De ce fait, l'enquête QUIBB/RDC a posé une question devant permettre d'avoir connaissance des ménages pratiquant l'agriculture ayant sollicité le bénéfice d'un crédit. Ainsi, les résultats du Tableau 7.3 ci-dessous renseignent que la proportion de ménages pratiquant l'agriculture ayant sollicité un crédit est très faible (1.6%).

¹²¹² Jean-Paul Chausse, Thomas Kembola et Robert Ngonde : « *idem* » p65

Tableau 7.3 : Répartition (en %) de ménages ayant sollicité un crédit, par province

Anciennes Provinces	Nouvelles Provinces	Répartition (en %)
Kinshasa	Kinshasa	4,1
Bas-Congo	Kongo central	3,4
	Kwango	0,2
	Kwilu	1,1
	Mai Ndombe	1,8
Bandundu		1,1
	Equateur	0,8
	Sud- Ubangi	2,2
	Nord- Ubangi	1,3
	Mongala	3,4
	Tshuapa	1,0
Equateur		1,7
	Tshopo	2,4
	Bas- Uélé	1,0
	Haut- Uélé	0,9
	Ituri	0,3
Province Orientale		0,9
Nord Kivu	Nord Kivu	3,6
Sud Kivu	Sud Kivu	0,7
Maniema	Maniema	1,8
	Haut Katanga	3,8
	Lualaba	1,3
	Haut Lomami	0,5
	Tanganyika	0,1
Katanga		0,6
	Lomami	0,3
	Kasaï Oriental	0,2
	Sankuru	3,7
Kasaï Oriental		2,3
	Kasaï Central	0,6
	Kasaï	1,7
Kasaï Occidental		1,1
RDC		1,6

Graphique 7.5 : Proportions des ménages ayant un titre de propriété des terres utilisées dans l'agriculture par Province selon le titre de propriété



Dans l'ensemble, le tableau ci-dessous renseigne que des ménages pratiquant l'agriculture ayant sollicité un crédit, plus de la moitié (55.0%) ont déclaré avoir obtenu le crédit sollicité.

Tableau 7.4 : Répartition (en %) de ménages ayant obtenu le crédit sollicité, par province

Anciennes Provinces	Nouvelles Provinces	Proportion (en %)
Kinshasa	Kinshasa	73,9%
Bas-Congo	Kongo Central	47,0%
	Kwango	0,0%
	Kwilu	69,4%
	Mai Ndombe	26,2%
	Bandundu	
	Equateur	17,8%
	Sud- Ubangi	31,0%
	Nord- Ubangi	24,6%
	Mongala	62,4%
	Tshuapa	0,0%
Equateur		37,3%
	Tshopo	42,2%
	Bas -Uélé	93,0%
	Haut- Uélé	15,8%
	Ituri	0,0%
Province Orientale		56,9%
Nord- Kivu	Nord- Kivu	1,1%
Sud- Kivu	Sud- Kivu	78,0%
Maniema	Maniema	76,7%
	Haut Katanga	39,5%
	Lualaba	7,3%
	Haut -Lomami	100,0%
	Tanganyika	0,0%
Katanga		28,0%
	Lomami	0,0%
	Kasaï Oriental	100,0%
	Sankuru	97,4%
Kasaï Oriental		94,8%
	Kasaï Central	15,7%
	Kasaï	49,8%
Kasaï Occidental		38,4%
Total		55,0%

7.1.5. Accès à la technologie

L'agriculture paysanne est généralement d'une faible performance à cause, entre autres :

- i. du système des cultures itinérantes sur brûlis généralement pratiqué, lequel s'accompagne des phénomènes de déforestation et de réduction de la fertilité des sols ;
- ii. de la réduction de la durée de la jachère surtout autour des centres extra-coutumiers soumis souvent à une certaine pression démographique ;
- iii. de l'utilisation essentiellement des variétés traditionnelles (ou locales) en principe (très) peu productives ;

- iv. de l'emploi des semences ou boutures de moindre qualité provenant des champs des exploitations eux-mêmes normalement destinés à la consommation qui sont utilisés comme semences. La qualité de production est souvent affectée par les attaques d'insectes et des maladies, étant donné que les traitements des champs sont inexistant¹³.

Bref, il est de notoriété que l'agriculture congolaise est essentiellement dominée par des exploitations de type familial et de petite taille. Celles-ci produisent avec des techniques rudimentaires.

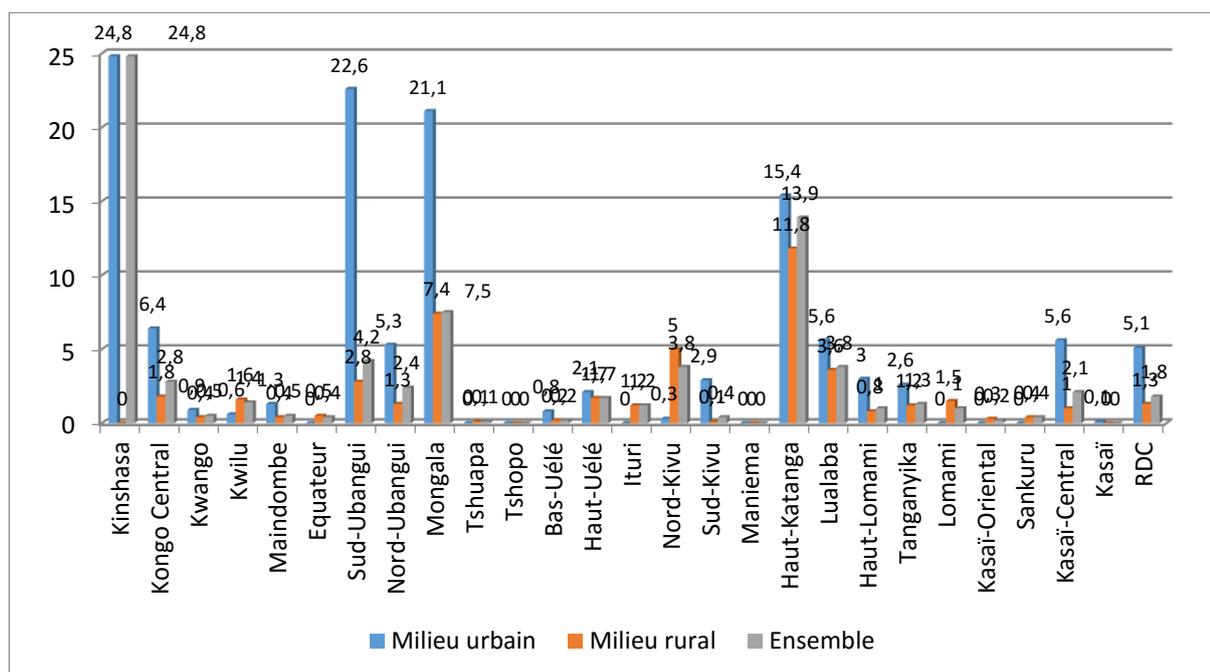
Tableau 7.5. . : Proportion (en %) de ménages utilisant les techniques agricoles modernes, par Province

Anciennes Provinces	Nouvelles Provinces	Proportion (en %)
Kinshasa	Kinshasa	24,8
Bas-Congo	Kongo Central	2,8
	Kwango	0,5
	Kwilu	1,4
	Mai Ndombe	0,5
Bandundu		1,0
	Equateur	0,4
	Sud-Ubangui	4,2
	Nord- Ubangui	2,4
	Mongala	7,5
	Tshuapa	0,1
Equateur		3,0
	Tshopo	0,0
	Bas- Uélé	0,2
	Haut -Uélé	1,7
	Ituri	1,2
Province Orientale		0,8
Nord Kivu	Nord Kivu	3,8
Sud Kivu	Sud Kivu	0,4
Maniema	Maniema	0,0
	Haut Katanga	13,9
	Lualaba	3,8
	Haut -Lomami	1,0
	Tanganyika	1,3
Katanga		2,5
	Lomami	1,0
	Kasaï Oriental	0,2
	Sankuru	0,4
Kasaï Oriental		0,5
	Kasaï Central	2,1
	Kasaï	0,0
Kasaï Occidental		1,2
RDC		1,8

¹³RDC-Ministère de l'Agriculture, Pêche et Elevage : « **Types et modes d'exploitation** » in Etude du Secteur Agricole- Rapport bilan diagnostic et Note d'orientation, TECSULT/AECOM en collaboration avec GECT sprl, Juin 2009, p79.

Ces faits sont corroborés par les résultats consolidés dans le Tableau 7,4 ci-dessus qui montrent que, dans l'ensemble, seulement 1.8% de ménages ont déclaré avoir utilisé des techniques culturelles modernes. Néanmoins, la répartition de ces ménages par province présente des disparités importantes. La Ville-Province de Kinshasa et la Province du Haut-Katanga ont les proportions les plus importantes de ménages utilisant les techniques agricoles modernes. Elles ont respectivement 24,8% et 13,9% de ménages. Il y a lieu de retenir aussi les provinces suivantes : Mongala (7,5%), Sud-Ubangui (4,2%), Nord-Kivu (3,8%), Lualaba (3,8%), Kongo Central (2,8%), Nord-Ubangui (2,4%) et Kasai Central (2,1%).

Graphique 7.6 : Proportions des ménages (%) ayant sollicités un crédit par Province selon le milieu de résidence.



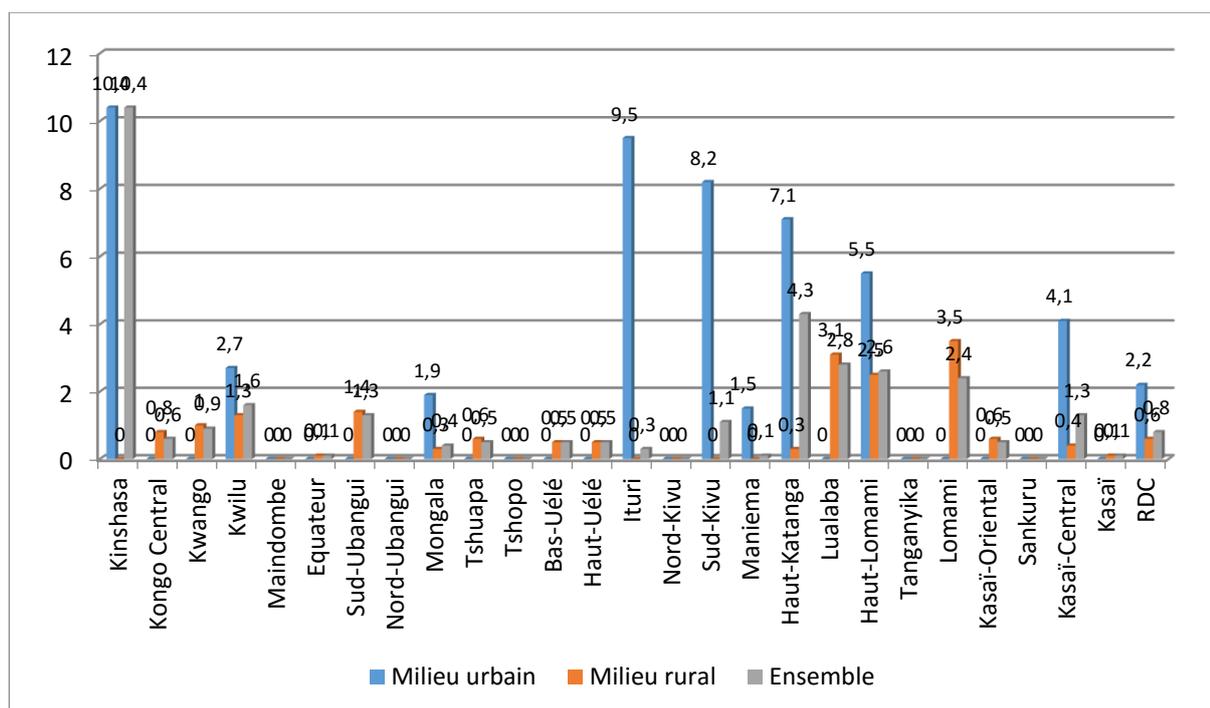
Au-delà de l'utilisation des pratiques culturelles modernes, il faut noter que la limitation de la force de travail nécessaire représentée essentiellement (souvent uniquement) par la main-d'œuvre familiale et à l'utilisation d'un outillage agricole rudimentaire est un des faits liés à la faible performance de l'agriculture paysanne. Cette situation est aussi corroborée par les résultats de l'enquête (voir Tableau ci-dessous) qui renseignent que la proportion de ménages pratiquant l'agriculture ayant déclaré avoir accès à des machines agricoles est marginale (0,8%).

Tableau 7.6 : Proportion (en %) de ménages ayant accès aux machines agricoles, par Province

Anciennes provinces	Nouvelles Provinces	Proportion (en %)
Kinshasa	Kinshasa	10,4
Bas-Congo	Kongo Central	0,6
	Kwango	0,9
	Kwilu	1,6
	Mai Ndombe	0,0
Bandundu		1,0
	Equateur	0,1
	Sud- Ubangui	1,3
	Nord -Ubangui	0,0
	Mongala	0,4
	Tshuapa	0,5
Equateur		0,4
	Tshopo	0,0
	Bas- Uélé	0,5
	Haut- Uélé	0,5
	Ituri	0,3
Province Orientale		0,4
Nord Kivu	Nord Kivu	0,0
Sud Kivu	Sud Kivu	1,1
Maniema	Maniema	0,1
	Haut -Katanga	4,3
	Lualaba	2,8
	Haut -Lomami	2,6
	Tanganyika	0,0
Katanga		1,2
	Lomami	2,4
	Kasaï Oriental	0,5
	Sankuru	0,0
Kasaï Oriental		0,6
	Kasaï Central	1,3
	Kasaï	0,1
Kasaï Occidental		0,8
RDCI		0,8

De ces ménages, sept provinces ont enregistré des proportions de ménages relativement importantes par rapport à la moyenne nationale ci-dessus indiquée. Il s'agit des provinces suivantes : Kinshasa (10,4%), Haut-Katanga (4,3%), Lualaba (2,8%), Haut-Lomami (2,6%), Lomami (2,4%), Kwilu (1,6%), Kasaï Central (1,3%), Sud-Ubangui (1,3%) et Kwango (0,9%).

Graphique 7.7 : Proportion (en %) de ménages ayant accès aux machines agricoles par Province selon le milieu de résidence



7.2. Sécurité alimentaire

L'objectif général de cette section est de fournir des informations actualisées sur la sécurité alimentaire des ménages en RDC. Ces informations constitueront du reste une base de référence pour le suivi des indicateurs de l'ODD 2 (faim zéro) au niveau des 26 nouvelles provinces.

En effet, la sécurité alimentaire a été évaluée dans le cadre de cette enquête selon l'approche consolidée pour le compte-rendu des indicateurs de la sécurité alimentaire (CARI). Il s'agit d'une approche qui a été développée par l'unité VAM (Vulnerability Analysis and Mapping) du PAM en 2012 en réponse à une multitude des méthodes utilisées jusqu'alors pour évaluer la sécurité alimentaire. Selon cette approche, un nombre limité d'indicateurs, notamment *le score de consommation alimentaire (SCA)*, *la part des dépenses alimentaires* et *les stratégies de survie basées sur les moyens de subsistance* (épuisement des actifs) sont combinés dans un indicateur unique appelé « *indice de sécurité alimentaire* ». Les résultats de l'analyse selon l'approche CARI sont présentés sous forme d'un tableau de compte-rendu de la sécurité alimentaire de la zone enquêtée ; tableau dans lequel les ménages sont classés en 4 catégories ; à savoir : sécurité alimentaire, sécurité alimentaire limitée, insécurité alimentaire modérée et insécurité alimentaire sévère. Une description de la classification générale de la sécurité alimentaire est présentée dans le tableau 7,5 ci-dessous :

Tableau 7,7. : Description de la classification générale de la sécurité alimentaire.

	Sécurité alimentaire	Sécurité alimentaire limite	Insécurité alimentaire modérée	Insécurité alimentaire sévère
Indice de la sécurité alimentaire	Ménages capables de satisfaire leurs besoins alimentaires et non-alimentaires sans recourir à des stratégies d'adaptation atypique	Ménages qui ont une consommation alimentaire tout juste adéquate sans recourir à des stratégies d'adaptation irréversibles. Ne peuvent pas se permettre certaines dépenses non-alimentaires essentielles.	Ménages qui ont une consommation alimentaire déficiente ou qui ne peuvent pas satisfaire leurs besoins alimentaires minimaux sans recourir à des stratégies d'adaptation irréversibles.	Ménages qui ont une consommation alimentaire très déficiente ou qui connaissent une perte importante de leurs moyens de subsistance qui vont conduire à des déficits importants dans leurs consommations alimentaires ou pire.

Source : Approche consolidée du PAM pour le compte-rendu des indicateurs de la sécurité alimentaire (CARI), Guide technique, Service de l'analyse de la sécurité alimentaire (VAM), PAM, 2014.

L'indice de sécurité alimentaire qui a été généré en combinant les trois indicateurs clé indiqués ci-dessus montre qu'en RDC, 49,5% de ménages, soit environ 1 ménage sur deux, sont affectés par l'insécurité alimentaire dont 16,4% le sont de façon sévère (voir Tableau 7,6 ci-dessous).

Tableau 7,8. : Tableau de compte-rendu CARI

Domaines		Indicateurs	Sécurité alimentaire (1)	Sécurité alimentaire limite (2)	Insécurité alimentaire modérée (3)	Insécurité alimentaire sévère (4)
Statut actuel	Consommation alimentaire	Score de consommation alimentaire (SCA)	Acceptable 57.90%		Limite 26.80%	Pauvre 15.30%
		Capacité de survie	Vulnérabilité économique	Part <50% 21.50%	50-65% 26.60%	65-75% 20.90%
	Epuisement des actifs		Aucune 68%	Stress 17.90%	Crise 11.20%	Urgence 2.90%
Indice de sécurité alimentaire			12.8	37.8	33.1	16.4

7.2.1. Nombre de repas consommé par le ménage

Il s'agit du nombre de repas consommés par jour dans les ménages par province et par milieu de résidence.

Tableau 7.8.1 : Nombre de repas consommé par le ménage, par province

Anciennes Provinces	Nouvelles Province	Moins de deux repas	Deux repas	Trois repas ou plus
Kinshasa	Kinshasa	(21,7)	(69,5)	(8,8)
Bas-Congo	Kongo central	(7,2)	(82,6)	(10,2)
	Kwango	(8,4)	(82,9)	(8,7)
	Kwilu	(13,6)	(69,0)	(17,3)
	Mai Ndombe	(3,0)	(58,7)	(38,3)
Bandundu		(10,1)	(68,7)	(21,2)
	Equateur	(15,1)	(69,2)	(15,7)
	Sud Ubangi	(21,0)	(68,8)	(10,2)
	Nord Ubangi	(44,9)	(46,5)	(8,7)
	Mongala	(17,4)	(73,7)	(9,0)
	Tshuapa	(28,1)	(54,3)	(17,6)
Equateur		(26,1)	(61,8)	(12,1)
	Tshopo	(48,3)	(48,4)	(3,3)
	Bas uele	(29,5)	(63,0)	(7,5)
	Haut Uele	(21,1)	(71,8)	(7,1)
	Ituri	(14,6)	(64,4)	(21,0)
Province Orientale		(23,7)	(64,5)	(11,8)
Nord Kivu	Nord Kivu	(13,8)	(65,5)	(20,7)
Sud Kivu	Sud Kivu	(47,1)	(48,8)	(4,1)
Maniema	Maniema	(15,8)	(71,8)	(12,4)
	Haut Katanga	(33,2)	(55,0)	(11,8)
	Lualaba	(9,0)	(73,7)	(17,3)
	Haut Lomami	(5,7)	(59,5)	(34,9)
	Tanganyika	(16,0)	(81,6)	(2,4)
Katanga		(16,1)	(72,8)	(11,1)
	Lomami	(17,5)	(75,2)	(7,3)
	Kasaï Oriental	(54,7)	(44,2)	(1,1)
	Sankuru	(24,9)	(58,9)	(16,1)
Kasaï Oriental		(33,9)	(56,7)	(9,4)
	Kasaï Central	(31,2)	(62,1)	(6,7)
	Kasaï	(21,2)	(70,2)	(8,6)
Kasaï Occidental		(27,1)	(65,4)	(7,5)
RDC		(20,4)	(67,3)	(12,3)

Du Tableau 7,8 ci-dessus, il s'observe que la proportion de ménages consommant deux repas par jour est élevée (67,3%). Tandis que 20,4 % de ménages consomment moins de deux repas par jour et 12,3 % consomment trois repas et plus par jour.

Le Tableau 7.9. ci-dessous montre que le pourcentage de ménages consommant deux repas par jour en RDC est variable d'une province à une autre. Elle varie entre 44.2% (Kasaï Oriental) et 82,9% (Kwango).

Tableau 7.9. : Répartition (en %) de ménages consommant deux repas par jour, par province

Anciennes Provinces	Nouvelles Provinces	Répartition (en %)
Kinshasa	Kinshasa	69,5
Bas-Congo	Kongo Central	82,6
	Kwango	82,9
	Kwilu	69,0
	Mai Ndombe	58,7
Bandundu		68,7
	Equateur	69,2
	Sud-Ubangui	68,8
	Nord-Ubangui	46,6
	Mongala	73,7
	Tshuapa	54,3
Equateur		61,8
	Tshopo	48,4
	Bas-Uélé	63,1
	Haut-Uélé	71,8
	Ituri	64,4
Province Orientale		64,5
Nord-Kivu	Nord-Kivu	65,5
Sud-Kivu	Sud-Kivu	48,8
Maniema	Maniema	71,8
	Haut-Katanga	55,0
	Lualaba	73,7
	Haut-Lomami	59,5
	Tanganyika	81,6
Katanga		72,8
	Lomami	75,2
	Kasaï-Oriental	44,2
	Sankuru	58,9
Kasaï-Oriental		56,7
	Kasaï-Central	62,1
	Kasaï	70,2
Kasaï-Occidental		65,4
RDC		67,3

Il faut noter que la répartition de ménages consommant deux repas par jour peut être subdivisée en trois groupes de provinces ; à savoir :

- **Celles à proportion inférieure à la moyenne nationale:** Kasai-Oriental (44,2%), Nord-Ubangui (46,5%), Tshopo (48,4%), Sud-Kivu (48,8%), Tshuapa (54,3%), Haut-Katanga (55,0%), Mai Ndombe (58,7%), Sankuru (58,9%) et Haut-Lomami (59,0%) ;
- **Celles à proportions se situant autour de la moyenne nationale :** Kasai Central (62,1%), Bas-Uélé (63,0%), Ituri (64,4%), Nord Kivu (65,5%), Sud-Ubangui (68,8%), Kwilu (69,0%), Kinshasa (69,5%) et Equateur (69,8%) ;
- **Celles à proportion supérieure à la moyenne nationale:** Kasai (70,2%), Maniema et Haut-Uélé (71,8% respectivement), Mongala et Lualaba (73,7% respectivement), Lomami (75,2%), Tanganyika (81,6%) et Kongo Central et Kwango (82,6% respectivement).

7.2.2. Existence d'un stock alimentaire

Il est question de savoir si le ménage dispose d'un stock de vivres, d'un champ de produits agricoles ou de l'argent disponible pour se nourrir et pour combien de temps.

7.2.2.1. Disponibilité de stock alimentaire

Les résultats du Tableau 7.10. ci-dessous renseignent que, dans l'ensemble du pays, quatre ménages sur dix ont à leur disposition soit un stock de vivres, soit d'un champ de produits agricoles ou soit de l'argent disponible pour se nourrir.

Tableau 7.10. : Proportion (en %) de ménages disposant d'un stock de vivres, d'un champ de produits vivriers ou de l'argent disponibles pour se nourrir par Province

Anciennes Provinces	Nouvelles Provinces	Proportion (en %)
Kinshasa	Kinshasa	28,8
Bas-Congo	Kongo central	52,2
	Kwango	60,1
	Kwilu	43,8
	Mai Ndombe	31,0
Bandundu		43,2
	Equateur	20,3
	Sud Ubangi	68,7
	Nord Ubangi	35,1
	Mongala	30,2
	Tshuapa	12,9
Equateur		32,6
	Tshopo	10,6
	Bas Uélé	25,7
	Haut Uélé	36,1
	Ituri	27,7
Province Orientale		27,7
Nord Kivu	Nord Kivu	59,6
Sud Kivu	Sud Kivu	27,6
Maniema	Maniema	49,9
	Haut Katanga	42,5
	Lualaba	54,3
	Haut Lomami	35,1
	Tanganyika	24,3
Katanga		35,5
	Lomami	58,4
	Kasaï Oriental	32,7
	Sankuru	53,3
Kasaï Oriental		47,1
	Kasaï Central	46,1
	Kasaï	45,2
Kasaï Occidental		45,7
RDC		40,0

Les provinces ci-après ont des proportions de ménages égales ou supérieures à la moyenne nationale : Sud-Ubangui (68,7%), Kwango (60,1%), Nord Kivu (59,6%), Lomami (58,4%), Lualaba (54,3%), Sankuru (53,3%), Kongo Central (52,2%), Maniema (49,9%), Kasaï Central (46,1%), Kasaï (45,2%), Kwilu (43,2%), Haut-Katanga (42,5%).

7.2.2.2. Durée d'existence du stock alimentaire

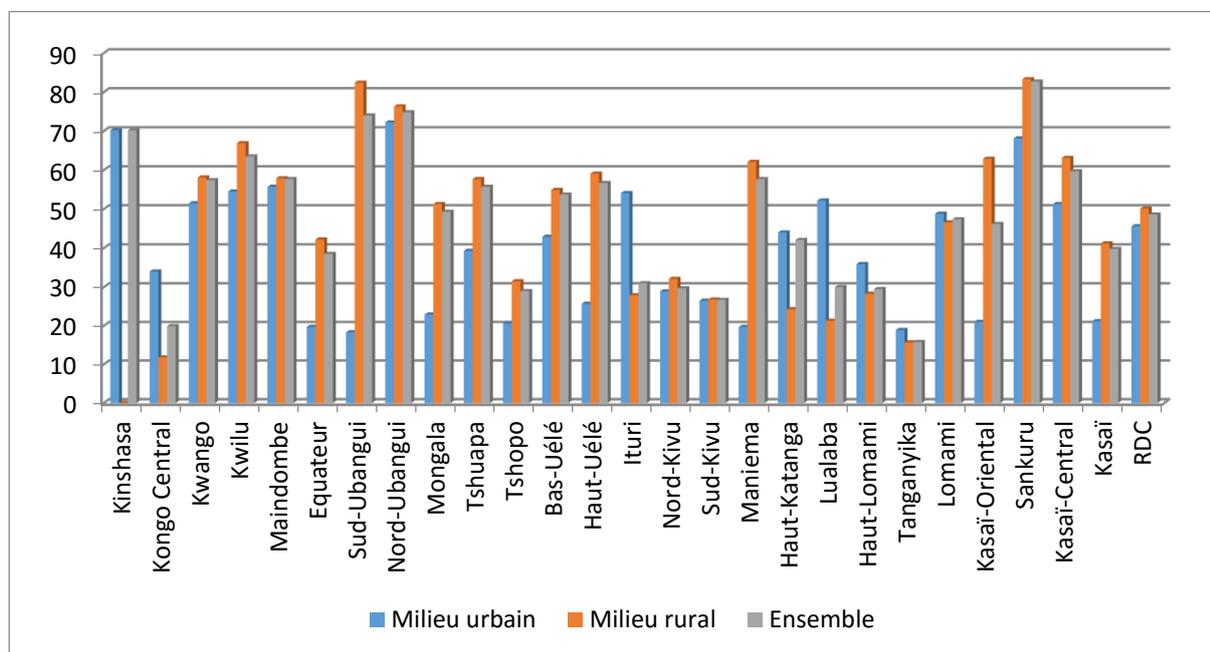
Cette variable renseigne sur le temps pendant lequel le ménage disposant d'un stock de vivres, d'un champ de produits agricoles ou de l'argent pour se nourrir peut tenir. Pour ce faire, l'enquête a prévu trois modalités ; à savoir : *les trois prochains jours, la semaine prochaine et le prochain mois*.

Les résultats du Tableau 7.11. ci-dessous renseignent t que, dans l'ensemble du pays, la majorité de ménages (77,4%) disposent par devers eux d'un stock de vivres, d'un champ de produits agricoles ou de l'argent disponible pour se nourrir jusqu'au prochain mois (48,6%) et jusqu'à la semaine prochaine (28,8%).

Tableau 7.11. . : Répartition (en %) de ménages disposant d'un stock de vivres, d'un champ de produits agricoles ou de l'argent disponible pour se nourrir jusqu'au prochain mois par Province

Anciennes Provinces	Nouvelles Provinces	Ensemble
Kinshasa	Kinshasa	70,2
Bas-Congo	Kongo Central	19,9
	Kwango	57,4
	Kwilu	63,5
	Mai Ndombe	57,7
Bandundu		61,1
	Equateur	38,5
	Sud-Ubangui	74,0
	Nord-Ubangui	74,8
	Mongala	49,3
	Tshuapa	55,7
Equateur		63,5
	Tshopo	29,0
	Bas-Uélé	53,7
	Haut-Uélé	56,7
	Ituri	31,0
Province Orientale		46,2
Nord-Kivu	Nord-Kivu	29,7
Sud-Kivu	Sud-Kivu	26,7
Maniema	Maniema	57,7
	Haut-Katanga	42,1
	Lualaba	30,0
	Haut-Lomami	29,5
	Tanganyika	15,8
Katanga		27,6
	Lomami	47,4
	Kasaï-Oriental	46,2
	Sankuru	82,7
Kasaï-Oriental		66,3
	Kasaï-Central	59,7
	Kasaï	39,8
Kasaï-Occidental		51,6
RDC		48,6

Graphique 7.7. . : Proportion (en %) de ménages disposant d'un stock de vivres, d'un champ de produits agricoles ou de l'argent disponible pour se nourrir jusqu'au prochain mois par Province selon le milieu de résidence



Du Tableau 7.11 ci-dessus, il se dégage que les provinces ayant une proportion de ménages disposant d'un stock de vivres, d'un champ de produits agricoles ou de l'argent disponible pour se nourrir égale ou supérieure à la moyenne nationale sont les suivantes :

1. Sankuru (82,7%), Nord-Ubangui (74,8%), Sud-Ubangui (74,0%), Kinshasa (70,2%), Kwilu (63,5%), Kasai Central (59,7%), Maniema (57,7%), Mai Ndombe (57,7%), Kwango (57,4%), Haut-Uélé (56,7%), Tshuapa (55,7%), Bas-Uélé (53,7%) et Mongala (49,3%).

7.2.3. Vulnérabilité économique du ménage

Cette vulnérabilité est estimée à partir des données sur les dépenses de consommation du ménage. Il s'agit donc des dépenses alimentaires et non alimentaires. La part des dépenses alimentaires sur les dépenses totales est un indicateur qui traduit la vulnérabilité économique du ménage. Cet indicateur est basé sur le postulat que « plus la part du budget consacrée aux aliments a de l'importance au sein du budget d'un ménage (relativement aux autres biens/services consommés), plus le ménage est vulnérable économiquement ». Par conséquent, le tableau 7,6 ci-dessus (Tableau de compte-rendu CARI) renseigne qu'en RDC, plus de la moitié de ménages (51,9%) est économiquement vulnérable. Ces ménages affectent plus de 65% de leurs dépenses mensuelles à l'achat de la nourriture.

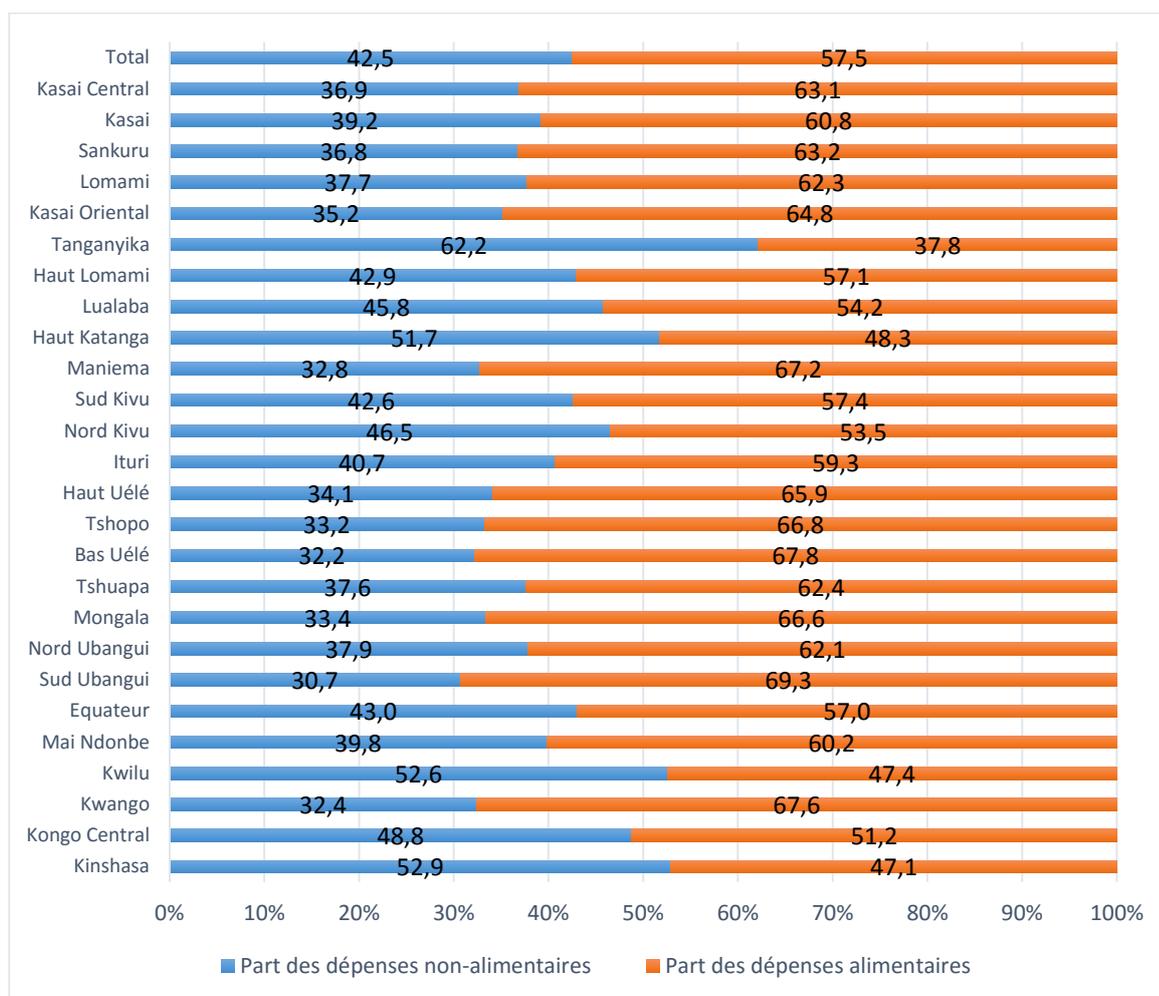
Au niveau national, la part des dépenses alimentaires est de 57,5% contre 42,5% des dépenses non-alimentaires. Par rapport au sexe du chef de ménage, la part des dépenses alimentaire est plus importante chez les ménages dirigés par les femmes (59,5%) que ceux dirigés par les hommes (57%).

En ce qui concerne le milieu de résidence, la part des dépenses alimentaires est plus importante chez les ménages ruraux (65%) que chez les ménages urbains (51,8%). Ces données confirment la plus grande

vulnérabilité économique des ménages dirigés par la femme et les ménages habitant les milieux ruraux comparativement aux ménages dirigés par les hommes et ceux habitant les milieux urbains de la RDC.

Au niveau des provinces, le graphique 7.13 montre que les plus grandes part des dépenses alimentaires se trouvent dans les Provinces du Sud-Ubangui (69,3%), du Bas-Uélé (67,8%), du Kwango (67,6%), du Maniema (67,2%), de la Tshopo (66,8%), de la Mongala (66,6%), du Haut-Uélé (65,9%), du Kasai Oriental (64,8%), du Sankuru (63,2%), de la Tshuapa (62,4%), de Lomami (62,3%), du Kasai Central (63,1%), du Nord-Ubangui (62,1%), du Kasai (60,8%) et de l'Ituri (59,3%).

Graphique 7.8. : Répartition (en %) de la part des dépenses alimentaires et non-alimentaires par Province



Le graphique 7.8. auquel on se réfère ci-dessus illustre parfaitement le degré de pauvreté à partir de l'affectation du budget des ménages aux dépenses alimentaires et confirme la loi d'Engel, sauf pour le Kwilu et le Tanganyika, lesquelles pourtant comptent parmi les provinces les plus faibles. En effet, la loi d'Engel est une loi empirique avancée en 1857 par le [statisticien allemand Ernst Engel](#)¹. D'après cette loi, la part du [revenu](#) allouée aux [dépenses](#) alimentaires (ou [coefficient d'Engel](#)) est d'autant plus faible que le revenu est élevé. Même si la proportion d'une catégorie de biens est réputée décroissante dans un budget de consommation donné, cela n'empêche pas que si le revenu augmente, la dépense allouée à l'alimentation, exprimée en valeur absolue, augmente.

Engel a déterminé cette loi à partir de l'observation du budget de 153 familles franco-belges² ; cette observation a été confirmée par de nombreuses autres études statistiques. Selon [Hendrik Houthakker](#),

« de toutes les relations empiriques observées à partir des données économiques, la loi d'Engel est probablement la mieux établie »³.

Dans son étude, Engel a également montré que

- la proportion allouée au logement, à l'habillement, à l'éclairage et au chauffage reste constante en fonction du revenu,
- la proportion consacrée aux dépenses alimentaires diminue au fur et à mesure que le revenu augmente et inversement,
- la proportion allouée aux autres dépenses (santé, éducation, loisirs, produits de luxes) augmente si le revenu augmente et inversement⁴.

Ces évolutions sont décrites par différentes **courbes d'Engel**, qui représentent chacune l'évolution de la consommation d'un bien en fonction du revenu, toutes choses égales par ailleurs.

7.2.4. Consommation alimentaire

Cette section renseigne essentiellement sur la diversité du régime alimentaire et fréquence de consommation des aliments consommés, le score de consommation alimentaire des ménages et sur la source d'aliments consommés par ces derniers.

7.2.4.1. Diversité du régime alimentaire et fréquence de consommation des aliments consommés

Le régime alimentaire des ménages est analysé selon la diversité et la fréquence des aliments consommés par le ménage au cours des 7 jours qui ont précédé l'enquête ainsi que leurs modes d'acquisition (propre production, achats aux marchés, dons, etc.). Le modèle utilisé est celui de « Diète et Diversité » développé par FANTA. Ce modèle considère 8 groupes d'aliments auxquels un poids qui traduit la valeur énergétique de chacun de groupe, a été attribué (voir tableau 3 ci-dessous).

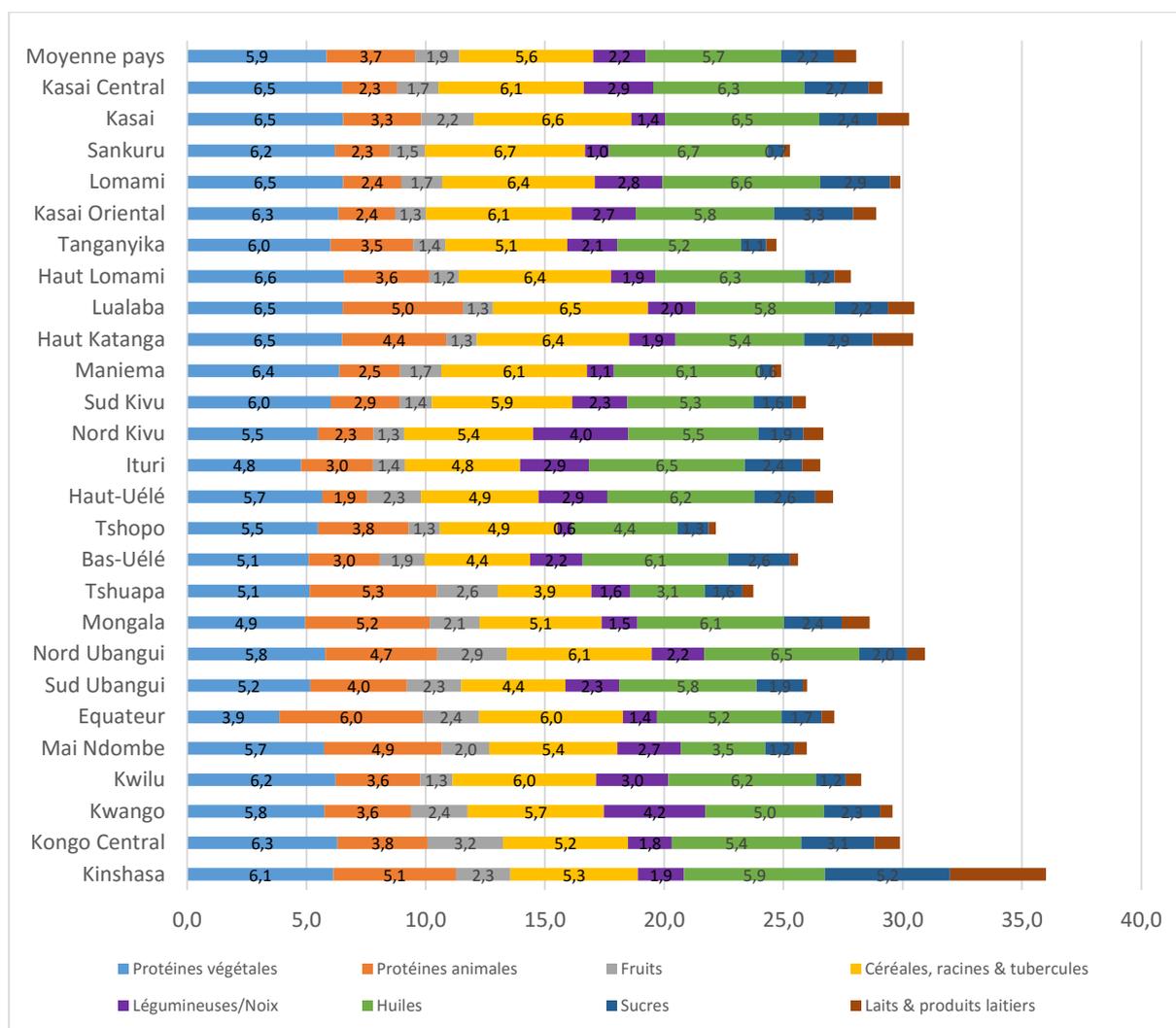
Tableau 7,12. : Tableau des groupes d'aliments.

N°	Aliments	Groupes	Poids
1	Céréales de maïs, riz, sorgho, pâtes, le pain et autres	Nourriture de base	2
	Le manioc, pommes de terre		
2	Haricots, Pois, arachides et noix de cajou	Légumineuses	3
3	Les légumes et les feuilles	Légumes	1
4	Fruits	Fruits	1
5	Viandes (vache, chèvres, etc.), volailles, œufs, crustacés (poissons, fruits de mer), chenilles	Protéines animales	4
6	Lait et produits laitiers (yaourt)	Lait et produits laitiers	4
7	Sucres (sucre, miel, etc.)	Sucres	0.5
8	Huiles, graisses et le beurre	Huiles	0.5

Le graphique 7.3. Ci-dessous présente la situation de la fréquence de consommation des aliments en RDC au moment de l'enquête. Il renseigne qu'au niveau national, le régime alimentaire d'un ménage est constitué principalement des céréales (principalement le maïs) et des tubercules (principalement le manioc) qui constituent la nourriture de base et qui sont consommés en moyenne 5,6 jours par semaine. Il y a également une forte consommation des protéines végétales qui proviennent des légumes, principalement des feuilles, qui sont consommés en moyenne 5,9 jours sur 7 et des huiles qui sont consommées en moyenne 5,7 jours par semaine. Les protéines animales qui proviennent de la consommation des viandes, des crustacés (surtout poissons) et chenilles sont consommées en moyenne 3,7 jours par semaine. Il y a cependant une faible consommation des légumineuses (haricots, niébés, petits pois et des noix) qui sont consommés en moyenne 2,2 jours/7, des sucres consommés en moyenne 2,2 jours/7 et des fruits (1,9 jours/7). Le lait et les produits laitiers sont très faiblement consommés (0,3 jours/7).

Cette moyenne nationale cache cependant d'importantes disparités entre les provinces. La fréquence élevée, supérieure à la moyenne nationale, de consommation des aliments sources de protéines animales est observée dans les Provinces de l'Equateur (6 jours/7), Tshuapa (5,3 jours sur 7), Mongala (5,2 jours sur 7), Kinshasa (5,1 jours sur 7), Lualaba (5 jours sur 7), Mai-Ndombe (4,9 jours/7), Nord- Ubangui (4,7 jours/7), Haut Katanga (4,4 jours) et Sud- Ubangui (4 jours). Les ménages vivant dans ces provinces ont facilement accès à la forêt et aux rivières, qui facilitent leur accès aux viandes et poissons. Contrairement au reste du pays où les céréales et les huiles sont très consommées, en moyenne 6 jours sur 7, la Province de la Tshuapa est la seule où il est observé une faible fréquence de consommation des céréales/tubercules (3,9 jours/7) et d'huiles (3,1 jours/7). Le sucre est très peu consommé partout sauf à Kinshasa (5,1 jours/7) et un peu au Kongo Central (3,1 jours/7) où est installée la Compagnie Sucrière de Kwilu -Ngongo ainsi qu'au Kasai Oriental (3.3 jours/7).

Graphique 7.10. : Fréquences de consommation de groupes d'aliments par province au cours des 7 jours qui ont précédé l'enquête



7.2.4.2. Score de consommation alimentaire

Un score de consommation alimentaire (SCA) est généré pour chaque ménage enquêté en considérant les différents groupes d'aliments consommés par le ménage dans la semaine ayant précédé l'enquête, le poids de chacun de groupe d'aliments consommé et le nombre des jours (fréquence) que chacun de ces groupes d'aliments a été consommé sur les 7 jours ayant précédé l'enquête.

$$\text{Score} = a_{\text{cereale}} \times x_{\text{cereale}} + a_{\text{legmns}} \times x_{\text{legmns}} + a_{\text{leg}} \times x_{\text{leg}} + a_{\text{fruit}} \times x_{\text{fruit}} + a_{\text{animal}} \times x_{\text{animal}} + a_{\text{sucre}} \times x_{\text{sucre}} + a_{\text{lait}} \times x_{\text{lait}} + a_{\text{huile}} \times x_{\text{huile}}$$

Où :

xi = Nombre de jour que chaque groupe d'aliments est consommé durant les 7 derniers jours;
ai = Poids attribué au groupe d'aliments.

Les valeurs ainsi calculées sont reportées sur une échelle dont la valeur maximale possible est 112. Les seuils sont utilisés pour classer les ménages en 3 classes de consommation alimentaire suivantes :

consommation alimentaire pauvre, consommation alimentaire limite et consommation alimentaire acceptable.

Les seuils utilisés en RDC sont les suivant :

1. Consommation alimentaire pauvre : 0 à 28
2. Consommation alimentaire limite : 28,5 à 42
3. Consommation alimentaire acceptable : >42

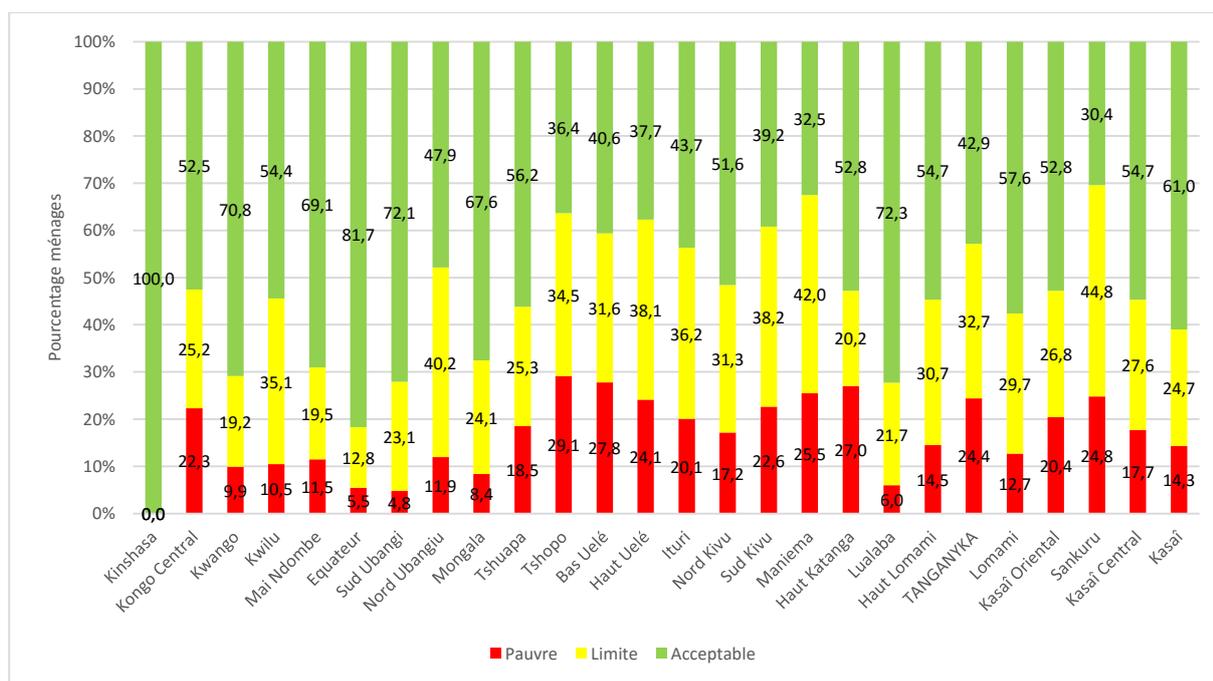
En définitive, les résultats de l'enquête renseignent sur la consommation alimentaire des ménages en prenant en compte les éléments suivants :

- i. la diversité de la diète c.à.d. le nombre d'aliments individuels ou groupes d'aliments consommés sur une période de référence,
- ii. la fréquence de consommation alimentaire c.à.d. le nombre de jours (dans la semaine dernière) qu'un produit alimentaire spécifique a été consommé par un ménage et
- iii. l'importance nutritive des aliments consommés. Le score de consommation alimentaire est alors la combinaison de la fréquence avec l'importance nutritive pour chacun des groupes d'aliments des ménages au cours des sept derniers jours.

L'enquête révèle alors que 15,6% et 26,7% de ménages ont une consommation alimentaire respectivement pauvre et limite. Plus de la moitié (57,7%) de ménages appartiennent au groupe de consommation alimentaire acceptable. L'accès et la diversité alimentaire est inégalement distribuée dans le pays. Les Provinces de la Tshuapa (28,1%), de la Tshopo (27,7%), du Kasai Oriental (25,4%), du Maniema (24,5%), de Tanganyika (21,2%) et de Lomami (20,6%) présentent les proportions les plus élevées de ménages appartenant à la classe de consommation alimentaire pauvre ; indiquant une situation alimentaire plus difficile dans ces provinces. Par contre, la consommation alimentaire des ménages est beaucoup plus diversifiée et riche dans la Ville-Province de Kinshasa (83,8%) et les Provinces de Lualaba (76,2%) et de la Mongala (70,8%).

Par ailleurs, l'analyse indique des disparités importantes entre les zones rurales et urbaines. Les ménages urbains accèdent plus difficilement à une alimentation riche et diversifiée que les ménages ruraux. En effet, 33,3% de ménages urbains appartiennent aux groupes de consommation alimentaire pauvre et limite contre 46,6% des ruraux. Toutefois, dans certaines provinces, la situation alimentaire des urbains est plus difficile que celle des ruraux. Par exemple, dans la Province du Nord Kivu, 24,4% de ménages urbains appartiennent au groupe de consommation alimentaire pauvre contre 17,2% de ménages ruraux. La même observation est faite dans les Provinces de Sankuru, du Kasai Central et du Kasai.

Graphique 7.11. : Répartition (en %) de ménages du milieu rural par groupe de consommation alimentaire par Province



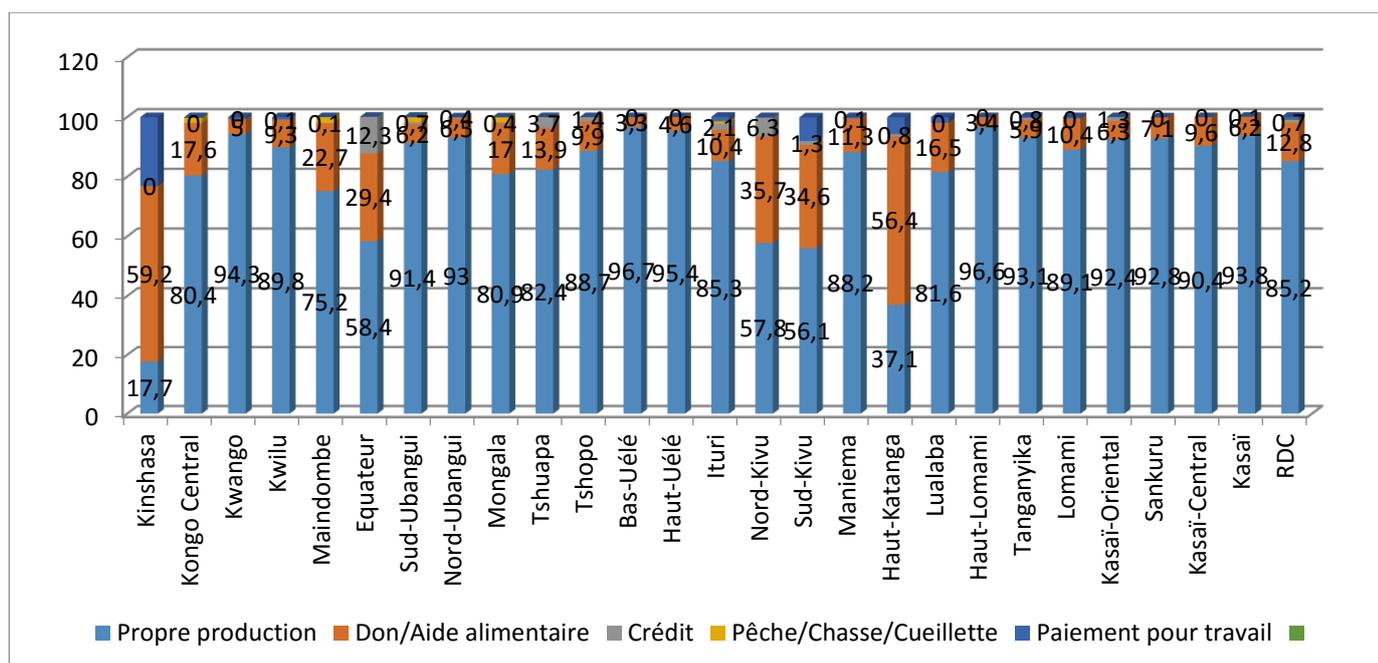
7.2.4.2. Principales sources des aliments

L'enquête donne des informations sur la manière dont les aliments de chaque groupe (céréales, légumes et fruits, légumineuses, viande, poisson, œufs, lait, sucre, huiles, etc.) ont été acquis par le ménage. Il s'agit ici uniquement des aliments consommés dans le ménage mais non achetés. Cinq modalités sont alors prévues ; à savoir : propre production, don/aide alimentaire, crédit ou emprunt, pêche/chasse/cueillette, paiement par le travail.

Il s'avère que l'achat sur le marché est la première source des aliments consommés par les ménages. La plupart (86,1%) de ménages achètent la nourriture sur les marchés du quartier et 2% sont achetés dans des magasins. Seuls 1,7% de ménages déclarent consommés des aliments de leurs propres productions. Les dons (1,7%) et la pêche/chasse/cueillette sont également des sources de nourriture importantes pour certains ménages. En plus de ces quatre principales sources de nourriture, l'aide alimentaire (0,6%), la collecte (0,1%) et le travail contre nourriture (0,3%) procurent une part des aliments consommés par les ménages.

L'analyse indique que les différentes sources de nourriture ne sont pas utilisées de la même manière selon le lieu de résidence du ménage. La dépendance aux marchés (achat) est naturellement plus forte dans les zones urbaines que dans les zones rurales. En effet, 92,7% des urbains achètent la nourriture sur les marchés du quartier et dans les magasins contre 85,9% des ruraux.

Graphique 7. 12. : Répartition (en %) de ménages selon la source principale de provenance du maïs par Province



7.2.5. Stratégie d'adaptation ou de survie

Lorsqu'un ménage n'a pas assez de nourriture ou d'argent pour l'acheter, souvent consécutivement à un choc, il recourt à des mécanismes de survie afin de faire face, ne fut-ce qu'à court terme, à cette difficulté d'accès à la nourriture. Ces mécanismes de survie sont basés soit sur les moyens de subsistance ou soit sur la consommation alimentaire.

7.2.5.1. Stratégie de survie basée sur la consommation alimentaire

Face à la difficulté d'avoir de la nourriture, les ménages peuvent décider de recourir aux stratégies qui consistent à :

- réduire le nombre des repas ou la quantité de nourriture ;
- à s'appuyer sur une nourriture moins chère même si elle est moins préférée ;
- à diminuer la consommation des adultes au profit des enfants et
- à acheter la nourriture à crédit ou dépendre de l'aide des membres de famille et des amis.

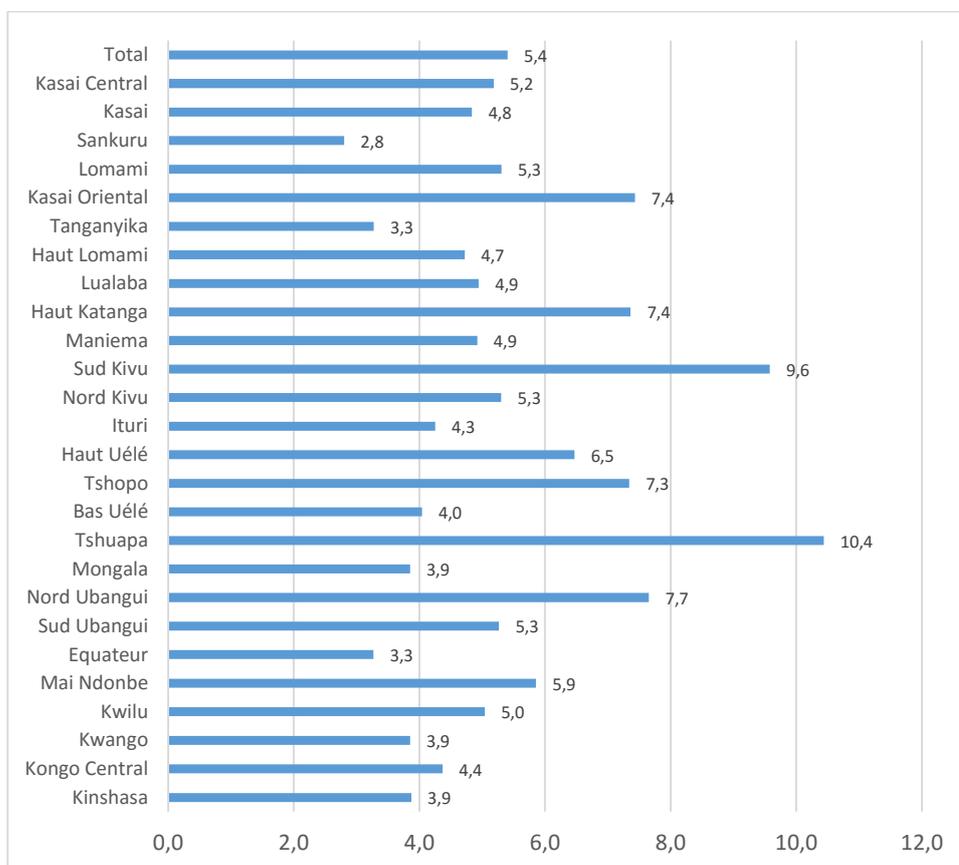
Ces mécanismes de survie forment la catégorie des stratégies de survie basée sur la consommation alimentaire qui entre dans le calcul de l'indice de stratégie de survie (CSI). Le CSI est un proxy important qui permet de comparer le niveau de sécurité alimentaire entre les ménages mais aussi des zones géographiques. Plus le CSI d'un ménage est élevé, plus il indique que ce ménage recourt à des stratégies de survie plus sévère à une fréquence élevée. Donc, ce ménage est plus en insécurité alimentaire que celui qui a un CSI moins élevé.

Les résultats de l'enquête révèlent qu'au niveau national, le CSI pour la RDC est de 5,4. Il est de 5,41 en milieu rural contre 5,39 en milieu urbain, indiquant que les ménages ruraux éprouvent le stress d'accès à la nourriture relativement au même niveau que ceux du milieu urbain.

En revanche, le CSI est de 5,79 chez les ménages dirigés par les femmes contre 5,29 chez les ménages dirigés par les hommes montrant que les premiers recourent à des stratégies de survie plus sévères pour avoir accès à la nourriture que les derniers. Il existe également des écarts entre les provinces. Néanmoins, il est possible de regrouper les vingt-six provinces en trois catégories ; à savoir :

1. **Les provinces dont le CSI est inférieure à la moyenne nationale :** Maniema (4,9), Lualaba (4,9), Kasai (4,8), Haut-Lomami (4,7), Kongo-Central (4,4), Ituri (4,3), Bas-Uélé (4,0), Kwango (3,9), Kinshasa (3,9), Mongala (3,9), Equateur (3,3), Tanganyika (3,3) et Sankuru (2,8) ;
2. **Celles dont le CSI se situe autour de la moyenne nationale :** Sud-Ubangui (5,3), Lomami (5,3), Nord-Kivu (5,3), Kasai-Central (5,2) et Kwilu (5,0) ;
3. **Les Provinces dont le CSI est supérieure à la moyenne nationale :** Tshuapa (10,4), Sud-Kivu (9,6), Nord-Ubangui (7,7), Kasai-Oriental (7,4), Haut-Katanga (7,4), Tshopo (7,3), Haut-Uélé (6,5) et Mai Ndombe (5,9).

Graphique 7. 13. : Indice de stratégie de survie (CSI) par Province



7.2.5.2. Stratégie de survie basée sur les moyens d’existence

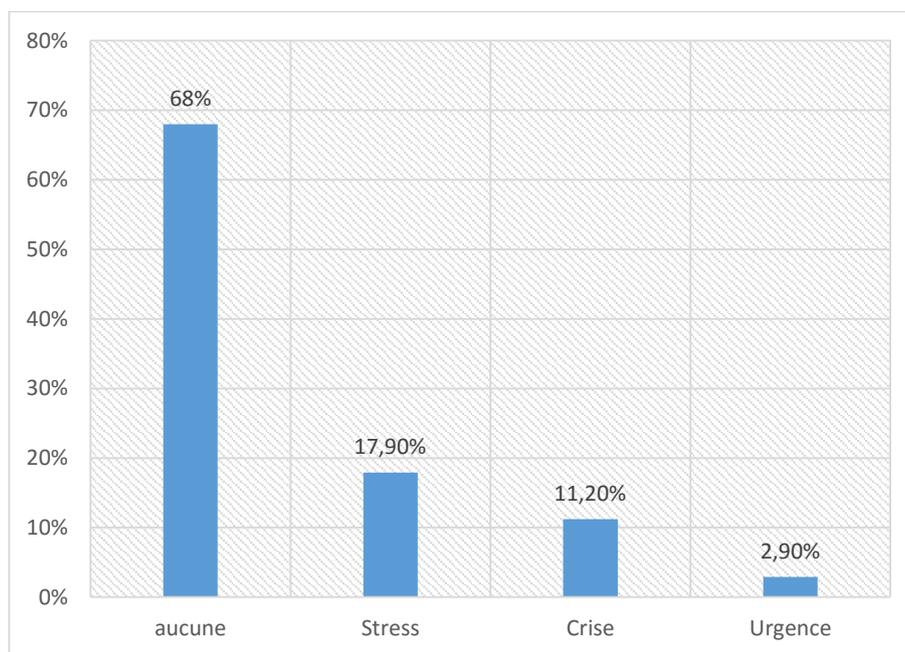
L’une des décisions qu’un ménage peut prendre pour faire face à la difficulté d’accès à la nourriture, c’est de s’engager dans la vente des biens accumulés ou de dépenser ses épargnes ou encore s’adonner à des activités inhabituelles (travail contre nourriture ou argent, mendier ou s’adonner à des activités illégales comme le vol et la prostitution).

L’analyse des stratégies de survie basées sur les moyens de subsistance permet de comprendre la capacité de survie des ménages sur le long terme. En vendant ses biens ou en dépensant ses épargnes, le ménage

peut résoudre son problème d'accès à la nourriture à court terme. Cependant, l'épuisement des actifs qui en résulte rend ce ménage plus vulnérable aux chocs futurs et amenuise ses capacités de résilience.

Selon l'approche CARI, tel qu'illustré dans le tableau 2 ci-dessus, les ménages sont classés en 4 catégories de sécurité alimentaire en se fondant sur les stratégies de survie basée sur les moyens de subsistance qu'ils ont utilisées au cours des 30 jours qui ont précédé l'enquête. Les ménages qui sont classés dans la catégorie des ménages en sécurité alimentaire sont ceux qui n'ont pas utilisé de stratégie de survie au cours de la période de rappel. Ceux qui sont classés en sécurité alimentaire limite sont ceux qui ont utilisé les stratégies de stress (exemple, vendre les biens domestiques). Les ménages dans la classe d'insécurité alimentaire modérée sont ceux qui ont recouru aux stratégies de crise (exemple, vendre les biens productifs) et les ménages en insécurité alimentaire sévère sont ceux qui ont pratiqué les stratégies de survie plus sévères comme vendre sa propriété ou s'adonner à des activités illégales (exemple, vol et prostitution).

Graphique7. 14 : Proportions de ménages ayant utilisés les stratégies basées sur les moyens de subsistance dans les trente jours qui ont précédé l'enquête



Les résultats de l'enquête montrent que 14,1% des ménages recourent à des stratégies de crise et d'urgence pour faire face à la difficulté d'accès à la nourriture. Parmi eux, 2,9% des ménages recourent à des stratégies plus sévères (stratégies d'urgence) qui peuvent avoir des conséquences irréversibles.

Chapitre VIII : GOUVERNANCE

Dans le cadre de la présente étude le concept de Gouvernance est utilisé pour appréhender un certain nombre de faits, réalités et dispositifs mis en place par le gouvernement pour la gestion des ressources du pays en vue de son développement.

Sont privilégiés dans la présente étude, les phénomènes vécus au quotidien par la population subséquemment aux dispositifs prévalents de la gouvernance politique, économique et socioculturelle. Il s'agit des aspects suivants :

- la nationalité congolaise des personnes de 15 ans et +, résidant en RDC, à travers la possession par elles, d'une carte d'identité nationale et la participation à l'enrôlement aux élections législatives et présidentielles de 2011 de la RDC ;
- l'appréciation et la satisfaction personnelles des enquêtés (groupe des personnes de 15 ans et plus) sur les prestations des principaux services administratifs ou d'intérêt public (Soins de santé, scolarisation des enfants, transport, routes, services administratifs, police, armée, justice, eau, électricité, salubrité publique)
- le respect, par les répondants, de leurs engagements vis-à-vis de l'Etat et de certaines prestations de services publics à travers :
 - (i) le paiement de l'impôt sur la rémunération ;(ii) le paiement de l'impôt sur le patrimoine ;
 - (iii) le paiement de l'impôt sur le chiffre d'affaires; (iv) le paiement d'une taxe douanière (à l'exportation ou à l'importation); (v) le paiement d'une taxe administrative;(vi) le paiement d'une amende auprès des services spécialisés ;
- L'implication des répondants dans la corruption pour avoir : (i) payé un pot de vin en vue d'obtenir un service public ou (ii) été demandé de payer un pot de vin pour obtenir un service public.

8.1. Profil sociodémographique et économique des répondants

Cette section donne des informations un peu plus détaillées sur le profil sociodémographique et économiques des répondants, détails non pris en compte dans le chapitre II sur le profil sociodémographique des ménages et de la population en général.

Elle décrit les caractéristiques socioéconomiques et démographiques des répondants qui sont des individus de 15 ans et plus. Les caractéristiques prises en compte concernent : la nationalité, le sex ratio, l'alphabétisation, le niveau d'études secondaires et la situation d'activité. Les données disponibles à ce sujet sont développées dans le Tableau 1.

Tableau 8.1 : Profil sociodémographique et économique de la population de 15 ans et plus (en %)

Ancienne Province	Nouvelle Province	Congolais	Sexe		Niveau d'études plus que secondaire	Alphabétisés	Actifs occupés	Actifs occupés salarié
			Homme	Femme				
Kinshasa	Kinshasa	95,9	45,5	54,5	92,4	15,2	46,5	38,1
Bas-Congo	Kongo Central	97,8	47,1	52,9	67,4	18,3	69,3	13,4
	Kwango	95,7	44,7	55,3	52,6	14,6	73,8	5,7
	Kwilu	94,7	47,0	53,0	83,8	7,9	58,4	17,9
	Mai Ndombe	95,0	50,9	49,1	69,9	17,1	72,0	11,4
Bandundu	Bandundu	95,0	47,2	52,8	75,0	12,0	64,1	13,6
	Equateur	97,9	47,1	52,9	69,5	15,2	67,5	10,5
	Sud Ubangi	98,0	47,8	52,2	55,1	10,5	82,9	6,3
	Nord Ubangi	96,5	49,7	50,3	64,0	6,9	61,9	11,9
	Mongala	97,0	50,5	49,5	49,4	21,3	78,0	10,1
	Tshuapa	94,5	48,7	51,3	66,0	11,0	73,6	10,1
Equateur	Equateur	97,1	48,4	51,6	61,4	12,7	73,1	9,3
	Tshopo	97,0	51,1	48,9	61,7	20,0	66,2	11,2
	Bas Uélé	94,5	48,0	52,0	42,2	15,9	79,8	5,3
	Haut Uélé	96,8	48,6	51,4	43,3	19,8	69,0	8,4
	Ituri	96,8	43,1	56,9	51,8	10,6	67,3	9,7
Province Orientale	Province Orientale	96,7	47,8	52,2	53,0	16,0	68,3	9,5
Nord Kivu	Nord Kivu	97,9	47,5	52,5	77,6	25,1	62,5	28,2
Sud Kivu	Sud Kivu	97,5	49,7	50,3	61,2	13,1	65,8	17,9
Maniema	Maniema	99,5	48,2	51,8	68,4	15,4	70,3	9,2
	Haut Katanga	96,6	47,5	52,5	85,8	17,1	47,8	34,8
	Lualaba	98,5	49,4	50,6	53,6	12,5	77,7	9,5
	Haut Lomami	96,4	48,0	52,0	64,1	5,5	67,1	6,3
	Tanganyika	98,3	46,5	53,5	56,0	10,1	72,7	7,5
Katanga	Katanga	97,1	47,8	52,2	72,6	10,8	60,7	17,6
	Lomami	97,7	45,9	54,1	56,2	3,3	79,8	4,6
	Kasaï Oriental	97,9	46,6	53,4	60,3	12,5	63,4	9,6
	Sankuru	97,7	49,7	50,3	73,7	4,4	57,7	23,8
Kasaï Oriental	Kasaï Oriental	97,8	46,8	53,2	60,4	6,6	70,4	8,8
	Kasaï Central	97,8	46,7	53,3	62,6	8,8	69,2	10,6
	Kasaï	96,6	49,7	50,3	57,4	1,8	69,4	6,4
Kasaï Occidental	Kasaï Occidental	97,3	48,0	52,0	60,5	5,7	69,3	8,8
RDC	RDC	96,9	47,5	52,5	70,3	13,1	63,9	16,2

8.1.1. Nationalité, niveau d'études et alphabétisation

Les données à ce sujet indiquent que la population de la RDC de 15 ans et +, est composée dans sa majorité, de Congolais : soit 96,9% pour l'ensemble du pays. Toutes les provinces connaissent plus 95% de congolais. En ce qui concerne le niveau d'études, la moyenne nationale se situe à 70,3% des personnes ont fait des études secondaires et au-delà. Dans trois provinces à savoir : la Mongala, le Haut Uélé et l'Ituri connaissent des niveaux d'études secondaires et au-delà de moins de 50%. Kinshasa, le Kwilu, le Nord Kivu, le Haut Katanga et le Sankuru ont des pourcentages supérieurs à la moyenne nationale.

Quant à l'alphabétisation des répondants, la moyenne nationale se situe à 13,1%.

8.1.2. Sex ratio de la population active

Pour l'ensemble du pays, les congolais de sexe masculin de 15 ans et plus représentent 47,5% de la population totale contre 52,5% des femmes.

Cela vaut pour toutes les provinces sauf dans les provinces suivantes où ce rapport est de plus de 50% : le Mai Ndombe dans l'ensemble (50,9%), la Tshopo (51,1%), la Mongala 50,5%.

8.1.3 Proportion des actifs occupés au sein de la population potentiellement active

Au plan national, la population des actifs occupés (15 ans et +) par rapport à la population potentiellement active représente 63,9%. A part Kinshasa, le Haut Katanga, qui ont chacun moins de 50 % d'actifs occupés, dans l'ensemble du pays, les actifs occupés représentent plus 60% des actifs avec des pointes dépassant les 70%. C'est le cas dans le Kwango (73,8%), le Mai-Ndombe (72,0%), le Mongala (78,0%), le Tshuapa (73,6%), le Lomami (79,8%), le Lualaba (77,7%), le Bas Uélé (79,8%), le Sud Ubangi (82,9%), le Maniema (70,3%) et le Tanganyika (72,7%).

8.1.4. Situation salariale des actifs occupés

Pour l'ensemble du pays, 16,2 % d'actifs occupés sont salariés. Quelques provinces accusent des pourcentages de salariés de 5% et moins. C'est le cas pour le Kwango (5,7%), Ubangi (1,3%), le Bas-Uélé (5,3%), au Sud Kivu(1,1%), dans le Haut-Katanga(1,4%)dans le Lualaba(1,3%)dans le Tanganyika(0,7%),au Kasai Oriental (0,6%)dans le Lomami(4,6%)au Kasai(1,7%),au Kasai Central(1,7%)

8.2. Satisfaction de la population par rapport aux prestations des services d'intérêt public

Cette section donne une appréciation de la satisfaction de la population face aux prestations des principaux services administratifs ou d'intérêt public, à savoir : (i) les services de soins de santé, (ii) les

services de la scolarisation des enfants, (iii) **les** services administratifs, (iv) les services de la police, (v) les services de l'armée, (vi) les services de la justice, (vii) les services de distribution d'eau, (viii) les services de distribution d'électricité, (ix) les services de salubrité publique, (x) les services de gestion des routes, (xi) les services de gestion du transport. Au travers le Tableau 2, elle met en évidence le degré de satisfaction en % des répondants face aux différents services administratifs ou d'intérêt public, ceux où la satisfaction est la plus faible et dans quelles provinces cette insatisfaction est la plus importante.

Tableau 8.2 : Satisfaction de la population par rapport à la qualité des prestations des principaux services d'intérêt public

Ancienne Province	Nouvelle Province	Soins de Santé	Scolarisation des enfants	Services administratifs	Police	Armée	Justice	Eau	Electricité	Salubrité publique	Routes	Transport
Kinshasa	Kinshasa	46,4%	41,4%	31,6%	26,1%	41,3%	27,9%	45,4%	12,4%	18,2%	31,4%	55,2%
Kongo Central	Kongo Central	55,1%	50,4%	48,2%	47,7%	60,5%	42,7%	36,2%	6,0%	22,4%	27,3%	42,4%
	Kwango	63,7%	63,9%	55,8%	44,1%	62,1%	49,5%	32,2%	2,5%	25,9%	20,5%	14,8%
	Kwilu	34,1%	32,2%	25,9%	26,2%	30,2%	23,4%	8,1%	4,9%	5,2%	7,0%	5,2%
	Mai Ndombe	63,6%	54,6%	50,3%	38,5%	46,3%	43,4%	9,2%	1,3%	33,4%	34,8%	27,9%
Bandundu	Bandundu	45,3%	42,7%	36,3%	32,1%	39,7%	32,3%	13,5%	3,8%	14,3%	14,5%	11,0%
	Equateur	42,4%	40,0%	36,2%	28,4%	31,7%	31,1%	18,3%	2,0%	7,3%	17,3%	17,4%
	Sud Ubangi	49,3%	52,2%	44,1%	43,0%	41,1%	42,5%	9,1%	,5%	10,5%	12,8%	6,5%
	Nord Ubangi	52,5%	53,0%	44,1%	44,5%	53,6%	35,3%	38,6%	36,2%	28,5%	30,0%	22,1%
	Mongala	40,4%	35,9%	38,6%	43,0%	46,1%	38,4%	10,9%	,8%	3,6%	2,1%	2,0%
	Tshuapa	42,7%	42,2%	34,8%	23,9%	24,5%	23,1%	24,6%	2,4%	6,3%	9,0%	5,6%
Equateur	Equateur	45,8%	45,4%	39,9%	36,6%	39,1%	34,8%	19,2%	7,5%	11,2%	15,0%	11,4%
	Tshopo	39,3%	39,4%	31,7%	37,0%	38,6%	31,6%	21,8%	7,9%	14,3%	18,1%	25,8%
	Bas Uélé	50,4%	48,9%	46,9%	55,1%	57,8%	46,5%	12,5%	4,9%	25,4%	39,2%	39,0%
	Haut Uélé	59,1%	46,0%	48,5%	47,6%	52,1%	42,5%	14,1%	6,8%	17,8%	21,5%	19,1%
	Ituri	42,3%	37,1%	36,6%	48,8%	47,0%	37,5%	34,0%	3,1%	13,5%	26,8%	16,4%
Province Orientale	Province Orientale	45,4%	40,9%	38,1%	44,4%	45,7%	37,0%	23,2%	5,9%	15,8%	23,3%	22,6%
Nord Kivu	Nord Kivu	43,9%	33,2%	26,0%	23,9%	30,2%	19,4%	28,8%	5,4%	7,7%	14,0%	18,5%
Sud Kivu	Sud Kivu	38,6%	33,9%	26,0%	25,3%	31,7%	24,1%	42,4%	5,1%	18,4%	26,0%	26,5%
Maniema	Maniema	36,9%	45,0%	40,4%	42,7%	52,3%	32,4%	32,7%	7,1%	18,5%	50,6%	28,5%
	Haut Katanga	57,6%	54,2%	37,4%	31,2%	33,4%	29,7%	52,5%	39,1%	27,9%	50,7%	63,1%

	Lualaba	52,2%	51,5%	54,8%	48,2%	55,7%	46,4%	18,2%	8,4%	9,6%	18,6%	25,0%
	Haut Lomami	54,0%	57,7%	47,0%	37,3%	35,9%	37,9%	30,1%	15,3%	16,8%	12,0%	9,4%
Ancienne Province	Nouvelle Province	Soins de santé	Scolarisation des enfants	Services administratifs	Police	Armée	Justice	Eau	Electricité	Salubrité publique	Routes	Transport
	Tanganyika	33,0%	38,7%	28,1%	31,2%	36,9%	24,7%	22,3%	9,2%	14,4%	17,7%	17,4%
Katanga	Katanga	52,8%	52,9%	42,1%	35,9%	38,5%	34,3%	36,8%	23,7%	20,0%	30,6%	36,4%
	Lomami	46,8%	47,9%	46,9%	43,6%	46,2%	38,4%	21,0%	2,3%	11,1%	21,0%	15,2%
	Kasaï Oriental	36,0%	34,4%	28,2%	24,7%	25,6%	26,8%	21,6%	1,3%	5,6%	9,3%	20,7%
	Sankuru	56,3%	60,9%	40,7%	28,3%	16,7%	26,7%	10,2%	,5%	9,1%	24,0%	11,9%
Kasaï Oriental	Kasaï Oriental	44,8%	45,6%	39,5%	34,6%	34,1%	32,5%	19,3%	1,7%	8,9%	17,6%	16,5%
	Kasaï Central	45,6%	43,7%	40,0%	35,3%	30,9%	35,7%	17,4%	7,8%	19,4%	17,1%	11,1%
	Kasaï	51,1%	47,4%	43,4%	43,1%	40,0%	39,9%	15,0%	7,7%	11,8%	13,2%	12,3%
Kasaï Occidental	Kasaï Occidental	47,9%	45,3%	41,4%	38,6%	34,7%	37,5%	16,4%	7,8%	16,2%	15,5%	11,6%
RDC		46,5%	43,6%	36,9%	34,3 %	39,8%	32,1%	29,0 %	8,8%	15,6%	23,1%	26,9%

8.2.1 Satisfaction par rapport aux prestations des services de soins de santé

Les données sur les prestations des services de santé indiquent que pour l'ensemble du pays, 46,5% de la population sont satisfaits des prestations des services de soins de santé. Au niveau des provinces, quinze provinces sur vingt-six ont des scores de satisfaction de plus de 50%. C'est le cas des provinces suivantes : le Kongo central (55,1%), le Kwango (63,7%), le Mai-Ndombe (63,6%), le Nord Ubangi (52,5%), le Bas Uélé (50,4%), le Haut Uélé (59,1%), le Haut Katanga (57,6%), le Lualaba (52,2%), le Haut Lomami (54,0%), le Sankuru (56,3%) et le Kasai (51,1%). Les provinces restantes affichent des scores de satisfaction inférieurs à 50%.

8.2.2. Satisfaction par rapport aux prestations des services de la scolarisation des enfants

Au plan national, la satisfaction en rapport aux prestations des services de la scolarisation des enfants se situe à 43,6%. Comparativement aux soins de santé, on note un score de satisfaction plus faible à l'endroit de la scolarisation. Dans la quasi-totalité des provinces, des scores de satisfaction supérieurs à 50% ont été observés dans les provinces suivantes : le Kongo central (50,4%), le Kwango (63,9%), le Mai-Ndombe (54,6%), le Sud Ubangi (52,5%), le Nord Ubangi (53,0%), le Haut Katanga (54,2%), le Lualaba (51,5%), le Haut Lomami (57,7%), le Sankuru (60,9%). Les provinces restantes déclarent des scores de satisfaction inférieurs à 50%.

8.2.3. Satisfaction par rapport aux prestations des services administratifs

Les données sur les prestations des services administratifs font état d'un score de satisfaction faible de 36,9% pour l'ensemble du pays. Comme déjà signalé pour la santé et la scolarisation, pour les services administratifs on note que dans la quasi-totalité des provinces le score de satisfaction exprimé est de moins de 50% à part le Mai-Ndombe (50,3%), le Kwango (55,8%) et le Lualaba (54,8%).

8.2.4. Satisfaction par rapport aux prestations des services de police

Les données disponibles sur les prestations de la police révèlent pour l'ensemble du pays un score de satisfaction 34,3%. Au niveau des provinces, à part la province du Bas Uélé dont le degré de satisfaction des prestations des services de police est de 55,1%, les autres provinces affichent des scores de satisfaction inférieurs à 50%.

8.2.5. Satisfaction par rapport aux prestations des services de l'armée

A ce sujet, la satisfaction nationale est de 39,8%. Les prestations de l'armée, dans l'ensemble mieux cotées que celles de la police, connaissent des scores de satisfaction de plus de 50% dans le Kongo central, dans le Kwango, dans le Nord Ubangi, dans le Bas Uélé, dans le Haut Uélé, dans le Maniema, dans le Lualaba. Les provinces restantes affichent des scores de satisfaction de moins de 50%.

8.2.6. Satisfaction par rapport aux prestations des services de la justice

Les données relatives à la satisfaction des prestations des services de la justice indiquent que pour l'ensemble du pays, le score de satisfaction national est de 32,1%. Au plan des provinces, toutes connaissent des scores de satisfaction de moins de 50%.

8.2.7. Satisfaction par rapport aux prestations des services de distribution d'eau

La satisfaction de population pour les prestations des services de distribution d'eau s'établit à 29% pour l'ensemble du pays. Huit (8) provinces connaissent des taux de satisfaction supérieurs à la moyenne nationale. C'est le cas des provinces suivantes : Kinshasa (45,4%), le Kongo central (36,2%), le Kwango, le Nord Ubangi (38,6%), le Sud Kivu (42,4%), le Maniema (32,7%), le Haut Katanga (52,5%), le Haut Lomami (30,1%). Le Kwilu, le Mai-Ndombe et le Sud Ubangi ont des taux de satisfaction de moins de 10%.

8.2.8. Satisfaction par rapport aux prestations des services de distribution d'électricité

L'analyse des données relatives aux prestations des services de distribution d'électricité dégage ce qui suit :

- au plan national, le score de satisfaction est de 8,8% .Ce score est très faible en comparaison au score sur les services de distribution d'eau.
- dans les provinces, mises à part le Nord Ubangi (36,2%) et le Haut Katanga (39,1%) le taux de satisfaction reste très bas, allant jusqu'à atteindre le niveau 0,5%.

8.2.9. Satisfaction par rapport aux prestations des services de salubrité publique

Les données relatives aux prestations des services de salubrité publique indiquent pour l'ensemble du pays un taux de satisfaction de 15,6%. Les taux de satisfaction supérieurs à la moyenne nationale sont observés au Mai-Ndombe (33,4%), dans le Haut Katanga (27,9 %) au Nord Ubangi (28,5%) et au Kwango (25,9%).

8.2.10. Satisfaction par rapport aux prestations des services de gestion des routes

Sur ce point, le score national de satisfaction est 23,1%. Sur le plan provincial, Kinshasa, le Kongo central, le Mai Ndombe, le Nord Ubangi, le Bas Uélé, le Sud Kivu, le Maniema, le Haut Katanga et le Sankuru ont des scores de satisfaction légèrement supérieurs au score national.

8.2.11. Satisfaction par rapport aux prestations des services de gestion du transport

Les données relatives aux prestations des services de gestion du transport dégagent un score national de satisfaction de 26,9%.

Sur le plan provincial, on notera des scores de satisfaction supérieurs à la moyenne nationale dans un nombre très restreint de provinces. C'est le cas de Kinshasa (55%), du Kongo central (42,4%), du Bas-Uélé (39%), du Maniema (28,5), du Haut Katanga (63,1%).

Il se dégage de l'ensemble des réponses sur la satisfaction de la population face à la qualité l'ensemble des prestations des services publics que le score général est très faible c'est-à-dire ne dépassant pas les 45% au niveau national.

8.3. Engagements citoyens

Cette section donne la mesure de la manière dont le congolais comprend, vit et concrétise son identité, ses responsabilités, droits et obligations ainsi que son patriotisme à travers des comportements citoyens caractérisés par (a) la détention d'une pièce d'identité nationale et (b) la participation à l'enrôlement électoral de 2011.

8.3.1. Possession d'une pièce d'identité par les congolais

Le Tableau 3 présente par sexe, par groupe d'âges, par milieu de résidence et par provinces (anciennes et nouvelles), le pourcentage des congolais détenant ou pas une des pièces d'identité suivante (un passeport et/ou une carte d'électeur.

Tableau 8.3 : Détention d'une Pièce d'identité par les Congolais

		Nature de la Pièce détenue			
		Passeport ordinaire	Carte d'électeur	Aucune pièce	Total
Sexe	Homme	,6%	66,1%	33,3%	100%
	Femme	,3%	67,1%	32,6%	100%
Total		,5%	66,6%	32,9%	100%
Groupe d'âge quinquennal	15-19 ans	,4%	8,8%	90,8%	100%
	20-24 ans	,2%	61,7%	38,1%	100%
	25-29 ans	,7%	91,4%	7,9%	100%
	30-34 ans	,6%	92,6%	6,8%	100%
	35-39 ans	,6%	94,4%	5,0%	100%
	40-44 ans	,5%	95,1%	4,4%	100%
	45-49 ans	,8%	94,5%	4,8%	100%
	50-54 ans	,6%	94,7%	4,7%	100%
	55-59 ans	,8%	94,2%	5,0%	100%
	60-64 ans	,5%	95,8%	3,7%	100%
65 ans et plus	,1%	93,4%	6,4%	100%	
Total		,5%	66,6%	32,9%	100%
Milieu de résidence	Urbain	,9%	67,9%	31,2%	100%
	Rural	,2%	65,7%	34,1%	100%
	Total	,5%	66,6%	32,9%	100%
Provinces	Kinshasa	1,1%	68,4%	30,5%	100%
	Kongo central	,1%	63,6%	36,3%	100%
	Kwango	,0%	71,3%	28,6%	100%
	Kwilu	,3%	69,1%	30,6%	100%
	Mai Ndombe	,0%	72,7%	27,2%	100%
	<i>Bandundu</i>	,2%	70,2%	29,6%	100%
	Equateur	,0%	64,2%	35,8%	100%
	Sud Ubangi	,3%	68,8%	30,9%	100%
	Nord Ubangi	0%	74,5%	25,5%	100%
	Mongala	,2%	69,0%	30,8%	100%
	Tshuapa	,3%	63,9%	35,8%	100%
	<i>Equateur</i>	,2%	67,9%	32,0%	100%
	Tshopo	,4%	66,3%	33,3%	100%
	Bas Uélé	,1%	69,4%	30,5%	100%

Haut Uélé	,1%	74,0%	26,0%	100%
Ituri	,3%	70,5%	29,2%	100%
<i>Province</i>	,3%	69,5%	30,2%	100%
<i>Orientale</i>	,9%	63,9%	35,2%	100%
Nord Kivu	,4%	62,4%	37,2%	100%
Sud Kivu	,0%	68,7%	31,3%	100%
Maniema	1,8%	69,8%	28,4%	100%
Haut Katanga	,3%	67,6%	32,1%	100%
Lualaba	,3%	66,8%	33,0%	100%
Haut Lomami	,1%	68,6%	31,2%	100%
Tanganyika	,9%	68,5%	30,6%	100%
<i>Katanga</i>	,0%	61,9%	38,0%	100%
Lomami	,1%	60,8%	39,1%	100%
Kasaï Oriental	,3%	69,3%	30,4%	100%
Sankuru	,1%	62,8%	37,1%	100%
<i>Kasaï Oriental</i>	,2%	63,6%	36,2%	100%
<i>Kasaï Central</i>	,4%	62,5%	37,1%	100%
<i>Kasaï</i>	,3%	63,1%	36,6%	100%
<i>Kasaï Occidentale</i>	,5%	66,6%	32,9%	100%
RDC				

Les données disponibles indiquent que 67,1 % de l'ensemble de la population de nationalité congolaise de 15 ans et plus, détiennent une pièce d'identité dont à peine 0,5% le passeport et 66,6% la carte d'électeur. Dans l'ensemble de population masculine détenant une pièce d'identité (passeport et/ou carte d'électeur), seulement 0,3% porte un passeport contre 66% de ceux qui détiennent la carte d'électeur. On observe les mêmes tendances et proportions avec des pourcentages insignifiants (moins de 1%) de détenteurs de passeport et des pourcentages de plus de 60 chez les femmes, en milieu urbain comme en milieu rural, au sein de chaque groupe d'âges et dans toutes les provinces.

Au niveau des 26 provinces, à part Kinshasa et le Haut Katanga qui comptent respectivement 1,1%, et 1,8% de détenteurs de passeport, la grande majorité des provinces comptent moins de 0,5% de détenteurs de passeport.

8.3.2. Enrôlement aux élections de 2011

La participation aux élections est l'un des facteurs qui contribuent au renforcement des institutions politiques d'un pays. Elle permet d'impliquer les populations, à travers ses élus, dans la gestion de la chose publique. Dans ce cadre, l'enquête a retenu les questions relatives à la participation des populations aux élections de 2011 en RDC. La mesure du degré de participation des congolais à l'enrôlement électoral de 2011 s'est faite en utilisant les réponses données en 2016 par les personnes ayant pris part aux opérations d'alors, et qui étaient encore en vie au moment de l'Enquête en 2016. Le Tableau 4 présente le taux d'enrôlement par province et par milieu de résidence

Tableau 8.4 : Population enrôlée de 2011 par province et milieu de résidence

Ancienne Province	Nouvelle Province	Milieu de résidence		
		Urbain	Rural	Total
Kinshasa	Kinshasa	69,0%	0,0%	69,0%
Bas-Congo	Kongo Central	45,4%	61,2%	55,9%
	Kwango	45,8%	61,3%	60,0%
Bandundu	Kwilu	65,4%	74,2%	70,8%
	Mai Ndombe	26,9%	55,2%	52,9%
	Bandundu	61,5%	66,0%	64,9%
	Equateur	41,7%	63,8%	59,6%
	Sud Ubangi	100%	62,0%	62,5%
	Nord Ubangi	40,5%	30,1%	36,6%
Equateur	Mongala	65,2%	70,0%	69,7%
	Tshuapa	76,8%	51,2%	56,1%
	Equateur	52,4%	60,4%	59,1%
	Tshopo	42,9%	26,0%	32,6%
	Bas Uélé	53,8%	59,5%	58,7%
	Haut Uélé	47,7%	77,4%	73,2%
Province Orientale	Ituri	39,1%	58,9%	58,0%
	Province Orientale	44,2%	55,1%	53,2%
Nord Kivu	Nord Kivu	74,5%	72,0%	73,4%
Sud Kivu	Sud Kivu	64,9%	77,3%	74,6%
Maniema	Maniema	48,1%	59,4%	57,0%
	Haut Katanga	60,9%	53,5%	60,2%
	Lualaba	45,4%	24,0%	32,0%
	Haut Lomami	49,6%	35,1%	37,3%
	Tanganyika	42,1%	53,7%	52,4%
	Katanga	Katanga	59,6%	42,3%
Kasai Oriental	Lomami	51,0%	35,2%	37,7%
	Kasai Oriental	49,8%	62,4%	56,8%
	Sankuru	40,3%	53,3%	53,0%
	Kasai Oriental	50,0%	48,0%	48,5%
Kasai Oriental	Kasai Central	60,6%	64,1%	63,2%
	Kasai	47,8%	43,5%	43,9%
Kasai Occidental	Kasai Occidental	57,6%	53,1%	54,0%
RDC		62,7%	60,2%	61,3%

Les données disponibles indiquent un taux d'enrôlement 61,3% pour l'ensemble du pays aux opérations d'enrôlement de 2011 dont 62,7 en milieu urbain et 60,2% en milieu rural. Par nouvelles provinces, les taux de participation les plus élevés étaient observés dans les entités suivantes : Kinshasa (69%), le Kwilu (70%), l'Equateur (60%), le Sud Ubangi (63%), le Mongala (70%), le Haut Uélé (73%), le Nord Kivu (73%), le Sud Kivu (74%), le Haut Katanga (60%) et le Kasai Central (63%). On notera le faible score dans le Tshopo, soit 32%. En milieu urbain, on notera le score de 100% dans le Sud Ubangi ainsi que le faible taux d'enrôlement dans le Mai-Ndombe (26,9%).

8.4. Respect des engagements de la population active envers l'Etat

Cette section mesure le degré d'engagements de l'ensemble de la population active en ce qui concerne le paiement des principaux impôts (sur la rémunération, sur le patrimoine, sur le chiffre d'affaires) et des taxes (douanière et administrative et autres) dus à l'Etat. Le respect des engagements de la population, concernant particulièrement le paiement des taxes est un facteur important du développement. Il permet de réduire la fuite des capitaux et de doter l'Etat de ressources financières nécessaires au financement des investissements publics. L'accès aux

indicateurs rendant compte du respect des engagements de la population vis-à-vis de l'Etat est d'une impérieuse nécessité

Le Tableau 5 reprend les différentes modalités de réponse aux principales questions posées de savoir comment, au cours des 12 derniers mois, la population s'est acquittée de ses engagements vis-à-vis de l'Etat.

Tableau 8.5 : Paiement des redevances dues à l'Etat par province et par sexe

Province	Sexe	Impôt sur la rémunération			Impôt sur le patrimoine			Impôt sur le chiffre d'affaires			Taxes douanières			Taxe administrative			Amende auprès d'un service spécialisé (police routière, REGIDESO, SNEL, etc.).		
		Oui, en totalité	Non, en partie	Non	Oui, en totalité	Non, en partie	Non	Oui, en totalité	Non, en partie	Non	Oui, en totalité	Non, en partie	Non	Oui, en totalité	Non, en partie	Non	Oui, en totalité	Non, en partie	Non
Kinshasa	Homme	35,9%	10,3%	53,8%	23,4%	10,3%	66,3%	13,5%	11,2%	75,3%	51,3%	25,9%	22,9%	36,3%	21,5%	42,2%	3,2%	9,1%	87,7%
	Femme	31,4%	10,5%	58,1%	17,2%	8,8%	74,0%	19,6%	6,5%	73,9%	55,8%	27,3%	16,9%	46,6%	13,5%	39,9%	1,9%	8,8%	89,3%
	Total	34,6%	10,4%	55,0%	20,6%	9,6%	69,8%	17,1%	8,4%	74,5%	53,4%	26,5%	20,1%	40,6%	18,1%	41,3%	2,5%	8,9%	88,6%
Kongo central	Homme	29,9%	9,6%	60,5%	1,8%	6,4%	91,8%	2,8%	8,0%	89,2%	52,9%	1,4%	45,7%	54,7%	22,2%	23,1%	2,9%	6,5%	90,6%
	Femme	26,6%	15,2%	58,2%	2,0%	4,2%	93,8%	1,1%	1,9%	97,0%	15,3%	44,3%	40,4%	63,2%	0,0%	36,8%	1,3%	5,5%	93,2%
	Total	29,2%	10,9%	60,0%	1,9%	5,4%	92,8%	2,1%	5,2%	92,7%	37,2%	19,3%	43,5%	57,8%	14,1%	28,1%	2,1%	6,0%	92,0%
Kwango	Homme	68,0%	3,5%	28,5%	5,7%	9,6%	84,7%	1,6%	22,7%	75,8%	16,4%	0,0%	83,6%	50,3%	33,3%	16,4%	2,5%	8,0%	89,5%
	Femme	26,2%	4,9%	69,0%	1,3%	8,2%	90,5%	0,0%	1,4%	98,6%	0,0%	76,9%	23,1%	44,9%	6,1%	49,0%	,3%	7,6%	92,1%
	Total	59,9%	3,8%	36,3%	4,0%	9,1%	87,0%	,9%	14,2%	84,8%	5,6%	50,7%	43,7%	49,0%	26,6%	24,4%	1,3%	7,8%	90,9%
Kwilu	Homme	42,7%	4,8%	52,5%	9,2%	4,9%	85,9%	1,3%	2,8%	96,0%	67,2%	0,0%	32,8%	57,6%	9,3%	33,1%	1,1%	8,1%	90,8%
	Femme	45,2%	7,8%	47,0%	5,2%	5,6%	89,3%	0,0%	0,0%	100%	0,0%	0,0%	100%	59,4%	21,5%	19,1%	1,1%	7,8%	91,1%
	Total	43,4%	5,6%	51,0%	7,9%	5,1%	86,9%	,7%	1,5%	97,8%	7,2%	0,0%	92,8%	58,2%	13,0%	28,8%	1,1%	7,9%	91,0%
Mai Ndombe	Homme	26,6%	18,3%	55,0%	3,8%	4,5%	91,7%	3,2%	6,4%	90,3%	100%	0,0%	0,0%	70,9%	4,7%	24,4%	2,6%	11,6%	85,8%
	Femme	24,9%	22,0%	53,1%	5,6%	7,6%	86,8%	5,1%	5,1%	89,7%	0,0%	67,9%	32,1%	91,6%	8,4%	0,0%	,6%	12,5%	87,0%
	Total	26,1%	19,4%	54,5%	4,3%	5,4%	90,2%	4,0%	5,9%	90,1%	5,3%	64,4%	30,4%	79,6%	6,3%	14,1%	1,6%	12,0%	86,4%
Bandundu	Homme	42,8%	7,0%	50,2%	7,2%	5,6%	87,1%	1,4%	4,6%	94,0%	44,8%	0,0%	55,2%	57,7%	13,0%	29,3%	1,6%	8,7%	89,7%

	Femme	39,7%	10,3%	49,9%	4,3%	6,7%	89,0%	,3%	,4%	99,2%	0,0%	19,8%	80,2%	63,1%	17,3%	19,6%	,8%	8,5%	90,7%
	Total	42,0%	7,9%	50,1%	6,3%	6,0%	87,7%	,9%	2,7%	96,4%	6,7%	16,8%	76,4%	59,4%	14,3%	26,3%	1,2%	8,6%	90,2%
Equateur	Homme	63,8%	11,6%	24,6%	2,9%	5,9%	91,2%	6,2%	10,3%	83,5%	29,2%	22,5%	48,3%	45,8%	12,3%	41,9%	1,9%	4,7%	93,4%
	Femme	61,9%	6,1%	32,0%	0,0%	4,1%	95,9%	1,6%	3,8%	94,6%	33,4%	14,2%	52,3%	30,9%	8,2%	60,9%	,6%	4,3%	95,1%
	Total	63,4%	10,3%	26,3%	2,1%	5,4%	92,5%	4,2%	7,4%	88,4%	30,8%	19,4%	49,8%	40,4%	10,8%	48,8%	1,2%	4,5%	94,3%
Sud Ubangi	Homme	47,2%	7,4%	45,4%	4,0%	10,8%	85,1%	31,2%	11,3%	57,4%	92,4%	0,0%	7,6%	67,0%	16,4%	16,6%	2,5%	12,1%	85,4%
	Femme	19,9%	5,3%	74,8%	8,7%	12,0%	79,3%	24,3%	4,7%	71,0%	66,0%	1,1%	33,0%	92,6%	7,4%	0,0%	1,0%	13,3%	85,7%
	Total	43,0%	7,1%	49,9%	4,8%	11,0%	84,2%	27,9%	8,2%	63,9%	81,8%	,4%	17,7%	75,3%	13,5%	11,2%	1,7%	12,7%	85,5%
Nord Ubangi	Homme	29,1%	9,5%	61,4%	10,2%	4,2%	85,6%	6,6%	6,0%	87,4%	72,8%	27,2%	0,0%	52,8%	33,8%	13,4%	1,7%	7,8%	90,5%
	Femme	23,7%	18,9%	57,3%	8,7%	13,2%	78,1%	,7%	6,0%	93,3%	0,0%	0,0%	100%	12,2%	59,9%	27,9%	1,7%	6,0%	92,3%
	Total	27,7%	11,9%	60,4%	9,9%	5,7%	84,4%	4,2%	6,0%	89,7%	61,7%	23,0%	15,3%	40,2%	41,9%	17,9%	1,7%	6,9%	91,4%
Mongala	Homme	20,5%	11,0%	68,5%	,9%	6,4%	92,7%	7,6%	3,8%	88,7%	21,4%	5,2%	73,4%	56,4%	29,2%	14,3%	2,8%	10,8%	86,4%
	Femme	1,6%	5,9%	92,4%	,6%	3,6%	95,8%	4,6%	1,0%	94,5%	0,0%	83,4%	16,6%	52,2%	47,8%	0,0%	,8%	12,4%	86,8%
	Total	13,5%	9,2%	77,3%	,8%	5,7%	93,5%	6,1%	2,4%	91,5%	19,6%	11,6%	68,7%	55,2%	34,7%	10,1%	1,8%	11,6%	86,6%
Tshuapa	Homme	41,4%	17,8%	40,8%	2,1%	9,5%	88,3%	0,0%	5,9%	94,1%	40,9%	20,1%	39,0%	53,8%	33,1%	13,1%	3,5%	16,2%	80,2%
	Femme	7,4%	26,6%	66,0%	1,2%	2,3%	96,5%	26,2%	14,5%	59,3%	18,8%	0,0%	81,2%	64,5%	20,0%	15,5%	2,3%	15,5%	82,2%
	Total	34,6%	19,6%	45,8%	1,8%	7,1%	91,1%	9,3%	9,0%	81,7%	36,3%	16,0%	47,7%	54,6%	32,1%	13,3%	2,9%	15,9%	81,2%
Equateur	Homme	43,9%	11,2%	45,0%	3,9%	7,9%	88,2%	13,9%	7,9%	78,2%	58,5%	12,4%	29,1%	56,4%	22,2%	21,5%	2,4%	9,8%	87,8%
	Femme	26,1%	11,3%	62,6%	3,1%	6,2%	90,6%	10,0%	3,7%	86,2%	46,7%	7,6%	45,7%	51,6%	22,2%	26,2%	1,2%	9,8%	89,0%
	Total	39,6%	11,2%	49,2%	3,7%	7,5%	88,8%	12,1%	6,0%	81,8%	54,9%	10,9%	34,2%	54,9%	22,2%	22,9%	1,8%	9,8%	88,4%
Tshopo	Homme	49,7%	,6%	49,7%	14,1%	3,1%	82,8%	11,5%	,8%	87,7%	54,8%	0,0%	45,2%	32,2%	11,7%	56,0%	1,1%	5,0%	93,9%

	Femme	26,6%	8,8%	64,6%	10,4%	9,4%	80,2%	2,9%	6,1%	91,0%	23,2%	0,0%	76,8%	26,6%	36,6%	36,8%	,4%	5,0%	94,6%
	Total	44,4%	2,5%	53,1%	13,2%	4,7%	82,2%	7,6%	3,2%	89,2%	44,0%	0,0%	56,0%	30,8%	17,9%	51,3%	,8%	5,0%	94,2%
Bas Uélé	Homme	19,3%	10,6%	70,1%	7,4%	13,5%	79,1%	7,5%	13,3%	79,2%	24,5%	25,9%	49,6%	51,1%	39,1%	9,9%	2,0%	8,7%	89,3%
	Femme	8,3%	35,3%	56,4%	3,5%	9,6%	86,9%	2,8%	9,1%	88,0%	23,3%	31,4%	45,3%	39,8%	31,9%	28,3%	,5%	10,6%	88,9%
	Total	16,5%	16,9%	66,7%	6,1%	12,1%	81,8%	5,1%	11,2%	83,7%	24,0%	28,4%	47,7%	47,5%	36,8%	15,6%	1,2%	9,7%	89,1%
Haut Uélé	Homme	48,4%	8,1%	43,5%	6,2%	4,5%	89,2%	21,7%	15,1%	63,2%	74,5%	4,7%	20,8%	51,1%	36,7%	12,2%	7,6%	12,1%	80,3%
	Femme	38,3%	8,0%	53,7%	3,5%	3,8%	92,7%	16,1%	9,4%	74,5%	0,0%	18,1%	81,9%	44,1%	43,1%	12,8%	2,6%	11,0%	86,4%
	Total	46,5%	8,1%	45,4%	5,6%	4,4%	90,0%	18,9%	12,1%	69,0%	56,1%	8,0%	35,9%	49,3%	38,4%	12,3%	5,0%	11,5%	83,5%
Ituri	Homme	30,9%	29,4%	39,7%	1,1%	43,1%	55,7%	21,3%	17,2%	61,5%	100%	0,0%	0,0%	77,0%	16,6%	6,4%	1,3%	52,0%	46,8%
	Femme	13,9%	42,1%	43,9%	,3%	52,5%	47,2%	8,2%	25,0%	66,8%	13,1%	86,9%	0,0%	68,6%	9,0%	22,4%	,1%	55,0%	45,0%
	Total	25,7%	33,3%	41,0%	,8%	46,5%	52,7%	13,9%	21,6%	64,5%	61,5%	38,5%	0,0%	73,9%	13,8%	12,2%	,6%	53,7%	45,7%
Province Orientale	Homme	42,1%	11,4%	46,6%	7,3%	17,5%	75,2%	13,6%	7,1%	79,3%	54,0%	6,8%	39,2%	54,9%	23,2%	21,9%	2,6%	20,1%	77,3%
	Femme	22,2%	23,6%	54,2%	3,9%	27,6%	68,4%	5,9%	10,4%	83,7%	20,1%	20,0%	59,9%	51,3%	25,1%	23,6%	,8%	23,6%	75,6%
	Total	37,2%	14,3%	48,4%	6,3%	20,5%	73,2%	9,8%	8,8%	81,5%	41,7%	11,6%	46,7%	53,8%	23,8%	22,4%	1,7%	21,9%	76,4%
Nord Kivu	Homme	50,9%	8,6%	40,5%	13,5%	15,1%	71,4%	9,5%	10,0%	80,5%	55,2%	28,1%	16,6%	65,0%	12,7%	22,3%	6,3%	14,2%	79,5%
	Femme	38,1%	12,7%	49,3%	14,5%	8,4%	77,1%	6,7%	7,0%	86,3%	55,6%	7,0%	37,4%	66,7%	4,2%	29,1%	1,5%	12,1%	86,4%
	Total	48,1%	9,5%	42,4%	14,0%	12,2%	73,9%	8,2%	8,6%	83,2%	55,5%	15,3%	29,2%	65,5%	9,9%	24,6%	3,9%	13,1%	83,0%
Sud Kivu	Homme	22,8%	1,7%	75,5%	1,7%	6,0%	92,3%	9,4%	5,5%	85,1%	26,7%	16,9%	56,4%	41,8%	4,9%	53,2%	2,9%	15,7%	81,4%
	Femme	23,9%	2,8%	73,3%	2,0%	3,5%	94,5%	4,5%	10,2%	85,4%	33,9%	42,0%	24,2%	37,5%	3,0%	59,5%	,9%	20,9%	78,2%
	Total	23,1%	1,9%	75,0%	1,8%	5,2%	93,0%	7,0%	7,7%	85,2%	30,0%	28,3%	41,7%	40,5%	4,3%	55,2%	1,9%	18,3%	79,8%
Maniema	Homme	64,5%	3,0%	32,6%	14,4%	2,5%	83,1%	29,2%	24,7%	46,2%	78,5%	10,5%	10,9%	64,9%	14,9%	20,2%	5,3%	2,5%	92,2%

	Femme	45,1%	1,1%	53,8%	4,8%	4,5%	90,7%	10,0%	17,2%	72,8%	66,6%	0,0%	33,4%	60,3%	22,6%	17,1%	,4%	1,8%	97,8%
	Total	61,1%	2,6%	36,3%	12,0%	3,0%	85,0%	20,1%	21,1%	58,8%	75,7%	8,0%	16,3%	63,9%	16,5%	19,6%	2,8%	2,2%	95,0%
Haut Katanga	Homme	46,5%	2,5%	51,0%	14,1%	4,9%	81,1%	13,2%	5,7%	81,1%	54,1%	5,7%	40,2%	63,0%	4,4%	32,6%	3,9%	1,7%	94,4%
	Femme	41,5%	,1%	58,4%	13,7%	2,3%	84,0%	13,3%	1,3%	85,3%	69,6%	2,6%	27,8%	57,5%	11,1%	31,4%	3,8%	1,4%	94,8%
	Total	45,3%	1,9%	52,8%	13,9%	3,5%	82,7%	13,3%	3,6%	83,1%	59,4%	4,6%	35,9%	61,2%	6,6%	32,2%	3,9%	1,5%	94,6%
Lualaba	Homme	35,1%	9,2%	55,6%	1,2%	2,5%	96,3%	,3%	2,0%	97,6%	17,7%	30,5%	51,8%	61,6%	34,1%	4,3%	,5%	6,2%	93,3%
	Femme	21,5%	5,9%	72,6%	1,4%	3,3%	95,3%	0,0%	2,6%	97,4%	65,7%	17,1%	17,1%	26,3%	38,8%	34,8%	,8%	7,3%	91,9%
	Total	33,1%	8,8%	58,1%	1,3%	2,9%	95,9%	,2%	2,3%	97,5%	29,3%	27,3%	43,5%	53,0%	35,2%	11,8%	,6%	6,8%	92,6%
Haut Lomami	Homme	53,0%	7,1%	39,9%	2,4%	15,9%	81,7%	2,9%	9,1%	88,0%	81,7%	0,0%	18,3%	14,9%	39,0%	46,1%	3,5%	20,1%	76,3%
	Femme	14,7%	16,5%	68,7%	1,0%	7,0%	92,1%	2,0%	8,0%	90,0%	48,1%	0,0%	51,9%	7,4%	28,5%	64,1%	1,3%	17,2%	81,5%
	Total	41,7%	9,9%	48,4%	1,9%	12,6%	85,5%	2,4%	8,5%	89,1%	70,3%	0,0%	29,7%	13,3%	36,8%	49,9%	2,4%	18,6%	79,0%
Tanganyika	Homme	24,2%	30,3%	45,5%	2,5%	26,5%	71,0%	44,5%	10,0%	45,5%	75,6%	20,0%	4,4%	59,6%	35,8%	4,6%	,7%	22,4%	77,0%
	Femme	17,2%	38,9%	43,9%	1,0%	25,2%	73,9%	3,7%	1,4%	94,8%	100%	0,0%	0,0%	93,9%	6,1%	0,0%	,7%	19,3%	80,0%
	Total	23,1%	31,7%	45,2%	2,0%	26,0%	72,0%	33,6%	7,7%	58,7%	79,1%	17,1%	3,8%	67,4%	29,0%	3,6%	,7%	20,8%	78,5%
Katanga	Homme	44,2%	5,6%	50,2%	5,0%	10,1%	84,9%	6,7%	5,3%	88,0%	51,9%	9,2%	38,9%	54,6%	13,3%	32,2%	2,8%	9,9%	87,3%
	Femme	35,3%	4,4%	60,3%	6,0%	5,3%	88,7%	5,4%	4,0%	90,6%	69,6%	3,5%	26,9%	51,4%	14,2%	34,4%	2,3%	8,8%	89,0%
	Total	42,2%	5,3%	52,5%	5,5%	8,0%	86,6%	6,1%	4,7%	89,2%	57,6%	7,3%	35,0%	53,6%	13,6%	32,9%	2,5%	9,3%	88,1%
Lomami	Homme	26,5%	12,9%	60,6%	1,0%	4,6%	94,4%	7,5%	11,7%	80,8%	0,0%	0,0%	100%	79,1%	0,0%	20,9%	,6%	10,8%	88,6%
	Femme	37,8%	0,0%	62,2%	1,5%	,7%	97,8%	0,0%	6,7%	93,3%	0,0%	0,0%	100%	22,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	90,5%
	Total	27,9%	11,2%	60,8%	1,1%	3,6%	95,3%	3,3%	9,0%	87,7%	0,0%	0,0%	100%	30,9%	5,1%	26,6%	,3%	9,5%	89,6%
Kasaï Oriental	Homme	20,9%	21,1%	58,0%	1,2%	22,2%	76,6%	7,9%	26,8%	65,2%	14,4%	0,0%	85,6%	22,6%	30,4%	46,9%	,9%	15,1%	84,1%

	Femme	17,1%	8,1%	74,8%	0,0%	26,0%	74,0%	4,3%	29,9%	65,8%	0,0%	0,0%	0,0%	12,1%	32,8%	55,1%	,1%	10,7%	89,2%
	Total	20,2%	18,8%	61,0%	,8%	23,3%	75,9%	5,8%	28,7%	65,6%	14,4%	0,0%	85,6%	21,1%	30,8%	48,1%	,5%	12,7%	86,8%
Sankuru	Homme	23,7%	1,0%	75,3%	,7%	8,7%	90,6%	9,6%	8,5%	81,9%	5,1%	2,1%	92,8%	27,3%	62,3%	10,4%	,8%	3,7%	95,5%
	Femme	8,8%	,2%	91,0%	,3%	,7%	99,0%	19,1%	0,0%	80,9%	1,2%	0,0%	98,8%	4,8%	35,8%	59,4%	,1%	2,2%	97,7%
	Total	18,2%	,7%	81,1%	,6%	6,4%	93,0%	12,5%	5,9%	81,6%	3,5%	1,2%	95,3%	19,1%	52,7%	28,2%	,5%	3,0%	96,6%
Kasai Oriental	Homme	23,6%	12,0%	64,4%	1,0%	11,3%	87,7%	7,7%	13,9%	78,4%	6,7%	1,5%	91,8%	33,7%	25,8%	40,6%	,7%	10,9%	88,4%
	Femme	15,4%	2,1%	82,5%	,7%	10,3%	89,0%	1,5%	11,1%	87,4%	1,2%	0,0%	98,8%	16,4%	30,4%	53,2%	,1%	8,7%	91,2%
	Total	21,6%	9,6%	68,7%	,9%	11,0%	88,1%	4,3%	12,3%	83,3%	4,7%	1,0%	94,3%	30,7%	26,6%	42,7%	,4%	9,8%	89,9%
Kasai Central	Homme	47,4%	1,5%	51,0%	6,9%	3,7%	89,4%	24,1%	5,8%	70,1%	46,0%	22,5%	31,5%	66,8%	11,8%	21,4%	,8%	4,1%	95,1%
	Femme	38,8%	21,2%	40,0%	6,7%	5,4%	87,9%	28,0%	1,0%	71,0%	77,5%	0,0%	22,5%	41,8%	0,0%	58,2%	,9%	4,8%	94,3%
	Total	44,9%	7,3%	47,8%	6,8%	4,3%	88,9%	26,2%	3,2%	70,6%	57,6%	14,2%	28,2%	60,5%	8,8%	30,7%	,8%	4,5%	94,7%
Kasai	Homme	31,6%	8,4%	60,0%	4,6%	2,4%	93,0%	2,1%	13,2%	84,7%	98,0%	,5%	1,6%	36,6%	36,4%	27,0%	,9%	3,3%	95,9%
	Femme	2,9%	,3%	96,8%	2,2%	2,3%	95,5%	7,6%	13,2%	79,3%	,6%	0,0%	99,4%	53,8%	21,1%	25,1%	2,1%	3,0%	94,9%
	Total	24,6%	6,4%	69,0%	3,7%	2,4%	93,9%	4,8%	13,2%	82,1%	58,9%	,3%	40,8%	44,8%	29,1%	26,1%	1,5%	3,1%	95,4%
Kasai Occidentale	Homme	42,1%	3,9%	54,1%	6,3%	3,3%	90,4%	18,6%	7,6%	73,8%	62,6%	15,4%	21,9%	57,7%	19,2%	23,1%	,8%	3,8%	95,4%
	Femme	28,5%	15,2%	56,3%	5,4%	4,5%	90,1%	23,5%	3,7%	72,9%	50,4%	0,0%	49,6%	48,3%	11,3%	40,4%	1,4%	4,1%	94,6%
	Total	38,3%	7,0%	54,7%	6,0%	3,8%	90,3%	21,1%	5,6%	73,3%	58,0%	9,6%	32,4%	54,5%	16,5%	29,0%	1,1%	3,9%	95,0%
RDC	Homme	38,9%	8,1%	53,0%	6,5%	9,6%	83,8%	9,5%	8,0%	82,5%	49,2%	14,7%	36,1%	50,7%	16,9%	32,5%	2,7%	10,9%	86,4%
	Femme	30,8%	10,1%	59,1%	6,2%	8,4%	85,4%	7,9%	6,0%	86,1%	43,4%	20,7%	35,9%	51,7%	12,0%	36,3%	1,2%	11,0%	87,8%
	Total	36,9%	8,6%	54,5%	6,4%	9,2%	84,4%	8,7%	7,1%	84,2%	46,7%	17,3%	36,0%	51,0%	15,2%	33,7%	1,9%	10,9%	87,2%

8.4.1. Impôt sur le revenu

Les données disponibles indiquent que pour l'ensemble du pays, moins de 36,9% des personnes éligibles paient la totalité de leur impôt sur les revenus. Les hommes s'acquittent plus de cette obligation que les femmes. 8,6% de personnes déclarent s'être acquittées en partie seulement de leur impôt sur le revenu et 54,5% de personnes ne paient pas leurs impôts sur le revenu. Au niveau des provinces 3 provinces sur 26 connaissent un pourcentage de plus de 50% de personnes qui paient l'impôt sur le revenu Il s'agit de la province de Kwango (59,9%), de l'Equateur (63,4%) et du Maniema (61,1%). Les provinces de Mongala (13,5%), du Bas-Uélé (16,5%) et du Sankuru (18,2%) ont les pourcentages les plus faibles des personnes qui s'acquittent de leurs impôts sur le revenu. Les provinces ci-dessous accusent des scores de 60% et plus de personnes qui ne paient pas l'impôt sur le revenu : le Kongo central (60%), le Mongala (77,3%), le Bas-Uélé (66,7%), le Sud-Kivu (75%), le Lomami (60,8%), le Kasai Oriental (61%), le Sankuru (81%) et le Kasai (69%).

8.4.2. Impôt sur les avoirs(Patrimoine)

Pour l'ensemble du pays, le paiement de l'impôt sur patrimoine très faible : à peine 6,4% des personnes éligibles paient l'impôt sur leurs patrimoines que ce soit chez les hommes que chez les femmes. Plus de 84% de la population ne paient pas cet impôt, ceci vaut pour les hommes que pour les femmes et 9,2% de la population dit avoir payé une partie de cet impôt

Au niveau des provinces, à part Kinshasa qui connaît 20,6% de personnes qui paient l'impôt sur le patrimoine, les autres provinces ont des taux de paiement variant entre 0,3 et 14%.

8.4.3. Impôt sur les activités

Globalement le pourcentage des personnes qui ont payé en totalité l'impôt sur leurs activités est très faible et pour l'ensemble du pays (8, 7%). Au niveau de l'ensemble du pays, 7,1% de personnes déclarent avoir payé en partie leur impôt sur les activités et 84,2% de personnes dont 82,5% des hommes et 86,1% des femmes ont déclaré n'avoir pas payé leur impôt sur les activités. Dans les provinces, le taux de paiement déclaré est très faible sauf dans 4 provinces sur les 26 où, au moins 20% de personnes ont payé l'impôt sur leurs activités. Il s'agit des provinces suivantes : le Sud Ubangi (27%), le Tanganyika (33%), le Maniema (20%) et le Kasai Central (26%).

8.4.4. Taxes douanières

C'est dans le secteur des douanes que l'on enregistre, pour l'ensemble du pays, des taux déclarés de paiement en totalité des redevances dues à l'Etat, de 46,7% dont 49,2% chez les hommes et 43,4% chez les femmes. La population qui a déclaré avoir payé partiellement la taxe douanière s'élève 17,3%. Le taux de la population qui n'a pas payé de taxe douanière est de 36%.

Au niveau des provinces, douze affichent des pourcentages de déclaration de paiement total de plus de 50% Il s'agit de : Kinshasa (53,4%), Sud Ubangi (81,8%), (Nord Ubangi (61,7%), Ituri (61,5%), Haut-Uélé (56,1%), Nord-Kivu (55,5%), Maniema (75,7%), Tanganyika (79,1%), Haut Katanga (59,4%), Haut Lomami (70,3%), Kasai Central (57,6% et Kasai (58,9%). Deux provinces ont connu des scores de déclaration partielle d'au moins 50%. C'est le cas Kwango (50%) et de Mai-Ndombe (64,4%). Quant aux cas de non-

paiement de la taxe douanière, la province de Lomami s'est distinguée par le score de non-paiement de 100%, suivie de la province de Sankuru (95,3%) et de la province de province de Mongala (68,7%) ainsi que de la province de la Tshopo (55%). Les provinces restantes ont enregistré des scores de paiement de la taxe inférieurs à 50%

8.4.5 Taxe administrative

Pour l'ensemble du pays, le score pour le paiement dans l'entièreté de la taxe administrative a été de 51% tant chez les hommes que chez les femmes. Celui de paiement partiel de la taxe s'est à 15,2% dont 12% chez les femmes et 16,9% pour les hommes. Le non-paiement de la taxe a touché 33,7% de l'ensemble de population dont 32,5% chez les hommes et 36,3 chez les femmes.

Au niveau des provinces, plus de la moitié des provinces, soit 14 sur 26, ont connu des scores de paiement en totalité des taxes administratives de plus de 50%. Il s'agit des provinces suivantes : le Kongo central (57%), le Kwilu (58%), le Mai-Ndombe (79,6%), le Sud-Ubangi (75,3%), le Mongala (55,2%), le Tshuapa (54%), l'Ituri (73,9%), le Haut-Uélé (56,1%), le Nord-Kivu (65,5%), le Maniema (63,9%), le Tanganyika (67,4%), le Lualaba (53%), le Haut Katanga (61,2%), le Haut Lomami (68,3%), le Kasai Central (60,5%) et le Kasai (58,9%).

8.4.6. Amendes associées (amende payée auprès d'un service spécialisé tel que la police routière, la police judiciaire, REGIDESO, SNEL),

Pour l'ensemble du pays, le score, tous sexes confondus, pour le paiement dans l'entièreté des amendes associées est 1,9% dont 2,7% chez les hommes et 1,2% chez les femmes. Le non-paiement des amendes associées a été observé auprès de 87,2% de l'ensemble de population dont 86,4% chez les hommes et 87,8% chez les femmes. Quant au paiement partiel des amendes, les scores observés sont de 10,9% pour les 2 sexes dont 10,9 % chez les hommes et 11% chez les femmes

Au niveau des provinces, on note des scores de paiement en totalité ne dépassant pas 10%. Quant au non-paiement des amendes, à part la province de l'Ituri qui enregistre un score de 45,7%, toutes les provinces restantes présentent des scores de non-paiement supérieurs à 75%

8.5. Situation et ampleur de la corruption

Cette section met en évidence l'ampleur de la corruption. La corruption crée des inefficiences dans la société. Elle décourage la création d'entreprises et d'emploi. Elle nuit aux ressources des pauvres et favorise la fuite des capitaux indispensables au financement d'investissements publics. L'enquête s'est appesantie sur ce phénomène en le saisissant, en le mesurant et en l'analysant à travers 2 questions posées à la population à savoir : i) avoir payé un pot de vin en vue d'obtenir un service public ou (ii) avoir été demandé de payer un pot de vin pour obtenir un service public. Le Tableau 6 présente le phénomène par province (ancienne et nouvelle) et par sexe.

Tableau 8.6 : Situation de la corruption par sexe et province

Ancienne Province	Nouvelle Province	Sexe	Avoir été demandé de payer un pot de vin		Avoir payé un pot de vin	
			Oui	Non	Oui	Non
Kinshasa	Kinshasa	Homme	11,9%	88,1%	11,3%	88,7%
		Femme	6,5%	93,5%	5,9%	94,1%
		Total	9,0%	91,0%	8,4%	91,6%
Bas-Congo	Kongo Central	Homme	17,4%	82,6%	15,7%	84,3%
		Femme	7,3%	92,7%	8,3%	91,7%
		Total	12,0%	88,0%	11,8%	88,2%
	Kwango	Homme	,5%	91,5%	8,2%	91,8%
		Femme	2,1%	97,9%	2,6%	97,4%
		Total	5,0%	95,0%	5,1%	94,9%
	Kwilu	Homme	3,5%	96,5%	3,6%	96,4%
		Femme	2,2%	97,8%	1,6%	98,4%
		Total	2,8%	97,2%	2,5%	97,5%
	Mai Ndombe	Homme	4,4%	95,6%	5,9%	94,1%
		Femme	1,3%	98,7%	1,0%	99,0%
		Total	2,9%	97,1%	3,5%	96,5%
Bandundu	Bandundu	Homme	4,7%	95,3%	5,0%	95,0%
		Femme	2,0%	98,0%	1,7%	98,3%
		Total	3,3%	96,7%	3,2%	96,8%
	Equateur	Homme	14,3%	85,7%	8,3%	91,7%
		Femme	6,4%	93,6%	2,4%	97,6%
		Total	10,2%	89,8%	5,2%	94,8%
	Sud Ubangi	Homme	7,6%	92,4%	8,7%	91,3%
		Femme	2,7%	97,3%	3,0%	97,0%
		Total	5,1%	94,9%	5,7%	94,3%
	Nord Ubangi	Homme	4,0%	96,0%	2,9%	97,1%
		Femme	1,8%	98,2%	,6%	99,4%
		Total	2,9%	97,1%	1,7%	98,3%
	Mongala	Homme	8,4%	91,6%	7,9%	92,1%
		Femme	2,5%	97,5%	1,8%	98,2%
		Total	5,5%	94,5%	4,9%	95,1%
	Tshuapa	Homme	8,1%	91,9%	9,4%	90,6%
		Femme	3,8%	96,2%	4,1%	95,9%
		Total	6,0%	94,0%	6,7%	93,3%
Equateur	Equateur	Homme	8,9%	91,1%	7,5%	92,5%
		Femme	3,7%	96,3%	2,4%	97,6%
		Total	6,2%	93,8%	4,9%	95,1%
	Tshopo	Homme	13,7%	86,3%	9,9%	90,1%
		Femme	3,2%	96,8%	1,4%	98,6%
		Total	8,5%	91,5%	5,7%	94,3%
	Bas Uélé	Homme	4,0%	96,0%	4,4%	95,6%

		Femme	1,7%	98,3%	1,9%	98,1%
		Total	2,8%	97,2%	3,1%	96,9%
Ancienne Province	Nouvelle Province	Sexe	Avoir été demandé de payer un pot de vin		Avoir payé un pot de vin	
			Oui	Non	Oui	Non
	Haut Uélé	Homme	10,2%	89,8%	8,0%	92,0%
		Femme	5,4%	94,6%	3,6%	96,4%
		Total	7,7%	92,3%	5,7%	94,3%
	Ituri	Homme	9,4%	90,6%	8,6%	91,4%
		Femme	2,0%	98,0%	1,6%	98,4%
		Total	5,2%	94,8%	4,6%	95,4%
Province Oriental	Province Orientale	Homme	10,9%	89,1%	8,6%	91,4%
		Femme	3,1%	96,9%	2,0%	98,0%
		Total	6,8%	93,2%	5,2%	94,8%
Nord Kivu	Nord Kivu	Homme	24,9%	75,1%	25,7%	74,3%
		Femme	10,0%	90,0%	9,9%	90,1%
		Total	17,2%	82,8%	17,5%	82,5%
Sud Kivu	Sud Kivu	Homme	18,4%	81,6%	13,5%	86,5%
		Femme	10,3%	89,7%	5,2%	94,8%
		Total	14,4%	85,6%	9,4%	90,6%
Maniema	Maniema	Homme	8,6%	91,4%	6,4%	93,6%
		Femme	3,0%	97,0%	2,5%	97,5%
		Total	5,8%	94,2%	4,4%	95,6%
	Haut Katanga	Homme	24,8%	75,2%	18,3%	81,7%
		Femme	9,7%	90,3%	5,3%	94,7%
		Total	16,9%	83,1%	11,5%	88,5%
	Lualaba	Homme	9,7%	90,3%	5,5%	94,5%
		Femme	3,1%	96,9%	1,7%	98,3%
		Total	6,4%	93,6%	3,6%	96,4%
	Haut Lomami	Homme	21,2%	78,8%	20,7%	79,3%
		Femme	8,2%	91,8%	8,2%	91,8%
		Total	14,5%	85,5%	14,2%	85,8%
	Tanganyika	Homme	3,1%	96,9%	3,0%	97,0%
		Femme	,9%	99,1%	,5%	99,5%
		Total	2,0%	98,0%	1,7%	98,3%
Katanga	Katanga	Homme	18,6%	81,4%	14,8%	85,2%
		Femme	7,2%	92,8%	4,9%	95,1%
		Total	12,7%	87,3%	9,7%	90,3%
	Lomami	Homme	10,9%	89,1%	9,0%	91,0%
		Femme	5,4%	94,6%	3,8%	96,2%
		Total	8,0%	92,0%	6,2%	93,8%
	Kasaï Oriental	Homme	28,4%	71,6%	23,3%	76,7%
		Femme	9,6%	90,4%	7,3%	92,7%
		Total	18,3%	81,7%	14,7%	85,3%
	Sankuru	Homme	5,2%	94,8%	3,9%	96,1%

		Femme	2,0%	98,0%	1,5%	98,5%
		Total	3,6%	96,4%	2,7%	97,3%
Ancienne Province	Nouvelle Province	Sexe	Avoir été demandé de payer un pot de vin		Avoir payé un pot de vin	
			Oui	Non	Oui	Non
Kasaï Oriental	Kasaï Oriental	Homme	15,6%	84,4%	12,8%	87,2%
		Femme	6,3%	93,7%	4,6%	95,4%
		Total	10,7%	89,3%	8,5%	91,5%
Kasaï Occidental	Kasaï Central	Homme	11,8%	88,2%	11,1%	88,9%
		Femme	3,3%	96,7%	1,9%	98,1%
		Total	7,3%	92,7%	6,2%	93,8%
	Kasaï	Homme	10,5%	89,5%	11,1%	88,9%
		Femme	5,0%	95,0%	5,3%	94,7%
		Total	7,7%	92,3%	8,2%	91,8%
RDC	Kasaï Occidental	Homme	11,2%	88,8%	11,1%	88,9%
		Femme	4,0%	96,0%	3,3%	96,7%
		Total	7,5%	92,5%	7,1%	92,9%
	Ensemble du Pays	Homme	13,8%	86,2%	12,0%	88,0%
		Femme	5,8%	94,2%	4,6%	95,4%
		Total	9,6%	90,4%	8,1%	91,9%

Pour l'ensemble du pays, 8,1% de personnes ont payé un pot de vin en vue d'obtenir un service public et 9,6% de la population ont répondu avoir été demandés de payer un pot de vin pour obtenir un service public. Ce sont plus les hommes que les femmes qui ont succombé à l'appel de la corruption.

Au plan provincial, la proportion des personnes à qui il a été demandé et qui a accepté de payer un pot pour obtenir un service publique est remarquablement élevée dans les provinces suivantes : le Nord Kivu (17,2%), le Sud Kivu (14,4%), le Haut Katanga (16,9%), le Haut Lomami (14,5%), le Kasaï Oriental (18,3%). Comme on peut le constater, ces provinces ont des scores largement supérieurs à la moyenne nationale. Dans la grande majorité des provinces, la proportion des femmes à qui il a été demandé et qui a accepté de payer un pot pour obtenir un service publique reste inférieur à celle des hommes. Quant aux personnes qui ont payé un pot de vin en vue d'obtenir un service public, les scores les plus élevés se retrouvent dans provinces suivantes : le Kongo central (11,8%), le Nord Kivu ((17,5%), le Haut Katanga (11,5%), le Haut Lomami (14,2%), le Kasaï Oriental (14,7%).

Principales recommandations

Concernant la gouvernance, on notera les faibles records dans la majorité des secteurs retenus par l'Enquête à savoir :

- la détention d'une carte d'identité nationale
- la participation à l'enrôlement aux élections législatives et présidentielles de 2011 de la RDC ;
- l'appréciation et la satisfaction de la population sur les prestations des principaux services d'intérêt public (Soins de santé, scolarisation des enfants, transport, routes, services administratifs, police, armée, justice, eau, électricité, salubrité publique)
- le respect par population, de ses engagements vis-à-vis de l'Etat à travers :

le paiement de l'impôt sur la rémunération, sur le patrimoine et sur le chiffre d'affaires ainsi que le paiement de la taxe douanière, des taxes administratives et des amendes auprès des services spécialisés.

- l'implication de la population dans la corruption

Il se dégage de l'analyse des indicateurs calculés que, pour remédier aux faibles scores observés, le Gouvernement de la RDC et ses différents partenaires devraient faire l'objet de **communications et sensibilisations spécifiques et orientées** sur la problématique d'une gouvernance peu performante à tous égards, en dehors de ce qui se fera lors de l'atelier de présentation du rapport général de l'E-QUIBB. L'objectif de ces communications et sensibilisations est d'amener le Gouvernement à travailler très étroitement avec ses services auxiliaires à tout mettre en œuvre pour comprendre, expliquer et exploiter davantage les indicateurs disponibles en vue des actions efficaces qui lui permettront de tenir un discours responsable et bien documenté notamment lors des prochains rendez-vous internationaux d'évaluation des progrès réalisés vers l'atteinte des ODD.

Annexe I : LISTE DES SUPERVISEURS ET DES ENQUETEURS PAR POOL

1. POOL SUD UBANGI 1

SUPERVISEUR : **ELALI Jules**

1. BUGBADO GBOKO Popol
2. BANGALA YENGI Jean-Claude
3. KEKEYEDE MINAMO Auringue
4. WESSE SANGI Soleil :
5. ZIKIFA YAMANGA SENA Ignace

2. POOL SUD UBANGI 2

SUPERVISEUR : **MONSENGO NKOY Aimé**

1. ETAMBU ALUBA Bibiche
2. TOADELA YA-GBALANDA Celé
3. MAVUNZA ABEKI Blaise
4. MADJAMBU AMBITO Jules
5. ELOMBE LOPOLONGO Diègo

3. POOL SUD UBANGI 3

SUPERVISEUR : **MPONGO Maurice**

1. PHAMBU MALONDA Alain
2. MBOYO BAFUMBWA Felix
3. MANZANZA NSEMBANI Effeil
4. BIMBOY LITOKO Philo
5. NGEMALE GODOLO Bertin

4. POOL HAUT UELE 1

SUPERVISEUR : **NSUNGANI Achille**

1. ASEANI PALIANA Jérôme
2. MALANDA SOPELE Cyrille
3. NEBELO NEBASA Dieumerici
4. TONGU NIISA Bienvenu
5. APWA ADRUAZE Thérèse-Patricia

5. POOL HAUT UELE 2

SUPERVISEUR: **Edouard MAVUMA PINI** (281)

CODE/ENQUETEUR

1. DRALE EGBAMONDO Aurélie
2. LUYEYE NGUISANI Félicien-Anaclet
3. IPAINGBA NGBILIWA Jacques
4. AMBOKO ASEANE Mamy
5. NDULU ALIMASI Nene

6. POOL HAUT UELE 3

SUPERVISEUR: **ZANGAMOYO Willy**

1. BAHATI MUSABWA CANIZO
2. MORISHO TABU Thadée
3. FERUZI ABEDI
4. ASOBEE PATIENCE
5. MAZANGI GBATU Béatrice

7. POOL KWANGO 2

SUPERVISEUR : **KUNZONZA AZIZ ABEL**

1. MOSI SANDUKU
2. KATOTO MASASU
3. MUTALA KASHALA
4. MUKELENGI KIBOMBI
5. KIMBALA MUSUSU
6. LUKAKU LUKOMBO

8. POOL KWANGO 1

SUPERVISEUR: **KAYIBA MBELU**

1. KUSAMBILA SONGAMBANDU Hugo'o
2. MUNONGO IMBUNGU Jean-Marie
3. PINDI MESI Judith
4. KULWESA MENEZIA Julienne
5. KAHUNGU ILUNGA Dago
6. KASUWA KWENDAWAKU

9. POOL MONGALA 1

SUPERVISEUR : Faustin NZUZI NYENYE

1. NZEMBO MALUA FELICIEN
2. KANYINDA KANKU CHARLY
3. BEMBE AYOBO CLOVIS
4. WANDENGA BOY JEAN NOEL
5. BOLO EPEKO BIENVENU
6. EPEKO MBOLO HERITIER

10. POOL MONGALA 2

SUPERVISEUR : IFENDE

1. AWAZI MBUTU CHANTAL
2. KITOLO BATOMBO NDONGOSI JORDY
3. ELUKU LISUDU
4. MBULA ESOMELA WILLIAM
5. BADINENGANYI TSHISUMPA TARCISSE
6. MAWANDA BANZADIO SAMUEL

11. POOL TSHOPO 1

SUPERVISEUR : ATAMU ANZOLO Cyprien-Rich (271)

1. KABAMBA EPODI Marius
2. KABAMBA NYENGELE Quirin
3. BWANAKAWA NDAYA Lucie
4. KOKWA BENDENDA Joseph
5. NTANTA TSHIELA Maguy
6. KASEREKA KATSUYA Guillaume

12. POOL TSHOPO 2

SUPERVISEUR : YEMWENI (271)

1. TUPILA MVUMBI Serge Richard
2. NTAL ONIM Alpha
3. MUFUNDU NZUZI Bovick
4. FUNDI KILOSHO Sam
5. KAHINDO KAMWIRA Néné
6. KAVUGHO MWANGAZA

13. POOL BAS UELE 1

SUPERVISEUR : **NZALALEMBA**

1. YUMA SALEH Jérôme
2. LITANGA MASANI
3. TULAYUMBU MUNGEYI Papy
4. NDOBO NZIAHOMBA Thérèse
5. KYANGA Matthieu
6. MOKWE KADABISA
7. MONZIKA TEBE Ruth

14. POOL BAS UELE 2

SUPERVISEUR : **NKUNKU**

1. ASANGO OSENGE Innocent
2. LUBELA MAMBI Guylain
3. KIBAYA MOMODU
4. LIPAY SUNGU
5. MABOGO MOKUA Colin
6. SHAKO MOBONDA
7. NZEBA KANIKI Alice

15. POOL MANIEMA 1

SUPERVISEUR : **LUNTALA MUNDAYA Esaie-Modeste**

1. TUMA SIBAZUZI
2. ALI ATIBU Clôde
3. KABULO WAKAHIA Simplicie
4. MWINYI SHAH Nasser
5. BUSHIRI FEZA Rosalie
6. KIBONGE MAKIWA Furaha

16. POOL MANIEMA 2

SUPERVISEUR : **MASSAMBA LUYINDULA**

1. AMURI KALENGA DOUDOU
2. BWAGWA MUKINA HELENE
3. ASANI BALIBWAZI Daniel
4. MBULAGAZA GONGWE JOSUE
5. NGANDU KALOMBAY JUSTIN
6. NOMBOLA KAYEBA NORBERT

17. POOL KIN 1

SUPERVISEUR : **MPAKA ZAKANDA Ange**

1. ABEDI SELA Julie
2. KASONGO MUSALAMPA Honorine
3. NDIBA SINGA Patrick
4. ISWEBE KISELE Papy
5. KOLEKODI ONAWOTSHO Jules
6. BUTUNDU NTAMBWE Mamie
7. NGIMBI MBENZA Cathy
8. FELIKI WAWA Alexis
9. TUMONANAKO MAMBOTE

18. POOL KIN 2

SUPERVISEUR : **KABENGELE**

1. KAZU SAMAY Yves
2. NKAYA NZENGU
3. ILANGA TEKA Simeone
4. TSHIBANGU KATANGA
5. MIYOKO MOKA Gina
6. IGUMA USSENI Benjamin
7. MATONDO KUA MFUMU Ben
8. MABUNDA SHONGO JUNIOR
9. BELELA ILOKO

19. POOL KINSHASA 3

SUPERVISEUR : **NTAMBWE WENDA**

1. KAKOLONGO MATSHITSHI
2. KALONJI KABENGELE
3. NGALULA KAYEMBE
4. MULEBA MAKUTA
5. NZALALEMBA MASUKU
6. EPOYO MABOTO
7. MULOPO LUNGUNGU
8. LIENDI AKUMUSO
9. NGAVUKA BUKUMESO

20. POOL KINSHASA 4

SUPERVISEUR : **MULEKA ILUNGA**

1. MUBIALA YAYA Ange
2. MBUYI BEYA Christian
3. SALU MAWETE
4. MAKWALA LESSERE Pierrette
5. MPONGO MABIA
6. NGOMA BASESILA
7. LUENDE BONYAMA Julie
8. NSEY LEMBUYE
9. MBOMBO KABASELE

21. POOL SUD KIVU 1

SUPERVISEUR : **MAVINGA**

1. AMISI MUYUMBA Placide
2. BONABANA LUMANDE
3. CIRAKARUTA BARAS Martin
4. KIFUKA LUSALUSU
5. MONGANGA MISAYI

22. POOL SUD KIVU 2

SUPERVISEUR : **N'SELE**

1. ESUBE RAMAZANI FABRICE
2. LOFEIA LISAMINI CLAUDE
3. MOPANGO LONGONDA MIZOU
4. MULUMEODERHWA
5. MUTAMBALA MASUKU

23. POOL SUD KIVU 3

SUPERVISEUR : **MAUTE**

1. BOTENDE YAKUSU César
2. BUSHIRI AZIZA Christine
3. ITONGWA KANEFU Janvier
4. KIZA MUHIGIRWA Nicole
5. TABISHA AFUMBA Benite

24. POOL KASAI ORIENTAL 1

SUPERVISEUR : **MBIKAYI KADIMA Dominique**

1. NTUMBA KANKOLONGO Robert
2. KABWE KAZADI Franck :
3. MPOYI KANYINDA Jean :
4. MVUMBI LONJI Jeanne :
5. NSANGA KAYEMBE : Marie-Claire :
6. KALONJI NGOYI Louis :

25. POOL KASAI ORIENTAL 2

SUPERVISEUR : **TSHISHIMBI Patricia**

1. BOKOLO IPAYA Christian
2. KALOMBO DIKETETA
3. MADIMBA LUMBALA Joseph
4. MUDIMA KENABANTU
5. MUTOBA MUANZA Julienne
6. NTENDAYI CIBANDA

26. POOL LOMAMI 1

SUPERVISEUR : **TSHIABA**

1. KASENDA CIMONA Odon
2. MASHALA BADIKOLESHA Gédéon
3. MBUYI KADISHA Prosper
4. MBUYI LUKUSA Laurent
5. NDUMBA MUKAYA Donat
6. NTUMBA MUKENDI Pierrot
7. SEKELA SHIMATU Christelle

27. POOL LOMAMI 2

SUPERVISEUR : **DINOKA**

1. KATUKU LUAKASHINDA Georges
2. MASANGU TSHIEBUE Julie
3. TSITA BADIATATA Sylvie
4. KALALA MUAMBA Jean-Pierre
5. TSHIBANGU ILUNGA Bertin
6. KATALA LUABONSO Jérémie
7. KASANGU TSHITE Elie

28. POOL KWILU 1

SUPERVISEUR : **MAKALA**

1. MUNONGO NKOSI JULES BAVON
2. MBANZA EVENGI FABIEN
3. MUDIKONGO MANDIR CONSTANT
4. BAMBUTA NZUZI BLANCHARD
5. LANDU ALIMA ROSE
6. KIWAMBA KALUMBU CAROLINE

29. POOL KWILU 2

SUPERVISEUR : **FAYETTE MAMPEKWA Sylvie**

1. BELO Hugues
2. MAVUNZA KIANGANI KIANGI
3. EMARGO AMOMBAYARD Lyly
4. NGAMBALA KIMONAMESE Emmanuel
5. NZWANGA Davin
6. FAYETTE FAY Emmanuel

30. POOL MAINDOMBE 1

SUPERVISEUR : **KONDE KONDE**

1. BAKONGA MWANKANI Eugene
2. BISA MBOKA Julie
3. MALONDA PHANZU Blandine
4. MBAU LUWELO Robert
5. MBUMBE MANKOTO Joachim
6. NSENGAMBO IMONGO John

31. POOL MAINDOMBE 2

SUPERVISEUR : **MPANYA MITSHINI Guylain**

1. NAKASILA SALONGO Salomon
2. NGOLI LENGUNGU Thomas
3. NKENZE SINTSE Falonne
4. NKIERE MAJIMACHA Trésor
5. NKOSO MANVERKASUALA Fofana
6. NZALI MPOTOMPENDO Cédric

32. POOL SANKURU 1

SUPERVISEUR : MOMBO DI BAMOKINA

1. AHUKA Laurent
2. LUTUNDULA Moise
3. OTSHUDIEMA David
4. ANTHOHAWEDI Emma
5. LOHANDJOLA John

33. POOL SANKURU 2

SUPERVISEUR : CIRINDA

1. LOKONGO MPUTSHI Joseph
2. LONGANGA LOSSELE Patrick
3. ALEKA OMAMBUDI Boniface
4. WUNGUDI EMANDJI Isabelle
5. NGOYI KAZADI Cécile

34. POOL SANKURU 3

SUPERVISEUR : TUIPATSHILE

1. KOWAKI Brigitte
2. KILOMBO Junior
3. BEYA Felly
4. MPALA Boni
5. M'SAMBA Pierre

35. POOL EQUATEUR 1

SUPERVISEUR : MPELENDI MAYILUKA

1. BILESI KUKILA BEBELE
2. BOLONDJI BENI JEAN RICHARD
3. ILUKU PANZE STEPHANE
4. MAKAMU CHRISTINE
5. MAYILUKA MUNDELE FLAVIEN
6. MPUTU ELIMA MIMIE

36. POOL EQUATEUR 2

SUPERVISEUR : **MBOMWABA**

1. IKALA LOKOMBE JEAN
2. KASSA NDOKO RACHEL
3. MAFULU BLAISE NINADOU
4. MBONGO NSUI CLAUDY
5. MONGU NANDO LYDIE
6. NKUMU MOTEMA VIRGINIE

37. POOL TSHUAPA 1

SUPERVISEUR : **MUZONGO MVULA Guy**

1. BENYOKO BOLIMO Liliane
2. LIKINDA NKOLONGO Jeannette
3. LOFELA BOKENYA Jean-Max
4. MUZAMA MALUNGA Jules
5. NKIKI LOSEKE Yvon

38. POOL TSHUAPA 2

SUPERVISEUR : **KELEKAZINA**

1. DIANKUENO KALU Carine
2. LONYUKA BOFOLIA Freddy
3. MBEMBA BOLA
4. LUMBALA NIJILA Jules
5. WEBER DITO DJOS

39. POOL TSHUAPA 3

SUPERVISEUR : **MAKINSONA MFUENGE Clovis**

1. MIZELA MWISI George
2. NKOMBE IKALI Jules
3. BOKUNGU BOSENGE Gaston
4. N'TSHAMA BOKELI Samuel
5. NGOMBO BOSENGE Vincent

40. POOL NORD UBANGI 1

SUPERVISEUR : **BINDA Aimé**

1. AYELO MBIMA Richard
2. BARAFUNDI DALE John
3. EBEE MBAMBO Alain
4. KOYANGBO SIOLO Alain
5. NZONGBO GBENDO Esther
6. WENZELE LEBO Nadège

41. POOL NORD UBANGI 2

SUPERVISEUR : **NAKASILA**

1. AZIANA NZONYIWA Pamphile
2. GBIAYE SAZE Giresse
3. ITUNA BONZEKA Eric
4. MBIZANGA BAMBU Denis
5. NGOMBEKAYI KPANYO Julienne
6. NYAKONYA KWAPIAMBI Alain

42. POOL KONGO CENTRAL 1

SUPERVISEUR : **BOSONKO**

1. IKONYE MPAYUE Jacques
2. IKWANSANYA BAPONA
3. KABAMBA KANANGA
4. ABOBIERE MALONGA
5. DIYAVANGA KALUNGA
6. KAU LEMBA ZAGALO

43. POOL KONGO CENTRAL 2

SUPERVISEUR : **Aimé LUSEVA**

1. NLANDU VOSEZEDIO
2. LANDU BUAMPANGA Blandine
3. LUFU LUKOMBO
4. NSIALA MPINGILA
5. KOYH OLSEN
6. NSITA NTIMA

44. POOL HAUT KATANGA 1

SUPERVISEUR : **MANTEMPA**

1. BANZA MUTWALE BELINDA
2. KAPINGA MUTATSHI ROSALIE
3. KAZADI NKAMBWA ZADIO
4. MAMBA MWAZI SANDRA
5. MONGA NKULU FRANCINE
6. TSHOMBA KITENGE GLORIA

45. POOL HAUT KATANGA 2

SUPERVISEUR : **MISENGABU**

1. KALONJI DADA
2. MACHOZI JOELLE ALBERTINE
3. MAKWA SONA LAETTIA
4. MOTEMA MATONDO JEREMIE
5. MUTOMBE BAMUE DOUDOU
6. NZALALEMBA MAHURANDA MICHAEL

46. POOL HAUT KATANGA 3

SUPERVISEUR : **PALUKU**

1. IKALU MUANGALA MARTINE
2. KILUNDU KYOFWE JOSEPH
3. MITONGA MBAYO JOELLE
4. NDAYA TSHIBENJI JOLIE FADETTE
5. NDIEMA MAYAMBA BRENNICK
6. NIOKA MANKINDU ALAIN

47. POOL TANGANYIKA 1

SUPERVISEUR : **KITUTOMBELE**

1. ILUNGA MBIOJI Lazare
2. KALUME Plamedie
3. NZUZI MAKANZU
4. MWAMBILA HALIYAMUTU
5. KYUNGU MUKALAYI
6. MWEZE Bertin

48. POOL TANGANYIKA 2

SUPERVISEUR : **KUTUMBAKANA**

1. BOYO TSHIBANDA
2. KANKU BAKENGA
3. YAVA KAHONGO
4. MUYAYU KIMPERE
5. SEY MUYAMB
6. KASEBA SANGO

49. POOL LUALABA 1

SUPERVISEUR : **KENGE**

1. KATUNG MUSANS
2. LWENDELA KALASA ELODIE
3. MASHANT KATUND MIRAH
4. MBOLEEPE JENA
5. MUKANYA MBUYA LYDIE
6. NGANDU MARTIN

50. POOL LUALABA 2

SUPERVISEUR : **ILUNGA**

1. FUNGAMALI MULAMBA EZDRAS
2. KABWE VIANNEY
3. KAZADI WASHENI ISABELLE
4. MAYEMBA NDOTONI GASTON
5. MILAMBA SEBA NAOMIE
6. SINYEMBO LISIKI MICHOU

51. POOL HAUT LOMAMI 1

SUPERVISEUR : **DONGO**

1. NAWEJ MUNYIU
2. KAMBAYI MPOFU
3. NGOIE KAYEMB
4. MANGALA TSHIMANGA
5. MBUYU MUTUPEKE
6. SULA FAILA

52. POOL HAUT LOMAMI 2

SUPERVISEUR : SI-NYEMBO

1. MUKUWO MUSONDA
2. ILUNGA SHAMWANGE
3. KYUNGU ILUNGA
4. ILUNGA FINGWA FINGWA
5. LUBAMBULA KITUNGWA
6. NSONGE LUMBALA

53. POOL NORD KIVU 1

SUPERVISEUR : MISSIATU NZUZI

1. BAILANDA MUMBERE Pascal
2. CHIBALONZA TUNDA Rhode
3. KATEMBO KIKWAYA Berthinic
4. NDAYAMBAJE MASUMBUKU Patrick
5. NYEMBO KAHONGO Michel
6. OMBENI MWANDULO Jérôme
7. PALUKU LULA Roger

54. POOL NORD KIVU 2

SUPERVISEUR : KALESHI

1. BAHATI BIFUKO Marcellin
2. BAHATI Marc
3. BANYANGA DUSABE Angela
4. BURHUNDULI BAHATI Patrick
5. ILOSLO ZAMUKULU Bertin
6. KAFEKA SANGANIRA Yves
7. MACUMU KARUNGU Godefroid
8. MAMBUKU BONDO Nadège

55. POOL ITURI 1

SUPERVISEUR : PUKUR

1. ASSANI WARRON
2. NGONA MBUCHU
3. NGUMBA KABUNYE
4. NTSHISHI BUSHABU
5. NYANGO MBIDHA
6. NYANGOMA BABIYA

56. POOL ITURI 2

SUPERVISEUR : **NGABIA Nsadisa**

1. ANDEZU AMANIO
2. BORIVE NGAVELE
3. GBOMBU NYANTALE
4. INDANI TABANI
5. MBOLENZE SUZWA
6. PITANI AZONYE

57. POOL KASAÏ CENTRAL 1

SUPERVISEUR : **BAKADINGAMBA**

1. BAKAMPENDA KANKU Fabrice
2. BOMBESHA NTUMBA Adrienne
3. BISANGANA NKOLE Antoinette
4. KAYOMBO DIKEBELAYI Léon
5. NDAYE MBENGA Charly
6. SHOKO LOPEPE Antoine
7. TSHILUMBA MUTAMBA Richard

58. POOL KASAI CENTRAL 2

SUPERVISEUR : **BIDUAYA**

1. BUKASA MUAMBA Stéphane
2. BUPELE MUELA Célestine
3. KALALA KANKONDE Celestin
4. KATAYI BATUBENGE Théodore
5. KWETE KWETE Odette
6. MBOMBO MUKENDI Jacqueline
7. MVIDIE KAPUKU Madeleine

59. POOL KASAÏ 1

SUPERVISEUR : **MALU MAMPUYA**

1. BEYA KABASELE Emmanuel
2. KAYAYA TSHITUPA Grégoire
3. KWETE MUANA KWETE Oreste
4. NTUMBA MAMPUYA Michel
5. SHAMBA MIKOBI Junior
6. TSHILENGE TSHIBAMBA Hénoc
7. Yetshi ya YETSHI Alphonse

60. POOL KASAÏ 2

SUPERVISEUR: MIANDA KASHETA

1. BIONOKA PONGO Félix
2. ILUNGA KABEYA Charles
3. KAMANGU MUZEMBE Adolphe
4. KAMBA AKULAYI Sylvain
5. KASONGA MUILA Jean Pierre
6. NTUMBA TSHIPAMA Roland
7. TSHIBANGU ILUNGA Roland

Annexe II : QUESTIONNAIRES DE L'ENQUETE

II.1 : Questionnaire Ménage

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO	
MINISTÈRE DU PLAN ET REVOLUTION DE LA MODERNITE	
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE	
ENQUÊTE AVEC QUESTIONNAIRE UNIFIE A INDICATEURS DE BASE DU BIEN - ETRE (QUIBB - RDC, 2015)	
QUESTIONNAIRE MÉNAGE	CONFIDENTIEL
<small>(ART. 8 ET 9 DU DÉCRET N° 1005 DU 11 FÉVRIER 2010)</small>	
IDENTIFICATION	
NOM DU POOL D'ENQUÊTE	N° POOL <input type="text"/>
NOM DU QUARTIER / VILLAGE D'ENQUETE	
NOM DU CHEF DE MÉNAGE	
NUMERO DU SITE	N° SITE <input type="text"/>
NUMÉRO D'ORDRE DU MÉNAGE DANS LE SITE	MÉNAGE
ANCIENNE PROVINCE	N° A_PROVINCE <input type="text"/>
NOUVELLE PROVINCE	N° N_PROVINCE <input type="text"/>
MILIEU DE RESIDENCE (URBAIN=1, RURAL=2)	MILIEU
LIEU D'ENQUETE (KINSHASA=1, CHEF LIEU PROVINCE=2, AUTRE VILLE=3, CITÉ=4, RURAL=5)	LIEU ENQUETE
DATE DE L'ENQUETE	JOUR <input type="text"/>
MOIS DE L'ENQUETE	MOIS <input type="text"/>
ANNEE DE L'ENQUETE	ANNÉE <input type="text" value="2"/> <input type="text" value="0"/> <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="5"/>
NOM ET CODE DE L'ENQUÊTEUR/ ENQUÊTRICE	CODE ENQU. <input type="text"/>
NOM ET CODE DU SUPERVISEUR	<input type="text"/>
RÉSULTAT ENQUETE	RÉSULTAT FINAL <input type="text"/>
*CODES RÉSULTAT: 1 REMPLI COMPLETEMENT 2 REMPLI PARTIELLEMENT 3 PAS DE MEMBRE DU MÉNAGE À LA MAISON OU PAS D'ENQUÊTÉ COMPÉTENT À LA MAISON AU MOMENT DE LA VISITE 4 MÉNAGE TOTALEMENT ABSENT POUR UNE LONGUE PÉRIODE 5 REFUSÉ 6 LOGEMENT VACANT OU PAS DE LOGEMENT À L'ADRESSE LOGEMENT DÉTRUIT OU LOGEMENT NON TROUVE 9 AUTRE (PRÉCISER)	TAILLE DU MÉNAGE <input type="text"/> TOTAL FEMMES ELIGIBLES <input type="text"/> TOTAL HOMMES ELIGIBLES <input type="text"/>
LANGUE DE QUEST.** FRANÇAIS LANGUE DE L'INTERVIEW <input type="text"/> 1 Français 3 LINGALA 5 TSHILUBA 2 KIKONGO 4 SWAHILI 6 AUTRE	N- DE LIGNE DE DU REpondant QUESTIONNAIRE MÉNAGE <input type="text"/>

Page 1

PRÉSENTATION ET CONSENTEMENT APRÈS INFORMATION

Bonjour. Je m'appelle _____ . Je travaille pour l'Institut National de la Statistique (INS) du Ministère du Plan et Révolution de la Modernité. En ce moment, nous effectuons une enquête/étude nationale sur les conditions de vie de la population de la République Démocratique du Congo. Les informations que nous collectons aideront le gouvernement à améliorer les services offerts à la population. Votre ménage a été sélectionné pour cette enquête. Nous voudrions vous poser quelques questions sur votre ménage. L'entretien nous prendra un peu de temps. Soyez rassuré (s) qu'aux termes des articles 8 et 9 du Décret du 11 février 2010, toutes les informations que vous nous donnerez resteront strictement confidentielles et ne seront pas portées à la connaissance d'autres personnes, en dehors des membres de l'équipe d'enquête. Vous n'êtes pas obligé de participer à cette enquête, mais nous espérons que vous accepterez d'y participer car votre opinion est très importante. S'il arrivait que je pose une question à laquelle vous ne voulez pas répondre, dites-le moi et je passerai à la question suivante ; vous pouvez également interrompre l'interview à n'importe quel moment. Si vous souhaitez plus d'informations sur l'enquête, vous pouvez contacter les autorités de l'INS,

Avez-vous des questions à me poser ?

Puis-je commencer l'interview maintenant ?

SIGNATURE DE

L'ENQUÊTEUR/ENQUÊTRICE :

DATE:

L'ENQUÊTÉ(E) ACCEPTE DE RÉPONDRE 1

CONTINUEZ

L'ENQUÊTÉ(E) REFUSE DE RÉPONDRE 2

→ ARRETEZ



MODULE 1 : TABLEAU DE MENAGE

										SI 15 ANS OU PLUS	
N°	RÉSIDENTS HABITUELS ET VISITEURS	LIEN AVEC LE CHEF DE MÉNAGE	SEXE	RÉSIDENCE			DATE DE NAISSANCE	AGE	ÉTAT MATRIMONIAL	HANDICAP	ELIGIBILITE
LIGNE	TM00	TM01	TM02	TM03	TM04	TM05	TM06	TM07	TM08	TM09	TM10
	S'il vous plaît, donnez-moi les noms des personnes qui vivent habituellement dans votre ménage et des visiteurs qui ont passé la nuit dernière ici, en commençant par le chef de ménage.	Quel est le lien de parenté de (Nom) avec le chef de ménage ?	(Nom) est-il de sexe masculin ou féminin ?	(Nom) vit-il/elle ici habituellement ?	(Nom) a-t-il/elle passé la nuit dernière ici ?	Quelle est la date de naissance de (Nom)	Quel âge avait (Nom) à son dernier anniversaire?	Quel est l'état matrimonial actuel de (Nom) ?	(Nom) souffre-t-il du handicap suivant ?	EN-CERCELEZ LE N° DE LIGNE DE TOUTES LES FEMMES ET DE TOUS LES HOMMES DE 10 ANS ET PLUS	
			M = 1 F = 2	OUI = 1 NON = 2	OUI = 1 NON = 2		SI 95 OU PLUS, INSCRIVEZ '95'.	1 = MARIÉ OU VIVANT ENSEMBLE 2 = DIVORCÉ/ SÉPARÉ 3 = VEUF 4 = JAMAIS MARIÉ ET N'A JAMAIS VÉCU AVEC QUELQU'UN	1=AUCUN HANDICAP 2=HANDICAP MOTEUR 3=HANDICAP MENTAL 4=SOURD-MUET 5=AVEUGLE 6=ALBINOS		
	ASSUREZ-VOUS QUE LA LISTE EST COMPLETE.										
11			1 2	1 2	1 2	JOUR MOIS ANNEE					11
12			1 2	1 2	1 2	JOUR MOIS ANNEE					12
13			1 2	1 2	1 2	JOUR MOIS ANNEE					13
14			1 2	1 2	1 2	JOUR MOIS ANNEE					14
15			1 2	1 2	1 2	JOUR MOIS ANNEE					15
16			1 2	1 2	1 2	JOUR MOIS ANNEE					16
17			1 2	1 2	1 2	JOUR MOIS ANNEE					17
18			1 2	1 2	1 2	JOUR MOIS ANNEE					18
19			1 2	1 2	1 2	JOUR MOIS ANNEE					19
20			1 2	1 2	1 2	JOUR MOIS ANNEE					20

Page 2

CODES POUR M2 : LIEN DE PARENTÉ AVEC LE CHEF DE MÉNAGE

- | | |
|--------------------------------|---|
| 01 = CHEF DE MENAGE | 08 = FRÈRE OU SOEUR |
| 02 = FEMME OU MARI | 09 = NEVEU/NIÉE |
| 03 = FILS OU FILLE | 10 = NEVEU/NIÉE PAR ALLIANCE |
| 04 = GENDRE / BELLE-FILLE | 11= AUTRES PARENTS |
| 05 = PETIT FILS / PETITE-FILLE | 12= ENFANT ADOPTÉ/ EN GARDE/ DE LA FEMME/ DU MARI |
| 06 = PÈRE / MÈRE | 13 = SANS PARENTÉ |
| 07 = BEAUX-PARENTS | 98 = NE SAIT PAS |

2A) Juste pour être sûre que j'ai une liste complète : y a-t-il d'autres personnes telles que des petits enfants ou des nourrissons que nous n'avons pas listés?

OUI AJOUTER AU TABLEAU NON

2B) Ya t-il d'autres personnes qui ne sont peut-être pas membres de votre famille, tels que des domestiques, locataires ou amis qui vivent habituellement ici ?

OUI AJOUTER AU TABLEAU NON

2C) Avez-vous des invités ou des visiteurs temporaires qui sont chez vous, ou d'autres personnes qui ont dormi ici la nuit dernière et qui n'ont pas été listés?

OUI AJOUTER AU TABLEAU NON

			SI AGE DE 5 ANS OU PLUS			SI ÂGE DE 5-24 ANS					
N° LIGNE MO	NOM	AGE	NIVEAU D'INSTRUCTION		FREQUENTATION SCOLAIRE ACTUELLE ET PASSEE						
			ED01	ED02	ED03	ED04		ED05	ED06	ED07	
			(Nom) a-t-il/elle déjà fréquenté l'école ?	Quel est le plus haut niveau d'études que (Nom) a atteint ? VOIR CODES CI-DESSOUS Quelle est la dernière classe que (Nom) a achevée à ce niveau ? VOIR CODES CI-DESSOUS N I V E A U CLASSE	(Nom) a-t-il/elle fréquenté l'école à n'importe quel moment durant l'année scolaire 2015-2016 ? OUI = 1 NON = 2	Au cours de l'année scolaire 2015-2016, à quel niveau et en quelle classe est-t-il (Nom) ? VOIR CODES CI-DESSOUS N I V E A U CLASSE		Pourquoi (Nom) ne fréquente-t-il pas l'école au cours de l'année scolaire 2015-2016 ? 1=TROP JEUNE, TROP AGE, A FINI 2=ECOLE TROP ELOIGNEE 3=FRAIS SCOLAIRES TROP ELEVES 4=TRAVAILLE A LA MAISON 5=TRAVAILLE AILLEURS 6=ECHECS/ABANDON 7=ENCEINTE/S'EST MARIE 8=MALADIE/HANDICAP 9=INSECURITE 10=AUTRE(Préciser)	(Nom) a-t-il/elle fréquenté l'école à n'importe quel moment durant l'année scolaire 2014-2015 ? OUI = 1 NON = 2	Au cours de l'année scolaire passée (2014-2015), à quel niveau et en quelle classe était (Nom) ? VOIR CODES CI-DESSOUS N I V E A U CLASSE	
01			1 2 ↓ Personne suivante		1 2 ↓ ED05		↓ ED06		1 2 ↓ Personne suivante		
02			1 2 ↓ Personne suivante		1 2 ↓ ED05		↓ ED06		1 2 ↓ Personne suivante		
03			1 2 ↓ Personne suivante		1 2 ↓ ED05		↓ ED06		1 2 ↓ Personne suivante		
04			1 2 ↓ Personne suivante		1 2 ↓ ED05		↓ ED06		1 2 ↓ Personne suivante		
05			1 2 ↓ Personne suivante		1 2 ↓ ED05		↓ ED06		1 2 ↓ Personne suivante		
06			1 2 ↓ Personne suivante		1 2 ↓ ED05		↓ ED06		1 2 ↓ Personne suivante		
07			1 2 ↓ Personne suivante		1 2 ↓ ED05		↓ ED06		1 2 ↓ Personne suivante		
08			1 2 ↓ Personne suivante		1 2 ↓ E05		↓ ED06		1 2 ↓ Personne suivante		
09			1 2 ↓ Personne suivante		1 2 ↓ ED05		↓ ED06		1 2 ↓ Personne suivante		
10			1 2 ↓ Personne suivante		1 2 ↓ ED05		↓ ED06		1 2 ↓ Personne suivante		
			NIVEAU CLASSE	1 = MATERNELLE 00 = Aucune année achevée 01 = Maternelle 3 ans 02 = Maternelle 4 ans 03 = Maternelle 5 ans	2 = PRIMAIRE 00 = Aucune année achevée 01 = 1 ^{ère} année primaire 02 = 2 ^{ème} année primaire 03 = 3 ^{ème} année primaire 04 = 4 ^{ème} année primaire 05 = 5 ^{ème} année primaire 06 = 6 ^{ème} année primaire 98 =NE SAIT PAS	3 = SECONDAIRE 00 = Aucune année achevée 01 = 1 ^{ère} année secondaire 02 = 2 ^{ème} année secondaire 03 = 3 ^{ème} année secondaire 04 = 4 ^{ème} année secondaire 05 = 5 ^{ème} année secondaire 06 = 6 ^{ème} année secondaire 98 =NE SAIT PAS	4 = SUPERIEUR 00 = Aucune année achevée 01 = année préparatoire 02 = 1 ^{ère} Graduat 03 = 2 ^{ème} Graduat 04 = 3 ^{ème} Graduat 05 = 1 ^{ère} année licence 06 =2 ^{ème} année licence ou + 98 = NE SAIT PAS				

			SI AGE DE 5 ANS OU PLUS			SI AGE DE 5-24 ANS				
N° LIGNE	NOM	AGE	NIVEAU D'INSTRUCTION			FREQUENTATION SCOLAIRE ACTUELLE ET PASSEE				
M0			ED01	ED02	ED03	ED04	ED05	ED06	ED07	
			(Nom) a-t-il/elle déjà fréquenté l'école ?	Quel est le plus haut niveau d'études que (Nom) a atteint ? VOIR CODES CI-DESSOUS Quelle est la dernière classe que (Nom) a achevée à ce niveau ? VOIR CODES CI-DESSOUS N I V E A U CLASSE	(Nom) a-t-il/elle fréquenté l'école à n'importe quel moment durant l'année scolaire 2015-2016 ? OUI = 1 NON = 2	Au cours de l'année scolaire 2015-2016, à quel niveau et en quelle classe est/était (Nom) ? VOIR CODES CI-DESSOUS N I V E A U CLASSE	Pourquoi (Nom) ne fréquente-t-il pas l'école au cours de l'année scolaire 2015-2016 ? 1=TROP JEUNE, TROP AGE, A FINI 2=ECOLE TROP ELOIGNEE 3=FRAIS SCOLAIRES TROP ELEVES 4=TRAVAILLE A LA MAISON 5=TRAVAILLE AILLEURS 6=ECHECS/ABANDON 7=ENCEINTE/S'EST MARIE 8=MALADIE/HANDICAP 9=INSECURITE 10=AUTRE(Préciser)	(Nom) a-t-il/elle fréquenté l'école à n'importe quel moment durant l'année scolaire 2014-2015 ? OUI = 1 NON = 2	Au cours de l'année scolaire passée (2014-2015), à quel niveau et en quelle classe était (Nom) ? VOIR CODES CI-DESSOUS N I V E A U CLASSE	
11			1 2 ↓ Personne suivante		1 2 ↓ ED05			1 2 ↓ ED06		
12			1 2 ↓ Personne suivante		1 2 ↓ ED05			1 2 ↓ ED06		
13			1 2 ↓ Personne suivante		1 2 ↓ ED05			1 2 ↓ ED06		
14			1 2 ↓ Personne suivante		1 2 ↓ ED05			1 2 ↓ ED06		
15			1 2 ↓ Personne suivante		1 2 ↓ ED05			1 2 ↓ ED06		
16			1 2 ↓ Personne suivante		1 2 ↓ ED05			1 2 ↓ ED06		
17			1 2 ↓ Personne suivante		1 2 ↓ ED05			1 2 ↓ ED06		
18			1 2 ↓ Personne suivante		1 2 ↓ ED05			1 2 ↓ ED06		
19			1 2 ↓ Personne suivante		1 2 ↓ ED05			1 2 ↓ ED06		
20			1 2 ↓ Personne suivante		1 2 ↓ ED05			1 2 ↓ ED06		
NIVEAU CLASSE			1 = MATERNELLE 00 = Aucune année achevée 01 = Maternelle 3 ans 02 = Maternelle 4 ans 03 = Maternelle 5 ans	2 = PRIMAIRE 00 = Aucune année achevée 01 = 1 ^{ère} année primaire 02 = 2 ^{ème} année primaire 03 = 3 ^{ème} année primaire 04 = 4 ^{ème} année primaire 05 = 5 ^{ème} année primaire 06 = 6 ^{ème} année primaire 98 = NE SAIT PAS	3 = SECONDAIRE 00 = Aucune année achevée 01 = 1 ^{ère} année secondaire 02 = 2 ^{ème} année secondaire 03 = 3 ^{ème} année secondaire 04 = 4 ^{ème} année secondaire 05 = 5 ^{ème} année secondaire 06 = 6 ^{ème} année secondaire 98 = NE SAIT PAS	4 = SUPERIEUR 00 = Aucune année achevée 01 = année préparatoire 02 = 1 ^{ère} Graduat 03 = 2 ^{ème} Graduat 04 = 3 ^{ème} Graduat 05 = 1 ^{ère} année licence 06 = 2 ^{ème} année licence ou + 98 = NE SAIT PAS				

CV08	Au total, combien de ménages, y compris votre ménage, utilisent ces toilettes ?	NOMBRE DE MÉNAGES SI MOINS DE 10 0	
		10 MÉNAGES OU PLUS 95	
		NE SAIT PAS 98	
CV09	Comment votre ménage se débarrasse-t-il des eaux usées ?	EVACUATION PAR LES EGOUTS 1 CANIVEAUX D'EAUX PLUVIALES 2 PUITS PERDU 3 TROU DANS LA PARCELLE 4 TROU DANS LA RUE 5 A LA VOLEE DANS LA RUE 6 A LA VOLEE DANS LA PARCELLE 7 AUTRE (à préciser) 8	
CV10	Comment votre ménage se débarrasse-t-il des ordures ménagères ?	SERVICE ORGANISE PRIVE OU PUBLIC ... 1 INCINERATION 2 ENFOUISSEMENT 3 VOIE PUBLIQUE 4 COURS D'EAU 5 DEPOTOIRE SAUVAGE 6 COMPOST OU FUMIER 7 AUTRE (à préciser) 8	
CV11	Dans votre logement, y a-t-il un dispositif permanent de lave-mains ?	OUI 1 NON 2	→ CV14
CV12	OBSERVEZ S'IL Y A DE L'EAU AU LIEU SPECIFIQUE DE LAVAGE DES MAINS. VERIFIEZ S'IL Y A DE L'EAU AU ROBINET, DANS LE BASSIN/SEAU OU OBJET SIMILAIRE	EAU DISPONIBLE 1 EAU NON DISPONIBLE 2	
CV13	OBSERVEZ OU POSEZ LA QUESTION POUR SAVOIR S'IL Y A DU SAVON OU AUTRE PRODUIT NETTOYANT AU LIEU SPECIFIQUE DE LAVAGE DES MAINS.	MORCEAU DE SAVON 1 SAVON LIQUIDE 2 CENDRE, BOUE, SABLE 3 AUTRE PRODUIT NETTOYANT 4 RIEN 5	
3.2 CARACTERISTIQUES DU LOGEMENT			
CV14	Principal matériau du sol ENREGISTREZ L'OBSERVATION.	MATÉRIAU NATUREL TERRE/SABLE 11 BOUSE 12 MATÉRIAU RUDIMENTAIRE PLANCHES EN BOIS 21 PALMES/BAMBOU 22 MATÉRIAU ÉLABORÉ PARQUET OU BOIS CIRÉ 31 BANDES DE VINYLE/ASPHALTE 32 CARRELAGE 33 CIMENT 34 MOQUETTE 35 AUTRE 96 (PRÉCISEZ)	
CV15	Principal matériau du toit ENREGISTREZ L'OBSERVATION.	MATÉRIAU NATUREL PAS DE TOIT 11 CHAUME/PALMES/FEUILLES 12 MOTTES DE TERRE 13 MATÉRIAU RUDIMENTAIRE NATTES 21 PALMES/BAMBOU 22 PLANCHES EN BOIS 23 CARTON 24 MATÉRIAU ÉLABORÉ TÔLE 31 BOIS 32 ZINC/FIBRE DE CIMENT 33 TUILES 34 CIMENT 35 SHINGLES 36 AUTRE 96 (PRÉCISEZ)	

CV16	Principal matériau des murs extérieurs	MATÉRIAU NATUREL PAS DE MUR 11 BAMBOU/CANE/PALME/TRONC 12 TERRE 13 MATÉRIAU RUDIMENTAIRE BAMBOU AVEC BOUE 21 PIERRES AVEC BOUE 22 ADOBE NON RECOUVERT 23 CONTRE-PLAQUÉ 24 CARTON 25 BOIS DE RÉCUPÉRATION 26 MATÉRIAU ÉLABORÉ CIMENT 31 PIERRES AVEC CHAUX/CIMENT 32 BRIQUES 33 BLOCS DE CIMENT 34 ADOBE RECOUVERT 35 PLANCHE EN BOIS/SHINGLES 36 AUTRE (à préciser) 96	
	ENREGISTREZ L'OBSERVATION.		
CV17	Dans ce ménage, combien de pièces utilisez-vous pour dormir ?	NOMBRE DE PIÈCES <input type="text"/> <input type="text"/>	
CV18	Quel est votre statut d'occupation de l'actuel logement ?	PROPRIÉTAIRE 1 LOGE PAR UN PARENT/AMI 2 LOCATAIRE 3 LOGE PAR L'EMPLOYEUR 4 GARDE-CHANTIER 5 SOUS-LOGE 6 AUTRE (à préciser) 7	
3.3 SOURCE D'ENERGIE			
CV19	Votre ménage est-il connecté à un réseau public de distribution d'électricité ?	OUI 1 NON 2	
CV20	Quelle source d'énergie/type de combustible votre ménage utilise-t-il principalement pour l'éclairage ?	ÉLECTRICITÉ 01 GROUPE ELECTROGENE 02 PANNEAU SOLAIRE 03 GAZ 04 KEROSÈNE/PETROLE 05 HUILE DE PALME 06 ENCENS/RESINE 07 LAMPE A PILE 08 BOUGIE 09 FEU DE BOIS 10 AUCUNE 11 AUTRE 96 (PRÉCISEZ)	
CV21	Quelle source d'énergie/type de combustible votre ménage utilise-t-il principalement pour cuisiner ?	ÉLECTRICITÉ 01 GAZ DE PETROLE LIQUÉFIÉ (GPL) 02 GAZ NATUREL 03 BIOGAZ 04 KEROSÈNE/PETROLE 05 CHARBON, LIGNITE 06 CHARBON DE BOIS 07 BOIS 08 PAILLE/BRANCHAGES/HERBES 09 RÉSIDUS AGRICOLES 10 BOUSE 11 PAS DE REPAS PRÉPARÉ DANS LE MÉNAGE 95 AUTRE 96 (PRÉCISEZ)	→ CV24
CV22	Est-ce que la cuisine est faite habituellement dans la maison, dans un bâtiment séparé ou à l'extérieur ?	DANS LA MAISON 1 DANS UN BÂTIMENT SÉPARÉ 2 À L'EXTÉRIEUR 3 AUTRE 6 (PRÉCISEZ)	→ CV24
CV23	Avez-vous une pièce séparée que vous utilisez comme cuisine ?	OUI 1 NON 2	
CV23a	Votre ménage tire-t-il un revenu du bois (vente de bois de chauffe, sticks, braises, planches, etc.)	OUI 1 NON 2	

3.4 POSSESSION DU MENAGE					
CV24	Est-ce que votre ménage possède des terres cultivables ?	OUI 1 NON 2			→ CV26
CV25	Combien d'ha de terres votre ménage possède-t-il ?	NOMBRE D'HECTARES	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
CV26	Est-ce que votre ménage possède du bétail, des troupeaux d'autres animaux de ferme ou de la volaille ?	OUI 1 NON 2			→ CV28
CV27	Parmi les animaux suivants, combien votre ménage en possède-t-il ? SI AUCUN, INSCRIVEZ '00'. SI 95 OU PLUS, INSCRIVEZ '95'. SI NE SAIT PAS, INSCRIVEZ '98'.				
	Vaches ou taureaux ?	VACHES/TAUREAUX	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
	Chevaux, ânes ou mules ?	CHEVAUX/ÂNES/MULES	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
	Chèvres ?	CHÈVRES	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
	Moutons ?	MOUTONS	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
	Porcs/Cochons ?	PORCS	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
	Canards/Canes ?	CANARDS/CANES	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
	Poules/Coqs/Autres volailles ?	POULES/COQS	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
CV28	Dans ce ménage, avez-vous :		OUI	NON	
	L'électricité ?	ELECTRICITE	1	2	
	Un poste radio ?	POSTE RADIO	1	2	
	Une télévision ?	TELEVISION	1	2	
	Un décodeur/une antenne	DECODEUR/ANTENNE PARABOLIQUE	1	2	
	Un téléphone fixe ?	TELEPHONE FIXE	1	2	
	Un congélateur / frigo ?	CONGELATEUR/FRIGO	1	2	
	Un groupe électrogène/générateur ?	GROUPE ELECTROGENE	1	2	
	Un panneau solaire ?	PANNEAU SOLAIRE	1	2	
	Un réchaud/cuisinière à gaz/électrique ?	RECHAUD/CUISINIERE	1	2	
	Une(des) chaise(s) ?	CHAISE(S)	1	2	
	Un(des) lit(s) ?	LIT(S)	1	2	
	Une(des) lampe(s) ?	LAMPE(S)	1	2	
	Un four ?	FOUR	1	2	
	Une(des) houe(s) ?	HOUE(S)	1	2	
	Une machine à coudre ?	MACHINE A COUDRE	1	2	
CV29	Est-ce qu'un membre de votre ménage possède :		OUI	NON	
	Une montre ?	MONTRE	1	2	
	Un vélo / une bicyclette ?	BICYCLETTE	1	2	
	Une moto ou un scooter ?	MOTOCYCLETTE/SCOOTER	1	2	
	Une voiture ou une camionnette ?	VOITURE/CAMIONNETTE	1	2	
	Pirogue à pagaie	PIROGUE A PAGAIE	1	2	
	Pirogue motorisée ?	PIROGUE MOTORISEE	1	2	
	Une baleinière	BALEINIERE	1	2	
	Un ordinateur ?	ORDINATEUR	1	2	
	Une maison en location ?	MAISON EN LOCATION	1	2	
3.5 ACCESSIBILITE AUX SERVICES PUBLICS DE BASE					
CV30	Quelle est la distance pour aller d'ici (c'est-à-dire de chez vous) à la principale structure la plus proche? 1=A MOINS DE 1 KM 2=ENTRE 1 ET 5 KM 3=PLUS DE 5 KM 4=NSP DISTANCE	A. PRINCIPALE SOURCE D'EAU DE BOISSON B. MARCHÉ DE PRODUITS ALIMENTAIRES C. TRANSPORT EN COMMUN D. ÉCOLE PRIMAIRE E. ÉCOLE SECONDAIRE F. CLINIQUE OU HÔPITAL PUBLIC	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
CV31	A quelle distance se trouve la voie d'accès (route carrossable, rivière navigable ou chemin de fer) la plus proche ?	A MOINS DE 1 KM ENTRE 1 ET 5 KM PLUS DE 5 KM NSP DISTANCE	1 2 3 4		

MODULE 4 : AGRICULTURE

AG01	Est-ce que votre ménage pratique l'agriculture ?	OUI 1 NON 2	→ AG08
AG02	Sur combien d'hectares de terres votre ménage a-t-il cultivé au cours des 12 derniers mois ? Si 95 OU PLUS, ENCERCLEZ '950'.	NOMBRE D'HECTARES <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> 95 HECTARES OU PLUS 950 NE SAIT PAS 998	
AG03	A quel titre votre ménage a-t-il exploité ces terres ?	PROPRIETAIRE 1 USUFRUITIER 2 LOCATAIRE 3 SQUATER 4	→ AG04
AG03a	De quel type de titre de propriété jouissez-vous ?	CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT 1 CONTRAT DE LOCATION 2 AUCUN 3	
AG04	Votre ménage a-t-il sollicité un crédit agricole au cours des 12 derniers mois ?	OUI 1 NON 2	→ AG06
AG05	Votre ménage a-t-il obtenu le crédit agricole sollicité ?	OUI 1 NON 2	
AG06	Votre ménage utilise-t-il des techniques culturales modernes ?	OUI 1 NON 2	
AG07	Votre ménage a-t-il accès à des machines agricoles modernes ?	OUI 1 NON 2	
AG08	Disposez - vous d'un stock de vivres, d'un champ de produits vivriers ou de l'argent disponibles pour vous nourrir ?	OUI 1 NON 2	→ AG10
AG09	Si Oui, pour combien de temps?	LES TROIS PROCHAINS JOURS 1 LA SEMAINE PROCHAINE 2 LE PROCHAIN MOIS 3	
AG10	Habituellement, combien de repas consommez - vous par jour ?	INSCRIRE LE NOMBRE MOINS D'UN REPAS PAR JOUR "8" <input type="text"/>	

MODULE 5 : SECURITE ALIMENTAIRE

SECTION 1 : DEPENSES DU MENAGE

Quelle est la valeur en espèces des denrées alimentaires suivantes que vous avez consommées au cours des 30 derniers jours ?

**Denrées
achetées**

**Denrées non
achetées**

Source des aliments
1=Propre production
2=Don/Aide alimentaire
3=Crédit
4=Pêche/Chasse/Cueillette
5= Paiement pour travail

**SE01 VALEUR DENREES
ACHETEES**

**SE02 VALEUR DENREES
NON ACHETEES**

SE03 SOURCE

A Maïs	<input type="text"/>	A	<input type="text"/>				
B Riz	<input type="text"/>	B	<input type="text"/>				
C Autres céréales	<input type="text"/>	C	<input type="text"/>				
D Tubercules (Pommes de terre, manioc)	<input type="text"/>	D	<input type="text"/>				
E Légumineuses(lentille, haricot, pois chiche)	<input type="text"/>	E	<input type="text"/>				
F Feuilles vertes(manioc, haricot)	<input type="text"/>	F	<input type="text"/>				
G Légumes (oignon, tomate, haricot vert)	<input type="text"/>	G	<input type="text"/>				
H Fruits	<input type="text"/>	H	<input type="text"/>				
I Viande/Œufs/Volaille	<input type="text"/>	I	<input type="text"/>				
J Poisson	<input type="text"/>	J	<input type="text"/>				
K Huile/Beurre/Graisse	<input type="text"/>	K	<input type="text"/>				
L Lait/Fromage/Yaourt	<input type="text"/>	L	<input type="text"/>				
M Sucre/Sel	<input type="text"/>	M	<input type="text"/>				
N Thé, Café	<input type="text"/>	N	<input type="text"/>				
O Epices	<input type="text"/>	O	<input type="text"/>				

SE04

Combien avez-vous dépensé pour l'utilisation ou l'achat des biens et/ou services suivants au cours des 30 derniers jours ?

A Eclairage à domicile (bougies, piles, pétrole, électricité)	<input type="text"/>						
B Eau	<input type="text"/>						
C Logement	<input type="text"/>						
D Locations diverses (matériel/équipement)	<input type="text"/>						
E Combustible (bois, braise, pétrole)	<input type="text"/>						

	F Transport (Achat carburant, taxi, moto, bus, bateau)								
	G Savons et produits sanitaires								
	H Tabac/Alcool								
SE05	Combien avez-vous dépensé pour l'utilisation ou l'achat des biens et/ou services suivants au cours des six derniers mois?								
	A Dépenses médicales (Santé, Achat médicaments)								
	B Vêtements, Chaussures								
	C Education, Frais de scolarité (matériel scolaire)								
	D Remboursement de dette								
	E Réparation du logement (en dehors de la construction)								
	F Assistance familiale								
	G Evénements sociaux/Festivités								
	H Soins de bétail (vétérinaire, médicaments)								
	I Dépenses agricoles (Agronome, Intrants agricoles)								
	J Mains d'œuvre (travail journalier champs et autres services du ménage)								
SECTION 2 : CONSOMMATION ALIMENTAIRE		ORIGINE							
		01 Propre production/Jardin	06 Don						
		02 Pêche/Chasse	07 Achat magasin principal						
		03 Collete	08 Aide alimentaire						
		04 Travail contre nourriture	09 Achat marché quartier						
		05 Emprunt	10 Autre (préciser)						
SE06 et SE07	Pendant combien de jours votre ménage a-t-il consommé les aliments suivants au cours des 7 derniers jours précédant l'enquête et comment ces aliments ont-ils été acquis ?			SE06		SE07			
				NOMBRE DE JOURS		ORIGINE			
	01 Céréales, Racines & Tubercules								
	Riz, pâtes, pain, sorgho, mil, maïs, fonio, pomme de terre, igname, manioc, patates douces blanches								
	02 Légumineuses/Noix								
	Haricots, Petit pois, niébé, arachides, lentilles, noix, soja, pois d'Angole et / ou d'autres noix								
	03 Légumes de couleur orange (légumes riches en Vitamine A): carotte, poivron rouge, citrouille								
	04 Légumes à feuilles vertes foncées (manioc, amarante, épinards, patates, niébé, etc.)								
	05 Autres légumes: oignons, tomates, concombres, haricots verts, petits pois, etc.								
	06 Fruits de couleur orange (fruits riches en Vitamine A) : mangue, papaye, etc.								
	07 Autres fruits : banane, pomme, citron, mandarine, orange, goyave, etc.								

08	Viande : chèvre, mouton, bœuf, poulet, chameau, canard, agneau, porc, lapin, insectes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
09	Foie, rognon, cœur et/ou autres abats rouges	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10	Poisson d'eau douce/mer/conserves de poisson	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11	Œufs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12	Lait et Autres produits laitiers: Lait frais/caillé, yaourt, fromage, autres produits laitiers SAUF margarine/beurre ou de petites quantités de lait pour le thé/café (Lait en poudre : seulement si des verres de lait en poudre sont consommés)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13	Huile/Graisse/beurre : huile de cuisson, beurre, margarine, autres graisse/huile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14	Sucre ou produits sucrés : miel, confiture, beignets, bonbons, biscuits, pâtisseries, gâteaux et autres produits sucrés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15	Epices/Condiments : thé, café/cacao, sel, ail, épices, levure/poudre à pâte, tomate/sauce piquante, autres condiments y compris petites quantités de lait pour le thé/café	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SECTION 3 : STRATEGIES D'ADAPTATION				
SE08	Durant les 7 derniers jours , pendant combien de jours quelqu'un dans votre ménage a-t-il dû faire l'une des choses suivantes en raison de manque de nourriture ou de manque d'argent pour en acheter ?	NOMBRE DE JOURS (0-7)		
1	Acheter les aliments les moins préférés et les moins chers	<input type="checkbox"/>		
2	Emprunter de la nourriture ou compter sur l'aide des amis/de la famille	<input type="checkbox"/>		
3	Réduire le nombre de repas mangés dans une journée	<input type="checkbox"/>		
4	Diminuer la consommation des adultes pour permettre aux jeunes enfants de manger	<input type="checkbox"/>		
5	Limiter la portion mangée à chaque repas	<input type="checkbox"/>		
6	Passer une journée entière sans manger parce qu'il n'y avait pas assez de nourriture	<input type="checkbox"/>		
7	Envoyer un membre du ménage manger chez un membre de famille/voisin	<input type="checkbox"/>		
SE09	Pendant les 30 derniers jours , des membres de votre ménage ont-ils dû s'engager dans les activités suivantes en raison du manque de nourriture ou du manque d'argent pour en acheter ?	0= Non, on n'en a pas eu besoin 1= Non, parce qu'on n'a plus cette ressource/Stratégie épuisée ou bien déjà vendu 2=Oui 3=N/A		
01	Vendre des avoirs du ménage/biens (bijoux, ustensiles de cuisine, radio, téléphone, meubles, réfrigérateur, télévision, DVD, etc.	<input type="checkbox"/>		
02	Acheter de la nourriture à crédit ou emprunter de la nourriture	<input type="checkbox"/>		

03	Travailler dans les champs des autres pour avoir de la nourriture	<input type="checkbox"/>
04	Emprunter de l'argent pour acheter de la nourriture	<input type="checkbox"/>
05	Vendre des actifs productifs ou des moyens de transport (machine, chariot, brouette, vélo, moto, voiture, etc.)	<input type="checkbox"/>
06	Consommer le stock de semences qui avait été mis de côté pour la saison suivante	<input type="checkbox"/>
07	Vendre sa maison/parcelle ou terre	<input type="checkbox"/>
08	Faire recours à des activités illégales/prostitution pour générer un revenu	<input type="checkbox"/>
09	Vendre le dernier géniteur (chèvre, mouton, vache, porc, etc.)	<input type="checkbox"/>
10	Réduire ou renoncer aux soins médicaux pour acheter de la nourriture	<input type="checkbox"/>

OBSERVATIONS DE L'ENQUÊTEUR (TRICE)

À REMPLIR UNE FOIS L'INTERVIEW TERMINÉE

COMMENTAIRES CONCERNANT L'ENQUÊTÉE

COMMENTAIRES SUR DES QUESTIONS PARTICULIÈRES

AUTRES COMMENTAIRES

OBSERVATION DU SUPERVISEUR

NOM DU SUPERVISEUR :

DATE :

II.2 : Questionnaire individuel

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO MINISTÈRE DU PLAN ET REVOLUTION DE LA MODERNITE INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE	
ENQUÊTE AVEC QUESTIONNAIRE UNIFIE A INDICATEURS DE BASE DU BIEN - ETRE (QUIBB - RDC, 2015)	
QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL	CONFIDENTIEL
(ART. 8 ET 9 DU DÉCRET NO 1005 DU 11 FÉVRIER 2012)	
IDENTIFICATION	
NOM DU POOL D'ENQUÊTE	N° POOL <input type="text"/>
NOM DU QUARTIER / VILLAGE D'ENQUETE	
NOM DU CHEF DE MÉNAGE	
NUMERO DU SITE	N° SITE <input type="text"/>
NUMÉRO D'ORDRE DU MÉNAGE DANS LE SITE	MÉNAGE
ANCIENNE PROVINCE	N° A_PROVINCE <input type="text"/>
NOUVELLE PROVINCE	N° N_PROVINCE <input type="text"/>
MILIEU DE RESIDENCE (URBAIN=1, RURAL=2)	MILIEU
LIEU D'ENQUETE (KINSHASA=1, CHEF LIEU PROVINCE=2, AUTRE VILLE=3, CITÉ=4, RURAL=5)	LIEU ENQUETE
NOM ET NUMÉRO DE LIGNE DE L'ELIGIBLE	N° DE LIGNE . <input type="text"/>
DATE DE L'ENQUETE	JOUR <input type="text"/>
MOIS DE L'ENQUETE	MOIS <input type="text"/>
ANNEE DE L'ENQUETE	ANNÉE <input type="text" value="2"/> <input type="text" value="0"/> <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="5"/>
NOM ET CODE DE L'ENQUÊTEUR/ ENQUÊTRICE	CODE ENQU. <input type="text"/>
NOM ET CODE DU SUPERVISEUR	<input type="text"/>
RÉSULTAT ENQUETE	RÉSULTAT FINAL <input type="text"/>
*CODES RÉSULTAT: 1 REMPLI COMPLETEMENT 2 REMPLI PARTIELLEMENT 4 ENQUETE TOTALEMENT ABSENT POUR UNE LONGUE PÉRIODE 5 REFUSÉ 6 AUTRE _____ <div style="text-align: center;">(PRÉCISER)</div>	
LANGUE DE QUEST.** FRANÇAIS	LANGUE DE L'INTERVIEW <input type="text"/> 1 Français 3 LINGALA 5 TSHILUBA 2 KIKONGO 4 SWAHILI 6 AUTRE

Page 1

MODULE 1. CARACTÉRISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES DE L'ENQUÊTÉ(E)

PRÉSENTATION ET CONSENTEMENT INFORMÉ

CONSENTEMENT INFORMÉ

Bonjour. Je m'appelle _____ . Je travaille pour l'Institut National de la Statistique (INS) du Ministère du Plan et Révolution de la Modernité. Nous effectuons une enquête nationale sur les conditions de vie de la population. Les informations que nous collectons aideront le gouvernement à améliorer les services offerts à la population. Votre ménage a été sélectionné pour cette enquête. Nous voudrions vous poser quelques. L'entretien ne prendra pas beaucoup de temps, entre 20 et 30 minutes. Aux termes des articles 8 et 9 du Décret du 11 février 2010, toutes les informations que vous nous donnerez resteront strictement confidentielles et elles ne seront transmises à personne d'autre que les membres de l'équipe d'enquête. Vous n'êtes pas obligé de participer à cette enquête mais nous espérons que vous accepterez d'y participer car votre opinion est très importante. S'il arrivait que je pose une question à laquelle vous ne voulez pas répondre, dites-le moi et je passerai à la question suivante ; vous pouvez également interrompre l'interview à n'importe quel moment.

Si vous souhaitez plus d'informations sur l'enquête, vous pouvez contacter les autorités de l'INS.

Avez-vous des questions ? Puis-je commencer l'interview maintenant ?

SIGNATURE DE L'ENQUÊTEUR : _____ DATE: _____

L'ENQUÊTÉ ACCEPTE D'ÊTRE INTERVIEWÉ 1 L'ENQUÊTÉ REFUSE D'ÊTRE INTERVIEWÉ 2 → FIN

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ À
CE01	ENREGISTREZ L'HEURE DE DÉBUT DE L'INTERVIEW.	HEURE <input type="text"/> <input type="text"/> MINUTES <input type="text"/> <input type="text"/>	
CE02	En quel mois et en quelle année êtes-vous né ?	MOIS <input type="text"/> <input type="text"/> NE CONNAÎT PAS LE MOIS 98 ANNÉE <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> NE CONNAÎT PAS L'ANNÉE 9998	
CE03	Quel âge aviez-vous à votre dernier anniversaire ? COMPAREZ ET CORRIGEZ CE02 ET/OU CE03 SI INCOHÉRENT.	ÂGE EN ANNÉES RÉVOLUES <input type="text"/> <input type="text"/>	
CE04	Êtes-vous allé(e) à l'école ?	OUI 1 NON 2	→ CE08
CE05	Quel est le plus haut niveau d'études que vous avez atteint : primaire, secondaire ou supérieur ?	MATERNELLE 1 PRIMAIRE 2 SECONDAIRE 3 SUPÉRIEUR 4	
CE06	Quelle est (l'année/classe) la plus élevée que vous avez achevée à ce niveau ? SI MOINS D'UNE ANNÉE A ÉTÉ ACHEVÉE À CE NIVEAU, INSCRIVEZ '00'.	CLASSE/ANNÉE <input type="text"/> <input type="text"/>	
CE07	VÉRIFIEZ CE05: PRIMAIRE <input type="checkbox"/> SECONDAIRE OU SUPÉRIEUR <input type="checkbox"/>		→ CE09

Page 1

CE08	Je voudrais maintenant que vous me lisiez cette phrase. MONTREZ LA CARTE À L'ENQUÊTÉE. SI L'ENQUÊTÉE NE PEUT LIRE TOUTE LA PHRASE, INSISTEZ: Pouvez-vous lire une partie de la phrase ?	NE PEUT PAS LIRE DU TOUT	1	
		PEUT SEULEMENT LIRE DES PARTIES DE LA PHRASE	2	
		PEUT LIRE TOUTE LA PHRASE	3	
		PAS DE CARTE DANS LA LANGUE DE L'ENQUÊTÉE	4	
		(PRÉCISEZ LA LANGUE) AVEUGLE/PROBLÈMES DE VUE	5	
CE09	Possédez-vous un téléphone portable ?	OUI	1	
		NON	2	
CE10	Avez-vous utilisé un téléphone portable au cours des 7 derniers jours ?	OUI	1	
		NON	2	
CE11	Au cours du mois passé, à quelle fréquence avez-vous utilisé un ordinateur ?	PRESQUE CHAQUE JOUR	1	
		AU MOINS UNE FOIS PAR SEMAINE	2	
		MOINS D'UNE FOIS PAR SEMAINE	3	
		PAS DU TOUT	4	
CE12	Au cours du mois passé, à quelle fréquence avez-vous utilisé l'Internet ?	PRESQUE CHAQUE JOUR	1	
		AU MOINS UNE FOIS PAR SEMAINE	2	
		MOINS D'UNE FOIS PAR SEMAINE	3	
		PAS DU TOUT	4	
CE13	Avez-vous une adresse électronique ?	OUI	1	
		NON	2	
CE14	Avez-vous un compte dans une institution financière formelle (banque)?	OUI	1	
		NON	2	
CE15	Avez-vous déjà sollicité un crédit auprès d'une institution financière formelle ?	OUI	1	→
		NON	2	→ CE17
CE16	Avez-vous obtenu le crédit sollicité ?	OUI	1	
		NON	2	
CE17	Avez-vous un compte dans une institution de micro-finance ?	OUI	1	
		NON	2	
CE18	Avez-vous déjà sollicité un crédit auprès d'une institution de micro-finance ?	OUI	1	
		NON	2	→ EM01
CE19	Avez-vous obtenu le crédit sollicité ?	OUI	1	
		NON	2	

MODULE 2 : EMPLOI

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSER À
EM01	Depuis (jour de la semaine) dernier, avez-vous travaillé ne serait-ce qu'une heure ?	OUI 1 NON 2	→ EM11
EM02	Bien que vous ayez déclaré ne pas avoir travaillé au cours de la semaine dernière, avez-vous réalisé l'une des activités suivantes la semaine dernière, à domicile ou à l'extérieur ?	TRAVAILLER DANS UNE AFFAIRE PERSONNELLE 1 FABRIQUER UN PRODUIT POUR LA VENTE 2 TRAVAILLER A LA MAISON POUR UNE REMUNERATION 3 FOURNIR UN SERVICE 4 AIDER DANS UNE ENTREPRISE FAMILIALE 5 COMME APPRENTI REMUNERE OU NON 6 COMME ETUDIANT QUI REALISE UN TRAVAIL 7 TRAVAILLER POUR UNE AUTRE FAMILLE 8 N'IMPORTE QUELLE ACTIVITE POUR UNE REMUNERATION 9 AUCUNE ACTIVITE DE CE GENRE 10	→ EM11
EM03	Bien que vous n'ayez pas travaillé la semaine dernière, avez-vous un emploi ?	OUI 1 NON 2	→ EM06
EM04	Pourquoi n'avez-vous pas travaillé la semaine dernière ?	VACANCES/CONGE OU JOURS FERIE 1 MALADIE 2 GREVE 3 ARRET PROVISOIRE DE TRAVAIL 4 LICENCIEMENT OU FIN DE CONTRAT 5 AUTRE (à préciser) 6	→ EM11
EM05	Dans combien de temps allez-vous reprendre le travail ou commencer à travailler (premier emploi) ?	MOINS DE 4 SEMAINES 1 PLUS DE 4 SEMAINES 2 NE SAIT PAS 8	→ EM11
EM06	Avez-vous cherché un emploi la semaine dernière ?	OUI 1 NON 2	→ EM08
EM07	Avez-vous cherché un emploi au cours des 4 dernières semaines ?	OUI 1 NON 2	→ EM10
EM08	Dans combien de temps seriez-vous disponible pour travailler ?	IMMEDIATEMENT 1 D'ICI 15 JOURS 2 DE 15 A UN MOIS 3 DANS PLUS D'UN MOIS 4	→ EM10
EM09	Depuis quand êtes-vous sans emploi et à la recherche d'un emploi ?	MOIS ANNEE	→ SA01
EM10	Vous ne travaillez pas parce que vous êtes :	INVALIDE OU EN MALADIE DE LONGUE DUREE 1 EN COURS DE SCOLARITE 2 RETRAITE 3 FEMME AU FOYER 4 RENTIER 5 AUTRE (à préciser) 6	→ SA01
EM11	Quel est le nom du métier, de la profession, du poste, de l'emploi principal que vous avez exercé la semaine dernière ?	
EM12	A quelle branche appartient l'entreprise dans laquelle vous exercez votre emploi principal ?	

EM13	Dans cet emploi principal, quelle est votre catégorie socioprofessionnelle ?	Salarié Cadre de direction 01 Cadre de collaboration 02 Agent de maîtrise 03 Employé, Ouvrier qualifié 04 Employé, Ouvrier non qualifié 05 Manœuvre 06 Non salarié Patron 07 Travailleur à son propre compte 08 Apprenti 09 Aide familial 10		
EM14	L'entreprise dans laquelle vous exercez votre emploi principal est une	ADMINISTRATION PUBLIQUE 1 ENTREPRISE PUBLIQUE OU PARAETATIQUE 2 ORGANISME INTERNATIONAL 3 MENAGE 4 ENTREPRISE PRIVEE 5 ENTREPRISE ASSOCIATIVE (Coopérative, Syndicat, Eglise, ONG nationale) 6 AUTRE 7		EM16
EM15	L'entreprise dans laquelle vous exercez votre travail principal a-t-elle un numéro d'identification nationale ou un Registre de Commerce et de Crédit Mobilier ?	OUI 1 NON 2 NSP 8		
EM16	L'entreprise dans laquelle vous exercez votre emploi principal tient-elle une comptabilité ?	OUI 1 NON 2 NSP 8		
EM17	Sous quelle forme êtes-vous payé, ou obtenez-vous vos revenus, dans votre emploi principal ?	SALAIRE FIXE EN ESPECES (MOIS? QUINZAINE, SEMAINE) 1 AU JOUR OU A L'HEURE DE TRAVAIL 2 A LA TACHE 3 COMMISSION 4 BENEFICES 5 EN NATURE (PRODUITS, NOURRITURE, HEBERGEMENT) 6 N'EST PAS REMUNERE 7		
EM18	Combien d'heures avez-vous consacré à votre emploi principal au cours de la semaine passée ou habituellement ?	INSCRIRE LE NOMBRE D'HEURES MOYEN SI < 1 HEURE, ECRIRE "0"	<input type="text"/>	<input type="text"/>
EM19	Actuellement, combien gagnez-vous, par mois, dans l'exercice de votre emploi principal ?	INSCRIRE LE MONTANT EN FC; CONVERTIR 1\$ = 930 FC	<input type="text"/>	<input type="text"/>
EM20	Combien d'heures consacrez-vous habituellement aux travaux domestiques et de soins non payés par semaine ?	INSCRIRE LE NOMBRE D'HEURES MOYEN SI < 1 HEURE, ECRIRE "0"	<input type="text"/>	<input type="text"/>
EM21	En plus de votre emploi principal, avez-vous exercé d'autres emplois que vous avez eus au cours de la semaine dernière ?	OUI 1 NON 2		SA01
EM22	Quel est le nom du métier, de la profession, du poste, de l'emploi secondaire que vous avez exercé la semaine dernière ?		<input type="text"/>	
EM23	A quelle branche appartient l'entreprise dans laquelle vous exercez votre emploi secondaire ?		<input type="text"/>	

EM24	Dans cet emploi secondaire, quelle est votre catégorie socioprofessionnelle ?	Salarié Cadre de direction 01 Cadre de collaboration 02 Agent de maîtrise 03 Employé, Ouvrier qualifié 04 Employé, Ouvrier non qualifié 05 Manœuvre 06 Non salarié Patron 07 Travailleur à son propre compte 08 Apprenti 09 Aide familial 10		
EM25	L'entreprise dans laquelle vous exercez votre emploi secondaire est une	ADMINISTRATION PUBLIQUE 1 ENTREPRISE PUBLIQUE OU PARATATIQUE 2 ORGANISME INTERNATIONAL 3 MENAGE 4 ENTREPRISE PRIVEE 5 ENTREPRISE ASSOCIATIVE (Coopérative, Syndicat, Eglise, ONG nationale) 6 AUTRE (à préciser) 7		EM28
EM26	L'entreprise dans laquelle vous exercez votre emploi secondaire a-t-elle un numéro d'identification nationale ou un Registre de Commerce et de Crédit Mobilier ?	OUI 1 NON 2 NSP 8		
EM27	L'entreprise dans laquelle vous exercez votre emploi secondaire tient-t-elle une comptabilité ?	OUI 1 NON 2 NSP 8		
EM28	Sous quelle forme êtes-vous payé, ou obtenez-vous vos revenus, dans votre emploi secondaire ?	SALAIRE FIXE EN ESPECES (MOIS? QUINZAINE, SEMAINE) 1 AU JOUR OU A L'HEURE DE TRAVAIL 2 A LA TACHE 3 COMMISSION 4 BENEFICES 5 EN NATURE (PRODUITS, NOURRITURE, HEBERGEMENT) 6 N'EST PAS REMUNERE 7		
EM29	Combien d'heures avez-vous consacré à votre emploi secondaire au cours de la semaine passée ou habituellement ?	INSCRIRE LE NOMBRE D'HEURES MOYEN SI < 1 HEURE, ECRIRE "00"	<input type="text"/>	
EM30	Dans votre emploi secondaire, combien avez-vous gagné le mois dernier (ou à combien estimez-vous vos revenus mensuels pour ce travail) ?	INSCRIRE LE MONTANT EN FC; CONVERTIR 1\$ = 930 FC	<input type="text"/>	SA01

MODULE 3 : SANTE

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ À
	Je voudrais maintenant que nous parlions de la Santé.		
SA01	Est-ce que vous êtes actuellement malade, blessé ou est-ce que vous avez souffert d'une quelconque maladie au cours des 4 dernières semaines ?	OUI 1 NON 2	→ SA06
SA02	De quoi souffrez-vous ou avez-vous souffert au cours des 4 dernières semaines ?	PALUDISME/FIEVRE 1 INFECTIONS RESPIRATOIRES (TOUX, RHUME, BRONCHITE, ...) ... 2 TUBERCULOSE 3 TENSION ARTERIELLE 4 DIABETE 5 DIARRHEE 6 ACCIDENT/BLESSURE 7 IST 8 AUTRE (Préciser) 9	
SA03	Est-ce que vous vous êtes rendu chez un prestataire de soins (y compris pharmacien ou tradipraticien) ?	OUI 1 NON 2	→ SA05
SA04	Où (auprès de quel prestataire de soins) vous êtes-vous rendu ?	SECTEUR PUBLIC CLINIQUE 0 1 HOPITAL 0 2 CENTRE DE SANTE 0 3 POSTE DE SANTE 0 4 AUTRE PUBLIC 0 5 SECTEUR PRIVE CLINIQUE 0 6 HOPITAL 0 7 CENTRE DE SANTE 0 8 CABINET MEDECIN 0 9 AGENT DE SANTE COMMUNAUTAIRE 1 0 PHARMACIE 1 1 AUTRE PRIVE 1 2 SECTEUR NON MEDICAL TRADIPRATICIEN 1 3 EGLISE/PASTEUR 1 4 BOUTIQUE 1 5 VENDEUR AMBULANT 1 6 AUTRE NON MEDICAL 1 7	→ SA06
SA05	Pourquoi n'êtes-vous pas allé chez un prestataire de soins ?	MANQUE D'ARGENT 1 COUT TROP ELEVE 2 MAUVAISE QUALITE DES SERVICES 3 AUTOMEDICATION 4 LONGUE DISTANCE A PARCOURIR 5 RAISON CULTURELLE/RELIGIEUSE 6 MALADIE PAS GRAVE 7 PEUR DE DECOUVRIR UNE MALADIE PLUS SERIEUSE 8 AUTRE (Préciser) 9	
SA06	A quelle fréquence consommez-vous actuellement du tabac : tous les jours, au moins une fois par semaine, moins d'une fois par semaine ou pas du tout ?	TOUS LES JOURS 1 AU MOINS UNE FOIS PAR SEMAINE 2 MOINS D'UNE FOIS PAR SEMAINE 3 PAS DU TOUT 4	
SA07	A quelle fréquence consommez-vous actuellement de l'alcool : tous les jours, au moins une fois par semaine, moins d'une fois par semaine ou pas du tout ?	TOUS LES JOURS 1 AU MOINS UNE FOIS PAR SEMAINE 2 MOINS D'UNE FOIS PAR SEMAINE 3 PAS DU TOUT 4	
SA08	Etes-vous couvert par une assurance tous risques ?	OUI 1 NON 2	
SA09	Etes-vous couvert par une assurance maladie ?	OUI 1 NON 2	

SA10	Avez-vous déjà entendu parler d'une maladie appelée sida ?	OUI 1 NON 2	→	Module suivant	
SA11	Est-ce qu'on peut réduire le risque de contracter le virus du sida en ayant juste un seul partenaire sexuel qui n'est pas infecté et qui n'a aucun autre partenaire sexuel ?	OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8			
SA12	Est-ce qu'on peut contracter le virus du sida par les piqûres de moustiques ?	OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8			
SA13	Est-ce qu'on peut réduire le risque de contracter le virus du sida en utilisant des condoms au cours de chaque rapport sexuel ?	OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8			
SA14	Est-ce qu'on peut contracter le virus du sida en partageant la nourriture avec une personne qui a le sida ?	OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8			
SA15	Est-ce qu'on peut contracter le virus du sida par sorcellerie ou par des moyens surnaturels ?	OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8			
SA16	Est-il possible qu'une personne paraissant en bonne santé ait, en fait, le virus du sida ?	OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8			
SA17	Est-ce que le virus qui cause le sida peut être transmis de la mère à son enfant :		OUI	NON	NSP
	Pendant la grossesse ?	GROSSESSE. 1	2	8	
	Au cours de l'accouchement ?	ACCOUCHEMENT 1	2	8	
	Pendant l'allaitement ?	ALLAITEMENT 1	2	8	
SA18	Je ne veux pas connaître les résultats mais avez-vous déjà fait un test pour savoir si vous avez le virus du sida ?	OUI 1 NON 2	→	SA21	
SA19	Il y a combien de mois depuis que vous avez effectué votre test du VIH le plus récent ?	IL Y A MOIS	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
		DEUX ANNÉES OU PLUS 95			
SA20	Je ne veux pas connaître les résultats mais avez-vous reçu les résultats du test ?	OUI 1 NON 2			
SA21	Est-ce que vous achèteriez des légumes frais à un marchand ou à un vendeur si vous saviez que cette personne a le virus du sida ?	OUI 1 NON 2 NE SAIT PAS 8			
SA22	Si un membre de votre famille contractait le virus du sida, souhaiteriez-vous que son état reste secret ou non ?	OUI, RESTE SECRET 1 NON 2 NSP/PAS SÛRE/CELA DÉPEND 8			
SA23	Si un membre de votre famille tombait malade du sida, seriez-vous prête à prendre soin de lui/elle dans votre propre ménage ?	OUI 1 NON 2 NSP/PAS SÛRE/CELA DÉPEND 8			
SA24	Si une enseignante a le virus du sida mais qu'elle n'est pas malade, est-ce que, à votre avis, elle devrait être autorisée à continuer à enseigner à l'école ?	DEVRAIT ÊTRE AUTORISÉE 1 NE DEVRAIT PAS ÊTRE AUTORISÉE 2 NSP/PAS SÛRE/CELA DÉPEND 8			

MODULE 4 : GOUVERNANCE

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ À	
GV01	Je voudrais maintenant que nous parlions des aspects de la Gouvernance. Quelle pièce d'identité nationale (passeport, carte d'électeur) détenez-vous ?	PASSEPORT ORDINAIRE 1		
		CARTE D'ELECTEUR 2		
		AUCUNE PIECE 3		
GV02	Etes-vous satisfait de la qualité des services publics ci-après ?		OUI NON	
		SOINS DE SANTE	1 2	
		SCOLARISATION DES ENFANTS	1 2	
		SERVICES ADMINISTRATIFS	1 2	
		POLICE	1 2	
		ARMEE	1 2	
		JUSTICE	1 2	
		EAU	1 2	
		ELECTRICITE	1 2	
		SALUBRITE PUBLIQUE	1 2	
	ROUTES	1 2		
	TRANSPORT	1 2		
GV03	Au cours des 12 derniers mois, avez-vous payé les impôts et taxes suivants ?	1 = Oui, en totalité	2 = Oui, en partie	
		3 = Non	4 = Non Applicable	
		A Impôt sur la rémunération	<input type="checkbox"/>	
		B Impôt sur le Patrimoine	<input type="checkbox"/>	
		C Impôt sur le chiffre d'Affaires	<input type="checkbox"/>	
		D Taxes douanières	<input type="checkbox"/>	
		E Taxes administratives	<input type="checkbox"/>	
F Autres taxes	<input type="checkbox"/>			
GV04	Vous a-t-il déjà été demandé de payer un pot de vin pour obtenir un service public au cours des 12 derniers mois ?	OUI 1		
		NON 2		
GV05	Vous est-il déjà arrivé de payer un pot de vin pour obtenir un service public au cours des 12 derniers mois ?	OUI 1		
		NON 2		

Page 1

MODULE 5 : REPRODUCTION ET SANTE MATERNELLE

N°	QUESTIONS ET FILTRES	CODES	PASSEZ À
RP01	VÉRIFIEZ TM03 : FEMININ <input type="checkbox"/> MASCULIN <input type="checkbox"/>		RP24
RP02	VÉRIFIEZ CE03 : 10-49 ans <input type="checkbox"/> AUTRE <input type="checkbox"/>		RP24
RP03	Je voudrais maintenant vous poser des questions sur toutes les naissances que vous avez eues durant votre vie. Avez-vous déjà donné naissance à des enfants ?	OUI 1 NON 2	→ RP10
RP04	Avez-vous des fils ou filles à qui vous avez donné naissance et qui vivent actuellement avec vous ?	OUI 1 NON 2	→ RP06
RP05	Combien de fils vivent avec vous ? Et combien de filles vivent avec vous ? SI AUCUN, INSCRIVEZ '00'.	FILS À LA MAISON <input type="text"/> FILLES À LA MAISON <input type="text"/>	
RP06	Avez-vous des fils ou filles à qui vous avez donné naissance qui sont toujours en vie mais qui ne vivent pas avec vous ?	OUI 1 NON 2	→ RP08
RP07	Combien de fils sont vivants mais qui ne vivent pas avec vous ? Combien de filles sont vivantes mais qui ne vivent pas avec vous ? SI AUCUN, INSCRIVEZ '00'.	FILS AILLEURS <input type="text"/> FILLES AILLEURS <input type="text"/>	
RP08	Avez-vous déjà donné naissance à un garçon ou à une fille qui est né(e) vivant(e) mais qui est décédé(e) par la suite ? SI NON INSISTEZ : Aucun bébé qui a crié ou montré un signe de vie mais qui n'a pas survécu ?	OUI 1 NON 2	→ RP10
RP09	Combien de garçons sont décédés ? Combien de filles sont décédées ? SI AUCUN, INSCRIVEZ '00'.	GARÇONS DÉCÉDÉS <input type="text"/> FILLES DÉCÉDÉES <input type="text"/>	
RP10	FAITES LA SOMME DES RÉPONSES À RP05, RP07 ET RP09 INSCRIVEZ LE TOTAL. SI AUCUNE, INSCRIVEZ '00'.	TOTAL DES NAISSANCES <input type="text"/>	Si 00 → RP21
RP11	VÉRIFIEZ RP10 : Je voudrais être sûre d'avoir bien compris : vous avez eu au TOTAL _____ naissances durant votre vie. Est-ce bien exact ? OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> → INSISTEZ ET CORRIGEZ RP03 À RP10 COMME IL SE DOIT		
RP12	Avez-vous eu une(des) naissance(s) vivante(s) au cours des deux dernières années ?	OUI 1 NON 2	→ RP21
RP13	Quel nom a été donné à votre dernier enfant ?		

RP14	En quel mois et en quelle année est né(e) (NOM) ?	MOIS <input type="text"/> <input type="text"/>	
		ANNEE <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	
RP15	Avez-vous reçu des soins prénatals pour la grossesse de (NOM) ?	OUI 1 NON 2	→ RP18
RP16	Qui vous a administré les soins prénatals pour la grossesse de (NOM) ?	MEDECIN A INFIRMIER B ACCOUCHEUSE FORMEE C SAGE-FEMME D ACCOUCHEUSE TRADITIONNELLE E PARENT, AMIE F AUTRE (préciser) G PERSONNE H	
RP17	Combien de fois avez-vous été en consultation prénatale durant la grossesse de (NOM) ?	NOMBRE DE FOIS <input type="text"/> <input type="text"/>	
RP18	Qui vous a assisté lors de l'accouchement de (NOM) ?	MEDECIN A INFIRMIER B ACCOUCHEUSE FORMEE C SAGE-FEMME D ACCOUCHEUSE TRADITIONNELLE E PARENT, AMIE F AUTRE (préciser) G PERSONNE H	
RP19	Après la naissance de (NOM), est-ce qu'un professionnel de la santé ou une accoucheuse traditionnelle vous a examinée ?	OUI 1 NON 2	→ RP21
RP20	Après combien de jours ou de semaines après l'accouchement avez-vous eu votre premier examen de santé ?	JOURS 1 <input type="text"/> <input type="text"/> SEMAINES 2 <input type="text"/> <input type="text"/>	
RP21	Etes-vous actuellement enceinte ?	OUI 1 NON/PAS SURE 2	→ RP24
RP22	En ce moment, faites-vous quelque chose ou utilisez-vous une méthode pour éviter de tomber enceinte ?	OUI 1 NON 2	→ RP24
RP23	Quelle(s) méthode(s) utilisez-vous actuellement ?	STERILISATION FEMININE A STERILISATION MASCULINE B PILULE C DIU D INJECTIONS E IMPLANTS F CONDOM MASCULIN G CONDOM FEMININ H DIAPHRAGME I COMPRIME, MOUSSE, GELEE J CONTINENCE PERIODIQUE K COLLIER DU CYCLE L RETRAIT M PILULE DU LENDEMAIN N AUTRE (préciser) X	
RP24	ENREGISTREZ L'HEURE DE LA FIN DE L'INTERVIEW.	HEURE <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> MINUTES <input type="text"/> <input type="text"/>	

OBSERVATIONS DE L'ENQUÊTEUR (TRICE)

À REMPLIR UNE FOIS L'INTERVIEW TERMINÉE

COMMENTAIRES CONCERNANT L'ENQUÊTÉE

COMMENTAIRES SUR DES QUESTIONS PARTICULIÈRES

AUTRES COMMENTAIRES

Page 1

OBSERVATION DU SUPERVISEUR

NOM DU SUPERVISEUR :

DATE :